

The Center for Research Libraries scans to provide digital delivery of its holdings. In some cases problems with the quality of the original document or microfilm reproduction may result in a lower quality scan, but it will be legible. In some cases pages may be damaged or missing. Files include OCR (machine searchable text) when the quality of the scan and the language or format of the text allows.

If preferred, you may request a loan by contacting Center for Research Libraries through your Interlibrary Loan Office.

Rights and usage

Materials digitized by the Center for Research Libraries are intended for the personal educational and research use of students, scholars, and other researchers of the CRL member community. Copyrighted images and texts are not to be reproduced, displayed, distributed, broadcast, or downloaded for other purposes without the expressed, written permission of the copyright owner.

Center for Research Libraries
Scan Date: September 14, 2011
Identifier: d-l-000205



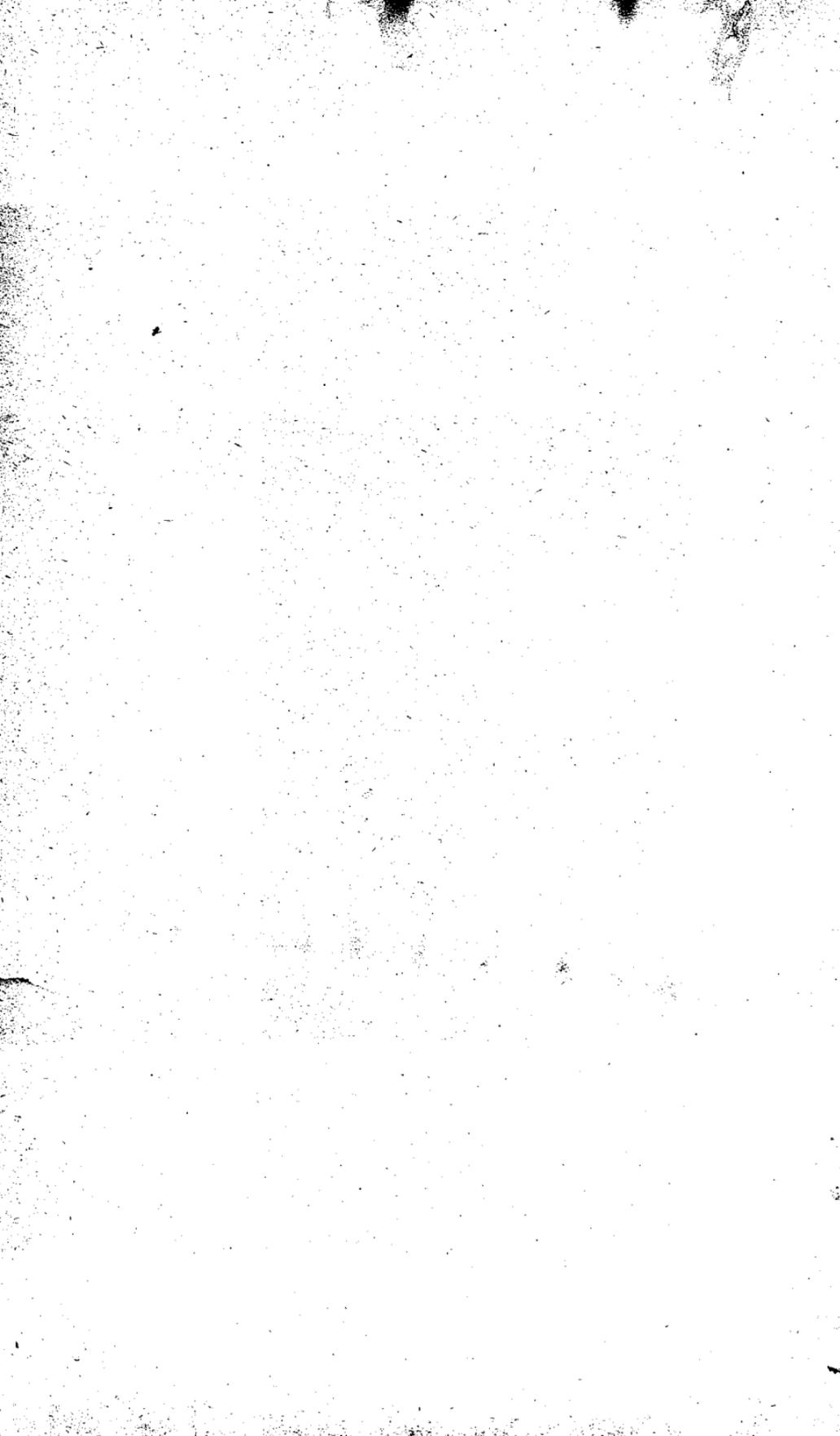
Center *for* Research Libraries

.....
GLOBAL RESOURCES NETWORK

ÉTUDES SUR LE STYLE

DES

DISCOURS DE CICÉRON



ÉTUDES SUR LE STYLE
DES
DISCOURS DE CICÉRON

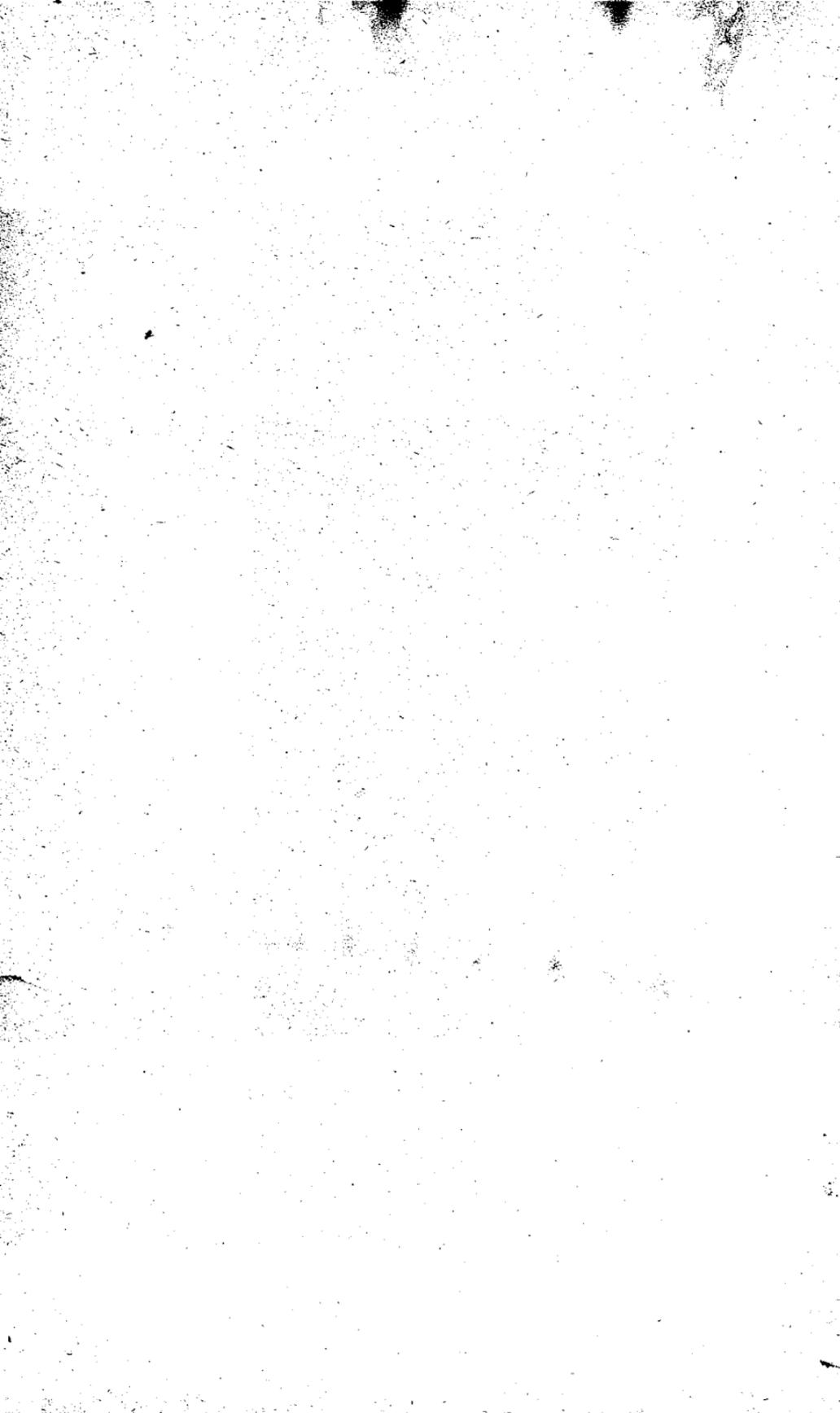
THÈSE
PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR
L. LAURAND

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1907

A MES PARENTS



PRÉFACE

Je n'ai pas la prétention d'écrire une étude complète sur le style de Cicéron ; je voudrais seulement préciser nos connaissances sur quelques points.

Il m'a semblé que les théories contenues dans le *De Oratore* et l'*Orator* permettaient de mieux comprendre les discours où elles se trouvent appliquées. Ces théories, il est vrai, sont bien loin de former un système logique et cohérent, mais elles contiennent du moins de nombreuses indications de détail. Cicéron, s'il n'a pas, autant qu'on l'a cru longtemps, donné les résultats de son expérience, s'il n'exprime que peu d'idées nouvelles¹, a du moins choisi, parmi les idées des Grecs, celles qui s'accordaient le mieux avec son éloquence ; en se défendant, ou en se glorifiant, il a fait connaître son idéal ; souvent aussi il a exposé des règles dont il s'inspirait depuis longtemps dans la pratique.

C'est le texte même de ses œuvres qui a servi de base à la présente étude. Quant aux travaux modernes,

1. J'ai essayé dans ma thèse latine *De M. Tulli Ciceronis studiis rhetoricis* (Paris, Picard, 1907), de préciser ce que Cicéron devait aux diverses écoles de philosophes et de rhéteurs, ce qu'il a apporté de nouveau, et en quoi ses idées se sont progressivement modifiées.

sans en négliger aucun, j'ai cru ne devoir leur faire qu'une place secondaire : je leur ai demandé seulement une aide pour mieux comprendre les sources anciennes ; mais c'est toujours à ces dernières que je suis revenu pour me former une opinion définitive.

Les théories oratoires des anciens, et en particulier de Cicéron, portent un nom fort impopulaire aujourd'hui en France : elles sont la rhétorique. Je n'ai pas à rechercher jusqu'à quel point cette défiance est justifiée¹. Peu importe ici que la rhétorique ait été bonne ou mauvaise, qu'il faille ou non l'enseigner aujourd'hui ; son influence dans l'antiquité est un fait que l'étude des littératures anciennes met chaque jour plus en lumière. On ne peut pas l'ignorer. En particulier, pour connaître Cicéron tel qu'il fut en réalité, non tel que l'imagination peut se le figurer, il faut bien connaître l'art qui exerça sur lui une si profonde influence. Et cela est surtout vrai des règles qui concernent le style ; car, ainsi qu'on l'a remarqué, « l'art
« des anciens s'astreignait à des minuties où le nôtre
« dédaigne aujourd'hui, à tort peut-être, de s'a-
« baisser.... Notre art dédaigne ces détails et les
« méprise ; mais il est impossible, si on ne les con-
« sidère pas, de comprendre dans sa plénitude l'art
« des orateurs anciens »².

À ces études minutieuses on fait souvent cette objection : « A quoi bon des analyses si détaillées ? L'auteur n'a pas pensé à tout cela ».

La réponse est facile : consciente ou non, l'influence

1. Cf. Noyarre, *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*, appendice, § 2, p. 529-555 ; Boissier, *Tacite*, p. 198-199.

2. G. Lanson, *Deuxième Philippique*. Appendice, p. 74, 88.

des lois auxquelles l'auteur a obéi est un fait que nous constatons. Par exemple, Cicéron évite les mots poétiques, Tite-Live les admet. Quand ni l'un ni l'autre ne s'en seraient aperçus, le fait n'en serait pas moins incontestable. Mais, dans bien des cas, une intention ou une habitude fondée sur la réflexion est certaine. Cicéron nous donne dans ses traités oratoires des règles qui s'accordent trop bien avec sa pratique pour qu'on puisse voir là l'effet du hasard ; il recommande le *dichorée* et l'emploie continuellement. Sans doute, nous ne pouvons conclure dans chaque cas particulier : « Cicéron s'est dit ici : *Mettons un dichorée* », mais nous savons au moins qu'il choisissait quelquefois ses clausules d'une façon réfléchie ; souvent elles se présentaient comme d'elles-mêmes, parce qu'il s'était longuement exercé à rythmer ses phrases. La question est la même pour le poète ou le musicien ; ils ne se disent pas : « Je vais employer telle rime » ; « Je vais jouer telle note » ; et pourtant, ils n'agissent pas au hasard.

Les causes qui ont déterminé chacun de ces faits minimes, dont l'ensemble constitue le style d'un écrivain, sont innombrables. La plupart nous échappent ; mais toutes n'ont pas disparu sans laisser de traces ; une science positive peut en retrouver les principales et les plus intéressantes. Sans doute, au moment même où l'on procède au travail d'analyse, on n'est pas dans les meilleures conditions pour goûter les auteurs anciens ; mais ce travail n'en a pas moins son utilité, il rend plus apte à sentir le rythme comme les anciens le sentaient, à distinguer les nuances de pensée qu'ils distinguaient. Quand, plus tard, on relit leurs œuvres,

on y trouve un charme tout nouveau. Cela est surtout vrai de Cicéron : plus on comprend les détails de son style, plus on trouve de charme à son esprit et d'harmonie à sa parole.

Quant au plan de ces études, il est simple. Dans un premier livre, j'étudie la langue des discours de Cicéron considérée dans son ensemble ; je cherche à montrer avec quelle rigueur il a observé les règles qu'il a formulées lui-même sur la pureté du style. Ce soin est surtout visible dans le choix du vocabulaire ; j'ai cru pourtant devoir ajouter quelques remarques sur les formes et la syntaxe. Le second livre essaie de faire connaître les principales qualités rythmiques du style cicéronien, en prenant pour guide la théorie exposée dans l'*Orator*. Enfin dans le troisième, on s'efforce de pénétrer plus avant ; ni le purisme ni le soin donné au rythme ne sont uniformes ; on constate qu'ils varient souvent en même temps ; la théorie de Cicéron donne l'explication de ce fait ; en distinguant avec lui plusieurs « *genera dicendi* », on arrive, semble-t-il, à quelques résultats nouveaux.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Cet index n'est aucunement une bibliographie complète de Cicéron, à quoi il faudrait un volume¹. Je veux seulement, pour abrégér les références données plus loin, indiquer ici les titres des ouvrages que j'ai eu l'occasion de citer. On sera peut-être étonné de voir mentionnés cer-

1. On peut, sans trop de peine, réunir les éléments de cette bibliographie. Voir pour les ouvrages anciens : Engelmann-Preuss, *Bibliotheca scriptorum classicorum* (8^e éd., Leipzig, Engelmann, 1880-1882), II, p. 127-227, 765-766; Schweiger, *Handbuch der classischen Bibliographie* (Leipzig, Fleischer, 1850-1852), II, p. 102-280; Cicéron, édition Orelli, VI, p. 195-477; VIII, p. 544-561. Compléter pour les ouvrages récents par la *Bibliotheca philologica classica* (Trimestriel, Berlin, puis Leipzig); par les annuaires philologiques, *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft* (Berlin, puis Leipzig); *Jahresbericht des Philologischen Vereins zu Berlin* (Supplément de la *Zeitschrift für das Gymnasialwesen*, Berlin) et, depuis 1905, par les *Philologiae novitates* (Heidelberg). Les meilleures bibliographies choisies de Cicéron se trouvent dans les *Histoires de la littérature romaine* de Schanz et de Teuffel-Schwabe. Ces ouvrages contiennent néanmoins quelques erreurs : Ainsi Levin, auteur de *Six lectures introductory to the philosophical writings of Cicero*, (Cambridge, Deighton, 1871), est appelé *Levius* (Teuffel-Schwabe, p. 540; Schanz, p. 541). La thèse de M. Desjardins, *De scientia civili apud M. Tullium Ciceronem* (Paris, Durand, 1858), est indiquée comme ouvrage sur Cicéron jurisconsulte (Teuffel-Schwabe, p. 554; Schanz, p. 558) : en réalité, c'est une étude sur les idées politiques de Cicéron d'après le *De Re publica*. Kerin, éditeur du *Pro Plancio*, est appelé par Schanz (p. 270) Klein. Teuffel-Schwabe (p. 565) et Schanz (p. 547) mentionnent une dissertation de Schenkl, *De Cicerone poeta*, qui se trouverait dans le *Jahresbericht des Vereins « Mittelschule »* de 1886. On m'assure que la conférence faite par M. Schenkl sur ce sujet n'a jamais été imprimée ni séparément, ni dans le *Jahresbericht*.

tains livres déjà anciens et tombés dans l'oubli. Plusieurs d'entre eux, comme ceux de Sturm ou de Caussin, ont déjà été exhumés par M. Norden, d'autres n'ont pas été cités depuis longtemps; mais je n'ai cru devoir négliger aucun de ceux qui peuvent encore aider à comprendre Cicéron. Si les travaux du xvi^e et du xvii^e siècle n'ont plus guère d'importance dans les questions purement grammaticales, il n'en est pas de même dans les questions de style¹. D'ailleurs, c'est seulement après de longues excursions à travers la bibliographie cicéronienne, que j'ai pu y distinguer les ouvrages encore utiles².

La liste suivante n'étant qu'une table destinée à abrégier les références, les articles de revue n'y sont pas relevés.

ALY (Friedrich). *Cicero, sein Leben und seine Werke*. Berlin, Gaertner, 1891.

BARTHIIUS (Caspar). *Adversariorum commentariorum libri I.X.* Francofurti, 1624.

BARZIZZIUS (Gasparinus). *Opera*. Romae, 1725.

BAUERMEISTER. *Cicero's Rede de imperio Cn. Pompei nach ihrem rhetorischen Werthe erläutert*. Progr. Lukau, 1861.

BECHER (Ferdinand). *Ueber den Sprachgebrauch des Caelius*. Progr. Nordhausen, 1888.

BECK (Richard Gustav). *Einleitung und Disposition zu Cicero's fragmentarisch erhaltenen Rede in Clodium et Curionem*. Progr. Zwickau, 1886.

BECKER (Hermannus). *Hermogenis Tarsensis de rhythmic oratorio doctrina*. Monasterii Guestf [alorum], 1906.

BENOIST (Eugène) et GOELZER (Henri). *Nouveau dictionnaire latin-français* (5^e éd.). Paris, Garnier, 1905.

BERGER (Ernst). *Stylistique latine*, traduite et remaniée par M. Bonnet et F. Gache (5^e éd.). Paris, Klincksieck, 1900.

1. Cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 42, n. 1.

2. On ne s'étonnera pas que je n'aie pas cité certains travaux récents mais dénués de valeur scientifique comme Cacheval, *Cicéron orateur* (Paris, Belin, 2 vol., 1901), où on lit des phrases comme celle-ci : « Certains savants allemands, « ces grands assembleurs de nuages », contentent cet ouvrage (la *Rhétorique à Hérennius*) à Cicéron. Ajoutons « que leur thèse est généralement abandonnée » (I, p. 27).

BERGMÜLLER (Ludwig). *Ueber die Latinität der Briefe des L. Munatius Plancus*. Erlangen, Deichert, 1897.

BERTRAND (Édouard). *Cicéron au théâtre*. Grenoble, Alhier, 1897.

BIRCOVIUS (Simon). *Exempla latina graecis Dionysii respondentia* (appendice à *Dionysii Halicarnassei de compositione verborum*, edidit G. H. Schäfer). Lipsiae, Weidmann, 1808.

BLASS (Friedrich). *Die attische Beredsamkeit* (4 vol., 2^e éd.). Leipzig, Teubner, 1887-1898.

BLASS (Friedrich). *Die Rhythmen der asianischen und römischen Kunstprosa*. Leipzig, Deichert, 1905.

BLASS (Friedrich). *Die Rhythmen der attischen Kunstprosa*. Leipzig, Teubner, 1901.

BOECKL. *Zu Cicero ad Atticum*. COMMENTATIONES WOELFFLIANAE. Leipzig, Teubner, 1891, p. 245-251.

BOISSIER (Gaston). *Cicéron et ses amis* (7^e éd.). Paris, Hachette, 1887.

BOISSIER (Gaston). *La conjuration de Catilina*. Paris, Hachette, 1905.

BOISSIER (Gaston). *Commodien*. MÉLANGES RENIER. Paris, Vieweg, p. 57-65.

BOISSIER (Gaston). *La première Catilinaire*. STRENA HELBIGIANA. Lipsiae, Teubner, 1900, p. 28-50.

BOISSIER (Gaston). *Tacite*. Paris, Hachette, 1905.

BOLTZENTHAL (Rudolphus). *De graeci sermonis proprietatibus quae in Ciceronis epistolis inveniuntur*. Progr. Cüstrin, 1884.

BONNET (Max). *Le latin de Grégoire de Tours*. Paris, Hachette, 1890.

BONNET (Max). *Sonipes*. MÉLANGES BOISSIER. Paris, Fontemoing, 1905, p. 71-72.

BORNECQUE (H.). *Quid de structura rhetorica praeceperint grammatici atque rhetores Latini*. Parisiis, Bouillon, 1898.

BORNECQUE (Henri). *La prose métrique dans la correspondance de Cicéron*. Paris, Bouillon, 1898.

BRAMBACH (Wilhelm). *Die Neugestaltung der lateinischen Orthographie*. Leipzig, Teubner, 1868.

BRAMBACH (W.). *Manuel d'orthographe latine*, traduit, augmenté de notes et d'explications, par F. Antoine. Paris, Klincksieck, 1881.

BRÉAL (Michel). *Essai de Sémantique* (5^e éd.). Paris, Hachette, 1904.

[BREGHOT DU LUT ET PÉRICAUD]. *Ciceroniana* ou recueil de bons mots et apophtegmes de Cicéron. Lyon, Ballanche, 1812.

BRENOUS (J.). *Étude sur les hellénismes dans la syntaxe latine*. Paris, Klincksieck, 1895.

BRUGMANN (K.). *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduit sous la direction de A. Meillet et R. Gauthiot. Paris, Klincksieck, 1905.

BRUGMANN (Karl). *Griechische Grammatik* (HANDBUCH d'IW. Müller, II, 1), (5^e éd.). München, Beck, 1900.

BRUGMANN (Karl) und DELBRÜCK (Berthold). *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Strassburg, Trübner. I (2^e éd.), 1897; II-V (1^{re} éd.), 1889-1900.

BRUGNOLA (Vittorio). *Le faczie di Cicerone*. Città di Castello, Lapi, 1896.

BRZOSKA (Iulius). *De canone decem oratorum Atticorum quaestiones*. Vratislaviae, Kœbner, 1905.

BURG (Franciscus). *De M. Caelii Rufi genere dicendi*. Lipsiae, Teubner, 1888.

CANDEL (Iulius). *De clausulis a Sedulio in eis libris qui inscribuntur Paschale opus adhibitis*. Tolosae, e typis societatis sancti Cypriani, 1904.

CASSANDER (Georgius). *Tabulae breves et expeditae in praeceptiones rhetoricae*. Parisiis, 1578.

CAUSERET (Charles). *Étude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron*. Paris, Hachette, 1886.

CAUSSINUS (Nicolaus). *De eloquentia sacra et humana libri XVI*. Parisiis, 1645.

CECI (Luigi). *Il ritmo delle orazioni di Cicerone. I. La prima Catilinaria*. Roma, Forgnani, 1905.

CESENA (Giannangelo de). *Opera analitica sopra le orazioni di M. T. Cicerone* (5^e éd., par Carlo Serra). Faenza, 1751-1755.

CHAMBALU (August). *Das Verhältniss der vierten Katilinarischen Rede zu den von Cicero in der Senatssitzung des 5. Dezember 63 wirklich gehaltenen Reden*. Progr. Neuwiold, 1888.

CHRIST (Wilhelm). *Metrik der Griechen und Römer* (2^e éd.). Leipzig, Teubner, 1879.

CICOTTI (Ettore). *Il processo di Verre*. Milano, edito a cura dell' autore, 1895.

CONSRUCH (Maximilianus). *De veterum περι ποιήματος doctrina*. Breslau, Koebner, 1890. (Breslauer philologische Abhandlungen, V, 5).

COOPER (Frederic Taber). *Word formation in the Roman sermo plebeius*. Boston, Ginn, 1895.

CORSSEN (W.). *Ueber Aussprache, Vocalismus und Betonung der lateinischen Sprache* (2 vol.). Leipzig, 1868-1870.

CROISSET (Alfred et Maurice). *Histoire de la littérature grecque*. Paris, Thorin et Fontemoing. I (2^e éd.), 1896; II, 1890; III (2^e éd.), 1898; IV (2^e éd.), 1900; V, 1899.

CURCIO (Gaetano). *Le opere retoriche di M. Tullio Cicerone*. Acireale, Tipografia dell' Etna, 1900.

CYGNE (Martinus du). *M. T. Ciceronis Orationum analysis rhetorica perpetua, adiecto indice oratorio locupletissimo*. Parisiis, 1704.

DEGENHART (Iosephus). *De auctoris Belli Hispaniensis elocutione et fide historica*. Wirceburgi, Stuber, 1877.

DITTMAR (Armin). *Studien zur lateinischen Moduslehre*. Leipzig, Teubner, 1897.

DOLETUS (Stephanus). *Dialogus de imitatione Ciceroniana adversus Desiderium Erasmus*. Lugduni, 1555.

DOLETUS (Stephanus). *Liber de imitatione Ciceroniana adversus Floridum Sabinum*. Lugduni, 1540.

DRÄGER (A.). *Historische Syntax der lateinischen Sprache* (2^e éd.). Leipzig, Teubner, 1878-1881.

DRERUP (Engelbert). *Untersuchungen zur älteren griechischen Prosalitteratur*. Leipzig, Teubner, 1902.

DRUMANN (W.). *Geschichte Roms in seinem Uebergange von der republicanischen zur monarchischen Verfassung* (6 vol.). Königsberg, Bornträger, 1854-1844.

DRUMANN (W.). *Id.* (2^e éd. par P. Gröbe). Berlin, Bornträger, I-III, 1899-1906.

EDON (Georges). *Écriture et prononciation du latin savant et du latin populaire*. Paris, Belin, 1882.

ERNST. *De genere dicendi et compositione rhetorica in prioribus Ciceronis orationibus.* Progr. Neu-Ruppin, 1885.

FAGUET (Victor). *De poetica M. Tullii Ciceronis facultate.* Pictaviis, Bernard, 1856.

FIEGL (J.). *M. Tullius Cicero quatenus ad Asianum dicendi genus accesserit.* Progr. Görz, 1870.

FONT (A.). *De Cicerone Graeca vocabula usurpante.* Lutetiae Parisiorum, Bouillon, 1894.

FORCELLINUS (Aegidius). *Totius Latinitatis Lexicon* (4 vol.). Patavii, 1771.

FORTI (Antonius). *Miles rhetoricus.* Messanae, 1685.

FREUND (Guill.). *Grand Dictionnaire de la langue latine*, trad. N. Theil (5 vol.). Paris, Didot, 1882-1885.

FRIEDLÄNDER (Lud.). *De non nullis locis Ciceronianis in quibus verba poetarum latent. Index lectionum.* Regimonti, 1860.

FRTZSCHUIS (F. V.). *De numeris orationis solutae.* Rostochii, Adler, 1875.

FROUDE (James Anthony). *Caesar. A Sketch* (2^e éd.). London, Green, 1886.

FÜSSLEIN (Karl). *Ueber Ciceros erste Rede gegen Catilina.* Progr. Merseburg, 1889.

GARRELON (Henri). *Étude sur le plaidoyer de Cicéron, Pro Roscio Comoedo.* Bordeaux, Cadoret, 1891.

GAUMITZ (Hermann). *De M. Aemili Scauri causa repetundarum et de Ciceronis pro Scauro oratione:* Leipsiger Studien zur klassischen Philologie, II, p. 249-290. Leipsig, Hirzel, 1879.

GEHARD (Ernestus). *De D. Junii Bruti genere dicendi.* Ienae, Nevenhahn, 1891.

GENTHE (Hermannus). *De proverbiiis a Cicerone adhibitis.* COMMENTATIONES PHILOGOGAE IN HONOREM TH. MOMMSENI. Berolini, Weidmann, 1877, p. 268-275.

GEORGES (K. E.). *Lexikon der lateinischen Wortformen.* Leipzig, Hahn, 1890.

GEORGES (Karl Ernst). *Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch* (7^e éd., 2 vol.). Leipzig, Hahn, 1879-1880.

GIUSSANI (Carlo). *Letteratura romana*. Milano, Valardi (sans date).

GOELZER (Henri). *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme*. Paris, Hachette, 1884.

GOELZER (Henricus). *Grammaticae in Sulpicium Severum observationes potissimum ad vulgarem latinum sermonem pertinentes*. Paris, Hachette, 1885.

GOELZER (Henri). *Nouveau Dictionnaire français-latin*. Paris, Garnier, 1904.

GOODELL (Thomas Dwight). *Chapters on Greek Metric*. New York, Scribner; London, Arnold, 1902.

GOUMY (Edouard). *Les Latins*. Paris, Hachette, 1892.

GRUMME (Albertus). *Ciceronis orationis Sestianae dispositio*. Gerae, Kanitz, 1885.

GUTTMANN (Carolus). *De earum quae vocantur Caesarianae orationum Tullianarum genere dicendi*. Gryphiswaldiae, Bruncken, 1883.

HAACKE (Anton). *De Ciceronis in orationibus facetiis*. Progr. Burg., 1886.

HAACKE [Anton]. *De dispositione orationum Ciceronis*. Progr. Burg., 1875.

HAGEN (Friedrich Wilhelm). *Uebungen in der Ciceronianschen Schreibart vorzüglich in Hinsicht auf Numerus und Periodenbau... nebst einer Abhandlung über Periodenbau und Numerus nach Cicero und Quintilian*. Erlangen, 1795.

HÄGGSTRÖM (F. W.). *De aliquot translationum Ciceronianarum generibus*. Upsaliae, formis reg. acad. typograph., 1861.

HAMMER (Severinus). *Contumeliae quae in Ciceronis invectivis et epistulis occurrunt, quatenus Plautinum redoleant sermonem*. Cracoviae, sumptibus Academiae Litterarum, 1905.

HATZ (Gottlieb). *Beiträge zur lateinischen Stylistik. Zur Hendiady in Ciceros Reden*. Schweinfurt, Reichardt, 1886.

HAUN (Christian Wilhelm). *Versuch einer Würdigung der Rede Cicero's für den Manilischen Gesetzworschlag*. Prog. Merseburg, 1827.

HAUSCHILD (Oscarus). *De sermonis proprietatibus quae in Philippicis Ciceronis orationibus inveniuntur* (Dissert. philol. Hal., VI, p. 255-305). Halle, Niemayer, 1886.

HAVET (Ernest). *Étude sur la rhétorique d'Aristote*. Paris, Delalain, 1866.

HAVET (Louis). *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*, rédigé par L. Duvau (4^e éd.). Paris, Delagrave, 1896.

HAVET (Louis). *La prose métrique de Symmaque et les origines métriques du cursus*. Paris, Bouillon, 1892.

HAVET (Louis). *Prose métrique*, article de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE, t. XXVII, p. 804-806. Paris, Société de la Grande Encyclopédie (sans date).

HAVET (Ludovicus). *Ad Ciceronianum de Sophocle testimonium*. Ex libro gratulatorio in honorem Herwerdeni seorsum expressum. Trajecti ad Rhenum, Kemink, 1902.

HEIDEMANN (Adolphus). *De Ciceronis in epistulis verborum ellipsis usu*. Berolini, Zahn, 1893.

HEINICKE (Gulielmus). *De Ciceronis doctrina quae pertinet ad materiam artis rhetoricae et ad inventionem*. Regimonti, Hartung, 1891.

HELLMUTH (Hermannus). *Ueber die Sprache der Epistolographen S. Sulpicius Galba und L. Cornelius Balbus*. Progr. Würzburg, 1888.

HELLMUTH (Hermann). *De sermonis proprietatibus quae in prioribus Ciceronis orationibus inveniuntur*. Erlangae, Deichert, 1877.

HENRY (Victor). *Antinomies linguistiques*. Paris, Alcan, 1896.

HENRY (Victor). *Précis de grammaire comparée du grec et du latin* (5^e éd.). Paris, Hachette, 1894.

HERMANN (Godofredus). *Opuscula* (7 vol.). Lipsiae, Fleischer, 1827-1859.

HERWIG (Christian). *Das Wortspiel in Ciceros Reden*. Progr. Attendorn, 1889.

HISTORISCHE GRAMMATIK DER LATEINISCHEN SPRACHE VON Blase, Dittmar, Golling, Landgraf. etc. Leipzig, Teubner, I, 1894-1895; III, 1, 1905.

HOFACKER (Carolus). *De clausulis C. Caecili Plini Secundi*. Bonnæ, typis Georgi, 1905.

HOLTZE (Fr. Gulielmus). *Syntaxis priscorum scriptorum Latinorum usque ad Terentium*. Lipsiae, Holtze (2 vol.), 1861-1862.

HOPPE (F [erdinand]). *Zu den Fragmenten und der Sprache Ciceros*. Gumbinnen, Sterzel, 1875.

HÜBNER (Theophilus). *De Ciceronis oratione pro Q. Roscio Comoedo quaestiones rhetoricae*. Regimonti, Hartung, 1906.

HUMANN (Karl) und PUCHSTEIN (Otto). *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*. Berlin, Reimer, 1890.

JEBB (R. C.). *The Attic Orators from Antiphon to Isaeus* (2 vol.). London, Macmillan, 1881-1882.

JOHNSON (C. W. L.). *The motion of the voice in connection with accent and accentual arsis and thesis*. STUDIES IN HONOR OF BASIL L. GILDERSLEEVE. Baltimore, Hopkins, 1902, p. 57-76.

JONAS (R.). *Ueber den Gebrauch der verba frequentativa und intensiva in Ciceros Briefen*. Festschrift... L. Friedländer dargebracht. Leipzig, Hirzel, 1895, p. 149-162.

JONGE (Ed. de). *Les clausules métriques dans saint Cyprien*. Louvain, Peeters; Paris, Fontemoing, 1905 (Université de Louvain, recueil de travaux, 14^e fascicule).

JORDAN (Hermann). *Rhythmische Prosa in der altchristlichen lateinischen Literatur*. Leipzig, Weicher, 1905.

JULLIEN (E.). *Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome*. Paris, Leroux, 1885.

JULLIEN (M. E.). *Étude historique sur le plaidoyer de Cicéron pour Balbus*. Lyon, association typographique, 1881.

KAIBEL (G.). *Stil und Text der Πολιτεία Ἀθηναίων*. Berlin Weidmann, 1895.

KAWCZINSKI (Maximilien). *Essai comparatif sur l'histoire des rythmes*. Paris, Bouillon, 1889.

KERTELHEIM (J.). *Ueber Gräcismen in Ciceros Reden*. Progr. Hamburg, 1894.

KIRCHHOFF (Alfredus). *De Apulei clausularum compositione et arte*. Lipsiae, Teubner, 1902.

KÖHLER (Albrecht). *Ueber die Sprache der Briefe des P. Cornelius Spinther*. Nürnberg, Walz, 1890.

KÖHLER (Albrechtus). *De auctorum belli Africani et belli Hispaniensis latinitate*. Erlangae, Deichert, 1877.

KOZIOL (Heinrich). *Der Stil des L. Apuleius*, Wien, Gerold, 1872.

KREBS (J. Ph.). *Antibarbarus der lateinischen Sprache* (7^e éd., par J. H. Schmalz). Basel, Schwabe (en cours de publication). — *Id.* (6^e éd., 2 vol.), 1886-1888.

KRETSCHMANN (H.). *De latinitate L. Apulci Madaurensis. Regimonti*, Schubert, 1865.

KRIEBEL (W.). *Der Periodenbau bei Cicero und Livius*. Prenzlau, Miech, 1873.

KUBIK (Joseph). *De M. Tulli Ciceronis poetarum Latinorum studiis*. (Diss. philol. Vindob. I, p. 237-541). Lipsiae, Freytag; Praga, Tempsky, 1887.

KÜHNER (Raphael). *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache* (3^e éd. par Blass et Gerth, 4 vol.). Hannover, Hahn, 1890-1904.

KÜHNER (Raphael). *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache* (2 vol.). Hannover, Hahn, 1877-1879.

KUNZ (Franz). *Inhalt und Gliederung ciceronischer Reden*. Progr. Wiener-Neustadt, 1902.

LAHMEYER (Ludwig). *Studien zur lateinischen Grammatik*. I, *Die Alliteration in Ciceros Pompeiana*. Progr. Rossleben, 1891.

LANDGRAF (Gustavus). *De Ciceronis elocutione in orationibus pro P. Quinctio et pro Sex. Roscio Amerino conspicua*. Wirceburgi, Stuber, 1878.

LANTOINE (H.). *De Cicerone contra Atticos disputante*. Paris, Thorin, 1874.

LEBRETON (Iulius). *Caesariana syntaxis quatenus a Ciceroniana differat*. Paris, Hachette, 1901.

LEBRETON (Jules). *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*. Paris, Hachette, 1901.

LEHMANN (C. A.). *Questiones Tullianae*. Praga, Tempsky; Lipsiae, Freytag, 1886.

LE JAY (Gab. Franc.). *Bibliotheca Rhetorum* (2 vol.). Paris, 1725.

LEO (Fridericus). *Miscella Ciceroniana. Index Scholarum*. Göttingae, Dieterich, 1827.

LEO (Friedrich). *Die römische Literatur des Altertums*. DIE KULTUR DER GEGENWART, I, 8. Leipzig, Teubner, 1905, p. 313-371.

LEO (Friedrich). *Plautinische Forschungen*. Berlin, Weidmann, 1895.

LEWIS (Charlton T.) and SHORT (Charles). *A latin Dictionary*. Oxford, Clarendon Press, 1880.

LINCK (Georgius Heinrichus). *Dissertatio de oratione concinna*. Altorfii Noricorum, 1709.

LINCKE (Ernst). *Zur Beweisführung Ciceros in der Rede für Sextus Roscius aus Ameria*. COMMENTATIONES FLECKEISENIANAЕ. Lipsiae, Teubner, 1870, p. 197-198.

LINDERBAUER (Benno). *De verborum mutuatorum et peregrinorum apud Ciceronem usu et compensatione*. Progr. Metten, I, 1892; II, 1893.

LINDSAY (W. M.). *The Latin Language, An historical account of latin sounds, stems and flexions*. Oxford, Clarendon Press, 1894.

LINSKOG (Ericus). *In tropos scriptorum Latinorum studia*. Upsaliae, Almqvist, 1905.

LOCHMÜLLER (Johannes). *Quaestiones grammaticae in Ciceronis libros oratorios*. Prog. Landshut, 1901-1902.

LUDWIG (Ernestus). *De Petronii sermone plebejo*. Marburgi, Koch, 1869.

LUTZ (Paulus). *Quaestiones criticae in Ciceronis orationes Philippicas*. Schlettstadt, Rugraff, 1905.

MADVIG (I. R.). *Grammaire latine*, trad. N. Theil (4^e éd.). Paris, Didot, 1885.

MADVIG (Jo. Nicolaus). *Opuscula Academica*. Hauniae, libraria Gyldendaliana, 1887.

MASQUERAY (P.). *Traité de métrique grecque*. Paris, Klincksieck, 1899.

MAY (J.). *Der rednerische Rhythmus mit besonderer Beziehung auf Ciceros « Orator »*. Prog. Durlach, 1899.

MAY (J.). *Rhythmische Analyse der Rede Ciceros pro S. Roscio Amerino*. Leipzig, Fock, 1905.

MEILLET (A.). *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. Paris, Hachette, 1905.

- MEISSNER (Carl.). *De translationibus Ciceronianis*. Progr. Bernburg, 1869.
- MERGUET (H.). *Handlexikon zu Cicero*, Leipzig, Weicher, 1905.
- MERGUET (H.). *Lexikon zu den Reden des Cicero* (4 vol.). Iena, Duftt, 1877-1884.
- MERGUET (H.). *Lexikon zu den philosophischen Schriften Cicero's* (3 vol.). Iena, Fischer, 1887-1894.
- MÉRIMÉE (Prosper). *Études d'histoire romaine* (2 vol.). Paris, Magen, 1844.
- MESNIL (DU). *Ueber die rhetorischen Kunstformen : Komma, Kolon, Periode. Zum zweihundertjährigen Jubiläum des Königlichen Friedrichs-Gymnasiums zu Frankfurt a. Oder.* Frankfurt a. O., Trowitzsch, 1894, p. 52-121.
- MEUSBURGER (H.). *Quatenus Cicero in oratione pro Milone observaverit praecepta rhetorica*. Progr. Ried., 1882.
- MEUSBURGER (J.). *Quatenus Cicero in oratione de Imperio Cn. Pompei observaverit praecepta rhetorica*. Progr. Ried., 1892.
- MEYER (Paul). *De Ciceronis in epistolis ad Atticum sermone*. Progr. Bayreuth, 1887.
- MEYER (Wilhelm). *Gesammelte Abhandlungen zur mittellateinischen Rhythmik* (2 vol.). Berlin, Weidmann, 1905.
- MILLER (C. W. E.). *The relation of the rhythm of poetry to that of the spoken Language*. STUDIES IN HONOR OF BASIL L. GILDERSLEEVE. Baltimore, Hopkins, 1902, p. 497-511.
- MISPOULET (J.-B.). *La vie parlementaire à Rome sous la république*. Paris, Fontemoing, 1899.
- MOLL (Ed.). *Ciceros Aratea, Eine Studie...* Progr. Schlettstadt, 1891.
- MOMMSEN (Théodore). *Histoire romaine*, (nouvelle éd. traduite par de Guerle, 7 vol.). Paris, Marpon et Flammarion, 1882.
- MOMMSEN (Théodore), MARQUARDT (Joachim) et KRÜGER (Paul). *Manuel des antiquités romaines* (trad. fr. 16 vol.). Paris, Thorin et Fontemoing, 1888-1896.
- MÜLLER (Ernestus). *De numero Ciceroniano*. Berlin, Fromholtz, 1886.
- MÜLLER (Gustavus). *De linguae Latinae diminutivis*. Lipsiae, Teubner, 1865.

MÜLLER (Lucianus). *De re metrica poetarum Latinorum praeter Plautum et Terentium libri septem* (2^e éd.). Petropoli et Lipsiae, Ricker, 1894.

MURETUS (Marcus Antonius). *Opera omnia, cum brevi annotatione D. Ruhnkenii* (4 vol.). Lugduni Batavorum, 1789.

NÄGELSBACH (Karl Friedrich von). *Latéinische Stilistik*, 9^e Aufl. von Iw. Müller. Nürnberg, Geiger, 1905.

NAVARE (Octave). *Essai sur la rhétorique grecque avânt Aristote*. Paris, Hachette, 1900.

NETTLESHIP (Henry). *Contributions to latin Lexicography*. Oxford, Clarendon Press, 1889.

NETTLESHIP (Henry). *Lectures and Essays*. Oxford, Clarendon Press, 1885.

NETZKER (Hermannus). *Hermagoras, Cornificius, Cicero quid docuerint de « statibus »*. Kiliae, Mohr, 1879.

NEUE (Friedrich). *Formenlehre der lateinischen Sprache* (5^e éd. par C. Wagener, 4 vol.). Berlin, Calvary, 1892-1905.

NOLHAC (Pierre de). *La bibliothèque de Fulvio Orsini* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 74^e fascicule). Paris, Vieweg, 1887.

NORDEN (Eduard). *De Minucii Felicis aetate et genere dicendi*. Greisswald, Kunike, 1897.

NORDEN (Eduard). *Die antike Kunstprosa vom VI Jahrhundert v. Chr. bis in die Zeit der Renaissance*. Leipzig, Teubner, 1898.

NOTTOLA (Umberto). *La similitudine in Cicerone*. Aosta, Mensio, 1896.

OTTO (A.). *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*. Leipzig, Teubner, 1890.

PASCAL (Carlo). *Dizionario dell' uso ciceroniano*. Torino, Loescher, 1899.

PASCAL (Carlo). *Studi sugli scrittori latini*. Torino, Loescher, 1900.

PERIONIVS (Joachim). *Pro Ciceronis oratore contra Petrum Ramum oratio*. Lutetiae, 1547.

PICHON (René). *Histoire de la littérature latine* (2^e éd.). Paris, Hachette, 1898.

PICHON (René). *Lactance*. Paris, Hachette, 1901.

PLESSIS (F.). *Traité de métrique grecque et latine*. Paris, Klincksieck, 1899.

POIRET (Jules). *Essai sur l'éloquence judiciaire à Rome pendant la république*. Paris, Thorin, 1887.

PREVITERA (Leonardo). *Il metodo statistico nelle nuove ricerche della prosa metrica*. Giarre, Macherione, 1903.

PREVITERA (Leonardus). *De numero sive clausula, sive structura, sive cursu*. Syracusis, Tamburo, 1899.

RAMUS (Petrus). *Brutinae quaestiones in Oratorem Ciceronis*. Parisiis, 1552.

RAPICIUS (Jovita). *De numero oratorio libri V*. Venetiis, 1753.

REBLING (O.). *Versuch einer Charakteristik der römischen Umgangssprache*. Kiel, Lipsius, 1883.

REIN (Carl). *Ueber Ciceros Briefstil*. Progr. Chemnitz, 1895.

REISIG (Karl). *Vorlesungen...*, mit den Anmerkungen von F. Haase. Neu bearbeitet von Hagen, Heerdegen, Schmalz, Landgraf (3 vol. et tables). Berlin, Calvary, 1888-1890.

RHODIUS (A.). *De syntaxi Planciana*. Progr. Bautzen, 1894.

RHODIUS (August.). *De L. Munati Planci sermone*. Progr. Bautzen, 1896.

RIEMANN (Othon). *Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live* (2^e éd.). Paris, Thorin, 1885.

RIEMANN (Othon), *Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique* (4^e éd. par P. Lejay). Paris, Klincksieck, 1900.

RIEMANN (Othon) et GOELZER (Henri). *Grammaire comparée du grec et du latin* (2 vol.). Paris, Colin, 1897-1901.

ROBY (Henry J.). *A grammar of the latin Language from Plautus to Suetonius* (2 vol., 4^e éd.). London, Macmillan, 1895.

ROENSCH (Hermann). *Itala und Vulgata* (2^e éd.). Marburg Elwert, 1875.

ROHDE (Franciscus). *Cicero quae de inventione praecepit quatenus secutus sit in orationibus generis iudicialis*. Regimonti, Hartung, 1905.

ROSENBERG (Emil). *Studien zur Rede Ciceros für Murena*, Progr. Hirschberg, 1902.

SABBADINI (Remigio). *La scuola e gli studi di Guarino Guarini*. Catania, Galati, 1896.

SABBADINI (Remigio). *Storia del ciceronianismo*. Torino, Loescher, 1886.

SANDER (Julius). *Bemerkungen zu den Cicero-Briefen*. Progr. Wittenberg, 1901.

SCHANZ (Martin). *Geschichte der römischen Litteratur* (HANDBUCH d'Iw. Müller, VIII). München, Beck, I (2^e éd.), 1898; II, 1 (2^e éd.), 1899; II, 2 (2^e éd.), 1901; III (2^e éd.), 1905; IV, 1 (1^{re} éd.), 1904.

SCHAUM (L.). *De consecratione domus Ciceronianae*. Progr. Mainz, 1889.

SHELLERUS (Jo. Gerh.). *Observationes in priscos scriptores quosdam*. Lipsiae, 1785.

SHELLERUS (Jo. Gerh.). *Praecepta stili bene Latini in primis Ciceroniani*. Lipsiae, 1779.

SCHLITTENBAUER (Sebastian). *Die Tendenz von Ciceros Orator*. Leipzig, Teubner, 1905.

SCHMALZ (J. H.). *Ueber den Sprachgebrauch des Asinius Pollio* (2^e éd.). München, Beck, 1890.

SCHMALZ (J. H.) und STOLZ (Friedrich). *Lateinische Grammatik* (HANDBUCH d'Iw. Müller, II, 2 (5^e éd.). München, Beck, 1900. (*Laut und Formenlehre* von Stolz, *Syntax und Stylistik* von Schmalz).

SCHMID (Wilhelm). *Ueber den kulturgeschichtlichen Zusammenhang und die Bedeutung der griechischen Renaissance in der Römerzeit*. Leipzig, Weicher, 1898.

SCHMIDT (A.). *Zur Lehre vom oratorischen Numerus*. Progr. Mannheim, 1858.

SCHMIDT (Otto Eduard). *Der Briefwechsel des M. Tullius Cicero von seinem Prokonsulat in Cilicien bis zu Caesars Ermordung*. Leipzig, Teubner, 1895.

SCHMILINSKY (Gustavus). *De proprietate sermonis Plautini usu linguarum Romanicarum illustrato*. Halis Saxonum, formis orphanotrophei, 1866.

SCHNEIDEWIN (Max). *Disponierende Uebersicht der ciceronischen Miloniana und Sestiana*. Hameln, Brecht, 1884.

SCHNEIDEWIN (Max). *Die antike Humanität*. Berlin, Weidmann, 1897.

SCHOLLMAYER (Ernestus). *Quid Cicero de poetis Romanorum iudicaverit*. Halis Saxonum, Hendel, 1884.

SCHUCH (Christ. Theophile). *De poesis Latinae rhythmis*. Donauchingae, Schmidt, 1851.

SCHUCHARDT (Hugo). *Der Vokalismus des Vulgärlateins* (5 vol. in-8°). Leipzig, Teubner, 1866-1868.

SCHWABEUS (Ludovicus). *De diminutivis Graecis et Latinis*. Giessae, Keller, 1859.

SCIOPPIUS (Gaspar). *De arte critica*. Amstelodami, 1762.

SITTL (Karl). *Die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache*. Erlangen, Deichert, 1882.

SKUTSCH (Franz). *Die lateinische Sprache* (DIE KULTUR DER GEGENWART, I). Leipzig, Teubner, 1905, p. 412-451.

SOAREZ (Cyprianus). *De Arte rhetorica libri tres*. Parisiis, 1584.

STANGE (C.). *De Arnobii ratione*. Progr. Saargemünd, 1895.

STEINTHAL (H.). *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und den Römern* (2^e éd.). Berlin, Dümmler, 1890-1891.

STERNKOPF (Wilhelm). *Gedankengang und Gliederung der Divinatio in Q. Caecilius*. Progr. Dortmund, 1905.

STINNER (Augustus). *De eo quo Cicero in epistolis usus est sermone*. Oppeln, Franck, 1879.

STREBAEUS (Jacobus Lodoicus). *De electione et oratoria collocatione verborum libri duo*. Lugduni, 1541.

STRAUB (Joannes). *De tropis et figuris quae inveniuntur in orationibus Demosthenis et Ciceronis*. Progr. Aschaffenburg, 1885.

STRENGE (Julius). *Das komische Moment in Ciceros Rede Pro Murena*. Progr. Parchim, 1896.

STURM (Johannes). *De periodis libellus* (1550). Ienae, 1727.

TEUFFEL (W. S.). *Geschichte der römischen Literatur* (5^e éd. par L. Schwabe). Leipzig, Teubner, 1890.

THESAURUS LINGUAE LATINAE. Lipsiae, Teubner (en cours de publication depuis 1900).

THIELMANN (Philippus). *De sermonis proprietatibus quae leguntur apud Cornificium et in primis Ciceronis libris*. Argentorati, Trübner, 1879.

THOMAS (Emile). *Pétrone*. Paris, Fontemoing, 1902.

TSCHERNAJEW (Paulus). *Terentiana; de Ciceronis studiis Terentianis*. Casani, typis Antonianis, 1897-1898.

URI (Isaac). *Quatenus apud Sallustium sermonis Latini plocbeji aut cotidiani vestigia appareant*. Paris, Hachette, 1885.

VENDRYES (J.). *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*. Paris, Klincksieck, 1902.

VOLKMANN (Richard). *Die Rhetorik der Griechen und Römer in systematischer Uebersicht dargestellt*. Leipzig, Teubner, 1885.

VOLKMANN (Richard). *Rhetorik* (HANDBUCH d'Iw. Müller, II, 5), (5^e éd. par C. Hammer). München, Beck, 1901.

VOSSIUS (Gerhardus Joannes). *Commentariorum rhetoricorum libri VI* (5^e éd.). Marburgi, 1781.

WALDE (Alois). *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg, Winter, 1906.

WEIL (Henri). *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes* (3^e éd.). Paris, Vieweg, 1879.

WEISE (F. O.). *Die griechischen Wörter im Latein*. Leipzig, Hirzel, 1882.

WEISE (Oscar). *Les caractères de la langue latine* (Trad. F. Antoine). Paris, Klincksieck, 1896.

WEISSENFELS (O.). *Cicero als Schulschriftsteller*. Leipzig, Teubner, 1892.

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF (Ulrich von). *Die griechische Literatur des Allertums*. DIE KULTUR DER GEGENWART, I, 8. Leipzig, Teubner, 1905, p. 1-256.

WOLFF (Iulius). *De clausulis Ciceronianis*. Leipzig, Teubner, 1901.

WÖLFFLIN (Ed.). *Zur Allitteration*. MÉLANGES BOISSIER. Paris, Fontemoing, 1903, p. 461-464.

WÖLFFLIN (Eduard). *Lateinische und romanische Comparison*. Erlangen, Deichert, 1879.

WOPKENS (Thomas). *Lectionum Tullianarum libri tres*. Amstelodami, 1750.

WÜST (Georgius). *De clausula rhetorica quae praecepit Cicero quatenus in orationibus secutus sit*. Argentorati, Trübner, 1881.

ZIEGELER (E.). *Zwölf Reden Ciceros disponiert* (2^e éd.). Bremen, Winter, 1904.

ZIELINSKI (Th.). *Cicero im Wandel der Jahrhunderte*. Leipzig, Teubner, 1897.

ZIELINSKI (Th.). *Das Ausleben des Clauselgesetzes in der römischen Kunstprosa* (I, Die Panegyriker; II, Cyprian). Leipzig, Weicher, 1906.

ZIELINSKI (Th.). *Das Clauselgesetz in Ciceros Reden*. Leipzig, Weicher, 1904.

ZIELINSKI (Th.). *Die Cicerokarikatur im Altertum. Festschrift zum 25jährigen Stiftungsfest des historisch-philologischen Vereines der Universität München*. München, Lindauer, 1905. p. 14-20.

ÉDITIONS DES AUTEURS ANCIENS, AUTRES QUE CICÉRON

J'indique seulement ici : 1° les éditions dont je me suis servi pour les auteurs que j'ai eu l'occasion de citer; 2° les éditions (et une traduction) dont j'ai cité l'introduction ou le commentaire.

Auteurs grecs.

Le discours d'Isocrate sur lui-même, traduit par A. Cartelier, avec introduction par Ernest Havet. Paris, Imprimerie impériale, 1862.

Aristotelis Opera omnia (5 vol.). Parisiis, Didot, 1862-1874.

The Rhetoric of Aristotle, with a commentary by E. M. Cope, revised and edited by J. E. Sandys (5 vol.). Cambridge, University Press, 1877.

Rhetores Graeci. Ex recognitione L. Spengel. Lipsiae, Teubner, I (2^e éd. par C. Hammer), 1894; II-III, 1854-1856

— Edidit, suis aliorumque annotationibus instruxit C. Walz (9 vol). Stuttgartiae et Tubingae, Cotta, 1832-1856.

Cassii Dionis Historiarum Romanarum quae supersunt. Edidit M. P. Boissevain. Berolini, Weidmann, 1885-1901.

Plutarque. Vie de Cicéron, texte grec, revu sur le manuscrit de Madrid, accompagné d'une notice sur Plutarque et sur les sources de la vie de Cicéron... par Ch. Graux. Paris, Hachette, 1889.

Orientis Graeci inscriptiones selectae. Edidit W. Dittenberger. I. Leipzig, Hirgel, 1905.

Auteurs latins.

Fragmenta poetarum Romanorum. Collegit atque emendavit Ae. Baehrens. Lipsiae, Teubner, 1886.

Scenicae Romanorum poesis fragmenta. Recognovit O. Ribbeck (5^e éd.). Leipzig, Teubner. I, Tragicorum fragmenta, 1897; II, Comicoorum fragmenta, 1898.

T. Macci Plauti Comoediae. Recensuit F. Ritschelius. Lipsiae, Teubner, 1871-1894.

Ennianae poesis reliquiae. Iteratis curis recensuit Iohannes Vahlen. Lipsiae, Teubner, 1905.

Q. Ennio. I frammenti degli Annali, editi ed illustrati da L. Valmaggi. Torino, Loescher, 1900.

Théâtre latin. Extraits des comiques... avec une introduction et un commentaire, par Philippe Fabia. Paris, Colin, 1896.

Théâtre latin. Extraits... publiés avec... des remarques sur la versification et sur la langue de Plaute et de Térence, par Georges Ramain. Paris, Hachette, 1897.

T. Maccius Plautus. Pseudolus, erklärt von A. V. F. Lorenz. Berlin, Weidmann, 1876.

The Captivi of Plautus, edited with introduction... and commentary by W. M. Lindsay. London, Methuen, 1900.

P. Terenti Comoediae. Edidit et apparatu critico instruxit F. Umpfenbach. Berolini, Weidmann, 1870.

Oratorum Romanorum fragmenta. Collegit atque illustravit H. Meyerus. Editio Parisina auctior et emendatior curis Friderici Dübner. Parisiis, Bourgeois-Mage, 1857.

C. Lucili Carminum reliquiae. Recensuit, enarravit F. Marx (2 vol.). Lipsiae, Teubner, 1904-1905.

Incerti auctoris de ratione dicendi ad C. Herennium libri IV, Edidit F. Marx. Lipsiae, Teubner, 1894.

Cornifici Rhetoricorum ad C. Herennium libri IIII. Recensuit et interpretatus est C. L. Kayser. Lipsiae, Teubner, 1854.

Calvus. Édition complète des fragments et des témoignages, par F. Plessis, avec un essai sur la polémique de Cicéron et des Attiques, par J. Poirot. Paris, Klincksieck, 1896.

Lettres de Caelius... avec un commentaire...; par F. Antoine. Paris, Colin, 1894.

M. T. Varronis De lingua Latina libri. Emendavit... L. Spengel. Berolini, Weidmann, 1885.

Poetae Latini minores. Recensuit et emendavit Ae. Baehrens (5 vol.). Lipsiae, Teubner, 1879-1885.

C. Sallustii Crispi Catilina, Jugurtha, ex historiis orationes et epistolae. Edidit A. Eussner. Leipzig, Teubner, 1900.

P. Vergilius Maro. Aeneis Buch VI, erklärt von E. Norden. Leipzig, Teubner, 1903.

Horace. Édition classique, par F. Plessis et P. Lejay. Paris, Hachette, 1905.

Ovide. Morceaux choisis des Métamorphoses, par P. Lejay. Paris, Colin, 1894.

Q. Asconii Pediani Orationum Ciceronis quinque enaratio. Recensuerunt A. Kiessling et R. Schöll. Berolini, Weidmann, 1875.

Annaei Senecae Oratorum et rhetorum sententiae divisiones colores. Recognovit A. Kiessling. Lipsiae, Teubner, 1879.
— Traduction nouvelle. Texte revu par H. Bornecque. 2 vol. Paris, Garnier (sans date).

Columella (Scriptorum rei rusticae, tomus II). Lipsiae, 1794.
— Recensuit V. Lundström, Upsalae, Lundequist; Lipsiae, Harrassowitz, 1897.

L. Annaei Senecae ad Lucilium Epistularum moralium quae supersunt. Edidit O. Hense. Lipsiae, Teubner, 1898.

M. Fabii Quintiliani Institutionis oratoriae libri duodecim. Recensuit E. Bonnell (2 vol.). Lipsiae, Teubner, 1884-1889.

— Cum integris commentariis Georgii Ludovici *Spalding*, quibus novas lectiones et notas adiecit J.-J. Dussault. 7 vol. Parisiis, Lemaire, 1821-1825.

Tacite. Dialogue des Orateurs, publié (avec introduction et commentaire), par H. Gœlzer. Paris, Hachette, 1887.

C. Cornelii Taciti Dialogus de Oratoribus, edited with prolegomena, critical apparatus... and notes by A. Gudemann. Boston, Ginn, 1894.

C. Plini Caecili Secundi Epistularum libri... Panegyricus. Recognovit C. F. W. Müller. Lipsiae, Teubner, 1905.

C. Suetonii Tranquilli quae supersunt. Recensuit C. L. Roth. Leipzig, Teubner, 1875.

A. Gellii Noctium Atticarum libri XX, post M. Hertz edidit C. Hosius (2 vol.). Leipzig, Teubner, 1905.

M. Cornelii Frontonis et M. Aurelii imperatoris epistulae. Recensuit S. A. Naber. Leipzig, Teubner, 1867.

L. Caeli Firmiani Lactanti opera omnia (Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum, XIX, XXVII). Vindobonae, Tempsky, 1890, 1893-1897.

Nonii Marcelli De Conpendiosa doctrina libros XX Onionianis copiis usus edidit W. M. Lindsay (3 vol.). Lipsiae, Teubner, 1903.

Macrobius. F. Eyssenhardt iterum recognovit. Lipsiae, Teubner, 1893.

Rhetores Latini minores. Emendabat C. Halm. Lipsiae, Teubner, 1863.

Grammatici Latini. Ex recensione H. Keilii (7 vol. et suppl.). Lipsiae, Teubner, 1857-1880.

Patrologiae Cursus Completus. Series prima in qua prodeunt Patres, Doctores, Scriptoresque Ecclesiae Latinae... accurante J. Migne. Parisiis, Excudebat Migne, 1844-1864.

ÉDITIONS DE CICÉRON

Je mentionne, ici, seulement les éditions dont je me suis servi le plus souvent.

Éditions complètes.

M. Tullii Ciceronis Scripta quae manserunt omnia. Recognovit C. F. W. Müller (10 vol.; les volumes I et II contenant les ouvrages de rhétorique sont de G. Friedrich). Leipzig, Teubner, 1895-1901¹.

M. Tullii Ciceronis opera quae supersunt omnia, ex recensione Io. Casp. Orellii. Opus morte Orellii interruptum continuaverunt J.-G. Baiterus et Car. Halmius. Turici, Orelli.

— I-IV (texte de Cicéron; 2^e éd.), 1845-1861; V-VIII (Scolia², Onomasticon, Indices, etc., 1^{re} éd.), 1855-1857.

Œuvres complètes de Cicéron (Texte, traduction, introductions et notes), revues par M. Charpentier, etc.; Paris, Garnier, 1866-1874.

Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis. Oxford, Clarendon Press. — Ciceronis orationes. Recognovit C. Clark. — Rhetorica. Recognovit A. S. Wilkins. — Epistulae. Recognovit L. C. Purser (en cours de publication. — Les ouvrages philosophiques seront publiés par M. Reid).

Éditions partielles.

Discours.

M. Tullii Ciceronis Orationes, with a commentary by G. Long (4 vol.). London, Wittaker, 1851-1858.

1. A moins d'indication contraire, je cite le texte de Cicéron, d'après cette édition.

2. Les scholiastes sont cités d'après cette édition (Tome V, 2^e partie), sauf Asconius qui est cité d'après le texte de Kiessling-Schöll.

Marcus Tullius Cicero's sämtliche Reden, kritisch berichtigt und erläutert von R. Klotz (5 vol.). Leipzig, Barth, 1855-1859.

Ciceros Ausgewählte Reden, erklärt von K. Halm. Berlin, Weidmann.

I. (*Pro S. Roscio Amerino, De Imperio Cn. Pompei*), (11^e éd., par J. Laubmann), 1896.

II. (*Divinatio in Caecilium. De Signis. De Supplicis*), (10^e éd., par J. Laubmann), 1900.

III. (*In Catilinam. Pro Archia*), (14^e éd., par J. Laubmann), 1900.

IV. (*Pro Sestio*), (6^e éd., par J. Laubmann), 1886.

V. (*Pro Milone. Pro Ligario. Pro rege Deiotaro*), (10^e éd., par J. Laubmann), 1899.

VI. (*Philippicae I et II*), (7^e éd., par J. Laubmann), 1887.

VII. (*Pro Murena, Pro Sulla*), (5^e éd., par J. Laubmann), 1895.

Pro S. Roscio Amerino, herausgegeben und erklärt von G. Landgraf. Erlangen, Deichert, 1882-1884.

Verrinarum libri septem. Recensuit et explicavit C. T. Zumptius. Berolini, Dümmler, 1851.

Verrines. Divinatio in Q. Caecilium, De Signis, De Supplicis, avec un commentaire et une introduction, par E. Thomas. Paris, Hachette, 1894.

Divinatio in Caecilium, herausgegeben von F. Richter (2^e éd., par Eberhard). Leipzig, Teubner, 1884.

De Signis, avec une introduction et un commentaire par H. Bornecque. Paris, Colin, 1896.

— herausgegeben von F. Richter (2^e éd. par Eberhard). Leipzig, Teubner, 1879.

De Supplicis, avec une introduction et un commentaire par P. Monet, Paris, Colin, 1897.

— herausgegeben von F. Richter (3^e éd. par Eberhard). Leipzig, Teubner, 1886.

De Imperio Cn. Pompei, erklärt von F. Richter (5^e éd. par Eberhard). Leipzig, Teubner, 1900.

Pro Cluentio, with explanatory and critical notes by W. Y. Faussett (3^e éd.). London, Longmans, 1897.

De Lege agraria orationes tres. Recensuit et explicavit A. W. Zumptius. Berolini, Dümmler, 1861.

Pro C. Rabirio [perduellionis reo], with notes, introduction and appendices, by W.-E. Heitland. Cambridge, University Press, 1882.

In Catilinam, orationes quatuor, avec une introduction et un commentaire par F. Antoine. Paris, Colin, 1897.

— herausgegeben von F. Richter (6^e éd. par Eberhard). Leipzig, Teubner, 1897.

Pro Murena. Revu et annoté par A. d'Alès. Tours, Mame, 1895.

— recensuit et explicavit A.-W. Zumptius. Berolini, Dümmler, 1859.

— herausgegeben von H.-A. Koch (2^e éd. par G. Landgraf). Leipzig, Teubner, 1885.

Pro Sulla, herausgegeben von F. Richter (2^e éd. par G. Landgraf). Leipzig, Teubner, 1885.

— edited by J.-S. Reid. Cambridge, University Press, 1902.

Pro Archia, avec une nouvelle collation du Gemblacensis, un commentaire et une introduction par E. Thomas. Paris, Hachette, 1883.

— (édition classique), par E. Thomas, (7^e tirage). Paris, Hachette, 1900.

— annoté et précédé d'une introduction par H. de la Ville de Mirmont. Paris, Colin, 1895.

— erklärt von F. Richter und A. Eberhard (4^e éd. par H. Nohl). Leipzig, Teubner, 1893.

— Recensuit R. Stürenburg. Lipsiae, Baumgärtner, 1852.

Pro Flacco, erklärt von A. du Mesnil. Leipzig, Teubner, 1885.

Post reditum in senatu. Ad Quirites post reditum. Pro Domo. De Haruspicum responsis. Recognovit, animadversiones adiecit F. A. Wolfius. Berolini, Lagarde, 1801.

Oratio post reditum in senatu. Recensuit, prolegomenis instruxit H. Wagner. Lipsiae, Dyck [1857].

— Cum notis Marklandi Gesneri ..., etc., edidit J. A. Savelius. Coloniae ad Rhenum, Schmitz, 1850.

Pro Sestio, herausgegeben von H. A. Koch (2^e éd. par A. Eberhard). Leipzig, Teubner, 1877.

— with introduction and notes by H. A. Holden (5^e éd.). London, Macmillan, 1889.

In Valinium testem interrogatio. Superiorum interpretum commentariis, suisque adnotationibus explanavit C. Halm. Lipsiae, Köhler, 1845.

Pro Balbo, edited by J. S. Reid. Cambridge, University Press, 1890.

Pro Plancio, erklärt von E. Köpke (3^e éd. par G. Landgraf) Leipzig, Teubner, 1888.

— with introduction and notes by H. W. Auden. London, Macmillan, 1897.

Pro Milone, annoté et précédé d'une introduction par J. Marthé. Paris, Colin, 1896.

— with introduction and commentary by A. C. Clark. Oxford, Clarendon Press, 1895.

Pro Marcello. Pro Ligario. Pro rege Deiotaro, with introduction and notes by W. Y. Faussett. Oxford, Clarendon Press, 1895.

— herausgegeben von F. Richter (3^e éd. par A. Eberhard). Leipzig, Teubner, 1886.

Pro Marcello. Orazione ... riveduta e commentata da R. Cornali. Torino, Loescher, 1890.

— *Recognovit, animadversiones adiecit* F. A. Wolfius. Berolini, Lagarde, 1802.

Pro Ligario. Édition classique par A. d'Alès. Tours, Mame, 1889.

Orationes Philippicae. Notis variorum et suis intruxit G. G. Wernsdorff (2 vol.). Lipsiae, Fleischer, 1821-1822.

— with english notes by J. R. King (2^e éd.). Oxford, Clarendon Press, 1878.

Philippica prima, avec apparat critique, introduction et commentaire par H. de la Ville de Mirmont. Paris, Klincksieck, 1902.

Deuxième Philippique, avec une introduction, des notes et un appendice sur l'éloquence de Cicéron, par G. Lanson. Paris, Delagrave, 1881.

Ouvrages de Rhétorique.

M. T. Ciceronis opera rhetorica. Recensuit et illustravit C. G. Schütz (3 vol.). Lipsiae, Goeschen, 1804-1808.

Artis rhetoricae libri duo. Recensuit A. Weidner. Berolini, Weidmann, 1878.

De Oratore, erklärt von K. W. Piderit (6^e éd. par O. Harnecker). Leipzig, Teubner, 1886-1890.

— erklärt von G. Sorof. Berlin, Weidmann, I (2^e éd.), 1882; II-III, 1875.

— with introduction and notes by A. S. Wilkins. Oxford, Clarendon Press, 1892.

— testo riveduto ed annotato da A. Cima. Torino, Loescher, I (2^e éd.), 1900; II-III, 1887-1891.

— recensuit Th. Stangl. Praga, Tempsky; Lipsiae, Freytag, 1893.

— *liber I*, avec un commentaire ... par E. Courbaud. Paris, Hachette, 1905.

Partitiones oratoriae, erklärt von K. W. Piderit. Leipzig, Teubner, 1867.

Brutus, avec un commentaire ..., une introduction ... par J. Martha. Paris, Hachette, 1892.

— erklärt von K. W. Piderit (3^e éd. par W. Friedrich). Leipzig, Teubner, 1889.

— erklärt von O. Jahn (4^e éd. par A. Eberhard). Berlin, Weidmann, 1877.

— testo riveduto ed illustrato da P. Ercole. Torino, Loescher, 1891.

— recensuit Th. Stangl. Praga, Tempsky, 1886.

Orator, with introductory essays and critical and explanatory notes by J. E. Sandys. Cambridge, University Press, 1885.

— erklärt von K. W. Piderit (2te Aufl.). Leipzig, Teubner, 1876.

— erklärt von O. Jahn (Anhang : de optumo genere oratorum) (3^e éd.). Berlin, Weidmann, 1869.

Orator. Recensuit F. Heerdegen. Lipsiae, Teubner, 1884.
Cicéron. Morceaux choisis des traités de rhétorique par
 E. Thomas. Paris, Hachette, 1897.

Lettres.

The Correspondence of M. Tullius Cicero, with a commentary and introductory essays by R. Y. Tyrrell and L. C. Purser. Dublin, Hodges; London, Longmans. I (2^e éd.) 1885, (3^e éd.) 1904; II (2^e éd.) 1906; III-VII (1^{re} éd.) 1890-1901.

Epistolarum ad Atticum libri XVI. Recensuit et adnotationibus illustravit J. C. G. Boot (2^e éd.). Amstelodami, Müller, 1865-1866.

Epistularum libri sedecim. Edidit L. Mendelsohn. Lipsiae, Teubner, 1895.

Ad Quintum Fratrem epistola prima... avec un commentaire... par F. Antoine. Paris, Klincksieck, 1888.

Choix de lettres, avec introduction, ... par J. A. Hild. Paris, Colin, 1895.

Ouvrages philosophiques.

Academica. Text revised and explained by J. S. Reid. London, Macmillan, 1885.

De Finibus bonorum et malorum. D. I. Madvig recensuit et enarravit (5^e éd.). Hauniae, Hegel, 1876.

Tusculanarum disputationum libri V, erklärt von O. Heine (4^e éd.). Leipzig, Teubner, 1892-1896.

— Recognovit et explicavit R. Kühner (5^e éd.). Hannoveriae, Hahn, 1874.

— Books I and II. A revised text with introduction and commentary... by T. W. Dougan. Cambridge, University Press, 1905.

De Natura Deorum libri tres, with introduction and commentary by J.-B. Mayor (5 vol.). Cambridge, University Press, 1879-1882.

— erklärt von A. Goethe. Leipzig, Teubner, 1887.

— commentati da Carlo Giambelli. Torino, Loescher, 1896-1904.

La République de Cicéron, avec une traduction, un discours préliminaire, et des dissertations historiques, par M. Villemain (2 vol.). Paris, Michaud, 1825.

Somnium Scipionis, erklärt von C. Meissner (4^e éd.). Leipzig, Teubner, 1897.

De Legibus, erklärt von A. du Mesnil. Leipzig, Teubner, 1879.

De Officiis, erklärt von C. F. W. Müller. Leipzig, Teubner, 1882.

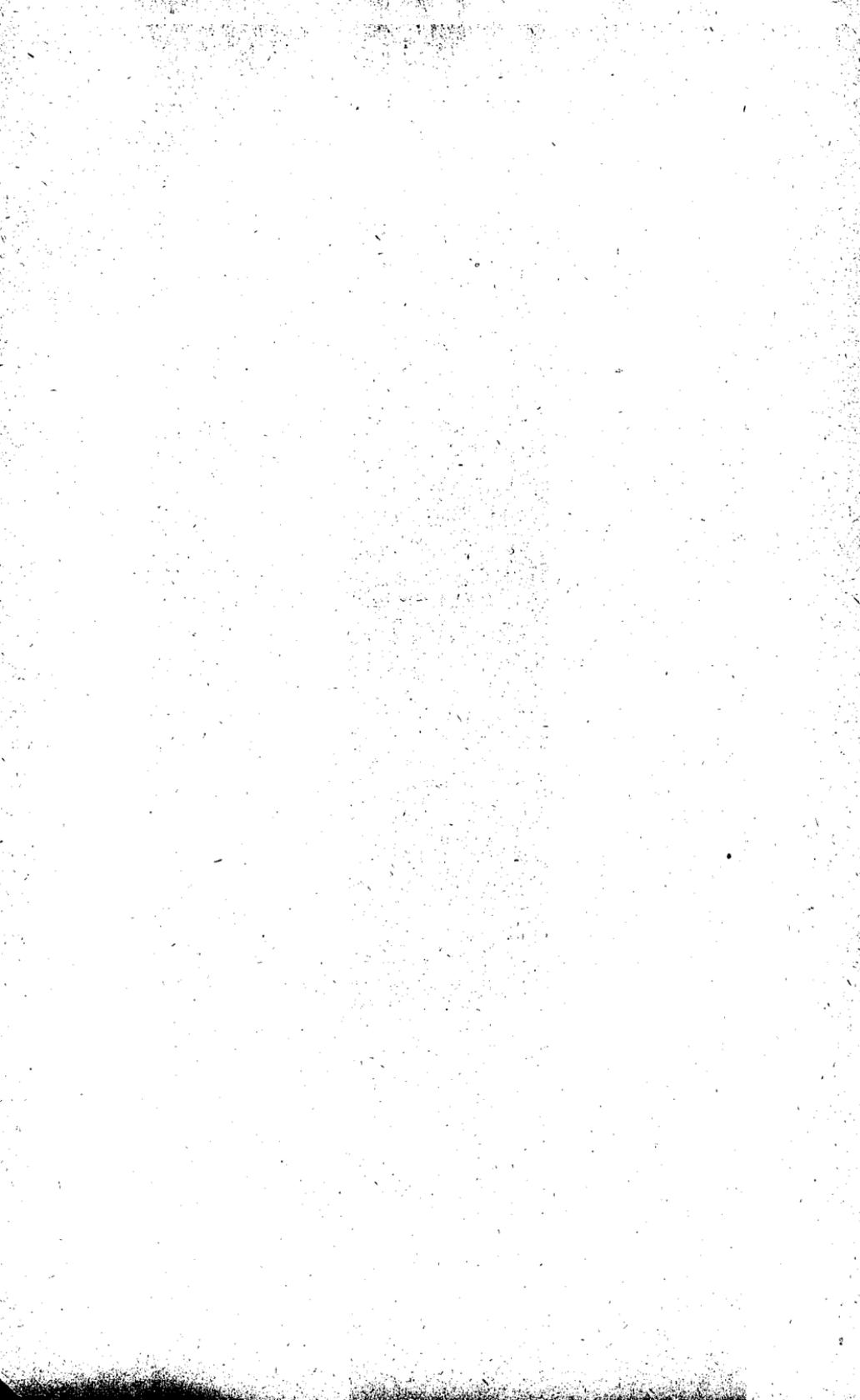
Cato maior de senectute, erklärt von C. Meissner. Leipzig, Teubner, 1898.

— edited by F. G. Moore. New-York, American Book Company, 1905.

Laelius de amicitia, erklärt von C. Meissner (2^e éd.) Leipzig, Teubner, 1898.

— mit einem Kommentar..., von M. Seyffert (2^e éd., par C. F. W. Müller). Leipzig, Holtze, 1876.

Paradoxa... recognovit... adnotationem... adiecit G. H. Moser. Gottingae, Dieterich, 1846.



INTRODUCTION

LES DISCOURS PRONONCÉS PAR CICÉRON ET LES DISCOURS PUBLIÉS

Le temps n'est plus où, avant d'étudier les discours de Cicéron, l'on devait discuter d'abord les questions d'authenticité, où l'on doutait des *Catilinaires*, du *Pro Archia*, du *Pro Marcello*, de la *quatrième Philippique*. C'est avec raison que les savants regardent aujourd'hui ces questions comme résolues. Même les quatre discours prononcés au retour de l'exil ne sont plus sérieusement contestés, et si une observation superficielle peut les trouver suspects, une étude approfondie ne laisse subsister aucun doute sur leur authenticité¹. Je n'ai donc pas à établir ici la liste des discours de Cicéron, puisque je tiens pour assurées les conclusions admises aujourd'hui par les hommes compétents.

Mais une autre question préalable se pose, beaucoup plus difficile à résoudre et moins étudiée. Les discours que nous avons sont bien ceux que Cicéron a écrits, mais ressemblent-ils à ceux qu'il a prononcés? Ne faut-il pas dire avec M. Boissier : « Nous n'avons aucun discours authentique des orateurs de la République, et nous ne sommes pas sûrs de savoir ce qu'était au juste l'éloquence romaine à cette époque² ». Ne faut-il point renoncer à

1. Cf. Luterbacher, *Jahresbericht des philologischen Vereins zu Berlin*, 1901, p. 200-208; Landgraf, *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*, CXIII, 1902, p. 79; C. F. W. Müller, préfaces du *Pro Domo* et du *De Haruspicum responsis*. L'histoire des controverses anciennes est résumée dans Schanz, I², p. 259-260, 263, 266, 274, 279.

2. *Tacite*, p. 89, note 1. M. Boissier dit aussi que « Cicéron attendit

étudier ces compositions artificielles qui ne nous donnent pas l'idée de la parole vivante?

On pourrait répondre que les discours écrits sont, en somme, les plus intéressants; les autres ont pu décider l'issue de tel ou tel procès, de tel ou tel débat parlementaire; ceux-ci ont été étudiés depuis des siècles, c'est d'après eux qu'on a jugé Cicéron, qu'on s'est pour lui épris d'admiration ou qu'on l'a méprisé. Ce sont eux qui ont eu sur le style et sur les langues modernes une influence incalculable¹; même au temps de leur première publication, ils exerçaient quelquefois une action plus profonde que les discours prononcés : c'étaient les pamphlets du temps², et ils ne devaient pas seulement servir de modèles à la jeunesse³, mais aussi agir sur l'opinion. En tous cas, Cicéron croyait si bien à leur importance, qu'il cite, à l'appui de ses théories oratoires, non seulement des plaidoyers qu'il avait rédigés après coup⁴, mais d'autres qu'il n'avait jamais prononcés⁵.

Mais on peut aller plus loin et se demander si nous ne pouvons pas, à travers les rédactions conservées, atteindre, en partie du moins, les discours réellement prononcés. Bien peu de documents nous renseignent sur ce sujet. Un texte cité par Dion Cassius serait précieux, s'il était authentique : dans une invective prononcée au sénat contre Cicéron, Calénius lui aurait fait ce reproche : « Vous n'avez prononcé aucun de ces beaux discours que vous avez publiés, vous les avez écrits tous après les événements⁶ ». Malheureusement, cette prétendue harangue de Calénius n'est qu'un exercice de rhétorique, composé par l'histo-

souvent plusieurs années pour rédiger ses discours » (*ibid.*) Les textes sur lesquels cette opinion peut se fonder seront cités plus loin.

1. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 809; cf. 775-781.

2. Cf. O. E. Schmidt, *Flugschriften aus der Zeit des ersten Triumvirats* (*Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, IV, 1901, p. 620-655).

3. *Att.*, 4, 2, 1.

4. Le *Pro Milone* (*Or.*, 49, 165) et le *Pro Scauro* (*Or.*, 46, 225).

5. La seconde action des *Verrines* (*Or.*, 29, 105; 50, 167; 62, 210).

6. *Hist. rom.*, 46, 7, 3.

rien; elle est pleine d'erreurs, ou au moins d'exagérations manifestes¹; on ne peut y voir un document historique, mais seulement un spécimen de composition déclamatoire². Tout au plus prouve-t-elle qu'au temps de Dion on pensait que les discours de Cicéron avaient été écrits après avoir été prononcés; ce n'est là qu'un renseignement vague; d'autres textes permettront de le préciser.

Avant d'entrer dans la discussion, il faut mettre à part un certain nombre de discours pour lesquels la question ne se pose pas. Tout le monde sait que la seconde action des *Verrines* et la deuxième *Philippique* ne furent jamais prononcées. Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'un autre discours, au contraire, avait certainement été écrit d'avance; il nous a très probablement été conservé dans la forme même qu'il avait quand les sénateurs l'entendirent; c'est le *Post reditum in senatu*: Cicéron nous avertit, lui-même, qu'il l'avait lu, à cause, dit-il, de l'importance du sujet³; et il fait cette remarque précisément pour prouver qu'un passage relatif à Plancius n'a pas été ajouté après coup.

Mais c'était là, semble-t-il, une exception. D'ordinaire, les discours étaient écrits après avoir été prononcés⁴. Au dire de Quintilien, Cicéron n'écrivait d'avance que quelques parties plus importantes, particulièrement les exordes; pour le reste, il se contentait de réfléchir à son sujet et improvisait au besoin⁵. Ses brouillons étaient écrits

1. Ainsi, il y est dit (46, 7, 2) que Cicéron était incapable de se rappeler ce qu'il avait préparé et de faire la moindre improvisation.

2. Sur les sources possibles de ce discours voir Haupt, *Philologus*, XLIII, 1884, p. 687-692, et comparer Zielinski, *Die Cicerokarikatur im Altertum (Festschrift zum 25jährigen Stiftungsfest des historisch-philologischen Vereines der Universität München, p. 14-20)*.

3. Oratio quae, propter rei magnitudinem, dicta de scripto est. (*Planc.* 50, 74.) D'ailleurs, ce que Cicéron dit du *Post reditum* convient tout à fait au discours qui nous est parvenu: *cum perpaucis nominalim egissen gratias statuissèque eos solum nominare qui causae nostrae duces et quasi signiferi fuissent.* (*Planc.*, *ibid.*)

4. Pleraque scribuntur orationes habitae iam, non ut habeantur. (*Brut.*, 24, 91.) Cum iam rebus transactis et praeteritis orationes scribimus. (*Tusc.*, 4, 25, 55.) Cf. Drumann, VI, p. 619-620; Vossius, II, p. 180-181.

5. Plerumque autem multa agentibus accidit ut maxime necessaria

sans trop de soin, seulement dans le but de lui servir au moment même; Tiron les réunit plus tard et les publia¹.

La rédaction faite par Cicéron pouvait être assez différente du texte prononcé; mais l'était-elle de fait? Un petit nombre des modifications subies nous est connu avec certitude. L'orateur omettait quelquefois certains développements qui lui semblaient moins intéressants ou moins probants : dans le *Pro Murena*, la réfutation des accusations portées par Postumus et Servius n'est mentionnée que par ce titre : *De Postumi criminibus, De Servi adolescentis*². Pline le Jeune voyait là une preuve que Cicéron avait dû, pour la publication, abrégé ses discours³. Une lacune semblable existait dans le *Pro Vareno*⁴, et dans le *Pro Caelio*⁵. Le *Pro Fonteio* ne nous est pas parvenu en entier, mais dans la partie même que nous avons, nous remarquons des titres auxquels rien ne répond : *De crimine vinario. De bello Vocontiorum. De dispositione hibernorum*. Puis le discours reprend : « *At hoc Galli negant*⁶... ». C'est qu'ici encore, Cicéron n'a pas cru devoir publier tout ce qu'il avait cru pouvoir dire devant les jurés. Avait-il supprimé de même toute la troisième partie du *Pro Quinctio*? Mommsen l'a dit autrefois⁷. Mais c'était une

atque initia scribant, cetera, quae domo afferunt, cogitatione complectantur, subitis ex tempore occurant. Quod fecisse M. Tullium ex commentariis eius apparet. (Quintil., 10, 7, 30.)

1. Ciceronis (commentarios) ad praesens modo tempus aptatos libertus Tiro contraxit. (Quintil., 10, 7, 31.) Cf. Asconius, p. 78, 5; Kiessling. Les *Commentarii* publiés par Tiron comprenaient au moins treize livres (Dionède, *Gram. lat.*, I, p. 368, 28.) Parmi les discours dont ils contenaient le brouillon se trouvaient le *Pro Scauro ambitus reo* (Quintil., 4, 1, 69) et le *Pro Gabinio* (saint Jérôme, *Apol. adv. Ruf.*, 1, 1; Migne, *Pat. lat.*, XXIII, p. 599).

2. *Mur.*, 27, 57.

3. *Ex his apparet illum permulta dixisse, cum ederet, omississe.* (*Ep.*, 1, 20, 7.) Pline était déjà réduit à faire des conjectures sur la rédaction des discours de Cicéron, et l'on voit par le contexte du passage cité que tout le monde n'était pas de son avis.

4. Pline, *ibid.*

5. DE TESTE FUFIO, (*Cael.*, 8, 19, édition Clark). Ce titre qui se trouve dans le *Parisinus*, 147-49 et devait être dans le *Cluniacensis*, manque dans la plupart des manuscrits.

6. *Font.*, 9, 20.

7. *Zeitschrift für Altertumswissenschaft*, 1845, col. 1099.

erreur, car cette partie existait encore au temps de Julius Severianus qui nous en a conservé des fragments¹. Néanmoins on ne saurait nier que des suppressions analogues ont pu être faites ailleurs², mais on ne peut en être certain.

Les seules modifications importantes qui nous soient connues avec certitude sont celles du *Pro Milone*³. On sait que, le jour du procès, Cicéron s'était laissé intimider, et n'avait pas parlé avec son éloquence accoutumée. Les anciens possédaient le discours prononcé alors et recueilli à l'aide de la sténographie⁴; ils y trouvaient la trace de la frayeur extrême qui avait troublé l'orateur⁵. Le chef-d'œuvre tant admiré a été écrit plus tard⁶. Milon — bon juge en cette matière — trouva que les deux plaidoyers, celui qu'il avait entendu et celui qu'il lisait dans son exil, étaient bien différents. Le mot qu'il prononça alors est

1. *Rhet. lat. min.*, p. 365, 20-364, 1.¹ — A propos des omissions faites dans la rédaction des discours, il faut noter ce texte de Macrobe : ... quem (Flaccum) repetundarum reum ioci opportunitate Cicero de manifestissimis criminibus exemit. Is iocus in oratione non extat, mihi ex libro Furii Bibaculi notus est. (*Saturn.*, 2, 1, 15.) Cependant le bon mot dont il s'agit a pu être dit soit dans le plaidoyer, soit à un moment quelconque au cours des débats, (par exemple comme interruption pendant le discours de l'accusateur), soit surtout dans l'*allercatio*. Le mot *opportunitate* s'appliquerait mieux dans ce dernier cas. Le texte de Macrobe ne prouve donc pas absolument une divergence entre un discours prononcé et un discours écrit.

2. Le fait que le titre DE TESTE FUFIO est tombé dans plusieurs manuscrits et est resté longtemps ignoré fait supposer que d'autres titres analogues ont pu disparaître.

3. Cf. J. Martha, *Pro Milone*, Introduction, § 25-26.

4. Manet illa quoque excepta eius oratio. Scripsit vero hanc quam legimus ita perfecte ut iure prima haberi possit. (Asconius, p. 36, 27-29; Kiessling.) Peut-être est-ce aussi à ce discours que font allusion les *Scholia Bobiensia* (p. 546, 13-14) par ces mots : *in oratione quae habita est pro Milone*. En tout cas, il existait encore au temps de Quintilien qui l'appelle *ipsa oratiuncula qua usus est* (4, 5, 17).

5. Metu consternatus et ipse Tullius pedem rettulit; et existit alius praeterea liber actorum pro Milone in quo omnia interrupta et inpolita et rudia, plena denique maximi terroris agnoscas. (*Schol. Bob.*, p. 276, 9-12.) Cf. Asconius, p. 36, 27-28, Kiessling; Plutarque, *Cicéron*, 35.

6. Sane orationem postea legitimo opere et maiore cura utpote iam confirmatus animo et in securitate conscripsit. (*Schol. Bob.*, p. 276, 12-14.)

resté célèbre : « O Cicéron, si tu avais parlé ainsi, je ne mangerais pas d'aussi bons barbeaux à Marseille ¹ ».

Pour tous les autres discours, nous manquons de témoignages positifs, et nous en sommes réduits aux conjectures². Dans le *Pro Caelio*, Cicéron annonce d'avance les questions qu'il compte faire aux témoins pour les embarrasser³. S'il eût parlé ainsi à l'audience, il eût donné aux témoins le moyen de se préparer à répondre et, par conséquent, diminué les chances qu'il avait de les réduire au silence. Il est vraisemblable que le passage a été introduit dans la rédaction pour rappeler que ces questions avaient été faites dans l'*altercatio*. Le *Pro Deiotaro* renferme ces mots : *De Domitio dixit versum Graecum eadem sententia qua etiam nos habemus Latinum* :

« *Pereant amici dum inimici una intercedant*⁴. »

Une telle phrase pourrait avoir été prononcée au forum ; l'orateur aurait évité de citer du grec pour ne pas choquer la foule. Mais il est difficile que Cicéron, parlant à César, devant un petit nombre d'auditeurs, ait cité la traduction latine d'un vers qui avait été prononcé en grec ; César, qui se piquait de savoir le grec, n'eût guère été flatté qu'on estimât si peu sa science⁵. On peut donc supposer que la traduction latine a été substituée à l'original, quand le discours fut rédigé pour le public romain.

Mais ce ne sont là que des conjectures, on peut faire des suppositions semblables⁶ sur plusieurs autres discours : dans l'invective *In Vatinius*, l'orateur peut avoir fondu en un discours régulier une discussion qu'il avait eue avec Vatinius, témoin dans le procès de Sestius⁷. La

1. Dio. Cass., 11, 54.

2. Je n'ai pas à parler des quelques modifications faites dans la 2^e Philippique (*Att.*, 16, 11, 1-3), puisque ce discours ne fut jamais prononcé.

3. *Cael.*, 28, 67.

4. *Dei.*, 9, 25.

5. On peut remarquer d'ailleurs que dans une lettre à César (*Fam.*, 13, 15), Cicéron cite, à plusieurs reprises, des vers grecs.

6. On en a fait d'innombrables, je signale seulement celles qui me paraissent plus fondées.

7. Il est probable que Cicéron interrogea le témoin Vatinius, comme les avocats en avaient le droit. Néanmoins, quand il parle de son discours

harangue *In Clodium et Curionem* devait avoir plus de suite et un plan plus méthodique que les paroles prononcées par Cicéron au sénat dans sa discussion avec Clodius¹. Les *Catilinaires* semblent contenir plusieurs passages ajoutés, quand Cicéron se sentait déjà menacé². On ne s'explique guère qu'il ait, au moment même de la conjuration, prédit si clairement les dangers auxquels il devait être exposé trois ans plus tard³. Encore les morceaux qui paraissent ajoutés ainsi ne sont-ils pas nombreux. La première *Catilinaire* garde bien des traces de l'improvisation⁴. On n'a pas démontré que Cicéron y ait fondu deux discours prononcés le même jour au sénat; rien ne prouve que dans le discours conservé, Cicéron ait réuni la *relatio* faite au commencement de la séance et l'invective prononcée après les déclarations de Catilina⁵.

In Vatinius (*Fam.*, 1, 9, 7; *ad Quint.*, 2, 4, 1) il ne fait mention d'aucune réponse de Vatinius; le mot *interrogatio* (*Fam.*, 1, 9, 7) ne prouve pas absolument qu'il y ait eu un dialogue.

1. Quoniam habuerant in senatu quamdam iurgiosam decertationem, visum Ciceroni est hanc orationem conscribere. (*Schol. Bob.*, p. 329, 19-20.) Cf. *Att.*, 1, 16, 8-10; Beck. *Einleitung und Disposition zu Cicero's... Rede in Clodium et Curionem*, p. 22-51. Il faut néanmoins remarquer que dans la séance du sénat, Cicéron avait prononcé un vrai discours contre Clodius : *Clodium praesentem fregi in senatu cum ORATIONE PERPETUA plenissima gravitatis tum altercatione huius modi.* (*Att.*, 1, 16, 8.) Les attaques contre Curion ne se trouvaient, semble-t-il, que dans le discours écrit; cf. *Att.*, 5, 12, 2.

2. Cf. Madvig, *Opuscula Academica*, p. 680-684; Haacke, *De dispositione orationum Ciceronis*, I, p. 8.

3. Voir surtout : *Cat.*, 4, 10, 20; 4, 10, 22; 4, 11, 23.

4. Cf. Boissier, *La première Catilinaire* (*Strena Helbigiana*, p. 29).

5. Telle est l'opinion soutenue par M. John (*Philologus*, XLVI, 1887, p. 657-658; cf. p. 653). D'après lui, les mots : *Refer, inquis, ad senatum* (*Cat.*, 4, 8, 20) font nécessairement allusion à un discours de Catilina. En réalité, il peut être question d'une simple interruption, ou même d'une parole prononcée par Catilina avant la séance. Le résumé de la première *Catilinaire* fait par Cicéron dans son discours au peuple (*Cat.*, 2, 6, 12-15), loin de favoriser l'opinion de M. John, s'explique beaucoup mieux si l'on admet que le discours conservé est l'invective prononcée par Cicéron, et non la *relatio* faite au Sénat. M. John assure que son opinion est fondée sur le récit de Plutarque Or. dans Plutarque (*Cicéron*, 16), il n'est pas question de deux discours, mais d'un seul. M. John avoue, du reste, (p. 657 et 658) que le récit de Salluste (*Bellum Catilinae*, 51, 52) est contraire à son opinion et il l'appelle « *der geradezu saloppe Bericht Sallusts* » (p. 658). Je ne prétends pas qu'il soit facile de concilier dans

On n'a pas prouvé non plus que la quatrième *Catilinaire* ne contienne qu'une petite partie du discours prononcé par Cicéron¹. Il n'existe même aucune preuve absolument certaine que les *Catilinaires* aient été rédigées trois ans après l'événement comme on le suppose souvent². Le seul texte, sur lequel on s'appuie pour prouver cette assertion³, dit seulement qu'en 60, Cicéron publia une collection de ses *Orationes consulares*; mais ces discours ou, du moins, plusieurs d'entre eux pouvaient avoir été publiés séparément auparavant⁴.

tous leurs détails les divers récits anciens de la séance du Sénat. On peut voir sur ce problème, outre les éditions des *Catilinaires* et les Histoires romaines : Boissier, *La première Catilinaire* (*Strena Helbigiana*, p. 28-30); Mispoulet, *La vie parlementaire à Rome sous la république*, p. 175-185. J'ai voulu seulement faire remarquer que l'hypothèse de M. John n'a aucun fondement dans les textes anciens. Dans son récent ouvrage sur *La Conjuration de Catilina* (p. 178), M. Boissier est d'avis que les modifications faites dans la première *Catilinaire* lors de sa publication « ont dû être de fort peu d'importance ».

1. Chamblu, *Das Verhältniss der vierten katilinarischen Rede zu den von Cicero in der Senatssitzung des 5 december 65 wirklich gehaltenen Reden*. Comme l'a remarqué M. Luterbacher (*Jahresbericht des philologischen Vereins zu Berlin*, 1889, p. 215), M. Chamblu a fait des hypothèses, non apporté des preuves.

2. V. g. Madvig : Cicero omnes has orationes Catilinaris prorsus ex tempore habuit ac ne paulo quidem post eas perscripsit deve iis edendis cogitavit. Trihus annis post (a. 60 a. Chr.) eas Attico recentis misit. (*Opuscula Academica*, p. 680.)

3. *Att.*, 2, 1, 3. Orelli niait l'authenticité de ce passage. Cela supprimerait la difficulté; mais ce serait une erreur. Orelli pensait que les trois dernières *Catilinaires* avaient été composées par Tiron; il en concluait que Tiron avait dû intercaler dans les lettres à Atticus le passage qui garantit l'authenticité de ces discours. L'opinion d'Orelli sur les *Catilinaires* étant universellement et justement abandonnée, il n'y a plus lieu de suspecter le passage de la lettre à Atticus, et C. F. W. Müller a tout à fait raison de le regarder comme authentique. M. Tyrrell (*The Correspondence of Cicero*, I^o, p. 259), comme Boot, en a suspecté au moins une partie; mais aujourd'hui M. Purser admet que M. Tyrrell était dans l'erreur (Voir l'édition d'Oxford, et Tyrrell-Purser, I^o, p. 245-246). C'est aussi l'opinion de MM. Pretor et Reid (cités dans Purser, I^o, *ibid.*) M. Böckel, étudiant ce passage, s'exprime ainsi : « Ich gehe auf die seltsame Verdächtigung der ganzen Stelle durch Tyrrell absichtlich nicht ein. » (*Commentationes Wölfflinanae*, p. 247.) Voir aussi Schanz I^o, p. 261.

4. C'est ce qu'a justement remarqué M. Giussani (*Letteratura Romana*, p. 199). La lettre ne prouve nullement comme le veut Schanz (I, p. 259) qu'Atticus n'avait pas encore lu les *Catilinaires*, mais qu'il demandait à

Sans avoir de preuve certaine, on peut soutenir avec vraisemblance que tel ou tel passage des *Catilinaires* est une addition postérieure. Mais, pour d'autres discours, c'est sans aucune probabilité, et même à l'encontre des témoignages les plus certains, qu'on a voulu prouver les modifications de rédaction. Dans une longue dissertation, M. Rosenberg a cru pouvoir établir avec précision quelles sont les parties du *Pro Murena* qui ont été ajoutées après le procès; les morceaux les plus importants et les plus justement célèbres n'appartiendraient pas au plaidoyer primitif; l'avocat n'aurait pas prononcé à l'audience les passages si finement ironiques où il répond plaisamment à Sulpicius et à Caton¹.

La principale raison apportée par M. Rosenberg, celle sur laquelle il insiste le plus, c'est que ces passages sont trop gais pour avoir été prononcés dans un moment aussi grave, l'année même de la conjuration². Mais nous savons que, même dans les circonstances les plus graves, Cicéron ne cessait pas de plaisanter. On ne peut, il est vrai, prouver par sa correspondance, qu'il ait plaisanté l'année de son consulat, car nous n'avons de lui aucune lettre écrite à cette époque³. Si nous citons les plaisanteries que contiennent la deuxième et la troisième *Catilinaire*⁴, M. Ro-

Cicéron certains petits discours (*oratiunculas autem et quas postulas et plures etiam mittam*) (*Att.*, 2, 1, 5), soit les *Catilinaires*, soit d'autres. Atticus pouvait les demander soit pour les relire, soit pour en garder copie dans sa bibliothèque, soit pour en faire faire des copies et les vendre. (On sait qu'il était quelquefois le libraire-éditeur de Cicéron : *Att.*, 15, 12, 2 ; 15, 19, 2 ; 15, 44, 5.)

1. *Studien zur Rede Ciceros für Murena*, p. 5-17. Peut-être trouvera-t-on qu'il n'était pas nécessaire de discuter les raisons apportées par M. Rosenberg. J'ai cru pourtant devoir le faire parce que cette dissertation a reçu bon accueil dans les revues savantes. M. Hirschfelder l'a déclarée « irréfutable » (*Wochenschrift für klassische Philologie*, XIX, 1902, p. 1420). De plus, c'est un spécimen d'une méthode qui tend à s'introduire dans les travaux de ce genre. Voir, par exemple, les conjectures de M. Schaum sur la rédaction du *Pro Domo* (*De consecratione domus Ciceronianae*, p. 8.), blâmées avec raison par M. Schanz (I, p. 265).

2. Rosenberg, p. 5-9.

3. Et non « peu de lettres », comme l'écrit M. Rosenberg, p. 16.

4. Cf. Mérimée, *Etudes d'histoire romaine* : II, *Conjuration de Catilina*, p. 170, 222.

senberg pourrait répondre qu'elles ont été aussi ajoutées après coup. Mais il suffit d'avoir lu la correspondance de Cicéron pour savoir que, dans les moments les plus graves, il continue de plaisanter; seuls, la tristesse, l'abattement où il se trouve pendant son exil et après la mort de Tullia arrêtent quelque temps sa verve. Mais, au milieu même de la guerre civile, à la veille de Pharsale, il ne cesse pas de dire des bons mots; il cesse si peu que ses ennemis le lui reprocheront¹.

La réponse qu'il leur adresse alors semble la réfutation exacte de l'assertion de M. Rosenberg : *Erant quidem illa castra plena curae; verum tamen homines, quamvis in turbidis rebus sint, tamen, si modo homines sunt, interdum animis relaxantur*².

Il est invraisemblable, dit encore M. Rosenberg³, que Cicéron ait voulu affaiblir son propre parti en attaquant Sulpicius et Caton, en se faisant d'eux des ennemis, en leur adressant des paroles blessantes. Mais il faudrait précisément prouver que le discours de Cicéron pouvait blesser les deux adversaires de Muréna. Si les développements du discours écrit avaient été capables de faire de Sulpicius et de Caton des ennemis de Cicéron, ils ne fussent pas restés ses amis jusqu'à la fin de leur vie. De plus, Cicéron, pour fortifier son parti, devait, avant tout, faire maintenir l'élection de Muréna; le mécontentement de Sulpicius et de Caton, s'il avait existé, — ce qui n'est pas, — eût été plus que compensé par un avantage aussi considérable.

Enfin le plan n'est pas toujours parfaitement régulier. D'après M. Rosenberg, les parties qui rompent la symétrie ont été ajoutées au moment de la publication⁴. On pourrait

1. *Phil.*, 2, 16, 59-40.

2. *Phil.*, 2, 16, 40.

3. Rosenberg, p. 6, 7, 8. Je suis obligé, pour discuter la question, de distinguer les divers arguments, quoique M. Rosenberg les entremêle. J'espère néanmoins n'avoir pas faussé sa pensée.

4. Rosenberg, p. 9-10. M. Rosenberg fait encore valoir (p. 10-11) quelques ressemblances de détail entre le *Pro Murena*, le *Pro Sulla* et le *Pro Rabirio*. Ce fait ne me semble prouver ni pour, ni contre. Les autres arguments prouveraient tout au plus des additions très minimes;

tout aussi bien voir dans cette irrégularité une preuve que le discours a été en partie improvisé et publié sans grande correction. L'argument aurait peut-être même plus de force; car il est plus facile de suivre un plan méthodique en rédigeant un discours qu'en improvisant.

Au reste, les passages que M. Rosenberg croit ajoutés au moment de la rédaction sont précisément ceux auxquels Caton faisait allusion quand il disait, à ce qu'on assure : « Nous avons un plaisant consul¹ ».

L'anecdote, il est vrai, pourrait à la rigueur être contestée : mais un autre texte indubitable nous amène aux mêmes conclusions. Dans le *De Finibus*, Cicéron fait lui-même allusion au passage dans lequel il a parlé du stoïcisme à propos de Caton, et il déclare expressément que ce passage plaisant a été prononcé, qu'il était destiné à la *corona*². Le sens précis du mot *corona* est assez connu pour qu'il soit inutile d'insister.

Aucun indice ne prouve donc que le *Pro Murena* ait

encore ne me paraissent-ils pas même démontrer cela : les mots *tam, severe gesto consulatu* (*Mur.*, 2, 3), prouveraient, d'après M. Rosenberg (p. 12) que le consulat de Cicéron est terminé et que l'exécution des complices de Catilina a déjà eu lieu. C'est supposer que Cicéron a introduit bien naïvement un énorme anachronisme dans son discours. Mais le participe *gesto* indique seulement que Cicéron, depuis qu'il est consul, a montré une gravité sévère; sa conduite justifie cette assertion : il a porté une loi contre la brigue, fait rejeter la loi agraire et déjà prononcé au moins les deux premiers discours contre Catilina. M. Rosenberg ne semble pas connaître les controverses récentes sur la date du *Pro Murena* (on peut en voir l'exposé dans A. d'Alés, *Pro Murena*, appendice I, p. 169-177), mais il s'appuie, pour fixer cette date, sur les indications que fournit le discours dans sa forme actuelle (p. 6). Si l'on admet, comme le fait ailleurs M. Rosenberg (p. 12), que le discours conservé contient des anachronismes, l'argument perd toute sa valeur. M. Rosenberg suppose (p. 15-16) que Cicéron a commis aussi un anachronisme en donnant la guerre de Mithridate comme absolument terminée. En réalité Cicéron dit seulement qu'on a appris la mort de Mithridate, et que ce fait est si important que la guerre paraît achevée (*Mur.*, 16, 34). Or M. Rosenberg reconnaît (p. 15) qu'au moment du procès de Murena, on pouvait connaître à Rome la mort de Mithridate, Cicéron ne dit nullement que toutes les opérations soient terminées.

1. Plutarque, *Cat. min.*, 21.

2. Non ego tecum iam ita *iocabor* ut isdem his de rebus, cum L. Murenam, te accusante, defenderem. Apud imperitos tum illa *dicta sunt*, aliquid etiam *coronae datum*. (*Fin.*, 4, 27, 74.)

subi des modifications profondes¹, avant la publication ; les témoignages historiques feraient plutôt croire le contraire.

D'ailleurs, plusieurs raisons semblent montrer que, pour le fond, les discours publiés ne différaient guère des discours prononcés. Le *Pro Milone* est le seul dans lequel les anciens aient remarqué des changements notables. Le cas est signalé à cause de sa singularité, et les témoignages² laissent bien entendre que les différences n'étaient pas d'ordinaire aussi grandes. Or dans le *Pro Milone* même, la substance de l'argumentation était la même ; le moyen de défense développé dans le plaidoyer écrit était celui qui avait déjà été exposé à l'audience : l'avocat cherchait à prouver que Clodius avait dressé des embûches à Milon³.

Des changements dans le fond même du discours ne sont guère vraisemblables *a priori* : si un orateur a de bons arguments à faire valoir devant ses auditeurs, il n'a pas d'ordinaire la pensée de les supprimer tous dans la rédaction, et si les raisons données dans le discours écrit sont bonnes, il serait curieux qu'on ne s'en fût pas servi au moment où l'on avait le plus besoin de persuader.

On peut pourtant objecter que cette règle a des exceptions : Cicéron pouvait faire valoir un argument devant le

1. On pourrait admettre bien plus facilement quelques modifications de peu d'importance. Ainsi Zumpt (*Pro Murena*, p. XVI), fait observer que les deux phrases (23, 48), où Cicéron rappelle les points traités par Crassus et Hortensius étaient nécessaires dans le discours publié, mais ne l'étaient pas à l'audience. Elles ont donc pu être ajoutées après coup. Cependant Zumpt ne donne pas cette conclusion comme certaine, et il a raison ; car, sans être nécessaires devant les jurés, ces quelques lignes n'étaient pas inutiles, et l'on ne saurait prétendre que Cicéron se bornât à l'indispensable.

2. *Supra*, p. 5, note 4, 5, 6.

3. *Cum insidias Milonem Clodio fecisse posuissent accusatores... Cicero adprehendit et contra Clodium Miloni fecisse insidias disputavit. eoque tota oratio eius spectavit* (Asconius, p. 36, 14-18 ; Kiessling). Il s'agit évidemment ici du discours prononcé, comme le montre le contexte, (p. 36, 9-29). Le discours prononcé devait être assez court, puisque Quintilien (4, 3, 17) l'appelle *oratiuncula*. Il contenait, au début, une digression (Quintil., *ibid.*).

sénat et ne pas tenir à le publier dans un discours que le peuple lirait; il a pu modifier alors ce qui n'était destiné qu'à tel ou tel auditoire et non à tous les lecteurs. Mais il n'a même pas fait ces changements qui eussent été pourtant si naturels : les discours publiés ne semblent pas faits pour des lecteurs, mais pour les auditeurs devant lesquels ils ont été réellement prononcés. Suivant que l'orateur parle aux sénateurs ou au peuple, son langage change. Devant le sénat, il déclare ouvertement que vouloir annexer l'Égypte à l'empire romain est une folie¹. Devant le peuple, il est bien plus réservé; il ne veut pas, dit-il, se prononcer sur cette question, il ne sait pas ce qu'il faut en penser, mais demande seulement qu'on n'abandonne pas à Rullus et à des décemvirs la solution d'une affaire si grave². C'est qu'il ne veut pas contrarier le désir bien connu du parti populaire³. Au sénat, il proclame légitime le meurtre des Gracques, ces mauvais citoyens⁴. Devant le peuple, il fait leur éloge, car il n'est pas, dit-il, « un de ces consuls comme il y en a tant, qui tiennent pour un crime de louer les Gracques⁵ ». Or, toutes ces déclarations contraires se trouvaient dans le même recueil de « discours consulaires » que l'on suppose rédigé beaucoup plus tard en vue de la lecture⁶.

On pourrait encore faire valoir d'autres raisons : l'ora-

1. Dicitur enim decemviri, id quod et dicitur a multis et saepe dictum est, post eosdem consules regis Alexandri testamento regnum illud populi Romani esse factum.... Haec, per deos immortales! utrum vobis consilia siccorum an vinulentorum somnia et utrum cogitata sapientium an optata furiosorum videntur. (*Agr.*, 1, 1, 1.)

2. Quis enim vestrum hoc ignorat, dici illud regnum testamento regis Alexae populi Romani esse factum? Hic ego consul populi Romani non modo nihil iudico, sed ne quid sentiam quidem profero. Magna enim nihî res non modo ad statuendum, sed etiam ad dicendum, videtur esse. Video qui testamentum factum esse confirmet.... Dicitur contra, nullum esse testamentum.... (*Agr.*, 2, 16, 41, 42.) Voir tout le passage.

3. Les démocrates étaient partisans de l'annexion. Cf. Bouché-Leclercq, *La question d'Orient au temps de Cicéron* (*Revue historique*, LXXIX, 1902, p. 244-250).

4. *Cat.*, 1, 12, 29; cf. *Cat.*, 1, 1, 3; 1, 2, 4.

5. *Agr.*, 2, 5, 10; cf. *Agr.*, 2, 12, 31; 2, 29, 81.

6. Je ne cite que quelques textes empruntés aux discours consulaires. Il serait facile de multiplier les exemples. On en trouvera quelques-uns plus loin, livre III, chap. 5, § 2, sur les deux *Post reditum*.

teur « sait que, parmi ceux qui le liront, beaucoup ont assisté aux débats, et la certitude de ce contrôle l'astreint à garder tout au moins les apparences de l'exactitude¹ ». D'autant plus que Cicéron n'attendait pas d'ordinaire longtemps avant de rédiger ses discours². Nous le savons positivement pour plusieurs : quelques jours après avoir prononcé le *Pro Domo*, il annonce à Atticus qu'il le lui enverra très prochainement³. Le *Pro Scauro* fut rédigé le mois même où Cicéron avait défendu Scaurus⁴. A la fin de l'année 46, Cicéron avait plaidé pour Ligarius⁵; en juin 45, un grand nombre d'exemplaires du *Pro Ligario* avaient été vendus⁶, il était trop tard, dès lors, pour y faire les corrections⁷. Le *Pro Deiotaro* avait été prononcé en novembre 45⁸; au milieu de décembre⁹, Cicéron l'envoie à Dolabella¹⁰, le discours était rédigé depuis quelque temps déjà¹¹. Les *Philippiques* ne purent être écrites long-

1. J. Martha, *La Plaidoirie à Rome au temps de Cicéron* (*Revue du Palais*, I, 1897, p. 351).

2. M. Martha fait cette remarque au sujet des plaidoyers : « Ce n'est pas longtemps après le procès que la rédaction a été faite ; elle l'a suivi de près au contraire, la publication d'un plaidoyer n'ayant aucune raison d'être si elle n'est pas opportune, si elle ne s'adresse pas à des lecteurs encore émus de l'affaire qui en causent et qui la discutent. » (*Ibid.*, p. 351.)

3. *Diximus apud pontifices pr. K. Octobres... ! Itaque oratio inventuti nostrae deberi non potest ; quam tibi, etiamsi non desideras, tamen mittam cito.* (*Att.*, 4, 2, 2.)

4. Gaumitz, *De M. Aemilii Scauri causa repetundarum...* p. 267. *Ad Quint.*, 3, 1, 11. Il s'agit évidemment du *Pro Scauro repetundarum reo*, non du *Pro Scauro ambitus reo*, prononcé deux ans plus tard. A la même époque, septembre 54, le *Pro Plancio* était achevé aussi.

5. Cf. O. E. Schmidt, *Der Briefwechsel des M. Tullius Cicero*, p. 257-258.

6. *Att.* 13, 12, 2; cf. 13, 19, 2.

7. *Ad Ligarianam de uxore Tuberonis et privigna, neque possum iam addere (est enim pervulgata) neque Tuberonem volo offendere.* (*Att.*, 13, 20, 2; écrit au commencement de juillet 45). Une vingtaine de jours plus tard, Cicéron prie néanmoins Atticus de faire effacer dans la péroraison le nom de Corfidius (*Att.*, 13, 44, 5). Mais la correction ne put être faite, du moins dans les exemplaires desquels dérivent nos manuscrits. Cf. *Lig.*, 11, 53.

8. O. E. Schmidt, *Der Briefwechsel*, p. 455 et 362.

9. Vers le 17 décembre, d'après Tyrrell-Purser (V, p. 188); vers le 19, d'après O. E. Schmidt, p. 362.

10. *Fam.*, 9, 12, 2.

11. C'est ce qu'indiquent les mots : *Oratiunculam pro Deiotaro habebam mecum, quod non putaram (ibid.)*.

temps après les événements; elles étaient répandues aussitôt pour émouvoir l'opinion publique¹. Le 1^{er} avril 45, Brutus avait lu au moins la cinquième *Philippique*, prononcée le 1^{er} janvier de la même année, et la dixième, prononcée à la fin de février²; le 12 avril, Cicéron lui promettait la onzième, prononcée au milieu de mars³.

Rédigeant si peu de temps après les événements, l'orateur ne pouvait avoir oublié ce qu'il avait dit. Du reste, Cicéron était doué d'une belle mémoire, et la cultivait avec soin⁴. Il n'avait même pas besoin d'y recourir pour rendre sa rédaction conforme dans l'ensemble aux paroles prononcées par lui : outre les brouillons qu'il avait écrits d'avance, il pouvait, souvent du moins, se servir d'un compte rendu sténographique⁵; dans les procès, comme au sénat, les paroles des orateurs étaient recueillies avec soin. Cette raison ne suffirait assurément pas pour prouver que les discours prononcés étaient, quant au fond, identiques aux discours écrits. Mais c'est au moins la réponse à une objection.

Les différences de style ont pu être plus grandes; Cicéron a pu à loisir limer ses périodes, corriger les lapsus ou les imperfections de l'expression qui lui avaient échappé; je crois néanmoins que, dans l'ensemble, les caractères du style dans les discours écrits sont les mêmes que dans les discours prononcés. La preuve n'en est pas seulement dans cette raison générale, mais nullement négligeable, que l'orateur a dû conformer son style au même idéal; mais cette conformité nous est attestée par les polémiques mêmes de Cicéron. Les néo-attiques critiquaient son éloquence; contre eux, il défend l'importance du rythme oratoire, la nécessité du pathétique, du style « sublime ».

1. Boissier, *Cicéron et ses amis*, p. 80-81.

2. Brutus à Cicéron dans *Ad Brut.*, 2, 3, 4.

3. *Ad Brut.*, 2, 4, 2

4. Cf. Drumann, VI, p. 522.

5. Cf. Poirer, *Essai sur l'éloquence judiciaire à Rome*, p. 156; Mommsen-Marquardt, VII, p. 211-218; Long, *Cicéronis Orationes*, III, p. 178; IV, p. 5; Morgenstern, *Cicero und die Stenographie (Archiv für Stenographie, N. F., I, 1905, p. 1-6; sur les discours : p. 1-2)*.

Il se vante de pouvoir varier son style suivant les circonstances, d'être tantôt simple et même plaisant, tantôt plus orné. Il défend alors à la fois le style des discours prononcés et de ceux qu'il a rédigés; dans les uns comme dans les autres, le rythme jouait certainement un grand rôle; dans les uns comme dans les autres, il y avait des parties différentes, les unes plus familières, les autres plus élevées.

Quand il raconte à Atticus un discours prononcé au sénat, il laisse bien voir que, dans cette harangue, comme dans celles qu'il a publiées, le style était brillant et sonore: *nosti iam in hac materia sonitus nostros*¹.

Enfin, pour certaines parties des discours, les témoignages anciens montrent que le style même n'y fut pas modifié lors de la publication. Dans l'*Orator*, Cicéron, citant un passage du *Pro Roscio Amerino*, rappelle, non sans quelque complaisance, qu'il fut accueilli par des cris d'admiration; l'enthousiasme avait été provoqué non par les idées exprimées, mais par la richesse exubérante du style². Or ce passage se retrouve exactement dans le discours qui nous est parvenu³. Le *Pro Cornelio*, ou tout au moins la péroraison de ce discours fut publiée à peu près mot à mot telle qu'on l'avait entendue au forum. C'est ce que montre un fragment de Cornelius Nepos⁴; saint Jérôme s'appuyait sur ce témoignage pour démontrer que les grands orateurs, loin de se laisser aller à l'improvisation, préparent leurs discours avec soin⁵. Au reste, n'oublions pas que Cicéron rédigeait, avant de parler, certaines par-

1. *Att.*, 1, 14, 4.

2. *Or.*, 50, 107; cf. 50, 106-108.

3. *Rosc. Am.*, 26, 72.

4. Refert enim Cornelius Nepos, se présente, iisdem pene verbis quibus edita est eam pro Cornelio, seditioso tribuno, defensionem peroratam. (Saint Jérôme, *Contra Joannem Hierosolimitanum ad Pammachium*, 12. *Patrologia Latina*, XXIII, col. 365.) Le mot *perorare* désigne au moins la péroraison, ou peut-être tout le discours.

5. *Ibid.* Il s'agit donc bien du discours réellement prononcé; c'est d'ailleurs ainsi que l'on a généralement compris ce texte (Vossius, II, p. 180-181; Drumann, VI, p. 620). M. Boissier en a donné une interprétation différente (*La Conjuration de Catilina*, p. 178, note 1).

ties plus importantes¹, et quelquefois même toute une harangue².

En résumé, quoique la plupart des discours de Cicéron aient été écrits après avoir été prononcés, ils ne semblent pas avoir subi d'ordinaire des remaniements profonds. L'orateur a *certainement* omis quelques développements qu'il a indiqués seulement par des titres comme *De Postumi criminibus*. *Certainement* aussi le *Pro Milone* rédigé était bien plus parfait que le plaidoyer prononcé au forum, mais la base de la défense était pourtant restée la même. Pour tous les autres discours, on n'a pas de preuve certaine qu'il y ait eu des modifications; on peut admettre avec *vraisemblance* des changements de détail. Le style des discours rédigés était probablement plus parfait, mais avait les mêmes caractères généraux que celui des discours prononcés; quelquefois la forme elle-même n'était pas modifiée.

1. Supra, p. 5, note 5.

2. Supra, p. 5, note 5.



LIVRE PREMIER

PURETÉ DE LA LANGUE

Pour bien écrire, la première condition est d'écrire correctement. Tel est du moins l'avis de Cicéron. Il ne pense point du tout que tous les mots soient bons pourvu qu'on se fasse comprendre : au contraire, il veut que l'orateur ait une langue d'une pureté irréprochable ; aucun grammairien ne doit pouvoir lui adresser la moindre critique légitime ; avant d'apprendre à parler éloquemment, il faut évidemment savoir la langue dans laquelle on doit s'exprimer :

Neque enim conamur docere eum dicere qui loqui nesciat, nec sperare, qui *Latine* non possit, hunc ornate esse dicturum. (*De Or.*, 3, 10, 38.)

Atque *ut Latine loquamur*, non solum videndum est, ut et verba efferamus ea quæ nemo iure reprehendat, et ea sic et casibus et temporibus, et genere et numero conservemus, ut ne quid perturbatum ac discrepans aut præposterum sit.... (*De Or.*, 3, 11, 40.)

... *Latine scilicet dicendo*, verbis *usitatis* ac proprie demon-

strantibus ea quæ significari ac declarari volumus... non præposteris temporibus, non confusis personis, non perturbato ordine. (*De Or.*, 3, 15, 49.)

Solum quidem, inquit ille (Atticus) et quasi fundamentum oratoris vides, locutionem *emendatam et Latinam*. (*Brut.*, 74, 258)¹.

Perficiendum est ut *pure et emendate* loquentes, quod est Latine, verborum... elegantiam persequamur. (*Opt. gen. Or.*, 2, 4.)

Ce que Cicéron conseillait aux autres orateurs, il le pratiquait lui-même. Peu d'auteurs ont eu un souci aussi constant d'écrire et de parler correctement. Sa correspondance et ses divers ouvrages nous ont laissé bien des traces de ce soin.

Il entre dans la discussion d'une question de grammaire et cite sérieusement ses auteurs.

Venio ad « Piræa » in quo magis reprehendus sum quod homo Romanus Piræa scripserim non Piræum (*sic enim omnes nostri locuti sunt*) quam quod addiderim « in ». Non enim hoc ut oppido præposui sed ut loco. Et tamen Dionysius noster et, qui est nobiscum Nicias Cous non rebatur oppidum esse Piræa. Sed de eo videro. Nostrum quidem, si est peccatum, in eo est, quod *non ut de oppido locutus sum, sed ut de loco*, secutusque sum non dico Caecilium :

Mane ut ex portu in Piræum

(*malus enim auctor Latinitatis est*) sed Terentium, cuius fabellæ, propter elegantiam sermonis putabantur a C. Laelio scribi :

Heri aliquot adolescentuli coiimus in Piræum

et idem :

Mercator hoc addebat captam e Sunio.

Quodsi δήμους oppida volumus esse, tam est oppidum Sunium quam Piræus. (*Att.*, 7, 3, 10.)

Cicéron ne souffre pas dans son fils, ou dans son affranchi

¹. Cette comparaison pourrait sembler ici suggérée par un mot de César : « verborum dilectum originem esse eloquentiæ » (*Brut.*, 72, 255) ; mais elle se trouvait déjà dans le *De Oratore* ; elle s'appliquait, il est vrai, non pas à la correction du style en général, mais à la partie qui préoccupait le plus Cicéron, le choix de mots (*De Or.*, 3, 37, 150).

Tiron, la moindre négligence; au besoin il le leur rappelle et les corrige.

Heus tu qui *κατὸν* esse meorum scriptorum soles, unde illud tam *ἀκρῶς* « valetudini fideliter inserviando »? unde in istum locum « fideliter » venit? cui verbo domicilium est proprium in officio, migrationes in alienum multae; nam et doctrina et domus et ars et ager etiam « fidelis » dici potest, ut sit, quemadmodum Theophrasto placet, verecunda tralatio. Sed haec coram. (*Fam.*, 16, 17, 1. Cf. *Fam.*, 16, 10, 2 : Docui enim te fides ἔτυμον quod haberet.)

Cicero *per epistolam culpam filium* dicens male eum dixisse : « direxi litteras duas », cum litterae, quotiens epistolam significant, numeri tantum pluralis sint. (*Fragm.* 5, p. 502, Müller. Servius, *ad. Verg. Aen.*, 8, 168.)

Nihil ex grammatice nocuerit nisi quod supervacuum est. An idcirco minor est M. Tullius orator quod idem artis huius¹ diligentissimus fuit *et in filio, ut epistulis apparet, recte loquendi asper quoque exactor?* (*Fragm.* 6, p. 502, Müller. Quintil., 1, 7, 34).

Aussi, quand ses adversaires commettent quelques fautes de langage, il ne dédaigne pas de s'en prévaloir. Ce n'est pas seulement dans un procès civil qu'il reproche un barbarisme à l'accusateur de son client; c'est en plein Sénat qu'il fait des remarques sur le latin d'Antoine; au moment où les plus graves intérêts de l'Etat sont en jeu, il ne trouve pas mesquin de critiquer le superlatif *πίσσιμος* ou l'expression *facere contumeliam*².

« Bimaritum » appellas, *ut verba etiam fingas*, non solum crimina. (*Plan.*, 12, 50.)

« Nulla contumelia est quam facit dignus. » *Primum quid est « dignus »?* nam etiam malo multi digni, sicut ipse. An « quam facit is qui cum dignitate est »? Quae autem potest esse maior? *Quid est porro « facere contumeliam »?* *Quis sic loquitur?* Deinde : « nec timor quem denuntiat inimicus ».

1. L'orthographe.

2. D'autres mots sont blâmés par Cicéron non au point de vue de la langue, mais à cause des idées qu'ils insinuaient : ainsi les mots « partes » (*Phil.*, 15, 18, 59) et « elegantius » (*Phil.*, 15, 18, 58). M. Hauschield n'a pas saisi cette différence. (*De sermonis proprietatibus quae inveniuntur in Philippicis Ciceronis*, p. 304).

Quid ergo? ab amico timor denuntiari solet? Horum similia deinceps. Nonne satius est mutum esse quam quod nemo intelligat dicere? (Phil., 5, 9, 22.)

« Nec Lepidi societatem violare, piissimi hominis ». Tu ne pios quidem sed « piissimos » quaeris et quòd *verbum omnino nullum in lingua Latina est*, id propter tuam, divinam pietatem *novum inducis*¹. (*Phil.*, 13, 19, 43.)

Il était d'ailleurs encore plus sévère pour lui-même que pour les autres; il ne reproche pas à Antoine toutes les incorrections qu'il prend soin d'éviter lui-même. Antoine avait écrit :

Mihi quidem constat nec meam contumeliam nec meorum ferre, nec deserere partis quas Pompeius *odivit*. (*Phil.*, 13, 19, 42.)

La forme vulgaire *odivit*² ne se trouve jamais dans Cicéron. On y chercherait vainement un infinitif présent au sens futur après le verbe *credo*, comme dans cette phrase d'Antoine : *Legatos venire non credo* (*Phil.*, 15, 21, 47)³.

Le souci constant que Cicéron avait de la correction le fit compter parmi les autorités dans les questions de grammaire. C'est à lui que César dédia son traité *De Analogia*⁴, et Varron plusieurs livres du *De lingua Latina*⁵. C'est à lui que Pompée s'en rapporta pour savoir s'il était plus correct de dire *consul tertio* ou *consul tertium*; la réponse, il est vrai, fut plus politique que précise; mais le trait conservé par Aulu-Gelle ne nous montre pas moins

1. D'après le grammairien Pompée, un certain Caper avait trouvé dans les lettres de Cicéron un exemple de *piissimus* (Gram. lat. Keil, V, p. 154, 11; Fragm. Cic., p. 506, Müller). Ce renseignement serait intéressant si nous avions le contexte de ce mot. Cicéron a pu l'employer plaisamment en parlant de Clodius ou d'Antoine; pour être un néologisme, le superlatif n'en était que plus piquant, dans un passage satirique. Antoine s'en servait dans une protestation solennelle de fidélité; c'est ce qui était ridicule.

2. Cf. Landgraf, *Archiv für lateinische Lexikographie*, XII (1901-1902), p. 149-158.

3. Cf. J. Lebreton, *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*, p. 192.

4. *Brut.*, 72, 255.

5. Gell., 16, 8, 6; cf. *Att.*, 15, 12, 5, etc.; cf. Schanz, 1^{er}, p. 576.

en quelle estime on avait la science grammaticale de Cicéron.

Quod de Pompeio Varro breviter et subobscurè dixit, Tiro Tullius, Ciceronis libertus, in epistula quadam enarratus scripsit, ad hunc ferme modum : « Cum Pompeius, inquit, aedem Victoriae dedicaturus esset... quaeri coeptum est utrum « consul tertio » inscribendum esset an « tertium ». Eam rem Pompeius exquisitissime rettulit ad doctissimos civitatis, cumque dissentiretur et pars « tertio », alii « tertium » scribendum contenderent, rogavit inquit, Ciceronem Pompeius ut quod ei rectius videretur, scribi iuberet. Tum Ciceronem iudicare de viris doctis veritum esse; ne quorum opinionem improbasset, ipsos videretur improbasse ». Persuasit igitur Pompeio, ut neque « tertium » neque « tertio » scriberetur, sed ad secundum usque fierent litterae. (Gell., 10, 1, 7.)

Il ne semble pas que les contemporains de Cicéron aient jamais mis en doute la pureté de sa langue. On se moquait de ses vers¹; on déclarait sa prose emphatique², mais on n'osait signaler dans ses écrits une incorrection. Ce fut seulement après sa mort qu'il se trouva des gens pour blâmer son latin; encore le bon Aulu-Gelle ne peut-il rappeler un tel propos sans indignation, et il compare ces critiques à des « monstres ».

Ut quidam fuerunt *monstra* hominum, quod de dis immortalibus impias falsasque opiniones prodiderunt, ita nonnulli tam prodigiosi tamque vaecordes extiterunt, in quibus sunt Gallus Asinius et Largus Licinus, cuius liber etiam fertur *infando titulo* : Ciceromastix, ut scribere *ausi sint* M. Ciceronem parum integre atque inproprie atque inconsiderate locutum. (Gell., 17, 1, 1.)

Plus tard, à mesure que la langue se modifiait, les expressions employées du temps de Cicéron étonnaient de plus en plus les grammairiens; mais saint Augustin ne

1. *Pis.*, 30, 75-74; *Phil.*, 2, 8, 20.

2. Voir plus loin le chapitre sur l'asianisme et l'atticisme.

5. Aulu-Gelle discute ensuite (17, 1, 2-11) l'emploi du verbe *paenitet* dans un passage du *Pro Caelio* (5, 6).

pouvait encore citer sans quelque ironie les puristes qui trouvaient des solécismes dans le plus classique des auteurs latins :

Soloecismos autem quos dicimus, fortasse quisque doctus diligenter attendens in oratione mea reperiat; non enim defuit qui mihi nonnulla eiusmodi vitia ipsum Ciceronem fecisse peritissime persuaserit. (*De Ordine*, 2, 16, 45; Migne, *Patrologia latina*, XXXII, 1016.)

Vers la même époque qu'Augustin, saint Jérôme caractérisait en deux mots le style de Cicéron ; éclat mais aussi pureté : *cum Tulliana luceat puritate, crebrum est in sententiis*¹.

1. *Ep.*, 68, 8. Migne, *Patrologia latina*, XXII, p. 584; cf. H. Gœlzer, *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme*, p. 8.

CHAPITRE I

CHOIX DES MOTS

§ 1. — Comparaison avec le vocabulaire des citations.

Cicéron choisit ses mots : « *Verbis dilectum adhibuit* », dit avec raison Aper dans le *Dialogue des Orateurs*¹. Aulugelle s'exprime d'une façon plus énergique encore : « *Non paucis verbis, quorum frequens usus est nunc et fuit, M. Ciceronem noluisse uti manifestum est, quod ea non probaret.* » (*Noct. att.*, 10, 21, 1.) Cicéron ne voulait pas se servir de certains mots ; quels étaient donc ces mots qu'il « n'approuvait pas ? »

Bien des termes employés par d'autres écrivains ne se rencontrent pas dans son œuvre ; souvent la raison en est tout simplement qu'il n'a pas eu l'occasion de les employer.

Mais il en est d'autres qui se seraient trouvés, pour ainsi dire, tout naturellement sous sa plume et qu'il a soigneusement évités. Écrivant tout un traité sur la *vieillesse*, il l'appelle toujours *senectus*, jamais *senecta*. Que de fois dans ses ouvrages philosophiques il est question du bonheur : jamais pourtant on n'y trouve le verbe *beare*. *Cupido* ne remplace jamais *cupiditas*, et *sopor* n'est point mis pour *somnus*. Et cependant tous ces mots étaient connus de Cicéron, avaient été employés avant lui et devaient être repris par d'autres écrivains.

Pour juger du soin scrupuleux avec lequel Cicéron limite son vocabulaire, le mieux est peut-être de remarquer combien de termes se trouvent dans les citations

1. *Dial. Or.*, 22.

qu'il a faites, et sont néanmoins constamment évités par lui. Avant de tirer des conclusions, il faut dresser une liste aussi complète que possible.

ABIEGNUS. *Utinam ne in nemore Pelio securibus
Caesae accidissent abiegnae ad terram trabes.*

Ennius, *Fat.*, 15, 55; *Nat. Deor.*, 3, 50, 75; *Inv.*, 1, 49, 91; *Top.*, 16, 61. — Plaute. Accius. — Catulle, Virgile, Propertius. — Tite-Live, Vulgate¹.

ABIES. *Tosti alti stant parietes,
Deformati atque abiete crispa.*

Ennius, *Tusc.*, 3, 19, 44. — Plaute. Accius. — Virgile. Valerius Flaccus, Stace, Silius. — César, Varron, Tite-Live, Vitruve, Pline, etc.

ABNŪTO. *Nolo esse verbum angustius id quod tralatum sit,
quam fuisset illud proprium ac suum.*

*Quidnamst obsecro? quid te adirier abnutas?
Melius esset vetas, prohibes, absterres; quoniam ille dixerat:*

*Illico istic
Ne contagio mea bonis umbrave obsit.*

Ennius, *De Or.*, 3, 41, 164. — Plaute. — Arnobe.

Cicéron blâme ici le mot *abnuto* comme trop faible; la même critique s'appliquerait à *abnuo* s'il était employé dans ce contexte. Mais Cicéron emploie ailleurs *abnuo*, tandis qu'il évite toujours *abnuto*; celui-ci est archaïque, celui-là ne l'est pas.

ALTIVOLANS. *Servat genus altivolantum.*

Ennius, *De Div.*, 1, 48, 107. — Lucrèce, Ausone, Fortunat.

ARIETO. *Deinde eius germanum cornibus conitier
In me arietare.*

Accius, *De Div.*, 1, 22, 44. — Plaute, Virgile, Quinte-Curce, Pline, Sénèque.

AUTUMO? *Eam quam nihil accusas damnas, bene quam meri-*
[*tam esse autumas.*

Male, merere? id quod scis prodest nihil; id quod nescis obest?

¹ J'indique brièvement quels auteurs se sont servis des mots évités par Cicéron. Je ne donne que l'essentiel, ce qui est nécessaire pour comprendre le caractère que ces mots avaient au temps de Cicéron. Pour plus de détails voir les dictionnaires de Benoist-Gæzler, Georges, Freund-Theil, ou Lewis-Short, ainsi que les fascicules parus du *Thesaurus*.

Top., 15, 55; *Or.*, 49, 166. — Plaute, Térence, Pacuvius, Lucilius, Catulle. — Horace, Velleius, Apulée, etc. Mot archaïque au dire de Quintilien, 8, 5, 24-26.

Ces deux vers sont certainement une citation d'un ancien poète. Cf. Ribbeck, *Trag. fr.*^s, p. 506-507 (v. 200-201) et p. 507 (v. 204). Cicéron a évité le mot *autumo* dans ses discours et traités, quoiqu'il ait eu des centaines de fois l'occasion de l'employer, il préfère toujours *dico*, *contendo*, *assevero*, *affirmo*, *confirmo*, etc. Peut-être cependant *autumo* se trouve-t-il dans un passage des lettres (*Fam.*, 5, 15, 1); mais Mendelsohn et C.-F.-W. Müller écrivent *statuo*. Voir la note critique de C.-F.-W. Müller. Tyrrell (V, p. 44) préfère *autumo*: mais Purser abandonne maintenant cette leçon (voir son édition dans la *Bibliotheca Oxoniensis*); le *Mediceus* a : *sapientia est atuo*.

BALO, AS. *Exsacrificabat hostiis balantibus.*

Ennius? *De Div.*, 1, 21, 42. — Plaute, Varron, Lucrece, Virgile, Ovide, Quintilien.

BARBARICUS. *Astante ope barbarica.*

Ennius, *Tusc.*, 1, 55, 85; 5, 19, 44. — Plaute, Lucrece, Virgile, Sénèque, etc.

BELLIPOTENS. *Solidum genus Aeacidarum.*

Bellipotentis sunt magis quam sapientipotentis.

Ennius, *De Div.*, 2, 56, 116. — Virgile, Valerius Flaccus, Stace.

BLANDILOQUENTIA.

Nam ut ego illi supplicarem tanta blandiloquentia?

Ennius, *Nat. Deor.*, 5, 25, 65. — Saint Hilaire.

CASCUS. *Itaque unum illud erat, insitum priscis illis quos « cascos » appellat Ennius.*

Ennius, *Tusc.*, 1, 12, 27. — Naevius, Accius. Mot expliqué et cité comme archaïque par Varron, *Ling. Lat.*, 7, 28.

CASTRO. *Nolo dici morte Africani « castratam » esse rem publicam.*

Auteur inconnu, *De Or.*, 5, 41, 164. — Plaute, Varron, Pline, Columelle, Suétone, etc.

CAUPONOR. *Nec cauponantes bellum sed belligerantes.*

Ennius, *Off.*, 1, 12, 38. — Vulgate, Cassiodore.

CETARIUS. *Cetarii, lanii, coqui, fartores, piscatores.*

Térence, *Off.*, 1, 42, 150. — Varron, Columelle, saint Augustin.

CLUEO? *Unde ignis cluet mortalibus clam
Divisus;*

Accius? *Tusc.*, 2, 10, 25. — Plaute, Ennius, Pacuvius, Lucilius, Varron (*satires*). — Tertullien.

Ces vers sont probablement tirés du *Philoctète* d'Accius. Cf. Ribbeck., *Trag. fragm.*^s, p. 237. Néanmoins quelques auteurs pensent qu'ils sont non pas d'Accius, mais de Cicéron : C.-F.-W. Müller les admet parmi les fragments poétiques (p. 555) et M. Merguet donne *clueo* comme un mot cicéronien (*Handlexicon*, p. 117). Si cette opinion était vraie, on devrait compter *clueo* parmi les mots que Cicéron a employés seulement en poésie.

COGNOMENTUM. *Heraclitus* « cognomento qui *σχοτεινός* *perhibetur* ».

Auteur inconnu; *Fin.*, 2, 5, 15; mais il est certain que le passage est une citation; voir la note de Madwig. — Plaute, Salluste, Messala (dans Sénèque, *Suasor.*). Tacite.

COLUS. « *Quid tu, Egilia mea? Quando ad me venis cum tua colo et lena?* »

Q. Opimius, *De Or.*, 2, 68, 277. — Afranius. — Catulle, Virgile, Properce, Ovide, Tibulle, Sénèque (*trag.*), Valerius Flaccus, Stace. — Pline, Fronton, Apulée, Justin.

COMATUS. « *Galliam* », *inquit*, « *togatam remitto, comatam postulo.* »

Marc-Antoine, *Phil.*, 8, 9, 27. — Catulle, Sénèque, Valerius Flaccus, Martial, Suétone.

Gallia comata : Catulle, Lucain, Tacite, Suétone.

COMISSOR.

*Phaedriam
Intromittamus comissatum.*

Térence, *Fam.*, 1, 9, 19. — Plaute, Horace, Tite-Live, Quinte-Curce.

COMMOLIOR.

Nec quem dolum ad eum aut machinam commoliar.

Caecilius, *Nat. Deor.*, 3, 29, 75. — Lucrece, Favorinus (cité par Aulu-Gelle).

CONCASTIGO.

*Ego amicum hodie meum
Concastigabo, pro commerita noxia.*

Plaute, *Inv.*, 1, 50, 95. — Marc Aurèle, cité par Fronton.

CONCIEO. *Nisi quas terrestres pontus strages conciet.*

Accius, *Nal. Deor.*, 2, 35, 89. — Plaute. Térence. Afranius. — Ennius. Lucrèce. Virgile. Horace. Ovide. — Tite-Live. Tacite.

CONDUCTIBILIS.

*Immune est facinus; verum in ætate utile
Et conducibile.*

Plaute, *Inv.*, 1, 50, 95. — *Rhétorique à Hérennius. Cælius Aurelianus.*

CONDUPLICO. *Tenebræ conduplicantur.*

Pacuvius, *De Or.*, 5, 39, 157; *de Div.*, 1, 14, 24. — Plaute. Térence. Lucrèce. Varron(?).

CONTREMO.

Flamma inter nubes coruscat, cælum tonitru contremittit.

Pacuvius, *De Or.*, 5, 19, 157. — Lucrèce.

CORDATUS.

Ille amicus dignus huic ad imitandum

*Egregie cordatus homo catus Ælius Sextus,
qui « egregie cordatus » et « catus » fuit, et ab Ennio dictus est...*

Ennius, *De rep.*, 1, 18, 50. Cf. *Tusc.*, 1, 9, 18; *de Or.*, 1, 45, 198. — Sénèque (*Apocol.*). — Fronton. — Lactance, saint Augustin. — Le mot est repris, il est vrai, par Cicéron dans la phrase, mais évidemment amené par la citation. Aussi M. Merguet l'omet-il avec raison dans son *Handlexicon*.

CRISPISULCANS. *At cum in Aiacis navim « crispisulcans igneum fulmen » iniectum est.*

Poète inconnu, *Top.*, 16, 61. — Pas d'autre exemple.

CRISPUS.

*Tosti alti stant parietes
Deformati atque abiete crispa.*

Ennius, *Tusc.*, 5, 19, 44. — Plaute. Pacuvius. Caton. — Virgile. Valerius Flaccus. Juvénal. — Columelle. Pline. Pétrone. Apulée. Aulu-Gelle.

CUPIDO. *Cupido cepit miseram nunc me proloqui.*

Ennius, *Tusc.*, 5, 26, 65. — Plaute. Lucrèce. — Virgile. Horace. Ovide. — Salluste. Tite-Live. Tacite.

Très fréquent chez les poètes et les historiens (sauf César).

Dans Cicéron on ne trouve que le nom propre *Cupido*, dieu Cupidon (*Nal. Deor.*, 5, 25, 58; *Ver.*, 4, 2, 4; 4, 55, 125; 4, 60, 155...); jamais *cupido* n'est employé comme nom commun tandis que *cupiditas* se trouve plusieurs centaines de fois. Cf. Merguet, *Lex. Red.*, I, 752-755; *Lex. phil.*, I, 585-588.

DEFIO. *Pol mihi fortuna magis nunc deficit quam genus.*

Ennius, *Tusc.*, 3, 19, 44. — Plaute. Térence. Lucrèce. — Virgile (1 ex.). Propertius (1 ex.). Tite-Live (1 ex.). Aulu-Gelle (1 ex.).

DEFUNDO. « *Quibus vinum defusum e pleno sit † hirsizon* ». (MARX : *chrysison*) *ut ait Lucilius.*

Lucilius, *Fin.*, 2, 8, 25. Caton. — Horace. Lucain. Stace. Juvénal. — Vitruve, Celse, Valère-Maxime, Pétrone.

DEXTRORSUM. *Dextrorsum orbem flammeum.*

Accius, *De Div.*, 1, 22, 44. — Horace. Martianus Capella.

DIDO. *Cur alienam ullam mulierem nosti? Dide ac disice.*

Cæcilius, *Caël.*, 16, 57. — Plaute. Caton. — Lucrèce. Virgile. Horace. Silius. — Tacite.

DIUS.

O Romule, Romule die

Qualem te patriæ custodem di genuerunt!

Ennius, *Rep.*, 1, 41, 64. — Lucilius. — Lucrèce. Virgile. Horace. Ovide. — Cicéron n'emploie pas *dus* sauf dans l'expression *me dus fidus*, qui se trouve même dans les discours.

DOMIPTA. *Mea causa me mones quod non intelligam? Quid me igitur mones? ut si quis medicus aegrotto imperet ut sumat.*

Terrigenam, herbigradam, domiptam, sanguine cassam, potius quam hominum more, cocleam diceret.

De Div., 2, 64, 155. — On ignore l'auteur de ce vers. Il a été attribué à Lucilius par plusieurs éditeurs. Cf. Marx, *Lucilius*, II, p. 457. D'après M. Marx, le poète serait peut-être Cicéron; c'est très peu vraisemblable. On voit, du reste, par le contexte que, dans tous les cas, ce vers a pour but d'indiquer précisément de quels mots on ne doit pas se servir. Peu importe donc l'auteur au point de vue qui nous occupe ici.

EDEPOL. *Non edepol quantam rem egeris neque quantum facinus feceris.*

Auteur inconnu, *Fam.*, 2, 9, 2.

*Edepol senectus si nil quicquam aliud vili
Adportes tecum.*

Cæcilius, *Cat. mai.*, 8, 25. — Plaute. Térence.

ECCIO, IS (?). *Eccita cum tremulis anus attulit artubus lumen.*

Ennius, *De Div.*, 1, 20, 40. — (Vahlen², *Ann.* v. 55 écrit : *Et cita*). Pas d'autre exemple; comparer cependant les formes de *eccio*, *eccitus*.

EFFERTUS. *Finis frugifera et efferta arva Asiae tenet.*
Auteur inconnu, *Or.*, 49, 163. — Plaute, Lucrèce.

EHEU. *Eheu videte!*

Iudicabit inclitum iudicium inter deas tris aliquis.

Ennius (du moins probablement; cf. Vahlen², p. 128-129).
De Div., 1, 50, 114; 2, 55, 112. — Plaute. Térence. — Catulle.
Virgile. Horace. Tibulle. — Salluste.

EHO. *Eho tu, di, quibus est potestas motus superum atque*
[*inferum.*

Ennius, *Inv.*, 1, 49, 91.

Eho tu. cognatum tuom non noras?

Térence, *Or.*, 47, 157. — Plaute.

EVITO (ôter la vie).

*Haec omnia vidi inflammari,
Priamo vi vitam evitari.*

Ennius, *De Or.*, 5, 58, 217; *Tusc.*, 1, 55, 85; 3, 19, 45. —
Plaute. Accius. Apuléc (?). Julius Valerius.

EXPECTORO. *Novantur verba, quae ab eo qui dicit ipso gignuntur ac fiunt, vel coniungendis verbis, ut haec :*

*Tum pavor sapientiam omnem mi exanimato expectorat
Num non vis huius me versutiloquas malitias.*

videtis enim et « versutiloquas » et « expectorat » ex coniunctione facta esse verba, non nata.

Ennius, *De Or.*, 5, 38, 154; cf. *Tusc.*, 4, 8, 19. — Accius.

EXSACRIFICICO. *Exsacrificabat hostiis balantibus.*

Ennius (?) *De Div.*, 1, 21, 42. — Pas d'autre exemple.

FALLACILOQUUS. *Ex ea difficultate illae « fallaciloquæ », ut ait Attius « malitiæ » natae sunt.*

Accius, *Fin.*, 4, 25, 68. — Pas d'autre exemple.

FARTOR. *Cetarii, lanii, coqui, fartores, piscatores.*

Térence, *Off.*, 1, 42, 150. — Plaute. Horace (*Sat.*). Columelle.

FLAMMIFER.

*Fer mi auxilium pestem abige a me
Flammiferam hanc vim quae me excruciat.*

Ennius (?) *Acad.*, 2, 28, 89. — Ovide. Valerius Flaccus. Silius.

FLEXANIMUS. *Sed tantam vim habet illa quæ recte a bono poeta dicta est « flexanima atque omnium regina rerum oratio ».*

Pacuvius, *De Or.*, 2, 44, 187.

*Flexanima tamquam lymphata aut Bacchi sacris
Commota in tumulis Teucrium commemorans.*

Pacuvius, *De Div.*, 1, 56, 80. — Catulle.

L'omission de ce mot en dehors des citations est spécialement remarquable, car Cicéron aurait eu souvent l'occasion de l'employer en parlant de la persuasion.

FLUXUS. *Ut in secundis fluxae, ut in adversis bonae.*

Auteur inconnu, *Att.*, 4, 1, 8; 4, 2, 1 cf. *ad Brut.*, 1, 10, 2. — Plaute. Salluste. Tite-Live. Apulée.

Georges considère ce mot comme employé par Cicéron, mais il se trouve seulement dans un vers cité deux fois dans les lettres. Voir les notes de Boot et de Tyrrell (II, p. 9), et comparer Bücheler, *Rheinisches Museum*, N. F., XI, 1857, p. 512.

FRATERCULUS. *Volo mi frater fraterculo tuo credas.*

Timarchide, *Ver.*, 5, 66, 155. — Juvénal.

FREMIBUNDUS.

Tanta moles labitur.

Fremibunda cœ allo ingenti sonitu et spiritu.

Accius, *Nat. Deor.*, 2, 55, 89. — Ovide, Silius.

GENITALIS. *Saepe sine coniunctione verba novantur ut « ille senius desertus » ut « di genitales », ut « bacarum uberitate incurvescere ».*

Ennius (?) *De Or.*, 5, 58, 154. — Lucrèce. Virgile. Ovide. Stace. — Celse. Pline. Sénèque. Tacite. Aulu-Gelle.

GUMIA. *Compellans gumias ex ordine nostros.*

Lucilius, *De Fin.*, 2, 8, 24. — Apulée.

HERBIGRADUS.

Terrigenam, herbigradam, domiportam, sanguine cassam.

Auteur inconnu, *De Div.*, 2, 64, 155. Seul exemple. Cf. *supra*, 50 *domiporta*.

HILUM (*hilus*).

Sisyphus versat,

Saxum sudans nitendo neque proficit hilum.

Auteur inconnu, *Tusc.*, 1, 5, 10. — Plaute, Ennius, Lucilius, Lucrèce.

HORRIFER.

Postquam prodigium horriferum, portentum pavos.

Pacuvius, *Or.*, 46, 155.

Sub axe posita, ad stellas sep'em, unde horrifer

Aquilonis stridor gelidas molitur nives.

Accius, *Tusc.*, 1, 28, 68. — Lucrèce, Ovide, Valerius Flaccus.

Dans *Nat. Deor.*, 1, 45, 111 (*Aratea*, de Cicéron), il faut probablement lire *horrisonis*. Cf. Fragments de Cicéron, éd. Müller, p. 567, v. 247, et la note critique. Il y a donc, ce semble, une erreur dans Merguet, *Handlexicon*, p. 500.

INCINGO. *Caeruleo incinctae anqui incedunt*

Ennius? *Acad.*, 2, 28, 89. — Ovide, Tite-Live, Pomponius Méla.

INCITUS. *Sicut inciti atque alacres rostris perfremunt
Delphini.*

Accius, *Nat. Deor.*, 2, 35, 89. — Lucrèce, Virgile, Valerius Flaccus, Silius. — Freund-Theil attribue ces vers à Cicéron, mais le contexte montre évidemment qu'ils sont d'Accius : « Ille apud Accium pastor... idem... Ergo ut hic.... » (*Nat. Deor.*, 2, 35, 89-90).

INCLITUS. *Judicabit inclitum iudicium inter deas tris aliquis.*

Ennius, *De Div.*, 1, 50, 114. — Plaute, Caton, Lucrèce. — Virgile, Horace, Silius. — Salluste, Tite-Live, Columelle.

D'après Merguet (*Handlexicon*, s. v.) *inclitus* (*inclutus*) serait employé par Cicéron en poésie. Mais le seul passage qui confirme cette assertion (*frag.* 2, p. 401, Müller) n'est pas authentique : Lactance (*Inst. div.*, 5, 17, 14) cite de mémoire trois vers de Cicéron (*De Cons.*, II, fr. 2 : *De Div.*, 1, 42, 19; 2, 20, 45) et change quelques mots. Au lieu de *Ipse suos quondam tumulos ac templa petivit*, il écrit : *Ipse suas arces atque incluta templa petivit*.

INCURVESCO. *Rami bacarum ubertate incurvescere.*

Ennius, *Tusc.*, 1, 28, 69; *De Or.*, 5, 58, 154; *supra*, p. 52. *genitalis* (cf. Vahlen², p. 145). — Seul exemple.

INDIGES, IS. *Quom aetate exacta indigem
Liberum lacerasti.*

Pacuvius, *De Or.*, 2, 46, 195. — Seul exemple.

INGRATIFICUS.

O ingraticuli Argivi, immunes Graeci, immemores benefici.

Accius, *Sest.*, 57, 122. — Seul exemple.

INTONŒUS. *Situm inter oris barba paedore horrida*

Intonsa infuscat pectus inluvie scabrum.

Pacuvius? *Tusc.*, 5, 12, 26.

Scindens dolore itentidem intonsam comam.

Accius, *Tusc.*, 5, 26, 62. — Virgile, Horace, Ovide, Tibulle. — Tite-Live, Quintilien, Sénèque, etc.

ISTAC. *Nequaquam istuc istac ibit; magna inest certatio.*

Ennius, *Nat. Deor.*, 5, 25, 65. — Plaute, Térence.

LAETIFICUS. *Vites laetificae pampinis pubescere.*
Ennius, *Tusc.*, 1, 28, 69. — Lucrèce, Sénèque, Stace.

LANIGER. *Pecus lanigerum eximia pulchritudine.*
Accius, *De Div.*, 1, 22, 44. — Varron. — Virgile, Ovide,
Manilius, Phèdre, Silius. — Columelle, Pline.

LANIUS. *Cetarii, lanii, coqui, fartores, piscatores.*
Térence, *De Off.*, 1, 42, 150. — Plaute, Varron, Phèdre,
Tite-Live.

LARGIFICUS.

Grando mixta imbri largifico subita praecipitans cadit.

Pacuvius, *De Or.*, 5, 59, 157. — Lucrèce.

Dans ce passage de Pacuvius, beaucoup d'éditeurs lisaient autrefois *largifluo*. Cf. Wilkins, *De Oratore*, p. 495.

LESSUS. *Jam cetera in XII minuendi sumptus sunt lamentationisque funebris.... « Mulieres genas ne radunto neve lessum funeris ergo habento ».* *Hoc veteres interpretes, Sex. Aelius, L. Acilius, non satis se intellegere dixerunt, sed suspicari vestimenti aliquod genus funebris, L. Aelius « lessum » quasi lugubrem eiulationem ut vox ipsa significat.*

Loi des douze tables. *Leg.*, 2, 25, 59; cf. *Leg.*, 2, 25, 64.

Probablement seul exemple dans la langue latine; on avait cru en trouver un autre dans Plaute. — On voit par le texte cité que *lessus* était déjà archaïque avant même l'époque de Cicéron.

LEXIS. *Quam lepide lexis! compostae! ut tesserulae omnes.*

Lucilius. *De Or.*, 5, 45, 171; *Or.*, 44, 149.

Ne reparait que dans les grammairiens : Charisius, Donat.

LYMPHATUS.

Flexanima tanquam lymphata aut Bacchi sacris.

Pacuvius, *De Div.*, 1, 56, 80. — Virgile, Horace, Ovide, Stace, Silius. — Tite-Live.

MALA. AE. *Ipsus hortatur me frater ut meos malis miser.*
Mandarem natos.

Accius, *De Or.*, 5, 58, 217; *Tusc.*, 4, 56, 77. — Plaute, Lucrèce (2, 658 : *malis mandare*), Virgile, Horace, Ovide. — Celse, Columelle.

MOENIMENTUM (*munimentum*).

Nam tibi moenimenta mei peperere labores.

Ennius, *Fin.*, 2, 52, 106. — César, Salluste, Tite-Live, Justin. — Cicéron préfère *munitio* : dix-neuf exemples dans les

1. Plusieurs éditeurs (Wilkins, Piderit-Harneck, Stangl, Cima) écrivent λέξις; Friedrich, Marx : *lexis*.

discours (Merguet, *Lex. Red.*, III, p. 229). César n'emploie qu'une seule fois *munimentum* mais très souvent *munitio*, Cf. Menge-Preuss, p. 785, 786-787.

MORDAX. *Addidisti clausulam tota Tarracina tum omnibus in parietibus inscriptas fuisse litteras LLEMM: quom quaereres id quid esset senem tibi quendam oppidazum dixisse: « Lacerat lacertum Largi mordax Memmius ». Perspicitis genus hoc quam sit facetum.*

Auteur inconnu, *De Or.*, 2, 59, 240. — Plaute, Labéon (dans Gel., 4, 2, 5), Horace, Ovide, Phèdre. — Perse, Pline.

MUSCA. *Quid enim est Vargulla adsecutus cum eum candidatus A. Sempronius cum M. fratre suo complexus esset: « Puer abige muscas? »*

Vargulla, *De Or.*, 2, 60, 247.

« Numquam » inquit, « Octavi, conlegae tuo gratiam referes qui nisi se suo more iactavisset, hodie te istic muscae comedissent. »

Cn. Sicinius, *Brut.*, 60, 217. — Plaute, Catulle, Varron, Sénèque. — Les meilleures lexicographes donnent ce mot comme employé par Cicéron; mais les deux seuls exemples qu'on en trouve sont des citations. — M. Merguet dans son *Handlexicon* cite *hodie te istic muscae comedissent* sans guillemets.

NIGROR. *Inhorrescit mare,*

Tenebrae conduplicantur noctisque et nimbium occaecat nigror.

Pacuvius, *De Or.*, 3, 39, 157; *De Div.*, 1, 14, 24. — Lucilius. — Lucrèce. — Celse, Aulu-Gelle.

NOENUM? « Aliquot somnia vera » inquit Ennius « sed omnia noenum » necesse est ».

Ennius, *De Div.*, 2, 62, 127 (éd. C.-F.-W. Müller), Vahlen² : non necesse est; manuscrits : non nunc haec esset, non necesse est nunc, omnia necesse est, etc.

Noenum rumores ponebat ante salutem.

Ennius, *Cat. mai.*, 4, 10; *de Off.*, 1, 24, 84. — Dans ce passage, les manuscrits ont non enim. leçon que conserve Vahlen (*Ennianæ poes. rel.*², p. 66).

Quod est ante pedes noenu spectat, caeli scrutantur plagas.
De Div., 2, 15, 50; *Rep.* 1, 18, 50. Cf. Ribbeck. *Trag. fr.*², p. 47. — C. F. W. Müller : nemo.

Noenum ou noenu se trouvait dans *Lucilius* au dire de *Noenius*, p. 209, éd. Lindsay.

NUX. « Erras, » inquit, « Scaure; ego enim Magrum non con-

servasse dico, sed tamquam nudus, nuces legeret in ventre abstulisse. »

Gallius, *De Or.*, 2, 66, 265.

Ut cum Tilo Pinaro mentum in dicendo intorquenti « ut diceret si quid vellet, si nucem frengisset ».

César, Strabon, *De Or.*, 2, 66, 266. — Virgile, Horace, Tibulle, Celse. — Sénèque, Perse, Pline, Suétone. — *Nux* ne se trouve, en dehors des citations, dans aucun ouvrage de Cicéron, mais était probablement dans le passage auquel fait allusion Pline, 7, 21, 1 = fragment 5, éd. Müller, p. 541.

OBNUBILUS. « *Acherunsia templa alta Orci, pallida Leti, obnubila tenebris loca* ».

Ennius, *Tusc.*, 1, 21, 48. — Seul exemple.

OBRUNCO. *Puerum obruncat membraque articulatim dividit.*

Auteur inconnu, *Nat. Deor.*, 5, 26, 67. — Salluste, Virgile, Tite-Live, Columelle.

OMNIPOTENS². *Te Apollo sancte, per opem, teque omnipotens Neptune invoco.*

Turpilius, *Tusc.*, 4, 54, 75. — Ennius, Catulle, Virgile. — Valère Maxime. — Auteurs chrétiens.

PAVIDUS. *Percutias pavidum.*

Térence, *Nat. Deor.*, 5, 29, 75. — Plaute. — Lucrèce, Virgile, Horace, Ovide, Lucain, Stace, Silius. — Pline, Tacite. Sénèque. — *Pavor*, certainement poétique aussi, n'a été employé par Cicéron que dans les *Tusculanes* (4, 7, 16; 4, 8, 19; 5, 18, 52); il y cherchait des équivalents latins aux nuances subtiles que les Grecs avaient distinguées dans la crainte (voir surtout *Tusc.*, 4, 8, 18-19). Ailleurs Cicéron évite toujours ce mot, tandis que *metus* est très fréquent dans ses ouvrages (Merguet, *Lex. Red.*, III, 143-145; *Lex. Phil.*, II, 547-548) et que *timor* n'est pas rare non plus (Merguet, *Lex. Red.*, IV,

1. Peut-être cependant faut-il lire *nubila*, avec Vahlen, *Ennianae poesis reliquiae*², p. 155, et Ribbeck, *Trag. fragm.*³, p. 2. Cependant, je préfère suivre le texte de C. F. W. Müller et d'Orelli². En tous cas, le mot est une citation et ne devrait, par conséquent, pas se trouver dans le *Handlexicon* de Merguet, p. 462.

2. J'omets *occulo* malgré l'autorité de Reid (dans Dougan, *Tusc.*, 2, 15, 36, p. 199) et, semble-t-il, de Wolffin (*Archiv*, VIII, 1895, p. 298). On a cru voir une citation dans les mots : *parietum umbris occuluntur*. (*Tusc.*, 2, 15, 36). Müller les met encore entre guillemets; Ribbeck en fait un fragment tragique en changeant l'ordre des mots : *umbris occuluntur parietum* (*Trag. fragm.*³, p. 307). Il est possible qu'il y ait là une réminiscence poétique; mais le mot *occulo* se trouve ailleurs dans Cicéron : *Att.*, 5, 15, 2; *De Or.*, 2, 41, 177.

746; *Lex. Phil.*, III, 681-682). — *Pavor* se trouve dans un vers d'Ennius deux fois cité par Cicéron (*De Or.*, 3, 38, 218; *Tusc.*, 4, 8, 19); *pavor* ou *pavos* dans un vers de Pacuvius (*Or.*, 46, 155). — *Paveo* est employé par Cicéron, mais seulement en poésie. Cf. *infra*, § 2.

PEREDO. *Lacrimae peredere umore exsanguis genas.*

Pacuvius? *Tusc.*, 3, 12, 26. — Plaute. — Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, Tibulle.

PERFREMO. *Sicut inciti atque alacres rostris perfremunt.*

Accius, *Nat. Deor.*, 2, 35, 89. — Seul exemple.

PERPUSILLUS (*perpusillum*). *Pusillus testis processit: « Licet ».* inquit « *rogare* » *Philippus. Tum quaesitor properans: « modo breviter ».* *Hic ille « Non accusabis. Perpusillum rogabo. »* *Ridicule. Sed sedebat iudex L. Aurifex, brevior ipse quam testis etiam: omnis est risus in iudicem conversus.*

Jeu de mots de Granius, *De Or.*, 2, 60, 245. — Seul exemple.

PERTERRICREPUS. *Immo vero ista sequamur asperitatemque fugiamus.*

« *Habeo ego istam perterricrepam* ».

Auteur inconnu, *Or.*, 49, 164. — Lucrèce.

POL. *Pol mihi fortuna magis nunc deficit quam genus.*

Ennius, *Tusc.*, 3, 19, 44.

Non pol inquit audeo.

Egilius, *De Or.*, 2, 68, 277. — Plaute, Térence, Horace (*Ep.*). — Georges donne ce mot comme de Cicéron; mais Merguet l'omet — avec raison, je crois — dans son *Handlexicon*.

POSTILLA. *Postilla, germana soror errare videbar.*

Ennius, *De Div.*, 1, 20, 40.

primus Priamo qui foret

Postilla natus.

Ennius? *De Div.*, 1, 21, 42. — Plaute, Térence, Caton, Catulle.

POSTPRINCIPIA. † *huic tite¹ tua postprincipia atque exitus Vitiosae vitae.*

Afranius, *Sest.*, 55, 118. — Plaute, Varron.

PROGNATUS. *Eurydica prognata pater quam noster amavit.*

Ennius, *De Div.*, 1, 20, 40.

Tantalo prognatus Pelope natus, qui quondam a socru.

Ennius? *Tusc.*, 3, 12, 26.

1. C. F. W. Müller : † *huic tite*. Ribbeck. (*Com. Fragm.*, 5, p. 242) : *Tite*.

Plaute, Naevius. — Catulle, Horace. — César, Tite-Live, Pline.

PROLOQUI. *Cupido cepit miseram nunc me proloqui
Caelo atque terrae Medeai miserias.*

Ennius, *Tusc.*, 5, 26, 65.

*Pervulgatissimus ille versus, qui vetat
Artem pudere proloqui quam facites.*

Auteur inconnu, *Or.*, 43, 147. — Plaute (fréquent). Térrence (fréquent), *De bello Africano* (1 ex.), Tite-Live, Properce (1 ex.).

PROVENIO. *Proveniebant oratores novi, stulti adulescentuli.*

Naevius, *Cat. mai.*, 6, 20. — Plaute, Lucilius, César, Ovide, Pliné, Tacite, Pline le Jeune.

RABIO. *Sed quid oculis rabere visa es derepente ardentibus?*

Ennius? *De Div.*, 1, 51, 66. — Caecilius, Varron, Manilius, Sénèque.

REGIFICE. *Auro ebore, instructam regifice.*

Ennius, *Tusc.*, 5, 19, 44. — Silius.

RHETORICOTERUS.

Crassum habeo generum ne rhetoricoterus¹ tu seis.

Lucilius, *De Or.*, 5, 45, 171. — Pas d'autre exemple.

SANIES. *Per terram sanie delibutas foede divexarier.*

Pacuvius, *Tusc.*, 1, 44, 106.

*Ipsae summis saxis fixae asperis, evisceratae,
Latere pendens, sacca spargens tabo sanie et sanguine atro.*

Ennius, *Tusc.*, 1, 44, 107; *Pis.*, 19, 43. — Caton. Virgile. Horace. Ovide. Lucain. Silius. — Vitruve. Celse. Pline. Tacite. — Lucilius cite ce vers d'Ennius, mais n'emploie pas lui-même le mot *sanies*, comme on pourrait le croire en lisant Nonius (éd. Lindsay, p. 651). Cf. Marx, *Lucilius*, I, p. 144.

SAPIENTIPOTENS. *Stolidum genus Aecidarum
Bellipotentis sunt magis quam sapientipotentis.*

Ennius, *De Div.*, 2, 56, 116. — Seul exemple.

SATIAS. *Aut quaedam umquam ob mortem Myrtili
Poenis luendis dabitur satias supplicii?*

Accius, *Nat. Deor.*, 5, 58, 90. — Plaute. Térrence. Lucilius. Lucrèce. — Salluste. Tite-Live. Tacite. Macrobe.

1. Piderit-Harneck, Stangl, Cima : *ῥητορικώτερος*; Bahrens : *rheticoterus*; Friedrich, Wilkins : *rheticoterus*. Voir la note de Wilkins et comparer Marx, *Lucilius*, I, p. 8 (v. 86) et II, p. 40 : la désinence *us* comme la forme *seis* est très bien conservée dans l'*Abrincensis*.

SAXEUS. *Molem ex profundo saxeam ad caelum eruit.*

Accius, *Nat. Deor.*, 2, 55, 89. — Lucrèce. Virgile. Ovide. Stace. Silius. — Pline. Auteur inconnu cité par Quintilien. Apulée.

SAXIFRAGUS. *Neque factumst verbum ut « mare saxifragis undis ».*

Ennius? *De Or.*, 5, 42, 167. — Pline. Apulée.

SCABER.

Situm inter oris, barba paedore horrida.

Intonsa infuscat pectus inluvie scabrum.

Pacuvius? *Tusc.*, 3, 12, 26. — Plaute. Caton. Virgile. Horace. Ovide. — Celse. Pline. Quintilien. Suétone.

SCATEO. *Fontes scatere, herbis prata convestiri.*

Ennius, *Tusc.*, 1, 28, 69. — Plaute. Lucrèce. Horace. — Tite-Live. Pline. Aulu-Gelle.

SEMIESUS (*semesus*).

Neu relliquias semiesas sieris denudatis ossibus.

Pacuvius, *Tusc.*, 1, 44, 106 (cf. Ribbeck, *Trag. fragm.*⁵, p. 114-115). — Virgile. Horace. — Pétrone. Suétone.

SENECTA. *Quemnam te esse dicam? qui tarda in senecta.*

Ennius ou Pacuvius, *Or.*, 55, 184 (voir la note de Sandys).

Tum equidem in senecta hoc deputo miserrimum.

Caecilius, *Cat. mai.*, 8, 25. — Plaute. Térence. Lucilius. — Catulle. Virgile. Horace. Ovide. Properce. Tibulle. Silius. — Varron. Pline. Tacite. — *Senectus* est, au contraire, très fréquent dans Cicéron. Rien que dans le *Cato maior* on en trouve environ cent vingt exemples.

SENIUS? *Saepe vel sine coniunctione verba novantur ut « ille senius¹ desertus ».*

Ennius, *De Or.*, 3, 58, 154. — Probablement seul exemple.

SONIPES (*sonupes*). (*Paeon*) *aut a brevibus deinceps tribus (oritur) extrema producta atque longa, sicut illa sunt: « domuerant sonupedes² ».*

De Or., 5, 47, 185. — Accius. Lucilius. Catulle. Virgile. Va-

1. Leçon de tous les manuscrits, contestée par plusieurs éditeurs, mais qui semble devoir être maintenue. Cf. Piderit-Barnecker⁶, p. 516 (qui rétracte la conjecture *senium* de la première édition Piderit). Wilkins, *de Oratore*, p. 492. Cima (p. 69; cf. p. 118) admet aussi ce texte, mais il croit que le mot *senius* se trouve aussi dans Térence, *Eun.*, 2, 5, 41.

2. Il est impossible de savoir si l'on a ici des mots isolés, ou une citation d'auteur ancien; mais ce qui est certain c'est que « *sonipes* » est un composé poétique qui n'appartient nullement à la langue de Cicéron.

lerius Flaccus. Stace. Silius. — Prosateurs de la décadence.
Cf. Max Bonnet, « *Sonipes* » : Mélanges Boissier, p. 71-72.

SOPOR.

*Quoniam quieti corpus nocturno impetu
Dedi sopore placans artus languidos.*

Accius, *De Div.*, 1, 22, 44. — Plaute. Lucrèce. — Virgile. Horace. Properce. Ovide. Stace. — Caelius. Tite-Live. Quinte-Curce. Sénèque.

SPUTATILICA. *Fruit accusator, inquit, vetus, quo accusante C. Hirtilium Sisenna defendens dixit, quaedam eius « sputatilica » esse, crimina. Tum C. Rusius : « Circumvenior inquit, iudices, nisi subvenitis. Sisenna quid dicat nescio ; metuo insidias. Sputatilica, quid est hoc ? sputa quid sit scio, tilica nescio. » Maximi risus sed ille tamen familiaris meus recte loqui putabat esse inusitate loqui.*

Sisenna, *Brut.*, 74-75, 260. — Pas d'autre exemple.

STABILIMEN. *Prodigium misit, regni stabilimen mei.*

Accius, *Nat. Deor.*, 3, 27, 68. — Pas d'autre exemple.

SUADA.

Suadaeque medulla.

Πειθὼν quam vocant Graeci, cuius effector est orator, hanc « suadam » appellavit Ennius.

Brut., 15, 59.

M. vero Cathegum quem recte « suadae medullam » dixit Ennius.

Cat. mai., 14, 50 (exemple omis par Merguet dans son lexique complet où les citations ne sont pas exclues. *Suada* devait se trouver *Lex. phil.*, III, 591). — Aucun autre exemple.

SUCCUSSUS.

*Ne succussu arripiat maior
Dolor.*

Pacuvius, *Tusc.*, 2, 21, 48. — Apulée. Tertullien.

SUPERBILOQUENTIA.

Ob scelera animique impotentiam et superbiloquentiam.

Auteur inconnu, *Tusc.*, 4, 16, 35. — Pas d'autre exemple.

TABUM.

Latere pendens, saxa spargens tabo, sanie et sanguine atro.

Ennius, *Tusc.*, 1, 44, 107 ; *Pis.*, 19, 43 (cf. *supra sanies*).
Virgile. Horace. Ovide. Tibulle. Lucain. Stace. — Tite-Live.

TAGAX. *Etenim est « levis, libidinosus, tagax ».*

Auteur inconnu, *Att.*, 6, 3, 1. — Palmer a reconnu ici une citation et propose de suppléer « *levis libidinosus vinosus* (ou *damnosus*) tagax ». (*Classical Review*, VI, 1892, p. 4, 14). —

C. F. W. Müller et Purser, sans admettre cette addition, regardent cependant le passage comme une citation. Autrefois on croyait que le mot était de Cicéron. — Lucilius.

TARDIGRADUS.

Quadrupes tardigrada, agrestis, humilis, aspera.

Pacuvius, *De Div.*, 2, 64, 183. — Saint Jérôme (non mentionné par Georges) (cf. Goelzer, *Étude de la latinité de saint Jérôme*, p. 167). Isidore.

TERRIGENA.

Terrigenam, herbigradam, domiportam, sanguine cassam.

Auteur inconnu, *De Div.*, 2, 64, 135; cf. supra, p. 30 : *Domiporta*. — Lucrèce. Valerius Flaccus. Stace. Silius.

TESSERULA.

Quam lepide lexis compostae! ut tesserulae omnes.

Lucilius, *De Or.*, 3, 43, 171; *Or.*, 44, 149. — Varron. Perse. Aulu-Gelle.

TORRIDUS. *Quem hominem « vegrandi macie torridum... » videbamus.*

Auteur inconnu, *Agr.*, 2, 34, 95. — Lucrèce. Virgile. Ovide. Properce. Lucain. — Tite-Live. Pline.

TREPIDO. *At Romanus homo, tametsi res bene gestast,
Corde suo trepidat.*

Ennius, *De Or.*, 3, 42, 168. — Plaute. Térence. — César. Salluste. Tite-Live. — Virgile. Horace. Ovide, etc.

TURMALIS. *Ex tralatione autem, ut quom Scipio ille maior, Corinthiis statuam pollicentibus eo loco ubi aliorum essent imperatorum, « turmalis » dixit « displicere ».*

Scipion, *De Or.*, 2, 65, 261. — Tite-Live. — Stace. Claudien. Remarquer que César évite aussi ce mot, quoiqu'il emploie *turmatim* et assez souvent *turma* (Menge-Preuss, 1354-1355)

UNDO, AS. *Aut forte Triton fuscina evertens specus
Subter radices penitus undanti in freto*

Accius, *Nat. Deor.*, 2, 55, 89. — Ennius. — Virgile. Valerius Flaccus. Silius. — Sénèque. Tacite. — Pline. Apulée.

VEGRANDIS. *Quem hominem « vegrandi macie torridum », Romae contemptum, abiectum videbamus, hunc Capuae Campano supercilio ac regio spiritu cum videremus; Blossios mihi videbar illos videre ac Vibellios.*

Auteur inconnu, *Agr.*, 2, 34, 95 (cf. Pascal. *Studi sugli scrittori Latini*, p. 54-55). — Plaute. Lucilius. Varron. — Ovide. *Itinerarium Alexandri*.

VELIVOLANS. *Adveniet, fera velivolantibus
Navibus complebit manus litora.*

Auteur inconnu, *De Div.*, 1, 31, 67. — Pas d'autre exemple.

VERMICULATUS.

*Quam lepide lexeis compostae! ut tesserulae omnes
Arte pavimento atque emblemate vermiculato.*

Lucilius, *De Or.*, 5, 45, 171; *Or.*, 44, 149. — Pline. Martianus Capella.

VERRUNCO. *Haec bene verruncent populo.*

Accius, *De Div.*, 1, 22, 45. — Pacuvius. Tite-Live (dans une prière en style archaïque).

VERSUTILOQUUS. *Num non vis huius me versutiloquas malitias.*

Videtur enim et « versutiloquas » et « expectorat » ex conjunctione facta esse verba, non nata.

Auteur inconnu, *De Or.*, 3, 38, 154.

Immo vero ista sequamur asperitatemque fugiamus :

« *Habeo ego istam perterricrepam »*

itemque

« *Versutiloquas malitias ».*

Or., 49, 164. — Saint Ambroise.

VETERNUS. *Erat in eadem epistola « veternus civitatis. »*

Caelius, *Fam.*, 2, 15, 3. — Plaute. — Stace. — Pline. Columelle. Apulée. Ammien Marcellin.

VIPERINUS. *E viperino morsu venae viscerum
Veneno imbutae tetros cruciatus cient.*

Accius, *Fin.*, 2, 29, 94; *Tusc.*, 2, 7, 19. — Horace. — Pline. Apulée. — *Vipereus* : Virgile. Ovide¹.

Ce n'est point par hasard que la plupart de ces termes n'ont jamais été employés par Cicéron. Presque tous nous étonneraient sous sa plume ; les uns sont des composés ou des dérivés que les vieux auteurs avaient essayé d'introduire dans la langue ; des archaïsants pourront les

1. On pourrait ajouter *Chaere* (deux fois *Fin.*, 1, 5, 9). Cf. Marx, *Lucilius*, I, p. 8 ; mais il semble préférable d'écrire avec Madvig, Orelli² et C. F. W. Müller : *χατρε*. De même *Fin.*, 1, 30, 92 : *ἀγέλαστος*. Peut-être aussi doit-on lire dans une citation de Lucilius : *chrysigon* (cf. supra, *defundo*). Voir Marx, *Lucilius*, I, 78 et II, 366, mais aussi Madvig, *De Finibus*³, p. 182.

reprendre; des poètes ou des auteurs de la décadence les remettront quelquefois en circulation, mais il est naturel que Cicéron les évite. D'autres, moins bizarres ou moins rares, avaient un caractère archaïque, ou ne survivaient que dans la langue familière ou la langue poétique. Il n'est pas toujours possible d'indiquer avec précision dans quelle catégorie tel ou tel d'entre eux doit rentrer. Les mêmes expressions pouvaient être archaïques, familières et poétiques¹. Mais ce qui est certain, c'est que l'ensemble de ces mots n'appartenait pas au langage simple, naturel, de la prose littéraire et oratoire.

§ 2. — Comparaison avec le vocabulaire poétique de Cicéron.

Le purisme de Cicéron est surtout visible dans ses discours. Là plus qu'ailleurs il s'efforce d'employer les mots les plus usités; on peut le constater en comparant le vocabulaire de ses discours à celui de ses autres œuvres.

Nous verrons plus loin qu'il faut dans les discours eux-mêmes distinguer des styles bien différents; mais pour arriver à saisir ces nuances, il faut d'abord étudier le caractère général du vocabulaire oratoire, et rien ne le fait mieux comprendre que la comparaison des discours avec les autres ouvrages. Ici, comme en bien d'autres choses, nous ne pouvons arriver à la vérité que par des approximations successives.

Dans ses poèmes Cicéron emploie beaucoup de termes qu'on ne rencontre pas dans sa prose². En voici la liste :

ACREDULA. *Et matutinis acredula vocibus instat.*

Prognost., 220; *De Div.*, 1. 8, 14. — *Carmen de philomela.*

ADAugESCO. *Ortus adaugescit scopulorum saepe repulsus.*

1. Cf. Riemann. *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, p. 8-10.

2. La liste exacte n'en a pas encore été établie par les auteurs qui ont étudié les poèmes de Cicéron. Les uns, comme Faguet (*De poetica M. Tullii Ciceronis facultate*), ne disent rien de cette question; les autres comme Moll (*Aratea*, p. 15), presque rien.

Progn., 182; *De Div.*, 1, 7, 13. — Lucrèce. — Manque dans le *Handlexicon* de Merguet.

ADVOLATUS.

*Iam tertio me quoque funesto die
Tristi advolatu aduncis lacerans unguibus
Iovis satelles pastu dilaniat fero.*

Trad. Esch. Prometh.: *Tusc.*, 2, 10, 24. — Seul exemple dans toute la latinité d'après le *Thesaurus*, I, 895, 53.

AESTIFER. *Aestiferos validis erumpit flatibus ignes.*

Phaen., 552; cf. 566. — Lucrèce. Virgile. Germanicus. Lucain. Silius. Avienus. Ausone.

ALMUS. *Hanc illi tribuunt poenam Nereides almae.*

Phaen., 698. — Plaute. Ennius. Lucilius. Laevius. Virgile. Horace. Ovide. Tibulle. Stace. Valerius Flaccus, Martial, etc. — Sénèque, Columelle. Apulée. — Mot poétique d'après le *Thesaurus*, I, 1705, 52. — Manque dans le *Handlexicon* de Merguet.

ALTISONUS. *Hic Iovis altisoni subito pinnata satelles.*

Marius, De Div., 1, 47, 106. — Ennius (cité *Tusc.*, 5, 19, 44). Sénèque. Juvénal. Claudien.

ALTITONANS. *Nam pater altitonans stellanti nixus Olympo.*

De Cons.: De Div., 1, 12, 19, et 2, 20, 45. — Ennius, Lucrèce.

ANTEPES¹.

*Linquens vestigia parva
Antepedum conlecta.*

Phaen., 704. — Seul exemple en latin d'après le *Thesaurus*, II, 153, 2.

ANXIFER. *Nunc, nunc dolorum anxiferi torquent vertices.*

Trad. Soph. Trachin.: *Tusc.*, 2, 9, 21. — Cf. *De Cons.: De Div.*, 1, 13, 22. — Pas d'autre exemple.

APLUSTRA. *Navibus absumptis fluitantia quaerere aplustra.*

Fragm. incert. Arat., 2, p. 394, Müller. — Ennius. Lucrèce. Manilius. Germanicus. Lucain. Silius. Juvénal.

1. *Anguitenens*, d'après le *Thesaurus Linguae Latinae*, II, 55, 83, ne serait employé par Cicéron qu'en poésie (*Phaen.*, 77 : *Nat. Deor.*, 2, 42, 109); mais dans ce passage C. F. W. Müller me semble avoir eu raison de ne pas regarder le mot *anguitenens* comme faisant partie de la citation; il ne pouvait se trouver dans les hexamètres immédiatement avant *quem claro perhibent*. Le passage de l'édition Baehrens auquel se réfère le *Thesaurus* (fr. 13, I, p. 4) ne contient pas le mot *anguitenens*, mais seulement le vers « *quem claro perhibent Ophiucham nomine Grai.* »

• ARCITENENS (*Arquitenens*).

*Atque priora pedum subeunt vestigia magni
Arcitenentis*

Phaen., 426; cf. 653. — Naeuius. Accius. Virgile. Ovide. Germanicus. Manilius. Sénèque. Stace. Arnobe.

ARMAMENTA.

*Quem si prospiciens vitaveris omnia caute
Armamenta locans, tuto labere per undas...*

Phaen., 441. — Plaute. Pacuvius. Lucilius. — Lucain. Stace. — César. Tite-Live. Pline. Sénèque. Columelle. Suétone. Apulée.

ASPELLO. *Sed longe a leto numine aspellor Jovis.*

Trad. Esch. Prometh. : *Tusc.*, 2, 10, 25. — Plaute. Térence. Titinius (mot rétabli par conjecture dans Fronton). — Se trouve sous la forme *apello* dans l'*Itala* et dans saint Hilaire. Cf. *Thesaurus Linguae Latinae*, II, 806, 16-49.

ATTONDEO. *Consiliis nostris laus est attonsa Laconum.*

Trad. inscr. : *Tusc.*, 5, 17, 49. — Plaute. — Virgile. Lucain. Celse. Pline. Apulée. Saint Jérôme.

AUCTIFER. *Juppiter auctiferas lustravit lumine terras.*

Trad. Odys. : *De Fat.*, Fragm. 5, p. 552; Müller. — Pas d'autre exemple, d'après le *Thesaurus*, II, 1192, 1.

AURIFER. *Draconem auriferam obtulu adservantem arborem.*

Trad. Soph. Trachin. : *Tusc.*, 2, 9, 22. — Catulle. Ovide. Tibulle. Lygdamus. Sénèque (trag.). Lucain. Valerius Flaccus. Silius. Martial. Ausone. Claudien. Pline. Florus. Solin. *Panégryrique de Théodose*. Cyprien de Gaule. — Mot poétique d'après le *Thesaurus Linguae Latinae*, II, 1496, 65.

AURIGER. *Aurigeris divom placantes numina tauris.*

• Trad. Iliad. : *De Div.*, 2, 50, 65. — Valerius Flaccus. Avienus.

AURORA. *Cum primum gelidos rores aurora remittit.*

Progn., 222; *De Div.*, 1, 8, 14. — Plaute. Pacuvius. Accius. — Catulle. Lucrèce. Virgile. Ovide. Manilius. Lucain. Stace. — Tite-Live. Pline. Manque dans le *Handlexicon* de Merguet.

AUTUMNALIS.

*In quo autumnali atque iterum sol lumine vernic
Exaequat spatium lucis cum tempore noctis.*

Phaen., 555. — Varron. Tite-Live. Vitruve. Pline. Celse. Sénèque. Columelle, etc. — *Copa*. Ovide. Properce. Manilius.

BICORPOR. *Haec bicorporem adfixit manum?*

Trad. Soph. Trachin. : *Tusc.*, 2, 9, 22. — Naevius. Accius — Firmicus.

BIFORMATUS. *Moles Gigantum non biformato impetu.*

Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 8, 20. — Pas d'autre exemple.

CALIGO, as. *Cum neque caligans detersit sidera nubes.*

Phaen., 490. — Lucrèce. Virgile. Stace. Silius. Martial. — Tite-Live. Sénèque. Pline. Quintilien., etc.

CAPRIGENUS. *Caprigeni pecoris custos de gurgile vasto.*

Progn., *Fragm. incert.* 3, p. 394. Müller. — Plaute. Pacuvius. Accius. — Virgile.

CARDO. *Extremus adeoque duplici de cardine vertex
Dicitur esse polus.*

Phaen., 24; *Nat. Deor.*, 2, 41, 105; — Plaute. Ennius (cité *Tusc.*, 5, 19, 44). Lucilius. Varron. — Virgile. Ovide. — Tite-Live. Vitruve. Pline. Quintilien.

CATE. *Tam tornare cate contortos possiet orbes.*

Phaen., 550. — Plaute.

CLANGOR. *Clangorem fundit vastum et sublime avolans.*

Trad. Esch. Prometh. : *Tusc.*, 2, 10, 24. — Virgile. Ovide. Lucain. Silius. — Tite-Live. Pline. Suétone. Apulée.

CLAREO.

*Namque pedes subter rutilo cum lumine claret
Fervidus ille Canis, stellarum luce refulgens.*

Phaen., 548; cf. 240. — Ennius (cité *Cat. mai.*, 4, 10). Turpilus. Lucrèce. — Ammien. Saint Augustin.

CLARISONUS. *Hunc a clarisonis auris Aquilonis ad Austrum.*

Phaen., 526. — Catulle.

CLARO. *Juppiter excelsa clarabat sceptrum columna.*

De Cons. : *De Div.*, 1, 12, 21, cf. *Phaen.*, 275. — Lucilius. Lucrèce. Horace. Stace. Apulée.

CLINO. *Ponit avis caput et clinato corpore tergum
Anguitenens umeris conititur.*

Phaen., 505; cf. 287, 527. — Lucrèce. — Pétrone.

CONVEXUS. *Inde Fides posita et leviter convexa videtur.*

Phaen., 276; *Nat. Deor.*, 2, 44, 112. — Virgile. Ovide. — Plin. Aulu-Gelle. Justin.

CONVISO. *At si nocturno convisens tempore caelum.*

Phaen., 489; cf. 598. — Accius. Lucrèce.

CORNIGER. *Corniger est valido conicus corpore Taurus.*
Phaen., 175; *Nat. Deor.*, 2, 45, 110. — Lucrèce. Virgile.
 Ovide. — Pline.

CORUSCUS. *Iace obsecro in me vim coruscam fulminis.*
 Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 9, 21; cf. *Phaen.*, 537.
 Plaute. Varron. — Virgile. Horace. Ovide. Stace. — Aulu-
 Gelle. — Les exemples de Cicéron ne sont pas signalés par
 Georges.

CULMEN. *In caelum victor magno sub culmine portal.*
Phaen., 260. — Lucrèce. Virgile. Ovide. Lucain. — César.
 Tite-Live. Vitruve. Pline. Suétone. Apulée.

CUNEUS. *Hos ille cuneos fabrica crudeli inserens.*
 Trad. Esch. Prometh. : *Tusc.*, 2, 10, 25. — Caton. César.
 Tite-Live. Tacite. — Virgile. Horace. Ovide, etc.

DECOLOR. *Iam decolorem sanguinem omnem exorbuit.*
 Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 8, 20. — Virgile. Ovide. Pro-
 perce. Lucain. Stace. Silius. Juvénal. — Pline. Saint Au-
 gustin.

DISTERMINO. *Quas intervallum binas disterminat unum.*
Phaen., 555. — Lucrèce. Lucain. — Pomponius Mela. Pline.
 Tacite. Sénèque.

EFFERITAS (*ecferitas*).

Quas peragrans undique omnem efferitatem.

Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 8, 20. — Lactance. — Dans
Sest. 49, 91, il faut lire *feritate*, non *ecferitate*.

ENSIS. *Qui quondam Hectoreo percussus concidit ense.*
 Trad. Hom., *Fragm.* 5, p. 551, Müller. — Cf. *Phaen.*, 155;
Nat. Deor., 2, 65, 159. — Varron. — Lucrèce, Virgile, Horace.
 Tibulle, Lucain, Valerius Flaccus, Silius. — Tite-Live,
 Sénèque.

EVALIDUS. *Pistricis spina evalida cum luce refulgens.*

Phaen., 598. — Pline.

EVISCERO. *Evisceratum corpus laceratum patris.*

Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 9, 21. — Ennius (cité *Pis.*, 19,
 45, et *Tusc.*, 1, 44, 107). Pacuvius (cité *De Div.*, 2, 64, 155).
 Virgile, Lucain, Silius. — Lactance, saint Augustin, *Code*
Justinien.

EXCETRA. *Haec dextra Lernam taetra mactata excetra
 Pacavit?*

Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 9, 22. — Plaute, Tite-Live, Apulée.

EXSUPERO.

Quod fore paratum est id summum exsuperat Jovem.

Traduction d'un poète grec : *De Div.*, 2, 10, 25. — Ennius ? (cité *Tusc.*, 4, 56, 77). — Lucilius, Catulle, Virgile, Ovide. — Salluste, Tite-Live, Pline, Sénèque.

FEMINEUS. *Sed feminae vir feminea interimor manu.*

Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 8, 20. — Virgile, Ovide. — Pline, Quintilien, Juvénal.

FLAMEN (souffle).

Sin gravis incidereit vehementi flamine ventus.

Phaen., 442; cf. 256. *Nat. Deor.*, 2, 44, 112, etc. — Ennius, Lucrèce. — Varron. — Virgile, Horace, Ovide, Valerius Flaccus, Silius.

FLAMMO. *Principio aethereo flammatus Juppiter igni.*

De Cons. : *De Div.*, 1, 11, 17; cf. 1, 14, 18; 1, 12, 20. — Lucrèce, Catulle, Virgile, Valerius Flaccus, Silius. — Tacite.

FLUCTIGER. *Tunc se fluctigero tradit mandatque paroni.*

Marius, *Fragm.* 4, p. 596, Müller. — Pas d'autre exemple.

FRENDO. *Vestronne pressu quondam Nemaes leo*

Frendens efflavit graviter extremum halitum?

Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 9, 22. — Plaute, Accius, Pacuvius. — Virgile, Ovide, Silius. — Varron, Celse, Columelle, Sénèque, Suétone. — Georges donne le mot comme de Cicéron, mais sans remarquer qu'on le trouve seulement en poésie.

FULIX. *Cana fulix itidem fugiens e gurgite ponti.*

Progn., 185; *De Div.*, 1, 8, 14. — Avienus.

FULVUS. *Nuntia fulva Jovis miranda visa figura.*

Marius, *Fragm.* 1; *Leg.*, 1, 1, 1. — Lucrèce, Virgile, Horace, Ovide, Valerius Flaccus, Silius. — Pline.

FUNDA. *Fundum Vello vocat quem possit mittere funda,*

Ni tamen exciderit qua cava funda patet.

Epigr. *Fragm.* 1, p. 404, Müller. — Plaute, Térence. — Virgile, Silius. — César, Tite-Live, Quinte-Curce.

GENETRIX (*genitrix*).

Nona super tremulo genetrix clangore volabat.

Trad. Hom. : *De Div.*, 2, 50, 63. — Lucrèce, Virgile, Horace, Ovide. — Pline, Justin.

GLANDIFER.

*Qua re « glandifera » illa quercus ex qua olim evolavit
Nuntia fulva Jovis miranda visa figura.*

Leg., 1, 1, 2. — Lucrèce, Ovide, Pline. — Le mot *glandifer* est certainement emprunté comme le vers qui suit au poème sur Marius (Cf. du Mesnil, note sur ce passage). C'est du reste l'avis de C.-F.-W. Müller, *Fragm.*, p. 395. Il faut donc rectifier Georges sur ce point. Dans *Phil.*, 2, 59, 101, on doit lire *grandiferae* et non *glandiferae*.

GLOMERO, AS. *Omnia fixa tuus glomerans determinat annus.*
De Cons. : *De Div.*, 1, 12, 19. Cf. Trad. Esch. Prom. : *Tusc.*, 2, 10, 25. — Lucrèce, Virgile, Ovide, Manilius, Lucain, Silius, Prudence. — Varron, Celse, Pline, Tacite.

GRANDESCO. *Lentiscus triplici solita grandescere fetu.*
Progn., 325; *De Div.*, 1, 9, 15. — Lucrèce. — Pline, Columelle, Palladius, saint Augustin.

GUTTUR. *Haud modicos tremulo fundens e gutture cantus.*
Progn., 185; *De Div.*, 1, 8, 14. — Plaute, Lucilius, Varron. — Catulle, Virgile, Horace, Ovide. — Vitruve, Celse. — Juvénal.

HALITUS. *Frendens efflavit graviter extremum halitum.*
Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 9, 22. — Lucrèce, Perse, Valerius Flaccus, Prudence, Rutilius Namatianus. — Sénèque, Pline, Columelle. Quintilien.

HORRIFICUS. *Horrificos metuens rostri tremebundus acuti.*
Phaen., 566. — Lucrèce, Virgile, Lucain, Valerius Flaccus. — Aulu-Gelle. — L'emploi de ce mot dans Cicéron n'est pas signalé par Georges, Freund-Theil, Lewis-Short.

HORRISONUS. *Navem ut horrisono freto
Noctem paventes timidi adnectunt navitae.*

Trad. Esch. Prom. : *Tusc.*, 2, 10, 25. Cf. *Phaen.*, 247; *Nat. Deor.*, 1, 43, 114. Cf. supra, p. 52 : *horrifer*. — Lucrèce, Virgile, Lucain, Valerius Flaccus.

HUMIFER (*umifer*). *Naribus umiferum duxere ex aere sucum.*
Progn., 226; *De Div.*, 1, 9, 15. — Pas d'autre exemple.

IGNIFER. *Igniferum mulcens tremebundis aethera pennis.*
Phaen., 529. — Lucrèce, Ovide, Valerius Flaccus, Silius, Prudence.

IMPLECTO. *Oblique implexus tribus orbibus unus.*
Phaen., 556. — Accius. — Lucrèce, Virgile. — Sénèque, Pline, Tacite, Apulée.

INFERNUS. *Hic sese infernis et partibus erigit Hydra.*

Phaen., 458; *Nat. Deor.*, 2, 44, 114; cf. *Phaen.*, 461, 607. —
Lucrèce, Virgile, Horace, Propertius, Ovide, Tibulle, Valerius
Flaccus. — Tite-Live, Pline, Sénèque, Tacite.

IUBATUS. *Tum pedibus simul et supera cervice iubata
Cedit Equus fugiens.*

Phaen., 727. — Plaute, *Ad Herennium*, Varron, Tite-Live,
Pline. — Georges ne donne pas ce mot comme de Cicéron.
C'est que les vers 725-753 des *Phénomènes* manquaient dans
l'édition princeps et dans beaucoup d'éditions subséquentes,
(entre autres la première d'Orelli). Mais ils sont dans les
manuscrits (*Harleianus* n° 647, *Cottonianus*, *Harleianus*
n° 2506). Les éditions moins anciennes comme Orelli² (p. 1055)
et C.-F.-W. Müller (p. 381) ne les omettent plus.

IUVENTA. *E quibus ereptum primo iam a flore iuventae.*

De Cons. : *De Div.*, 1, 13, 32; cf. *De Cons.* : *Att.*, 2, 5, 5. —
Catulle, Virgile, Horace, Propertius, Ovide, Silius, Martial. —
Tite-Live, Celse, Pline, Tacite.

LĀTESCO (se cacher).

Hic Equus a capite et longa cervice latescit.

Phaen., 651. — Pas d'autre exemple.

LATEX. *Nos circum latices gelidos fumantibus aris.*

Trad. Hom. : *De Div.*, 2, 30, 65. — Accius. — Lucrèce,
Virgile, Ovide, Prudence.

LENTISCUS. *Lentiscus triplici solita grandescere fetu.*

Progn., 323; *De Div.*, 1, 9, 15. — Caton, Varron, Scribonius,
Celse, Pline. — Martial.

LEVIPES. *Hunc propter subterque pedes, quos diximus ante
Orionis iacet levipes Lepus.*

Phaen., 565. — Varron.

LIQUO. *E quo liquatae solis ardore excidunt.*

Trad. Esch. Prom. : *Tusc.*, 2, 10, 25. — Horace, Manilius,
Lucain. — Vitruve, Celse, Pline, Quintilien.

LUCTIFICUS. *Luctifica clades nostro infixæ est corpori.*

Trad. Esch. Prom. : *Tusc.*, 2, 10, 25. — Virgile, Stace, Silius,
Valerius Flaccus, Ammien.

LUMBUS. *Lumborum tenuis a palma depulsus ad umbras.*

Phaen., 324; cf. 692. — Plaute, Laberius, Horace. — Celse,
Pline, Juvénal, Perse, Macrobe.

MEO. *Ut cum luna means Hyperionis officit orbi.*

Progn., 132. — Lucrèce, Horace, Ovide, Lucain, — Quinte-Curce, Quintilien, Tacite.

METO. *Reddenda terrae est terra, tum vita, omnibus Metenda ut fruges.*

Trad. Eurip. : *Tusc.*, 3, 25, 59, — Plaute, Caton, César. — Virgile, Horace, Properce, Ovide, Silius, Martial. — On cite comme exemple de Cicéron en prose : « *ut sementem feceris ita metes* » (*De Or.*, 2, 66, 261); mais c'est une citation de M. Pinarius qui lui-même fait allusion à un proverbe. Cicéron ne se sert pas en prose du verbe *meto*; il préfère *demeto* (*Cat. mai.*, 19, 70; *Nat. Deor.*, 2, 62, 156; *Rep.*, 5, 9, 15).

MISSOR. *Hic missore vacans fulgens iacet una Sagitta.*
Phaen., 525. — Pas d'autre exemple.

MOLLIPES. *Mollipedesque boves spectantes lumina caeli.*
Progn., 225; *De Div.*, 1, 9, 15. — Pas d'autre exemple.

MULCEO. *Igniferum mulcens tremebundus aethera pinnis.*
Phaen., 529. — Ennius, Pacuvius, Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, Properce, Ovide, Silius. — Tite-Live, Velleius Paterculus, Pline, Quintilien.

MULTPLICABILIS. *Haec interemit tortu multiplicabili.*
Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 9, 22. — Pas d'autre exemple.

NITESCO. *Exiguo qui stellarum candore nitescit.*
Phaen., 418 (non signalé par Georges). — Ancien poète cité par Cicéron, *Tusc.*, 1, 28, 89. — *Ad Herennium*. — Virgile, Horace, Tibulle, — Pline, Quintilien, Tacite.

NIVALIS. *Tu quoque cum tumulos Albano in monte nivalis Lustrasti.*

De Cons. : *De Div.*, 1, 14, 18. — Virgile, Horace, Valerius Flaccus, Silius, Martial. — Tite-Live, Sénèque, Pline, Florus, Symmaque. — Georges, Freund-Theil, Lewis-Short ne mentionnent pas l'emploi de ce mot dans Cicéron.

NIVEUS. *Saxaque cana salis niveo spumata liquore.*
Progn., 179; *De Div.*, 1, 7, 15. — *Ad Herennium* (exemple). — Catulle, Virgile, Horace, Ovide, Sénèque, Martial, Juvénal.

NUBILA. *Sic malunt errare vagae per nubila caeli.*
Phaen., 474. — Virgile, Horace, Pline le Jeune. — L'adjectif *nubilus* et le substantif *nubila, orum* sont poétiques et post-classiques, comme le remarquent justement Freund-Theil et Lewis-Short. Mais ces auteurs et Georges ignorent qu'il se trouve dans les vers de Cicéron un exemple de *nubila, orum*.

OBSTIPUS. *Obstipum caput at tereti cervice reflexum.*

Phaen.; 60; *Nat. Deor.*, 2, 42, 107. — Horace, Perse, Columelle, Suétone.

OBVERTO. *Obvertunt navem magno cum pondere nautae.*

Phaen., 576. — Poète ancien cité par Cicéron, *Tusc.*, 5, 18, 59 et *Fam.*, 9, 26, 2. — Virgile, Ovide. — Tite-Live, Tacite, Pline, Columelle.

ORSUS, US. *Scire ratosne habeant an vanos pectoris orsus.*

Trad. Hom. : *De Div.*, 2, 30, 65. — Virgile (*Culex*).

PALUMBES. *Jam mare Tyrrenum longe penitusque palumbes Reliquit.*

Élégie, fragm., p. 403. — Müller, Plaute, Caton, Lucilius, Virgile, Varron, Celse, Columelle, Pline, Martial.

PARILIS. *Consimili specie stellas parilique nitore.*

Phaen., 409. — Lucrèce, Ovide, Nemesius, Hygin.

PARÓ, ONIS. *Tunc se fluctigero tradit mandatque paroni.*

Marius, fragm. 3, p. 396, Müller. — Aulu-Gelle (10, 25, 5, énumération de toutes les sortes de bateaux; ce passage contient naturellement beaucoup de termes rares).

PAVEO. *Navem ut horrisono freto*

Noctem paventes timidi adnectunt navitae.

Trad. Esch. Prom. : *Tusc.*, 2, 10, 25. — Plaute, Térence, — Horace, Ovide. — Salluste, Tite-Live, Tacite.

PELAGUS. *Atque etiam supero navi pelagoque vacato.*

Phaen., 510. — Pacuvius (cité *De Or.*, 5, 59, 157). Accius (cité *Nat. Deor.*, 2, 55, 89). — Lucrèce, Virgile, Ovide, Valerius Flaccus. — *De Bello Hispaniensi*. Varron, Vitruve, Sénèque le rhéteur, Pline, Tacite.

PISTRIX. *Andromedam tamen explorans fera quaerere Pistrix Pergit.*

Phaen., 384.; cf. 661. — Virgile, Germanicus, Pline, Hygin, Anthologie.

PLECTO (πλέκω)¹ (plier, tresser?)

Posteriore trahens plexum vi corporis arcum.

Phaen., 318; *Nat. Deor.*, 2, 44, 113. (Mais peut-être faut-il lire *flexum*. C. F. W. Müller admet la leçon *plexum* dans l'édition du *De Natura Deorum* et la leçon *flexum* dans le volume des fragments. — Pacuvius, Catulle, Lucrèce, Aulu-Gelle, Vulgate.

PLUMO. *Extremam nitens plumato corpore Corvus.*

1. PLECTO, punir (πλήττω), est employé par Cicéron en prose.

Phaen., 464; *Nat. Deor.*, 2, 44, 114. — Lucain. — Pline, Aulugelle, Apulée.

POLUS. *Extremus adeo duplici de cardine vertex
Dicitur esse polus.*

Phaen., 25; *Nat. Deor.*, 2, 41, 105. — Accius, Virgile, Horace, Ovide, Valerius Flaccus. — Varron, Vitruve, Pline, Ammien.

PONTUS. *Hoc cave te in pontum studeas committere mense.*
Phaen., 296; cf. *Progn.*, 183; *De Div.*, 1, 8, 14. — Accius (cité *Nat. Deor.*, 2, 35, 89). — Poète ancien (cité *Or.*, 49, 165). — Lucrèce, Virgile, Horace. — Dans la prose de Cicéron on ne trouve que le nom propre *Pontus* signifiant le Pont-Euxin ou le royaume du Pont.

PRAELABOR? *Pisces quorum alter paulo praelabatur ante.*
Phaen., 246; *Nat. Deor.*, 2, 43, 111. — C. F. W. Müller écrit *praelabatur* dans le *De Natura Deorum* et *prolabitur* dans les *Phénomènes* (voir la note critique, *ibid.*). — Virgile, Lucain. — Pétrone, Columelle, Tacite, Apulée.

PRAEPANDO. *Et post hiberni praepandens temporis ortus.*
Phaen., 274. — Laevius, Lucrèce, Virgile (*Culex*).

PRAEPES. *Hanc ubi praepetibus pennis lapsuque volentem
Conspexit Marius.*
Marius, De Div., 1, 47, 106. — Ennius (cité *De Div.*, 1, 48, 108; deux exemples). — Virgile, Ovide, Lucain, Sénèque, Valerius Flaccus, Stace. — Tite Live, Pline. — Georges dit que *praepes* a été employé par Cicéron, mais n'indique pas que c'est seulement en poésie.

PRAEPORTO. *Hanc subter partem praeportans ipse virilem.*
Phaen., 453; cf. 682. — Lucrèce, Catulle. — Georges: « *Lucr. und Andere* ». Mais Cicéron semble bien avoir employé ce mot avant Lucrèce. Il était très jeune quand il traduisit les *Phénomènes d'Aratus* (*Nat. Deor.*, 2, 41, 104), mais quelque opinion que l'on ait sur la date du *De Natura rerum* (Cf. Schanz I², p. 165-167), on doit le placer au moins quelques années plus tard.

PRAEVIUS. *Praevius Aurorae solis noctisque satelles.*
Alcyons, fragm., p. 394, Müller. — Ovide, Stace, Ausone, Arator. — Lactance, Ammien. — Le mot n'est donc pas une création d'Ovide comme semble le croire Georges.

QUADRUPLEX. *Praeter quadruplicis stellas in fronte locatas.*
Phaen., 334. — Plaute. *De Bello Africano*. Tite-Live, Pline.

RADIO. *Atque uno mentum radianti sidere lucet.*
Phaen., 59; *Nat. Deor.*, 2, 42, 107; cf. *Phaen.*, 157; *Or.*, 45, 152.

Ennius (cité *De Or.*, 5, 40, 162), Accius (cité *De Div.*, 1, 22, 44).
Lucrece, Properce, Ovide, Lucain, Valerius Flaccus. —
Tacite, Suétone.

RECLINO. *At Cepheus caput atque umeros palmasque reclinat.*
Phaen., 665. — César. — Virgile, Horace, Stace. — Pétrone,
Sénèque, Quintilien.

REFULGEO. *Sed prior illa magis stellis distincta refulget.*
Phaen., 41; *Nat. Deor.*, 2, 41, 106; cf. *Phaen.*, 349; *Nat.*
Deor., 2, 44, 114. — Lucrece, Virgile, Horace, Properce, Silius.
— Tite-Live, Quinte-Curce, Sénèque, Pline.

RELUCEO. *Huic non una modo caput ornans stella relucet.*
Phaen., 56; *Nat. Deor.*, 2, 41, 106; cf. *Phaen.*, 465; *Nat.*
Deor., 2, 44, 114. — Virgile, Ovide. — Tite-Live, Sénèque,
Pline.

RETENTO. *Quae penitus sensus hominum vitasque retentat.*
De Cons. : De Div., 1, 11, 17; cf. trad. Hom. : *De Div.* 2, 30,
65. — Plaute. — Lucrece, Ovide, Sénèque (tragédie). Valerius
Flaccus. — *Ad Herennium*, Tite-Live, Tacite, saint Hilaire.
— « N'est pas dans Cicéron », au dire de Freund-Theil (et de
Lewis-Short).

RIGO. *Propter Aquarius obscurum dextra rigat amnem.*
Phaen., 417; cf. *De Cons. : De Div.*, 1, 12, 20. — Lucrece.
Virgile, Horace, Ovide, Properce. — *Ad Herennium*. Colu-
melle, Sénèque, Pline.

ROS. *Cum primum gelidos rores aurora remittit,*
Progn., 222; *De Div.*, 1, 8, 14; cf. *De Cons. : De Div.*, 1, 12,
20. — Plaute, César. — Lucrece, Virgile, Horace, Ovide, Pro-
perce, Tibulle. — Pline.

SAGITTIPOTENS.

Atque etiam supero navi pelagoque vacato
Mense, Sagittipotens Solis cum sustinet orbem
Phaen., 311. — Quintus Cicéron.

SEMIANIMUS.

Semianimum et varia graviter cervice minantem.
Marius, De Div., 1, 47, 106. — Lucrece, Tite-Live, Phèdre,
Stace, Juvénal.

SEMIFER. *Corpore semifero magno Capricornus in orbe.*
Phaen., 293; *Nat. Deor.*, 2, 44, 112. — Virgile, Ovide. —
Pline, Stace, Silius.

SERENO. *Luce serenanti vitalia lumina liquit.*

De Cons. : *De Div.*, 1, 11, 18. — Virgile, Sénèque (trag.), Stace, Silius, Claudien. — Pline, Minucius Felix.

SIGNIPOTENS.

Cedit Equus fugiens; at contra signipotens nox.

Phaen., 728. — Pas d'autre exemple. — Omis par Georges (cf. *supra iubatus*).

SPINIGER. *Spinigeram subter caudam Pistricis adhaesit.*
Phaen., 422. — Prudence.

SPUMO. *Saxaque cana salis niveo spumata liquore.*
Progn., 179; *De Div.*, 1, 7, 15. — Ennius, Lucrèce, Virgile, Phèdre. — *Ad Herennium* (exemple). Celse, Suétone.

SQUAMIGER. *Exin squamigeri † serpentes ludere Pisces.*
Phaen., 574. — Lucrèce, Ovide. — Pline.

SQUAMOSUS. *Hanc Ariès tegit et squamoso corpore Pisces.*
Phaen., 587; *Nat. Deor.*, 2, 44, 114. — Plaute. — Virgile, Properce, Ovide, Lucain. — Pline.

STELLANS. *Nam pater altitonans stëllanti nixus Olympo.*

De Cons. : *De Div.*, 1, 12, 19 et 2, 20, 45. Cf. *De Cons.* : *De Div.*, 1, 12, 18. — Lucrèce, Virgile, Ovide, Valerius Flaccus. Cependant Cicéron emploie en prose *stellatus* (*Tusc.*, 5, 3, 8). Avec Benoist-Gœlzer et Georges, je considère *stellans* comme un mot spécial.

STELLIGER. *Orbes stelligeri portantes signa feruntur.*
Phaen., 482. — Varron, Sénèque, Stace, Silius.

STINGUO. *Stinguuntur radii caeca caligine tecti.*

Progn., 155. — Priscien, 10, 2, 11; p. 504, 12 : *Extinguo cuius simplex « stinguo » in raro est usu. Cicero tamen in Arato « stinguens » participio usus est quod a verbo « stinguo » nascitur :*

*Quem neque tempestas perimet nec longa vetustas
Interimet stinguens praeclara insignia caeli.*

Arat., fragm. incert., p. 594, Müller. — Lucrèce.

En prose Cicéron dit *extinguo*. On sait que la poésie emploie certains simples au lieu des composés.

STREPO?

Inter se strepere aperteque artem obterere extispicum.

De Div., 1, 16, 19. — Virgile, Horace. — Salluste, Tite-Live, Pline, Tacite, Fronton. — Peut-être le vers est-il de Cicéron; peut-être est-ce une citation d'un ancien poète. Georges le cite comme de Cicéron au mot *strepo*, comme d'un tragique au mot *extispex*.

SUESCO? *Has Graeci stellas Hyadas vocitare suerunt.*
Phaen., 178; *Nat. Deor.*, 2, 43, 111. — Probablement aucun exemple de Cicéron en prose (*Fam.*, 15, 8; leçon douteuse, généralement rejetée aujourd'hui; cf. Tyrrell-Purser, III, p. 75; Mendelssohn, *ad loc.*). — Lucrèce, Virgile, Lucain. — Salluste, Tite-Live, Tacite, Ausone (lettre).

SURA. *Hunc sura laeva Perseus umeroque sinistro*
Tangit.

Phaen., 501; cf. 646. — Plaute. Turpilius. Virgile. Celse.

TEMO. *Quod quasi temoni adiunctam prae se quatit Arctum.*
Phaen., 97. — César. — Virgile. Ovide. Stace. — Columelle.
 — Juvénal.

TEMPORA (les tempes).

Verum tempora sunt duplici fulgore notata.

Phaen., 57; *Nat. Deor.*, 2, 42, 107. — Catulle. Lucrèce. Virgile. Horace. Propertius. Ovide. Tibulle. — *Ad Herennium*, Celse, Pline, etc.

TENEBRICUS. *Haec e tartarea tenebrica abstractum plaga.*

Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 9, 22, — Tertullien.

TORTUS, us. *Haec interemit tortu multiplicabili*
Draconem.

Trad. Soph. Trach. : *Tusc.*, 2, 10, 22; cf. Trad. Hom. : *De Div.*, 2, 50, 63. — Virgile. Stace. — Arnobe.

TORVUS. *Torvus draco serpit subter supraque revolvens.*

Phaen., 47; *Nat. Deor.*, 2, 42, 106. — Pacuvius. Catulle. Virgile. Horace. Propertius. Ovide. Valerius Flaccus. Stace. — Quintilien. Apulée.

TRANSVEHO.

Nam nemo haec umquam est transvectus caerulea cursu.

Trad. Hom. Odyss. : *Fin.*, 5, 18, 49. — César. Salluste. Tite-Live. Valère Maxime. Tacite. Suétone. Florus. — Silius.

TREMEFACIO. *Aut cum se gravido tremefacit corpore tellus.*

De Cons. : *De Div.*, 1, 11, 18. — Virgile. Propertius. Ovide. Stace.

TREMULUS. *Tum fixum tremulo quatietur frigore corpus.*

Phaen., 502; cf. *id.*, 155; *Nat. Deor.*, 2, 43, 110; *Progn.*, 185; *De Div.*, 1, 8, 14; *De Cons.* : *De Div.*, 1, 11, 18; Trad. Hom. : *De Div.*, 2, 50, 63. — Plaute. Térence. Ennius (cité *De Div.*, 1, 20, 40). Catulle. Lucrèce. Virgile. Propertius. Ovide. — Pétrone. Pline.

TRISTIFICUS.

Tum quis non artis scripta ac monumenta volutans.

Voces tristificas chartis promebat Etruscis?

De Cons. : De Div., 1, 12, 20.

TUMESCO. *Inflatum mare, cum subito penitusque tumescit.*

Progn., 178; De Div., 1, 7, 15. — Virgile, Ovide, Sénèque, Quintilien, Tacite, Prudence, Macrobe.

UMBRIFER. *Inque Academia umbrifera nitidoque Lyceo.*

De Cons. : De Div., 1, 15, 22.; cf. trad. Hom. : De Div., 2, 30, 65. — Varron. Virgile. Consolatio ad Liviam. Stace.

VASTIFICUS. *Erymanthiam haec vastificam abiecit belluam?*

Trad. Soph. Trach. : Tusc., 2, 9, 22. — Pas d'autre exemple.

Il y a, il est vrai, dans cette liste quelques mots qui n'appartiennent pas spécialement au langage de la poésie. Rien ne prouve que Cicéron n'aurait pas employé *sura* aussi bien dans un traité philosophique ou dans un discours que dans sa traduction d'Aratus. Il n'en a pas eu l'occasion, voilà tout.

Mais bien peu des termes que nous venons de citer sont dans ce cas. La plupart, au contraire, nous étonneraient dans la prose de Cicéron. On ne se figure pas au milieu du *Pro Milone*, ou même du *Pro Roscio*, des composés aussi rares que *aestifer*, *horrisonus* ou *vastificus*. On ne peut douter non plus que *iuenta*, par exemple, *pelagus* ou *pontus* ne fussent poétiques.

Il est facile de constater que les mots cités dans la liste précédente se rencontrent surtout chez les poètes, quelquefois chez des auteurs anciens, ou chez certains prosateurs qui — comme on le sait par ailleurs — usent d'expressions familières ou poétiques. Au contraire à peu près aucun ne se trouve dans César.

Certains termes ont par eux-mêmes une couleur poétique ; d'autres sont des archaïsmes qui ne survivent qu'en poésie ; d'autres, peut-être, sont des mots nouveaux. Cicéron en a-t-il créé ? Nous ne pouvons le savoir¹. Ceux

1. D'après M. Peck (*Transactions of the American philological Association*, XXVIII, 1897, p. 68), les mots qui se rencontrent pour la première

qui se rencontrent pour la première fois dans ses vers peuvent très bien avoir été empruntés par lui à quelque vieux poète.

En tous cas Cicéron emploie certainement dans ses vers des termes qu'il évite toujours dans sa prose. Cette différence n'est pas due au hasard. Le vocabulaire de la prose est, dans Cicéron, plus simple, plus conforme à l'usage ordinaire que le vocabulaire poétique.

§ 3. — Comparaison avec le vocabulaire des lettres.

La langue des lettres de Cicéron a été si souvent étudiée¹ qu'il n'y a pas lieu d'insister longuement sur ses caractères. Néanmoins, je crois devoir rappeler brièvement quelques faits connus, et ajouter quelques remarques nouvelles qui font mieux comprendre par comparaison le style même des discours.

Tout d'abord il faut reconnaître que la correspondance de Cicéron est loin d'avoir un caractère uniforme². Au

fois dans les vers de Cicéron auraient probablement été inventés par lui. Mais en voyant combien d'autres se retrouvent dans les rares fragments des tragiques que nous possédons, on est plutôt porté à se demander s'il y'en a un seul qui ait été formé par Cicéron. M. Norden pense que le vocabulaire poétique de Cicéron est emprunté aux anciens poètes, surtout à Ennius (*Aeneis*, Buch VI, p. 364; cf. p. 124, 128, 179, 180, 220, 250, 280, 290, 302, 367, 414). Comparer U[sener]: *Zu Cicero, Rep.*, 2, 2, 4 (*Rheinisches Museum*, N. F., LVI, 1901, p. 513).

1. Je ne cite ici que les principaux travaux concernant le vocabulaire (il sera plus loin question de la syntaxe): Tyrrell, I^s, p. 87-91; Stinner, *De eo quo Cicero in epistolis usus est sermone*, p. 5-21 (résumé dans Hild, *Choix de Lettres de Cicéron*, p. 30-34); P. Meyer, *De Ciceronis in epistolis ad Atticum sermone*, p. 11-60; K. Rein, *Ueber Ciceros Briefstil*, p. 4-10; Wölfflin, *Archiv für lateinische Lexikographie*, XII (1901-1902), p. 450; *Philologus*, XXXIV (1874), p. 137-165, surtout p. 140 et 163-165; *Lateinische und romanische Comparation*, p. 2, 11, 14-15, 19, 26-27, 28, etc.; Landgraf, *Bemerkungen zum sermo cotidianus in den Briefen Ciceros und an Cicero* (*Blätter für das bayerische Gymnasialwesen*, XVI, 1880, p. 274-280 et 317-351); J. Sander, *Bemerkungen zu den Cicero-Briefen*, p. 5-22.

2. Wölfflin, *Philologus*, XXXIV (1874), p. 138-139; Lebreton, *Études*, p. IX-X; Antoine, *Ad Quintum epistola prima*, p. XLV-XLVI; Pichon, *Histoire de la littérature latine*, p. 175-175. Cicéron a d'ailleurs noté

contraire, rien n'est plus varié comme ton. On comprend qu'un rapport adressé au Sénat ne soit pas un modèle de style familial; avec Pompée ou Caton, il ne fallait pas non plus employer ces expressions comiques qui réjouissaient Atticus, Paetus ou Trebatius.

Il est pourtant légitime de comparer l'ensemble des lettres à l'ensemble des discours, et l'on constate à l'évidence que le vocabulaire des discours est plus restreint, plus choisi.

Mots rares et familiers — Néologismes.

Dans les lettres on trouve beaucoup de mots peu usuels dont il n'existe ailleurs aucun exemple ou presque aucun. Il n'y a pas de preuve absolue que ces mots n'aient jamais été employés auparavant; on ne peut guère douter néanmoins que plusieurs d'entre eux ne soient des créations de Cicéron; certainement du moins ils n'appartenaient pas à la langue ordinaire. Tels sont les dérivés plaisants ou étranges *sullaturio*, *proscripturio*, *pseudocato*, *appietas*, *lentulitas*, les mots hybrides $\sigma\eta\sigma\tau\omega\delta\epsilon\sigma\tau\epsilon\rho\omicron\nu$ et *facteon*¹. Dans les lettres, les particules *per* et *sub* s'ajoutent à n'importe quel adjectif ou verbe; les diminutifs abondent, et parmi ceux-ci, il en est de tout à fait curieux comme *putidiusculus* ou *subturpiculus*. En général les dérivés sont formés avec plus de liberté, et si les mots en *tor* ou *tio* n'y présentent peut-être aucune particularité notable², on peut facilement reconnaître le caractère familier de verbes comme *cenitare*, *muginari*, *suppetiari*, *tricari* ou de substantifs comme *combibo* ou *salaco*.

Dans les discours, les mots peu usuels sont beaucoup

lui-même cette variété de ton : *Epistolarum genera multa esse non ignoras.... Reliqua sunt epistolarum, genera duo, unum familiare et iocosum, alterum severum et grave (Fam., 2, 4, 1).*

1. Peut-être aussi $\rho\iota\zeta\delta\theta\epsilon\mu\nu$ (*Att.*, 14, 10, 3) que défend Lehmann, *Quaestiones Tullianae*, p. 44.

2. Tyrrell, I^s, p. 89, remarque que l'emploi de *peregrinator*, *adiunctor*, *aberratio*, etc. n'a rien de bien remarquable. Ce sont, dit-il, des $\acute{\alpha}\pi\alpha\zeta$ $\epsilon\iota\pi\eta\mu\acute{\epsilon}\nu\alpha$, mais dus au hasard.

moins nombreux¹; surtout il n'y en a aucun que l'on puisse regarder avec vraisemblance comme un néologisme formé par Cicéron. Il est vrai que quelques termes ne se rencontrent pas dans les auteurs antérieurs, mais ce fait, à lui seul, ne prouve rien; j'en donne seulement quelques exemples bien caractéristiques.

D'après le *Thesaurus Linguae Latinae*, (I, 842, 44-52,) *adversaria* (brouillon de livre de comptes) ne se rencontre ni avant Cicéron, ni même après lui dans aucun texte latin. Les seuls exemples connus sont dans le *Pro Roscio Comoedo*. Il est bien évident néanmoins que, loin d'avoir été inventé par Cicéron, ce terme était d'un usage assez courant; les partisans de Chaerea s'en étaient servis comme ceux de Roscius, et le sens en était bien connu. Les passages suivants le prouvent :

Nimum cito ait me indignari de tabulis; non habere se hoc nomen in codicem accepti et expensi relatum confitetur, sed in *adversariis* patere contendit... Quodsi eandem vim, diligentiam auctoritatemque habent *adversaria* quam tabulae, quid attinet codicem instituere...? Sed si, quod *adversariis* nihil credimus, ideo codicem scribere instituimus... (*Rosc. Com.*, 2, 5-6.)

Quid est, quod neglegenter scribamus *adversaria*? quid est quod diligenter conficiamus tabulas? qua de causa? Quia haec sunt menstrua, illae sunt aeternae.... Itaque *adversaria* in iudicium protulit nemo. (*Rosc. Com.*, 2, 7.)

Tu, C. Piso..., ex *adversariis* pecuniam petere non auderes... Quam pridem hoc nomen, Fanni, in *adversaria* rettulisti?... Cur tamdiu iacet hoc nomen in *adversariis*?... Tu hoc nomen triennium amplius in *adversariis* iacere pateris. (*Rosc. Com.*, 3, 7-8.)

Quam ob rem... hoc nomen triennio amplius..., in *adversariis* relinquebas? .. cur in *adversariis* scriptum habebas. (*Rosc. Com.*, 3, 9.)

De même *aequimelium*, *agrarius*, *architectura*, *authepsa*² se rencontrent pour la première fois dans Cicéron et ne

1. J'aurai l'occasion de les signaler plus loin à propos des différences de style dans les discours.

2. Je prends ces exemples parmi ceux que le *Thesaurus* permet de vérifier plus sûrement.

sont évidemment pas créés par lui. On ne trouve dans ses discours aucun mot qu'il ait créé.

Mots grecs.

Les mots et les citations grecques sont incomparablement plus rares dans les discours que dans les lettres¹.

Dans la correspondance on en trouve environ huit cent cinquante². Cicéron les emploie tantôt pour exprimer une idée qui n'a pas son équivalent exact en latin, tantôt pour n'être pas compris des indiscrets, tantôt pour donner à son style plus de variété et de piquant. Mais quand il parlait en public, il se gardait bien de ce procédé qui eût fort déplu aux Romains. Aussi y a-t-il très peu de citations grecques dans les discours. Le texte de C. F. W. Müller, en renferme tout juste trois; et, au lieu d'être introduits sans explications comme dans les lettres, les mots grecs sont traduits en latin; ou bien l'orateur les rapporte sans les prendre à son compte :

Illa scelera... facta sunt... primum ut urbs tota spoliaretur... deinde ut in curia Syracusis, quem locum illi βουλευτήριον nomine appellat... ibi inauratam istius et alteram filio statuant ponerent. (*Ver.*, 2, 21, 50.)

Quid? ex aede Jovis religiosissimum simulacrum Jovis imperatoris, quem Graeci Οἰριον nominant, pulcherrime factum nonne abstulisti. (*Ver.*, 4, 57, 128.)

Sed scriptum exstat in isdem litteris, quod iste homo barbarus ac dissolutus neque attendere umquam neque intelligere potuit: ἐδικαιώθησαν, inquit, hoc est, ut Siculi locuntur, supplicio adfecti ac necati sunt. (*Ver.*, 5, 57, 148.)

Ces trois citations sont tirées des Verrines; dans tous les discours qui suivent, il n'y a plus aucun mot grec.

1. Pour les lettres voir Tyrrell, I⁵, p. 85-87; VII (index), p. 122-156; Font, de *Cicerone graeca verba usurpante*; Boltzenthal, *De graeci sermonis proprietatibus quae in Ciceronis epistolis inveniuntur*; et surtout Steele, *The Greek in Cicero's Epistles* (*American Journal of Philology*, XXI, 1900, p. 387-400).

2. D'après Steele, *ibid.*, p. 590. On ne peut donner un nombre absolument précis, plusieurs passages étant douteux.

Une exception **plus** apparente que réelle se trouve dans le discours *In Pisonem*, où **Cicéron** rappelle un vers de Plaute bien connu des auditeurs; **encore** faut-il remarquer que l'orateur ne cite pas ce vers lui-même, mais prétend rapporter une réflexion faite par un secrétaire **public** au service de Pison; et cette réflexion, c'est Pison qui est censé la raconter¹.

Quas rationes si cognoris, intelleges nemini plus quam mihi litteras profuisse. Ita enim sunt perscriptae scite et litterate ut scriba, ad aerarium qui eas rettulit, perscriptis rationibus secum ipse caput sinistra manu perfricans commurmuratus sit:

Ratio quidem hercle apparet, argentum οὐχεται. (*Pis.*, 25, 61).

Mots latins empruntés au grec.

Des citations grecques on peut rapprocher certains mots empruntés au grec par la langue latine. Naturellement Cicéron, pas plus qu'aucun autre Romain, ne pouvait les éviter complètement; c'eût été comme si un Français voulait ne jamais se servir d'un mot anglais même en parlant de *tunnel* ou de *wagon*. Des termes comme *poeta*, *epistula*, *historia*, *pirata*² étaient entrés dans la langue ordinaire et il n'y avait aucune raison de les éviter. Pour l'emploi de ces mots il n'y a aucune différence notable entre les lettres et les discours. Mais d'autres étaient moins usités; ils rappelaient trop à l'esprit soupçonneux des Romains l'idée de cette culture grecque qu'on pardonnait difficilement. Cicéron s'efforce de ne pas les employer au forum. C'est pour cela que les mots latins empruntés au grec sont moins nombreux dans ses discours que dans sa correspondance³. Ceux qu'on y trouve ont souvent une

1. Le mot grec qui donne à ce vers de Plaute tant de saveur, le rend plus piquant encore, appliqué à Pison : celui-ci se glorifiait d'être disciple des Grecs.

2. Cf. Nägelsbach, *Lateinische Stilistik*^o, p. 35-54.

3. Cf. Linderbauer, *De verborum mutuatorum... apud Ciceronem usu et compensatione*, p. 11-52.

nuance d'ironie ou de mépris; l'orateur s'en sert pour se moquer des Grecs ou de leurs admirateurs.

Quae, cum *iste* cognosset novus *astrologus*, qui non tam caeli rationem quam caelati argenti duceret, eximi iubet non diem ex mense, sed ex anno unum dimidiatumque mensem. (*Ver.*, 2, 52, 129.)

Cum omnes eius comites iste sibi suo illo *panchresto* medicamento amicos reddidisset, aditum est ad Metellum. (*Ver.*, 3, 65, 152.)

Signa pulcherrima... quae non modo *istum hominem ingeniosum et intellegendem*, verum etiam quemvis nostrum, quos iste *idiotas* appellat, delectare possent. (*Ver.*, 4, 2, 4.)

Ego te certo scio omnes *logos* qui ludis dicti sunt animadvertisse. (*Gall.*, fragm. 5.)

Mementote igitur, cum audietis *psephismata*, non audire vos testimonia. (*Flac.*, 8, 19.)

P. Clodius a *crocota*, a *mitra*, a muliebribus soleis purpureisque fasceolis, a *strophio*, a *psalterio*, a flagitio, a stupro est factus repente popularis. (*Har. resp.*, 21, 44.)

Laudabat homo doctus *philosophos* nescio quos neque eorum tamen nomina poterat dicere. (*Sest.*, 10, 25.)

Posteaquam rem paternam ab *idiotarum* divitiis ad *philosophorum*¹ reculam (ou *regulam*) perduxit, Graeculum se atque otiosum putari voluit, studio litterarum se subito deditit. Nihil suavitates iuvabant *anagnostae*. (*Sest.*, 51, 110.)

Ipse ille maxime ludius, non solum spectator sed actor et *acroama*, qui omnia sororis *embolia* novit, qui in coetum mulierum pro *psaltria* adducitur. (*Sest.*, 54, 116.)

Homo doctus et a suis Græcis subtilius eruditus, quibuscum iam in *exostra* helluatur. (*Prov. Cos.*, 6, 14)².

At audistis, patres conscripti, *philosophi* vocem. (*Pis.*, 24, 56.)

Non est integrum Cn. Pompeio consilio iam uti tuo, erravit enim; non gustarat istam tuam *philosophiam*; ter iam homo stultus triumphavit. (*Pis.*, 24, 58.)

Ludos nobis *idiotis* relinquet. (*Pis.*, 27, 66.)

Quelquefois aussi le mot tiré du grec convient mieux pour désigner un objet de luxe : l'auditeur ou le lecteur

1. On sait que, dans les discours, Cicéron emploie d'ordinaire au lieu du mot *philosophus* les équivalents latins, *docti*, *sapientes*, etc.; cf. Linderbauer, II, p. 52-55; Nägelsbach², p. 56.

2. Le mot sarde *mastruca* (*Scaur.*, 20, 45d) a aussi un sens ironique, comme l'a bien remarqué Quintilien (I, 5, 8); le dérivé *mastrucatus* a une signification méprisante (*Prov. Cos.*, 7, 15). Sur les mots étrangers empruntés à d'autres langues que le grec, cf. Nägelsbach², p. 15.

aura davantage la sensation de l'exotique et de l'extraordinaire, son admiration ou sa jalousie sera augmentée d'autant, et l'orateur ne néglige pas ce moyen subtil de parler à la passion.

Domus referta vasis Corinthiis et Deliacis, in quibus est *authepsa* illa, quam tanto pretio nuper mercatus est ut qui praetereuntes praeconem enuntiare audiebant fundum venire arbitrentur. (*Rosc. Am.*, 46, 155; cf. note de Landgraf.)

Res ad istum defertur et istius more deciditur; *toreumata* sane nota et pretiosa auferuntur. (*Ver.*, 2, 52, 128.)

Conchylia Cn. Pompei *peristromatis* servorum in cellis lectos stratos videres. (*Phil.*, 2, 27, 67.)

De pareils exemples sont, du reste, fort rares; et ces exceptions ne font que confirmer la règle : dans les discours, Cicéron évite le plus souvent non seulement les mots et les citations grecques si fréquentes dans ses lettres, mais même les mots déjà latinisés, empruntés jadis au grec.

A ce point de vue encore, la comparaison faite entre l'ensemble des lettres et l'ensemble des discours montre que dans ceux-ci le vocabulaire est plus sévèrement choisi.

REMARQUE. — On peut considérer, non plus l'ensemble de la correspondance et de l'œuvre oratoire, mais leurs parties mêmes. On arrive alors, je crois, aux conclusions suivantes :

1° Certaines lettres sont écrites dans un style qui ne déparerait point les discours les plus solennels; ce sont, en général, de petits plaidoyers adressés à un personnage influent ou des rapports officiels destinés à la publicité. En voici un exemple :

Etsi non dubie mihi nuntiabatur Parthos transisse Euphratem cum omnibus fere suis copiis, tamen, quod arbitrabar a M. Bibulo proconsule certiora de his rebus ad vos scribi posse, statuebam mihi non necesse esse publice scribere ea quae de alterius provincia nuntiarentur. (*Fam.*, 15, 1, 1; adressé aux magistrats et au Sénat.)

2° D'autres sont beaucoup plus familières; elles ont néanmoins, au point de vue du style, leur équivalent dans certains passages des discours que nous étudierons plus loin.

3° Mais il y a aussi dans la correspondance beaucoup de parties absolument irréductibles à la langue des discours. Non seulement ceux que nous possédons ne présentent rien de semblable, mais nous avons la certitude que, si l'on en découvrait de nouveaux, on n'y rencontrerait aucun passage où le vocabulaire présente les mêmes caractères que dans certaines lettres à Atticus. Je cite un exemple entre beaucoup d'autres :

De dote tanto magis perpurga. Balbi regia condicio est delegandi. Quoquo modo confice. Turpe est rem impeditam iacere. Insula Arpinas habere potest germanam ἀποθέωσιν; sed vereor ne minorem τιμὴν habere videatur ἐκτοπισμός. Est igitur animus in hortis; quos tamen inspiciam cum venero. De Epicuro, ut voles; etsi μεταρμύσομαι in posterum genus hoc personarum. Incredibile est, quam ea quidam requirant. Ad antiquos igitur; ἀνεμέσητον γάρ. (*Att.*, 12, 12, 1-2) ¹.

§ 4. — Comparaison avec le vocabulaire des traités.

Les traités de rhétorique et de philosophie occupent une place intermédiaire entre les lettres et les discours; ils nous aident aussi à comprendre le style des discours et l'application que Cicéron y fait de sa théorie. Dans ses traités, Cicéron est moins libre que dans ses lettres, il n'invente pas au pied levé un *sullaturit* ou un *facteon*. Des mots pareils dépareraient un ouvrage écrit avec soin. Il s'efforce de parler la langue de tout le monde, comme il l'a conseillé dans le *De Oratore*. Mais il ne peut y réussir aussi complètement que dans ses discours : son sujet

1. Je ne parle ici que du vocabulaire; mais il y a d'autres traits, comme la fréquence de l'asyndeton et la liberté plus grande de l'ellipse (cf. Heidemann, *De Ciceronis in epistulis verborum ellipsis usu*, p. 1, 107; spécialement en comparant p. 3).

l'entraîne. Comment exposer les théories des rhéteurs grecs sans employer au moins çà et là quelques termes techniques? Et surtout comment populariser la philosophie grecque sans risquer des mots nouveaux? Aussi la langue des traités présente-t-elle des différences assez notables avec celle des discours

I. Traités philosophiques.

Pour les traités de philosophie, on peut, grâce aux lexiques de Merguet, faire une comparaison détaillée¹.

On remarque d'abord que l'ensemble de la langue est vraiment le même. En effet, les mots communs aux traités et aux discours sont de beaucoup les plus nombreux².

Ce qui prouve mieux encore l'unité de la langue, c'est que les termes communs aux deux sortes d'écrits sont justement les plus fréquents dans chacune, au contraire ceux qui sont propres aux traités ou aux discours sont représentés le plus souvent par un petit nombre d'exemples.

Parmi les différences que l'on remarque, beaucoup sont dues au hasard. Ainsi :

<i>carnifex</i>	—	dans les discours; <i>carnificina</i> , discours et traités
<i>consobrina</i>	—	<i>consobrinus</i> —
<i>contumeliosus</i>	—	<i>contumeliose</i> —
<i>dedisco</i>	—	<i>dedoceo</i> , dans les traités philosophiques
<i>expulsor</i> (un ex.)	—	<i>expultrix</i> (un ex.) —
<i>fautor</i>	—	<i>fautrix</i> , discours et traités
<i>quingentesimus</i>	—	<i>quingenti</i> , traités
<i>december</i>	—	seulement dans les discours

1. Voir appendice I : Mots qui se trouvent dans les discours et ne se trouvent pas dans les traités philosophiques; appendice II : Mots qui se trouvent dans les traités philosophiques et ne se trouvent pas dans les discours.

2. Plus de cinq mille; tandis que les termes propres à un groupe d'écrits ne dépassent guère deux mille. Le total des mots employés par Cicéron

De ces faits et de bien d'autres semblables, il n'y a évidemment rien à conclure contre l'unité de la langue.

Quelques autres faits s'expliquent par des raisons chronologiques: *illico* n'est pas dans les traités philosophiques; mais il n'est plus dans les discours de la même époque: le dernier exemple est dans le *Pro Murena*; de même *circa* qui se trouve trois fois dans les Verrines, une fois dans le premier *De Lege agraria* et disparaît ensuite¹.

Très souvent les différences sont dues simplement à la diversité des sujets. Les discours où Cicéron parle de campagnes militaires, le *Pro Fonteio* et les Verrines, contiennent les mots *hiberno*, *hiemo*, que les discussions philosophiques n'amènent point dans les traités; dans le *De Re frumentaria* on trouve des termes d'agriculture comme *hordeum*, *hornotinum*; dans les plaidoyers, des termes juridiques comme *spondeo* ou *satsdatio*, mais aussi des qualificatifs à l'adresse des adversaires criminels ou supposés tels, *nefandus*, *scelestus*, *spurcus*, *nefarie*, *sceleste*. La description du règne animal dans le *De Natura deorum* amène beaucoup de noms d'animaux comme *crocodilus*, *cycnus*, *grus*, *milvus*. *Respublica* revient plus souvent dans les discours², *sapiens* dans les traités³. Il serait étonnant qu'il en fût autrement.

On pourrait multiplier les exemples; mais tout cela ne prouve pas une différence de langue: *hiemo* n'est pas

n'est pas tout à fait de dix mille. — Je m'abstiens de donner des chiffres précis; car il ne peut y avoir dans ces questions un total indiscutable: il n'y a pas de règle certaine pour savoir s'il faut compter comme un mot spécial tel participe, tel adjectif pris substantivement, tel composé; Merguet n'est pas d'accord avec lui-même sur ce point. On sait combien la division en mots est arbitraire et flottante (Brugmann, *Abregé*, p. 57, 272, 659 et surtout 297-298). D'ailleurs le chiffre précis importe peu; mais le total approximatif montre bien que l'ensemble du vocabulaire est le même. On peut appliquer ici ce que Riemann a si judicieusement remarqué sur l'abus des statistiques mais aussi leur utilité (*Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, p. 3, mais aussi p. 3, n. 2).

1. *Quocirca*, au contraire n'apparaît que dans les derniers discours; cf. Merguet et surtout Landgraf, *Archiv. f. lat. Lexik.*, IX, 1894, p. 566.

2. 57 colonnes dans Merguet contre 12.

3. 15 colonnes dans Merguet contre 5 et derme.

plus latin parce qu'il se trouve dans les discours ; et *nidus* ne l'est pas moins parce qu'il ne s'y rencontre pas.

Mais n'y a-t-il pas d'autres différences plus instructives ?

Tout d'abord il est remarquable que les *ouvrages philosophiques contiennent plusieurs centaines de mots¹ de plus que les discours* ; ils sont pourtant notablement moins considérables ; le vocabulaire y est donc plus varié.

Néologismes.

Nous savons aussi que les ouvrages philosophiques renferment des néologismes² ; Cicéron, en effet, a réclamé la liberté de créer des mots nouveaux pour exprimer des idées nouvelles ; et notant la différence de la langue oratoire et de la langue philosophique, il a remarqué que celle-ci ne peut se contenter des mots employés au forum : *arripere verba de foro non potest*.

Atque ut omittam has artis elegantes et ingenuas, ne opifices quidem tueri artificia possent, nisi vocabulis uterentur nobis incognitis, usitatis sibi.... Quo magis hoc philosopho faciendum est. Ars enim philosophia vitae, de qua disserens arripere verba de foro non potest... Quodsi in ea lingua quam plerique uberiorem putant, concessum est, ut doctissimi homines de rebus non pervagatis inusitatis verbis uterentur, quanto id nobis magis est concedendum, qui ea nunc primum audemus attingere? (*Fin.*, 3, 2, 4-5.)

Il y a donc dans l'emploi de ces néologismes une différence notable entre la langue des traités et celle des discours.

Mais on voudrait aller plus loin et savoir au juste quels sont les mots inventés par Cicéron. Le plus souvent la certitude n'est pas possible, on peut seulement constater que tel mot ne se trouve pas dans les ouvrages qui nous restent des écrivains antérieurs ; mais ne se trouvait-il pas dans les nombreux écrits qui ont été perdus, dans les

1. Comparer les deux listes citées plus bas, appendices I et II.

2. On a vu (p. 60-61) qu'il n'y en a aucun dans les discours.

livres de Varron, par exemple? n'était-il pas employé dans la langue ordinaire avec un sens un peu moins abstrait que celui dans lequel Cicéron l'emploie ¹? n'avait-il pas été suggéré à l'auteur par quelqu'un de ces philosophes ses amis qui ne lui parlaient peut-être pas toujours grec? Ces questions sont insolubles; mais si elles laissent un doute sur la part d'invention qui revient à Cicéron², elles n'en laissent pas sur le caractère de son vocabulaire philosophique.

En effet, inventeur ou non, Cicéron a certainement contribué à répandre des termes latins peu usuels mais aptes à exprimer des idées³.

Il est vrai qu'il semble avoir peur de les hasarder, il les introduit par *quasi*, *quidam*, les explique, les excuse; « il hésitait devant les expressions les plus nécessaires et les plus légitimes. Il usait de précautions inimaginables pour présenter des mots aussi bien formés, aussi latins que *beatitas* et *beatitudo*; il traduisait bien le grec *ποιότης* par *qualitas* et *μεσότης* par *medietas*, mais ces termes lui paraissaient si hardis qu'il prenait lui-même la peine de les

1. Très souvent Cicéron se sert pour exprimer une idée philosophique d'un mot déjà employé dans un autre sens par la langue ordinaire, vg. : De suis *decretis* quae philosophi vocant *δόγματα* (*Acad.*, 2, 9, 27); *Naturae rationem* quam φυσιολογίαν Graeci appellant (*De Div.*, 1, 41, 90).

2. Un exemple tiré des ouvrages de rhétorique éclaire, je crois, cette question; Cicéron introduit le mot *status* de la même manière que ses néologismes : *Refutatio autem accusationis in qua est depulsio criminis, quoniam graece στάσις dicitur, appelletur Latine status* (*Top.*, 25, 95). Est-ce à dire que ce mot ne fût pas connu auparavant? Je crois au contraire qu'il avait été bien souvent employé. Les *Partitions oratoires*, plus anciennes que les *Topiques*, l'emploient sans l'expliquer, comme un terme reçu : *Primus ille status* (*Part. Or.*, 29, 102). Le passage suivant des *Tusculanes* semble aussi faire allusion à une expression connue des rhéteurs et qu'il faut seulement expliquer au grand public : *Ut in causis non semper utimur eodem statu* (sic enim appellamus controversiarum genera) sic.... (*Tusc.*, 5, 55, 79). — Dans les *Partitions*, Cicéron parle à son fils qui a étudié la rhétorique, aucune explication n'est nécessaire; pour les lecteurs des *Tusculanes*, il faut que le sens technique soit brièvement indiqué; avec le juriconsulte Trebatius il faut insister davantage. Mais le mot n'est pas nouveau.

3. Sur les néologismes des traités philosophiques de Cicéron, cf. Lindbauer, II, p. 31-59; Gœlzer, *Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme*, p. 17-19; Dræger, I, p. XIII-XIV.

déprécier¹ ». Du moins les termes ainsi entourés de précautions oratoires attestent par là leur nouveauté; ce sont aussi ceux dont on peut avec le plus de vraisemblance attribuer la création à Cicéron. Voici les exemples qui me paraissent les plus caractéristiques :

Id. corpus et quasi qualitatem quamdam nominabant; dabitur enim profecto, ut in rebus inusitatis, quod Graeci ipsi faciunt, a quibus haec iam diu tractantur *utamur verbis interdum inauditis*. (*Ac.*, 1, 6, 24.)

Qualitates igitur appellavi quas ποιότητας Graeci appellant, quod ipsum apud Graecos non est vulgi verbum sed philosophorum; atque id in multis... Aut enim nova sunt rerum novarum facienda nomina aut ex aliis transferenda. (*Ac.*, 1, 7, 25.)

Et cum ita moveatur *illa vis*, quam *qualitatem* esse diximus. (*Ac.*, 1, 7, 28.)

Bina media (vix enim audeo dicere *medietates* quas Graeci appellant; sed quasi ita dixerim intelligatur). (*Tim.*, 7, 23.)

Fateamur constare illud etiam, hanc nos habere sive *anticipationem*, ut ante dixi, sive *praenotionem* deorum (sunt enim rebus novis nova ponenda nomina). (*Nat. Deor.*, 1, 17. 44.)

Si verbum e verbo volumus, *comprehensio*. (*Ac.*, 2, 6, 17.)

Propterea quod nihil esset clarius *εναργεία*, ut Graeci, *perspicuitatem* aut *evidentiam* nos, si placet, nominemus fabricemurque, si opus erit verba, ne hic sibi (me appellabat iocans) hoc licere putet soli². (*Ac.*, 2, 6, 17.)

Rerum autem cognitiones, quas vel *comprehensiones* vel *perceptiones*, vel si haec verba aut minus placent aut minus intelliguntur, *καταλήψεις* appellemus licet. (*Fin.*, 5, 5, 17.)

On voit par ces exemples la différence qui sépare la langue des traités philosophiques de celle des discours; dans ceux-ci, on ne trouve pas de formules semblables : Cicéron ne s'y excuse jamais d'un néologisme parce qu'il n'en emploie aucun.

Mots grecs.

On peut encore remarquer que les traités renferment bien des mots grecs. Leur présence ici a une tout autre

1. Gœlzer, *ibid.*, p. 19.

2. C'est Lucullus qui parle et qui est censé avoir fabriqué le mot *evidentia*.

raison d'être que dans les lettres ; ils n'ont jamais rien de plaisant ; ce sont de graves termes techniques.

Cicéron fait bien tout ce qu'il peut pour les éviter : il a beau protester qu'il ne veut pas écrire grec en latin¹ ; malgré tout, il en emploie encore près de cent cinquante², donc cinquante fois plus que dans les discours.

Mots latins tirés du grec.

Les mots tirés du grec mais déjà entrés dans la langue usuelle avaient, pour les Romains, un aspect moins rébarbatif. Cicéron déclare qu'il ne les évitera pas dans ses traités.

Ea verba, quibus instituto veterum utimur pro Latinis ut ipsa *philosophia*, ut *rhetorica*, *dialectica*, *grammatica*, *geometria*, *musica*, quamquam Latine ea dici poterant, tamen, quoniam usu percepta sunt, nostra ducamus (*Fin.*, 3, 2, 5.)

Mais n'est-il pas un peu plus exigeant dans ses discours ? Des mots qu'il vient de citer, *philosophia*, *rhetorica*, *dialectica*, *grammatica*, *geometria*, *musica*, un seul s'y rencontre³ et encore est-il toujours employé ironiquement.

Est-ce par hasard ? Il semble bien que non⁴.

Expression différente d'idées semblables dans les traités philosophiques et les discours.

Contre les conclusions que nous avons tirées, on peut faire une objection : toutes ces différences ne sont-elles pas dues uniquement à la nature des sujets traités ?

La différence des sujets explique beaucoup mais non pas tout ; en effet, il est arrivé que Cicéron ait eu à exprimer des idées semblables dans les deux séries d'ouvrages.

1. *Tusc.*, 1. 8, 15.

2. On en trouve la liste dans Merguet, *Lex. phil.*, III, p. 915-918.

3. *Philosophia* (*Pis.*, 24, 58 ; 29, 70-71). *Musicus* (*Pis.*, 10, 22) et *dialecticus* (*Dom.*, 18, 47) s'y trouvent aussi chacun une fois et avec un sens ironique.

4. Je ne donne pas la liste des mots grecs latinisés qui se trouvent dans les traités philosophiques. Cf. Linderbauer, I, p. 41-56,

Ainsi, bien des fois, il a eu à dire que telle chose était évidente ; dans ses traités il n'a pas reculé devant le mot *evidens*, terme peu usité que nous retrouvons dans le *De Bello Africano*, dans Celse et dans Tite-Live ; mais dans les discours, il préfère toujours de bonnes expressions bien latines comme *perspicuum est*, *manifestum est*.

Ego neque in causis si quid est evidens, de quo, inter omnis conveniat, argumentari soleo. (*Nat. Deor.*, 5, 4, 9.)

Qui enim est hoc illo evidentius? (*Nat. Deor.*, 2, 2, 5.)

Quod in homine multo est evidentius. (*Lae.*, 8, 27.)

Plerique tamen et definitiones ipsarum etiam evidentium rerum non improbant. (*Ac.*, 2, 6, 18.)

Cum duae causae perspicuis et evidentibus rebus adversentur, auxilia totidem sunt contra comparanda. (*Ac.*, 2, 15, 46.)

Illud iam perspicuum profecto est. (*Rosc. Am.*, 14, 41.)

Utrumque arbitror esse perspicuum. (*Div. Caec.*, 4, 11.)

Cui non perspicuum est ad incertum revocari bona... si... (*Caec.*, 15, 58.)

Atqui hoc perspicuum est... eandem esse vim negationis huius... (*Sul.*, 15, 59.)

Ut esset omnibus gentibus posteritati que perspicuum divino me numine esse rei publicae redditum (*Dom.*, 56, 145.)

Ut rem perspicuam quam paucissimis verbis agam. (*Tul.*, 24, 55, etc.; cf. Merguet, *Lex. Red.*, III, 613.)

Quae nisi multa et manifesta sunt, profecto res tam scelerata... credi non potest. (*Rosc. Am.*, 22, 62.)

Ecquid manifestius proferri potest. (*Ver.*, 5, 7, 16.)

Manifesta res est. (*Ver.*, 5, 59, 153, etc.; cf. Merguet, *Lex. Red.*, III, 419)¹.

Il y a de même quelques passages des discours où Cicéron traite des idées philosophiques qu'il a développées aussi dans ses dialogues ; mais il semble plus préoccupé d'éviter tous les termes techniques. On peut, par exemple, comparer les passages suivants :

1° Hinc vobis extitit primum illa fatalis necessitas, quam εμαρμένην dicitis. (*Nat. Deor.*, 1, 20, 55.)

1. *Manifestus*, *manifeste* et *manifesto* ne se trouvent pas dans les traités philosophiques ; *evidens* ne se trouve pas dans les discours. Le cas n'est pas le même pour *evidens* que pour *evidentia* (*Ac.*, 2, 6, 17, supra p. 64). Par ce dernier terme, Cicéron traduit l'idée grecque de εναργεία qu'il n'avait pas à exprimer dans ses discours.

Mihi quidem, si *proprium et verum nomen* nostri mali quaeritur, *fatalis* quaedam calamitas incidisse videtur.... (Lig., 6, 17.)

2° Ista sive *beatitas* sive *beatitudo* dicenda est, (utrumque omnino durum, sed usu mollienda nobis verba sunt)... cur in solem illum, aut in hunc mundum, aut in aliquam mentem aeternam figura membrisque corporis vacuum cadere non potest? (Nat. Deor., 1, 34, 95.)

Tantum virtutis vim esse voluerunt ut non posset esse umquam vir bonus non *beatus*. (Pis., 18, 42; dans l'exposé de l'épicurisme.)

Beatus est nemo qui ea lege vivit.... (Phil., 1, 14, 55.)

Sine quo *nec beatus, nec clarus, nec tutus quisquam esse omnino potest.* (Phil., 1, 14, 55.)

Dans les discours la phrase est construite de manière que l'idée de bonheur soit exprimée non par le substantif presque inusité¹, mais par l'adjectif bien connu *beatus*.

II. Traités de rhétorique.

Les traités de rhétorique sont, au point de vue du vocabulaire, assez semblables aux traités de philosophie; et par conséquent présentent quelques différences avec les discours.

Mots grecs.

Au lieu de trois mots grecs² nous en trouvons un bon nombre. En voici la liste³.

Quam φιλοσοφίαν Graeci vocant. (De Or., 1, 3, 9.)

Qui apud illos πραγματικοί vocantur. (De Or., 1, 45, 198.)

Quam verbo Graeco διαλεκτικὴν appellaret. (De Or., 2, 38, 157.)

Cum quosdam Graecos inscriptos libros esse vidissem περι γελίου. (De Or., 2, 54, 217.)

Alterum genus est, quod habet parvam verbi immutationem quod in littera positum Graeci vocant παρανομασίαν. (De Or., 2, 63, 256.)

1. Sur *beatitas, beatitudo*, cf. Krebs-Schmalz, *Antibarbarus*, I, p. 255.

2. Supra, p. 51.

3. Je donne cette liste parce qu'elle ne se trouve encore nulle part, tandis qu'on a déjà réunis séparément les mots grecs des lettres (Tyrrell, VI (index), p. 122-156) et des traités philosophiques (Merguet, III, p. 915-918).

Fannius eum graeco verbo appellat εἴρωνα. (*De Or.*, 2, 67, 269.)

Πειθῶ quam vocant Graeci, cuius effector est orator, hanc Suadam appellavit Ennius. (*Brut.*, 15, 59.)

Ornari orationem Graeci putant si verborum immutationibus utantur, quos appellant τρόπους, et sententiarum orationisque formis, quae vocant σχήματα (*Brut.*, 17, 69.)

Σχήματα quae vocant Graeci ea maxime ornant orationem. (*Brut.*, 37, 141; Friedrich : oratorem.)

Comprehensio et ambitus ille verborum, si sic περίοδος appellari placet, erat apud illum contractus et brevis, et in membra quaedam, quae κῶλα Graeci vocant, dispertiebat orationem lubentius. (*Brut.*, 44, 162.)

Nec¹ in hoc εἴρωνα me duxeris esse. (*Brut.*, 87, 298.)

Quare εἴρωνα me, ne si Africanus quidem fuit, ut ait in historia sua C. Fannius, existumari velim. (*Brut.*, 87, 299.)

Has rerum formas appellat ιδέας... Plato. (*Or.*, 3, 10.)

Quod χαρακτηρ Graece dicitur. (*Or.*, 11, 36.)

Eiusque totius generis quod Graece ἐπιδεικτικὸν nominatur. (*Or.*, 11, 37.)

Haec igitur quaestio a propriis personis et temporibus ad universi generis orationem traducta appellatur θέσις. (*Or.*, 14, 46.)

Graece ab eloquendo ῥήτωρ... dictus est. (*Or.*, 19, 61.)

(Numerus) qui Graece ῥυθμός dicitur. (*Or.*, 20, 67.)

Πρέπον appellat hoc Graeci (*Or.*, 21, 70.)

(Lumina) quae Graeci... σχήματα appellant. (*Or.*, 25, 85.)

Hanc ὑπαλλαγὴν rhetores, μετωνομίαν grammatici vocant. (*Or.*, 27, 95.)

Abusonem, quam κατάχρησιν vocat (Aristoteles.) (*Or.*, 27, 94.)

Genus hoc Graeci appellant ἀλληγορίαν. (*Or.*, 27, 94.)

Alteram quam Graeci appellant θέσιν... alteram quae ab isdem αὔξησης est nominata. (*Or.*, 36, 125.)

Quod Graece κρινόμενον dicitur. (*Or.*, 36, 126.)

Alterum est, quod Graeci ἤθεικὸν vocant... alterum quod idem παθητικὸν nominant. (*Or.*, 37, 128.)

Forma et χαρακτηρ ille qui dicitur. (*Or.*, 39, 134.)

In iis sermonibus, qui διάλογοι dicuntur. (*Or.*, 44, 151.)

Haec, quae Graeci ἀντιθετα nominant. (*Or.*, 50, 166.)

? Habet nomen invidiam, cum in oratione iudiciali et forensi numerus [Latine, Graece ῥυθμός] inesse dicitur. (*Or.*, 51, 170.)

1. Nam au lieu de Nec dans Friedrich n'est pas une variante mais une simple faute d'impression amenée par la présence de Nam deux lignes plus haut. Les autres éditions ont Nec sauf celle de Wilkins qui a reproduit par mégarde la faute d'impression de l'édition Friedrich,

Lumina quae, ut dixi, Graeci vocant σχήματα. (*Or.*, 54, 181.)

Qui λυρικοί a Graecis nominantur. (*Or.*, 55, 183.)

In circumitu illo orationis, quem Graeci περίοδον, nos, tum ambitum, tum circumitum... dicimus (*Or.*, 61, 204.)

In eo quod appellamus επίδεικτικόν. (*Or.*, 61, 207.)

Illa quae nescio cur, cum Graeci κόμματα et κῶλα nominent, nos non recte *incisa* et *membra* dicamus. (*Or.*, 82, 241.)

Prima sunt illa duo, quae κόμματα Graeci vocant, nos *incisa* dicimus, deinde tertium κῶλον illi, nos *membrum*. (*Or.*, 66, 225.)

Eorum motus quos ἀπαλαιστρους Graeci vocant. (*Or.*, 68, 229.)

Iudicandi vias persecuti sunt ea scientia quam διαλεκτικὴν appellant, inveniendi artem, quae τοπικὴ dicitur... totam reliquerunt. (*Top.*, 2, 6.)

Haec verborum coniugatio συζυγία dicitur. (*Top.*, 3, 12.)

Graeci talis argumentationes ἀτέχνους vocant (*Top.*, 4, 24.)

Quas Graeci εἰδῆ vocant nostri species appellant. (*Top.*, 7, 30.)

Notionem appello quod Graeci tum ἐννοιαν tum πρόληψιν. (*Top.*, 7, 31.)

(Ornamenta verborum sententiarumque) quae vocant σχήματα. (*Top.*, 8, 34.)

Quam Graeci ἐτυμολογίαν appellant. (*Top.*, 8, 35.)

Hoc quidem Aristoteles σύμβολον appellat. (*Top.*, 8, 35.)

Ex coniugatione quam συζυγίαν vocant. (*Top.*, 9, 38.)

Inductio quae Graece ἐπαγωγή dicitur. (*Top.*, 10, 42.)

Quae ὑπερβολή dicitur. (*Top.*, 10, 45.)

Sunt alia contraria quae privantia licet appellemus Latine, Graeci appellant στερητικά. (*Top.*, 11, 48.)

Ea ἀποφατικά Graece (appellantur). (*Top.*, 11, 49.)

Ex hoc illa rhetorum ex contrariis conclusa, quae ipsi ἐνθὺμήματα appellant; non quod omnis sententia proprio nomine ἐνθὺμημα non dicatur. (*Top.*, 13, 55.)

Cum omnis sententia ἐνθὺμημα dicatur. (*Top.*, 13, 55.)

Tertius modus a rhetoribus ἐνθὺμημα dicitur. (*Top.*, 14, 56.)

? In quo est tota fere διαλεκτικὴ. (*Top.*, 14, 57; cf., *Top.*, 2, 6.)

Peut-être cependant faut-il écrire *dialectica*.)

Definitum est quod ὑπόθεσιν Graeci, nos *causam*; infinitum quod θέσιν illi appellant, nos *propositum* possumus nominare. (*Top.*, 21, 79.)

Descriptio, quam χαρακτηῖρα Graeci vocant. (*Top.*, 22, 83.)

Depulsio criminis, quoniam Graece στάσις dicitur, appellatur Latine *status*. (*Top.*, 25, 95.)

Quae ex statu contentio efficitur, eam Graeci κρινόμενον vocant. (*Top.*, 25, 95; Friedrich : [vocant])¹.

1. On peut remarquer que les grecs sont surtout fréquents dans l'*Oration* et les *Topiques*; ils sont complètement absents du *De Inventione*, des *Partitions oratoires*, et du *De optimo genere oratorum*,

Au point de vue de la comparaison avec les discours, l'un de ces exemples est bien plus intéressant que tous les autres ; c'est celui-ci : *Nec in hoc εἴρωνα¹ me duxeris esse.* (*Brut.*, 87, 298 ; cf. 299). Dans tous les autres passages, nous avons l'explication d'un terme grec introduit par une formule explicative : « ce que les Grecs appellent... » On trouvait dans les trois exemples des discours l'équivalent de ces particularités ; seulement les mots de ce genre étaient plus fréquents dans les traités, le sujet le demandant. Ici au contraire, un mot grec est intercalé simplement dans la phrase où il joue son rôle naturel comme un mot latin. Cicéron prend ici une fois dans le dialogue la liberté dont il usait si souvent dans les lettres à Atticus : un mot grec rend mieux sa pensée ; il l'emploie et se garde bien de l'expliquer². Il en est de même ici ; l'adjectif εἴρων n'a pu s'acclimater en latin comme le substantif *ironia*. Cicéron l'emploie pourtant. Peut-être n'est-il pas indifférent de remarquer que l'interlocuteur est précisément ici cet Atticus à qui sont adressées la plupart des lettres farcies de grec. En tous cas, dans le passage, le style du dialogue se rapproche de celui des lettres.

Jamais dans les discours, l'orateur ne prend une pareille liberté ; nous retrouvons donc cette gradation : grande liberté dans les lettres, moindre dans les traités, moindre encore dans les discours.

Mots latins tirés du grec. — Néologismes.

Examinons maintenant non plus les mots grecs mais les mots déjà latinisés qui avaient été empruntés à la langue grecque. Les ouvrages de rhétorique nous fournissent des preuves du soin avec lequel Cicéron les évite. Même dans le *De Inventione*, dont le style est si peu soigné³, il se

1. J'écris le mot en grec avec Bährens, Piderit, Friedrich, Martha, Wilkins.

2. V.g. : ut mihi videatur non esse ἀδύνατον (*Att.*, 1, 1, 2.)

3. Cf. Thielmann. *De sermonis proprietatibus quae leguntur apud Cornificium et in primis Ciceronis libris.*

montre, à ce point de vue, bien plus sévère que l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius*¹; il emploie toujours non les termes empruntés au grec mais les équivalents que les rhéteurs latins avaient mis en circulation. En vieillissant il devient plus sévère encore, et, dans ses ouvrages postérieurs, il s'efforce de trouver des périphrases qui ne choquent pas les oreilles des puristes. En effet, les mots latins employés par les rhéteurs ont encore quelque chose de trop technique; aussi sont-ils exclus autant que possible des grands traités, le *De Oratore*, le *Brutus* et l'*Orator*, et ne se rencontrent-ils plus que dans les opuscules élémentaires, les *Partitions* et les *Topiques*².

Quant à inventer des mots, Cicéron n'avait pas plus envie de le faire dans ses ouvrages de rhétorique que dans ses discours; il n'y était pas, comme dans ses traités philosophiques, poussé par la nécessité même: car depuis longtemps on parlait de rhétorique en latin; s'il s'efforçait d'écarter les termes empruntés au grec et les termes techniques latins, ce n'était pas pour hasarder lui-même des néologismes qui eussent choqué bien davantage.

Le vocabulaire des traités de rhétorique est donc choisi avec grand soin. Il me semble pourtant trouver dans les discours la trace d'un purisme plus grand encore. Quelquefois en effet, au forum même, Cicéron fait allusion à quelque une des théories qu'il a exposées dans ses traités, et l'on peut alors comparer les mots employés dans les passages parallèles.

Une phrase du *Pro Caelio* énumère les deux sortes de preuves « artificielles » et « non artificielles » que les rhéteurs aristotéliens avaient coutume de distinguer. Dans ses traités, Cicéron s'était donné beaucoup de mal pour rendre les expressions *πίστεις ἑντεχνοί, ἄτεχνοί*. Les périphrases *artis expertis, quae sine arte appellantur* étaient presque des traductions mot à mot; le qualificatif bien latin *assumpti loci* n'était guère compréhensible que

1. Cf. Marx, *Ad Herennium. Proleg.*, p. 116.

2. Cf. Causeret, *Etude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron.*, p. 12-13.

pour les lecteurs déjà familiarisés avec la rhétorique grecque. Dans le *Pro Caelio*, Cicéron rappelle la distinction péripatéticienne par l'expression générale, *a me ipso elaborata*; il évite les périphrases plus précises dont il se sert dans ses traités oratoires, mais cite exactement les expressions mêmes employées par les rhéteurs, quand ce sont des mots de la langue latine ordinaire : *argumentum, mores, locus, causa, facultas*.

Ad probandum duplex est oratori subiecta materies : una rerum earum quae non excogitantur ab oratore sed in re positae ratione tractantur... altera est, quae tota in disputatione et in argumentatione oratoris conlocata est. (*De Or.*, 2, 27, 116.)

Primum genus earum rerum quae ad oratorem deferuntur. (*De Or.*, 2, 27, 118.)

Illa, quae sunt alterius generis, quae tota ab oratore paruntur. (*De Or.*, 2, 27, 120.)

... Omne, quod sumatur in oratione aut probandum aut refellendum, aut ex sua sumi vi atque natura aut adsumi foris. (*De Or.*, 2, 39, 163.)

Argumentis quae ducuntur ex locis aut in re ipsa insitis aut assumptis. (*Part. Or.*, 2, 5.)

Quae sine arte putantur, ea remota appello, ut testimonia; insita quae inhaerent in ipsa re. (*Part. Or.*, 2, 5.)

Illa quae sine arte appellantur, quae iam dudum assumpta dixisti... (*Part. Or.*, 14, 48.)

Traditi sunt e quibus ea ducantur duplices loci : uni e rebus ipsis, alteri assumpti. (*Or.*, 35, 122.)

Alii (loci) in eo ipso de quo agitur, haerent, alii adsumuntur extrinsecus. (*Top.*, 2, 8 ; cf. *id.*, 19, 72.)

Graeci talis argumentationes ἀπὸ τοῦ ἑαυτοῦ vocant id est artis expertis. (*Top.*, 4, 24.)

Quid ego nunc argumentis huic crimini quae sunt innumera resistam? Possum dicere mores M. Caeli longissime a tanti sceleris atrocitate esse disiunctos.... Possum etiam illa et ceterorum patronorum et mea consuetudine ab accusatore perquirere, ubi sit congressus cum servis Luccei Caelius... Possum omnes latebras suspicionum peragrare dicendo; non causa, non locus, non facultas, non conscius... non ratio ulla, non vestigium, maximi facinoris reperietur. Sed haec quae sunt oratoris propria, quae mihi non propter ingenium meum sed propter hanc exercitationem usumque dicendi fructum aliquem ferre potuissent, cum a me ipso elaborata proferri viderentur brevitatis causa relinquo omnia... (Et Cicéron

passé aux preuves extrinsèques ou « non artificielles ».) (*Cael.*, 22, 53-54)¹.

La même division est indiquée un peu plus loin, mais toujours avec des termes moins techniques que dans les traités.

Nullum argumentum in re, nulla suspicio in causa, nullus exitus criminis reperietur. Itaque haec causa ab argumentis, a coniectura, ab iis signis, quibus veritas illustrari solet ad testis tota traducta est. (*Cael.*, 28, 66.)

On sait que Cicéron a souvent exposé dans ses traités de rhétorique la théorie des *status* ou *constitutiones*². Il a eu quelquefois l'occasion d'y faire allusion dans ses discours et l'on peut comparer à ce point de vue le vocabulaire des deux sortes d'ouvrages. A vrai dire, la différence est moins grande entre discours et traités oratoires, qu'entre deux sortes de traités; les uns, techniques, *De Inventione, Partitions, Topiques*, emploient les termes précis quelque peu usuels qu'ils soient; dans les autres, *De Oratore, Orator*, on trouve plutôt des périphrases. C'est de ceux-ci que se rapprochent surtout les discours; mais l'orateur y évite avec plus de soin encore les mots rares de la langue technique.

La première allusion claire aux *constitutiones* se trouve dans les *Verrines*.

Ita enim causa constituitur. (*Ver.*, 5, 1, 1)³.

1. Cet important passage semble avoir passé jusqu'ici presque toujours inaperçu. Néanmoins M. Rohde en a cité une partie et y a remarqué les mots *causa, locus, facultas* (*Cicero quae de inventione praecepit quatenus secutus sit in orationibus generis iudicialis*, p. 146), mais il n'a pas noté la distinction des deux sortes de preuves.

2. Cf. Causeret, p. 59-78; Heinicke, *De Ciceronis doctrina quae pertinet ad materiam artis et ad inventionem*, p. 59-78; Netzer, *Hermagoras, Cicero, Cornificius quae docuerunt de statibus*, p. 24-31; Volkman, *Die Rhetorik der Griechen und Römer*, p. 102-105; Curcio, *Le opere retoriche...* p. 83-97. etc. Je n'ai pas à m'occuper ici des variations de détail que la théorie des *status* subit dans les différentes œuvres de Cicéron; elles se trouvent n'avoir pas d'importance au point de vue qui nous occupe ici.

3. Note de E. Thomas : « *Constitutio* ou *status*, termes techniques de l'école ».

Tum *deprecabitur* a vobis, tum etiam pro suo iure contendet. (*Ver.*, 5, 1, 2)¹.

Ici il y a encore presque identité entre l'expression du *De Suppliciiis* et celle du *De Inventione* : la formule *causam constituere* se trouve de part et d'autre. Cependant l'abstrait *deprecatio* est remplacé par le verbe ; plus tard, dans le *Pro Ligario*, la *deprecatio* sera encore décrite à l'aide de mots empruntés à la langue ordinaire.

Causas, Caesar, egi multas equidem tecum, dum te in foro tenuit ratio honorum tuorum, certe *numquam hoc modo* : « Ignoscite, iudices, erravit, lapsus est, non putavit ; si unquam posthac ». Ad parentem sic agi solet, ad iudices : « Non fecit, non cogitavit ; falsi testes, fictum crimen »... An sperandi Ligario causa non sit, cum mihi apud te locus sit etiam pro altero *deprecandi*. (*Lig.*, 10, 50-51)².

Sous une forme piquante et naturelle, ce passage ne fait que répéter le précepte du *De Inventione*.

Deprecatio est in qua non defensio facti sed ignoscendi postulatio continetur. Hoc genus *vix in iudicio probari potest*, ideo quod concessio peccato difficile est ab eo qui peccatorum vindex esse debet, ut ignoscat, impetrare... (*Inu.*, 2, 34, 104.) Cf. : Si impudenter aut necessitate aut casu quippiam fecerit, quod non concederetur iis qui sua sponte et voluntate fecissent, ad eius facti *deprecationem* ignoscendi petenda venia est. (*Part. Or.*, 37, 131.)

Dans le *Pro Murena* comme dans la plupart des plaidoyers criminels le *status* était *coniecturalis* ; Cicéron en fait la remarque et se sert de certaines périphrases qu'il emploiera dans le *De Oratore* : *factum sit necne* ; mais il est plus scrupuleux encore ; il évite l'expression *quale sit et*

1. Note de E. Thomas : « La *deprecatio* est un des moyens de défense définis et recommandés par l'ancienne rhétorique ».

2. *Deprecatio* se trouve huit fois dans les discours (Merguet, I, 73), mais il n'a jamais le même sens que dans la langue de la rhétorique. Un seul exemple se rapproche de cette signification, mais avec une différence réelle (*Rab. Perd.*, 9-26). *Deprecor* est plus fréquent (Merguet, I, 73-76), il est employé au sens technique dans *Mil.*, 3, 6. Dans quelques autres passages le sens est assez voisin de l'acception technique : *Sul.*, 26, 72 ; *Cael.*, 12, 30 ; *Planc.*, 42, 102.

la remplace par *quin contra legem sit*. Naturellement il évite les termes strictement techniques qui dans le *De Inventione* répondaient à la même idée.

Factum sit necne vehementer quaeritur; si factum sit, *quin contra legem sit* dubitare nemo potest. (*Mur.*, 32, 67.)

Ac primum naturam causae videat, quae numquam latet, *factumne sit* quaeratur, an quale sit, an quod nomen habeat. (*De Or.*, 2, 30, 132.)

In utraque autem re quicquid in controversiam veniat, in eo quaeri solere aut *factumne sit* aut, si est factum, quale sit aut etiam quo nomine vocetur aut, quod nonnulli addunt, rectene factum esse videatur. (*De Or.*, 1, 31, 159; cf. 2, 24, 104; 2, 26, 115.)

Quoniam igitur omne, quod in controversiam venit, id aut *sit necne sit* aut quid sit aut quale sit quaeritur. (*Part. Or.*, 9, 33; cf. 29, 101; *Or.*, 14, 45; 34, 121.)

Omniis res quae habet in se positam in dictione ac disceptatione aliquam controversiam, aut *facti* aut nominis aut generis aut actionis continet quaestionem... Cum *facti* controversia est... constitutio *coniecturalis* appellatur... (*Inv.*, 1, 8, 10.)

Le discours où le *status* est indiqué avec le plus de netteté est le *Pro Milone*; mais dans le passage où il est précisé, aucun des termes de la rhétorique n'est employé; le seul mot *deprecor* fait exception; mais on sait qu'il était fréquent même en dehors de son acception technique.

Nisi oculis videritis insidias Miloni a Clodio factas, nec *deprecatum* sumus, ut crimen hoc nobis propter multa praeclara in rem publicam merita condonetur, nec postulaturi, ut si mors P. Clodi salus vestra fuerit, idcirco eam virtuti Milonis potius quam populi Romani felicitati assignetur. Sed si illius insidiae clariores hac luce fuerint, tum denique obsecrabo obtestaborque vos, iudices, si cetera amisimus, hoc saltem nobis ut relinquatur, vitam ab inimicorum audacia telisque ut impune liceat defendere. (*Mil.*, 2, 6.)

« Par ces paroles, dit Volkmann, Cicéron rejette la « *deprecatio* et la *compensatio*; il se décide pour la *relatio* « *criminis*¹. » Seulement Cicéron dit cela dans un autre langage.

1. *Rhetorik der Griechen und Römer* ², p. 79. Cf. *Schol. Bob.*, p. 276,

Nous ne pouvons, malheureusement, comparer avec le *De Oratore* où les subdivisions du *status qualitatis* ne sont pas indiquées; force nous est de nous contenter du *De Inventione*.

*Comparatio*¹ est cum aliquid factum, quod ipsum non sit probandum ex eo, cuius id causa factum est, defenditur. (*Inv.*, 2, 24, 72. Sur la *deprecatio* cf. supra, p. 79; *Inv.*, 2, 54, 104.)

Relatio criminis est, cum reus id, quod arguitur, confessus alterius se inductum peccato iure fecisse demonstrat. (*Inv.*, 2, 26, 78.)

§ 5. — De quelques mots signalés par Cicéron comme rares et poétiques.

Enfin, si ces nuances d'expression paraissent bien délicates, ou ces comparaisons bien subtiles, Cicéron nous fournit lui-même des exemples indiscutables du soin avec lequel il choisit son vocabulaire : il nous a signalé çà et là certains mots poétiques, archaïques ou simplement peu usités. Or, en étudiant ses œuvres, nous pouvons remarquer que ces termes ne s'y rencontrent point ou bien y sont très rares, dans les discours surtout.

A. — *Quid tam planum videtur quam mare? e quo etiam Aequor illud poetae vocant.* (*Acad.*, fr. 5; Nonius, p. 91, Lindsay.)

Discours : Aucun exemple, tandis que *mare* se trouve plus de 60 fois. (Cf. Merguet, III, 123-124.)

Autres écrits : Un seul exemple : *Etenim Aegyptii et Babylonii in camporum patentium aequoribus habitantes, cum ex terra nihil emineret, quod contemplationi caeli officere posset, omnem curam in siderum cognitione posuerunt...* (*De Div.*, 1, 42, 95.)

Le texte n'est pas absolument sûr; M. Reid (*Academica*, 19; *Schol. Gronov.*, p. 443, 28-29. Voir aussi Martha, *Pro Milone*, Introduction, p. 29-31. Un peu plus loin Cicéron fait une autre allusion au *status* par l'expression *factumne sil* (*Mil.*, 6, 15) que les commentateurs semblent n'avoir pas remarquée.

1. *Comparatio* est synonyme de *compenatio* (Volkmann, p. 76; Volkmann-Hammer, p. 23.) Dans *Clu.*, 67, 191, *comparatio criminis* a un tout autre sens (cf. *Clu.*, 6, 18).

p. 162), pense qu'il faut peut-être lire *regionibus*. — *Mare* est très fréquent dans les écrits de Cicéron. Plus de 100 exemples dans les ouvrages philosophiques (Merguet, II, p. 524-525).

B. — *Inusitata sunt prisca fere ac vetustate ab usu cotidiano sermonis iam diu intermissa, quae sunt poetarum licentiae liberiora quam nostrae; sed tamen raro habet etiam in oratione poeticum aliquod verbum dignitatem. Neque illud fugerim dicere ut Coelius : « Qua tempestate Poenus in Italiam venit » nec « Prolem » aut « Subolem » aut « Effari » (variante : « Fari » Quintilien, 8, 3, 27) aut « Nuncupari » (nuncupare) aut ut tu soles, Catule, « non Rebar » aut « Opinabar ». (De Or., 3, 38, 155.)*

a) *Tempestatas* au sens de *tempus*¹.

Discours : Aucun exemple.

Autres ouvrages : Un seul exemple : *Eademque tempestate multis signis Lacedaemoniis Leuctricae pugnae calamitas denuntiabatur.* (De Div., 1, 34, 75.)

Cicéron avait écrit quelques lignes auparavant : *eodem tempore.* (De Div., 1, 54, 74.)

b) *Proles*.

Discours : Aucun exemple.

Autres ouvrages : quatre exemples.

Ferrea tum proles exorta repente est. (Phaen., 134; Nat. Deor., 2, 63, 159.)

« *Censores... equitum peditumque prolem describunt.* » (Leg., 3, 3, 7.)

Verbis ac nominibus ipsis fuit diligens; qui cum locupletis assiduos appellasset ab asse dando, eos qui aut non plus mille quingentos aeris aut omnino nihil in suum censum praeter caput attulissent, proletarios nominavit, ut ex iis quasi proles, id est quasi progenies civitatis expectari videretur. (Rep., 2, 22, 40.)

Quin etiam si cupiat proles illa futurorum hominum... (Rep., 6, 21, 23.)

On voit que de ces quatre exemples le premier se trouve dans un poème, le second dans une loi évidemment rédigée en style archaïque². Le troisième, précédé d'ailleurs par *quasi*³, n'est qu'une explication étymologique; *proles* ne

1. Je ne parle pas de l'emploi du collectif singulier *Poenus*; c'est une question de syntaxe, non de vocabulaire. Voir Lebreton, *Etudes*, p. 78.

2. Cette circonstance semble avoir échappé à Krebs-Schmalz, *Anti-barbarus*, II⁶, p. 360.

3. Si du moins le texte de C. F. W. Müller est exact. J'avoue que ce

pouvait être remplacé par un autre mot dans l'explication de *proletarius*. Quant au quatrième exemple, il n'étonne pas si l'on se rappelle que le *Songe de Scipion* renferme bien des expressions poétiques¹.

c) **Suboles** (soboles).

Discours : Deux exemples.

Omnia sunt excitanda tibi, C. Caesar, uni, quae iacere sentis... constituenda iudicia, revocanda fides, comprimendae libidines, propaganda *suboles*, omnia, quae dilapsa iam diffluxerunt, severis legibus vincienda sunt. (*Marc.*, 8, 23.)

... Praetores, praetorios, tribunos pl., magnam partem senatus, omnem *subolem* iuventutis unoque verbo rem publicam expulsam atque exterminatam suis sedibus! (*Phil.*, 2, 22, 54.)

Autres ouvrages : Trois exemples :

Titanum *suboles*, socia nostri sanguinis. (*Tusc.*, 2, 10, 23.)

— Traduction en vers d'un passage d'Eschyle.

« Censores populi aevitates, *suboles*, familias pecuniasque « censento. » (*Leg.*, 3, 3, 7.) — Loi en style archaïque.

Quae propagatio et *suboles* origo est rerum publicarum. (*Off.*, 1, 17, 54.) — *Propagatio et suboles*, hendiadyn pour *propagatio subolis*, expression qui correspond à *propagare subolem*, cité plus haut.

Remarque. — Robur et *suboles* militum (*Fam.*, 10, 33, 1), est de Pollion, non de Cicéron.

d) **Effari** (*ecfari*).

Discours : Un seul exemple :

Quid est mirum, si iste metu perterritus, furore instinctus, scelere praiceps neque institutas caerimonias persequi, neque verbum ullum sollemne potuit *effari*? (*Dom.*, 55, 141.) — *Effari* est employé ici pour désigner les paroles religieuses.

Autres ouvrages :

« Eorum autem genera sunt tria, unum, quod praesit caerimonis et sacris, alterum quod interpretetur fatidicorum et « vatium *ecfata* incognita. » (*Leg.*, 2, 8, 20.) — Loi en style archaïque.

Urbenque et agros templa liberata et *effata* habento. (*Leg.*, 2, 8, 21.) — Loi en style archaïque.

Quem quidem ille (Ennius) versum vel brevitate vel veritate tamquam ex oraculo mihi quodam esse *effatus* videtur. (*Rep.*, 5, 1, 1.)

Fundamentum dialecticae est, quidquid enunciatur (id

premier *quasi* m'est suspect. On sait combien le texte du *De republica* est peu sûr.

1. Cf. Meissner, *Somnium Scipionis*, p. 8, note 21.

autem appellat ἀξιωμα quod est quasi *ecfatum*) aut verum esse aut falsum. (*Ac.*, 2, 29, 95.)

Ubi est illa definitio *ecfatum* esse id quod aut verum aut falsum sit. (*Ac.*, 2, 30, 95.)

Cum ab Epicuro qui totam dialecticam et contemnit et inridet non impetrent, ut verum esse concedat quod ita *effabimur*: « Aut vivet cras Hermarchus aut non vivet. » (*Ac.*, 2, 30, 97.)

Je ne compte pas *Tusc.*, 2, 17, 39, ni *De Div.*, 1, 20, 41, qui sont des citations d'Ennius.

e) **Fari**¹.

Discours : Un seul exemple, dans l'expression : *ne fando quidem auditus*.

Non sponsio, non denique ulla umquam intercessit postulatio, mitto æqua, verum ante hoc tempus *ne fando quidem audita*. (*Quinct.*, 22, 71.)

Autres ouvrages :

La même expression une fois dans le *De Natura Deorum* :

At vero *ne fando quidem auditum est crocodilum* aut ibin aut faelem violatum ab Ægyptio. (*Nat. Deor.*, 1, 29, 82.)

Un exemple de *fatur* dans le *Timée* :

Tum ad eos is deus qui omnia genuit, *fatur* : « Haec vos qui deorum satu orti estis attendite. » (*Tim.*, 11, 40.) — On sait que le *Timée* présente des particularités de langue qui ont fait douter (à tort) de son authenticité. (Cf. C. Fries, *Untersuchungen zu Ciceros Timäus*; *Rheinisches Museum*, N. F., LIV, 1899, p. 555-592 et LV, 1900, p. 18-54.)

Deux exemples en poésie :

Neque tam terribilis ulla *fando* oratio est.

(Trad. Eurip. *Orest* : *Tusc.*, 4, 29, 65.)

Fabitur haec aliquis mea semper gloria vivet.

(Trad. Hom. *fragm.* 3, p. 351, Müller.)

f) **Nuncupari, nuncupare.**

Il s'agit ici du verbe *nuncupare* au sens de « appeler ».

Discours : — Aucun exemple. On trouve seulement l'expression : *vota nuncupare*, faire des vœux.

Cum paludatus exisset *votaque* pro imperio suo communique re publica *nuncupasset*. (*Ver.*, 5, 15, 34.)

Vota ea quae numquam solveret *nuncupavit*. (*Phil.*, 2, 4, 11.)

Neque sacrificiis sollemnibus factis neque votis *nuncupatis*, non profectus est sed profugit paludatus. (*Phil.*, 10, 9, 24.)

Autres ouvrages :

Ea vita via est in caelum et in hunc coetum eorum qui iam vixerunt et corpore laxati illum incolunt locum quem vides,

1. J'étudie aussi l'emploi de ce mot parce qu'il est possible que Cicéron ait écrit *fari* dans le passage du *De Oratore* (supra, p. 85). Il pouvait à

quem vos, ut a Graiis accepistis, orbem lacteum *nuncupatis*. (*Rep.*, 6, 16, 16; *Songe de Scipion*; cf. supra, p. 84 : *proles*.)

Omne igitur caelum sive mundus, sive quo alio vocabulo gaudet, hoc a nobis *nuncupatus sit*. (*Tim.*, 2, 4.) — Sur le Timée, cf. supra, p. 85 : *fari*

Cum *ex duodecim tabulis* satis esset ea praestari quae essent lingua *nuncupata*. (*Off.*, 3, 16, 65. — Allusion à une expression employée dans la loi des douze tables : cf. *De Or.*, 1, 57, 245 : Ut totum illud « Uti lingua *nuncupassit* » non in XII tabulis, sed in magistri carmine scriptum videretur.

Quas curias earum nominibus *nuncupavit*. (*Rep.*, 2, 8, 14.) Quatre lignes plus haut, Cicéron avait mis : qui *appellati sunt* propter caritatem patres (*Rep.*, 2, 8, 14).

Persaeus dicit... ipsas res utiles et salutares deorum esse vocabulis *nuncupatas*. (*Nat. Deor.*, 1, 15, 38.)

Itaque tum illud quod erat a deo natum nomine ipsius dei *nuncupabant*. (*Nat. Deor.*, 2, 23, 60.) Cinq lignes plus haut, il y avait : *nominalae sunt*.

Hunc igitur Ennius, ut supra dixi, *nuncupat* ita dicens : (*Nat. Deor.*, 2, 25, 65.) Dans les lignes précédentes il y avait : *est appellatus, appellamus, dicitur* (*Nat. Deor.*, 2, 25, 64).

Quo eos nomine consuetudo *nuncupaverit*. (*Nat. Deor.*, 2, 28, 71.) — Au chapitre précédent, *nominaverunt* (*Nat. Deor.*, 2, 27, 69).

La fréquence relative des exemples dans le *De Natura Deorum*, vient de ce qu'il y est souvent question des noms donnés aux dieux. Cicéron emploie quelquefois *nuncupo* pour varier l'expression, mais il préfère d'ordinaire *nomino* (Merguet, II, 720-722), *appello* (Merguet, I, 214-219), *dico*.

g) *Rebar* (*reor*).

Les différents temps de ce verbe sont très inégalement usités. La remarque de Cicéron ne s'applique directement qu'à l'imparfait *rebar*. On peut l'étendre à tous les modes autres que le participe *ratus*. Ce dernier est, comme on le sait, beaucoup plus fréquent, et les lexicographes ont raison de le considérer comme un mot à part¹. On le trouve aussi bien dans les discours (Merguet, IV, 241) que dans les autres ouvrages (cf. pour les traités philosophiques, Merguet, III, 354.)

Discours : Aucun exemple du verbe *reor*.

Autres ouvrages :

Rebar se trouve une fois dans le *De Oratore* :

son choix citer aussi bien *fari* que *ecfari*, les deux mots ayant un caractère archaïque et poétique.

1. « Participe adjectif », d'après Benoist-Gœlzer et d'après Georges.

Tum Catulus : Haudquaquam hercle, inquit, Crasse, mirandum esse esse in te tantam dicendi vel vim vel suavitatem vel copiam; quem quidem antea natura *rebar* ita dicere ut mihi non solum orator summus sed etiam sapientissimus homo viderere. (*De Or.*, 5, 22, 82.)

En rapprochant ce passage de celui, qui a été cité plus haut (p. 83: ut tu soles Catule (*De Or.*, 3, 38 153), on comprend pourquoi nous trouvons ici cette forme: Cicéron la fait employer à Catulus parce qu'elle était familière à cet orateur.

Il y a aussi, dans les ouvrages autres que les discours, plusieurs exemples de *rebar*, *rebuntur*, *veri*. Je crois utile d'en donner la liste, car Georges dans son *Lexikon der lateinischen Wortformen* et Neue-Wagener dans la troisième édition de la *Formenlehre* ont étudié seulement certaines formes spéciales (*rabar rabamini*, *vere*, *rebare*, etc.), mais non l'emploi du verbe *reor*.

Nam *reor*, nullis, si vita longior daretur, posset esse iucundior. (*Tusc.*, 1, 39, 94.)

Idcirco illos, in quibus eas virtutes esse *remur*, a natura ipsa diligere, cogimur. (*Off.*, 2, 9, 32.)

Quodsi qui simulatione... stabilem se gloriam consequi posse *rentur*, vehementer errant. (*Off.*, 2, 12, 43.)

Qui omnes praeter eum de quo per te egimus † reum me facere *rentur*. (*Att.*, 7, 3, 12.)

Rentur eos esse qualis se ipsi velint. (*Top.*, 20, 78.)

Quos quidem plures quam *rebar* esse cognovi. (*De Div.*, 2, 2, 5.)

Quam quidem ego sublatum *rebar* a Caesare. (*Att.*, 14, 6, 1.)

Tu me iam *rebare* cum scribebas in actis esse nostris. (*Att.*, 14, 8, 1.)

Quintum genus singulare eorumque quae supra dixi dissimile Aristoteles quoddam esse *rebatur*. (*Ac.*, 1, 7, 26.)

Nicias Cous non *rebatur* nomen oppidi esse Piraea. (*Att.*, 7, 3, 10.)

Quintam illam naturam ex qua superiores sensus et mentem effici *rebantur*. (*Ac.*, 1, 11, 39.)

Rebantur enim fore ut exercitus imperatorem... persequeretur. (*Nat. Deor.*, 3, 6, 15.)

Sic *ratus est* opus illud effectum esse pulcherrimum. (*Tim.*, 5, 10.)

Sic enim *ratus est* ille qui ista iunxit et condidit. (*Tim.*, 6, 18.)

Furorem autem esse *rati sunt* mentis ad omnia caecitatem. (*Tusc.*, 3, 5, 11.)

h. Opinabar (opinor).

Opinabar n'a jamais été employé par Cicéron.

Seule, la première personne de l'indicatif présent, *opi-*

nor, était fréquente en latin. Elle se trouve plus de cent fois dans les discours de Cicéron (Merguet, III, 484-485), souvent aussi ailleurs (Merguet, *Lex. Phil.*, II, 855.)

D'autres formes se rencontrent quelquefois dans ses œuvres, surtout dans les traités philosophiques, pour désigner le jugement probable admis par les Académiciens, rejeté par les Stoïciens.

Les exemples suivants éclaireront les emplois analogues des discours :

Nemo umquam superiorum non modo expresserat, sed ne dixerat quidem posse hominem *nihil opinari*, nec solum posse, sed ita necesse esse sapienti. Visa est Arcesilae cum vera sententia, tum honesta et digna sapiente; quaesivit de Zenone fortasse, quid futurum esset si nec percipere quicquam posset sapiens nec *opinari* sapientis esset. Ille, credo, nihil *opinaturum*, quoniam esset, quod percipi posset. (*Ac.*, 2, 24, 77.)

Licebat enim nihil percipere et tamen *opinari*, quod a Carneade dicitur probatum. (*Ac.*, 2, 24, 78.)

« Si ulli rei sapiens adsentietur umquam, aliquando etiam *opinabitur*; numquam autem *opinabitur*, nulli igitur rei adsentietur ». Hanc conclusionem Arcesilas probabat... Carneades illud dabat, adsentiri aliquando. Ita sequebatur etiam *opinari*, quod tu non vis et recte, ut mihi videris. Sed illud primum sapientem, si adsensurus esset, etiam *opinaturum* falsum esse et Stoici dicunt et eorum adstipulator Antiochus. (*Ac.*, 2, 21, 67.)

Sapientem nihil *opinari*. (*Ac.*, 2, 21, 68.) — Voir d'autres exemples dans Merguet (*Lex. Phil.*, II, 834-835).

Ces passages montrent comment Cicéron, pour exprimer une idée philosophique, recourt fréquemment à un mot qu'il n'emploie guère ailleurs.

Voici maintenant tous les passages que contiennent les discours; plusieurs se rattachent à l'emploi philosophique de ce terme et sont amenés par l'exposé de la théorie stoïcienne dans le *Pro Murena* :

Huius sententiae sunt et praecepta huius modi : sapientem gratia numquam moveri,... sapientem *nihil opinari*. (*Mur.*, 29, 61.)

Non re ductus es sed opinione. — Sapiens *nihil opinatur*. (*Mur.*, 30, 62.)

Nostri illi a Platone et Aristotele... aiunt... ipsum sapientem saepe aliquid *opinari*. (*Mur.*, 30, 63.)

(M. Lucullus) se non *opinari* sed scire... dicit. (*Arch.*, 4, 8.)

Ex quo intelligitur multa in vita falso homines *opinari*. (*Dom.*, 40, 105.)

Quid nos *opinemur* audietis ex iuratis. (*Cael.*, 2, 4.)

De vobis hic ordo *opinatur* non secus ac de acerrimis hostibus. (*Pis.*, 20, 45.)

Ces diverses formes de *opinari* étaient donc moins usitées que le présent *opinor*, mais plus que l'imparfait *opinabar*.

Je suis entré dans ces détails parce que les commentateurs du *De Oratore* ne les ont pas donnés, et que Georges ni Neue n'y ont suppléé. Georges ne s'occupe que de *opino*; Neue-Wagener ne parle pas de *opinabar*, et ne signale que certaines formes comme *opinare* (2^e pers.), *opinere*.

C. — Atque eo citius in oratoris aut in poetae cincinnis ac fuco offenditur, quod sensus in nimia voluptate natura non mente satiantur; in scriptis et in dictis non aurium solum sed animi iudicio etiam magis infucata vitia noscuntur. Quare Bene et Praeclare quamvis nobis saepe dicatur : Belle et Festive nimium saepe nolo. Quamquam illa exclamatio « Non potest melius » sit velim crebra. (*De Or.*, 3, 25, 100; — 26, 101.)

a) Belle.

Discours : Seulement deux exemples.

(Quinctius) fatetur se non *belle* dicere. (*Quinct.*, 30, 93.)

Cum hoc fieri *bellissime* posset : « Fundus Sabinus meus est ». « Immo meus », deinde iudicium, noluerunt. « Fundus » inquit, « qui est in agro qui Sabinus vocatur ». (*Mur.*, 12, 26.)

Autres ouvrages :

Seulement deux exemples dans les traités *philosophiques* :

Mihi quidem Antiochum quem audis satis *belle* videris attendere. (*Fin.*, 5, 2, 6.)

Ut illa tritici grana in os pueri Midae congesta aut apes, quas dixisti in labris Platonis consedissee pueri, non tam mirabilia sint quam coniecta *belle*. (*De Div.*, 2, 23, 66.)

Il est bien plus fréquent dans les lettres. Quinze exemples dans les lettres à Atticus¹. Ce n'est pas étonnant si l'on se souvient que *belle*, *bellus*, sont des diminutifs. (Cf. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 141, 193; Lindsay, *The latin Language*, p. 256.)

Voici quelques exemples caractéristiques de l'emploi dans les lettres :

Tu *belle* ἡπόρησας. (*Att.*, 6, 1, 18.)

1. Cf. P. Meyer, *De Ciceronis in epistolis ad Atticum sermone*, p. 44-45. Meyer compte 17 exemples, mais deux d'entre eux sont des citations : l'une d'Atticus (*Att.*, 16, 15. 3), l'autre de son neveu (*Att.*, 13, 38, 1).

Dices : « Tu ergo haec quo modo fers? *Belle* mehercule. » (*Att.*, 4, 18, 2, (= 4, 16, 10).

Haec te volui *παριστορησαι*. Sumus enim ambo *belle* curiosi. (*Att.* 6, 1, 25.)

Bellissime vel mecum vel in nostris praediis esse poteritis. (*Fam.*, 14, 14, 1.)

Puto te *bellissime*, si recte erit, cum quaestore Mescinio decursurum. (*Fam.*, 16, 4, 5.)

Aquam... *belle sane* fluentem vidi. (*Ad Quint.*, 3, 1, 1.)

Oblecta te cum Cicerone nostro quam *bellissime*. (*Ad Quint.*, 2, 11, 4.)

b) *Festive*.

Discours : Deux exemples seulement :

« Do inquit bestiariorum; lex scripta de gladiatoribus ». *Festive*. (*Sest.*, 64, 135.)

At quam *festive* crimen textitur. (*Dei.*, 6, 19.)

Autres ouvrages :

Dans presque tous les exemples, comme dans les deux passages des discours, ce mot légèrement familier est pris dans un sens ironique.

At quam *festive* dissolvitur. (*De Div.*, 2, 15, 35.)

(Après une citation de Cratippe) : *Festive* et breviter; sed cum bis sumpsit quod voluit, etiamsi faciles nos ad concedendum habuerit, id tamen quod adsumit concedi nullo modo potest. (*De Div.*, 2, 52, 107.)

Sed quoniam tantum in ea arte ponitis, videte ne contra vos tota nata sit; quae primo progressu *festive* tradit elementa loquendi... tum paucis additis venit ad soritas, lubricum sane et periculosum locum. (*Ac.*, 2, 28, 92.)

Συνδείπνους Σοφοκλέους quamquam a te factam fabellam video esse *festive*, nullo modo probavi. (*Ad Quint.*, 2, 15, 3 (= 2, 16, 5.)

Soles enim tu haec *festive* odorari. (*Att.*, 4, 14, 2.)

Or, tandis que *belle* et *festive* ne se trouvent que deux fois dans les discours de Cicéron, *bene* s'y trouve plus de cent vingt fois (Merguet, I, 408-410) et *praecclare* plus de trente. La pratique ne peut guère être plus conforme à la théorie ni l'usage des mots paraître plus réfléchi¹.

1. Cependant il y a une exception, au moins apparente, à cette conformité : Crassus dit dans le *De Oratore* : « Quamquam illa ipsa exclamatio non potest melius sit velim crebra (*De Or.*, 3, 26, 101). Or cette exclamatio ne se rencontre pas dans les discours de Cicéron. L'auteur

CONCLUSION

La conclusion de ces études est claire. Parmi les mots latins connus de Cicéron, il y en a beaucoup qu'il évitait délibérément, ou n'employait qu'à bon escient dans telle ou telle catégorie d'ouvrages, pour exprimer telle ou telle nuance de pensée.

Il évitait toujours d'employer lui-même certains termes archaïques, poétiques ou familiers, qu'il admettait seulement dans les citations; ils y étaient comme à couvert et n'engageaient pas sa responsabilité.

Dans ses vers, il imite les vieux poètes; dans sa correspondance il prend bien des libertés pour l'emploi des mots grecs, des néologismes, des mots familiers; dans ses traités il est quelquefois obligé de se servir de termes techniques peu usités ou nouveaux.

Mais, dans ses discours, il s'efforce plus encore qu'ailleurs de n'employer que des mots appartenant à l'ancien fonds de la langue latine et encore usités couramment, compréhensibles pour tous, enfin qui ne puissent choquer personne.

Fronton avait donc raison d'écrire :

In omnibus eius (Ciceronis) orationibus, *paucissima admodum reperias insperata atque inopinata verba*, quae non nisi cum studio atque cura atque vigilantia, adque multa veterum carminum memoria indagantur. Insperatum autem adque inopinatum verbum appello quod praeter spem atque opinionem audientium aut legentium promitur : ita ut si subtrahas adque eum qui legat quaerere ipsum iubeas aut nullum aut non ita ad significandum accommodatum verbum aliud reperiat.

(*Ad. Marc. Caes.*, 4, 3, p. 63, Naber.)

Les prétendus imitateurs de Cicéron n'ont pas toujours compris sa vraie pensée. D'après Sénèque, un certain

du *De Oratore* a sans doute voulu seulement rappeler qu'elle était familière à Crassus comme l'emploi de *rebar* l'était à Catulus (*De Or.*, 3, 38, 153, supra, p. 87). On sait que dans le *De Oratore* l'histoire se mêle souvent à la théorie; j'ai essayé ailleurs de les démêler quelque peu (*De M. Tulli Ciceronis studiis rhetoricis*, chap. III, § 5).

Haterius avait l'habitude d'employer des mots dont Cicéron s'était servi mais qui avaient disparu de l'usage.

Ille in hoc scholasticis morem gerebat ne verbis calcatis et obsoletis uteretur sed quaedam antiqua¹ et a Cicerone dicta, a ceteris deinde deserta dicebat, quae ne ille quidem orationis citissimae cursus poterat abscondere. Adeo quicquid insolitum est etiam in turba notabile est (Sénèque, *Controv.*, 4; *Prooem.*, 9.)

En voulant imiter Cicéron, il s'éloignait de la règle observée avec tant de constance par le grand orateur : suivre toujours le *bon usage*.

1. *Antiqua* ne signifie pas que ces mots fussent archaïques au temps de Cicéron, mais au temps d'Haterius. Pour Sénèque comme pour Quintilien et Tacite, Cicéron est un « ancien ».

CHAPITRE II

LA GRAMMAIRE

§ 1. — Formes et orthographe¹.

Le même souci de parler purement se manifeste dans le choix que fait Cicéron parmi les diverses formes du même mot entre lesquelles on hésitait de son temps. La déclinaison, la conjugaison, l'orthographe n'étaient point pour lui des minuties indignes d'occuper un grand esprit. Au contraire, il s'efforçait de ne rien écrire² qui ne fût parfaitement correct, c'est-à-dire conforme au bon usage. Plusieurs faits nous le montrent; mais il faut reconnaître que nos sources d'information sur ce point sont fort incomplètes. Vouloir préciser pour chaque mot la forme préférée par Cicéron est absolument impossible.

Les causes d'erreur sont, en effet, incomparablement plus nombreuses que pour la détermination du vocabulaire. Les copistes ne s'astreignaient pas d'ordinaire à suivre l'orthographe du manuscrit qu'ils reproduisaient; aussi, a-t-on dit que, dans ces questions « les meilleurs manuscrits sont des guides indifférents »³. Il est certain

1. Je réunis ces deux questions qui, en réalité, n'en font qu'une. Cicéron ne les a pas distinguées (*Or.*, 45, 155-48, 162). Brambach les a réunies dans ses deux ouvrages sur l'orthographe, comme Georges dans son *Lexique des formes latines*. Neue-Wagener, dans sa *Formenlehre*, traite aussi bien des questions qui ne sont pas relatives aux désinences, par exemple, l'assimilation des préverbes.

2. Dans la plupart des cas, les témoignages se rapportent aux mots écrits, non à leur prononciation; mais souvent, les deux choses étaient connexes. Cf. Jullien, *Les professeurs de littérature*, p. 225.

3. Reid, *Academica*, Introduction, p. 73, cf. Clark, *Pro Milone*, Introduction, p. LVII. On verra qu'il y a des exceptions à ce principe, et je regrette qu'il amène de savants éditeurs à ne plus même renseigner le

que les anciens ont souvent eu sous les yeux des textes différents de ceux que nous lisons; si nous retrouvons presque toujours les passages qu'ils citent, nous y retrouvons bien moins souvent les formes qu'ils avaient remarquées¹. Même quand nous connaissons la forme employée par Cicéron, le plus souvent une telle constatation ne nous apprend rien sur le style de l'auteur. Nous lisons dans plusieurs manuscrits de la première Catilinaire *Utinam tibi istam mentem di immortales duint*². Certains critiques croient pouvoir restituer dans la dixième Philippique : *quod di duint*³. *Duint* nous paraît un archaïsme, mais l'était-il pour les contemporains? C'est ce que nous ignorons; peut-être trouvaient-ils cette forme très naturelle, dans quelques expressions particulières où elle était plus usitée. Quintilien nous informe que Cicéron écrivait *aio, Maiiam*⁴; suivait-il en cela l'usage général ou les théories de quelques érudits? on ne nous en informe pas. Il écrivait *caussa, cassus, divissiones*; mais, voir là une singularité ou, au contraire, une coutume universelle serait conclure plus que ne l'autorise le texte de Quintilien : *Ciceronis temporibus paulumque infra, fere quotiens S littera media vocalium longarum vel subiecta longis esset, geminabatur ut caussae, cassus, divissiones quomodo et ipsum et Virgilum quoque scripsisse manus eorum docent.* (Quintil., 1, 7, 20)⁵.

lecteur sur certaines leçons des manuscrits. Voici ce qu'on lit dans la récente édition des discours de Cicéron par M. Clark : *Orthographiam etiam... variavi TACITUS ne claudicaret clausula (velut nil, nihil, reprehendere, reprehendere).* (*Ciceronis Orationes, Pro Roscio, Pro Caelio, Praef.*, p. XI.) C'est rendre impossible tout progrès de la critique sur ces questions.

1. Le fait est connu et des exemples en ont été souvent donnés, v. g. Landgraf, *De... elocutione*, p. 55; Stolz, dans *Historische Grammatik*, I, p. 72-73, etc.

2. *Cat.*, 1, 9, 22. C'est la leçon adoptée par Baiter-Halm, C. F. W. Müller et Clark (ce dernier d'après le *Cluniacensis*).

3. *Phil.*, 10, 6, 15. Conjecture de Halm admise par Klotz, C. F. W. Müller et Clark; les manuscrits ont *dent, dicit, didicit*.

4. Quintil., 1, 4, 11.

5. Quintilien semble dire que l'usage était général, mais la preuve qu'il donne est uniquement la présence des formes *caussa*, etc. dans les manuscrits de Cicéron et de Virgile. Sur les indications que nous four-

Il faut donc nous résigner à savoir très peu sur ce sujet. A vrai dire, notre seule source d'information absolument certaine, ce sont les déclarations que Cicéron a faites dans la querelle de l'anomalie et de l'analogie. On sait que deux écoles rivales divisaient les savants¹ : les uns voulaient qu'on ramenât la langue à une plus grande régularité ; ils s'efforçaient, dans ce but, de donner à chaque mot les mêmes flexions qu'aux mots semblables, c'étaient les partisans de l'*analogie*. Le plus illustre était César. D'autres préconisaient une règle plus simple : il est impossible, disaient-ils, de donner à la langue une telle uniformité ; personne ne peut appliquer complètement le principe de l'*analogie*, il n'y a qu'à suivre l'usage, il ne faut pas craindre l'*anomalie*. Varron soutint cette opinion dans le *De Lingua Latina*.

Entre ces deux écoles, quelle attitude prit Cicéron ? Si l'on n'avait de lui que le *Brutus*, on pourrait croire qu'il fut partisan de l'analogie : *Expurgandus est sermo et ADHIBENDA tamquam obrussa RATIO, quae mutari non potest nec utendum PRAVISSIMA² consuetudinis regula.* (*Brut.*, 74, 258.)

Voilà bien un propos d'analogiste convaincu ; mais rappelez-vous que le *Brutus* contient plus d'une flatterie délicate à l'adresse de César ; on y loue ses discours et ses commentaires ; on fait même allusion au soin avec lequel il suivait les principes de l'analogie ; les remarques sur la pureté du langage ne sont qu'une introduction ou une transition à l'éloge du dictateur³. Cicéron payait de

nissent les inscriptions, voir Brambach, *Neugestaltung*, p. 275-276, 305, 333 ; Edon, *Écriture*, p. 93-94. On sait combien l'orthographe latine fut toujours flottante ; cf. Edon, p. 68-144, spécialement 104, 106, 118.

1. Gell., 2, 25 ; cf. Steinthal, *Geschichte der Sprachwissenschaft*², I, p. 557-574, II, p. 71, 161. Malgré les affirmations de quelques savants (Radermacher, *Rheinisches Museum*, N. F., LIV, 1889, p. 370 ; Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 185), je ne vois aucune preuve qu'il y ait eu connexion entre les tendances des néo-attiques et celles des analogistes.

2. M. Boissier propose de corriger *pravissima* en *pravissimae* (*Journal des Savants*, 1889, p. 470). La contradiction serait moins flagrante avec les idées exposées ailleurs par Cicéron.

3. *Brut.*, 75, 261-262.

quelques compliments la liberté qu'il prenait de glorifier la république¹ dans le silence universel. Faire quelques concessions à l'analogie était un sacrifice auquel on pouvait consentir quand on en avait fait de plus grands; c'était un moyen inoffensif de plaire à César. D'ailleurs, comment combattre son opinion dans un ouvrage où l'auteur rappelait avec complaisance que le *De Analogia* lui était dédié? L'amour-propre s'unissait à l'intérêt pour conseiller de ne pas pousser les convictions grammaticales jusqu'à l'héroïsme.

Car Cicéron avait des convictions sur ce sujet, et il n'était pas, au fond, du même avis que l'auteur du *De Analogia*. On pourrait le deviner, rien que par les règles générales qu'il avait données dans le *De Oratore* sur la correction du style : si les mots doivent être ceux de tout le monde, pourquoi la grammaire ne serait-elle pas celle de tout le monde? Si un terme rare et peu usité nuit à la persuasion qui est le but de l'orateur, pourquoi la déclinaison et la conjugaison devraient-elles s'éloigner de l'usage? Ne serait-ce pas s'exposer plus encore à choquer les auditeurs ou tout au moins à distraire leur attention?

Mais nous avons une preuve plus certaine des vraies opinions de Cicéron : il nous a, dans l'*Orator*, dit franchement sa pensée et déclaré quelle règle il suivait dans la pratique. Il donne même des exemples précis : il se demande si l'on peut employer certains génitifs pluriels en *um*²; il voit dans cette forme une contraction de la désinence *orum*³, mais, malgré son irrégularité, il l'adopte quand l'usage l'a consacrée. Il tranche de même en faveur de l'usage la question des formes syncopées ou des pluriels en *runt*, *re*.

Atque etiam a quibusdam sero iam emendatur antiquitas qui haec reprehendunt. Nam pro « deum atque hominum

1. Cl. Boissier, *Journal des Savants*, 1899, p. 472.

2. *Or.*, 46, 155-156.

3. On sait qu'en réalité la forme en *um* est la forme ancienne dans la déclinaison nominale; cf. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 689.

fidem » — « deorum » aiunt. Ita credó hoc illi nesciebant : an dabat hanc *consuetudo* licentiam?... Quae non sane sunt in omnibus neutris *usitata*. Nec enim dixerim tam lubenter « armum iudicium »... quam « centuriam fabrum » et « procum » ut censoriae tabulae locuntur; audeo dicere, non « fabrorum » aut « procorum »; planeque « duorum virorum iudicium » aut « trium virorum capitalium » aut « decem virorum stlitibus iudicandis » dico nunquam.... Alias ita loquor *ut concessum est* ut hoc « pro deum » dico vel « pro deorum », alias ut necesse est, cum « trium virum » non « virorum » et « sestertium » « nummum », non « sestertiorum », « nummorum » quod in his *consuetudo* varia non est. (*Or.*, 46, 155-156.)

Quid quod sic loqui, « nosse », « iudicasse » vetant, « novisse » iubent et « iudicavisse »? quasi vero nesciamus in hoc genere et plenum verbum recte dici et imminutum *usitate*.... Nec vero reprehenderim « scripsere alii rem » et « scripserunt » esse verius sentio, sed *consuetudini* auribus indulgenti lubenter obsequor. (*Or.*, 47, 157.)

Quidam « pertisum » etiam volunt quod eadem *consuetudo* non probavit. (*Or.*, 48, 159.)

Quin ego ipse, cum scirem ita maiores locutos esse, ut nusquam nisi in vocali aspiratione uterentur, loquebar sic ut « pulcros », « Cetegos », « triumphos », « Cartagineum » dicerem; aliquando idque sero, convicio aurium cum extorta mihi veritas esset, *usum loquenti populo concessi*, scientiam mihi reservavi. (*Or.*, 48, 160.)

On a prétendu que « Cicéron choisissait toujours, entre deux sons, le plus agréable »¹. Il est vrai qu'il trouve souvent les formes usuelles plus douces à prononcer², mais ce qui le détermine dans son choix, c'est bien la force de l'usage : *non sunt usitata, concessum est, consuetudo varia non est, consuetudini obsequor*, etc.

Après avoir lu les déclarations contenues dans l'*Orator*, on peut, ce semble, accorder, dans quelques cas, une certaine confiance à l'orthographe des manuscrits. Ainsi, ils nous ont d'ordinaire conservé dans Cicéron les formes latines des mots empruntés au grec comme *grammatica*,

1. Jullien, *Les professeurs de littérature*, p. 226.

2. Le long passage de l'*Orator* (45, 153-48, 162) où ces questions sont traitées a pour sujet l'harmonie des mots : l'importance attribuée à l'usage y est d'autant plus remarquable, qu'elle est supposée comme une règle certaine sur laquelle s'appuient les preuves données par Cicéron.

*rhetorica*¹. Au contraire dans Quintilien nous trouvons *grammatica*, *rhetorice*². Cette différence est-elle l'œuvre des copistes? Très probablement, non : Cicéron suivait l'usage, il parlait aussi latin que possible, et *grammatica* était moins exotique que *grammatice*. Quintilien était moins scrupuleux, il admettait plus facilement les désinences grecques, tout comme il était moins exclusif dans le choix du vocabulaire.

Dans les poésies de Cicéron³, nous trouvons des formes qui ne se rencontrent jamais ou presque jamais dans ses écrits en prose. Tels sont :

Les génitifs en *ai*⁴ comme :

Vos quoque signa videtis, *aquai* dulcis alumnae.

(*Progn.*, 216; *De Div.*, 1, 9, 15).

Les infinitifs en *ier*⁵ comme :

Atque suos vario motu *metirier* orbes.

(*Phaen.*, 475.)

La forme plus rare *potesse*⁶ :

Cetera se speret cognoscere signa *potesse*.

(*Phaen.*, 347.)

Le singulier *cervix*⁷ :

Hic Equus a capite et longa *cervice* latescit.

(*Phaen.*, 631.)

Il y avait là vraisemblablement des archaïsmes qui ne

1. Neue-Wagener, I³, p. 66-68.

2. *Ibid.*

3. Peut-être aussi certaines formes qui se trouvent dans les citations, n'ont-elles pas leur équivalent dans l'œuvre même de Cicéron. Tel serait *dua* (Accius; *Or.*, 46, 156) qui se trouve dans les meilleurs manuscrits et qui semble vraiment la meilleure leçon (cf. Neue-Wagener, II⁵, p. 277) quoique presque tous les éditeurs préfèrent *duo*.

4. Neue-Wagener, I³, p. 16-17, 21; Leo, *Plautinische Forschungen*, p. 328; L. Müller, *De re metrica*², p. 471-472.

5. Neue-Wagener, I³, p. 250; cf. 225.

6. Neue-Wagener, I³, p. 611.

7. Ici Neue-Wagener (I³, p. 672) est dans l'erreur en affirmant que Cicéron connaît seulement le pluriel *cervices*. Le singulier se trouve plusieurs fois en poésie : *Phaen.*, 60, 290, 631, 727; *Progn.*, 224; *Marius*, fragm. 2 (*De Div.*, 1, 47, 106). Georges dans son *Ausführliches Handwörterbuch* commet la même erreur que Neuc; dans son *Lexikon der Wortformen*, il ne dit rien de cette question.

déparaient pas un poème, mais eussent été déplacés dans un discours ou un traité littéraire.

Le *Mediceus* présente dans les Lettres à Atticus une série de formes plus archaïques qui semblent appartenir à la langue de la conversation. On ne se trompera pas en admettant avec Bücheler¹ que ce manuscrit, si souvent supérieur aux autres, nous a, même pour ces minuties, conservé la vraie leçon; *divertium*² était la forme ancienne, préférée encore à *divortium* dans la langue familière; *loreolam*³ était de même plus familier que *laureolam* et *rescripsi*⁴ que *rescripsisti*. Ces formes nous montrent, une fois de plus, le caractère familier des lettres. *Pote* (*est*) pour *potest* ne se trouve pas seulement dans les Lettres à Atticus⁵, mais dans un passage du *Brutus*, où il donne à la phrase une saveur toute particulière. Dans cette jolie anecdote, Cicéron a voulu rendre par l'expression populaire latine : « *Hospes non pote minoris*⁶ », le langage de la vieille Athénienne qui traitait Théophraste de ξένος.

Mi pour *mihi* se rencontre dans les lettres, surtout les plus intimes, justement parce que c'était la forme employée dans la conversation⁷.

Dans tous ces cas, il semble que corriger la leçon des manuscrits (ou du meilleur manuscrit), serait faire perdre quelque chose au style de Cicéron.

Ce serait aussi faire disparaître une des différences qui distinguent ses divers écrits. Pour le choix des formes, comme dans le choix des mots, les discours, pris dans leur ensemble, sont plus éloignés que les lettres du style familier.

1. *Rheinischs Museum*, XI, 1857, p. 509.

2. *Fam.*, 2, 10, 2; *Att.*, 5, 20, 3.

3. *Att.*, 5, 20, 4. On sait que la prononciation populaire de *au*, *o* est prouvée par bien des témoignages; cf. Lindsay, *The Latin language*, p. 40-41; Riemann-Goelzer, I, p. 69.

4. *Att.*, 5, 9, 2. Plusieurs éditeurs corrigent en *recepisti* ou *rescripsisti*.

5. *Att.*, 4, 15, 1; 15, 38, 1 (toujours d'après le *Mediceus*).

6. *Erut.*, 46, 172.

7. Cf. Neue-Wagner, II³, p. 350-351.

C'est bien à tort qu'on a voulu autrefois établir partout une orthographe uniforme. Madvig ne voyait aucune raison qui ait pu motiver l'emploi de *dixti* plutôt que de *dixisti*¹. Il y en a pourtant deux au moins : le caractère familier de cette forme et les raisons rythmiques ou euphoniques. Rien ne permet d'affirmer que Cicéron ait toujours eu la même orthographe et la même prononciation. Il nous donne même des exemples certains du contraire quand il raconte qu'il a abandonné la prononciation de *pulcros*, *Cetegos*, *triumpos*², qu'il admet *scripserunt*, mais ne rejette pas *scripsere*³. La disparition progressive de *abs* dans ses œuvres a été souvent signalée⁴. Il employait d'ordinaire *istud*⁵, mais assez souvent, il préférait *istuc*; cette dernière forme était aussi, à ce qu'il semble, plus familière. Il disait d'ordinaire *uni* au datif de *unus*, mais il avait écrit probablement dans le *Pro Tullio* : *unae rei*⁶. Il n'aimait guère le génitif *alius*, ce rarissime⁷, et l'évitait presque toujours; mais ne l'a-t-il pas employé une ou deux fois⁸? Cela ne l'empêchait pas d'employer aussi *aliae*⁹. Il préférait *barbaria*¹⁰, mais n'a-t-il pas em-

1. *Propria causa cur his locis ita scripserit, nulla omnino est* (note sur *De Finibus*, 2, 5, 10; p. 155).

2. *Or.*, 48, 160.

3. *Or.*, 47, 157. Sur cette forme, cf. Wölfflin, *Archiv. für lateinische Lexikographie*, XIV, 1906, p. 478.

4. Wölfflin, *Philologus*, XXXIV, 1874, p. 144; Hellmuth, p. 20-21; Neue-Wagener, II^s, p. 829-830, etc.

5. Neue-Wagener, II^s, p. 400, reproduit l'affirmation de Seyffert-Müller (*Laelius*², p. 93), d'après laquelle *istuc* serait dans Cicéron « presque plus usuel que *istud* surtout devant *quidem* ». Mais dans les discours *istud* est certainement plus fréquent; cf. Merguet, II, p. 779-780.

6. *Tul.*, 15, 36.

7. Cf. Neue-Wagener, II^s, p. 532.

8. *Inv.*, 2, 6, 21 (exemple très douteux; voir la note critique de Weidner); *Nat. Deor.*, 2, 48, 123; C. F. W. Müller écrit *aliis* et supprime *generis* qui se trouve dans tous les manuscrits. D'autres (v. g. Goethe) corrigent en *alterius generis*. La note critique de C. F. W. Müller « *aliis generis* codd, *alius generis* edd » est inexacte. Voir Giambelli, *De Natura Deorum*, II, Appendice, p. 123-124.

9. *De Div.*, 2, 13, 50 (deux exemples). De même *nulli* (génitif) (*Rosc. Com.*, 16, 18).

10. Neue-Wagener, I^s, p. 562.

ployé une fois *barbaries*¹? Charisius lisait *poematorum* dans le *Pro Gallio*², mais *poematum* ne se trouvait-il pas ailleurs? On avait cru autrefois que le génitif en *i* était le seul employé par Cicéron dans les noms en *ius*³, mais il est maintenant fort probable que la forme *ii* se trouvait au moins quelquefois dans ses œuvres⁴.

Les incertitudes sont donc nombreuses⁵, mais quelques faits demeurent indiscutables, et ils sont conformes à ce que pouvait faire attendre la théorie générale de Cicéron sur la pureté du style : d'après ses propres déclarations, il se conformait à l'usage, par exemple, dans l'emploi des noms en *um*, *orum*, ou des infinitifs syncopés. De plus, les formes conservées dans les manuscrits nous laissent plus d'une fois entrevoir l'application du même principe : dans l'emploi des terminaisons latines préférées aux grecques, dans ce fait que certaines formes archaïques se trouvent seulement dans les citations, les poèmes ou les lettres, mais sont évitées dans les discours.

§ 2. — Syntaxe.

Quoique Cicéron ne connaisse pas le mot de syntaxe, il connaît bien la chose : c'est à elle qu'il fait allusion quand il recommande à l'orateur d'observer les règles des cas, des genres, des nombres, des personnes :

(Videndum est ut) ea (verba) sic et casibus, et temporibus,

1. *Brut.*, 74, 258. Bien entendu je ne donne pas cet exemple comme incontestable.

2. *Pro Gallio*, fragm. 6, p. 237, Müller.

3. Reid, *Academica*, Introd., p. 75; Clark, *Pro Milone*, p. LIX, etc.

4. M. Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 181-182) admet la forme en *ii*, non seulement dans les adjectifs, mais souvent dans les noms propres. Au contraire C. F. W. Müller écrivait avec un seul *i* les noms propres, et avec deux les noms communs. La liste donnée par Neue-Wagener, I³, p. 150, me paraît trop influencée par l'orthographe de C. F. W. Müller.

5. La liste en pourrait être allongée presque indéfiniment, par exemple, si l'on voulait chercher la forme des préverbes *ad*, *con*, question qui semble avoir lassé la patience de Merguet et celle des auteurs du

et genere, et numero conservemus, ut ne quid perturbatum ac discrepans aut praeposterum sit. (*De Or.*, 5, 11, 40.)

Latine scilicet dicendo... non praeposteris temporibus. non confusis personis, non perturbato ordine. (*De Or.*, 5, 15, 49.)

C'est encore à la syntaxe qu'il fait allusion quand il parle de certaines libertés laissées aux poètes comme l'emploi de *invidere* avec l'accusatif : une telle construction, dit-il, est permise à Accius, mais l'usage n'accorde point cette licence aux prosateurs.

Quisnam florem liberum invidit meum?

Male Latine videtur, sed praeclare Accius; ut enim « dere » sic « invidere florem » rectius quam « flori ». *Nos consuetudine prohibemur; poeta ius suum tenuit et dixit audacius.* (*Tusc.*, 5, 9, 20)¹.

Mais le purisme dont Cicéron a fait preuve dans sa syntaxe est trop connu pour qu'il faille y insister longuement. On ne peut plus le mettre en doute depuis que la grammaire latine a été étudiée selon la méthode historique². Certaines constructions qu'on ne rencontre jamais chez Cicéron se trouvent dans les écrits de ses contempo-

Thesaurus Linguae Latinae; Neue-Wagener l'a traitée longuement (II^s, 784, etc.), mais la résoudre complètement était impossible. Je ne parle pas des formes que nos habitudes orthographiques seules nous rendent étranges comme *quouis*. Il n'y a pas lieu d'insister sur *antistitiae* (*Ver.*, 4, 45, 99), bien moins rare que ne le croyait Aulu-Gelle (13, 20, 22); cf. Neue-Wagener, I^s, p. 901.

1. Quelquefois Cicéron s'excuse d'emprunter une expression à la langue poétique: *Natura sic ab iis investigata est, ut nulla pars caelo, mari, terra, ut poetice loquar, praetermissa sit* (*Fin.*, 5, 4, 9).

2. On sait que les résultats acquis sont condensés dans les syntaxes de Dräger, Kühner, Schmalz, Roby, Riemann-Lejay, Riemann-Goelzer, et dans l'*Historische Grammatik* (cette dernière encore inachevée). La bibliographie critique la plus complète est celle de Schmalz³, p. 202-215; pour quelques ouvrages plus récents compléter par l'*Historische Grammatik*, III, p. 88-96; pour les ouvrages relatifs à Cicéron, par Pascal, *Dizionario*, p. IX-XII, et Lebreton, *Etudes*, p. XIX-XXVII. Je m'appuie ici uniquement sur les faits, non sur leur interprétation; or ces faits ne peuvent être niés par personne, et M. Dittmar lui-même ne songe pas à les contester, mais plutôt les suppose (*Studien zur Moduslehre*, p. 528). Je n'ai donc pas à discuter son essai de méthode non historique sur lequel d'ailleurs il suffit de renvoyer à P. Lejay, *Revue critique*, 1899, II, p. 269-275 et à Lebreton, *Etudes*, p. VII-VIII, 308-309.

rains ou sont communes à ses devanciers et à ses successeurs. S'il les a évitées, on ne peut voir là un effet du hasard, car l'occasion de les employer se présentait très souvent; tels sont, par exemple, l'impératif après *ne*¹, l'infinitif après un verbe de mouvement², les liaisons *que... que*³, *que...et...*. Les exclusions comme celles-là sont nombreuses; du reste, un seul petit fait suffirait peut-être à mettre en lumière ce souci de la correction scrupuleuse : Lucrèce, et bien d'autres après lui (peut-être avant), emploient *valeo* avec l'infinitif; Cicéron, contemporain du grand poète, ne prend jamais cette liberté⁴, et pourtant, elle lui eût permis de terminer facilement ses périodes par des clauses équivalentes de *esse videatur* : comme *esse valeamus*, *habere valeatis*, etc. Ces formules, si fréquentes dans le latin des modernes, étaient bannies de la vraie langue cicéronienne.

Dans tous ses ouvrages, même dans les parties les plus familières de sa correspondance, Cicéron donne à la syntaxe un soin extrême : nous en avons plusieurs preuves. D'abord, cette curieuse lettre où il se défend d'avoir fait un solécisme en écrivant *in Piraea*⁵; or, c'est à Atticus qu'une semblable apologie est adressée. Mais les lettres à Cicéron font mieux encore ressortir par le contraste la

1. Le cas de l'impératif avec *nec* est un peu différent. Cicéron l'emploie dans le style familier (*Att.*, 12, 22, 5).

2. Outre les exemples, très connus, des comiques et des poètes, cette construction a été employée, non seulement par les annalistes Caelius et Pison, mais aussi par Varron.

3. Sauf en poésie (*Phaen.*, 20; *Nat. Deor.*, 2, 41, 104). Mais, dans *Fin.*, 1, 16, 51, C. F. W. Müller voit avec raison une citation; cf. Friedländer, *De nonnullis locis Ciceronianis*, p. 1-2.

4. Il est vrai que Dräger, II^e, p. 501, en cite un exemple : *Oecon.*, fragm. 6, éd. Baier-Halm, omis par C. F. W. Müller; mais ce passage est de Columelle (12, 2; 5) et rien dans le contexte n'indique que ce soit une citation de Cicéron. D'ailleurs, même quand Columelle cite Cicéron, il ne reproduit pas les textes mot à mot; cf. Fries, *Rheinisches Museum*, N. F., LIV, 1899, p. 51-54.

5. *Att.*, 7, 5, 10; supra, p. 20. Peut-être aussi certaines formules destinées à excuser des tournures moins irréprochables : *Nunc ades ad imperandum vel ad parendum potius; sic enim antiqui loquebantur* (*Fam.*, 9, 25, 2), que l'on rapproche de Salluste, *Jugurtha*, 62, 8 : *cum ipse ad imperandum vocaretur*. Mais l'archaïsme était peut-être un vieux

pureté de sa langue¹; elles montrent que les amis du grand écrivain prenaient avec la syntaxe plus de liberté que lui.

Si puriste dans sa correspondance², Cicéron l'est plus encore dans ses discours. Ce n'est pas assurément que ces deux groupes d'écrits représentent, au point de vue de la syntaxe, deux langues différentes; prétendre que les lettres ressemblent moins à l'œuvre oratoire de leur auteur qu'aux comédies de Plaute et de Térence, c'est une exagération³. Mais il y a des nuances de détails; la correspondance est, en général, bien plus familière, aussi a-t-on pu y relever des constructions qui ne se trouvent nulle part dans les discours ou les traités⁴, comme *super* suivi de l'ablatif⁵, ou *gratulor cum*⁶. Au contraire les ouvrages de rhétorique ou de philosophie ne diffèrent pas sensiblement des discours, pour les règles de la syntaxe. Certaines formes de raisonnement sont plus fréquentes dans les

mot, *perandum*, transformé par les copistes en *parendum*. Dans *Ad Quint.*, 2, 11, 4, la parenthèse *quem ad modum aliquot Graeci locuti sunt* se rapporte à l'emploi du mot *negotium*. Les phrases de ce genre sont suspectes à certains éditeurs, et regardées par eux comme des gloses.

1. Les travaux relatifs à la langue des correspondants de Cicéron sont très nombreux : je citerai : Schmalz, *Ueber den Sprachgebrauch der nichtciceronischen Briefe* (*Zeitschrift für das Gymnasial-Wesen*, XXV, 1881, p. 87-141); *Ueber den Sprachgebrauch des Asinius Pollio*; Tyrrell-Purser, I^s, p. 90-95, III, p. CI-CIX; Antoine, *Lettres de Caelius*, p. 58-70; Burg, *De M. Caelii Rufi genere dicendi*; Becher, *Ueber den Sprachgebrauch des Caelius*; Hellmuth, *Ueber die Sprache der Epistolographen S. Sulpicius Galba und L. Cornelius Balbus*; Bergmüller, *Über die Latinität der Briefe des L. Munatius Plancus*; Gebhard, *De D. Iunii Bruti genere dicendi*; Köhler, *Ueber die Sprache der Briefe des P. Cornelius Spinther*; Rhodius, *De syntaxi Planciana*; *De L. Munati Planci sermone*.

2. Je ne parle pas de la syntaxe des fragments poétiques; cf. Peck, *Transactions of the American philological Association*, XXVIII, 1897, p. 67.

3. C'est l'opinion de Tyrrell-Purser, I^s, p. 59-64 (= I^s, p. 77-84), réfutée par Lebreton, *Etudes*, p. IX-XVIII; cf. Wölfflin, *Archiv für lateinische Lexikographie*, XII, 1902, p. 430-431. Voir aussi Tyrrell-Purser, II^s, p. LXV-LXX.

4. Voir surtout Stinner, p. 21-72; Riemann-Lejay, *index : Cicéron*.

5. Dans les discours on ne trouve même pas *super* avec l'accusatif mais seulement l'expression adverbiale *satis superque*.

6. Au lieu de *gratulor quod*,

dialogues philosophiques¹; il n'y a pas lieu de s'en étonner, mais on ne saurait trouver des différences comparables à celles qui distinguent les lettres des discours.

Seuls quelques passages traduits du grec semblent avoir quelque saveur plus hellénique et l'on peut se demander si le traducteur n'a pas suivi d'un peu trop près l'original².

Encore, ces conclusions ne sont-elles pas tout à fait certaines, car nous n'avons jamais la preuve qu'une tournure semblable n'existât pas dans la langue latine³.

En tous cas, il semble que ces hellénismes, si on les admet, doivent être restreints à un très petit nombre.

On n'admettra guère une pareille liberté dans les discours. Quand on trouve dans les *Verrines* ou le *Pro Caelio* l'expression *male audire*⁴, je ne suis pas du tout convaincu que ce soit une imitation de κακῶς ἀκούειν. Dans toute l'œuvre oratoire de Cicéron, il n'y a peut-être qu'un seul passage, où l'hellénisme soit admissible : *nostri ILLI, inquam, a Platone et Aristotele*⁵ semble bien être l'expression grecque οἱ ἀπὸ Πλάτωνος⁶. Encore n'en a-t-on pas la certitude absolue. Il est, au contraire, indubitable que Cicéron ne cherchait pas à introduire dans la syntaxe des tours nouveaux; loin de rechercher l'hellénisme, il évitait soigneusement certaines constructions usitées en latin et qui avaient leur équivalent dans la langue grec-

1. Spécialement les conditionnelles potentielles de la forme *si sit... sit*; cf. Lebreton, *Etudes*, p. 364.

2. V. g. : Scite Chrysippus ut multa, qui stadium, inquit, currit (*Off.*, 3, 10, 42); cf. Lebreton, *Etudes*, p. 174; Brenous, *Etude sur les hellénismes dans la syntaxe latine*, p. 212-215.

3. Cf. Lejay, *Revue critique*, 1895, II, p. 296-299.

4. *Ver.*, I, 46, 118; *Cael.*, 16, 58. Hellénisme d'après Kertelheim, *Ueber Gracismen in Ciceros Reden*, p. 21. Beaucoup des exemples cités par M. Brenous ne sont pas plus convaincants; v. g., p. 225 : *iudicium vincere* (*Ver.*, I, 55, 159).

5. *Mur.*, 50, 65. Cette expression se trouve dans un de ces passages ironiques où, comme on le verra, la langue était plus libre qu'aileurs.

6. Kertelheim, p. 9; Brenous, p. 436. Mais je n'admets nullement avec ces deux auteurs qu'il faille ranger dans la même catégorie : *concludam illud de optimatibus* (*Sest.*, 65, 136).

que; ce sont elles que les poètes remirent en honneur au temps d'Auguste¹; on put alors y voir des hellénismes parce que leur ressemblance avec le grec était une des raisons de leur faveur. Mais elle ne les excusait même pas aux yeux de Cicéron.

Ce qu'il voulait, en effet, et ce qu'il a réalisé, c'était un style vraiment latin : « *ut Latine loquamur*² », et cette idée était juste dans un orateur. Les curiosités d'un vocabulaire exotique ou d'une syntaxe bizarre peuvent convenir à certains poètes qui veulent surtout étonner, elles ne sont guère un moyen de persuasion. Cicéron conseille aux orateurs de parler comme tout le monde, c'est la règle qu'il a suivie très exactement. Aussi sa langue est-elle très éloignée de la langue poétique; si, par moments, nous regrettons qu'elle ne soit pas plus riche, il faut nous souvenir qu'elle devait être, avant tout, instrument de persuasion.

1. Cf. Lejay, *Métamorphoses d'Ovide*, p. 38-59.

2. *De Or.*, 3, 11, 40.

LIVRE II

LE NOMBRE ORATOIRE

CHAPITRE I

DIVERS ÉLÉMENTS DU NOMBRE ORATOIRE

§ 1. — Importance du *nombre oratoire*.

On s'étonne quelquefois des prescriptions minutieuses que nous ont laissées les rhéteurs anciens au sujet du *nombre oratoire*. C'est qu'on oublie quelle était leur conception de l'éloquence. On ne voit aujourd'hui dans la parole qu'un moyen d'expression pour la pensée : on dirait volontiers avec Fénelon : « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée¹ ». Les anciens, au contraire, se servaient souvent de la parole pour elle-même. Nous aimons d'ordinaire qu'un avocat ou un orateur politique se contente de citer

1. *Lettre à l'Académie*, ch. IV.

des faits, de donner des raisons précises. Les anciens voulaient surtout être charmés¹ : ils allaient volontiers entendre des discours qui ne leur apprenaient rien, mais dont la forme harmonieuse leur procurait une jouissance esthétique. Ils considéraient quelquefois dans la parole l'élément musical autant que le sens, que l'idée exprimée.

Les Grecs, peuple artiste entre tous, avaient fait du langage un moyen de charmer l'oreille. Leur prose, à laquelle Thrasymaque² et Gorgias³ avaient déjà donné tant d'éclat, était devenue, grâce surtout à Isocrate⁴, plus harmonieuse encore et plus rythmée. Pendant des siècles, ils gardèrent ce culte du beau langage que leur avaient donné les maîtres attiques. Rome devait avoir plus de peine à sentir le charme de la prose musicale. Elle le connut pourtant, grâce surtout à Cicéron. Le grand orateur était fier d'avoir introduit dans sa patrie le beau parler d'Isocrate et ne dissimulait pas à qui il le devait : « Il amplifie volontiers le bienfait de celui qui a donné le *nombre* au discours et qui a fait comme un chant de la prose même; il l'a défendu avec une vive sympathie contre les attaques des penseurs sévères que ni sa grande manière ni sa belle musique n'avaient séduits. Il fait très bien sentir ses mérites, mais c'est surtout en les reproduisant, en les transportant dans la langue romaine étonnée qu'il a servi cette gloire amie⁵ ».

L'harmonie, la beauté musicale des phrases est un des plus grands mérites de Cicéron, un de ceux auxquels il doit l'immortalité : « Il fut grand artiste. En quoi donc? En paroles. Oui, en paroles! Et pourquoi pas? On est bien

1. Cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 9.

2. Cf. Drerup, *Untersuchungen zur älteren griechischen Prosalitteratur*, p. 225-251, 349.

3. *Ibid.*, p. 251-274, 349-350.

4. Cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 115-119; Croiset, IV, p. 486-491.

5. E. Havet, *Introduction au discours d'Isocrate sur lui-même, traduit par Cartelier*, p. LXXX-LXXXI. Il ne faudrait pas croire que personne à Rome n'ait parlé d'une manière harmonieuse et rythmée avant Cicéron. Les exemples de Crassus cités dans l'*Orator* suffiraient à prouver le contraire. Mais il est vrai de dire que Cicéron plus qu'aucun autre a contribué à introduire à Rome le *nombre* oratoire.

un grand artiste avec des notes. Pourquoi ne le serait-on pas avec des mots ? Et si la musique, qui ne peut pas traduire d'idées, exerce pourtant une fascination, pourquoi donc les mots n'en exerceraient-ils pas une semblable quand ils sont combinés de façon à former cet objet d'art qui s'appelle le beau langage ? Or, c'est là précisément le cas de Cicéron¹. »

Malheureusement, ce mérite est, pour nous, difficile à saisir : nous sentons à peine quelque chose de l'harmonie qui charmait les anciens : nous ne savons pas assez ce qu'était cette musique de la parole qui leur donna jadis tant de jouissances raffinées. Les traités de rhétorique de Cicéron, et surtout l'*Orator*, nous rendent un grand service. Cicéron était fier d'avoir écrit sur le *nombre* plus que personne avant lui² ; il nous a, pour ainsi dire, livré ses secrets ; nous apprenons ce qu'il a voulu faire et nous comprenons moins imparfaitement ce qu'il a fait. On trouve quelquefois que la seconde partie de l'*Orator* est peu intéressante ; qu'elle est trop chargée de détails, et l'on est tenté de lui préférer les pages brillantes qui forment le début du traité. En réalité, ce qu'il y a pour nous de précieux dans l'*Orator*, ce sont surtout les lois du *nombre*. Quand, après les avoir étudiées, on relit les discours de Cicéron, on est étonné d'y trouver des beautés qu'on ne connaissait pas ; il semble qu'on ait acquis un sens nouveau, et qu'on commence enfin à goûter quelque chose de leur charme pénétrant.

§ 2. — Ce qu'est le nombre oratoire d'après Cicéron.

Rien n'est plus complexe que ce *nombre*, si important au dire de Cicéron. Voici la définition ou si l'on veut, la description qu'en donne l'*Orator*.

Quidquid est enim quod sub aurium mensuram aliquam

1. Goumy, *Les Latins*, p. 108.

2. *Or.*, 67, 226.

cadit, etiam si abesta versu — nam id quidem orationis est vitium — numerus vocatur, qui graece ῥυθμός dicitur¹. (*Or.*, 20, 67.)

Donc, tout ce qui, sans être un vers, contribue à charmer l'oreille, à rendre la parole harmonieuse, tout cela fait partie de ce que Cicéron appelle *numerus*, et ce sont en effet des éléments très divers qu'analyse l'*Orator* dans les chapitres consacrés au *nombre*.

Mais il ne faut pas demander à Cicéron une terminologie rigoureuse et toujours constante ; quiconque a lu ses ouvrages de rhétorique et de philosophie le sait bien ; ici d'ailleurs il avait à vaincre une difficulté spéciale, il était le premier à expliquer en détail aux Romains des idées qui, même en grec, ne semblent pas avoir été exprimées avec une parfaite précision². Ne nous étonnons donc pas de le voir employer aussi le mot *numerus* dans un sens plus restreint.

Comitorum senarii, propter similitudinem sermonis, sic saepe sunt abiecti, ut non numquam vix in eis numerus et versus³ intelligi possit. Quo est ad inveniendum difficilior in oratione *numerus* quam in versibus. (*Or.*, 55, 184.)

Nullus est igitur *numerus* extra poeticos, propterea quod definita sunt genera numerorum. (*Or.*, 56, 188.)

Dans ces passages, *numerus* signifie une combinaison de syllabes longues et brèves⁴.

On trouve aussi un sens intermédiaire moins large que le premier, moins restreint que le second : *numerus* opposé à *sonus* signifie tous les éléments musicaux de la parole excepté le son des mots pris individuellement :

Duae sunt igitur res quae permulceant aures, *sonus* et *numerus*. De *numero* mox, nunc de *sono* quaeramus. Verba, ut supra diximus, legenda sunt bene sonantia. (*Or.*, 49, 165.)

1. Les mots « qui graece ῥυθμός dicitur » pourraient bien être une glose. Mais certainement l'idée du ῥυθμός grec est celle que Cicéron s'efforce de traduire par le *numerus* latin.

2. Voir les discussions de M. Blass sur le sens de ῥυθμός, *Die Rhythmen der attischen Kunstprosa*, p. 9-13.

3. Ici *numerus* et *versus* peuvent être considérés comme un hendiadyn.

4. Souvent aussi dans ce sens *numeri* (*Or.*, 57, 196).

Les sens de l'adjectif *numerosus* correspondent en général à ceux du substantif *numerus*, mais quelquefois *numerosus* pris au sens large est opposé à *numerus* pris au sens strict :

Deinde (quaeri potest), quod dicitur in oratione *numerosum*, id utrum *numero* solum efficiatur, an etiam vel compositione quadam vel genere verborum. (*Or.*, 54, 181.)

Atque id in dicendo *numerosum* putatur, non quod totum constat e *numeris*, sed quod ad *numeros* proxime accedit. (*Or.*, 58, 198.)

Malgré les flottements de la terminologie, la pensée de Cicéron n'est pas très difficile à saisir. Toute la seconde partie de l'*Orator* est l'exposé de ce qu'il entend par *nombre oratoire* : choix des mots, ordre dans lequel ils sont placés, symétrie de l'expression, longueur et coupe des phrases, enfin combinaisons régulières des syllabes longues et brèves, tout cela contribue à rendre le discours *nombreux*¹.

§ 5. — Choix de mots harmonieux.

Les éléments si divers dont se compose le nombre oratoire ne sont pas tous de la même importance. Cicéron, qui parle longuement sur les clausules, ne traite que très brièvement le choix des mots. Nous ne nous y arrêterons pas

1. C'est ce qu'a montré M. May dans son travail, *Der rednerische Rhythmus mit besonderer Beziehung auf Ciceros Orator*.... La théorie de Cicéron avait été exposée assez exactement, mais d'une manière moins complète, par A. Schmidt, *Zur Lehre vom oratorischen Numerus*, p. 38-40; W. Kriebel, *Der Periodenbau bei Cicero und Livius*, p. 30-35. D'utiles indications se trouvaient dans l'édition de la *deuxième Philippique* par Lanson, *appendice*, p. 74-88; dans Fritschius (Fritzsche), *De numeris orationis solutae*, p. 13-16, et dans des ouvrages plus anciens, comme Scheller, *Praecepta stili... in primis Ciceroniani*, ou Hagen : *Ueber Periodenbau und numerus nach Cicero und Quintilian*. La diversité des éléments dont se compose le *Numerus oratorius* avait été bien vue à l'époque de la Renaissance et exposée dans des ouvrages maintenant oubliés (voir : Strebaeus, *De electione et oratoria collocatione verborum*, p. 165-209; Sturm, *De periodis libellus*, p. 47-50; Rapičius, *De numero oratorio*) et avaient fourni le sujet de vives discussions dans la seconde querelle des Cicéroniens (Ramus, *Brutinae quaestiones in Oratorem*

longtemps non plus, car c'est vraiment là un point secondaire dans la théorie cicéronienne¹.

Simplex (ornatus verborum) probatur in propriis usitatique verbis, quod aut *optime sonat* aut rem maxime explanat. (*Or.*, 24, 80.)

Verba, ut supra diximus, legenda sunt potissimum *bene sonantia*, sed ea non ut poetae exquisita ad sonum, sed sumpta de medio :

Qua pontus Helles, supera Tmolum ac Tauricos²
locorum splendidis nominibus illuminatus est versus....

Quare bonitate potius nostrorum verborum utamur quam splendore Graecorum, nisi forte sic loqui paenitet :

Qua tempestate Helenam Paris
et quae secuntur. (*Or.*, 49, 163-164.)

On voit que la recommandation n'est pas pressante. Cicéron tout en voulant des mots harmonieux met l'orateur en garde contre l'amour exagéré des mots sonores. Les poètes latins rehaussaient volontiers leurs vers de noms propres grecs³; l'orateur ne recourra pas à cet ornement exotique.

Cicéron en effet ne voulait pas sacrifier à l'harmonie la pureté de son vocabulaire. Nous avons déjà parlé des mots grecs. Quant aux noms propres, il n'a pas cherché comme les poètes à en faire un ornement⁴, il a employé

Ciceronis, p. 97-125; Perionius, *Pro Ciceronis Oratore contra Petrum Ramum Oratio*, p. 32).

1. Sauf dans la mesure où le choix des mots contribue à l'harmonie de la phrase, par exemple à la clausule. Mais à ce point de vue il en sera question plus loin.

2. Les mots *supera Tmolum ac Tauricos* sont très douteux; je suis le texte de Friedrich. On peut voir les principales conjectures dans les notes critiques de Heerdegen, Sandys et Wilkins. Peut-être faut-il lire : « *Qua pontus Helles* » *superat modum*, at « *Tmolus auri fons liquorum* » *splendidis nominibus*....

3. Pour sentir l'impression que faisaient les mots grecs dans la poésie latine, le meilleur moyen est peut-être de les comparer à certains termes exotiques et sonores recherchés des poètes modernes, Leconte de Lisle ou Hérédia par exemple.

4. Aussi je crois inutile de donner la liste des noms de pays et de peuples étrangers employés dans les discours. Voici seulement l'indication de quelques passages où ils sont particulièrement fréquents : *Div. Caec.*, 2, 6; 12, 38; *Ver.*, 1, 38, 95; 2, 65, 156; 2, 65, 158; 3, 6,

ceux dont il avait besoin, mais non parce qu'ils étaient « *bene sonantia* ».

On ne pourrait guère affirmer avec certitude qu'il ait jamais usé de tel terme plutôt que de tel autre à cause de sa sonorité plus grande¹. Peut-être cependant la fréquence des superlatifs est-elle due à une cause de ce genre; leur longueur donne plus d'ampleur et de plénitude à des phrases comme celles-ci :

Rem publicam, Quirites, vitamque omnium vestrum, bona, fortunas, coniuges, liberosque vestros atque hoc domicilium clarissimè imperii, fortunatissimam pulcherrimamque urbem.... (*Cat.*, 3, 1, 1.)

Mais ne nous attardons pas à ces détails incertains; il en est d'autres pour lesquels l'étude de l'harmonie cicéronienne à des bases plus solides.

§ 4. - L'allitération. — L'hiatus.

1. L'allitération.

Le choix des mots préoccupe moins Cicéron que leurs diverses combinaisons. De ces combinaisons, en effet, dépend bien plus encore l'harmonie de la phrase. Si plusieurs consonnes de même nature se suivent, elles peuvent produire un son dur et désagréable. L'allitération ne

15; 3, 18, 47; 5, 44, 105; 5, 74, 192; 4, 60, 155; 5, 48, 127; *Imp. Pomp.*, 8, 21; 12, 55, 55; *Agr.*, 2, 15, 59; *Flac.*, 26, 65; 40, 100; *Dom.*, 25, 60; *Pis.*, 40, 96; *Phil.*, 11, 11, 26. La fréquence de ces noms dépend surtout du sujet traité et aussi des connaissances géographiques de Cicéron. Comme on sait, les pays qu'il avait visités étaient les seuls sur lesquels il eût des notions précises (*Drumann*, VI, 681).

1. Aussi ne semble-t-il pas que l'on ait étudié à ce point de vue le style de Cicéron. On peut voir cependant les quelques observations de *Bircovius* (*Exempla latina graecis Dionysii respondentia*, p. 466). Il fait remarquer la fréquence des lettres les plus sonores dans certaines phrases, spécialement de l'o dans ce début de la quatrième Catilinaire : *Video, patres conscripti, in me omnium vestrum ora atque oculos esse conversos, video vos non solum de vestro... verum etiam... de meo periculo esse sollicitos.*

déplaisait pas aux Romains, et les anciens poètes en avaient fait grand usage. Mais l'abus était facile, et Cicéron trouvait qu'on avait été trop loin. Il blâme ce vers « souillé » par la fréquence d'une lettre trop dure.

Proximus (versus) inquinatus insuavissima littera :

Finis frugifera et efferta arva Asiae tenet. (*Or.*, 49, 163.)

Lui-même avait dans sa jeunesse quelque peu abusé de l'allitération¹, mais il se corrigea peu à peu et il ne l'employa plus que rarement quand il fut arrivé à la plénitude de son talent².

II. Hiatus.

Comme les consonnes, les voyelles peuvent parfois se heurter et par là rompre l'harmonie de la phrase. Certains orateurs grecs évitaient constamment l'hiatus. Cicéron semble recommander de prendre le même soin.

Stilus exercitatus efficiet facile formulam componendi. Nam ut in legendo oculus sic animus in dicendo prospiciet quid sequatur, *ne extremorum verborum cum insequentibus primis concursus aut hiulcas voces efficiat aut asperas.* (*Or.*, 44, 150.)

Conlocationis est componere et struere verba sic, ut neve asper eorum concursus neve *hiulcus* sit sed quodam modo concommentatus et levis. (*De Or.*, 5, 43, 171).

Mais si l'on ouvre ses discours à n'importe quelle page, on est sûr d'y trouver des hiatus. Il semble ne jamais s'être préoccupé d'éviter la rencontre des voyelles entre deux mots. Je citerai seulement deux exemples empruntés à des morceaux particulièrement soignés: le premier se trouve dans la description de Syracuse, description citée par

1. Landgraf, *De Ciceronis elocutione...*, p. 10-13.

2. On sait que le travail capital sur l'allitération est celui de Wölfflin : *Ueber die allitierenden Verbindungen der lateinischen Sprache* (*Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1881, II, p. 1-94). La liste alphabétique, p. 46-95. contient beaucoup d'exemples tirés de Cicéron. Voir aussi du même auteur : *Mélanges Boissier*, p. 461-464 (sur Cicéron, p. 462) et compléter par Straub, *De tropis et figuris*, p. 131-134; Hoppe, *Zu den Fragmenten und der Sprache Ciceros*, p. 8 (allitération de mots unis par *ac* dans le discours); Peck, *Alliteration in*

Cicéron lui-même¹ comme un modèle au point de vue du nombre oratoire :

Urbem Syracusas maximam esse Graecarum, pulcherri-
mam omnium saepe audistis. Est, iudices, ita ut dicitur. Nam
et situ est cum munito, tum ex omni aditu vel terra, vel mari,
praeclaro ad aspectum, et portus habet prope in aedifica-
tione amplexuque urbis inclusos; qui cum diversos inter se
aditus habeant... (*Ver.*, 4, 52, 117.)

Ces quelques lignes renfermeraient donc neuf hiatus.
On n'en compterait pas moins de treize dans cette autre
période. Elle est tirée du *De Imperio Pompei* qui, pour la
construction des phrases et leur harmonie, égale ou sur-
passe toutes les autres œuvres de Cicéron :

Quorum ego auctoritatem apud vos multis locis plurimum
valuisse et valere oportere confiteor; sed in hac causa,
tametsi cognoscetis auctoritates contrarias virorum fortissi-
morum, tamen, omissis auctoritatibus, ipsa re ac ratione
exquirere possumus veritatem, atque hoc facilius quod ea
omnia quae a me adhuc dicta sunt, idem isti vera esse con-
cedunt, et necessarium bellum esse et magnum et in uno
Cn. Pompeio summa esse omnia. (*Imp. Pomp.*, 17, 51.)

D'ailleurs ne sait-on pas que Cicéron emploie toujours
atque devant les voyelles²? S'il voulait éviter l'hiatus, c'est
au contraire la forme *ac* qu'il emploierait alors invariable-
ment; *atque ego*, *atque ita* lui semblaient donc plus har-
monieux que *ac ego*, *ac ita*.

Mais la contradiction n'est qu'apparente entre la théorie
et la pratique. Cicéron ne limite en rien la liberté de
l'écrivain; mais il veut que dans la prononciation les
voyelles soient unies, fondues ensemble, c'est ce qu'il
appelle *vocales coniungere*.

Latin (*Transactions of the American Philological Association*, XV,
1884, p. 58-65); Lahmeyer, *Die Alliteration in Ciceros Pompeiana*.
Mais ce dernier auteur me paraît voir des allitérations même où il n'y en
a pas en réalité, v. g. quand il cite *Imp. Pomp.*, 1, 1 : non mea me vo-
luntas adhuc sed vitae meae rationes ab ineunte aetate susceptae prohi-
buerunt (p. 9). A ce compte il n'y aurait aucun moyen d'éviter l'alli-
tération.

1. *Or.*, 62, 240.

2. Krebs-Schmalz, *Antibarbarus*, I, p. 61.

Quod quidem latina lingua sic observat nemo ut tam rusticus sit quin vocalis nolit coniungere (*Or.*, 44, 150.)

Graeci viderint, nobis ne si cupiamus quidem distrahere voces conceditur. (*Or.*, 45, 152.)

C'était d'ailleurs à Rome le « bon usage ». Dans le *De Oratore*, Crassus loue la prononciation de Laelia qui, dit-il, gardait la vraie tradition romaine : elle prononçait « non aspere, non vaste, non rustice, non hiulce, sed presse et aequabiliter et leviter » (*De Or.*, 5, 12, 45).

Quintilien nous fait aussi mieux comprendre le vrai sens de la théorie cicéronienne, quand il dit :

Coeuntes litterae quae συναλοιφαί dicuntur etiam leviozem faciunt orationem quam si omnia verba suo fine cludantur (9, 4, 36; cf. 11, 3, 54)¹.

L'habitude d'adoucir l'hiatus dans la prononciation permettait ainsi aux orateurs d'avoir un souci de moins dans la composition, tout en ne sacrifiant pas l'harmonie. Peut-être, grâce à la *synalèphe*, le discours prononcé pouvait-il être aussi coulant que si l'hiatus avait été évité. Pour le discours écrit, le soin minutieux d'éviter la rencontre des voyelles est visible dans Isocrate; mais il n'y a rien de semblable dans Cicéron, et c'est là une différence notable entre deux auteurs qu'on a si souvent comparés pour leur souci de la forme.

§ 5. — Constructions symétriques et antithétiques. Assonances.

Il ne suffisait pas, dans la construction des phrases, d'éviter les sons trop durs, le choc des mots entre eux, il fallait encore flatter l'oreille par une cadence harmonieuse. Un des moyens les plus puissants qu'aient trouvés les

1. Cf. Corsen, *Ueber Aussprache Vocalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, II, p. 771; Plessis, *Métrique*, §§ 19, 21. Je crois que c'est là le sens du précepte de Cicéron, et j'ai voulu rapprocher la théorie ainsi comprise et la pratique. Mais je ne prétends pas que le contexte de ce passage dans l'*Orator* soit sans difficulté, ni qu'il faille y

anciens est l'emploi des trois figures de langage que Cicéron ne sépare presque jamais l'une de l'autre dans sa théorie, et qu'il a souvent aussi unies dans la pratique : les groupes de mots symétriques, les antithèses, les assonances. L'*Orator* les signale comme une partie importante du nombre oratoire et les mentionne à plusieurs reprises ; le *De Oratore* y fait aussi allusion :

Et finiuntur aut ipsa compositione aut quasi sua sponte, ut quaedam genera verborum, in quibus ipsa concinnitas inest; quæ sive casus habent in exitu similes, sive paria paribus redduntur, sive opponuntur contraria, suapte natura numerosa sunt, etiam si. nihil est factum de industria. (*Or.*, 49, 164.)

..... ut verba verbis quasi demensa et paria respondeant, ut crebro conferantur pugnancia comparenturque contraria et ut pariter extrema terminentur eundemque referant in cadendo sonum. (*Or.*, 12, 58.)

Paria paribus adiuncta et similiter definita itemque contrariis relata contraria, quæ sua sponte, etiam si id non agas, cadunt plurimumque numerose. (*Or.*, 52, 175.)

... cum aut par pari refertur aut contrarium contrario opponitur aut quæ similiter cadunt verba verbis comparantur, quidquid ita concluditur, plerumque fit ut numerose cadat. (*Or.*, 65, 220.)

Paria paribus referunt, adversa contrariis, sæpissimeque similiter extrema definiunt. (*Or.*, 19, 65.)

Paria paribus relata et similiter conclusa eodemque pacto cadentia et immutatione litterarum quasi quæsitæ venustates. (*Or.*, 25, 84.)

Quæ similiter desinunt aut quæ cadunt similiter, aut quæ paribus paria referuntur aut quæ sunt inter se similia. (*De Or.*, 3, 54, 206.)

Les Grecs appelaient ces trois figures παράσιον ou ἰσόκωλον, ἀντίθετον, ὁμοιοτέλευτον¹.

Gorgias passait pour en être l'auteur². S'il ne les avait chercher une pensée parfaitement claire et suivie. La cause de l'obscurité est dans la difficulté d'appliquer au latin une théorie faite par des Grecs pour la langue grecque.

1. Quelquefois on distinguait de l'ὁμοιοτέλευτον, l'ὁμοιοπτωτον qui consistait à employer plusieurs mots ayant les mêmes désinences casuelles (Volkman, p. 485). Des traces de cette distinction se trouvent dans quelques-uns des textes de Cicéron cités plus haut.

2. *Or.*, 12, 59 ; 52, 175.

pas employées le premier — car elles se retrouvent à quelque degré dans le langage le plus spontané¹ — il en avait du moins mieux fait sentir l'harmonie, et les avait popularisées au point que pendant des siècles elles furent l'ornement presque obligé de la prose littéraire. Isocrate en avait fait grand usage, et les rhéteurs asiatiques du premier siècle les recherchaient avec quelque excès. Qu'il étudiait les anciens orateurs grecs ou qu'il suivit les leçons des maîtres contemporains, Cicéron rencontrait partout dans ses modèles les trois « figures gorgianiques » ; on ne doit donc pas s'étonner qu'il les ait souvent employées.

I. Constructions symétriques.

La symétrie des constructions est un des traits les plus caractéristiques du style cicéronien ; pour sentir combien il est harmonieux, il faut avoir remarqué comment les mots sont distribués habilement en groupes égaux qui se correspondent dans un savant agencement.

Nous en rencontrerons plus loin un grand nombre d'exemples ; signalons seulement ici quelques catégories de phrases où ce trait est plus visible :

1^o Les phrases indiquant une comparaison :

Quem ad modum turpe est scribere quod non debeatur,
sic improbum est non referre quod debeas. (*Rosc. Com.*, 1, 2.)
Quem ad modum propinquis vos vestris praediis maxime
delectamini,

sic populo Romano iucunda suburbanitas est huiusce
provinciae. (*Ver.*, 2, 3, 7.)

Nemo enim, sicut ex improbo patre probum filium nasci,
sic a pessimo histrione bonum comoedum fieri posse
existimaret (*Rosc. Com.*, 10, 30.)

Ut heres sibi soli, non coheredibus petit,
sic socius sibi soli, non sociis petit. (*Rosc. Com.*, 18, 55.)

Ut ad audendum proiectus,
sic paratus ad audiendum. (*Ver.*, 1, 1, 2.)

1. Peut-être aussi un emploi voulu de ces figures se trouvait-il chez les poètes, comme le veut M. Navarre, p. 92-111 ; cependant j'avoue que les exemples ne me paraissent pas absolument probants.

Ut in urbe nequior inventus es quam Gabinius,
sic in provincia paulo tamen quam ille demissior.

(*Pis.*, 17, 40.)

2^o Les phrases unies par des conjonctions signifiant
et... et, ni... ni, non seulement... mais encore, etc. :

Quod cum est veritate falsum,
tum ratione quoque est incredibile. (*Rosc. Com.*, 17, 50.)
Mea quidem ratio cum in praeteritis rebus est cognita,
tum in reliquis explorata atque provisa est. (*Ver.*, 1, 6, 15.)
(gloria) cum magna in omnibus rebus,
tum summa in re militari. (*Imp. Pomp.*, 2, 6.)

Cum scientia certissima,
tum dolor gravissimus. (*Planc.*, 18, 46.)
Quod neque Romae multis annis fuerit,
neque de praediis umquam temere discesserit. (*Rosc. Am.*, 29, 79.)

Quod neque praedo violarit antea,
neque umquam hostis attigerit. (*Ver.*, 4, 47, 104.)
Ut neque accusator timere,
neque reus sperare debuerit. (*Chu.*, 7, 20.)
Non modo a senatu non est restitutus,
sed reditu suo senatum cunctum paene delevit. (*Red. sen.*, 15, 58.)

non modo tibi datum,
sed tua manu numeratum. (*Ver.*, 2, 10, 27.)

On dira qu'il n'y a là rien d'étonnant; du moment que Cicéron employait ces constructions, la symétrie devait nécessairement s'y trouver. Mais il est facile de répondre que la fréquence même des comparaisons ou des énumérations réparties en groupes est un signe du soin avec lequel Cicéron recherchait la *concinnitas*. De plus, il aurait pu, en les employant, ne pas donner aux différents membres des phrases une longueur à peu près égale; la construction grammaticale facilitait l'usage des *πίρσις* et ne l'imposait pas.

Il ne faut néanmoins rien exagérer, et l'on doit se garder de croire que la régularité soit toujours parfaite. Si l'on remarque une légère dissymétrie, ce n'est point une preuve que le texte soit altéré et qu'il faille le corriger; il n'est pas nécessaire que la correspondance soit mathématique.

quement exacte. Je crains que certains critiques modernes ne rendent un mauvais service à Cicéron en corrigeant ses périodes pour leur donner une régularité plus absolue.

En voici un exemple. Nous lisons dans le *Pro Roscio Amerino* :

Quod si perferre non potero, opprimi me onere officii malo quam id quod mihi cum fide semel impositum est, aut propter perfidiam abicere aut propter infirmitatem animi deponere. (*Rosc. Am.*, 4, 10.)

M. May remarque l'inégalité de ces deux membres de phrases :

aut propter perfidiam abicere
aut propter infirmitatem animi deponere.

et il propose de supprimer *animi* pour augmenter la symétrie¹.

Je ne puis aucunement admettre cette correction, d'abord parce qu'elle est entièrement arbitraire, puis parce que je la trouve nuisible. Au point de vue de la langue, on peut remarquer que le mot *infirmitas* demande ici à être déterminé par un génitif². Mais au point de vue même de l'harmonie, la phrase telle que les manuscrits nous l'ont transmise est meilleure et plus conforme à la théorie de Cicéron : Nous lisons en effet dans le *De Oratore* : « *Aut paria esse debent posteriora superioribus et extrema primis aut quod etiam est melius et iucundius longiora* (*De Or.*, 3, 48, 186). On peut constater la justesse de cette remarque en relisant la phrase que nous étudions ; on peut aussi la rapprocher des autres énumérations semblables. Voici par exemple la première phrase de la deuxième Catilinaire, elle comprend deux énumérations, et dans chacune d'elles les derniers membres sont plus longs que ceux qui précèdent.

Tandem aliquando, Quirites, L. Catilinam,
furentem audacia,

1. *Neue philologische Rundschau*, 1902, p. 222.

2. Voir les exemples cités dans les trois lexiques de Merguet et comparer Nägelsbach², p. 96-97, 207. Tout récemment M. May a rétracté son opinion (*Rhythmische Analyse der Rede Ciceros pro S. Roscio*

scelus anhelantem,
 pestem patriae nefarie molientem,
 vobis atque huic urbi ferro flammaque minitantem,
 ex urbe vel eiecimus,
 vel emisimus,
 vel ipsum egredientem verbis prosecuti sumus¹.

(*Cat.*, 2, 1, 1.)

II. Antithèse.

Le rythme est surtout sensible quand les idées s'opposent les unes aux autres; aussi, comme les théoriciens grecs, Cicéron mentionne spécialement ce genre de *πάρισα*²: ce sont les antithèses; elles produisent tout naturellement le *nombre*³:

Semper haec, quae Graeci ἀντίθετα nominant, cum contrariis opponuntur contraria, numerum oratorium necessitate ipsa efficiunt. (*Or.*, 50, 166.)

La pratique répond à la théorie; je citerai seulement ici quelques exemples où la cadence de la phrase est plus sensible. Dans plusieurs d'entre eux, l'antithèse est mise en lumière par l'assonance.

Conferte hanc pacem cum illo bello, | huius praetoris adventum cum illius imperatoris victoria, | huius cohortem impu-

Amerino, p. 24), mais uniquement pour une raison qui ne me paraît pas convaincante: pour conserver moins imparfaite la correspondance métrique des membres de phrase (voir plus loin § 10). Je laisse donc la discussion, moins importante pour le texte du passage en question que pour la construction des phrases de Cicéron.

1. On a fait une remarque du même genre sur le célèbre exorde de Bossuet: *Celui qui règne dans les cieux | et de qui relèvent tous les empires, | à qui seul appartient la gloire, la majesté, l'indépendance | est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois | et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons.* Les derniers membres de phrase plus longs que les premiers produisent une sorte de progression dans le rythme, qui contribue à la majesté de la période.

2. Logiquement l'antithèse devrait être considérée comme une *espèce* de *πάρισα*, mais à cause de son importance on en fait un *genre* à part. Dans la théorie des rhéteurs anciens, elle est coordonnée, non subordonnée au *πάρισα*.

3. « La prose de Gorgias a un *rythme* très marqué, tandis que celle d'Hérodote n'en a pas. En quoi consiste ce *rythme*? Principalement dans l'opposition des idées par couples. » (*Navarre*, p. 112.)

ram cum illius exercitu invicto, | huius libidines cum illius continentia; || ab illo qui *cepit*, *conditas*, | ab hoc qui *constitutas accepit*, | *captas dicetis* Syracusas. (*Ver.*, 4, 52, 115.)

(Exemple cité par Cicéron, *Orator*, 50, 167.)

*Il*la superior fuit oratio *necessaria*, | *haec* erit *voluntaria*, || *illa* ad *iudicem*, *haec* ad C. *Pisonem*, || *illa* pro *reo*, | *haec* pro *Roscio*, || *illa* *victoriae*, | *haec* *bonae existimationis causa comparata*. (*Rosc. Com.*, 5, 15.)

Curate ut nostris testibus plus quam alienigenis credidisse videamini, | plus saluti civium. quam hostium libidini consuleris, | graviorem duxisse eius obsecrationem, quae vestris sacris praesit, | quam eorum audaciam, qui cum omnium sacris delubrisque bella gesserunt. (*Font.*, 21, 49.)

(Plusieurs autres antithèses dans ce paragraphe.)

Tenerunt... illum locum servi⁽¹⁾, fugitivi⁽²⁾, barbari⁽³⁾, hostes⁽⁴⁾; || sed neque tam servi⁽¹⁾ illi *dominorum*, | quam tu libidinum, || neque tam fugitivi⁽²⁾ illi a dominis, | quam tu a iure et ab legibus, || neque tam barbari⁽³⁾ lingua et natione, | quam tu natura et moribus, || neque tam illi hostes⁽⁴⁾ hominibus, | quam tu dis immortalibus. || Quae deprecatio est igitur ei reliqua || qui indignitate servos⁽¹⁾, temeritate fugitivos⁽²⁾, | scelere barbaros⁽³⁾, | crudelitate hostes⁽⁴⁾ vice-rit. (*Ver.*, 4, 50, 112.)

(Plusieurs antithèses entremêlées.)

III. Assonances.

Quand les mots ou les phrases parallèles se terminaient par le même son, les anciens trouvaient là un charme de plus; ils aimaient ces assonances ou, comme ils disaient, ces *homoeoteleuta*. La similitude des déclinaisons et des conjugaisons latines les ramenait même quand l'auteur ne les cherchait pas, aussi est-il bien difficile de déterminer quelles sont celles qui doivent compter dans l'histoire du rythme. Voici quelques-uns des exemples où l'assonance est le plus sensible ou le plus fréquente¹.

Quando igitur est turpe? Re vera, cum est *poena peccati*, opinione hominum etiam si est *poena damnati*. (*Dom.*, 27, 72.)

1. On en trouvera des exemples dans l'article de M. Wölflin, *Der Reim im Lateinischen* (*Archiv für lat. Lexikographie*, 1, 1884, p. 350-389). L'auteur étudie surtout les exemples dans lesquels la ressemblance des finales s'étend aux deux dernières syllabes comme *ignoscendi cognoscendi* (*Rosc. Am.*, 1, 3) ou au moins à une partie de l'avant-dernière comme

An Minturnenses coloni, quod C. Marium e civili ferro atque ex impiis manibus eripuerunt, quod tecto receperunt, quod fessum inedia fluctibusque recrearunt, quod viaticum congesserunt, quod navigium dederunt, quod eum linquentem terram eam quam servarat, votis omnibusque prosecuti sunt, aeterna in laude versantur; Plancio, quod me vel vi pulsum, vel ratione cedentem receperit, iuverit, custodierit, his et senatui populoque Romano, ut haberent quem reducerent, conservarit, honori hanc fidem, misericordiam, virtutem fuisse miraris? (*Planc.*, 10, 26.)

Cui numquam se hic profecto tradidisset nisi causae suae confideret, praesertim omnia audienti, magna metuenti; multa suspicanti, non nulla credenti. (*Mil.*, 25, 61.)

At vero excitati, erecti, parati, armati animis esse debemus, ne blanda aut supplici oratione aut aequitatis simulatione fallamur. Omnia fecerit oportet, quae interdicta et denunciata sunt, priusquam aliquid postulet, Brutum exercitumque eius oppugnare, urbis et agros provinciae Galliae populari destiterit, ad Brutum adeundi legatis potestatem fecerit, exercitumque citra flumen Rubiconem eduxerit nec propius urbem milia passuum ducenta admoverit, fuerit et in senatus et in populi Romani potestate. Hoc si fecerit, erit integra potestas nobis deliberandi; si senatui non paruerit, non illi senatus, sed ille populo Romano bellum indixerit. (*Phil.*, 7, 9, 26. Comparer *Phil.*, 5, 12, 50-51.)

Illae laborem doloremque fugiunt, quibus ut careant, omnia perpeti possunt; nos ita a maioribus instituti atque imbuti sumus, ut omnia consilia atque facta ad dignitatem et virtutem referremus. (*Phil.*, 10, 10, 20.)

Chose curieuse, la rime qui nous plaît encore en poésie¹ n'est plus guère tolérée dans la prose, et nous y verrions plutôt un défaut du style qu'une qualité.

Il arrive même que les figures les plus admirées des anciens nous paraissent aujourd'hui des « cacophonies ». Les « Cacophonies en latin », c'est en effet le titre d'un article paru dans une revue savante² et où l'auteur,

lectum, lectum (*Ver.*, 5, 10, 26). Il y a alors une paronomase ou un jeu de mots.

1. On sait que la rime n'est autre chose que l'homœoteuton antique peu à peu transformé. Cf. Kawczinski, *Essai comparatif sur l'histoire des rythmes*, p. 94-97; Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 810-870.

2. H. Kraffert, *Kakophonieen im Lateinischen* (*Zeitschrift für das Gymnasialwesen*, XXXI, 1887, p. 713-753).

M. Kraffert, réunit, sans le savoir, des exemples de certaines figures de langage que les Grecs et les Latins trouvaient particulièrement harmonieuses¹. L'une d'elles est la similitude des désinences et, parmi les exemples où la cacophonie est indubitable, on nous cite celui-ci :

excitatus senatus, inflammatus populus Romanus. (*Phil.*, 12, 7, 15.)

Un ancien aurait, au contraire, trouvé là un modèle d'homoeoteleuton, et aurait admiré la plénitude de ce son *u* (*ou*) plusieurs fois répété; la période d'où ces mots sont extraits ne lui en aurait paru que plus belle.

Ubi sunt, C. Pansa, illae cohortationes pulcherrimae tuae, quibus a te *excitatus senatus*, | *inflammatus populus Romanus* || non solum *audivit* | sed etiam *didicit* | nihil esse homini Romano *foedius servitute*? Idcircone *saga sumpsimus*, | *arma cepimus*, | *iuventutem omnem ex tota Italia excussimus* || ut exercitu *florentissimo* et *maximo* legati ad pacem mitterentur? (*Phil.*, 12, 7, 15-16.)

L'homoeoteleuton n'est pas d'ordinaire employé seul, mais avec le *πίστιον* ou l'antithèse; il leur donne plus de valeur en soulignant plus nettement les contours de la période. Les trois figures sont continuellement unies; on a pu le remarquer dans les exemples déjà cités; on le voit surtout dans la phrase célèbre que Cicéron a citée lui-même comme modèle; l'auteur de l'*Orator* avait l'embaras du choix; mais il connaissait bien et son œuvre et son art, aussi l'exemple qu'il a choisi est-il un des plus parfaits, le plus parfait peut-être, qui se trouve dans ses discours :

Est enim, iudices, haec non scripta sed nata lex, | quam non *didicimus*, *accepimus*, *legimus* || verum ex natura ipsa *arripuimus*, *hausimus*, *expressimus* || ad quam non *docti* | sed *facti* || non *instituti* | sed *imbuti* | *sumus*². (*Mil.*, 4, 10; *Or.*, 49, 165.)

1. Par exemple les anaphores, p. 725 « mit wie vielen Polysyndeta werden wir gequält! » la figure étymologique, p. 725-726, l'oxymoron (*insepulta sepultura*; *Ph.*, 1, 2, 5), p. 726. M. Kraffert termine en indiquant aux latinistes le moyen d'éviter ces cacophonies.

2. Tel est le texte de cette phrase d'après l'*Orator*. Dans le discours lui-même, les premiers mots sont un peu différents :

Est igitur haec, iudices, non scripta....

Peut-être ne goûte-t-on plus guère aujourd'hui cet art raffiné. Mais ne serait-ce pas qu'on ne pénètre plus aussi avant qu'autrefois dans l'intelligence du style antique? Les humanistes qui, pour mieux saisir le parallélisme des périodes cicéroniennes, les mettaient en tableaux synoptiques¹, ont peut-être exagéré le culte de la forme; du moins étaient-ils arrivés à sentir un genre de beauté qui trop souvent nous échappe.

Au reste, si ces ornements nous semblent trop artificiels, souvenons-nous du moins que Cicéron ne les employait pas sans discernement. S'il les a peut-être trop prodigués dans sa jeunesse, il a, sur ce point comme sur d'autres, progressé à mesure que son talent mûrissait². Les antithèses du *Pro Quinctio* ne sont pas loin d'être ridicules³; mais déjà dans les *Verrines*, la symétrie des constructions est au service d'une pensée plus ferme; on ne trouve plus ce contraste entre la pauvreté de l'idée et la recherche de l'expression qui choquait quelquefois dans les premiers discours. Le parallélisme est moins fréquent, mais son harmonie est plus savante, elle satisfait plus pleinement l'oreille; déjà elle n'est pas loin de la perfection souveraine que l'on admire dans le *Pro Milone* ou dans le *Pro Marcello*.

§ 6. — Périodes et phrases courtes.

La symétrie de l'expression, même accompagnée de l'assonance et de l'antithèse, ce ne serait encore pour Cicéron que l'enfance de l'art; il veut que l'orateur ait à sa disposition un moyen plus puissant, qu'il puisse donner à sa parole plus d'ampleur grâce à la période⁴.

1. Cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 806. Linck, au XVIII^e siècle, employait encore cette méthode, et les tableaux qu'il a dressés (*De oratione concinna*, p. 52-54) mettent bien en lumière la symétrie parfaite des périodes qu'il a analysées.

2. Cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 226-231.

3. Voir surtout *Quinct.*, 51, 95.

4. Cicéron a raison quand il exige de l'orateur cet art difficile. Voir les remarques si pénétrantes de E. Havet. *Etude sur la rhétorique d'Aristote*, p. 109-111. J'en transcris ici quelques phrases : « Elle (la

Posteaquam est nata haec vel circumscriptio, vel comprehensio, vel continuatio, vel ambitus, si ita licet dicere, nemo qui aliquo esset in numero scripsit orationem generis eius quod esset ad delectationem comparatum remotumque a iudiciis forensique certamine quia redigeret omnis fere in quadrum numerumque sententias. (*Or.*, 61, 208.)

Dans la période, en effet, Cicéron montre pleinement combien il est maître de sa parole ; il en fait ce qu'il veut ; jamais il n'est accablé ou même embarrassé, même s'il manie les plus longues phrases ; les divers membres sont si habilement distribués que la clarté reste toujours parfaite. Les diverses parties de la période¹ se répondent harmonieusement. Le rythme en fait une sorte de musique, les rend belles en elles-mêmes au simple point de vue musical, mais il en fait aussi un moyen d'expression pour la pensée. Il est rapide et véhément dans les mouvements pathétiques, les péroraïsons, les invectives ; lent et majestueux dans les exordes, dans les expositions se-reines, quand l'orateur célèbre la grandeur de Rome ou la clémence de César.

Hucinetandem haec omnia reciderunt, | ut civis Romanus ; | in provincia populi Romani, | in oppido foederatorum | ab

période) est un des moyens les plus puissants dont dispose l'art oratoire : pendant que les petits traits et les incisives saccadées effleurent l'esprit et ne font tout au plus que l'étonner, une phrase large prépare l'impression, la fortifie et la conserve. Dans tous les écrivains vraiment éloquents, on peut en apprécier les admirables effets : mais elle est surtout indispensable à celui qui veut remuer par la parole une multitude. Des phrases courtes ne remplissent pas l'étendue d'un grand auditoire, et n'ont pas le temps, pour ainsi dire, d'en faire le tour ; elles ne sauraient suffire à Bossuet prêchant dans une cathédrale, ni à Cicéron haranguant dans le Forum ; mais la période est pour eux un instrument magnifique, dont la voix, pleine et retentissante, porte au loin leur parole et en prolonge l'émotion » (p. 110).

1. Il ne faut pas confondre les membres des périodes antiques avec les propositions principales ou subordonnées qu'étudie la syntaxe. Un membre de période, d'après l'idée que s'en faisaient les anciens, peut tout aussi bien être formé par un ou plusieurs régimes que par une proposition. Peu importe qu'il y ait ou non un verbe. Un arrêt nécessaire de la voix suffit pour donner aux divers membres leur individualité. Cicéron cite comme période (comprehensio) la phrase suivante : *Depressam caecam iacentem domum | plurius quam te et quam fortunas tuas aestimasti.* (*Or.*, 67, 224.)

aut forensibus *circumscripse* numeroseque dicendum est. (Or., 66, 221.)

Neque semper utendumst perpetuitate et quasi conversione verborum, sed saepe carpenda membris minutioribus oratiost. (De Or., 5, 49, 190.)

Que sont au juste ces *κῶλα* et ces *κόμματα*? On a essayé d'en déterminer la longueur exacte, et l'on n'a pu concilier entre eux les textes des anciens¹. Peu importe d'ailleurs : pour comprendre la théorie et la pratique de Cicéron, il suffit d'une approximation comme celle dont il se contentait lui-même.

Voici les exemples qu'il tire de ses discours :

Incises : Domus tibi deerat?

At habebas.

Pecunia superabat?

At egebas. (Pro Scauro, 22, 45 n; Or., 67, 223 : haec *incise* dicta sunt quattuor.)

Diximus. (Pro Cornelio, 2, fragm. 2; Or., 67, 225 : *caesim*.)

Membres : Incurristi amens in columnas,

In alienos insanus insanisti. (Pro Scauro, 22, 45 n; Or., 67, 224 : *membratim*.)

O callidos homines,

O rem excogitatam

O ingenia metuenda. (Pro Cornelio, 2, fragm. 2; Or., 67, 225, *membratim*.)

Testis dare volumus. (*ibid.* : *rursus membratim*.)

On sent bien que ces petites phrases sont toutes différentes des périodes citées plus haut. Ici, comme en tant d'autres choses, la limite exacte ne peut être fixée, mais bien des cas sont assez nettement distingués pour être classés avec certitude.

1. Cf. du Mesnil, *Begriff der drei Kunstformen der Rede, Komma, Kolon, Periode*. D'après cet auteur (p. 119-120; cf. p. 139), le *κόμμα* aurait de une à sept syllabes, le *κῶλον*, de huit à dix-sept, la période dix-sept ou plus; mais M. du Mesnil montre bien lui-même que ces nombres n'étaient pas absolument fixes. Je me demande si au lieu de compter par syllabes, il ne vaudrait pas mieux compter par *temps*. Un *κόμμα* de sept syllabes longues était de fait deux fois plus long qu'un autre de sept brèves. La même remarque s'applique à la manière de mesurer les *ισόκωλα*. — On peut comparer les théories des métriciens sur les membres, périodes et systèmes (en particulier, Consbruch, *De veterum περιποιήματος doctrina*, p. 70-77).

Les petites phrases, « incisives » ou « membres », sont de deux sortes, tantôt familières, tantôt véhémentes. Souvent elles ont pour but de donner à la phrase plus de simplicité, de naturel; le rythme y est alors peu sensible et l'allure est voisine de la conversation.

Quid Fabius? Horum nihil negat. Quid ergo addit amplius? Suam familiam fecisse dicit. Quo modo? Vi hominibus armatis. Quo animo? Ut id fieret quod factum est. Quid est id? Ut homines M. Tulli occiderentur. (*Tul.*, 10, 24-25.)

Videte, nunc illum primum egredientem e villa subito, (cur?), vesperi (quid necesse est?) tarde (qui convenit, praesertim id temporis?) « Devertit in villam Pompei », Pompeium ut videret? Sciebat in Alsiensi esse. Villam ut perspiceret? Miliens in ea fuerat. Quid ergo erat? Morae et tergiversationes; dum hic veniret, locum relinquere noluit. (*Mil.*, 20, 54.)

Quelquefois aussi elles ont leur rythme, moins ample et grandiose que celui des périodes, mais plus nerveux et plus fort : elles s'opposent symétriquement, elles expriment des antithèses, et l'assonance leur donne plus d'énergie. Leur place est alors marquée, non plus dans les narrations familières ou les passages plaisants, mais dans les parties les plus pathétiques ou les plus véhémentes.

O nomen dulce libertatis! o ius eximium nostrae civitatis! O lex Porcia legesque Semproniae! o graviter desiderata et aliquando reddita plebi Romanae tribunicia potestas!¹ (*Ver.*, 5, 63, 165.)

Facinus est vincire civem Romanum, | scelus verberare, | prope parricidium necare; | quid dicam in crucem tollere? (*Ver.*, 5, 66, 170.)

§ 7. — Combinaison des syllabes longues et brèves.

Parmi les éléments qui constituent le *nombre* oratoire, le plus difficile à saisir pour nous, le plus éloigné de nos habitudes actuelles, c'est la combinaison des syllabes lon-

1. La dernière phrase est une période, mais qui termine le mouvement rythmique commencé par les incisives et les membres. Il en est de même dans les exemples que Cicéron cite dans l'*Orator*, 65, 214; 66, 223; 67, 224-225. Cicéron compare la période finale, dans ce cas, à une digue

gues et brèves. Et pourtant, c'est là ce à quoi Cicéron attache le plus d'importance; il juge durement ceux qui n'ont pas assez d'oreille pour le remarquer et pour en jouir : *Quod qui non sentiunt quas auris habeant aut quid in his hominis simile sit nescio.* (*Or.*, 50, 168).

Ce reproche ne s'adressait qu'à quelques partisans de l'éloquence néo-attique. Aujourd'hui, presque tout le monde le mériterait. Et ce n'est pas étonnant, puisqu'on s'occupe si peu de marquer, dans la prononciation, la distinction entre les syllabes brèves et les longues¹. Pour comprendre le rythme des orateurs anciens, il faut avant tout se souvenir du principe fondamental que les enfants eux-mêmes n'ignoraient pas au temps de Quintilien : *Longam esse duorum temporum, brevem unius etiam pueri sciunt*². La prononciation d'une syllabe longue dure deux fois plus longtemps que la prononciation d'une brève.

Cette différence était si familière aux Romains que deux mots, dont la quantité n'était pas absolument semblable, leur paraissaient deux mots différents³. Si un acteur avait le tort de prononcer longue une syllabe brève, ou brève une syllabe longue, tous les assistants le couvraient de huées⁴. Au contraire, un orateur avait-il terminé une période par une clausule harmonieuse, le peuple poussait des cris d'admiration⁵.

Mais cette combinaison régulière de syllabes brèves et longues n'est-elle pas ce qui constitue le vers grec ou latin? La prose ne doit pas lui ressembler. Et pourtant, en dehors des pieds usités dans la poésie, il n'en existe aucun; qu'on le veuille ou non, il y aura toujours dans la

qui arrête les flots du rythme : *deinde omnia tamquam crepidine quadam comrehensione longiore sustentur* (*Or.*, 67, 224).

1. On s'occupe quelquefois de marquer l'accent, mais ce soin même conduit trop souvent à négliger la quantité : on prononce *dōminum*, *dēos*, etc. ce qui est plus répréhensible que de mal marquer l'accent.

2. Quintil., 9, 4, 47.

3. Voir les exemples d'*adnominatio* (paronomase) cités dans la *Rhétorique* à Hérennius, 4, 21, 29.

4. *De Or.*, 5, 50, 196.

5. *Or.*, 50, 168.

prose latine des spondées, des dactyles ou des iambes; toute phrase pourra toujours se décomposer en un certain nombre de pieds de nature diverse, suivant l'ordre et la fréquence des longues et des brèves. Cicéron a bien compris cette difficulté¹, mais il n'en a pas moins persisté à affirmer que la prose doit, comme la poésie, user de ce grand moyen d'expression : le rythme produit par la succession régulière des syllabes inégales.

Mais il y a, d'après lui, deux différences entre la poésie et la prose :

1^o La prose évite les combinaisons métriques usitées en poésie; un orateur ne doit pas parler en vers; s'il le fait quelquefois, loin de l'admirer, il faut l'en blâmer : c'est un grand défaut : *est id vehementer vitiosum*.

2^o La poésie a des règles strictes; la prose est plus large; si elle recherche certaines combinaisons métriques, ce sera du moins avec une certaine liberté et d'une manière moins continue que la poésie.

Cicéron répète souvent ces deux idées, il est vrai, sans les distinguer toujours exactement l'une de l'autre.

Ego illud assentior Theophrasto, qui putat orationem, quae quidem sit polita atque quodam modo, non ascripte sed remissius numerosam esse oportere. (*De Or.*, 3, 48, 184)².

1. *Or.*, 56, 188; 68, 227 (cité plus bas, p. 152).

2. Cicéron traduit ici une idée familière aux rhéteurs grecs et qu'Aristote avait exprimée ainsi : Τὸ δὲ σχῆμα τῆς λέξεως δεῖ μῆτε ἔμμετρον εἶναι μῆτε ἀρρυθμιον (*Rhet.*, 3, 8, 1). Ῥυθμὸν δὲ ἔχειν τὸν λόγον, μέτρον δὲ μὴ (*Rhet.*, 3, 8, 5). Plusieurs auteurs modernes disent de même que la prose littéraire, dans l'antiquité, devait être *rythmique*, mais non *métrique* : « the rule that prose should be rhythmical without being metrical » (Sandys, *Orator*, p. LXX). « Das Gesetz lautet also : Die Rede darf nie metrisch, muss immer rhythmisch sein » (Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 55; cf. p. 50, 177). « Es genügt an Aristoteles, Dionysius, Cicero, Quintilian zu erinnern, welche alle darin übereinstimmen, dass in der Prosa ein Rhythmus, wenn auch durchaus kein Metrum vorhanden sein müsse. » (Blass, *Versammlung deutscher Philologen... zu Trier. Zeitschrift f. das Gymnasialwesen*, XXXIV, 1880, p. 264; cf. Volkmann, p. 521). — En France, une autre terminologie a prévalu : on appelle d'ordinaire *prose rythmique*, la prose soumise à certaines lois relatives à l'accent : telles étaient, par exemple, les bulles des Papes au moyen âge. On donne alors le nom de *prose métrique* à la prose dans laquelle se rencontrent des combinaisons déterminées de syllabes longues et brèves.

Quis omnium doctior, quis acutior, quis in rebus vel inveniendis, vel iudicandis acrior Aristotele fuit? quis porro Isocrati est adversatus infensius? Is igitur *versum in oratione vetat esse*, numerum iubet.... Quis ergo istos ferat qui hos auctores non probent? (*Or.*, 51, 172.)

Perspicuum est igitur *numeris astrictam* orationem esse debere, *carere versibus*. (*Or.*, 56, 187.)

Iambus enim et dactylus in versum cadunt maxime; itaque ut versum fuginus in oratione, sic hi sunt evitandi continuati pedes; aliud enim quiddam est oratio *nec quicquam inimicitius quam illa versibus*; pæan autem minime est aptus ad versum, quo libentius eum recepit oratio. (*Or.*, 57, 194.)

Nec numerosa ut poema, neque extra numerum ut sermo vulgi esse debet oratio — alterum nimis est vinctum, ut de industria factum appareat, alterum nimis dissolutum, ut pervagatum ac vulgare videatur, ut ab altero non delectere. alterum oderis — sit igitur ut supra dixi, permixta et temperata numeris *nec dissoluta, nec tota numerosa*. (*Or.*, 57, 195-196.)

Nec vero is cursus est numerorum — orationis dico nam *est longe aliter in versibus* — nihil ut fiat extra modum; nam id quidem esset poema... Atque id in dicendo numerosum putatur, non quod totum constat e numeris sed quod *ad numeros proxime accedit*. (*Or.*, 58, 198.)

Numerus autem — saepe enim hoc testandum est — non modo, non poetice vinctus verum etiam *fugiens illum eique omnium dissimilimus*; non quin idem sint numeri non modo oratorum et poetarum verum omnino loquentium, quinque etiam sonantium omnium quae metiri auribus possumus sed *ordo pedum* facit, ut id quod pronuntiat aut orationis aut poematis simile esse videatur¹. (*Or.*, 68, 227.)

I. Règle négative : éviter les vers.

D'après les textes qui viennent d'être cités, on a pu voir ce que Cicéron exige avant tout de l'orateur : éviter les formes métriques usitées en poésie. C'est là une règle absolue, mais Cicéron avoue qu'elle est difficile : en par-

Telle est la terminologie adoptée par M. Havet (*La prose métrique de Symnaque*, p. 4-5), et, après lui, par beaucoup d'auteurs français. Les discours de Cicéron appartiennent, suivant cette manière de parler, à la prose métrique, non à la prose rythmique.

1. Sur le sens de ce texte, voir Engelbrecht, *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, LIII, 1902, p. 4.

lant, dit-il, on a grand'peine à ne pas laisser échapper quelque vers.

Versus saepe in oratione per imprudentiam dicimus. Est id vehementer vitiosum sed non attendimus neque exaudimus nosmet ipsos, senarios vero et Hipponacteos effugere vix possumus; magnam enim partem ex iambis nostra constat oratio. Sed tamen eòs versus facile agnoscit auditor; sunt enim usitatissimi; inculcamus autem per imprudentiam etiam minus usitatos sed tamen versus; vitiosum genus et longa animi provisione fugiendum. (*Or.*, 56, 189.)

Il faut remarquer les mots *dicimus*, *exaudimus* : Cicéron parle surtout des discours prononcés; pour ceux qu'il a publiés, il ne fait pas le même aveu¹. Était-il sûr d'avoir corrigé toujours cette faute de style, inévitable dans l'improvisation? Quintilien, son admirateur, ne croit pas qu'il ait pu porter si loin la perfection, et reconnaît qu'il a laissé échapper des vers entiers.

Itaque et versus toti fere excidunt, quos Brutus ipso componendi ductus studio saepissime facit, non raro Asinius, sed etiam Cicero nonnunquam, ut in principio statim orationis in Lucium Pisonem: *Pro dii immortales, quis hic illuxit dies?*² (*Inst. Or.*, 9, 4, 76.)

Martianus Capella en cite lui-même un plus grand nombre :

Vitandum similiter... neve in notissimos versus et maxime heroicos structura fundatur iambicosque versus, quamvis eos Cicero non evitet, cum dicit *senatus haec intelligit consul videt* [*Cat.*, 1, 1, 2] et heroici versus finem vel initium non declinet cum dicit *o miserum cui peccare licebat*³, et in *Academicis Latent ista omnia Varro magnis obscurata et circumfusa tenebris* [*Ac.*, 2, 39, 122], et in *Verrinis plenum versum ne una quidem syllaba mutilum fuderit, cum dicit cum loquerer tanti fletus gemitusque fiebant* [*Ver.*, 4, 50, 110]. Nec finem vitavit elegiaci, sicut ait *oderat ille bonos*⁴, incurrit etiam in hendecasyllabi

1. *Inculcamus* ne s'applique pas plus aux discours écrits qu'aux discours prononcés, son sens est précisé par *dicimus*.

2. Mais C. F. W. Müller écrit: *Pro di immortales! qui hic inluxit dies!*

3. Ce passage devrait, je crois, être ajouté aux *Fragmenta Librorum incertorum*.

4. Même remarque.

phalecii petulantiam, dum dicit *successit tibi Lucius Metellus*. [Ver., 3, 16 45]. Hic tamen vir et longo opere et ipsa sui maiestate, defendidur. (*Rhet. lat. min.*, p. 475, 9-20)¹.

Mais le rhéteur qui parle ainsi ne savait pas qu'au temps de Cicéron, l'*i* de *fiabant* était long², il ne tient pas assez compte des coupes de la phrase, il ne pense pas que le passage des Académiques *Latent ista omnia* pourrait bien être une citation³; enfin, dans *successit tibi L. Metellus*, *tibi* pourrait avoir la finale longue, et on n'est pas absolument certain qu'il faille lire *Lucius Metellus*. Des exemples accumulés par le rhéteur latin, il reste donc peu de chose⁴.

Les modernes, depuis la Renaissance, ont repris le même travail auquel s'étaient adonnés les anciens, et recherché les vers dans la prose de Cicéron⁵. Mais leur butin a été maigre, du moins en ce qui concerne les vers autres que des dimètres iambiques ou trochaïques. Ceux-ci sont,

1. Diomède (*Gram. lat.*, I, 468, 9-11, Keil) n'ajoute presque rien à Quintilien.

2. Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 185; cf. Lindsay, *Latin language*, p. 132.

3. De plus, si la phrase est de Cicéron, le second *e* de *tenebris* peut être, probablement, doit être compté comme bref. C'est la seule quantité de ce mot dans les *Aratea* (cf. Peck, *Transactions of the American philological association*, XXVIII, 1897, p. 65) et la plus fréquente en prose. (Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 175-174.)

4. Je ne parle pas des fragments de vers, comme *oderat ille bonos*, car Cicéron ne prétend aucunement qu'on puisse les éviter complètement; il dit même qu'on peut mettre deux ou trois dactyles de suite, ou même un peu plus : *Ad heroum nos invitat; in quo impune progredi licet duo dumtaxat pedes aut paulo plus, ne plane in vorsum aut in similitudinem vorsus incidamus « Allae sunt geminae quibus » — hi tres pedes in principia continuandorum verborum satis decore cadunt.* (*De Or.*, 3, 47, 182.) M. Bornecque a montré dans son article sur *Les lois métriques de la prose oratoire, d'après le Brutus* (*Revue de philologie*, XXVI, 1902, p. 105-124), qu'il y a le plus souvent « changement de rythme » dans les phrases de Cicéron. On n'y trouve pas d'ordinaire des séries de pieds semblables; ainsi les parties de vers sont évitées dans la grande majorité des phrases. Mais les exceptions restent extrêmement nombreuses et je m'étonne que M. Bornecque songe à les corriger. Le passage de Cicéron (*De Or.*, 3, 44, 176) que M. Bornecque cite en faveur de sa théorie (*Musée belge*, VII, 1905, p. 55) dit seulement que la prose est plus libre que les vers (voir le contexte). Sur la théorie de M. Bornecque, voir de Jonge, p. 25-30.

5. Cf. Muret, *Opera*, II, p. 555-556 (*in Cat.*, I, 1, 2); Barthius, *Adversariorum criticorum libri LX*, p. 1494-1495; Vossius, II, p. 75-74; Bircovius, p. 485-487; Schuch, p. 16-19; Volkmann, p. 522-525.

il est vrai, nombreux¹, mais Cicéron ne prétendait même pas les éviter, le seul moyen eût été de ne plus parler. Mais les hexamètres, les sénaires, les octonaires qu'on a relevés sont le plus souvent des citations² reconnaissables à certains mots archaïques, ou à des allusions renfermées dans le contexte³.

Quand on n'a pas affaire à une citation, on est quelquefois en présence d'un texte certainement altéré. Muret⁴ avait reproché à Cicéron cet hexamètre :

Interitus nullos ultores esse videbam. (*Planc.*, 36, 88.)

L'affirmation du célèbre humaniste a été souvent reproduite⁵, mais c'est assurément une erreur; le texte des manuscrits est *esse ultores videbam*⁶, et c'est celui qu'adoptent les éditeurs modernes⁷. Il reste néanmoins quelques passages où l'on a pu voir avec plus de raison des vers entiers échappés à Cicéron. En voici quelques-uns⁸.

Sit quod cum tot summi oratores hominesque.

(*Rosc. Am.*, 1, 1.)

In qua me non infitior mediocriter esse.

(*Arch.*, 1, 1.)

1. Voir surtout Barthius, *loc. cit.* (note précédente).

2. Cf. *supra*, p. 52, *fluvius*; 40, *taqax*. Quelquefois, on ne sait pas avec certitude si le passage est une citation; la question se pose surtout dans les lettres. Voir *Att.*, 1, 18, 1; 2, 24, 1; 7, 2, 1; *Fam.*, 1, 9, 22; 2, 8, 2 (= Marx, *Lucilius*, v. 1372 parmi les *dubia*). Un des plus curieux est le prétendu vers *Displiceo mihi nec sine summo scribo dolore* (*Att.*, 2, 18, 3). Junius, dans son édition des lettres à Atticus (p. 22, éd. 1594), attribue ce vers à Lucilius; Dousa l'admit parmi les fragments du poète (fragm. 181, p. 72, éd. 1755). Orelli croit encore y voir une citation; mais on reconnaît maintenant que *scribo* ne pouvait avoir l'o bref au temps de Cicéron. M. Marx ne mentionne même pas ce fragment parmi les *dubia*.

3. Ainsi le fragment découvert par M. Havet dans *Har. resp.*, 18, 59 (*Revue de philologie*, XXI, 1897, p. 159). Voir aussi Ribbeck, *Comic. fragm.*, p. VII-VIII.

4. *Opera*, II, p. 556 (*in Cat.*, 1, 1, 2).

5. Elle se retrouve entre autres dans l'édition du *Pro Archia* par M. de la Ville de Mirmont (p. 53, n. 2); dans une note de V. Le Clerc (*Cicéron*, XI, p. 55) à laquelle renvoie M. Thomas (*Pro Archia*, p. 22).

6. Voir la note critique de Baiter-Halm.

7. Baiter-Halm (qui corrigeait en cela l'édition d'Orelli), C. F. W. Müller, Hoppe, Landgraf, Auden.

8. Bircovius, p. 485-487.

Deliciis fuit aut ex quo potius numero quam.

(*Ver.*, 4, 1, 3.)

Unam quae brevitatem vitae posteritatis.

(*Mil.*, 35, 97.)

On voit que ces vers ne sont pas irréprochables au point de vue métrique ; pour la césure et pour la structure des derniers pieds ils ne sont pas très conformes aux règles suivies par Cicéron¹. Mais surtout, il suffit de relire le contexte pour s'apercevoir que les coupes de la phrase ne laissent subsister presque rien de la forme métrique.

Credo ego vos indices mirari, | quid sit quod, cum tot
summi oratores | hominesque nobilissimi sedeant, | ego po-
tissimum surrexerim.... (*Rosc. Am.*, 1, 1.)

Si quid est in me ingenii, iudices | quod sentio quam sit
exiguum || aut si qua exercitatio dicendi, | in qua me non
inficior mediocriter esse versatum² || (*Arch.*, 1, 1.)

Unde igitur potius incipiam | quam ab ea civitate | quae
tibi una in amore atque in deliciis fuit, | aut ex quo potius
numero | quam ex ipsis laudatoribus tuis? (*Ver.*, 4, 1, 3.)

.... esse hanc unam, | quae brevitatem vitae | posteritatis
memoria consolaretur. (*Mil.*, 35, 97)³.

Il est donc arrivé à Cicéron ce que lui-même racontait d'Isocrate ; un ennemi de l'orateur grec avait trouvé des vers dans sa prose ; mais, pour y réussir, il avait été obligé de ne pas tenir compte de la division des phrases : il retranchait une syllabe au début, ajoutait à la fin la première syllabe de la phrase suivante, et ainsi, il arrivait à former des vers anapestiques ou des sénaires iambiques⁴. On en fait à peu près autant pour Cicéron ; mais il avait bien dit lui-même qu'on ne peut ni ne doit éviter des vers pareils : *quod ne accidat observari nec potest, nec necesse*

1. Cf. Norden, *Aeneis*, VI, p. 456, 458.

2. Non seulement le sens de la phrase demande cette coupe, mais, comme on le verra plus loin, la clausule : *essé versatum* (crétique-trochée) est une de celles qui, chez Cicéron, reviennent le plus fréquemment et peuvent, en cas de doute, aider à reconnaître la fin des membres. Enfin *mediocriter* est la quantité normale dans Cicéron (*supra*, p. 134, n. 5).

3. Je n'ai cité que les exemples des discours ; la conclusion serait la même pour les autres ouvrages. Cf. Reid, *Academica*, p. 136.

4. *Or.*, 56, 190.

est¹, il voulait seulement que jamais, dans la prose, une phrase ou un membre de phrase n'eût la forme métrique d'un vers².

II. Règles positives.

Éviter les vers, ce n'était là encore qu'une règle négative, Cicéron y ajoute des recommandations positives : il veut qu'on recherche de préférence l'emploi de certains pieds. Mais cette forme du rythme n'est guère sensible qu'à la fin des phrases, ou — pour employer le mot technique — dans les clauses :

Clausulas autem diligentius etiam servandas esse arbitror quam superiora, quod in eis maxime perfectio atque absolutio iudicatur. Nam vorsus aequae prima et media et extrema pars attenditur... in oratione autem³ pauci prima cernunt, postrema plerique. (*De Or.*, 3, 50, 192.)

Aussi les règles qu'il a données pour l'emploi des différents pieds au début et au milieu des phrases ne nous apprennent-elles à peu près rien sur le rythme de son style. Il se borne à dire que l'on doit mélanger entre eux les iambes, les dactyles, les péons, ou les pieds qui en sont les équivalents métriques⁴. C'est bien ce que l'on fait naturellement toutes les fois que l'on écrit en latin, si l'on a soin d'éviter les vers. En étudiant le texte de ses discours, on n'apprend rien de plus et l'on ne trouve guère que l'application de ce principe :

Ego autem sentio omnis in oratione esse quasi permixtos et confusos pedes. (*Or.*, 58, 195.)

1. *Or.*, *ibid.*

2. Je n'oserais donc pas dire avec M. de la Ville de Mirmont : « Ces mots [*Arch.*, 1, 1, *supra*, p. 135] forment un de ces hexamètres sévèrement prosaïques par Cicéron de la prose (*Orator*, XX, 67) et assez fréquents néanmoins dans ses discours ». Le seul exemple cité par le savant latiniste est le passage du *Pro Plancio*, 36, 88, discuté plus haut.

3. Dans l'*Orator*, 59, 199, Cicéron dit aussi que la *clausula* est ce qu'il y a de plus important, mais il insiste en même temps sur la nécessité de ne pas restreindre le nombre oratoire à la fin de la période. Probablement il veut dire que les différents membres de la période doivent avoir leurs clauses, moins sévèrement choisies que la finale; c'est la règle qu'il observe comme nous le verrons plus loin.

4. *Or.*, 57, 191-58, 198; *De Or.*, 3, 50, 193.

Si l'on compare entre eux les commencements de phrase, il est, ce semble, à peu près impossible, d'y découvrir comme dans les clausules, la recherche voulue de certaines combinaisons régulières. Tous les pieds s'y trouvent; rien n'y trahit clairement une intention, un emploi voulu; l'ordre des mots, qui, dans les clausules, est quelquefois significatif, ne nous apprend rien ici.

Ainsi les discours commencent par les pieds les plus divers. La première *Catilinaire* par *quōūsquē*; la seconde, par *Tāndem ālīquāndō*; la troisième par *Rēm pūblicām Quirites*; la quatrième par *Vulēō pātrēs*; le *Pro Murena* par *Quōd prēcātūs sum*, le *Pro Sulla* par *Māximē vōllem iudices*. On ne peut demander plus de variété.

Néanmoins, quelques exemples peuvent faire penser que Cicéron commençait volontiers par un ou plusieurs crétiques : *Nēmīnēm | vēstrum ignōrā | re arbitrōr | iudicēs | hūnc pēr hōs | ce dies* (*Ver.*, 1, 1, 1.); *Nēmīnī* (*Ver.*, 5, 1, 1.); *Sī quis āntea* (*Sest.*, 2); *Antēquām de* (*Phil.*, 1, 1, 1); *Māximās* (*Phil.*, 10, 1, 1).

Comme le crétique joue certainement un grand rôle dans les clausules, on peut penser que son emploi au commencement des phrases n'est peut-être pas fortuit. Mais il faut avouer que la preuve n'est pas évidente.

Le milieu des phrases nous dit moins encore, si c'est possible. On peut scander la même période de bien des manières différentes; le plus souvent, rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'on doive y voir des iambes ou des trochées.

Ainsi, même dans une phrase courte, on peut trouver à volonté plus ou moins de trochées, d'iambes, de crétiques :

Quōnam igītūr pāc|tō prōbārī | pōtēst | insī|dīās | Mīlō|nī
fē|cissē | Clō|dīūm? (*Mil.*, 12, 32.)

Quōnam i|gītūr | pāc|tō | prōbārī pō|tēst | insī|dīās | Mīlō|nī
fē|cissē Clō|dīūm?

Quōnam igītūr pāc|tō prōbārī pōtēst | insī|dīās Mīlō|nī
fē|cissē Clō|dīūm? (On pourrait faire encore plusieurs autres scansions.)

Dans une période la multiplicité des explications possibles serait beaucoup plus grande encore. On peut, il est vrai, s'en tenir à noter simplement dans quel ordre et avec quelle fréquence se succèdent les longues et les brèves, sans déterminer si — — — — est un crétique suivi d'un trochée ou un trochée suivi d'un spondée et d'une brève; on peut noter cette série métrique, la distinguer, par exemple, de la série — — — — . Mais, même en employant cette méthode positive, on n'arrive pas à dégager de loi certaine. C'est sans doute qu'il n'y en avait pas en dehors de la règle négative: éviter les vers et les parties de vers.

Néanmoins le sentiment musical de l'orateur lui faisait parfois employer des mètres qui répondaient heureusement au mouvement de la pensée. Que l'on compare par exemple ces deux exordes.

Quòusquē tāndem ābūtērē Cātīlīnā pātīentiā nōstrā? (*Cat.*, 1, 1, 1.)

Nēmīnēm vēstrūm īgnōrāre ārbītrōr iudīcēs | hūnc pēr hōscē dīēs sērmōnēm vūlgī | ātque hānc ōpīniōnēm pōpūlī Rōmānī fūīssē.... (*Ver.*, 1, 1.)

Le second est beaucoup plus calme, plus lent, et ce n'est pas dû seulement à l'ampleur de la période, mais à la fréquence plus grande des syllabes longues. Au contraire la série d'iambes, suivie de péons, répond à la véhémence de la pensée dans la première Catilinaire.

III. La responsio.

On a cependant voulu trouver dans le rythme des phrases cicéroniennes l'application d'une règle précise: Cicéron répéterait systématiquement les mêmes combinaisons métriques, c'est ce qu'on a appelé la *responsio*. M. Blass, qui, le premier¹, a proposé ce système, l'a heureusement abandonné en partie; il le restreint maintenant à peu près

1. *Die Rhythmen der attischen Kunstprosa*, p. 187

uniquement aux clausules¹. Mais M. May l'a repris et a cru en trouver de nombreuses applications; il a étudié à ce point de vue le *Pro Roscio* dans une volumineuse brochure². Je dois en dire quelques mots, puisque, à en croire son auteur, cette théorie serait celle même de Cicéron.

1^o THÉORIE. — M. May cite un texte de Cicéron qui, d'après lui, insinuerait la nécessité de la *responsio* :

Aperte ac palam elaboratur ut verba verbis quasi demensa et paria respondeant, ut crebro conferantur pugnancia comparanturque contraria et ut pariter extrema terminentur eundemque referant in cadendo sonum; quae in veritate causarum et rarius multo facimus et certe occultius³. (*Or.*, 12, 58.)

Mais il est facile de voir que dans ce texte, il n'est pas question de similitude métrique; Cicéron qui, dans l'*Orator*, parle si souvent de crétiques, d'iambes, de trochées, de péons ne mentionne ici aucune espèce de pied; il n'emploie aucun terme qui fasse la moindre allusion à la succession des brèves et des longues; il ne parle que de la longueur des mots et des membres de phrases, il décrit la figure gorgianique appelé *ισόκωλον*, c'est d'ailleurs évident, par le contexte : toujours il rapproche l'*ισόκωλον* de l'antithèse et de l'homœoteleuton.

Aussi M. May est-il obligé de recourir à une singulière explication: Cicéron aurait fait exprès de n'être pas clair: il voulait cacher son art. Appliquée au *De Oratore* une telle explication n'aurait guère de vraisemblance, mais elle en

1. *Die Rhythmen des asianischen und römischen Kunstprosa*, p. 9-10. Cette théorie est discutée plus loin.

2. *Rhythmische Analyse der Rede Ciceros pro S. Roscio Amerino*. M. May avait déjà exposé l'essentiel de sa théorie dans la *Neue philologische Rundschau*, 1902, p. 217-224 et dans divers comptes rendus bibliographiques.

3. Cf. May, *Rhythmische Analyse*, p. 1-2 et p. 5. Quant à cet autre texte : *De verbis enim componendis et de syllabis propemodum dimmerandis et dimetiendis loquimur, quae si etiam sunt, sicuti mihi videntur, necessaria, tamen sunt magnificentius quam docentur* (*Or.*, 45, 147; May, *ibid.*, p. 1), c'est l'introduction de la partie de l'*Orator* qui traite du nombre oratoire. Cicéron s'y excuse, avant d'exposer ses théories sur la sonorité des mots, la construction des périodes, les figures gorgianiques, les combinaisons métriques et surtout les clausules; mais il ne parle aucunement de la *responsio*.

a bien moins encore quand on l'applique à l'*Orator*. Cicéron y donne les règles les plus minutieuses; pour gagner Brutus qui méprisait le rythme oratoire, il traite ce sujet avec plus de détail qu'aucun de ses devanciers¹, il donne des règles dont on reconnaît l'application dans son style. Comment supposer qu'il ait omis, non seulement le principal, mais ce qui serait la seule règle essentielle?

Du reste cette théorie est inconnue à l'antiquité tout entière. Les rhéteurs grecs et latins ont souvent parlé des figures gorgianiques et spécialement de l'*ισόζωλον*. Or jamais dans leurs écrits on ne trouve la moindre allusion à la similitude métrique des membres de phrases. Qu'on étudie à ce point de vue la *Rhétorique à Alexandre*² ou la *Rhétorique* d'Aristote³, Denys⁴ ou Demetrius⁵, ou Hermogène⁶, l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*⁷ ou Quintilien⁸, Rutilius Lupus⁹, Aquila Romanus¹⁰ ou Martianus Capella¹¹, bien d'autres encore¹², on arrive toujours au même résultat¹³.

1. *Or.*, 67, 226.

2. *Rhet. ad Alex.*, 28 : *Rhet. gr.*, ed. Spengel-Hammer, I, p. 64, 6.

3. *Rhet.*, 3, 9, 9.

4. Denys, *Isocr.*, 14, 20; *Demosth.*, 26; remarquer les exemples donnés par Denys.

5. *Περὶ ἔρμηνείας*, 25.

6. *Rhet. gr.*, éd. Spengel, II, p. 440, 1.

7. 4, 20, 27.

8. 9, 5, 75-80.

9. C. 14 (*Rhet. lat. min.*, ed. Halm, p. 19, 9).

10. C. 23, 24 (*Ibid.*, p. 30, 5; 37, 19).

11. C. 40 (*Ibid.*, p. 480, 16.)

12. *Carmen de figuris*, *ibid.*, p. 66, 82; Alexandre dans *Rhet. gr.*, éd. Spengel, III, p. 40, 1; Tibère, *ibid.*, p. 74, 24; anonyme, *ibid.*, p. 131, 10-133, 19; 159, 6; Zonaios, *ibid.*, p. 169, 9; Grégoire de Corinthe, *Rhet. gr.*, éd. Walz, VII, p. 1262, 1; Schol. Hermog., *ibid.*, III, p. 710-711; Jean de Sicile, *ibid.*, VI, p. 528.

Même à une époque tardive la théorie des anciens est encore en vigueur, à peu près universellement. Voir cependant un anonyme dans *Rhet. gr.*, éd. Spengel, III, p. 185, 25; cet auteur est au moins postérieur à Sopater (vi^e siècle ap. J.-C.).

13. Je ne parle pas ici de la pratique des auteurs anciens autres que Cicéron; la conclusion serait la même. M. Blass a cru trouver des exemples de *responsio* dans les auteurs attiques; mais il a été péremptoirement réfuté par M. Kaibel (*Stil und Text der Πολιτεία Ἀθηναίων*, p. 86-88), et par M. Drerup (*Untersuchungen*, p. 234-238). M. Wilamowitz rejette

2° PRATIQUE. — Mais en fait, ne trouve-t-on pas dans Cicéron des répétitions symétriques? Chacun peut se faire une opinion d'après les exemples cités par M. May. Pour moi, j'avoue qu'ils ne m'ont pas convaincu. En voici quelques-uns :

Pār ēst āvārītīā
 Sīmīlīs īmprōbītās
 ēādēm īmpūdētīā
 gēmīna aūdācīā. (*Rosc. Com.*, 40, 152. — *Neue phil. Rundschau*, 1902, p. 220; *Rhythmische Analyse*, p. 112.)
 Nōn īn ōmnēs ārbītrōr
 Omnīā cōnvēnīrē. (*Rosc. Com.*, 40, 152. — *Neue phil. Rund.* ibid.; *Rhythmische Analyse*, p. 114.)
 Vēnīō nūnc ād īllūd nōmēn aūrēūm Chrṽsōgōnī,
 sūb quō nōmīnē tōtā sōcīētās lātūit. (*Rosc. Com.*, 43, 124. — *Rhythmische Analyse*, p. 116.)

Si l'on songe que ces périodes sont choisies parmi des centaines d'autres, et comme celles où la *responsio* est particulièrement évidente, on ne trouvera pas, je crois, qu'elles constituent des preuves bien fortes. Il serait étonnant que jamais deux membres de phrases n'eussent une structure analogue¹. On en rencontre qui ont entre eux une certaine ressemblance, l'orateur la recherchait-il? Je ne vois pas qu'on l'ait prouvé².

avec raison la *responsio* (*Griechische Literatur*, p. 65). Quoique M. Blass ne soit pas nommé dans ce dernier passage, il a eu raison d'y reconnaître sa théorie (*Hermathena*, XIV, 1906, p. 19-20).

1. Il est curieux aussi que M. Blass (*Rhythmen der attischen Kunstprosa*, p. 187) et M. May (*Rhythmische Analyse*, p. 89), ayant étudié un même passage du *Pro Milone*, spécialement propre à démontrer la *responsio* (Blass, *Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 115), en donnent deux analyses tout à fait différentes.

2. Si je suis tout à fait en désaccord avec M. May au sujet de la *responsio*, je trouve néanmoins qu'il a eu raison dans son analyse rythmique du *Pro Roscio* de faire intervenir autre chose que les clausules : il a raison, par exemple, de noter les ἰσοζωλα, les antithèses, les homœoteleuta qui, d'après Cicéron, sont un des éléments du nombre oratoire.

CHAPITRE II

LES CLAUSULES. — FAITS PRINCIPAUX

§ 1. — Raisons de douter.

Dans les phrases de Cicéron, nous l'avons vu, « tous les pieds sont mêlés », mais en est-il de même des clausules ? Plus d'un latiniste le croit encore, ou se demande si les travaux consacrés à cette question permettent une conclusion certaine. Un pareil doute peut paraître bien fondé. D'une part, on se demande si les règles strictes données par certains savants ne feraient pas de la prose une combinaison métrique plus sévère même que la poésie ; d'autre part, certains résultats semblent la négation même de toute règle : une brève pourrait être remplacée par une longue¹, puis celle-ci par deux brèves² ; les cas rebelles à toute explication céderaient grâce à l'emploi d'une *syllaba anceps*³, d'une catalexe⁴, d'une hypercatalexe⁵ ; ou bien encore on admettrait que le crétique (-v-) peut devenir non seulement péon 1^{er} (vv-), péon 4^e (-vv) ou molosse (---), mais « crétique transposé » (v-- ou --v) et « crétique libre » (vvv), c'est-à-dire pratiquement tout ce que l'on veut⁶.

Quelquefois on se trouve en face de formules si étranges que l'on n'arrive pas sans quelque effort à en pénétrer le sens.

« Les rapports des nombres de la statistique des clau-

1. Zielinski, *Das Clauselgesetz in Ciceros Reden*, p. 15, etc.

2. Id., p. 14, etc.

3. Id., p. 96, 126, 144, etc.

4. Blass, *Die Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 119, 125.

5. Id., p. 129.

6. W. Meyer, *Gesammelte Abhandlungen*, II, p. 245, 246, 247, 254, 257.

« sules se présentent à nous comme les résultantes, dans
 « le parallélogramme des forces, dont les composantes
 « sont les lois qui entrent chaque fois en considération ¹. »

Les conclusions des différents travaux paraissent à première vue tout à fait contradictoires. Wüst² a été combattu par Müller³; Müller par Wolff⁴ et par M. Bornecque⁵; celui-ci par un grand nombre de savants⁶. Ni M. Norden n'est d'accord avec M. Blass⁷, ni celui-ci avec M. May⁸, ni M. May avec M. Zielinski⁹. L'énumération est bien loin d'être complète, mais il faut se borner.

Tandis que la « prose métrique » paraît à certains une preuve que l'accent latin était purement musical¹⁰, d'autres y trouvent, au contraire, la trace d'un accent intensif¹¹; on prouve par les clausules que le génitif des noms en *ius* était toujours invariablement en *i*¹², et qu'il était quelquefois en *ii*¹³.

Encore si les savants n'étaient en désaccord qu'entre

1. Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 66.

2. *De clausula rhetorica quae praecepit Cicero quatenus in orationibus secutus sit*.

3. *De numero Ciceroniano*, spécialement p. 29.

4. *De clausulis Ciceronianis*, p. 581.

5. *La prose métrique dans la correspondance de Cicéron*, p. 195-196.

6. Voir, par exemple, Gurlitt, *Bursian's Jahresbericht*, CV, 1900, p. 180; Kroll, *Berliner philologische Wochenschrift*, XXIII, 1903, p. 207; Blass, *Die Rhythmen der attischen Kunstprosa*, p. 186-187; *Die Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 112-115; Skutsch, *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*, V, 1901, p. 75; Tyrrell, *Hermathena*, XIII, 1905, p. 292-304; Ceci, *Prima Catilinaria*, p. 6. Je ne parle pas des auteurs de dissertations comme Wolff, p. 582, n. 1; Hofacker, p. 57; Kirchlhoff, p. 5, 16, 19, 28, 32. M. Bornecque a défendu sa méthode dans un article intitulé : « *Wie soll man die metrischen Klauseln studiren?* » (*Rheinisches Museum*, N. F., LVIII, 1903, p. 370, 381).

7. Blass, *Die Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 1; (allusion à Norden, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1901, p. 595-596).

8. May, *Rhythmische Analyse*, p. 5, 9.

9. Zielinski, *Das Clauselgesetz in Ciceros Reden*.

10. Vendryes, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, p. 71-73.

11. Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 225-243.

12. Wolff, p. 662.

13. Zielinski, p. 181-183.

eux, mais ils le sont souvent avec eux-mêmes. M. Blass a exposé avec une louable franchise les variations de sa pensée sur ce qu'il appelle « les rythmes de la prose attique¹ » ; il en a donné une théorie dans la première édition de son grand ouvrage sur la prose attique ; dans la seconde édition du dernier volume, une autre presque entièrement différente ; onze ans plus tard, il crut, nous dit-il, être arrivé au but quand il publia son *De Isocrateis numeris* ; même satisfaction quand il réédita le troisième volume de l'*Eloquence attique* ; la théorie avait subi des changements notables. Mais il reconnut bientôt qu'il s'était encore trompé, et dans un travail très étendu, publié en 1901, il donna une théorie nouvelle et qui semblait définitive. Pourtant son dernier volume paru en 1905 contient encore des rétractations très nettes², et même, pour ne pas laisser subsister son erreur, M. Blass a donné une scansion nouvelle des passages qu'il avait analysés dans son ouvrage de 1901³. Aussi, malgré l'admiration qu'on éprouve pour la puissance d'invention et la souplesse d'un esprit si fécond, on se demande, avec quelque inquiétude, s'il ne détruira pas demain ce qu'il vient d'édifier.

Je reconnais que toutes ces raisons peuvent faire naître dans les esprits des doutes bien légitimes ; je crois, néanmoins, que le soin avec lequel Cicéron choisissait ses clauses est un fait historique certain et qui nous apprend beaucoup sur le caractère de son style.

Dans l'étude qui suit, je me propose un triple but :

1° Dégager quelques faits indiscutables des nombreuses hypothèses auxquelles a souvent conduit l'étude des clauses.

2° Montrer que la théorie de Cicéron dans l'*Orator* est d'accord avec sa pratique dans les discours, et par là, éclairer l'une et l'autre.

3° Préparer ce qui devra être dit plus loin des différents styles : l'attention donnée à la chute des phrases varie,

1. *Die Rhythmen der attischen Kunstprosa*, p. V-IX ; cf. p. 56.

2. *Die Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 2, 3, n. 1.

3. *Ibid.*, p. 157-188.

suisant les discours et les sujets traités ; mais pour reconnaître facilement ces différences, il faut connaître les principes généraux de Cicéron sur les clausules, et l'application qu'il en fait.

§ 2. — Trois remarques préliminaires

Avant de commencer les analyses métriques, il faut poser trois principes :

1° Une voyelle finale placée devant une autre voyelle se fond avec elle dans la prononciation ; c'est l'éliision ou la *synalèphe*, que Cicéron lui-même nous atteste¹ ; la prononciation en usage l'imposait, la prose s'y soumettait comme la poésie². Le contraire serait étonnant.

2° Une syllabe brève s'allonge devant deux consonnes ; là encore il y a une conséquence de la prononciation³, et un usage commun à la prose et à la poésie⁴.

3° Enfin la dernière syllabe d'une phrase, comme d'un vers, est indifférente. Cicéron l'a dit explicitement, et, à son exemple, on peut compter⁵ comme dichorée *persolutas* quoique la finale soit longue :

... *Persolutas* ; — dichoreus ; nihil enim ad rem extrema illa longa sit an brevis. (*Or.*, 63, 214.)

... *Dactylus*... parum volubiler peruenit ad extremum, si

1. *Or.*, 44, 150 ; 45, 152, supra p. 115-116. On est d'accord aujourd'hui à reconnaître que c'est la règle générale. On peut seulement se demander s'il n'y avait pas exceptionnellement, en prose comme en poésie, hiatus d'une longue ; cf. Wolff, p. 655-656.

2. La voyelle suivie d'un *m* final était dans la même condition que la voyelle finale, en prose comme en poésie. C'était encore la conséquence de la prononciation, cf. Lindsay, *The latin Language*, p. 68 ; Nettleship, *Contributions to latin Lexicography*, p. 519.

3. L. Havet, *Mémoires de la société de linguistique*, IV, 1881, p. 24 ; cf. Meillet, *Introduction*, p. 100.

4. On peut seulement hésiter sur les cas où un groupe de consonnes est foriné d'une muette et d'une liquide (*celebris*) ; — probablement la syllabe est brève le plus souvent, mais peut quelquefois être allongée (Zielinski, *Clauselgesetz* p. 173).

5. Tout le monde est d'accord sur ce point : l'étude des clausules confirme l'argument tiré des textes de l'*Orator*. Il faut avouer, cependant,

est extremus choreus aut spondius, *numquam enim interest uter sit eorum in pede extremo*. Sed idem hi tres pedes male concludunt, si quis eorum in extremo locatus est, nisi cum pro cretico postremus est dactylus; nihil enim interest dactylus sit extremus an creticus, quia *postrema syllaba brevis an longa sit ne in versu quidem refert*. Quare etiam paeana qui dixit aptiorem, in quo esset longa postrema, vidit parum, quoniam *nihil ad rem est postrema quam longa sit*. (Or., 64, 217-218.)

Aestimasti. Dichoreo finitur. (Or., 67, 224.)

§ 5. — Les clausules de la sixième Philippique.

Ces principes posés, il suffit d'étudier les clausules de n'importe quel discours de Cicéron pour remarquer qu'elles ne sont pas régies par le hasard : certaines formes reviennent très souvent, tandis que d'autres sont tout à fait exceptionnelles. Je prends comme exemple la sixième Philippique¹, celui de tous les discours qui ressemble le

qu'un autre passage du même traité semble tout à fait contradictoire : (*Trochaeus*) *temporibus et intervallis est par iambo sed eo vitiosius in oratione si ponatur extremus quod verba melius in syllabas longiores cadunt*. (Or., 57, 194). Néanmoins, on pourrait admettre qu'il s'agit d'une légère différence, n'allant pas jusqu'à empêcher de faire rentrer dans le même genre deux pieds dont la finale seule diffère. On trouverait une analogie dans les préférences qu'ont les poètes latins pour les finales longues dans certains vers (voir, par exemple, pour le sénaire iambique, catalectique : Plessis, *Métrique*, § 159 ; et comparer le pentamètre d'Ovide : Christ, *Métrik*, p. 208). Si cette explication paraît trop subtile et si la contradiction semble irréductible, on peut voir une inadvertance de Cicéron dans cette phrase ; c'est justement celle où, comme tout le monde sait, il confond le trochée avec le tribraque (voir les commentaires, v. g. Sandys, p. 240). J'ajoute que la section à laquelle ce passage appartient (57, 191-196) renferme plusieurs contradictions et des règles très peu précises : c'est là que se trouvent les recommandations sur l'emploi des différents pieds dans la phrase ; la théorie est inspirée par une ou plusieurs sources péripatéticiennes, et, chose remarquable, ne contient aucun exemple. Tout autre est le caractère des parties d'où sont tirés les textes que j'ai cités : elles contiennent des règles bien moins vagues et appuyées d'exemples. Cicéron y expose l'enseignement qu'il avait reçu de ses maîtres, et auquel il s'était conformé dans la pratique. J'avoue cependant que la différence entre ces diverses parties de l'*Orator* n'est pas très sensible à la première lecture, et qu'il faut une assez longue étude pour la voir avec évidence.

1. Les discours pour lesquels on possède une analyse détaillée des

plus à une improvisation. Pour ne rien préjuger, je suis la ponctuation de C. F. W. Müller; je note toutes les finales qui se trouvent avant un point d'interrogation, un point d'exclamation ou un point¹.

1. 1. cuiusquē sēntētiā. ōmninō dīssōlūtē.	crétique-crétique. spondée(molosse)- dichorée.
causā sūblātā. nōssē pōssitīs. auctōrē dēcrēvīt.	crétique-trochée. crétique-trochée. crétique-trochée.
2. libērī ēssētīs. pūblicām cōnclāmāstīs. impositam ā vōbīs sūstīnērēm.	crétique-trochée. crétique-dispondée. molosse (spondée)- dichorée.
ā sēnātū vīdērēt.	crétique-dichorée.
3. adsensurī vīdērētūr. remissiōr sēnātus fūit. ēxpērīrēmūr.	crétique-trochée. crétique-crétique. crétique-trochée.
2. repudiari nēque iniuriā. ād quem ēnīm lēgātōs? Mutinām circūmsēdēt? ēssē cōmmūnitās?	crétique crétique. trochée-dispondée. spondée-péon 1 ^{er} . crétique-crétique.

clausules sont peu nombreux. *Caec.* (Zielinski, p. 9-12), *Imp. Pomp.* (E. Müller, p. 12-15, 27), *Cat.*, 1 (E. Müller, p. 20-24, 28; Ceci, *La prima Catilinaria*), *Cat.*, 2 (E. Müller, p. 22-24, 28), *Cat.*, 4. (Wüst, p. 25-28, 45), *Sul.* (Müller, p. 15-20, 28), *Arch.*, (Wüst, p. 21-25, 45), *Red. sen.* (Müller, p. 24-26, 28), *Red. Quir.* (Müller, p. 26-27, 29), *Mil.*, (Wüst, p. 28-37, 43), *Liq.*, (Wüst, p. 37-40, 43). De plus on a des statistiques dans Wüst: (*Quinct. — Rosc. Am. — Div. Caec. — Ver. 4 5 — Imp. Pomp. — Cat. 1, 2, 5, — Sul. — Sest. — Dei. — Phil.*, 1, 2), dans Wolff, p. 595-597 (*Rosc. Am.*), et surtout dans Zielinski (tous les discours, mais d'après un système qui sera discuté plus loin). Les conclusions que je donnerai sont celles que m'a suggérées la lecture de tous les discours; j'emprunterai de préférence les exemples aux discours dont on n'a pas encore d'analyse détaillée.

1. La manière de compter les pieds peut paraître arbitraire, elle l'est moins qu'il ne semble. Ce qui importe, c'est de pouvoir nommer les séries métriques. Je prends ici la scansion qui se trouvera confirmée par la théorie de Cicéron, mais elle ne préjuge rien, une autre ne changerait pas les faits : quels que soient les noms donnés, les séries sont les memes. Dans les cas où il y a raison sérieuse d'hésiter, je mentionne entre parenthèse un autre nom de pied qui peut être donné, si l'on compte une ou deux syllabes de plus dans la clausule. Je ne mentionne pas les différences qui viendraient uniquement de la syllabe finale indifférente, ainsi le trochée final après crétique serait peut-être mieux nommé spondée, mais je me conforme ici à l'usage.

4. Hännibälēm mittërentür.	choriambe - dichorée.
populi Romanī pötëstatë.	crétique-trochée.
qui in suā nūmquām fūërīt!	spondée-péon 1 ^{er} .
arbitriō sūō fecīt?	crétique-trochée.
populōquë Rōmānō.	crétique-trochée.
5. 5. senatū, fācjam āpūd vōs.	péon 1 ^{er} -trochée.
pōssīt hābitūrūm.	péon 1 ^{er} -trochée.
potestatēquë cōntēmpsērīt,	crétique-crétique.
mīlīa ādmōvērēt?	trochée-dichorée.
ēssē pātīātūr?	péon 1 ^{er} -trochée.
6. oppūgnārēt Sāgūntūm.	spondée (molosse)-dichorée.
iūdicīum sēnātūs!	dactyle-dichorée.
quid?	
legatōs ēxīre īndē tūtō?	spondée (molosse)-dichorée.
7. bēlūā cōgītārē.	crétique dichorée.
nīhīl hābērēt mōrāe! ¹	péon 4 ^e -crétique.
īdigēt cēlērītātīs.	péon 1 ^{er} -trochée.
scēlērē nōn pōssūmūs.	péon 4 ^e -crétique.
8. sentēntīam dicērē?	crétique-crétique.
quid negōtīi fūīt? ²	trochée-crétique.
9. prohibērēt āntōnīum?	crétique-crétique.
īre ōpōrtēbāt?	crétique-trochée.
vōs sāgā pārātē.	péon 1 ^{er} -trochée.
ād sāga īrētūr.	crétique-trochée.
reī gērēndaē quērēmūr.	crétique-dichorée.
4. senātūi pārēāt.	crétique-crétique.
mōdēstumī ēxīstīmārī.	spondée-dichorée.
10. quid?	
fratrēm pāssūrum ārbītrāmūr?	spondée (molosse)-dichorée.
ēssē mīnītātūs.	péon 1 ^{er} -trochée.
legatōrūm vērba āudīentūr?	spondée (molosse)-dichorée.
prāesērtīm āuctōrītātē.	spondée (molosse)-dichorée.
*** ādūlēscēns nobīlīs ³ .	spondée-crétique.
īncēndērīt cūrīām.	crétique-crétique.

1. A moins qu'on n'écrive : nil hābērēt mōrāe, crétique-crétique.

2. Ou : quid negōtīi fūīt? crétique-crétique.

3. Texte douteux. Ces mots sont maintenant omis par Clark qui y voit

11. *ēssē nōn possē.*
Trēbellī cōvēnirē¹.
Ō Fide!
æs' allēnūm irē ad armā?
summō stūdiō bōnōrūm?
nēquiliā scēlestē?²
5. 12. *fidēm suām rēcēpit.*
Nēgātis?³
quī tribūm nōn hābēāt?
Cērtē nēmō.
pātrōnūm adōptārunt.
Rursūs rēclāmātis?
quā quid inscriptum est?
trigintā tribūs pātrōnō.
pātrōnūs antōniūs⁴.
Malām quidem illi pēstēm!
enīm vēstro adsentiōr.
- dīcēre audērēt?*
15. *antē Cāstōris.*
O impudētiām incrdībilēm!
fāmilīārēm suām?
spēctantibūs vōbīs dēpūgnāssēt?
- qui itēm ascribūnt « pātrōnō ».*
pātrōnūm adōptāvīt?
Si quēmquām dēbūt mē.
- impērātōrēm?*
Agrum iīs dīvisīt.
14. *imprōbūm quī dēdērīt!*
Cāsāris bis fuērunt.
- crétique-trochée.
spondée-dichorée.
- spondée-dichorée.
dactyle-dichorée.
dactyle-dichorée.
trochée-dichorée.
- crétique-péon 1^{er}.
dispondée.
- crétique-trochée.
crétique-trochée.
crétique-trochée.
dactyle-dichorée.
crétique-crétique.
trochée-dispondée
spondée (molosse)-
crétique.
- crétique-trochée.
crétique-trochée.
crétique-péon 4^{er}.
péon 4^{er}-crétique.
spondée (molosse)-
dispondée.
- spondée-dichorée.
crétique-trochée.
spondée (molosse)-
dichorée.
crétique-trochée.
dispondée.
- crétique-péon 1^{er}.
crétique-dichorée.

une glose. C. F. W. Müller, avec la plupart des éditeurs, les admettait.

1. Ou : *Trebēllī cōvēnirē*, crétique-dichorée.

2. *Nequitia scelste*, correction de Nipperdey admise par Orelli (1^{re} éd.), Baizer-Halm, C. F. W. Müller. Le *Vaticanus* a *nequitia et scelere* d'où Pon a tiré diverses conjectures; le manuscrit de Lagomarsini (*i* de Halm) a *nequitia scelus est*. King et Clark admettent la correction de Klotz : *nequitia scelerate* (fin d'hexamètre).

3. Probablement : *fidem suam rēcēpit*. *Nēgātis?* crétique-dichorée; mais je garde la scansion ci-dessus, puisque je ne suppose pas encore prouvée la fréquence de cette clausule.

4. Les éditions ont *L. Antonius*. Rien ne prouve cependant qu'il faille prononcer *Lūciūs Antōniūs* (choriambé-crétique).

Quis est iste ordo?	dispondée.
legionibus per tot annos.	crétique-dichorée.
divisit Semurium.	spondée-crétique.
{ cum fratre fugisset.	choriambe-trochée }
{ ou fratre fugisset.	crétique-trochée. }
acta sustulimus.	trochée-péon 1 ^{er} .
patronus antonius.	crétique-crétique.
partim quia non habebant.	dactyle-dichorée.
15. « Jano medio patrono » ² .	dactyle-dichorée.
Itane?	
Antonii clientela est?	crétique-trochée.
ferret expensum?	crétique-trochée.
6. possetis taciti cogitare.	iambe (choriambe)- dichorée.
	péon 1 ^{er} -trochée.
expectetis animo aequo.	crétique-trochée.
accessit ad causam.	crétique-crétique.
16. civem habendum putet?	spondée - crétique.
quidem expectabimus?	trochée - crétique
istis res ipsa publica ³ .	(crétique iambe).
	iambe (choriambe)- dichorée.
decerneret sagam sumi iuberet.	péon 1 ^{er} -trochée.
	crétique-dichorée.
hodie vituperari.	crétique-trochée.
17. molestiam devorato.	trochée - crétique
iudicato.	(crétique-iambe).
salute cogitem?	crétique-dichorée.
	dispondée.
honoribus praetulistis.	spondée-crétique.
An ingratus sum?	trochée - crétique
Quis minus? ⁴	(crétique-iambe).
Rudis in re publica?	crétique-crétique.
quis exercitator?	crétique-trochée.
	crétique-trochée.
Impis civibus.	crétique-trochée.
7. 18. vigilaboque pro vobis.	{ dochmius.
iste consensus?	{ choriambe-crétique.
quantam nunc vestrum est.	
opprimere audaciam.	

1. Peut-être : acta sustulimus ; cf. Wüst, p. 80-81.

2. Ou : medio (i consonne).

3. *Publica*, supprimé par Muret et Garatoni, est encore mis entre crochets par Müller et King. Je le conserve avec Clark.

4. Le mot peut être compté comme un crétique ; mais on ne peut guère dire que ce soit une clausule.

coloniæ cuncta italiã¹.
 auctoritatẽ fecistis.
 19. hõrã nõn põssit.
 erit völvntãriũs.
 imperãrẽ völvürũnt.
 libertãtẽ decẽrnitũr.
 potĩs quãm sãrviatĩs.
 est prõpriã libertãs.

spondée-péon 1^{er}.
 crétique-trochée.
 crétique-trochée.
 crétique-crétique.
 péon 1^{er}-trochée.
 crétique-crétique.
 spondée-dichorée.
 péon 4^e-trochée.

On voit par cette liste que certaines clausules sont bien plus fréquentes que d'autres, les dichorées d'abord, puis les crétiques suivies de trochées, quelques autres formes encore, où entrent soit les crétiques, soit les péons, soit les spondées.

Mais, pour analyser dans le détail, il est bon de prendre ici, comme dans le reste de notre étude, Cicéron pour guide. La théorie qu'il a donnée des clausules dans l'*Orator*² ne manque pas, il est vrai, de quelque difficulté; on a même pris l'habitude de ne pas s'en occuper, parce que, dit-on, il n'y a rien à en tirer³. Pourtant, elle n'est pas, comme on l'a cru, incohérente; rapprochée de la pratique, elle l'éclaire et en reçoit à son tour une nouvelle lumière. On peut dire que, si elle peut être précisée çà et là, elle ne doit point être corrigée. Rien ne la contredit dans les faits et tout l'y confirme.

§ 4. — Les préceptes de l'*Orator* et la pratique de Cicéron.

I. Dichorée. — La clausule que Cicéron nomme en première ligne et qu'il semble considérer comme la plus harmonieuse est précisément celle que nous avons rencontrée

1. Peut être : coloniæ cuncta italiã, spondée-péon 4^e.

2. *Or.*, 65, 212-64, 218. Je ne parle pas du *De Oratore*, on n'y trouve qu'une phrase sur ce sujet et elle est probablement altérée. (*De Or.*, 5, 50, 195. Voir la note de Wilkins).

3. E. Müller, p. 8; Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 19; *Archiv für die gesammte Psychologie VII*, 1906, p. 133; Hofacker, *De Clausulis*.

le plus souvent dans la sixième Philippique : c'est le dichorée que nous pourrions appeler double trochée, puisque le chorée de Cicéron est notre trochée. C'est, d'après l'*Orator* une finale dont la chute est « admirable », et qui, employée à propos par Carbon, souleva des cris d'admiration ; il faut seulement prendre garde de s'en servir « trop souvent », les auditeurs finiraient par remarquer l'artifice et s'en lasseraient.

Insistit autem ambitus modis pluribus, e quibus unum est secuta Asia maxime, qui dichoreus vocatur, cum duo extremi chorei sunt, id est e singulis longis et brevibus. Explandandum est enim, quod ab aliis eidem pedes aliis vocabulis nominantur. Dichoreus non est ille quidem sua sponte vitiosus in clausulis, sed in orationis numero nihil est tam vitiosum quam si semper est idem. — *Cadit autem per se ille praeclare*, quo etiam satietas formidanda est magis. Me stante C. Carbo C. F. tribunus plebis in contione dixit his verbis : « ... Quicumque eam violavissent ab omnibus esse ei poenas persolutas. » — *Dichoreus*, nihil enim ad rem, extrema illa longa sit an brevis ; deinde : « Patris dictum sapiens temeritas filii comprobavit. » *Hoc dichoreo* tantus clamor contionis excitatus est ut admirabile esset. Quaero, nonne id numerus effecerit ? Verborum ordinem immuta, fac sic : « Comprobavit filii temeritas », iam nihil erit. (*Or.*, 65, 212-214.)

Cicéron cite aussi un exemple emprunté à l'un de ses discours :

« Depressam, caecam, iacentem domum pluris quam te et quam fortunas tuas aestimasti ». *Dichoreo* finitur. (*Or.*, 67, 224 ; *Pro Scauro*, 22, 45, n.)

C. Caecili Plini Secundi, p. 4-5. M. Bornecque (*Quid de structura rhetorica praeceperint grammatici atque rhetores Latini*, p. 19), étend cette défiance à tous les autres rhéteurs et grammairiens qui ont parlé des clausules. Quelques auteurs citent çà et là une phrase de Cicéron, mais aucun, depuis Wüst, n'a essayé d'en donner une explication suivie. M. Norden, lui-même (*Die antike Kunstprosa*, p. 926-927), ne s'occupe que des passages relatifs au dichorée et au crétique. Cette omission a sa raison d'être, parce que M. Norden devait dégager les faits principaux, pour montrer la permanence des mêmes clausules dans les divers auteurs. Mais ne parlant ici que de Cicéron, je dois entrer dans plus de détails.

Il regrette que Gracchus n'ait pas employé le dichorée dans une phrase qu'il eût ainsi rendue plus harmonieuse.

Age sume de Gracchi apud censores illud : « Abesse non potest quin eiusdem hominis sit probos improbare qui improbos probet » ; quanto aptius si ita dixisset : « Quin eiusdem hominis sit qui improbos probet probos *improbare!* » (Or., 70, 253.)

La pratique est d'accord avec la théorie ; le dichorée forme une grande partie¹ des clausules dans les discours de Cicéron. Nous en avons rencontré trente-un dans la sixième Philippique :

Dissolute (1,1); — sustinerem (1,2); — senatu viderent (1,2); — mitterentur (2,4); — admoveret? (2,5); — oppugnaret Saguntum (3,6); — iudicium senatus!.. (3,6); — inde tuto?.. (3,6); — cogitare (3,7); — gerendae queremur (3,9); — existimari (4,9); — arbitramur? (4,10); — audientur (4,10); — auctoritate (4,10); — convenire (4,11); — ire ad arma? (4,11); — studio honorum (4,11); — (nequitia sceleste) (4,11); — fidem suam recepit (ou recepit Negatis?) (5,12); — « tribus patrono » (5,12); — ascribunt « patrono » (5,13); — debuit me (5,13); — bis fuerunt (5,14); — per tot annos (5,14); — non habebant (5,14); — « medio patrono » (5,15); — cogitare (6,15); — sumi iuberet (6,16); — devorate (6,17); praetulistis (6,17); — serviatis (6,19).

1. Pour la proportion des diverses clausules, je renvoie aux statistiques dressées par Wüst (p. 45, 60-61), E. Müller (p. 27, 29), Wolff (p. 595-596), Zielinski (tableau placé à la fin du volume.) Les statistiques, ici comme ailleurs, sont utiles, mais n'ont que l'apparence de la précision. En effet, il n'y a pas de règle absolue pour savoir où il faut voir des clausules. Wolff compte comme clausules la fin de chaque membre de phrase, mais rien ne nous dit qu'il ait toujours pu les distinguer avec certitude; et même dans bien des cas, la division des membres n'est que probable et non certaine. M. Zielinski ne s'occupe que de la fin des périodes, mais il n'y a pas non plus de critérium pour reconnaître les phrases qui méritent le nom de période; aussi M. Zielinski a-t-il cru devoir adopter une méthode toute subjective: il a traduit en russe un grand nombre de discours, les a lus à haute voix, et est arrivé ainsi, nous dit-il, à développer en lui un « sentiment » qui lui fait reconnaître la fin des périodes (*Clausalgesetz*, p. 7). On n'est pas obligé d'admettre que ce sentiment soit infallible. Comme on pouvait s'y attendre, les diverses statistiques présentent, dans leurs résultats, des divergences considérables; néanmoins, dans toutes, on retrouve la confirmation des faits généraux que je signalerai: fréquence du dichorée, du crétique, du péon (à l'avant-dernier pied), du spondée; rareté des autres pieds.

Mais le nombre eût été bien plus grand, si dans certaines périodes, nous avions tenu compte de la fin des membres.

Le passage suivant en est la preuve :

Eo die primum, Quirites, fundamenta sunt iacta rei publicae; | fuit enim longo intervallo ita *liber senatus* | ut vos aliquando liberi essetis. | Quo quidem tempore, | etiamsi ille dics vitae finem mihi *adlaturus esset*, | satis magnum ceperam fructum, cum vos *universi* | una mente *atque voce* | iterum a me conservatam esse rempublicam conclamastis. || Hoc vestro iudicio tanto tamque praeclaro *excitatus* | ita Kalendis Januariis veni *in senatum* | ut meminissen quam personam impositam a vobis *sustinerem*. || Itaque bellum nefarium inlatum rei publicae *cum viderem* | nullam moram interponendam insequendi M. Antonium *putavi* | hominemque audacissimum | qui multis nefariis rebus ante commissis, | hoc tempore imperatorem populi Romani oppugnaret | coloniam vestram fidissimam | fortissimamque *obsideret* | bello censui *persequendum* : | tumultum esse decrevi | iustitium edici, | *saga sumi dixi placere*, | quo omnes acrius graviusque incumberent | ad ulciscendas rei publicae iniurias | si omnia gravissimi belli insignia | suscepta a *senatu viderent*. (*Phil.*, 6, 1, 2)¹.

Quand Cicéron recommandait le dichorée, il ne faisait donc que conseiller ce qu'il pratiquait lui-même.

II. Crétiq.ue. — Après le dichorée, l'*Ora*tor mentionne le crétiq.ue.

Sed sunt clausulae plures quae numerose et iucunde cadant. Nam et creticus qui est e longa et brevi et longa... commodissime putatur in solutam orationem illigari... (*Or.*, 64, 215.)

Hi tres pedes male concludunt... nisi cum pro *cretico* postremus est dactylus; nihil enim interest dactylus sit extremus an *creticus*... (*Or.*, 64, 217.)

(Pacan), est... aptissimus orationi vel orienti vel mediae; putant illi etiam cadenti quo loco mihi videtur aptior *creticus*. (*Or.*, 64, 218.)

Mais, entre le dichorée et le crétiq.ue il y a une différence capitale : le dichorée peut² suffire à former une

1. Les autres membres de phrases se terminent par des clausules différentes, mais toutes conformes à la théorie de Cicéron : ce sont les combinaisons du crétiq.ue et du spondée dont il sera question plus loin.

2. Je dis *peut* et non *doit* ; car la clausule *peut* aussi comprendre trois

clausule; le crétique seul ne le peut. Pour comprendre son emploi et celui des autres pieds mentionnés par Cicéron, il faut tenir compte de la remarque importante faite quelques lignes plus bas.

Hos cum in clausulis pedes nomino, non loquor de uno pede extremo : adiungo, quod minimum sit, proximum posteriorem, saepe etiam tertium. (*Or.*, 64, 216.)

Le dichorée *peut* suffire à former une clausule parce que, d'après Cicéron, il comprend deux pieds; *qui dichoreus vocatur, cum duo extremi chorei sunt* (*Or.*, 65, 212). Mais un crétique, un péon, un spondée ne peuvent suffire : il faut toujours au moins deux de ces pieds, et quelquefois on devra en considérer trois. Comme la dernière syllabe est indifférente, le dernier pied est moins important que l'avant-dernier où le rythme a tout son relief. La théorie de Cicéron sur le crétique s'appliquera donc quand on trouvera dans les deux ou trois derniers pieds un ou plusieurs crétiques.

1° Quelquefois on en trouve deux de suite, comme dans cette phrase de Carbon citée par Cicéron : « Tu dicere solebas sacram esse rem publicam ». On a pu remarquer dans la sixième Philippique les exemples suivants :

Cuiusque sententia (1, 1); — remissior senatus fuit (1, 5); — repudiari neque iniuria (2, 5); — esse communitas? (2, 5); — potestatemque contempserit (3, 5); — sententiam dicere? (3, 8); — prohiberet Antonium? (5, 9); — senatui pareat (4, 9); — incenderit curiam (4, 10); — patronus Antonius (5, 12; 5, 14); — civem habendum putet? (6, 16); — impiis civibus (6, 17); — erit voluntarius (7, 18); — libertate decernitur (7, 18).

2° Mais bien plus souvent, un crétique à l'avant-dernière place est suivi d'un trochée¹. Cicéron a cité plusieurs exemples de cette clausule :

Omnino melius caderet : « *prodeant ipsi* ». (*Or.*, 66, 222.)

pieds, et c'est pour cela que, comme on le verra, le crétique précède souvent le dichorée.

1. Pour plus de simplicité, j'appelle trochée la finale - 2; mais on se

Quem quaeso nostrum fefellit ita vos esse facturos? (*Or.*, 67, 225.)

... « Multi eunuchi e Syria Aegyptoque vicerunt ». Verba permuta sic ut sit « vicerunt eunuchi e Syria Aegyptoque », — (videsne ut ordine verborum paululum commutato... ad nihilum omnia recidant?...) (*Or.*, 70, 232-235).

De fait, c'est, après le dichorée, la combinaison la plus fréquente dans les discours de Cicéron. Nous l'avons rencontrée vingt-neuf fois dans la sixième Philippique :

Causa sublata (1, 1); — nosse possitis (1, 1); — auctore decrevit (1, 1); — liberi essetis (1, 2); — adsensuri videntur (1, 3); — experiremur (1, 3); — Romani potestate (2, 4); — arbitrio suo fecit? (2, 4); — populoque Romano (2, 4); — ire oportebat (3, 9); — ad saga iretur (3, 9); — esse non posse (4, 11); — patronum adoptarunt (5, 12); — rursus reclamatis (5, 12); — in qua quid inscriptum est? (5, 12); — dicere auderet? (5, 12); — ante Castoris (5, 13); — patronum adoptavit? (5, 13); — imperatorem? (5, 13); (fratre fugisset) (5, 14); — Antoni clientela est? (5, 15); — ferret expensum? (5, 15); — accessit ad causam (6, 15); — iudicatote (6, 17); — vigilaboque pro vobis (7, 18); — iste consensus (7, 18); — quantā nunc vestrum est (7, 18); — auctoritate fecistis (7, 18); — horā non possit (7, 18).

3° Plus rarement le crétique placé à la fin de la phrase est précédé d'un spondée comme dans :

(Adulescens nobilis) (4, 10); — vestro adsentior (5, 12); — divisit Semurium (5, 14); — exspectabimus (6, 16); — rudis in re publica (6, 17). (*Phil.*, 6.)

4° Il y a certainement aussi un crétique dans la clause $\text{—} \text{—} \text{—} \text{—}$ ¹. Mais il est difficile de déterminer comment cette série métrique doit se scander. Jusqu'ici on y a vu un trochée suivi d'un crétique $\text{—} \text{—} | \text{—} \text{—}$. C'est peut-être la

souvent que l'on pourrait tout aussi bien l'appeler spondée puisque la dernière syllabe est indifférente.

1. Cette clause est trop souvent négligée par les auteurs qui étudient le rythme des anciens. Elle est pourtant très fréquente. M. Ziegler en a donné beaucoup d'exemples tirés de Firmicus (*Rheinisches Museum*, N. F., LX, 1905, p. 290-292). On pourrait en relever autant dans bien d'autres auteurs.

scansion la plus rationnelle; mais ce n'est pas, semble-t-il, celle de Cicéron: jamais, en effet, il ne parle du trochée, si ce n'est comme dernier pied, où il est équivalent du spondée. Au contraire, Cicéron mentionne l'iambe final, comme pouvant former des clausules de second ordre; et, en effet, la combinaison $\text{—} \cup \cup \cup$ n'est pas une de celles qu'il préfère; elle est employée moins fréquemment que les autres combinaisons du crétique. Elle est même notablement plus rare que le spondée suivi du crétique ($\text{—} \cup \cup \cup$)¹.

5° Enfin le crétique se trouve encore souvent devant le dichorée et le dispondée. Ceux-ci peuvent, il est vrai, se suffire à eux-mêmes puisqu'ils comprennent deux pieds, mais ils peuvent aussi être précédés d'un crétique dont ils font ressortir le rythme par contraste. C'est le cas dans l'un au moins des exemples donnés par Cicéron: *fortunatuas aestimasti* (*Or.*, 67, 224) et très probablement aussi dans cet autre: *filii comprobavit*².

Devant dichorée.: a senatu viderent (1, 2); — beluā cogitare (3, 7); — rei gerendae queremur (3, 9); — (fidem suam recepit. Negatis?) (5, 12); — Caesaris bis fuerunt (5, 14); — legionibus per tot annos (5, 14); — molestiam devoratae (6, 17); — honoribus praetulistis (6, 17).

Devant dispondée: publicam conclamastis (1, 2).

Si l'on réunit tous ces différents emplois³, le crétique apparaît comme le pied le plus fréquent dans les clausules de Cicéron. Pourtant on ne doit pas s'étonner qu'il soit mentionné seulement en second lieu; car ses diverses combinaisons prises séparément sont moins fréquentes que le dichorée, et le crétique en lui-même n'est pas

1. Suivant la théorie moderne dont je parlerai plus loin, le spondée ne serait employé ici que par substitution à la place du trochée. Or, c'est pourtant le spondée qui est le plus fréquent, comme le montraient déjà les statistiques de E. Muller (p. 27-29). — Voir aussi ce qui sera dit plus loin, p. 166-167.

2. Je dis très probablement et non certainement parce que bien des latinistes admettent que le génitif des noms en *ius* était toujours en *i* (*filii*), mais je crois qu'il l'était le plus souvent, non toujours, et qu'il faut garder la leçon des manuscrits. Cf. *supra*, p. 101, n. 4.

3. On verra aussi à propos du péon (p. 160) l'emploi rare du crétique final après péon.

une clause, c'est seulement un élément des clauses.

III. Péon. — Le péon est égal en durée au crétique, mais ne convient pas aussi bien dans les clauses. Cicéron nous le dit formellement :

(Et creticus) et eius aequalis paeon qui spatio par est, syllaba longior, qui (*var.* : quam) commodissime putatur in solutam orationem inligari cum sit duplex. Nam aut e longa est et tribus brevibus, qui numerus in primo viget, iacet in extremo, aut e totidem brevibus et longa queni optume cadere censent veteres, ego non plano reicio, sed alios antepono. (*Or.*, 64, 215).

(Paeon) est quidem ut inter omnes constat antiquos, Aristotelem, Theophrastum, Theodecten, Ephorum, unus aptissimus orationi vel orienti, vel mediae; putant illi etiam cadenti, quo loco mihi videtur aptior creticus (*Or.*, 64, 218).

Ces textes ne sont pas parfaitement clairs : Cicéron, d'une part, y mentionne le péon parmi les pieds qui conviennent aux clauses; d'autre part, il reconnaît que le péon ne convient pas très bien à la dernière place. On peut, semble-t-il, concilier les deux affirmations en admettant que Cicéron aime peu le péon comme dernier pied, mais l'admet volontiers comme avant-dernier pied.

Les exemples cités dans l'*Orator* aident à comprendre la règle théorique : Cicéron y loue plusieurs phrases terminées par un péon 1^{er} suivi de trochée, et remarque que, détruire cette clause en changeant l'ordre des mots, serait empêcher tout l'effet produit par la chute harmonieuse; mais, en même temps, il cite un exemple de péon 4^e à la dernière place¹, pour montrer que ce n'est pas une clause vraiment rythmée.

1^o « Multi venalicii mercatoresque superarunt » immuta, paululum, ut sit « multi superarunt mercatores venalicii » perierit tota res;... « Ab aliquo video perfacile Deliaco aut Syro potuisse superari »; fac ita, « potuisse superari ab aliquo Syro aut Deliaco »; videsne ut ordine verborum paululum commutato, isdem tamen verbis stante sententia, ad nihilum

1. Cicéron ne connaît pas le péon second (v - vv) ni le péon troisième (vv - v).

omnia recidant, cum sit ex aptis dissoluta? (*Or.*, 70, 252-253).

2° « ... Temeritas filii comprobavit ». ... Verborum ordinem immuta, fac sic : « Comprobavit filii temeritas », iam nihil erit, etsi *temeritas* ex tribus brevibus et longa est, quem Aristoteles ut optimum probat, a quo dissentio ». (*Or.*, 63, 214)¹.

En fait le péon 1^{er} suivi de trochée est fréquent dans les discours de Cicéron; c'est la fameuse clausule : *esse videatur*.

senatu faciam apud vos (3, 5); — possit habiturum (3, 5); — esse patiatum (3, 5); — indiget celeritatis (3, 7); — vos sagparate (3, 9); — esse minitatus (4, 10); — expetitis animo a quo (6, 15); — hodie vituperari (6, 16); — imperare voluerunt (7, 18).

Mais le péon 4^e à la même place est bien plus rare; il ne se trouve qu'une fois dans la sixième Philippique :

Est propria libertas (7, 18).

Quelquefois le péon précède un crétique final :

Nihil haberet morae (3, 7); — scelere non possumus (3, 7); — familiarem suum? (5, 15).

Au dernier pied les deux péons sont rares. Les quelques exemples que nous en avons trouvés sont d'ordinaire suivis, non d'un point, mais d'un point d'interrogation ou d'exclamation.

Péon 1^{er}. Mutinam circumsedeat? (2, 5); — suā numquam fuerit! (2, 4); — qui tribum non habeat? (5, 12); — improbum qui dederit! (5, 14); — (acta sustulimus) (5, 14); — (coloniae cuncta Italia)² (7, 18).

Péon 4^e. Impudentiam incredibilem! (5, 15).

Cicéron n'a pas, dans sa théorie, distingué autant que dans la pratique les divers emplois du péon; il n'a pas montré la différence entre le péon 1^{er} et le péon 4^e; il a indiqué, plutôt que nettement formulé, la différence entre

1. De même, en tenant compte de l'indifférence de la dernière syllabe, on doit compter comme péon premier, *Deiūcō* dans l'exemple précédent.

2. Si on admet que le premier *i* de *Italia* était bref on verra là un péon 4^e, non un péon 1^{er}.

le péon employé comme dernier et comme avant-dernier pied; cependant il a manqué non d'exactitude, mais de précision. Sa pratique ne contredit pas sa théorie : elle montre, au contraire, qu'il a employé le péon tout en lui préférant le dichorée et le crétique.

IV. Spondée. — Le caractère particulier du spondée a été bien décrit par Cicéron; c'est même, à vrai dire, le seul pied qu'il ait nettement caractérisé; c'est peut-être celui dont l'effet sur le rythme de la phrase est pour nous le plus facile à saisir. Cicéron remarque que les deux longues dont le spondée se compose, paraissent l'alourdir en ralentissant la mesure, mais qu'il a néanmoins, par sa lenteur même, quelque chose de digne et de grave.

Ne spondius quidem funditus est repudiandus, etsi, quod est e duabus longis, hebetior videtur et tardior; habet tamen stabilem quemdam et non expertem dignitatis gradum, in incisionibus vero multo magis et in membris; paucitatem enim pedum gravitate sua et tarditate compensat. (*Or.*, 64, 216).

Le rôle du spondée dans les vers devait suggérer à Horace une remarque semblable

*Tardior ut paulo graviorque veniret ad aures (iambus)
Spondaeos stabiles in iura paterna recepit.*

(*Art poétique*, 255-256.)

Il n'est pas difficile de sentir le caractère particulier que l'emploi du spondée donne à des vers iambiques ou dactyliques : les iambes mélangés de spondées forment un vers moins sautillant que les iambes purs; les hexamètres sont plus graves quand ils sont chargés de spondées, surtout quand ils ont un spondée à la place du dernier dactyle¹. Cet effet, si aisé à remarquer dans la poésie, se rencontre aussi dans la prose; le rythme d'un hexamètre spondaïque nous fait comprendre celui d'une phrase terminée par des spondées. Pour que ce rythme soit vraiment sensible, il faut que le spondée soit à l'avant-der-

1. Qu'on se rappelle, par exemple, ce vers spondaïque :

Cara deum soboles magnum Jovis incrémentūm.

(*Virgile. Buc.*, 4. 49.)

nière place; en effet, la dernière syllabe étant indifférente, le spondée final ne diffère pas du trochée. Les exemples cités par Cicéron confirment cette manière de voir, ce sont des dispondées.

« Cur clandestinis consiliis nos oppugnant? cur de perfugis nostris copias comparant contra nos?... » ... comprehensio... in spondios cadit. (*Or.*, 66, 225).

« In alienos insanus insanisti... » spondeis, proximum illud (finitur). (*Or.*, 67, 224).

De ces trois exemples, l'un appartient à une période, comme Cicéron en fait la remarque, les deux autres à des « membres ». De fait, cette clausule est plus souvent employée dans les petites phrases que dans les périodes; elle n'est pourtant pas exclue de celles-ci.

La sixième Philippique nous fournit les exemples suivants :

A me conservatam esse rem publicam conclamastis (période) (1, 2); Ad quem enim legatos? (incise ou membre) (2, 5); — certe nemo (incise) (5, 12); — malam quidem illi pestem! (incise ou membre) (5, 12); — ... si in hoc foro spectantibus vobis depugnasset? (période) (5, 12); — agrum iis divisit (incise) (5, 15); — quis est iste ordo? (incise ou membre) (5, 14); — an ingratus sum? (incise ou membre) (6, 17).

Parmi les exemples de dispondée, il n'en est pas que je préfère à celui-ci :

*Præcipitantem igitur inproellamūs,
inquit, et perditum prosternamūs.* (*Clu.*, 26, 70¹).

L'effet de la clausule spondaique est augmenté par le contraste avec le dactyle du début et les allitérations que forment les *p* et les *t*.

Voici l'une des périodes où les spondées sont le plus nombreux :

Ita perpetuos defensorēs Macedoniae vexatorēs ac prædatorēs effecisti; vectigalia nostra perturbarunt, urbēs cepērunt, vastarunt agrōs, socios nostros in servitutem abduxerunt. (*Pis.*, 54, 84).

1. Malgré le mot *inquit*, cette phrase est de Cicéron : le contexte montre que ce n'est pas une citation textuelle.

En dehors de ces emplois plus caractéristiques, le spondée se trouve encore isolé, soit devant un dichorée¹ ou un dispondée, soit devant un crétique, rarement devant un péon final.

Devant dichorée : omnino dissolute (1, 1); — a vobis sustinerem (1, 2); — oppugnaret Saguntum (3, 6); — legatos exire inde tuto? (3, 6); — modestum existimari (4, 9); — fratrem passurum arbitramur? (4, 10); — legatorum verba audientur (4, 10); — praesertim auctoritate (4, 10); — (Trebelli convenire) (4, 11); — qui item ascribunt « patrono » (5, 15); — si quemquam debuit me (5, 13); — potius quam serviatis (7, 18).

Devant crétique : exemples cités plus haut, page 157.

Devant péon : Mutinam circumsedeat? (2, 3); — sua numquam fuerit! (2, 4); — coloniae cuncta Italia (7, 18).

Enfin, dans la théorie de Cicéron, la finale - $\bar{\sigma}$ peut être appelée spondée aussi bien que trochée: la dernière syllabe étant indifférente, l'un de ces deux noms convient autant que l'autre.

.... Si est extremus choreus aut spondius; numquam enim interest uter sit eorum in pede extremo. (*Or.*, 64, 217.)

Tous ces emplois du spondée justifient la place que lui fait Cicéron dans sa théorie.

V. Autres pieds. — Après avoir parlé du dichorée, du crétique, du péon et du spondée, Cicéron mentionne encore d'autres pieds, qu'il recommande beaucoup moins. Ce sont : l'iambe, le tribraque (*qui habet tris breves trochaeus*) et le dactyle. Ici, il faut avouer que la théorie devient obscure, la cause en est probablement due en partie à une corruption du texte que trahit non seulement la suite des idées, mais la construction de la phrase. On n'a pas encore proposé de lecture satisfaisante de ce passage, et le plus sage serait peut-être de l'omettre, si, à

1. Comme il y a dans ce cas, le plus souvent (mais non toujours), trois longues de suite, on peut compter un molosse, mais Cicéron ne connaît pas ce pied, il voyait dans les trois longues un spondée précédé d'une syllabe longue.

travers ses obscurités, on ne trouvait çà et là quelque renseignement utile.

La question est secondaire, puisqu'il ne s'agit plus des clausules recherchées par Cicéron, mais de celles qu'il tolère çà et là. Citons pourtant le texte :

Ne iambus quidem, qui est e brevi et longa, aut par choreo qui habet tris breves trochaeus, sed spatio par, non syllabis, aut etiam dactylus; qui est e longa et duabus brevibus, si est proximus a postremo, parum volubiliter pervenit ad extremum, si est extremus choreus aut spondius; numquam enim interest uter sit eorum in pede extremo. Sed idem hi tres pedes male concludunt, si quis eorum in extremo locatus est, nisi cum pro cretico postremus est dactylus; nihil enim interest dactylus sit extremus an creticus, quia postrema syllaba brevis an longa sit ne in versu quidem refert. (*Or.*, 64, 217).

Tout d'abord, une question se présente à l'esprit; en quoi les pieds mentionnés ici se distinguent-ils de ceux que Cicéron a recommandés plus haut? Quand je vois à la clausule *pērtīmēscāmūs* (*Clu.*, 44, 123), n'ai-je pas le droit d'y voir un iambe *tīmēs* aussi bien qu'un crétique *pērtīmēs*. Dans les péons je puis toujours voir un tribraque [sē *vidē*] dans *esse videatur*; je puis même y voir un dactyle-*ēssē vī*. Cette objection n'est pas insoluble, la contradiction disparaît si l'on suppose qu'il s'agit ici seulement des cas où les iambes, tribraques, dactyles ne se confondent pas avec les pieds mentionnés plus haut par Cicéron, et recherchés par lui. Si dans une clausule je trouve un dichorée *cōmprōbāvīt*, ou un crétique *pērtīmēs|cāmūs*], je n'irai pas isoler les deux syllabes *prōbā* pour en faire un iambe; si je trouve un péon *ēssē vidēātūr*, je ne me demanderai pas s'il n'y faut pas voir un dactyle suivi d'un iambe ou d'un amphibraque¹.

Mais, dira-t-on, quel cas restera-t-il? Il restera tous les cas dans lesquels aucune scansion ne peut voir des dichorées, des crétiques, des péons, ni des spondées. Ce sont :

1° Les clausules dans lesquelles il y a cinq brèves de

1. Je ne parle pas de la division des pieds par mots; elle sera discutée plus loin et ne pourrait aider à résoudre ici la question.

suite. On aime à y voir des crétiques à double dissolution ; je ne blâme pas cette scansion, peut-être plus rationnelle, mais, assurément, ce n'est pas celle de Cicéron : celui ci y voyait des dactyles suivis de tribraques.

Exemples : Pössë fä|cërë v|débãt (*Quinct.*, 5, 18). — Accïpë|rë vö|lÿ|ssët (*Ver.*, 5, 64, 149). — Haereditatës cãpë|rë pötü|ssët (*Caec.*, 35, 102). — Per legës cãpë|rë pötü|ssët. (*Imp. Pomp.*, 21, 62). — Iudicës fãcë|rë pötü|erunt. (*Clu.*, 22, 60). — Magistratãm gërë|rë vidë|ãrë? (*Rab. perd.*, 10, 28). — Përcïpë|rë pötü|ssët. (*Sul.*, 1, 1). — Intërficë|rë vö|lÿ|ssët. (*Dei.*, 5, 15).

2° Les clausules où le dactyle est placé à l'avant-dernier pied devant un crétique ou un péon. Les exemples sont rares et ne se trouvent pas d'ordinaire devant une ponctuation forte ; ce n'est pas étonnant puisque les pieds dont nous parlons en ce moment sont ceux que Cicéron mentionne comme ne formant que des clausules médiocres.

Exemples. *Devant crétique* : cõmmëmö|rãbïtÿr. (*Ver.*, 5, 46, 146). — Carendõ pãtï|entïãm. (*Dom.*, 58, 146). — Põntïff|cũm tÿãm. (*Har. resp.*, 14, 50.) — Incredibilis pãtï|entïã. (*Mil.*, 28, 76). — Rapï pãtï|emïñ. (*Mil.*, 29, 80).

Devant péon : përditã | cõnsiliã. (*Phil.*, 3, 8, 19). — Op-timë mërï|tõ vidëãr. (*Phil.*, 11, 9, 20).

5° Les clausules dans lesquelles l'iambe se trouve après une brève¹ : *amplius expectes* ; il ne peut évidemment être alors confondu avec le crétique. On peut, en scandant, voir un choriambre, mais cela ne contredit point la théorie contenue dans l'*Orator*. M. Wolff² reproche à Cicéron de n'avoir pas parlé du choriambre et de l'avoir cependant employé. Il n'y a aucune contradiction entre la théorie et la pratique de Cicéron ; seulement, dans les cas où M. Wolff voit un choriambre, Cicéron voit un iambe. On peut scander aussi bien *ampli|us ex|pectes* (*Cat.*, 1, 5, 6) que *amplius ex|pectes* ; la différence n'est que dans la terminologie³. Mais il faut remarquer — ce que ne dit pas

1. Je dis *une* brève, car, s'il y en avait plusieurs, la scansion pourrait trouver l'un des pieds mentionnés précédemment.

2. P. 588.

3. M. Wolff, admettant que la longue du trochée final peut être rem-

M. Wolff — que ce choriambes ne se trouve jamais devant une ponctuation forte, et cela encore nous montre que, dans la pratique comme dans la théorie, les clausules formées de l'iambe ne sont qu'au second rang. M. Wolff¹ voit encore un choriambes dans ce que Cicéron appelle le dochmius :

Dochmius autem e quinque syllabis, brevi, duabus longis, brevi, longa, quovis loco aptus est dum semel ponatur : iteratus aut continuatus numerum apertum et nimis insignem facit. (*Or.*, 64, 218).

Amicos tenes placé après une longue donnerait un double crétique ; après deux brèves, un péon 4^e suivi de crétique ; pour qu'il se distingue des clausules déjà nommées, il faut qu'il se trouve après une brève. On peut préférer le nom de choriambes, mais il ne faut pas dire que la pratique de Cicéron est contraire à sa théorie : elles s'accordent pourvu qu'on adopte la scansion qu'il adoptait. Ici encore, on peut constater qu'il usait rarement de cette clausule et ne l'employait guère qu'à la fin des « membres » non à la fin des périodes.

Seul exemple de la sixième Philippique : *opprimere audaciam* (7, 18).

4^o Si l'on veut s'attacher exactement à la pensée de Cicéron, on verra, je crois, un iambe dans la clausule — — — — — . En soi, il serait aussi naturel d'y voir un trochée suivi d'un crétique. Mais Cicéron ne connaît que deux emplois du trochée ; le dichorée (double trochée) et le trochée final qui, comme il le remarque, peut aussi bien s'appeler spondée. Pour suivre sa théorie, on devrait donc voir dans — — — — — un crétique suivi d'un iambe ; le crétique serait à

placée par deux brèves, fait aussi rentrer ici des exemples tout différents comme *flagitium sine te* où il voit un choriambes suivi de trochée avec dissolution de la longue. Il n'y a absolument aucune preuve qu'il faille scander ainsi plutôt que *flagitium sine te*. Mais ce qui est certain c'est que la forme — — — — — est extrêmement rare dans les fins de période ; si elle se trouve dans les fins de membres, c'est parce que ceux-ci n'ont pas toujours de clausules.

1. P. 589. Les exemples cités sont empruntés au *Brutus* ; ils ont la forme ἀλλῆς ὀρᾶνῶ (*Brut.*, 17, 66).

l'avant-dernier pied. Celui-ci est le plus important, en prose, comme en poésie, parce que la finale indifférente diminue la netteté rythmique du dernier.

(quid negotii fuit?) (3, 8); — salute cogitem? (6, 17). — (istis res ipsa publica) (6, 17); — quis exercitator? (6, 17).

VI. La *clausula heroica*. — Parmi les combinaisons du dactyle, Cicéron mentionne à part celle qu'on a appelée la *clausula heroica*, c'est-à-dire le dactyle suivi de trochée, la fin d'hexamètre. Malheureusement, dans l'état actuel du texte, nous ne savons pas avec certitude ce que Cicéron en disait; le plus probable me paraît être qu'il la blâmait et qu'il faut considérer comme une phrase distincte: *Dactylus qui est longa et duabus brevibus si est proximus a postremo parum volubilitèr pervenit ad extremum si est extremus choreus aut spondius.* (*Or.*, 64, 217.)

Cependant si l'on admettait que le texte ne présente pas de lacune, il faudrait rattacher à cette phrase les mots *Ne quidem*², ce qui en changerait totalement le sens. Cicéron recommanderait alors la *clausula heroica*.

Longtemps la pratique de Cicéron n'a pas été plus connue que sa théorie. Scheller croyait encore que la fin d'hexamètre³ était une clausule tout à fait cicéronienne; un éditeur aussi savant que Klotz ne croyait pas devoir suspecter les variantes ou même les conjectures, où elles se rencontraient. Aujourd'hui, il est bien reconnu qu'elle est exceptionnelle. Beaucoup d'exemples disparaissent si l'on se rappelle quelle était la prononciation de l'époque classique. Ainsi :

ēīcībānt(.) (dichorée), non : ēīcībānt. (*Flac.*, 7, 16.)

publicae rētūlissēt(.) (dichorée), non : publicae rētūlissēt. (*Flac.*, 1, 1.)

D'autres ne se trouvent que dans certains manuscrits.

1. On se souvient que, dans Cicéron, *parum* veut dire *trop peu*. Krebs Schmalz, *Antibarbarus II*, p. 226.

2. Le texte a été cité plus haut, p. 164. On peut aussi comparer *Or.*, 57. 191. 192. 194.

3. *Observations in priscos scriptores quosdam*, p. 125, 153, 157, 217 et surtout 52.

Exemples : *Praesidio sperant esse futuram*. *Ver.*, 5, 65, 167. D'autres manuscrits omettent *esse*, la clausule devient un dichorée. — *Virtute animi superaret*. (*Sul.*, 12, 34). Cette leçon du *Vaticanus*, suivie par beaucoup d'éditeurs, me semble devoir être abandonnée pour celle que portent la plupart des manuscrits *Animi virtutē superaret* (péon 1^{er} et trochée). *Desideriumque teneret*; (*Red. Quir.*, 1, 1; C. F. W. Müller). Les meilleurs manuscrits ont *desiderium teneret* dichorée. — *Quantos fluctus excitari in contione videtis!* (*Flac.*, 24, 57). Leçon du *Salisburgensis*, admise par Orelli, du Mesnil, C. F. W. Müller¹ (qui ne signale ici aucune variante dans ses notes critiques). Tous les autres manuscrits de Cicéron ont *contionum videtis* (dichorée précédé d'un crétique).

Ces divers cas éliminés, les exemples qui restent appartiennent presque tous aux premiers discours, ou bien ne se trouvent pas avant une ponctuation forte. Les principaux ont été recueillis par Wüst (p. 67-69) et Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 163-166). J'en ai trouvé quelques autres dont je donne ci-dessous la liste²; j'indique entre parenthèses la ponctuation admise par C. F. W. Müller, non qu'elle soit indiscutable, mais parce qu'elle m'a paru exacte en général et que la discussion serait trop longue.

Praeda videtur(;) (*Ver.*, 5, 30, 72). — *Exercitum spoliatum*(;) (*Ver.*, 3, 76, 177). — *Non dubitavit*(.) (*Ver.*, 3, 76, 177). — *Persequeremur*(?) (*Ver.*, 5, 58, 149). — *Suscipiatur*(,) (*Font.*, 16, 36). — *Suspicionem*(?) (*Font.*, 16, 37). — *Consuluisse*(,) (*Font.*, 21, 49). — *Esse putavit*(,) (*Caec.*, 1, 1). — *Igitur fugiebant*(?) (*Caec.*, 15, 44). — *Quid metuebant*(?) (*Caec.*, *ibid.*). — *Constituamus*(,) (*Caec.*, 19, 55). — *Restitui voluerunt*(,) (*Caec.*, 21, 59). — *Restituetur*(,) (*Caec.*, 27, 75). — *Oppianicum metuebat*(,) (*Clu.*, 60, 167). — *Quid metuebat*(?) (*Clu.*, 61, 170). — *Non adhibebit*(?) (*Agr.*, 2, 20, 53). — *Esse fatentur*(;) (*Agr.*, 2,

1. M. Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 166) cite aussi cet exemple sans indiquer qu'il est au moins douteux et ne le mentionne pas non plus dans sa liste des notes critiques (*ibid.*, p. 205).

2. Cette liste avait été dressée avant que ne parût le livre de M. Zielinski; mais j'ai supprimé tous les exemples que M. Zielinski avait notés.

21, 57). — Continuavit(,) (*Agr.*, 3, 4, 14). — Constituuntur(,) (*Sul.*, 4, 11). — Coniurasse videntur(?) (*Sul.*, 21, 60). — Praeconium patiat(,) (*Arch.*, 9, 20). — Suscipiebant(,) (*Flac.*, 7, 16, 82). — Potestate fuisse(?) (*Flac.*, 33, 83). — Instituendam(,) (*Dom.*, 12, 30). — Posse valere(,) (*Dom.*, 26, 68). — Est popolare(?) (*Dom.*, 29, 77). — Me profugisse(?) (*Dom.*, 33, 95). — Pertimuisse(?) (*Dom.*, 35, 95). — Mortem timuisse(?) (*Dom.*, 35, 95). — Esse videtur(;) (*Har. resp.*, 3, 6). — Esse videtur (sans ponctuation, mais fin de membre). (*Har. resp.*, 4, 6). — Adrogans videatur(,) (*Har. resp.*, 8, 16). — Non potuisset(,) (*Har. resp.*, 8, 17). — An tacuissem(?) (*Har. resp.*, *ibid.*) — Non potuerunt(,) (*Sest.*, 1, 2). — Deseruiss(,) (*Sest.*, 22, 50). — Concitatione animorum(?) (*Sest.*, 36, 77). — Adficiendi(,) (*Balb.*, 7, 18). — Adficiantur(,) (*Balb.*, 19, 44). — Consulertur(,) (*Balb.*, 24, 45). — Romanus faciebat(,) (*Pis.*, 1, 2). — Non cupiebas(,) (*Pis.*, 24, 56). — Quantum potuissem(,) (*Pis.*, 30, 75). — Abripuerunt(,) (*Pis.*, 34, 84). — Incubuerunt(,) (*Planc.*, 7, 17). — Eripuerunt(,) (*Planc.*, 10, 26). — Praeficeremus(,) (*Planc.*, 25, 62). — Ne faciatis(,) (*Rab. post.*, 7, 18). — Sustinuerunt(,) (*Rab. post.*, 15, 41). — Extimuiſti(?) (*Mil.*, 29, 79). — Religiones vigerunt(,) (*Mil.*, 31, 85). — Non potuisse(?) (*Mil.*, 37, 102). — Vicisse videris(,) (*Marc.*, 4, 12). — Aliqui timerunt(,) (*Marc.*, 6, 20). — Insidiarum(;) (*Dei.*, 7, 21). — Conciliauit(,) (*Dei.*, 14, 59). — Obtinuisti(?) (*Phil.*, 2, 29, 71). — Destituisti(?) (*Phil.*, 2, 38, 99). — Urbi minitaris(,) (*Phil.*, 2, 39, 101). — Ignobilis videatur(,) (*Phil.*, 3, 6, 17). — Nostrum sitiebat(,) (*Phil.*, 5, 7, 20). — Censeo faciendam(;) (*Phil.*, 5, 12, 31). — Polliceatur(;) (*Phil.*, 8, 3, 9). — Senator videatur(,) (*Phil.*, 8, 6, 18). — Non poteramus(;) (*Phil.*, 8, 6, 19). — Cum legione(?) (*Phil.*, 11, 2, 4). — Esse solebant(,) (*Phil.*, 11, 2, 5). — Obsideatur(,) (*Phil.*, 11, 9, 21). — Caesaris vigerunt(,) (*Phil.*, 11, 15, 39). — Non potuissem(,) (*Phil.*, 12, 7, 20). — Praeripuisse (sans ponctuation, mais certainement fin de membre) (*Phil.*, 14, 2, 5). — La formule officielle *si eis videatur(,)* se trouve plusieurs fois dans les décrets que contiennent les Philippiques (v. g. *Phil.*, 9, 7, 16). Parmi les fins d'hexamètre qui précèdent une virgule, j'ai noté seulement celles qui terminent un membre de phrase, après lesquelles la voix devait naturellement s'arrêter. Peut-être faudrait-il ajouter des exemples comme : *Si periculum esset putassent, ne illi indicarent* (*Sul.*, 13, 59), *quas Latini voverunt, adsciverunt* (*Balb.*, 8, 21), *Laudare videtur quasi imitari velit* (*Phil.*, 3, 7, 18).

REMARQUE : *Le trochée*. — On peut s'étonner que Cicéron ait si peu parlé du trochée auquel certaines théories modernes donnent tant d'importance, et que lui-même

semble avoir souvent employé; mais le désaccord entre la théorie et la pratique n'est qu'apparent. D'abord, Cicéron n'a pas omis entièrement le trochée ou, comme il l'appelle, le *chorée* : il a parlé du dichorée avec plus d'insistance que de n'importe quelle autre clausule. Il a mentionné incidemment le trochée final, en remarquant que spondée ou trochée sont, à cette place, parfaitement équivalents, à cause de la finale¹; à son exemple, on peut nommer aussi bien spondée que trochée la finale _ _ _.

On pourrait, il est vrai, objecter qu'il n'a pas parlé du trochée suivi du crétique _ _ _ _; mais, précisément tout porte à croire qu'il ne voyait pas là de trochée; il voyait un crétique suivi d'un iambe. Il n'a donc pas contredit sa théorie, tout au plus peut-on lui reprocher d'avoir adopté une mauvaise scansion. Mais, d'abord, il ne faut pas demander aux Romains (peut-être même aux Grecs²) des scansions rationnelles. Et puis, on n'a pas prouvé que la scansion de Cicéron soit mauvaise; on veut que _ _ _ _ soit la forme primitive dont _ _ _ _ dériverait par substitution du spondée au trochée. Mais en parlant ainsi on ne remarque pas que la forme où se trouve le spondée est notablement plus fréquente que celle où l'on veut voir un trochée. Ce fait paraît inexplicable si le spondée n'est qu'un remplaçant du trochée: il s'explique plus facilement si l'on voit, comme Cicéron, dans le spondée un pied pouvant être employé pour lui-même quoique moins harmonieux que le crétique. Il est vrai que cette scansion ne s'accorderait pas avec certaines théories modernes; mais, quand bien même les théories modernes seraient absolument cer-

1. *Supra*, p. 163.

2. Il est vrai que, depuis quelque temps, plusieurs métriciens, abandonnant les doctrines d'Hermann et de Westphal, reviennent aux théories des anciens. Mais ceux des modernes qui s'efforcent le plus de suivre l'enseignement des anciens, ne peuvent le faire toujours. M. Masqueray lui-même s'exprime ainsi, en parlant d'Héphestion : « Je ne prétends pas que son traité soit exempt d'erreurs. Il en contient, au contraire, de très grosses et quelques-unes touchent même à l'absurdité. » (*Traité de métrique grecque*, p. VIII.)

taines — ce qui n'est pas — il serait possible que Cicéron, dont le point de vue est purement pratique, n'ait pas scandé les finales de la manière qui répondait le mieux à leur origine.

CONCLUSION. — Quelque opinion que l'on ait sur ces questions, on ne doit pas oublier qu'à côté des théories discutables, il y a des faits certains.

D'ailleurs, le principal n'est pas ici de savoir comment il faut scander, mais — ce qui est fort différent — quelles combinaisons de longues et de brèves Cicéron a employées. La manière de scander telle ou telle finale est et sera peut-être toujours douteuse; l'ordre dans lequel se succèdent les longues et les brèves ne l'est nullement. Il en est ici encore de la prose comme de la poésie. On sait exactement quelle succession de longues et de brèves formait le vers saphique latin; pourtant on l'a scandé de plusieurs manières différentes; et l'on n'a pas toujours prétendu, proposant une nouvelle scansion, se rapprocher de la scansion d'Horace, mais indiquer celle qui explique le mieux la formation historique de ce vers. Dans l'étude des clausules, il faut distinguer les hypothèses scientifiques et les faits constatés. Les premières sont très utiles, sans doute, mais elles ne s'imposent pas avec évidence, et c'est pour cela qu'elles soulèvent encore tant de polémiques. Les faits, au contraire, sont incontestables. On ne peut pas plus nier la fréquence de certaines clausules, chez Cicéron, qu'on ne peut mettre en doute la forme essentielle d'une strophe saphique. Le désaccord qui règne sur les théories ne doit pas faire oublier qu'à côté d'elles, il y a des faits indiscutables.

Il est absolument certain, en effet, que Cicéron emploie plus souvent certaines clausules que certaines autres. Le dichorée et les diverses combinaisons du crétiqne terminent la grande majorité de ses phrases. Le péon et le spondée sont moins fréquents dans ses discours, comme ils ont moins de place dans la théorie de l'*Orator*.

Presque toutes les phrases se terminent par l'une de ces clausules :

Dichorée :	— — — — —	
Combinaisons du crétique :	— — — — —	(crétique-trochée ¹),
—	— — — — —	(double crétique),
—	— — — — —	(spondée-crétique),
—	— — — — —	(trochée-crétique, ou crétique-iambe).
Péon suivi de trochée :	— — — — —	(péon 1 ^{er} -trochée).
— — — — —	— — — — —	(péon 4 ^e -trochée),
Double spondée :	— — — — —	

Au contraire, les clausules composées de l'iambe, du tribraque et du dactyle, reléguées à l'arrière-plan dans la théorie, ne se trouvent qu'exceptionnellement, et les exemples qu'on en rencontre ne sont presque jamais avant une ponctuation forte.

En parcourant les clausules placées à la fin des discours, on se rendra compte que la théorie de Cicéron y est appliquée : les deux derniers pieds y sont remplis par des dichorées et des combinaisons du crétique, du péon, du spondée.

<i>Quinct.</i>	ād rōgūm prōsēquātūr	crétique-dichorée
<i>Rosc. Am.</i>	animīs ānīttīmūs	spondée-crétique
<i>Rosc. Com.</i>	(manque)	
<i>Div. Caec.</i>	arbitrētūr prōvidētē	dichorée
<i>Act. pr.</i>	ōpūs fūissē. Dīxī	dichorée
	{ ou plutôt : longā nīhīl	dichorée suivi du
	{ opūs fūissē Dīxī	spondée indé-
		pendant : <i>Dixi</i>
<i>Ver. 1.</i>	subsōrtīēbātūr	crétique-trochée
— 2.	existīmārētūr	crétique-trochée
— 3.	suās rēvērtāntūr	crétique-trochée
— 4.	diēs rēcūpērārānt	péon 1 ^{er} -trochée
— 5.	(accūsārē nēcēssē sīt) ²	(dactyle-crétique)
<i>Tul.</i>	(manque)	
<i>Font.</i>	volūissē vidēāntūr	péon 1 ^{er} -trochée

1. Pour me conformer à l'usage, j'appelle encore trochée, le trochée final; on se souvient que, suivant la conception de Cicéron, il peut aussi bien s'appeler spondée, et qu'en tous cas, le nom importe peu ici.

2. Le texte de ce passage sera discuté plus loin.

<i>Caec.</i>	admoneat ut iudicētis	dichorée
<i>Imp. Pomp.</i>	praeferre opōrtērē	crétique-trochée
<i>Clu.</i>	iudicii veritātī	dichorée
<i>Agr.</i> 1.	essē vidēātūr	péon 1 ^{er} -trochée.
— 2.	vidissē fātēantūr	péon 1 ^{er} -trochée
— 3.	evocaverunt dissērānt	spondée (molosse)- crétique
<i>Rab. perd.</i>	(manque)	
<i>Cat.</i> 1.	mortuōsquē māctābīs	crétique-trochée
— 2.	scëlērē dēfendānt	péon 4 ^e -trochée
— 3.	possitis prōvidēbō	dichorée
— 4.	ipsum praestārē pōssīt	dichorée
<i>Mur.</i>	promittam et spondēām	spondée (molosse)- crétique
<i>Sul.</i>	famām repēllāmūs	crétique-trochée
<i>Arch.</i>	exercēt certō sciō	spondée (molosse)- crétique
<i>Flac.</i>	publicāe rēsērvātē	crétique-trochée
<i>Red. sen.</i>	fidem nūmquam amīsērīm	spondée (molosse) crétique
<i>Red. Quir.</i>	suffragiis iudicāvīt	dichorée
<i>Dom.</i>	sedibus meis collōcētīs	dichorée
<i>Har. resp.</i>	discordiāquē plācāndāe	crétique-trochée
<i>Sest.</i>	recupērāvistīs	péon 4 ^e -trochée
<i>Vat.</i>	fieri debūissē	dichorée
<i>Cacl.</i>	diuturnōsquē capītētīs	péon 1 ^{er} -trochée
<i>Prov. cos.</i>	non dubitarint redirē	dichorée
<i>Balb.</i>	iudicātūrōs	crétique-trochée
<i>Pis.</i>	sordidatūm vidērēm	dichorée
<i>Planc.</i>	multūm prōfudistīs	crétique-trochée
<i>Scaur.</i>	(manque)	
<i>Rab. post.</i>	amici opes sūbvēnissēt	dispondée
<i>Mil.</i>	fortissimum quēmque elēgit ¹	dispondée
<i>Marc.</i>	cūmūlūs accēssērīt	péon 4 ^e -crétique
<i>Lig.</i>	praesentibus te hīs datūrūm ²	dichorée.
<i>Dei.</i>	conservare clemētīāe tuāe	trochée-crétique (crétique-iambe)
<i>Phil.</i> 1.	pūblicaē accēssērīt	crétique-crétique
— 2.	quīsque mērēātūr	péon 1 ^{er} -trochée

1. Leçon de l'*Harleianus*, du *Tegernseensis* et du manuscrit de Lambin, admise par Baier-Halm, C. F. W. Müller et Clark. L'*Erfurtensis*, le *Barberinus* et le *Bodleianus* ont : quēmque lēgit (dichorée). Orelli admettait la leçon du *Salisburgensis* : quēmque delēgit (crétique-trochée).

2. J'admets ici le texte de Clark qui suit l'*Harleianus*. C. F. W. Müller préfère la leçon *praesentibus his omnibus daturum* (dichorée).

<i>Phil.</i> 5.	suā vidēretūr	crétique-trochée
— 4.	libertātis exārsimūs	crétique-crétique
— 5.	nūllum hāberēmūs	crétique-trochée
— 6.	est propriā libertās	péon 4 ^e -trochée
— 7.	Servīlio adsentīōr	crétique-crétique
8.	publicām fecīssē	spondée
— 9.	« ... publice sepulcrūm dā- tum essēt ».	dichorée
— 10.	« ... consulto succēssum sīt »	spondée
— 11.	censeo cōmprōbāndām	dichorée
— 12.	publicae iudicārō	dichorée
— 13.	essē vidēatūr	péon 1 ^{re} -trochée
— 14.	mōrtē vicērunt.	crétique-trochée.

§ 5. — Preuves du soin donné aux clausules.

Mais on peut se demander si la fréquence de telles clausules n'est pas due au hasard, ou simplement à la nature de la langue latine. Il est donc nécessaire de détailler les preuves qui montrent que nous avons là un effet de style, voulu, réfléchi.

Première preuve : Les clausules elles-mêmes.

La première preuve est celle que fournit l'examen des clausules elles-mêmes: il y a sans doute, en latin, bien des mots dont la combinaison peut former des dichorées, des crétiques, des péons et des spondées; mais il y en a beaucoup aussi qui peuvent former des dactyles, des anapestes, des procéusmatiques, ou ces combinaisons dans lesquelles Cicéron voyait des tribraches et des iambes. Même en s'abstenant de toute dénomination systématique, de toute scansion discutable ou discutée, on doit reconnaître qu'à l'avant-dernier pied, devant le trochée, par exemple, on trouve très souvent une ou trois brèves, quelquefois cinq, mais presque jamais deux ou quatre. Pourquoi si souvent — 0 0 0; — 0 0 0 0 0; 0 0 0 0 0 0 et si rarement — 0 0 0 0; — 0 0 0 0 0 0? On trouve *comprobat, esse videatur*, mais non *esse videtur* et au contraire *dicere videtur*, mais non *dicere videatur*.

Or, il est évidemment plus difficile d'avoir cinq brèves de suite que quatre, et, même, si l'on ne faisait attention, on en aurait plus souvent deux que trois.

Deuxième preuve : Comparaison avec certains auteurs latins.

Mais ce sont là des raisonnements, il est plus simple d'ouvrir un auteur latin et de comparer. Prenons, par exemple, la préface du *Catilina*, écrite avec tant de soin par Salluste, et voyons si les clausules sont les mêmes que celles de Cicéron¹.

1.	1.	oboediētiā finxīt	dactyle-trochée
	2.	bēlūs cōmmūne est	trochée-dispondée
	5.	maximē lōngam efficerē	spondée-péon 1 ^{er}
	4.	aeternaque habētūr	dactyle-trochée
	5.	magis procederēt	spondée-crétique
	6.	matūrē factō opūs est	spondée-péon 1 ^{er}
	7.	allērūs auxiliō egēt	péon 4 ^e -péon 4 ^e
2.	1.	cuiquē sātis placēbānt	dactyle-dichorée
	2.	ingēniūm possē	choriambe-trochée
	5.	ōmniā cernērēs	dactyle-crétique
	4.	inītiō partūm est	péon 4 ^e -trochée
	5.	mōribūs immūtātūr	dactyle-dispondée
	6.	a minūs bonō transfertūr	trochée-dispondée
	7.	ōmniā parēt.	dactyle-trochée.
	8.	de utrāquē silētūr	dactyle-trochée
	9.	bōnā famām quērīt	iambe-dispondée
5.	1.	natūra itēr ostēdit	choriambe-trochée
	2.	scripsērē, mūlti laudāntūr fictā prō falsis dūcīt	crétique-dispondée crétique-dispondée

Il est facile de voir que ce court morceau renferme bien des clausules auxquelles Cicéron ne nous a pas habitués. A l'avant-dernier pied, on trouve le dactyle, le procéleusmatique, le choriambé; au dernier, très souvent le péon,

1. Je suis, pour la scansion, exactement la même méthode que ci-dessus pour Cicéron. Aucune différence ne pourra donc être due à la manière de compter les pieds. Je note les clausules placées avant un point dans l'édition *Teubneriana*. Il se trouve que le passage ne renferme ni point d'interrogation, ni point d'exclamation.

qui dans Cicéron n'occupe pas d'ordinaire cette place¹. Au contraire, le double crétique, le crétique suivi de trochée ne se rencontrent pas une seule fois; à peine y a-t-il quelques dichorées (car on ne peut les éviter tout à fait); encore aucun d'entre eux n'est-il précédé du crétique, ni du spondée (ou du molosse) que Cicéron aime à leur adjoindre.

Il est donc bien évident qu'il y a une différence entre Cicéron et Salluste. Celui-ci n'a-t-il absolument aucun souci de la clausule? ou bien, par réaction, se pique-t-il d'éviter ce que Cicéron recherchait? Peu importe ici, pourvu qu'on note la différence.

On pourrait faire une expérience semblable sur d'autres écrivains, César² ou Tite-Live³, par exemple.

Troisième preuve : Comparaison avec les Cicéroniens.

Mais il est peut-être plus piquant de comparer Cicéron à ceux qui ont cru l'imiter, qui ont prétendu être de son école. Ils sont nombreux depuis la Renaissance jusqu'à nos jours et ici, encore, on n'a que l'embarras du choix. Il suffit d'ouvrir au hasard un volume de latin moderne.

A ce point de vue les plus fervents cicéroniens du xvr^e siècle, les plus habiles à manier le latin ne ressemblent guère à Cicéron. Dans son *De imitatione Ciceroniana*⁴ Étienne Dolet fait en d'élégantes périodes l'éloge du nombre oratoire; la construction de la phrase, le choix des mots, l'abondance de l'expression rappellent le style de Cicéron, mais les clausules sont toutes différentes; le développement se termine même par une fin d'hexamètre

1. On se souvient que, dans Cicéron, le péon se trouve d'ordinaire à l'avant-dernier pied, non au dernier.

2. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 959.

3. *Ibid.*, p. 936-937. Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 18-21. MM. Norden et Zielinski procèdent dans leurs analyses par une autre méthode, mais les résultats généraux concordent.

4. P. 16-19. Il s'agit ici du *De imitatione Ciceroniana adversus Floridum Sabinum* (1540). On pourrait faire des remarques analogues sur le *De imitatione Ciceroniana adversus Desiderium Erasmus* (1555).

pili faciamus; et, à la même page¹, nous lisons ces mots : « Liquet item ea omnia a Cicerone petenda ».

**Quatrième preuve : Comparaison avec les conjectures
des éditeurs.**

Il n'est pas moins instructif de comparer les clausules de Cicéron à celles que lui ont attribuées certains éditeurs; en le « corrigeant »; souvent, en voulant supprimer ce qui paraissait une glose, changer ou modifier les mots dont le sens était obscur, on a détruit précisément l'harmonie que l'orateur avait recherchée avec tant de soin. Voici quelques exemples² :

Factum ēssē vidētūr(.) (*Quinct.*, 7, 28; C. F. W. Müller), ne se trouve dans aucun manuscrit. Presque tous les manuscrits ont : factum ēssē vidēatūr, ou : factūm vidētūr :

Jamdudum... argumenta colligērē vidēōr(.) (*Ver.*, 2, 65, 157). C. F. W. Müller met entre crochets la fin de la phrase : utrum statuas voluerint tibi statuere an cōacti sint, qui se trouve dans tous les manuscrits.

Civitatibūs nūmērāta ēst(;) (*Ver.*, 3, 76, 176), adopté par les premiers éditeurs de Venise, et reproduit depuis. Tous les manuscrits ont : civitatē nūmērāta ēst.

Divulgari vōlūērūt(.) (*Font.*, 9, 20). Correction adoptée par Kayser et C. F. W. Müller. Tous les manuscrits ont : divulgārē vōlūērūt.

Copisque bellūm rēnōvārīt(.) (*Mur.*, 15, 33). Le mot *bellum* a été ajouté par Richter. Les manuscrits portaient : copisque rēnōvārīt.

Ut sint illi in foedere infērīōrēs(.) (*Balb.*, 16, 35; C. F. W. Müller). Tous les manuscrits ont : ut sit ille in foedēre infērīōr.

Si tam impeditis suis rebūs pōtūissēt. (*Rab. post.*, 10, 29; C. F. W. Müller). Ce texte, adopté par beaucoup d'éditeurs,

1. P. 19.

2. Je cite les exemples que j'avais remarqués en relisant les discours de Cicéron dans l'édition Müller. On peut maintenant en voir d'autres dans l'étude approfondie que M. Zielinski a consacrée à la critique des textes d'après la clausule (*Clauselgesetz*, 187-218). La conclusion de M. Zielinski (p. 217) est que presque toujours les manuscrits ont raison contre les conjectures des éditeurs.

supprime un mot qui rend la clausule beaucoup plus cicéronienne : *potuissēt emōri*¹.

Dans tous ces passages, les éditeurs ont mis dans le texte des clausules très rares, le plus souvent des fins d'hexamètre au lieu des clausules familières à Cicéron : dichorée, crétique, péon-trochée².

Cinquième preuve : L'usage fait des clausules.

Mais, mieux vaut encore comparer Cicéron à lui-même ; on pénètre plus avant dans son art et l'on en sent mieux la perfection. Les nuances, il est vrai, sont infinies, mais plus on arrive à les saisir, plus on voit avec évidence que les clausules harmonieuses sont, non point prodiguées, mais employées avec mesure et à la place qui leur convient. Elles se retrouvent surtout dans les discours où le style est le plus brillant, dans ceux qui se rapprochent plus de l'éloquence d'apparat ; elles sont plus fréquentes dans les passages où le style est plus parfait, dans les exordes, les péroraisons, les mouvements oratoires ; elles y sont l'ornement obligé, non seulement à la fin des phrases, mais à la fin de chaque membre des périodes. Au contraire, elles sont choisies avec moins de soin dans

1. Néanmoins M. Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 210) propose, contre sa coutume, de corriger le texte en changeant l'ordre des mots ; la phrase se terminerait alors par *sine maximo dedecore potuisset*. Cette correction rendrait la clausule plus conforme à une théorie de M. Zielinski, que je discuterai plus loin ; mais elle la rendrait moins conforme à l'usage de Cicéron, le trochée-crétique (crétique-iambe) est notablement plus fréquent que la forme $\text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—}$, comme l'avait déjà reconnu E. Müller (p. 27-29), comme le montrent les statistiques mêmes de M. Zielinski (tableau final), et comme nous avons pu le constater dans la sixième Philippique.

2. Je ne prends les exemples que dans les discours ; mais on pourrait faire la même constatation dans les autres ouvrages. Ainsi *De Or.*, I, 54, 158 : *elicendum atque dicendum* (crétique-trochée). Stangl y supprime *atque dicendum* et il reste une fin d'hexamètre *elicendum*. — *Brutus*, 94, 525 : *ne aliqua re superiorēs viderēmūr* (crétique-trochée) ; Jahn et, après lui, Stangl, Martha, Wilkins corrigent en *essē viderēr*, fin d'hexamètre. — *Top.*, 3, 16 : Friedrich supprime le dichorée *debeatur* dans : *argentum an in tabulis debeatur*.

les narrations familières, les discussions juridiques, les développements ironiques¹.

Sixième preuve : Place et emploi des mots.

Tout art se trahit : Cicéron nous a fourni, sans le vouloir, une des preuves les plus péremptoires du soin qu'il donnait à ses clausules; il n'a pu s'empêcher d'employer, consciemment ou non, de ces petits artifices que le temps finit par dévoiler. Voici quelques traits faciles à remarquer :

a) La fréquence de certains mots à la finale², par exemple : *oportere, voluerunt, comprobavit (comprobatum), arbitramur, arbitrantur, cogitare, pertimesco (pertimescat, pertimescendus)*, surtout *que, atque*, employés de plus en plus fréquemment³.

N'est-ce pas significatif que *Āntōnīūs* (ou *Antonium, Antonios*) se trouve au moins vingt fois à la fin des phrases dans les Philippiques⁴. On peut, il est vrai, voir là un effet oratoire, le mot principal placé à la fin; mais cette remarque s'appliquerait aussi bien à d'autres noms propres (*Verres* par exemple), que Cicéron emploie bien plus rarement à la clausule. La principale raison c'est que *Āntōnīūs* précédé d'un mot en -v forme la clausule -v---v (double crétique) et c'est presque toujours ainsi que le mot est employé : quelquefois aussi il forme les clausules péon 4^e crétique ou spondée-crétique.

Quid despiciere possit Antonius? (Phil., 2, 1, 2); — Gallia prohiberet Antonium (Phil., 6, 3, 9); — poteritne esse pacatus Antonius? (Phil., 7, 8, 24); — quibus omnia pollicetur Antonius (Phil., 8, 3, 9); — hos contempsit, reiecit, repudiavit Antonius; tu tamen permanes constantissimus defensor Antoni⁵

1. Voir plus loin, l. III, chap. IV-VI.

2. Ce point a été étudié en détail par Wolff, p. 602-645, surtout 641-644.

3. Wolff, p. 633-640.

4. Je ne note pas les exemples qui se trouvent à la fin d'un membre de phrase devant une virgule comme : *perturbatus esset Antonius (Phil., 9, 3, 7)*.

5. Ou *defensor Antonii* (double-crétique). Müller écrit *Antoni* parce

(*Phil.*, 8, 6, 17); — Ser. Sulpicium occidit Antonius (*Phil.*, 9, 5, 7); — ne omnium mortalium turpissimus esset M. Antonius¹ (*Phil.*, 10, 10, 22); — multis idem minatur Antonius (*Phil.*, 11, 1, 2); — ex utraque parte constrinxit Antonium (*Phil.*, 11, 2, 4); — e manibus est ereptus Antonius (*Phil.*, 12, 5, 7); — oppugnatorem patriae reliquit Antonium (*Phil.*, 12, 5, 8); — quaecumque postulabit Antonius (*Phil.*, 12, 12, 28); — an sectorem Cn. Pompei vivere Antonium? (*Phil.*, 15, 14, 50); — cum paucis fugientem vidit Antonium? (*Phil.*, 14, 10, 27); — vel potius Antonios? (*Phil.*, 7, 6, 16) (péon 4^e-crétique); — miror tam diu morari Antonium (*Phil.*, 11, 11, 26); — meminerant eius sententiis confixum Antonium (*Phil.*, 12, 7, 18); — invidisse videar Antonio (*Phil.*, 15, 15, 28); — quam in Parma surrepta Antonius (*Phil.*, 14, 4, 9).

Déjà les anciens avaient remarqué le fameux *esse videatur*; les uns, en l'imitant, croyaient s'égaliser à Cicéron, les autres s'en moquaient.

Noveram quosdam qui se pulchre expressisse genus illud coelestis huius in dicendo viri sibi viderentur, si in clausula posuissent : *Esse videatur*. (Quintil., 10, 2, 18.)

Nolo inridere rotam Fortunae et ius verrinum et illud tertio quoque sensu in omnibus orationibus pro sententia positum *esse videatur*. (*Dial. Or.*, 25.)

In omnibus orationibus est une inexactitude, et *tertio quoque sensu* une exagération manifeste² : puisqu'il y a vingt discours dans lesquels *esse videatur* ou *esse videantur* ne se trouvent pas, et qu'on en compte en tout quatre-vingt-trois exemples³. Néanmoins ce nombre est suffisant pour que l'expression ait attiré l'attention. Je croirais volontiers qu'on avait dû la reprocher à Cicéron de son vivant, car dans ses derniers discours, elle est beaucoup moins fréquente que dans les premiers⁴; il semble qu'il adopte la règle d'écrire avec un seul *i* les noms propres; avec deux *i* les noms communs. On sait que cette règle n'est pas heureuse (cf. supra, p. 101, n. 4).

1. La clausule est la même, qu'on prononce ou non le mot *Marcus*.

2. Manifeste, mais voulue par Tacite; quand on cite ce passage du discours d'Aper, il ne faut pas oublier la réponse de Messala et en particulier le chapitre 25.

3. On en trouve la liste dans Gudemann, *Dial. Or.*, p. 248. Voir aussi la note de M. Gœlzer sur le même passage.

4. C'est évident d'après la liste donnée par Gudemann.

même quelquefois éviter d'en faire une clausule, comme dans cette phrase du *Pro Rabirio Postumo* (1, 1) : « *ut iam nihil esse videatur nisi divinārē sāpiētīs.* » Les mots *esse videatur* sont noyés au milieu de la phrase ; la clausule, d'ailleurs, n'y perd rien, c'est la même série métrique (péon 1^{er}-trochée), mais formée d'autres mots.

b) *L'ordre des mots.* On sait que le verbe se met très souvent à la fin de la phrase¹. Certaines exceptions peuvent être justifiées par le souci de la variété, ou par le désir de mettre à la fin un mot plus important². Mais d'autres ont pour cause unique ou principale la recherche des clausules. Exemples :

Asperiora vidēntūr ēssē (*Tul.*, 4, 8 ; dichorée) et non *ēssē vidēntūr* (fin d'hexamètre) ; — *necesse putāvīt ēssē*, (*id.*, 5, 10 ; dichorée) et non *necesse ēssē putāvīt* ni *necēssē putāvīt* (fins d'hexamètre).

Hic mihi isti singulari ingenio vidēntūr ēssē (*id.*, 14, 35 ; dichorée) et non *ēssē vidēntūr* (fin d'hexamètre). Ici le verbe *esse* ne pouvait, comme dans la phrase précédente, être supprimé.

In grātiā pōssēt ēssē (*Ver.*, 1, 8, 21 ; crétique-dichorée). Gratiā esse posset donnerait aussi un dichorée, mais celui-ci ne serait pas précédé du crétique ; on aurait trois trochées de suite, ce qui ferait ressembler la clausule à la fin d'un vers trochaïque.

Facinus est vincire civem Romanum, | scelus verberare | prope parricidium necare, | quid dicam in crucem tollere? (*Ver.*, 5, 66, 170). De ces quatre phrases trois se terminent sur le verbe, la première est la seule qui fasse exception, et pourtant *vincire*, placé à la fin, eût donné un homœoteuton comme : *verberare, necare, tollere*. Mais la raison de l'inversion est claire. *Civem Rōmānūm vincirē* eût été une série de quatre spondées, clausule très lourde. Au contraire, dans : *vincirē civem Rōmānūm*, on n'a que deux spondées et ils sont précédés d'un crétique.

1. Schmalz, *Stilistik*, p. 458 ; Berger, *Stylistique*, § 157, p. 288.

2. Cf. Weil, *De l'ordre des mots dans les langues anciennes*, p. 48, 50. Gantrelle, *Etude littéraire sur la disposition des mots dans la phrase latine* (d'après la 2^e Philippique) (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, III^e série, VI (1885), p. 611-628) ; Haun, p. 55-56.

c) *Influence exercée sur la grammaire.*

Aulu-Gelle avait remarqué que le souci du nombre oratoire n'avait pas été sans exercer quelque influence sur la langue de Cicéron; il citait à l'appui de son opinion ces deux fins de phrase « *in praedonum fuisse potestatem sciatis* »¹ et « *consilii celeritate explicavit* »² et il ajoutait : *At, si « explicuit » diceret, imperfecto et debili numero verborum sonus clauderet*³.

Il est vrai que ces exemples ne sont pas parfaitement convaincants; certains savants, comme M. Marx⁴, admettent encore l'affirmation d'Aulu-Gelle sur la forme *explicavit*, mais il faut reconnaître que Cicéron emploie toujours *explicavi* aussi bien au commencement ou au milieu des phrases qu'à la clausule⁵; au contraire, il ne connaît pas *explicui*. Cette dernière forme devient usuelle au temps de l'empire, alors *explicavi* tomba en désuétude et parut étrange, non seulement à Aulu-Gelle, mais à Diomède et à Macrobe qui en citent un exemple tiré du *Pro Tullio*⁶. Mais au temps de Cicéron, c'était, autant que nous en pouvons juger, la forme la plus correcte.

Quant à *esse in potestatem sciatis*, il n'est pas certain que cette leçon soit la véritable⁷. D'ailleurs Aulu-Gelle ne dit pas que Cicéron ait jamais été incorrect; au contraire, il remarque explicitement que les demi-savants seuls voient un solécisme dans cet emploi de l'accusatif avec *in*⁸. Cicéron n'a pas sacrifié la grammaire aux clausules, mais il a quelquefois choisi une construction un peu moins ordinaire,

1. *Imp. Pomp.*, 12, 33; *Gell.*, 1, 7, 16-19.

2. *Imp. Pomp.*, 11, 50; *Gell.*, 1, 7, 20.

3. *Gell.*, *ibid.*

4. *Ad Her. Prolegomena*, p. 100.

5. Cf. Neue-Wagener, III², p. 376-377.

6. *Fragm.* 2, éd. Müller, p. 16; *Gramm. lat.* (Keil), I, p. 372, 21; V, p. 607, 4.

7. Dans les manuscrits de Cicéron il y a *potestate*; il est vrai que les copistes ont pu ramener à l'usage une forme qui leur paraissait incorrecte. C. F. W. Müller, Baier-Halm, Halm-Laubmann, Preud'homme, Richter-Eberhard, Clark écrivent *potestate*; M. Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 199), soutient la même leçon, mais en admettant l'allongement de *e* devant *sc*.

8. *Gell.*, 1, 7, 17-18; cf. Lutz, *Quaestiones criticae*, p. 14-15.

pourvu qu'elle fût encore suffisamment correcte. Ainsi s'expliquent des exceptions qui ont longtemps intrigué les éditeurs¹.

d) *Mots inutiles.*

Enfin, il faut reconnaître que Cicéron a quelquefois ajouté des mots inutiles au sens, mais utiles à l'harmonie de la clausule. C'était là, nous dit-il, un défaut des Asiatiques : *Apud alios autem et Asiaticos maxime numero servientes inculcata reperias inania quaedam verba quasi complementa numerorum* (*Or.*, 69, 250)². Ce défaut, Cicéron ne l'a pas toujours évité; mais les mots totalement inutiles ne se trouvent guère que dans ses premiers discours. Ainsi, dans le *Pro Roscio Amerino* (55, 153) : *Videte quem in locum rem publicam perventuram putetis!* (dichorée). On attend *res publica perventura sit*. Il est vrai que les stylistiques voient là une élégance de style³, mais je crois que cette explication n'est pas la seule.

On peut comparer encore :

Quot bella maiores nostros et quanta suscepisse arbitrâmini, quod cives Romani iniuria adfecti, quod navicularii retenti, quod mercatores spoliati dicerentur. (*Ver.*, 5, 58, 149.)

Le sens demande *essent*, mais la clausule demande *dicerentur* (dichorée)⁴.

1. Cf. Clark, *Classical Review*, XIX, 1905, p. 171; Ceci, *Prima Cati-linaria*, p. 5-6.

2. Cf. Norden, *De Minucii Felicis aetate et genere dicendi*, p. 19-20 (note). Ces mots étaient employés non seulement en vue des clausules, mais aussi pour obtenir les autres éléments du nombre oratoire, l'antithèse par exemple. Au moyen âge les auteurs de *dictamina* allèrent jusqu'à recommander l'emploi de mots absolument inutiles au sens, mais ajoutés, disait l'un d'eux « *sola ornatus et bonae sonoritatis causa* ». Cf. Valois, *De arte scribendi epistolas*..., p. 67.

3. Schmalz, *Stilistik*, p. 483; comparer les exemples cités par Madvig, *Grammaire latine*, § 357 a, rem. 2.

4. Dans *Ver.*, 5, 7, 17, le texte n'est malheureusement pas sûr, on lit d'ordinaire : *Nominat i-te servum quem magistrum pecoris esse diceret.* (C. F. W. Müller, Thomas, etc.), et l'on voit un cas analogue aux précédents. Mais M. Zielinski préfère : *esse dicebat*, d'après une citation de Servius (*Clausalgesetz*, p. 197). Sur la question grammaticale, voir Riemann-Gœtzer, II, p. 461; Riemann-Lejay⁴, p. 526; Bräger, II, p. 526; Kühner, II, p. 790. On admet généralement que la construction est illo-

Dans le *De Imperio Pompei* (10, 27), Cicéron disait encore « *Restat ut de imperatore... dicendum esse videatur* » pour *dicendum sit*¹.

Ce sont là les petits côtés d'un grand art. Ils diminuent peut-être quelque peu Cicéron à nos yeux, mais ils montrent que la fréquence de certaines clausules, la rareté de certaines autres ne peut être, chez lui, due au hasard².

gique, puisqu'elle unit l'emploi du verbe *dico* à celui du style indirect. Mais peut-être, pour l'explication du subjonctif, dans certains exemples, n'a-t-on pas assez tenu compte de l'attraction modale.

1. De même *Imp. Pomp.*, 20, 59.

2. Ce qui a été dit des clausules préférées par Cicéron s'applique non seulement à ses discours, mais à ses ouvrages de rhétorique et de philosophie, ainsi qu'à une partie de sa correspondance. M. Kirchhoff (p. 5) reproche à M. Bornecque d'avoir voulu trouver des clausules dans les lettres de Cicéron, et il donne cette raison *a priori* que des lettres ne peuvent avoir été écrites avec tant de soin. Au contraire M. Skutsch s'exprime ainsi : « *Selbst die Briefe (Ciceros) sondern sich doch von der Umgangssprache durch ihre so gut wie durchgängige Rhythmisierung* » (*Die lateinische Sprache*, p. 451). Je crois qu'il faut distinguer, comme M. Bornecque, suivant les correspondants auxquels les lettres sont adressées, et les circonstances dans lesquelles elles sont écrites. Mais, tout en admettant la division générale, en « lettres métriques » et en « lettres non métriques », j'admettrais bien des différences de degré dans le soin donné aux clausules. En tout cas, il y a là une question de fait, et la raison *a priori* sur le prétendu style négligé de la correspondance ne la résout aucunement. — Sur les clausules de certaines lettres, voir maintenant Tyrrell-Purser, II³, p. LXVII, note.

CHAPITRE III

LES CLAUSULES. - QUESTIONS SECONDAIRES

§ 1. — Quelques théories synthétiques.

La théorie de Cicéron était, si l'on peut s'exprimer ainsi, une théorie empirique; il se contentait d'indiquer quelles combinaisons de syllabes longues et brèves convenaient mieux à la fin des phrases¹. Plusieurs savants modernes se sont proposé un but différent; en étudiant les clausules, ils ont voulu les ramener toutes à un petit nombre, ou même à une seule, et en donner, autant que possible, une scansion et une explication rationnelles.

Je n'ai pas à étudier ici le détail de ces théories; ce serait d'ailleurs un travail presque infini, car la complexité des questions est extrême et la variété des systèmes proposés, fort grande. Parmi les auteurs qui ont étudié les clausules de Cicéron, il n'y en a pas deux qui s'accordent sur tous les points.

Néanmoins, je voudrais indiquer brièvement en quoi les théories modernes, dans leurs parties essentielles s'accordent avec la théorie et la pratique de Cicéron. Comme on le verra, les différences sont profondes, mais aussi la variété même des méthodes et des conceptions confirme la solidité de certaines conclusions; quels que

1. C'est par erreur que M. de Jonge attribue à Cicéron une théorie sur l'origine de la clausule — — — — — qui serait empruntée au vers créatique (*Les clausules métriques dans saint Cyprien*, p. 114-115). Dans le passage sur lequel s'appuie M. de Jonge (*De Or.*, 3, 47, 183), Cicéron cite un vers comme exemple de ce qu'est une série de crétiques; il cite ensuite un fragment de discours dans le même but, mais ne prétend aucunement traiter une question d'origine. Du reste le passage ne parle pas de la clausule — — — — — , et même a moins pour sujet les clausules que le rythme des phrases en général.

soient les désaccords, ils n'empêchent pas que, explicitement ou non, tout le monde reconnaisse la fréquence de certaines clausules, et ce sont précisément celles que Cicéron a recommandées en première ligne dans l'*Orator* : dichorée et combinaisons diverses du crétique, du péon, du spondée.

I. Examen des principales théories comparées à celle de Cicéron.

Il suffit de rappeler pour mémoire la tentative de M. W. Meyer¹, qui d'ailleurs n'avait pas pour objet Cicéron, mais des écrivains postérieurs. M. Meyer proposait de ramener toutes les clausules au crétique, mais il lui fallait pour cela donner à ce mètre une étrange élasticité. Avec les « crétiques transposés » et les « crétiques libres », il n'était rien qui ne pût s'expliquer. Mais aussi, l'on expliquait trop.

Sans aller aussi loin, on a cru pouvoir ramener toutes les clausules au dichorée et au crétique, mais en admettant une double licence : la dissolution d'une longue en deux brèves et la substitution d'une longue pour une brève².

Le principe de la dissolution ne paraît pas, à première vue, étranger à la théorie de Cicéron; celui-ci ne dit-il pas à propos du crétique « *eius aequalis paeon* »³, et ne fait-il pas ailleurs allusion à la manière de compter les pieds par temps en faisant de la longue l'équivalent de deux brèves⁴.

1. *Göttingische Gelehrte-Anzeigen*, 1893, p. 1-27, reproduit avec des additions dans *Gesammelte Abhandlungen*, I, p. 256-286; cf. 402-403 et II, 13-15. Pour la réfutation, voir Bornecque, *La prose métrique dans la correspondance de Cicéron*, p. 196-198, et surtout de Jonge, *Les clausules métriques dans saint Cyprien*, p. 50-51. Cf. aussi Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 926.

2. Tels sont en somme les principes adoptés explicitement ou plus souvent supposés par MM. Müller, Norden et Wolff. Ainsi M. Norden appelle « formes primitives » de la clausule celles qui ne contiennent ni dissolution de longues, ni longues employées à la place des brèves (*Die antike Kunstprosa*, p. 950).

La possibilité de la substitution est souvent admise aussi pour la prose grecque; M. Becker me paraît avoir bien raison de ne pas l'admettre comme un principe général (*Hermogenis de rhythmo oratorio doctrina*, p. 17-19).

3. *Or.*, 64, 215.

4. *Or.*, 57, 194.

Cependant un examen plus attentif mène, je crois, à une conclusion différente : Cicéron dit que le péon est égal au crétique, c'est-à-dire que le péon et le crétique ont tous deux cinq temps, mais il ne dit jamais que le péon est mis à la place du crétique et pour le remplacer. Bien plus, cette idée de la dissolution lui est totalement étrangère, ainsi qu'à tous les autres théoriciens anciens de la clause ; ils indiquent un certain nombre de pieds ou de combinaisons métriques que l'orateur peut employer¹, mais jamais ils ne disent que l'un tienne la place de l'autre, comme le tribraque tient la place de l'iambe dans un trimètre. A plus forte raison la substitution leur est inconnue : ils ne disent jamais que la syllabe brève puisse être remplacée par une longue². Cette substitution est

1. Dans les divers pieds métriques qu'employait la prose, y avait-il un ictus ? On le suppose toutes les fois qu'on marque le temps fort du pied (v. g. Norden et *Die antike Kunstprosa*, p. 927, etc.) ; mais ni Cicéron, ni les autres théoriciens anciens ne l'affirment. Même dans la poésie, il n'est pas sûr que les anciens aient fait sentir le temps fort dans la lecture. Parmi les nombreux travaux sur cette question voir surtout la discussion de Bennett et Hendrickson, *American Journal of Philology*, XIX, 1898, p. 561-583 ; XX, 1899, p. 198, 210 ; 412-454 ; Lejay, *Revue critique*, 1899, II, p. 252-254 ; Goodell, *Chapters on greek Metrc*, p. 156-168 ; Johnson, *Studies in honor of Gildersleeve*, p. 57-76 ; Miller, *ibid.*, p. 497-511 ; Fortebracci, *Rassegna nazionale*, LVIII, 1893, p. 701-705 ; Rasi, *Atti e memorie della R. Accademia, di scienze... in Padova*, VII, 1892, p. 445-448. A supposer d'ailleurs qu'on ait lu *Tityre tu patulæ recubans...*, rien ne prouve qu'on ait pu appliquer aux discours du forum une pareille prononciation. Quant à l'accent grammatical, Cicéron ne lui attribue aucun rôle dans les clauses ; je n'ai donc pas à traiter les questions qui s'y rapportent. On sait combien elles sont discutées, cf. W. Meyer, *Abhandlungen der bayer. Akademie*, XVII, 1886, p. 6, n. 1 ; Langen, *Philologus*, XLVI, 1888, p. 409, n. 2 ; Wüst, p. 92-94 ; E. Müller, p. 51-52 ; Wolff, p. 667-670 (cf. Hofacker, p. 6, 7, 53, 56 ; Candel, p. 54-56, 149) ; Zielinski, *Clausegesetz*, p. 225-243 (cf. Lejay, *Revue critique*, 1905, II, p. 481-482 ; Kroll, *Berliner philologische Wochenschrift*, XXV, 1905, p. 1662-1665 ; Zielinski et Kroll, *ibid.* XXVI, 1906, p. 287). Ces dissentiments tiennent en partie au désaccord sur la nature même de l'accent.

2. On voit par là combien est différente de la conception antique l'opinion de ceux qui admettent à la fois dans le même pied la substitution et la dissolution. Ainsi M. Norden (*Die antike Kunstprosa*, p. 935), ramène au double crétique la clause *Decimi Bruti salus* qu'il scande $\bar{ } \cup \cup \cup \cup \cup \cup$ la première longue du crétique serait représentée par deux brèves et la brève par une longue. Pour expliquer la présence du *choriambe*, M. Wolff (p. 588) suppose que la brève du crétique a d'abord été changée en longue, puis que cette longue s'est dissoute en deux brèves. Ainsi $\bar{ } \cup \cup$

même contraire au principe sur lequel est fondée toute la théorie de Cicéron : la différence des durées. Cicéron trouve un caractère différent aux clausules suivant qu'elles sont formées de spondées ou qu'elles contiennent des syllabes brèves : une série de longues donne, d'après lui, plus de lenteur et de gravité à la phrase ; aussi, dans sa pensée, la clausule dispondaique (---) est tout à fait différente du dichorée (---) loin d'en être l'équivalent. Ces deux finales ne devraient jamais être confondues dans les statistiques.

Aussi les scansiones fondées sur ces théories sont-elles différentes des scansiones indiquées par Cicéron. Il faut avouer que dans certains cas on est fort tenté d'appliquer le principe de la substitution. Dans une clausule comme celle-ci *comparant contra nos* (---), quoi de plus naturel que de voir un crétique suivi de molosse ? Et ceux qui admettent l'influence de l'accent admirent même comme il s'accorde avec l'ictus qu'ils croient aussi devoir adopter. (*comparant contra nos*). Mais il faut reconnaître que cette scansion n'est pas celle de Cicéron : il voit dans cette clausule deux spondées ; voici ce qu'il dit de la phrase où ces mots se trouvent : « *sequitur comprehensio non longa — ex duobus enim versibus id est membris, perfecta est — ET IN SPONDIOS CADIT* »¹ (*Or.*, 66, 225). Cicéron scande indubitablement *comparant contra nos*, et comme pour lui la clausule peut ne renfermer que deux pieds, elle est formée par les deux spondées qui terminent la phrase.

Il se pourrait que la scansion de Cicéron ne fût pas la bonne. Pourtant, on est en droit de se demander si les

serait devenu ---. Cette supposition a, de plus, l'inconvénient de permettre à peu près toutes les formes, comme le « crétique libre » de M. Meyer. Enfin, comme on le verra plus loin, elle semble contraire à l'histoire, le nombre des clausules s'étant progressivement restreint et non développé. M. Zielinski admet toutes les transformations fondées sur la dissolution et les substitutions, mais il suppose en plus que le molosse (---), remplaçant le crétique (---), peut lui-même se transformer en épitrite (---).

1. Je suis le texte de Heerdegen et de Sandys. Friedrich met *comprehensio* après *perfecta*. Peu importe au point de vue qui nous occupe ici : ni le sens général de la phrase, ni les mots *in spondios cadit* ne sont contestés ou même contestables.

méthodes les plus synthétiques sont celles qui nous rapprochent le plus de la vérité. En effet, l'histoire ne semble pas indiquer que les clausules diverses doivent leur origine à quelques types primitifs. Tout au contraire, autant que nous pouvons en juger, les formes ont été d'abord multiples et se sont restreintes progressivement. Les Grecs du temps de Cicéron en employaient de moins variées que Démosthène¹, à Rome on constate de Cicéron à Symmaque une série d'appauvrissements successifs².

Quand la clausule se transforme et que l'accent y domine; l'appauvrissement continue encore jusqu'à ce qu'on arrive enfin aux trois *cursus* du moyen âge : le *planus*, le *tardus* et le *velox*³. Rien ne prouve que le simple ait précédé le composé : tout, au contraire, semble montrer que la multiplicité s'est trouvée d'abord et qu'elle a diminué peu à peu⁴.

Aussi ne crois-je pas devoir adopter l'hypothèse de M. Zielinski. C'est pourtant le plus brillant et le plus ingénieux des systèmes. Tout s'expliquerait par une formule primitive unique et simple : la clausule de Cicéron se composerait d'une « base » crétique, et d'une « cadence », formée d'un nombre indéterminé de trochées (catalectiques ou non)⁵. Si la cadence n'a qu'un trochée, nous avons la

1. Cf. Norden, p. 911-922, spécialement page 917 : « l'uniformité remplaça la multiplicité ».

2. Havet, *La prose métrique de Symmaque*, p. 100; Borneceque, *La prose métrique dans la correspondance de Cicéron*, p. 201; Zielinski, *Ausleben*, p. 431-435.

3. Voir infra, appendice III.

4. Il faut donc s'abstenir de considérer comme *primitives* les formes dans lesquelles on ne voit pas de dissolution ou de substitution. A part cela on peut admettre les cadres généraux tracés par M. Norden; ils facilitent singulièrement l'étude des clausules. Quoique souvent les scansionnements soient discutables, les faits (succession de longues et de brèves) s'y classent d'une manière très commode. J'ai préféré néanmoins suivre la théorie de Cicéron qui me paraît avoir dans l'étude de cet auteur de plus grands avantages. J'indiquerai la concordance des deux systèmes.

5. *Clauselgesetz*, p. 12-19. M. Previtara propose des « lois définitives », presque aussi synthétiques que la formule de M. Zielinski (*De numero sive clausula*, p. 5-6; *Il metodo statistico...*, p. 25), mais comme elles sont dénuées de tout fondement scientifique, je crois inutile de les discuter. Il suffit, du reste, de renvoyer à la réfutation qu'en a faite M. de Jonge (*Les clausules métriques dans saint Cyprien*, p. 28).

clausule crétique-trochée (— 0 0 0 0); si elle a un trochée et demi, on a ce que nous avons appelé le double crétique (— 0 0 0 0 0); si elle a deux trochées, c'est le dichorée précédé d'un crétique (— 0 0 0 0 0), et l'on peut même continuer. C'est presque trop bien trouvé. Mais, pour enserrer les faits dans ce cadre étroit, il faut, semble-t-il, user de violence : on en appelle aux dissolutions et aux substitutions pour expliquer les péons, les spondées; cela même ne suffit pas, il faut alors recourir à la *syllaba anceps*¹.

La théorie de M. Zielinski veut que le dichorée soit précédé d'un crétique². Le fait est qu'il y a souvent un crétique, souvent aussi un autre pied, non seulement le molosse ou le péon que M. Zielinski explique plus facilement, mais un dactyle ou un spondée précédé de syllabes brèves. Ramener toutes ces formes au crétique est une entreprise difficile, mais aussi peu nécessaire; n'est-il pas bien plus simple de dire : Cicéron met volontiers un crétique devant le dichorée, mais il emploie aussi d'autres pieds³. Il est vrai que ce n'est pas nouveau, car Voss disait déjà : « *Ciceroni ut omnibus Asiaticis usitatissimus est ditrochaeus, quem crebro antecedit creticus* »⁴. Mais c'est conforme à la règle générale posée dans l'*Orator* : la clausule peut avoir trois pieds, mais peut aussi n'en avoir que deux⁵.

D'ailleurs la pensée de Cicéron n'est pas douteuse, pour lui, le dichorée suffit à former la clausule; il le dit explicitement :

1. *Clauselgesetz*, p. 229-230, etc.

2. *Clauselgesetz*, p. 13.

3. Cf. Kroll, *Berliner philologische Wochenschrift*, XXV, 1905, p. 1661-1662. Comparer Jordan, p. 31-32. — Dans une réponse à M. Kroll (*Berliner philologische Wochenschrift*, XXVI, 1906, p. 286), M. Zielinski semble dire que Cicéron a seulement une préférence pour le crétique placé avant le dichorée. Dans ces termes, la constatation est très exacte. Mais alors on ne peut plus dire que toutes les clausules de Cicéron se ramènent à la formule unique : base crétique et cadence trochaïque.

4. L. IV, ch. IV, § 4 (éd. 1781, II, p. 77).

5. *Or.*, 64, 246; supra, p. 156.

Insistit autem ambitus modis pluribus ex quibus unum est secuta Asia maxime qui dichoreus vocatur, cum duo extremi chorei sunt, id est e singulis longis et brevibus. (Or., 65, 242; cf. 64, 215 : Sed sunt clausulae plures quae numerose et iucunde cadant.)

•Donc, pour lui, le dichorée est bien composé de deux chorées (trochées) et le dichorée est une clause à lui seul.

Si j'ai cru devoir faire ces remarques, c'est que l'influence des théories s'est fait sentir, non seulement sur le classement des faits, mais aussi sur les résultats des statistiques. Dans les tableaux si précieux de M. Zielinski, les clauses où entre le spondée ne sont pas seulement reléguées parmi les « *selectae clausulae* », entre les « *males* » et les « *pessimae* » ; elles sont quelquefois omises ; l'auteur note seulement les formes qui rentrent plus facilement dans sa théorie générale. La même remarque s'applique au trochée-crétique.

II. En quoi l'on s'accorde.

Mais les inconvénients des théories, ou les dissentiments qu'elles ont causés, ne doivent pas nous faire oublier qu'en prenant pour guide des systèmes différents, on est arrivé néanmoins à constater souvent les mêmes faits. L'on est en désaccord sur la scansion de plusieurs clauses, et même sur l'existence de certaines formes secondaires ; mais pour les principales l'accord est établi, ou peut s'établir, car on admet la prépondérance des mêmes clauses, même quand on les scande différemment¹.

A. *Dichorée*. — Wüst² avait reconnu la fréquence du dichorée ; Müller, Norden, Wolff, Zielinski en conviennent également ; on discute seulement la question de savoir si

1. Pour tout ce qui suit, à moins d'indication contraire, les citations se rapportent aux passages suivants : Müller, p. 27-29 (en comparant p. 12-27) ; Norden, p. 926-936 (spécialement, p. 930) ; Wolff, p. 534 ; Zielinski, p. 12-18 et *tableau final*.

2. P. 95.

le dichorée doit être normalement précédé d'un crétique.

B. *Crétique*. — Parmi les combinaisons du crétique, plusieurs sont hors de conteste.

1. La forme *crétique-trochée* $\text{---}\text{---}\text{---}\text{---}$, admise par Müller, Norden, Wolff, Zielinski.

2. Le *double-crétique* $\text{---}\text{---}\text{---}\text{---}$, admis explicitement par Norden et Wolff. Zielinski scande autrement cette clause : il y voit un crétique suivi de deux trochées dont le second est catalectique ; mais il en admet la fréquence. E. Müller ne considère pas la première syllabe ; il scande $\text{---}\text{---}\text{---}\text{---}$, mais dans les exemples mêmes qu'il cite, on peut voir que cette clause est précédée d'une longue ; on a donc la même combinaison $\text{---}\text{---}\text{---}\text{---}$ qui n'est pas contestable.

3. Le crétique précédé du spondée $\text{---}\text{---}\text{---}\text{---}$, admis par Müller et Wolff, négligé par Norden. M. Zielinski cite un grand nombre d'exemples, mais adopte une scansion différente ; si le spondée est précédé d'une longue, il y voit un molosse suivi de crétique $\text{---}\text{---}\text{---}\text{---}$; même quand le spondée est précédé d'une ou de deux brèves, M. Zielinski les ramène encore au molosse (grâce à la dissolution), mais quelle que soit la scansion, la forme $\text{---}\text{---}\text{---}\text{---}$ est certaine.

4. La forme $\text{---}\text{---}\text{---}\text{---}$ (trochée-crétique ou crétique-iambe), admise par Müller et Wolff, négligée par Norden, n'occupe qu'un rang très secondaire dans la théorie de M. Zielinski ; aussi ce savant n'en cite-t-il pas tous les exemples, il en reconnaît néanmoins 280.

5. L'emploi du crétique devant le dichorée ou le dispondée. M. Zielinski veut que le crétique soit la forme normale, et toutes les autres des sortes de licences. C'est là ce que l'on conteste (à bon droit, je crois)¹, mais la fréquence du crétique est un fait que l'on ne peut nier.

6. Quant aux autres emplois du crétique, ils ne s'imposent pas tous avec la même évidence ; néanmoins, plusieurs savants ont remarqué qu'il se trouve quelquefois encore à

1. Supra, p. 189-190.

l'avant-dernier pied suivi d'un péon¹, et au dernier précédé ou suivi d'un péon.

C. *Péon*. — Parmi les emplois du péon, il en est deux qui sont hors de conteste : le péon 1^{er} suivi de trochée est admis par Müller, Wolff, Zielinski. Ces auteurs pensent que le péon 1^{er} remplace un crétique primitif, mais ils ne nient pas qu'on ne trouve en fait le péon 1^{er} $\text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—}$ (*esse videatur*). La même remarque s'applique au péon 4^e suivi de trochée $\text{—} \text{—} \text{—} \text{—}$, sauf que cette forme, étant beaucoup moins fréquente, n'a pas été comptée par Müller. Les autres emplois du péon sont plus contestables ; Müller les néglige, mais Norden, Wolff, Zielinski admettent le péon pénultième avant le crétique.

D. *Spondée*. — On s'accorde depuis Wüst à admettre la fréquence du dispondée. Müller, Norden, Wolff y voient un substitut du dichorée. Zielinski suppose qu'il doit être précédé d'un crétique ou d'un molosse et néglige les autres cas ; il en reste encore 617.

Sur les autres emplois du spondée, on n'est pas d'accord pour la scansion ; le spondée-crétique est, comme nous l'avons vu, admis à titre de molosse ; il en est de même, pour M. Zielinski, du spondée avant dichorée.

Le spondée final est généralement appelé trochée, mais, comme nous l'avons vu, au point de vue de la théorie et de la pratique de Cicéron, ces deux dénominations sont absolument équivalentes quand il s'agit du pied final.

Autres pieds. — Les combinaisons métriques dans lesquelles on ne peut trouver ni dichorées, ni crétiques, ni péons, ni spondées, ont été scandées très différemment par les divers auteurs. J'ai indiqué plus haut la scansion qui me paraît avoir été celle de Cicéron. On peut fort bien la trouver peu rationnelle, mais ce qui n'est pas contestable, c'est que les clausules de ce genre sont relativement en petit nombre. La place qu'on leur a faite a dépendu des théories auxquelles on les a subordonnées,

1. Müller, p. 50 ; Wolff l'admet à l'avant-dernier pied ; Zielinski au dernier et à l'avant-dernier ; mais à la dernière place, il y voit naturellement deux trochées, dont l'un catalectique.

elle se borne à constater des résultats indéniables : devant certains mots, on trouve telle forme et non telle autre, c'est un fait indépendant de tout système.

De plus, ces faits indiscutables sont analysés dans leurs derniers détails : une même série de longues et de brèves peut être rapportée à des types différents, suivant que la division des mots y tombe à telle ou telle place. Ainsi les dichorées *comprobat, est negare, esse possint* seront rangés dans des catégories différentes. De même les crétiques, les péons, les spondées. M. Bornecque compte ainsi plus de quatre cents finales¹.

Les divisions ainsi établies ont quelquefois une grande utilité, par exemple dans la critique du texte. Il faut alors tenir compte des plus légères nuances dans les clausules, et il y est bon de compléter les indications générales de Cicéron par des observations plus minutieuses : de distinguer, par exemple, entre le dispondée formé d'un seul mot (*insanisti*), et le dispondée terminé par un trisyllabe (*nos oppugnant*).

Au contraire, si l'on veut prouver aux sceptiques l'existence des clausules, ou si l'on veut distinguer dans l'œuvre de Cicéron les parties les plus oratoires des parties plus familières, une méthode plus simple sera nécessaire ; la théorie de l'*Orator* sur les dichorées, les crétiques, les péons et les spondées, fournira un critérium plus facile à appliquer.

Pour mieux comprendre la théorie et la pratique de Cicéron, il n'est pas inutile de les comparer brièvement avec les résultats des études sur le mot final et le mot précédent. La différence, au point de vue de la méthode, est totale, mais les résultats généraux concordent.

1. Voir ses catalogues de fins de phrases, *La prose métrique*, p. 9*-94*.

I. Théories différentes de celle de Cicéron.

Il peut sembler inutile de montrer combien la division par mots est étrangère à la théorie de Cicéron. C'est un fait bien souvent reconnu, supposé par presque tous les auteurs allemands¹ et qui a rarement été nié. Mais M. Bornecque semble ne l'avoir pas remarqué; dans sa thèse latine : *Quid de structura rhetorica praeceperint Grammatici atque Rhetores Latini*, il suppose que les mots *creticus*, *spondaeus*, etc. veulent dire, dans Cicéron, un mot de la forme d'un crétique (comme *consules*), un mot de la forme d'un spondée (comme *tantos*)². Il donne aux expressions de Cicéron le même sens qu'à celles de Diomède ou de Probus. M. Zielinski accepte cette interprétation, et en conclut, avec raison, que la théorie de Cicéron ne peut être à peu près d'aucune utilité³.

Mais la lecture de l'*Orator* prouve que Cicéron compte par pieds et non par mots; *creticus* veut dire pour lui une série métrique composée d'une longue, d'une brève et d'une longue, *spondaeus* une série de deux longues, et non pas nécessairement un mot de la forme crétique ou spondée.

En effet, dans plusieurs des exemples donnés par Cicéron, la division des mots ne coïncide pas avec la division des pieds indiquée par Cicéron. *Insanisti* se termine par des spondées, « *spondeis proximum illud (finitur)* »⁴. Or, il n'y a pas de mots ayant la forme d'un spondée. De même, *comparant contra nos finit* sur des spondées « *in spondios*

1. Même par Wüst; voir sa conclusion, p. 95-102. On a eu tort de le compter parmi les auteurs qui identifient toujours les pieds et les mots. Au contraire, on peut compter parmi eux, en Allemagne : Stange, *De Arnobii Oratione*, II. de *clausula Arnobiana*, (voir spécialement p. 22, note *).

2. Dans toute la thèse, p. 22, 23, 54, etc.

3. Zielinski, p. 19. La conclusion est juste; car la théorie de Cicéron ainsi comprise ne s'accorde plus avec sa pratique et avec les exemples qu'il cite : le crétique disparaît de *Aegyptoque vicerunt*, le péon, de *esse videatur*, etc.

4. *Or.*, 67, 224.

*cadit*¹ », et ces deux spondées ne coïncident pas avec des mots. *Amicos tenes* est un dochmius. « *Dochmius autem e quinque syllabis ut est hoc « amicos tenes »*². Or, ici il y a deux mots dans un pied. Dans le dichorée, au contraire, Cicéron remarque bien qu'il y a deux pieds : « *cum duo extremi chorei sunt* »³, et cependant il n'y a qu'un seul mot dans les exemples cités, comme *persolutas* et *comprobavit*⁴.

Cette preuve suffit; on peut néanmoins remarquer encore que Cicéron ne suit pas non plus la division des mots quand il étudie le commencement des phrases; car il voit une suite de crétiques dans : *Si Quirites minas illius*⁵. Or, de ces trois crétiques, un seul coïncide avec la division des mots (*illius*). De même les mots : *Altae sunt geminae quibus* forment, d'après lui, trois pieds⁶. Or il y a là quatre mots.

Il est vrai qu'on a compté plus tard par mots, et l'on saisira mieux la théorie de Cicéron en la rapprochant des théories postérieures.

Déjà Quintilien distingue les diverses formes que donne à une même clausule la division des mots, et mentionne à ce propos les critiques faites contre certaines finales de Cicéron.

Fit ut... Ciceronem carpant in his « *Familiaris coeperat esse balneatori* » et « *Non nimium dura archipiratae* ». Nam « *balneatori* » et « *archipiratae* » idem finis est qui $\pi\alpha\sigma\iota$ και $\pi\acute{\alpha}\sigma\alpha\iota\varsigma$ et qui $\mu\eta\delta\grave{\epsilon}$ $\tau\alpha\zeta\epsilon\upsilon\eta$; sed priora sunt severiora. Est in eo quoque nonnihil, quod hic singulis verbis bini pedes continentur, quod etiam in carminibus est permolle. (9, 4, 64-65.)

Illud est, quod supra dixi, multum referre unone verbo sint duo pedes comprehensi an uterque liber. Sic enim forte « *criminis causa* », molle « *Archipiratae* », mollius si tribrachys praecedat, « *facilitates* », « *temeritates* ». Est enim quoddam ipsa divisione verborum latens tempus. (9, 4, 97-98.)

1. Or., 66, 223.

2. Or., 64, 218.

3. Or., 63, 212.

4. Or., 65, 214.

5. De Or., 3, 47, 183.

6. De Or., 5, 47, 182. Piderit (*De Oratore, index, Rhythmus*, p. 583) pense que ce fragment est emprunté à un historien.

Mais Quintilien ne fait pas encore toujours coïncider les mots et les pieds puisqu'il dit : *Creticus et initiis est optimus* : « *Quod precatus a diis immortalibus sum* » et *clausulis* : « *In conspectu populi Romani vomere postridie.* » (9, 4, 107).

Au contraire, pour certains grammairiens, Diomède, par exemple, crétique signifie mot-crétique, péon signifie mot-péon. La clausule *esse videatur* n'est plus considérée comme un péon 1^{er} suivi d'un trochée ou d'un spondée; on la décompose en un trochée et un péon 3^e. Les quelques citations suivantes peuvent donner une idée de cette conception.

Nunc trisyllabos pedes in trisyllabis partibus orationis consideremus, singulis enim partibus orationis singulos pedes dabimus. Dactylus in clausula fortis est trochaeo antecedente : « iure fecimus », pyrrichio : « esse dicitur », spondeo : « causas audiat » « cives dicimus ».... Facit etiam tribrachys ad clausulam praecedente cretico ut si dicas « de ceteris agite »... Amphibrachys quoque recte ponitur in clausula, spondeo fere antecedente : « ludos habete » « recte locutus », et trochaeo : « iustam querellam »; hinc est illud Tullianum « et pristinum morem iudiciorum requirunt » (Diomède, *Gram. lat.*, Keil., I, 469-470.)

Ceterum quattuor syllabarum non multi ad clausulas apti sunt ex quibus pauca referemus; « videatur » « habeatur » et similia pedem habent paeona tertium ex duabus brevibus et longa et brevi temporum quinque, ante quem brevis fere syllaba conlocanda est ut « esse videatur ». (Id., *ibid.*, 470).

Cette manière d'analyser les clausules est analogue à la méthode qu'emploie M. Bornecque, mais tout à fait différente de celle qu'avait Cicéron. Il y a du reste une autre différence non moins profonde entre la théorie de Cicéron et celle de M. Bornecque. Celui-ci ne s'occupe pas du dernier *mot*, mais seulement de l'avant-dernier. Cicéron, au contraire, s'occupe des deux ou trois derniers *pieds*, et pour que ces pieds soient harmonieux, le choix du dernier *mot* est souvent le plus important. Ainsi, dans l'*Orator*

1. Diomède ne tient pas compte de l'allongement par position (*Gramm. lat.*, Keil, I, p. 468, 25).

2. *Mil.*, 1, 1.

(65, 214), Cicéron cite deux phrases de Carbon qui se terminent par les mots *pērsōlūtās* et *cōmprōbāvīt* et loue leurs clausules qui sont, dit-il, des dichorées. Dans la théorie de M. Bornecque, ces deux mots n'ont aucune importance, la prose métrique consiste, non dans le choix de ces mots, mais dans la forme du mot précédent. — D'après Cicéron la clausule est toujours formée par les deux derniers pieds, quelquefois aussi par le troisième avant-dernier (*Or.*, 64, 216; *supra*, p. 156). Aussi le dernier mot est-il le plus important, non seulement quand il forme un dichorée (*cōmprōbāvīt*), ce qui est très fréquent, mais quand il forme un crétique-trochée (ou crétique-spondée) (vg. *pērtīmēscāmūs* : *Cael.*, 20, 50) ou un péon-trochée (ou péon-spondée) (vg. *cōstitūērētūr* : *Phil.*, 2, 25, 62). Quelquefois le dernier mot forme trois pieds : *ōblīvīscērētūr* (*Caec.*, 22, 62); *nōbilīssīmōrīm* (*Rosc. Am.*, 6, 15); *ādmīrātīōnīs* (*Mur.*, 33, 69). Dans ce cas, l'avant-dernier mot n'appartient même pas à la clausule¹.

On peut se rendre compte de cette différence à propos d'une question que soulève M. Vendryes² : « Il y a lieu, dit-il, de retenir dès maintenant un fait signalé par M. Wüst et dont M. Bornecque ne donne pas une explication suffisante : Cicéron emploierait volontiers à la fin de ses phrases un mot trisyllabique à pénultième longue. Le fait n'est évidemment pas accidentel. M. Bornecque prétend qu'il ne prouve rien parce que la prose métrique ne consiste pas dans la forme du dernier mot, mais uniquement, un dernier mot étant donné, dans la forme métrique des mots qui précèdent... Il y a là tout un problème que ni M. Wüst ni M. Bornecque n'ont résolu et qui reste ouvert après eux³. »

1. Dans des articles récents (*Les clausules métriques dans l'Orator* : *Revue de philologie*, XXIX, 1905, p. 40-50; cf. *Musée belge*, VII, 1905, p. 16-36, 247-257), M. Bornecque modifie légèrement sa théorie; il ne néglige plus complètement le dernier mot, mais il continue à compter par mots et non par pieds.

2. *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, p. 71-72.

3. M. Vendryes voudrait que ce fait servît à résoudre la question de

Il est très vrai que M. Bornecque n'avait pas, dans sa théorie, à expliquer ce fait; mais, il est non moins vrai que la théorie de Cicéron l'explique tout naturellement : si le mot trisyllabe à pénultième longue a la première syllabe brève (vg. *tūcērē*) il suffit de le placer après une syllabe longue pour avoir un dichorée (vg. *ingrati tūcērē*: *Agr.*, 2, 1, 2); si la première syllabe est longue (vg. *cōniūgānt*), ce mot, placé après une brève forme la clausule crétique-trochée (ou crétique-spondée) qui est, avec la dichorée, la plus fréquente chez Cicéron (vg. *laūdē cōniūgānt* : *Agr.* 2, 1, 1).

II. Accord des résultats.

On voit combien profonde est la différence de méthode entre les savants qui comptent par mots et Cicéron qui comptait par pieds. Si pourtant les résultats concordent dans leur ensemble, la preuve n'en sera que plus convaincante. Or, il en est ainsi : les lois établies sur la forme de l'avant-dernier mot montrent que l'ensemble de la clausule devait être conforme aux recommandations de l'*Orator* : former des dichorées ou des combinaisons de crétique, du péon et du spondée.

D'après M. Havet, un mot final, $_ _ _$, chez Cicéron, exige devant lui un mot ou un groupe de mots en $_ _ _$ ou en $_ _ _$; on a ainsi les fins de phrases *restitutioque perscripta, redimere conetur*¹. Or, précisément, dans la première, nous retrouvons le crétique suivi du trochée (*restitutioque perscripta*), dans la seconde, le péon 4^e également suivi du trochée (*redimere conetur*). De même un mot final $_ _ _$ exige devant lui, au dire de M. Havet², un mot en $_ _$, en $_ _ _$, ou en $_ _ _$; par exemple, *accusationi reservant, dominae sciebat, mansuetudinis haberent*. Or,

l'accent latin. Mais on sait que Cicéron imite les clausules des Grecs d'Asie, c'est à leur exemple qu'il recherche les dichorées et les crétiques. Il semble donc que la présence du trisyllabe à pénultième longue ne nous apprend rien sur la langue latine.

1. Article « Prose Métrique » dans *La Grande Encyclopédie*, XXVII, p. 804.

2. *Ibid.*

les deux premières formes donnent des dichorées (*accusationi rēsērvānt, domināe sciēbāt*), la troisième, le péon 1^{er}-trochée (*mansuetudinīs hābērēt*), équivalent métrique de l'esse *videatur*.

Au contraire devant ce même mot en *— —* (*videmur*), on ne trouve pas d'ordinaire à la fin d'une période un mot de la forme *— —* (*esse videmur*), ni de la forme *— — —*, car on aurait alors la clausula heroica, ou le procéleusmatique (*quae facere videmur*). De même devant le mot en *— — —* (*perscripta*) on ne trouve pas d'ordinaire un mot dactylique : car l'ensemble de la clause formerait alors un choriambre-trochée (*mūltāquē pērscriptā*).

Les lois établies par M. Havet¹ concordent donc avec celles que Cicéron donne sous une autre forme. Partout les résultats généraux se retrouvent sous les différences d'expression².

§ 5. — La responsio.

E. Müller³ avait soutenu que les clausules n'avaient pas de valeur par elles-mêmes, mais seulement par leur répétition ; son maître, M. Blass, a repris la même affirmation⁴, se plaignant qu'elle eût été méconnue⁵ ; lui aussi, il veut que Cicéron ait recherché non pas plutôt telle ou telle série métrique, le dichorée ou le crétique, par exemple, mais seulement la correspondance des finales semblables. C'est ce qu'il appelle la rime prosodique des clausules⁶, ou leur *responsio*⁷.

1. Ce sont les deux seules que renferme l'article cité. Elles y sont, il est vrai, données à titre d'exemple. On peut voir aussi le résumé des fins de phrases licites dans Bornecque : *La prose métrique dans la correspondance de Cicéron*, p. 188-190. M. Zielinski a fait une concordance « de son propre système et de celui de M. Bornecque » (*Clauselgesetz*, p. 247-250). Les résultats s'accordent dans leur ensemble.

2. Je dis les résultats généraux, car sur les formes secondaires et plus rares, je ne nie pas le désaccord. Du reste pour les études que j'ai entreprises, les formes principales sont les seules importantes.

3. *De numero Ciceroniano*, p. 35-35.

4. *Die Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 9-10, 118, etc.

5. *Ibid.*, p. 115.

6. *Ibid.*, p. 9-10.

7. *Die Responsion*, *ibid.*, p. 37.

Il y a contre cette théorie une objection décisive : si les clausules valaient seulement par leur correspondance, on trouverait par centaines, même par milliers, dans Cicéron, des finales comme le dactyle-crétique, le dactyle-péon, le dactyle-trochée; car il aurait suffi à Cicéron de les répéter pour produire l'harmonie qu'il cherchait. Mais ces clausules ne se rencontrent presque jamais; les exemples rares et souvent discutables qu'on en trouve sont isolés et non pas par séries correspondantes. La *responsio* ne peut donc suffire à rendre les clausules harmonieuses.

D'ailleurs, Cicéron, qui a tant écrit sur le rythme, qui se vante d'avoir, sur ce sujet, été plus long que tous ses devanciers, ne recommande jamais la *responsio*¹. Bien plus, ni Quintilien, ni les grammairiens, ni les rhéteurs n'en font mention. M. Blass ne peut trouver comme justification théorique qu'un mot de Sénèque, mais il ajoute, avec raison, que ce mot n'est pas une preuve absolue², qu'il a besoin d'être interprété. Je crois que dans le passage cité, il ne s'agit aucunement de symétrie; M. Blass cite les mots *ut clausulas abrumpant ne ad expectatum respondeant*³.

Même dans le texte ainsi découpé, on peut remarquer qu'il n'y a pas *inter se respondeant* mais *ad expectatum respondeant*; les clausules répondent ou non à ce que l'on attend; et l'on attend celles qui passent pour harmonieuses, que les rhéteurs recommandent, que beaucoup d'écrivains recherchent, c'est-à-dire le dichorée, les formes composées du crétique, etc. Mais surtout le contexte montre que c'est bien là le sens : Sénèque parle des écrivains qui font exprès de ne pas écrire dans un style harmonieux : ils évitent à dessein, dit-il, les finales qui, natu-

1. M. E. Müller (p. 55-54) ne prouve pas le contraire : il ne cite que des exemples, non une règle donnée par Cicéron, et il reconnaît (p. 55) que Cicéron n'avait probablement pas pleine conscience de l'utilité de la *responsio*.

2. *Die Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 58.

3. « Immerhin bedarf es nur einer geringen verdeutlichenden Interpretation, um die Lehre von den respondierenden Klauseln hier niedergelegt zu finden. » *Ibid.*, p. 59.

rellement, seraient douces à l'oreille et ils recherchent celles qui sont dures, raboteuses. Comme exemples, Sénèque cite Cicéron et Pollion; l'un, doux et coulant, l'autre, rugueux et rocailleux; il ajoute que dans Pollion les phrases tombent brusquement, ont rarement une clausule; que dans Cicéron, elles s'arrondissent et s'achèvent avec une certaine plénitude.

Adice nunc quod de compositione non constat. Quidam illam volunt esse ex horrido comptam, quidam usque eo aspera gaudent ut etiam quae *mollius* casus explicuit ex industria dissipent et clausulas abrumpant ne ad exspectatum respondeant. Lege Ciceronem : compositio eius una est, pedem curvat¹ *lenta et sine infamia mollis*. At contra Pollionis Asinii *salebrosa et exiliens et ubi minime exspectes relictura*. Denique omnia apud Ciceronem *desinunt, apud Pollionem cadunt, exceptis paucissimis, quae ad certum modum et ad unum exemplar adstricta sunt*. (Ep. 100, 6-7.)

La pensée de Sénèque est peut-être plus claire encore dans un autre passage; il y fait allusion à l'habitude que Cicéron avait de préférer un petit nombre de clausules; à l'uniformité de ce rythme qui répondait si souvent à l'habitude, prise par l'orateur.

Quid illa in exitu *lenta, qualis Ciceronis est, devexa et molliter detinens*², *nec aliter quam solet, ad morem suum pedemque respondens*³? (Ep., 114, 16.)

D'ailleurs, quand bien même, — ce qui n'est pas — Sénèque aurait admis la *responsio*, il est bien certain qu'elle est tout à fait étrangère à la théorie de Cicéron. Parlant des diverses clausules, l'auteur de l'*Orator* distingue celles qui sont harmonieuses (*numerose cadunt*) et

1. Je suis le texte de Hense. M. Blass (*ibid.*, p. 58) cite isolément les mots « *pedem servat* » conjecture de Hense. *Curvat* est dans tous les manuscrits. Je crois que le texte de Hense est le meilleur, mais en tous cas, même les mots *pedem servat* ne signifient pas nécessairement la symétrie, ils s'expliquent bien plus naturellement de l'habitude d'employer certains pieds.

2. Peut-être faudrait-il lire *desinens*.

3. M. Blass (*ibid.*, p. 155) cite aussi le texte, sans s'apercevoir qu'il est contraire à sa théorie.

celles qui ne le sont pas. Il fonde la différence sur la structure des clausules en elles-mêmes, non sur leur correspondance¹. Quand il fait allusion à la répétition des mêmes finales, c'est uniquement pour recommander la variété.

(Verborum iunctio) *varie* distincteque considat. *Notatur enim maxime similitudo in conquiessendo.* (*De Or.*, 3, 49, 191.)

In orationis numero nihil est tam vitiosum quam si semper est idem. Cadit autem per se ille ipse (dichoreus) praeclare, quo etiam satieta formidanda est magis. (*Or.*, 63, 215.)

Sed id crebrius fieri non oportet; primo enim numerus agnoscitur, deinde satiat, postea cognita facilitate contemnitur. (*Or.*, 63, 215.)

Tertium (vitium) est in quo fuerunt fratres illi Asiaticorum rhetorum principes... Apud eos *varietas non erat*, quod omnia fere concludebantur uno modo. Quae vitia qui fugerit ut... nec sine ulla commutatione in eodem semper versetur genere numerorum, is omnia fere vitia vitaverit. (*Or.*, 69, 251.)

Mais on se souvient que le nombre des finales recherchées par Cicéron est assez restreint; il ne faut donc point s'étonner qu'elles reviennent plusieurs fois de suite, surtout dans les parties les plus rythmées où chaque membre de phrase a une clausule : ainsi paraît s'expliquer la fréquence du dichorée, du crétique-trochée dans certaines périodes. Il y a une *responsio* nécessaire que Cicéron ne semble pas avoir cherchée. Je cite comme exemple un passage dont M. Blass trouve la symétrie « extraordinairement » évidente².

Quam ob rem iudices ut aliquando | ad causam crimenque veniamus || si neque omnis confessio facti est inusitata || neque de causa nostra | quicquam aliter ac nos vellemus | a senatu iudicatum est || et lator ipse legis | cum esset controversia nulla facti | iuris tamen disceptationem esse voluit ||

1. *Or.*, 63, 212, 213; 64, 215, 217, 218. Ce qui a été dit plus haut de la *responsio* en général (p. 139-142) vaut aussi contre la *responsio* des clausules.

2. *Die Rhythmen der Asianischen... Kunstprosa*, p. 115. Je citerai le texte admis par M. Blass; il est d'ailleurs conforme à celui de C. F. Müller, sauf qu'il n'est pas ponctué. Je sépare par un trait les membres qui forment d'après M. Blass les divisions secondaires; par deux traits, ceux qui formeraient les divisions principales.

et si lecti iudices | isque praepositus <est> quaestioni | qui
haec iuste sapienterque disceptent || reliquum est iudices |
ut nihil iam quaerere aliud debeatis | nisi uter utri insidias
fecerit || quod quo facilius argumentis perspicere possitis |
rem gestam vobis dum breviter expono | quaeso diligenter
attendite ||. (*Mil.*, 9. 23.)

Je ne nie pas qu'il n'y ait quelques répétitions des mêmes clausules; seulement je ne vois pas qu'il y ait évidemment une symétrie voulue. Pour ne rien exagérer, je concéderai même que, tout en n'étant pas recherchée consciemment, la ressemblance des clausules a pu avoir un certain rôle — quoique tout à fait secondaire — dans le rythme des périodes de Cicéron. La fameuse phrase de Carbon citée dans l'*Orator* serait aussi un exemple de cet effet rythmique. « *Quicumque eam violavissent, ab omnibus esse ei poenas persolutas. Patris dictum sapiens temeritas filii comprobavit* » (*Or.*, 63, 214), et Cicéron ajoute : « *Hoc dichoreo tantus clamor contionis excitatus est ut admirabile esset* ». D'après M. Blass¹, l'unique raison de ces exclamations admiratives est la correspondance entre les deux dichorées : *persolutas, comprobavit*. C'est une exagération manifeste², mais elle peut renfermer une petite part de vérité. M. Weil, étudiant la même phrase, assurait que tout le mérite en était dans l'ordre des idées³. C'était une autre partie de la vérité. Il y avait encore d'autres éléments dans la valeur rythmique de cette période; ainsi la longueur des mots : les dissyllabes du début, *patris, dictum*⁴, contrastent avec les mots plus longs, *temeritas, comprobavit*; la sonorité des voyelles n'est pas indifférente non plus : après les trois *i* plus grêles, la plénitude des *o* et de l'*a* dans *comprobavit* ressort davantage; il y aurait, sans doute, d'autres remarques à faire et je les laisse à une analyse plus pénétrante. Ni la foule, ni même l'orateur ne s'aper-

1. *Die Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 36.

2. C'est aussi une interprétation fautive de l'*Orator*, puisque Cicéron examine chaque clausule en elle-même et ne note pas la *responsio*.

3. *De l'ordre des mots dans les langues anciennes*, p. 2-4.

4. Peut-être aussi *sapiens* (*i* consonne).

cevaient de tout cela, et pourtant ces choses agissaient obscurément. Tous les éléments musicaux de la parole, même les plus ténus en apparence, ont leur rôle; ils contribuent pour leur part à cette action étrange que les sons exercent sur nos sentiments et même indirectement sur nos opinions. *Comprobavit*, venant après *persolutas*, était plus harmonieux, plaisait davantage. Dans certaines périodes de Cicéron, il en est de même : la correspondance des finales y concourt quelque peu à l'harmonie de l'ensemble, mais ce minime élément ne doit pas être considéré comme le principal; encore moins faut-il en faire la règle unique des clausules.

§ 4. — Les phrases courtes¹.

On pourrait croire, d'après un passage de l'*Orator*, que dans les « incisives » et les « membres » il est superflu de chercher des clausules....

... *Dichoreo finitur, at spondeis proximum illud. Nam in his, quibus ut pugiunculis uti oportet, brevitatis facit ipsa liberiores pedes.* (*Or.*, 67, 224.)

Mais la liberté dont parle Cicéron ici n'est pas absolue, l'exemple qu'il donne le montre : il cite une clausule spondaïque; or, précisément, cette forme est une de celles qu'il recommande, et il remarque que l'harmonie des spondaïques convient parfaitement aux petites phrases.

Habet tamen (spondeus) stabilem quemdam et non expertem dignitatis gradum, in incisionibus vero multo magis et in membris : paucitatem enim pedum gravitate sua et tarditate compensat. (*Or.*, 64, 216.)

Il ne faut donc pas croire que dans les *κόμματα* et les *κῶλα* Cicéron néglige entièrement les finales². Bien plus, il

1, M. Bornecque fixe à 13 ou 15 demi-pieds la longueur maxima des phrases qui échappent, dit-il, aux lois de la prose métrique (*La prose métrique dans la correspondance de Cicéron*, p. 6.)

2. *En général*, il est vrai de dire : plus la phrase est longue, plus la clausule est soignée. Mais ce principe a des exceptions et surtout doit être combiné avec les autres règles, spécialement avec celles qui concernent les diverses sortes de style.

leur donne quelquefois autant de soin qu'aux clausules des périodes. Sa théorie aurait pu le faire soupçonner.

Quae incisim aut membratim efferuntur ea vel aptissime cadere debent. (*Or.*, 67, 225.)

Saepe carpenda membris minutioribus oratios, quae tamen ipsa membra sunt numeris vincienda. (*De Or.*, 5, 49, 190.)

De fait les « incisives » et les « membres » ont quelquefois les caractères du *nombre* oratoire; ils s'opposent en membres parallèles ou antithétiques, ou sont relevés par des homœoteleuta. Alors, il est facile d'y reconnaître aussi les clausules préférées de Cicéron : les dichorées et les combinaisons du crétique, du péon, du spondée.

Facinus est vincirē civēm Rōmānūm, | scelus vērberārē | prope parricidiūm necārē; | quid dicam in crūcēm tollērē? (*Ver.*, 5, 66, 170.)

Saxa et solitūdīnēs | vocī rēspōndēt, || bestiae sāpe immānēs | cantū flēctūtūr | atquē cōnsistūt; || nos institūtī | rēbūs optimīs | nōn pōētārūm | vōcē mōvēāmār? || Homerum Colophonii civem ēssē dicūt sūm, || Chiī sūm vindicānt, || Salamīnī rēpētūt, || Smyrnaei vero suum ēssē cōfirmānt, || itaque etiam delubrum eius in oppido dēdicāvērūt, || permulti alii praeterea pugnant inter se atquē cōtēdūt. (*Arch.*, 8, 19.)

Cum singūlis dispūtēm? | Quid? Non habuistī quōd dārēs. | Habuissē sē dicēt. | Quis id sciet? quis iudicābīt? | Non fuissē causām. | Fingēt fuissē, | Qui rēfellemūs? | Potuissē non dare si nōlūssēt. | Vi ereptum ēssē dicēt. (*Scav.*, 9, 49.)

Cuius latus ille mucrō pētēbāt? | qui sensus erat armorūm tūōrūm? | Quae tua mens, oculi, manūs, ardōr animī? | Quid cupiebās, quid optābās? | Nimis urgeo; commoveri vidētūr adūlescēns. | Ad mē rēvertār. | Isdem in armīs fūī. (*Lig.*, 5, 9.)

Ecce Dolabellae, cōmītīōrūm diēs! | Sortitio praerogativāe; quiescīt. | Renūtiātūr; tacēt. | Prima classis vōcātūr, | renūtiātūr; | deinde, ita ut adsolēt, sūffragiā : | tum secunda classis vōcātūr; | quae omnia sunt citius factā quā dīxī. (*Phil.*, 2, 35, 82.)

Sed de tē tū vidērīs, | ego de me ipsē profitebōr. | Defendi rem publicam adūlescēns, | non desērām sēnēx; | contempsi Catilinae gladios, | non pērtimēscām tūōs. (*Phil.*, 2, 46, 118.)

Même dans des phrases moins rythmées à d'autres points de vue, les clausules se retrouvent cependant.

Dubitātē quīd āgātīs. | At non cadunt hāec in Āntōniūm. | Hoc ne Cotyla quidem dīcēre aūdērēt. (*Phil.*, 5, 5, 6.)

§ 5. — Application à la critique du texte.

S'il est prouvé que certains écrivains — et en particulier Cicéron — eurent des préférences marquées pour certaines clausules, c'est là un fait dont il faut évidemment tenir compte dans l'établissement des textes. Aussi les savants qui se sont occupés des clausules ont-ils souvent consacré une partie de leurs soins à la critique des textes¹. Cependant les éditeurs ne se montrent pas tous pressés d'admettre les résultats de ces études, et beaucoup n'en tiennent encore aucun compte. Cette défiance est, jusqu'à un certain point, légitime; une application hâtive pourrait être beaucoup plus nuisible qu'utile, et en présence de certaines corrections on ne peut s'empêcher de craindre que, dans peu d'années, on soit obligé de rechercher les éditions antérieures à l'étude de la prose métrique. Pour modifier les textes, il faudrait avoir la certitude sur la valeur relative des diverses clausules. Or, on ne s'accorde pas sur toutes; on ne s'entend que sur les plus fréquentes d'une part, et d'autre part sur celles qui sont tout à fait exceptionnelles. Celles qui sont intermédiaires sont admises ou rejetées suivant le système général que chaque auteur a cru devoir accepter. Faire prévaloir le système sur les faits est une faute à laquelle on est exposé, il est même arrivé qu'on a écarté des finales très usuelles, pour faire admettre une théorie particulière². Ainsi, charger le

1. Sur Cicéron, cf. Havet, *De Oratore* (*Revue de Philologie*, XVII, 1895, p. 55-47; 141-158); Bornecque, *Le texte de l'Orator...* (*Revue de Philologie*, XXVII, 1905, p. 154-157); voir aussi *Bulletin des Humanistes français*, 1897, Appendice A, pages Aj et Ak.

2. Ainsi M. Blass exclut certaines clausules parce qu'elles sont contraires à sa théorie de la *responsio*. Ces corrections se trouvent d'ailleurs malheureuses. Ainsi dans *Phil.*, 5, 2 A, Cicéron écrit: *Quis enim est tam ignarus rerum | tam nihil de republica cogitans | qui hoc non intelligat...* M. Blass est choqué de la clausule dissonante « *ignarus rerum* » parce que, dit-il, ni avant, ni après il n'y en a une semblable; il propose donc d'écrire *quis enim est rerum tam ignarus*. (*Die Rhythmen der*

texte d'une multitude de conjectures sous prétexte de corriger ce qui est rare serait certainement une grave erreur¹. On enlèverait par là au style de Cicéron la variété dont l'orateur était si fier. Ne tenir compte que des clausules et négliger les autres éléments dont la critique dispose serait non moins nuisible. La clausule peut fournir une indication, un indice; elle donne une probabilité, mais elle ne dispense pas de considérer le classement des manuscrits, la vraisemblance paléographique des altérations, la grammaire, le style (y compris les autres éléments du nombre oratoire), l'histoire, quelquefois même le droit, bien d'autres choses encore qui peuvent venir en considération dans tel ou tel passage discuté.

Enfin l'usage de Cicéron pour les clausules varie beaucoup suivant les sujets traités, les diverses parties des discours, le ton plus ou moins solennel, la longueur plus ou moins grande des phrases. Tout cela, joint aux dissentiments qui règnent sur une partie de la théorie des clausules, rend les règles à suivre d'une difficulté et d'une complexité extrêmes. On ne pourra réussir qu'en s'appuyant sur des faits certains et bien observés; encore n'arrivera-t-on guère à une solution définitive par l'étude des clausules seules.

Malgré toutes ces difficultés, il semble qu'on puisse tirer des études précédentes quelques conclusions relatives à la critique du texte.

I. L'étude des clausules permet d'*écarter définitivement un bon nombre de conjectures* proposées par des éditeurs: on avait voulu supprimer des mots inutiles, et ces mots se trouvent nécessaires pour la clausule voulue de Cicéron; la « correction », au contraire, donne une finale absolument insolite. On avait voulu changer l'ordre des mots, ou

asianischen... Kunstprosa, p. 130). Mais cette correction a au moins un grave inconvénient: elle détruit en partie le parallélisme des deux membres commençant par *tam*, et nuit grandement à l'harmonie de la phrase.

1. Voir les remarques très justes de M. Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 217-218.

mettre le singulier au lieu du pluriel : on avait ainsi, sans le savoir, détruit l'harmonie de la phrase¹.

II. Quelquefois la clausule permet de *choisir entre plusieurs variantes*. Mais le cas est assez rare. Souvent les formes sont équivalentes ou à peu près². Quand elles ne le sont pas, la clausule dont on trouve le plus d'exemples n'est pas toujours celle qui est la plus vraisemblable dans tel passage. Mais, quelquefois, entre deux clausules, l'une, certainement excellente, l'autre, certainement mauvaise, l'hésitation n'est pas possible³.

III. Enfin, l'étude des clausules peut, dans certains cas, *suggérer des corrections* ; je doute qu'elle suffise à donner la certitude de leur légitimité. Mais unie à d'autres indices, elle permet quelquefois d'arriver à une solution certaine ou très vraisemblable. Dans la péroraison du *Pro Cluentio*, on trouve à la fin d'une période⁴ une *clausula heroica* :

Nemo huic tam iniquus praetēr pārentēm fūit (double crétique) | cuius non animum iam expletum ēssē pūtēmūs.
(*Chu.*, 71, 202.)

Mais on sait que le mot *esse* a souvent été ajouté ou retranché par les copistes⁵. Il semble donc légitime de suspecter ici une addition et d'écrire *expletum putemus*, dichorée précédé d'un spondée (molosse)⁶.

A la fin des Verrines se trouve une longue péroraison⁷, qu'on peut trouver bien froide, mais dont on ne saurait

1. Cf. *supra*, p. 177 (quatrième preuve).

2. On en trouvera bien des exemples dans Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 190-216.

3. Voir les exemples cités, *supra*, p. 168.

4. Une courte période il est vrai, mais certainement une période d'après la théorie de Cicéron (*Or.*, 66, 225).

5. C. F. W. Müller en cite de nombreux exemples ; II, 2, p. 258, 25 ; II, 3, p. 41, 4.

6. M. Clark signale maintenant un manuscrit où se trouvait cette leçon, et l'adopte ; elle n'était mentionnée ni par C. F. W. Müller ni par Baier-Halm.

7. *Ver.*, 5, 72, 184-189.

contester l'intérêt au point de vue rythmique; on y retrouve les procédés familiers à Cicéron : l'ampleur de la phrase, le parallélisme de l'expression, la recherche évidente de certaines finales. Or, la vaste période qui termine ce passage présente précisément une clausule vraiment insolite : le double dactyle (ou dactyle-crétique) *accusārē nēcēssē sīt*. Je cite la fin de cette phrase que sa longueur ne permet pas de transcrire tout entière¹.

... Uti C. Verrem.. dignus exitus eius modi vita atque factis | vestro iudicio consequatur, || utique res publica | meaque fides, una hac accusatione mea contenta sit | mihi que posthac bonos potius defendere liceat quam improbos accusare necesse sit. (*Ver.*, 5, 72, 189.)

Les mots *necesse sit* pourraient bien être une glose. Leur addition s'explique facilement et leur suppression résout plusieurs difficultés que présente le texte des manuscrits. Voici les raisons qui peuvent conseiller cette correction; elles ne sont pas toutes tirées de la clausule.

1° La présence d'un monosyllabe à la fin d'une telle période est absolument invraisemblable; Cicéron met rarement un monosyllabe à la fin d'une phrase², il préfère les mots de trois et surtout de quatre syllabes qui ont plus d'ampleur et ne font pas une chute brusque. Un monosyllabe à la fin d'une grande période, et spécialement à la fin d'un discours³, est tout à fait étonnant.

On peut objecter que *sit* est enclitique et s'appuie sur *necesse*. Mais ce serait une grande erreur de considérer les deux mots comme n'en faisant absolument qu'un. La preuve évidente en est la rareté des monosyllabes, *même enclitiques*, à la fin des périodes. Il suffit d'ailleurs de

1. Elle a plus de deux pages dans l'édition C. F. W. Müller.

2. Wüst, p. 40-42. Wüst remarque justement que des exceptions comme « *cruciatus et crux* » (*Ver.*, 5, 6, 14) se justifient par la recherche d'un effet spécial. Se souvenir aussi que les formes de *esse* qui commencent par une voyelle peuvent ne faire qu'un avec le mot précédent. Les exemples de *sunt* final cités par Wüst se trouvent dans des phrases interrogatives.

3. Voir les finales des discours, *supra*, p. 172-174.

remarquer que Cicéron ne dit pas à la fin des phrases *necesse sit*, mais *sit necesse*¹. On peut voir les exemples dans Merguet, *Lexikon zu den Reden*, III, p. 274-275, en faisant seulement les remarques suivantes :

Ver., 2, 17, 43 est une phrase interrogative, d'après C.-F.-W. Müller. — *Prov. Cos.*, 1, 1 : *sentire necesse sit* n'est pas la clausule ; il y a *sentire necēssē sit, cōgītārīt* (crétique-dichorée)².

2° La clausule -○○○○ est fort rare dans Cicéron et ne se trouve jamais dans les grandes périodes oratoires. Les exemples en ont été réunis par M. Zielinski³. La plupart se trouvent devant une ponctuation faible : *quid sapientia?* (*Phil.*, 13, 8, 6), ou dans des incisives : *Sit patriae prius.* (*Phil.*, 5, 2, 6), ou bien sont douteux au point de vue prosodique : *inimicus quia nil habet*⁴ (*Sest.*, 52, 111). Il arrive que ces trois raisons se réunissent pour faire douter du même texte : *quid reprehenditis?* (*Sest.*, 38, 80). J'ajoute qu'un bon nombre appartiennent à des passages tout à fait ironiques et familiers (vg. *Mur.*, 15, 28).

Si l'on compte par mots au lieu de compter par pieds, on exclut la clausule *accusare necesse sit*, car un groupe de la forme *necesse sit (ferentibus)* n'admet pas devant lui une finale de la forme *ore (ore ferentibus)*, mais seulement « une syllabe longue et peut être un dactyle »⁵.

3° Il est facile de voir comment la glose s'est introduite : on a cru qu'il manquait à la fin de la phrase une expression exprimant l'idée de nécessité. En réalité cette

1. On ne peut corriger ici *accusare necesse sit* en *accūsārē sīt necēssē*, car le dichorée ne peut être précédé d'un spondée et d'un trochée qui donnerait une série trochaïque (—○○—○○—) inadmissible à la clausule. (Comparer Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 152-153). D'ailleurs l'harmonie de la phrase témoigne contre cette correction.

2. Quintilien (3, 5, 15) cite un passage de Cicéron où la clausule est *esse necesse sit* ; mais en recourant au texte de Cicéron (*Or.*, 14, 45) on constate qu'il porte : *sit probari necesse* (crétique-dichorée). Quintilien a, sans le vouloir, ici comme plus d'une autre fois, trahi l'auteur qu'il admirait le plus.

3. *Clauselgesetz*, p. 77-78.

4. Baiter-Halm, C. F. W. Müller écrivent avec les manuscrits : *nil*.

5. Bornecque, *La prose métrique dans la Correspondance de Cicéron*, p. 141, 189.

expression est inutile : *liceat* suffit à gouverner les deux parties de la phrase : car Cicéron veut dire : « ... je pourrai défendre les bons et ne plus accuser les méchants » (au lieu d'accuser les méchants).

4° Si l'on supprime les mots *necessé sit*, on se trouve avoir une clausule souvent employée par Cicéron dans les périodes, le double spondée précédé d'un crétique. Cette finale est excellente comme série métrique (-v-----v); mais, de plus, si l'on recherche les nuances les plus subtiles que produisent dans une même série les différentes divisions des mots, on voit que celle-ci est précisément celle qui convient le mieux à la chute des périodes. Cicéron y préfère les dispondées formés d'un seul mot à ceux qui se terminent par un disyllabe ou un trisyllabe¹. Devant le dispondée formé d'un seul mot, il aime à placer un crétique également formé d'un seul mot. Sur 501 clausules de la forme -v-----v, M. Zielinski en compte 507 où la division des mots est analogue à *improbos accusare*. C'est ce qu'il appelle le type *cōnsūlēs dēsīgnātī*; les autres types sont bien plus rares et représentés par les chiffres suivants : 77, 14, 63, 53, 7.

§ 6. — L'étude des clausules de Cicéron depuis la Renaissance².

D'après M. Zielinski, les humanistes auraient retrouvé les clausules préférées de Cicéron³.

M. Norden pense au contraire qu'ils les ignoraient à peu près totalement⁴.

Cette dernière assertion me paraît plus près de la vérité⁵. Il est vrai que dès le commencement du xv^e siècle la ques-

1. Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 142-143.

2. Je ne prétends pas épuiser cette question; je voudrais seulement fournir à son sujet des indications plus complètes que celles données jusqu'ici.

3. *Clauselgesetz*, p. 20.

4. *Die antike Kunstprosa*, p. 951.

5. On a vu plus haut, p. 176-177, ce qu'était le rythme du cicéronien Dolet. Il serait très facile de citer un grand nombre d'exemples analogues.

tion du nombre oratoire est à l'ordre du jour. Barzizza la touche dans son *De compositione*¹, mais il avoue que la théorie de Cicéron² et celle de Quintilien lui paraissent obscures³; aussi, après avoir résumé un passage de Martianus Capella et rappelé que le rythme doit être approprié au sujet traité, il conclut : *Mea itaque sententia orationes ipsae Ciceronis quibus utendum locis sit aut quando supersedendum, nos melius admonebunt quam ulla dicendi praeceptio aut ars a maioribus tradita*. Sur la théorie et la pratique de Cicéron, Barzizza paraît ne rien savoir de précis.

Un autre *De compositione*, écrit quelques années après, marque un progrès sensible. On a retrouvé dans le manuscrit de Lodi le texte de l'*Orator* qui traite des clausules, et Guarino a su profiter de la découverte⁴ comme le montrent ces vers :

Primus principiis paean viget, at iacet imo,
 Commodus adveniens paean stat fine secundus
 Cræticus extrema atque exordia suscipit apte.
 Dactylus extremum chorium praeit et sedet imus,
 Aptus ubique sedet docimus tolerabilis hospes,
 Si modo rarus adest nec aperto noscitur ore
 Spondiis geminis et clausula dulcior exit.
 Duxque trochaeus amat post se ventare molosson.
 Audio concinne binos in fine trochaeos
 Iambus spondium subit atque pyrichius audax,
 Consonus et iambus spondio praeit atque trochaeo⁵.

Pomponius Laetus (1425-1497), commentant le *Pro Ligario*, s'inspire aussi de l'*Orator*; plusieurs des règles qu'il donne sont exactes; mais il est encore si loin d'avoir compris pleinement le rythme de la prose latine qu'il

Plusieurs ont été notés par Sabbadini, *Guarino*, p. 189; *Storia del Ciceronianismo*, p. 21.

1. Cet ouvrage doit avoir été écrit entre 1417 et 1422; cf. Sabbadini, *Guarino*, p. 73.

2. *Opera*, p. 41. Il s'agit probablement de la théorie contenue dans le *De Oratore*, qui, de fait, n'est pas claire.

3. *Opera*, p. 14.

4. La remarque est de M. Sabbadini, *Guarino*, p. 73; cf. Cic., *Or.*, 63, 242-64, 218.

5. Sabbadini, *Guarino*, documento 44, p. 229-250.

cite comme autorité indifféremment Salluste ou Cicéron.

Duo aut tres sunt fere extremi servandi et notandi pedes et totidem in principio sed clausulas diligentius servandas putat Cicero : Si pyrhhichius praecessit spondeum non habet tantum gratiae : minus habebit si praecesserit peon. Duo spondei non ad voluptatem sed ad stabilitatem ponuntur : Trocheus praeponitur spondeo et molossus spondeo. Duo trochei in fine bene locantur. Dactylus non bene praeponitur spondeo ne finis heroïci carminis videatur : Dactylus claudit praecedente iambo. Anapestus in initio raro ponitur. Iambus vero recte sequitur spondeum. Molossus in clausula pene (*sic*) ponitur si tum praecesserit syllaba brevis : Bachius et claudit et jungitur. Amphibrachus claudit etiam praecedente syllaba longa ut *Q. Ligarium in Africa fuisse* : Creticus est initiis optimus et in clausulis non indecorus : bene praecedit tum Iambus. aut Anapestus vel Peon primus : Peon primus aliquando bene claudit ut *Dicam si potero* : et idem aliquando praecedit Trocheum : Quibusdam placet incipere a peone priori et finire posteriore : Cicero utitur iambo ideo scribitur *Ciceronem armavit Iambus*. Dochimus quovis loco aptus est dum semel ponatur inquit Cicero.... Si clausula finitur monosyll. praecedere debet trocheus ut *Prima vox Nata lex*. Si monosyllabum est breve natura praecedit iambus aut anapestus ut apud Sallustium *Tota autem insula modica et cultibus variis est*¹.

Le *De electione et oratoria collocatione verborum* de Strebaeus², paru en 1559, donne des indications beaucoup plus vraies et plus complètes.

(*Dichoreus*) praeclare cadit..., nullus est pes quo Cicero tam frequenter utatur et in deponenda sententia et in terminandis partium finibus, quanquam monet ut quo dulciôr est, hoc magis satietas formidetur. Claudit ille persaepe circumscriptionem choreo et molosso uel cretico et spondeo. Nihil differt utrum istorum dixeris quum liceat hoc aut illo modo distinguere pedes³.... *Dichoreo creticus* optime praeponitur, peius autem trocheus⁴.... Multus est creticus in

1. Bibliothèque Vaticane, ms. n° 5255, fol. 7. Ce commentaire de Cicéron par Pomponius Laetus a été signalé par M. de Nolbac (*La bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 205). Je n'ai pu consulter moi-même le manuscrit. Mais M. Louis Rivet a bien voulu m'envoyer une copie de la partie qui concerne les clausules; je lui adresse ici tous mes remerciements.

2. C'est de Strebaeus que s'inspira plus tard Caussin, *De eloquentia*, p. 366-367.

3. *De electione et oratoria collocatione verborum*, p. 185-186.

4. *Ibid.*, p. 185.

extrema sententia. Duplicatur interdum... Triplicatur etiam... Quum subjicitur iambus, modus est temperatae suavitatis : fit enim *dochimus* ille pes insignis.... Plurima sunt et meo iudicio mollissima quae spondeum cum trocheo hoc est tribus brevibus statuunt in fine : *esse videatur*¹.... Sumendus est *paean*, maxime enim latet eo quod ex dictis numeris unus est unde non conficitur versus. Tardior est *spondeus iteratus*, sed gravitate plenus choreo priore².... Hi sunt igitur principes :

<i>creticus et dichoreus,</i>	gloriam comparavit,
<i>choreus et molossus,</i>	membra firmantur,
<i>dochimus,</i>	ira victoriae,
<i>creticus iteratus,</i>	urget affinitas,
<i>creticus et dactylus,</i>	consonant omnia,
<i>trochaeus³ et spondeus;</i>	uitia damnant,
<i>iambus et dispondeus,</i>	uirum condemnarunt.
<i>trochaeus et dispondeus⁴,</i>	caedit armatos ⁵ .

Sturm ne met pas à profit les découvertes de Strebaeus, aussi retombe-t-il dans les généralités vagues. Après avoir énuméré le pyrrhique, le spondée, l'iambe, le trochée, d'autres pieds encore, fait une brève remarque sur chacun et trouvé le spondée « lent », l'iambe « naturel », il conclut : *Hi sunt oratorum numeri et qui in his laudabiles sunt ubique possunt adhiberi : qui vero aut molles aut languidi aut remissi adiunctione ceterorum possunt contemperari*⁶.

Ni Rapičius⁷ ni même Muret⁸ ne connaissent bien les clausules de Cicéron, pas plus que ce Scioppius dont M. Blass a rappelé à propos les travaux⁹. Les rhétoriques

1. *De electione et oratoria collocatione verborum*, p. 187.

2. *Ibid.*, p. 188.

3. *Trochaeus*, c'est-à-dire *tribraque*; c'est, on s'en souvient, la terminologie de Cicéron.

4. Il doit y avoir ici une faute d'impression; mais toutes les éditions ont ce texte.

5. *Ibid.*, p. 191.

6. *De periodis libellus* (1550), ch. xx (p. 48-50 dans la réédition de 1727). On sait l'importance de cet ouvrage (Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 42, n. 1; cf. p. 802).

7. *De numero oratorio* (1554), p. 19 dans la réédition de 1753.

8. *Opera*, II, p. 531-532 (*in Cat.*, I, I, 1). Muret ne touche d'ailleurs la question qu'en passant.

9. *Die Rhythmen der asianischen... Kunstprosa*, p. 109.

publiées à la fin du xvr^e siècle ne nous apprennent rien de plus que l'ouvrage de Strebæus¹.

Mais au xvii^e siècle, Voss étudie avec soin les clausules du *Pro Archia*², il remarque la forme du dernier mot dans chaque phrase et donne une statistique³ où paraît la fréquence du dichorée (— — —), de l'antispaste (— — —), de l'épitrîte 3^e (— — —); mais il ne se borne pas là; il s'aperçoit de l'influence que la forme du dernier mot exerce sur celle du mot précédent; le péon 3^e (— — —), dit-il, est généralement précédé d'une brève, vg. *esse fateatur*, tandis que devant l'antispaste (— — —) on trouve aussi bien une longue qu'une brève⁴; devant l'épitrîte 3^e (— — —), on trouve quelquefois un spondée mais plus souvent un iambe ou un trochée⁵. D'ailleurs Voss ne compte pas uniquement par mots; il admet des dichorées formés d'un seul mot et d'autres formés de plusieurs; les premiers sont, dit-il, plus élégants⁶; et, après avoir cité une période du *Pro Milone*, il ajoute « *ubi pro colis quatuor, totidem habes ditrochaeos ac tres quidem unius vocis*⁷ ».

Après Voss⁸ et jusque vers la fin du xix^e siècle, il ne semble pas y avoir eu de progrès. Il y eut plutôt un recul. Au xviii^e siècle, Le Jay, dans sa volumineuse *Bibliotheca Rhetorum*, consacre quelques lignes aux pieds employés dans les clausules.

Ejusmodi clausulis inserviunt vulgo sequentes pedes. Primus est geminus Trochaeus, apud Ciceronem usitatissimus v. g. *Consulatus, continebit, consequentur*. Secundus gemi-

1. V. g. Cassander, *Tabulae breves*, p. 35; Soarez, *De arte rhetorica*, fol. 55 recto.

2. II, p. 77-79 (L. 4, c. 4, § 4). L'exposé donné par Wüst, p. 11-14, auquel se réfère M. Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 20-24) est incomplet et même inexact.

3. II, p. 79.

4. II, p. 77.

5. *Ibid.*

6. Remarque confirmée par les statistiques de Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 94, 102, 117.

7. *Ibid.*

8. Parmi les ouvrages publiés à l'époque de Voss, voir : Forti, *Miles rhetoricus*, p. 115. Les règles données sont fondées sur des observations incomplètes mais assez exactes.

nus spondaeus ut *infringendam*. Tertius Tribraeus et Spondaeus, ut *prohibuerunt*. Quartus est Dactylus, maxime si praecesserit Iambus, ut *perhorresceret*¹.

Mais au XIX^e siècle, les observations déjà faites furent presque totalement oubliées. Il en restait quelque chose dans les *Vorlesungen* de Reisig², mais on n'en parlait guère. Volkmann lui-même semblait ignorer presque complètement cette partie de la Rhétorique ancienne³. Aussi quand parurent enfin des travaux détaillés et scientifiques, on put dire sans exagération que les clausules avaient été découvertes. L'histoire de ces récentes études a été déjà assez souvent écrite pour qu'il soit inutile de la reprendre une fois de plus⁴.

1. *Bibliotheca Rhetorum* (1725), I, p. 15-16. Comparer les règles des clausules données dans Scheller : *Praecepta stili bene latini in primis ciceroniani* (1779), p. 267.

2. Voir tome III, p. 861-862. Quant à Hermann, *Opuscula*, I, p. 81-128 et surtout 121 mieux vaut n'en pas parler.

3. Volkmann², p. 530-531 ; la 2^e édition est postérieure à la dissertation de Wüst (citée p. 528, n. 1), mais ne renferme pourtant que très peu d'indications.

4. Je renvoie seulement à Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 924-926.

LIVRE III.

VARIÉTÉ DU STYLE

La variété, c'est peut-être la dernière qualité du style que des lecteurs superficiels accorderaient à Cicéron. Qu'il ait écrit avec pureté, qu'il ait su construire habilement les périodes, parler une langue sonore et harmonieuse, on le lui concède encore. Mais, trop souvent, on se figure que son éloquence était monotone et sa solennité continue. Rien n'est plus faux, et plus on l'étudie, plus on comprend qu'il savait adapter sa parole aux circonstances et la varier à l'infini ; que dans un seul de ses discours, il prend successivement les tons les plus divers, depuis l'apostrophe éloquente, jusqu'à la plaisanterie la plus familière.

Il avait conscience de la souplesse de son talent ; et c'est elle surtout qu'il fit valoir quand il eut à se défendre contre certains adversaires. Quelques admirateurs des anciens Attiques lui reprochaient de n'avoir pas assez de force et de nerf, d'être trop abondant, trop emphatique,

et, comme ils disaient, trop asiatique¹. Une simplicité vigoureuse était pour cette jeune école l'idéal de l'éloquence. Cicéron pensait autrement, il trouvait que le véritable orateur doit être simple à l'occasion, mais qu'il doit pouvoir aussi s'élever plus haut quand le sujet le demande. Pour répondre à ses contradicteurs, il développa une théorie, familière alors aux Grecs et qui n'était pas à Rome entièrement nouvelle². Cette théorie que des rhéteurs prétendirent retrouver jusque dans Homère³, datait au moins de Théophraste⁴. Elle distinguait trois styles : l'un simple et familier, l'autre élevé, « sublime », le troisième intermédiaire. Cicéron y trouva une arme contre ses détracteurs, il exposa longuement les trois *genera dicendi*⁵ et s'efforça de montrer qu'il savait les manier tous trois, que les néo-attiques, au contraire, étaient toujours confinés dans le style « simple ».

Trois styles, ni deux, ni quatre ; c'est là une division mathématique qui peut sembler vraiment trop artificielle. Elle le serait, s'il fallait la comprendre dans un sens d'une précision absolue, si l'on voulait distinguer dans Cicéron avec exactitude quels passages appartiennent à chacun des trois styles, si l'on se croyait capable de faire une édition où ils seraient distingués par la forme des caractères ou la couleur de l'encre. Mais il n'est pas nécessaire de recourir à ces exagérations. Une division peut être utile sans être absolument rigoureuse. Ainsi, l'on distingue en grammaire les divers emplois du datif ; que l'on en compte six principaux, huit, ou même vingt-cinq, on n'atteint jamais par ces classifications l'insaisissable complexité des

1. Il est inutile de raconter en détail la querelle des Néo-Attiques. Cette question a été souvent traitée. J'en ai donné la bibliographie ailleurs : *De M. Tulli Ciceronis studiis rhetoricis* (Paris, Picard, 1907), cap. V, § 8.

2. Elle est ébauchée dans la *Rhétorique à Hérennius* (4, 8, 11-11, 16).

3. Gell., 6, 14, 7 ; cf. Quintil., 12, 10, 64. Homère aurait attribué le style sublime à Ulysse, le style simple à Ménélas, le style tempéré à Nestor.

4. Je ne crois pas que Cicéron l'ait empruntée aux stoïciens ; j'ai dit ailleurs pourquoi (*De M. Tulli Ciceronis studiis rhetoricis*, cap. III, § 3).

5. *Or.*, 23, 75-28, 99.

faits : il y a des nuances infinies entre les cas que nous distinguons par une approximation suffisante¹. De même les mots auxquels le dictionnaire attribue douze ou quinze sens en ont mille et dix mille ; ils ne disent même pas exactement la même chose à celui qui les emploie et à l'interlocuteur qui les entend². Mais les significations infiniment variées se ramènent à quelques acceptions principales, et c'est là seulement ce qu'on veut dire quand on distingue douze ou quinze sens. Ces classifications sont insuffisantes, mais elles sont nécessaires. Il en est du style comme de tout le reste. Entre le ton d'une prosopopée et celui d'un récit plaisant, il y a des nuances infinies ; la théorie des trois styles ne les indique pas, mais elle habitue peu à peu à les saisir, en indiquant du moins les grandes lignes qui les séparent. Appliquée à Cicéron, elle montre dans ses discours plus de variété qu'on n'en saisit d'ordinaire ; l'attention, une fois éveillée, pourra ensuite pénétrer plus avant et l'on sentira que chacune des trois sortes de style en comprend une multitude d'autres.

1. Brugmann, *Griechische Grammatik*, § 458, p. 379).

2. V. Henry, *Antinomies linguistiques*, p. 6.

CHAPITRE I

LE STYLE « SIMPLE ». — LES PLAISANTERIES

« L'éloquence continue ennuie ». Cicéron le savait, quoi qu'on en ait dit. Aussi, tout en accordant libéralement à ses adversaires le mérite du « style simple¹ », il ne leur en laisse pas le monopole, il prétend savoir le manier comme eux, et peut-être mieux encore.

L'*Orator* donne une longue description des caractères auxquels on reconnaît le *tenue genus dicendi*². Comme tous les traits ne sont pas également précis, il est peut-être bon de commencer par les plus faciles à saisir. Le plus reconnaissable, — et il ne l'est pourtant pas toujours, — c'est, je crois, l'emploi de la plaisanterie. Le style « simple » étant le moins oratoire de tous, celui qui se rapproche le plus de la conversation, il est naturel, qu'au lieu d'y faire appel aux grands effets pathétiques, aux figures hardies, on y triomphe par la gaieté et les bons mots.

Huic generi orationis aspergentur etiam sales, qui in dicendo nimium quantum valent. (*Or.*, 26, 87.)

Sic utetur sale et facetiis ut ego ex istis novis Atticis cognoverim³ neminem, cum id certe sit vel maxime Atticum. Hanc ego iudico formam summissi oratoris, sed magni tamen et germani Attici.... (*Or.*, 26, 89.)

Celui qui écrivait ces paroles n'y défendait pas seulement un idéal d'éloquence attique; en exigeant que l'ora-

1. *Or.*, 9, 28-29.

2. *Or.*, 25, 75-26, 90; cf. 5-6, 20.

3. J'écris *cognoverim neminem* comme les manuscrits. M. Reid avait proposé *cognovi* qui, au point de vue grammatical serait plus naturel. Mais on peut se rendre compte maintenant de la raison qui a fait préférer à Cicéron *cognoverim*; on a ainsi une clause bien meilleure : le double

teur fût spirituel, c'était son propre mérite qu'il faisait ressortir, car il avait conscience d'une supériorité que ses détracteurs eux-mêmes ont reconnue. « Personne n'a jamais contesté à Cicéron la gloire d'avoir été le plus spirituel parmi tous les Romains de son temps ¹ ». C'est Drumann qui parle ainsi. Un savant, non moins sévère que lui pour Cicéron, M. Gurlitt ², reconnaît avec autant de franchise ce fait incontestable : « Cicéron était fier de son talent tout spécial pour la plaisanterie, il en avait le droit; car il était, à ce point de vue, sans conteste, le premier à Rome ³. » Les témoignages anciens nous montrent avec quel plaisir on répétait les bons mots « innombrables » ⁴, dont le plus spirituel des Romains égayait ses conversations et ses discours. Un de ses admirateurs, probablement le fidèle Tiron, crut servir sa réputation en recueillant et en publiant trois volumes de « *facete dicta* » ⁵; c'était beaucoup, mais on était alors friand de cette littérature. César faisait collection d'apophtegmes ⁶; il avait même le talent de discerner les bons mots de Cicéron et ceux qu'on lui attribuait à tort; le cas n'était pas rare, et Cicéron se plaignait amèrement qu'on lui attribuât « les plaisanteries de

crétique *cognōvērīm nēmīnēm*. Quoiqu'il y ait encore un membre de phrase après ces mots, la clausule à cette place n'est nullement indifférente.

1. Drumann, VI, p. 525.

2. Cf. *Berliner philologische Wochenschrift*, XXI, 1901, p. 1482-1491.

3. *Facetiae Tullianae*. *Rheinisches Museum*, N. F., LVII, 1902, p. 337.

4. Sénèque, *Controv.*, 7, 3, 9.

5. Quintil., 6, 3, 5. De ces trois volumes, il ne reste aujourd'hui que peu de chose. Les quelques bons mots de Cicéron, qui nous sont parvenus autrement que par ses œuvres elles-mêmes, se trouvent presque tous dans Quintilien (6, 3); Macrobe (*Saturn.*, 2, 5, 1-16) et Plutarque (*Cic.*, 5, 7, 26-27). Ils ont été commentés par Drumann (VI, p. 599-610), et, plus agréablement par Brugnola (*Le facezie di Cicerone*). Quant aux plaisanteries dispersées dans les œuvres de Cicéron, il n'en existe pas de recueil complet. On en trouve un certain nombre dans les « *Ciceroniana* » de Bregnot du Lut et Péricaud, qui mentionnent aussi les recueils antérieurs. Les jeux de mots (surtout les calembours) que contiennent les discours, ont été réunis par Haacke (*De Ciceronis in orationibus facetiis*) et par Herwig (*Das Wortspiel in Ciceros Reden*).

6. *Fam.*, 9, 16, 4.

tout le monde, même celles de Sestius¹ ! » Mais on ne prête qu'aux riches.

On ne s'étonne donc pas que parmi les principaux traits de style « simple », Cicéron ait tenu à noter l'emploi des plaisanteries. Elles sont très nombreuses dans ses discours, et il n'en est presque aucun qui n'en renferme plusieurs. C'est la meilleure preuve que le ton n'est pas uniformément solennel. Il est vrai que souvent on ne les remarque pas, faute de connaître certains faits ou de saisir certaines nuances de sens. Même quand on les comprend, on n'y peut prendre tout le plaisir qu'y avaient les contemporains. Il y manque le ton ironique, le regard malicieux, le sourire dont l'orateur les accompagnait. Et puis surtout, l'agrément des plaisanteries est dans les rapides associations d'idées qu'elles provoquent en nous. Un bon mot qu'on a dû nous expliquer est un bon mot que nous ne comprendrons jamais ; aussi goûte-t-on rarement les meilleurs traits comiques, quand ils sont exprimés dans une langue étrangère : il faudrait saisir du premier coup les allusions qu'ils renferment. Nous le pouvons rarement en lisant Cicéron, son temps est trop éloigné du nôtre et nous savons trop mal sa langue ; nous avons besoin d'un commentaire historique et grammatical. Comment sentirions-nous la vivacité de ses saillies ?

Malgré toutes ces difficultés, il est bon de connaître les plaisanteries de Cicéron, qui nous montrent un des aspects de son talent et nous font comprendre la variété de son style. Pour mettre quelque ordre dans l'énumération, je suivrai, autant que possible, les divisions données par le *De Oratore*. D'après cet ouvrage il y a deux sortes d'esprit, dont l'un consiste surtout dans les mots, l'autre dans les idées². Il n'est pas toujours facile de les distinguer, et la limite est vague, bien que la division ne soit pas sans fondement. Le comique de mots est naturellement inférieur, mais Cicéron ne le dédaigne pas ; il en indique plusieurs variétés.

1. *Fam.*, 7, 32, 1 ; cf. *Planc.*, 14, 35.

2. *De Or.*, 2, 59, 259 ; 2, 61, 248.

I. **Ambiguum.** — La première est celle qu'il appelle *ambiguum*, c'est-à-dire calembour¹. Le calembour est, dit-on, l'esprit de ceux qui n'en ont pas. En tout cas, cette épigramme ne s'applique pas à Cicéron, car il n'a pas que ce genre d'esprit. Mais il ne méprise rien de ce qui peut faire rire; car il connaît le goût de ses auditeurs et ne dédaigne pas des plaisanteries comme celles-ci²:

Nescimus per ista tempora eosdem fere sectores fuisse collorum et bonorum? (*Rosc. Am.*, 29, 80; cf. éd. Landgraf, p. 170, 286.)

Intellego me... prope modum errare qui, cum capiti Sex. Rosci mederi debeam, rediviam curem. (*Rosc. Am.*, 44, 128.)

In digitis suis singulas partes causae *constituere* (poser sur les doigts — préciser une question). (*Div. Caec.*, 14, 45.)

Aspendium citharistam, de quo saepe audistis, id quod est Graecis hominibus in proverbio, quem omnia *intus canere* dicebant, sustulit et in intimis suis aedibus posuit. (*Ver.*, 1, 20, 55; cf. Ps.-Asconius, p. 172-173; et *Agr.*, 2, 26, 68. Explications diverses, cf. Klotz et Long (d'après Zumpt), notes sur ce passage. Mais en tous cas *intus canere* a un double sens.)

Numquam vos praetorem tam palaesticum vidistis, verum ita palaestritas defendebat, ut ab illis ipse *unctior* abiret. (*Ver.*, 2, 21, 54.)

Hoc erat capitalior (plus pernicieux — profitant mieux de son capital) quod... pecunias... fœnori dabat. (*Ver.*, 2, 70, 170.)

Nunc de peripetasmatis quem ad modum te *expedias* non habes. (*Ver.*, 4, 12, 28.)

Cuius matrem dixit, dum vixisset, ludum, postquam mortua esset, magistros (maître — séquestre) *habuisse*. (*Font.*, 4, 10; *Quintil.*, 6, 5, 51.)

Possessiones habent, quarum amore adducti *dissolvi* (se libérer — se séparer) nullo modo possunt. (*Cat.*, 2, 8, 18.)

Cum rem publicam nimium *amplecteretur*, peculatus damnatus. (*Flac.*, 18, 45.)

(Sestius) ita consulem suum (Antonium) *observavit* (surveille — traite avec considération) ut et illi quaestor bonus et bonis omnibus optimus civis videretur. (*Sest.*, 5, 8.)

1. *De Or.*, 2, 62, 255.

2. Je crois devoir donner ici ces listes, quoique MM. Haacke et Herwig en aient dressé de semblables; je les corrige et les complète sur bien des points. Je cite des exemples qui leur ont échappé; en revanche, j'ometts un certain nombre de ceux qu'ils ont cités. M. Herwig surtout en admet beaucoup qui sont douteux ou tout à fait inadmissibles.

« In balneis delituerunt »... Homines *temperantes!* (*Cael.*, 26, 65.)

Cum suum illum saltatorium versaret orbem, ne tum quidem fortunae *rotam* pertimescebat. (*Pis.*, 10, 22; cf. *Dial. Or.*, 25.)

Movet me *lumen Curiae*. (*Mil.*, 12, 33.)

Proxime deos accessit Clodius. (*Mil.*, 22, 59.)

Ergo haec uno verum optimo auctore *domo prolata* (apporté de la maison — fabriqué par Antoine) defendimus. (*Phil.*, 1, 10, 24. — Cf. Vogel, *Archiv. für lateinische Lexikographie*, XII, 1902, p. 424.)

Disertissimum cognovi avum tuum, at te etiam *apertiore* in dicendo. Ille numquam nudus est contionatus, tuum hominis simplicis pectus vidimus. (*Phil.*, 2, 43, 111.)

Cuius acerbitas morum inmanitasque naturae ne vino quidem permixta *temperari* solet. (*Phil.*, 12, 11, 26.)

Cum hos *compello* (adresser la parole à — faire avancer un troupeau) praetereo animo ex grege latrocinii neminem. (*Phil.*, 13, 5, 10.)

Alter est designatus Iusteiis nescio quis, fortis, ut aiunt, latro, quem tamen *temperantem* fuisse ferunt Pisauri balneatorem. (*Phil.*, 13, 12, 26.)

Mutavit calceos (il a changé de souliers — est devenu sénateur). (*Phil.*, 15, 15, 28)¹.

II. **Paronomases.** — La paronomase est voisine du calembour²; elle consiste, non à employer un mot ou une expression qui a deux sens, mais à rapprocher deux mots dont la forme a quelque ressemblance³. Ce cliquetis de syllabes paraît avoir causé grand plaisir aux anciens; mais la paronomase n'est pas toujours une plaisanterie; souvent elle n'est qu'un ornement du discours, les rhéteurs ne l'oubliaient⁴ pas quand ils énuméraient les « figures de mots ». Je ne cite ici que les exemples dans lesquels il y a certainement une allusion plaisante⁵.

Iste novus astrologus, qui non tam *caeli* rationem quam *caelati* argenti duceret. (*Ver.*, 2, 52, 129.)

1. Je ne cite pas ici les calembours qui rentrent dans une des catégories suivantes, par exemple, ceux qui ont pour objets des noms propres.

2. Cf. Wölflin, *Das Wortspiel im Lateinischen* (*Sitzungsberichte der königl. bayerl. Akademie der Wissenschaften*, II, 1887, p. 187-208).

3. *De Or.*, 2, 65, 256.

4. Cf. Volkman, p. 479-481.

5. On trouve les autres dans Straub, p. 136-140; Haacke, p. 11-12; Herwig, p. 4-8.

Vidētis extremam partem nominis, codam illam Verrinam tamquam in *luto* demersam in *litura*? (*Ver.*, 2, 78, 191.)

Ita vivebat, ut eum non facile non modo extra *tectum* sed ne extra *lectum* quidem quisquam videret. (*Ver.*, 5, 10, 26.)

Cum Clodia, muliere non solum *nobili*, sed etiam *nota*. (*Cael.*, 13, 51.)

Hominem non modo sine *rubore* verum omnino sine *ore*. (*Aer. alien. Mil.*, fragm. 10; cf. *Schol. Bob.*, p. 344, 14-15.)

En cur magister eius, ex *oratore arator* factus sit. (*Phil.*, 5, 9, 22.)

Mentem mentumque deponeres. (*Phil.*, 13, 11, 24.)

III. **Jeux de mots sur les noms propres.** — Ce qui, au contraire, est presque toujours comique, ce sont certains rapprochements, certaines remarques suggérées par des noms propres¹. Cicéron eut la chance d'avoir des adversaires dont les noms étaient assez malheureux : « Verrat », « Cimbre », « Goutte », « Oignon », « Oie »; il ne manque pas d'en tirer parti pour faire rire à leurs dépens. Quelquefois (par exemple, en parlant du *ius verrinum*), il éprouvait le besoin de s'excuser et déclarait qu'il rapportait seulement les bons mots déjà connus. Plus souvent, il risquait lui-même des plaisanteries du même genre.

Venio nunc ad illud *nomen aureum Chrysoconi*. (*Rosc. Am.*, 43, 124.)

Habet *Alienum* hunc tamen a subselliis. (*Div. Caec.*, 15, 48.)

Repente e vestigio ex homine tamquam *aliquo Circaeo poculo* factus est *Verres*; rediit ad se atque ad mores suos; nam ex illa pecunia magnam partem ad se *verrit*. (*Div. Caec.*, 17, 57.)

Auspicato a Chelidone. (*Ver.*, 1, 10, 104; cf. Pseudo-Asconius, p. 188, 14.)

Hinc illi homines erant, qui etiam ridiculi inveniebantur ex dolore; quorum alii, id quod saepe audistis, negabant mirandum esse *ius* tam nequam esse *verrinum*; alii frigidiores erant, sed quia stomachabantur, ridiculi videbantur esse. cum *Sacerdotem* execrabantur, qui *verrem* tam nequam reliquisset. Quae ego non commemorarem (*neque enim perfacete dicta neque porro hac severitate digna sunt*) nisi vos illud vellem recordari istius nequitiam in ore vulgi atque in communibus proverbiiis esse versatam. (*Ver.*, 1, 46, 121. — Cf.: Nolo

1. *De Or.*, 2, 63, 257.

inridere rotam Fortunae et ius verrinum. (*Dial. Or.*, 23.) Quae sunt in Verrem dicta frigidius aliis assignavit et testimonii loco posuit. (*Quintil.* 6, 3, 4.)

Ex nomine istius quid iste in provincia facturus esset, perridiculae homines augurabantur. (*Ver.*, 2, 6, 18.)

Videte, satisne paratus ex illo omine urbano ad *everrendam* provinciam venerit. (*Ver.*, 2, 7, 19.)

Quod fanum denique (adisti) quod non *eversum* atque *extersum* reliqueris? (*Ver.*, 2, 21, 52.)

Codam illam *Verrinam*. (*Ver.*, 2, 78, 191; supra, p. 227.)

Apronius quem in provincia tota *Verres sui simillimum* iudicavit. (*Ver.*, 3, 9, 22.)

Quod umquam, iudices, huiusce modi *everriculum* ulla in provincia fuit? (*Ver.*, 4, 24, 53.)

... Eiusmodi hominum furta odore aut aliquo leviter presso vestigio persequerentur. Nam nos quidem quid facimus in *Verre* quem in luto volutatam totius corporis vestigiis invenimus? (*Ver.*, 4, 24, 53.)

Ut hic (*Verres*) nomen suum comprobavit sic ille (*Piso Frugi*) cognomen. (*Ver.*, 4, 25, 57.)

Aiebant (*Siculi*) in labores *Herculis* non minus hunc immatissimum *verrem* quam illum aprum *Erymanthium* referri oportere. (*Ver.*, 4, 43, 95.)

Ipsa *conditor* (*conditor* de *condo*, auteur, *conditor* de *condio*, assaïonneur) totius negotii *Guttam* aspergit huic *Bulbo*. Itaque minime *amarus* iis visus est, qui aliquid ex eius sermone speculae (var. : *speculae*) degustarant. (*Chu.*, 26, 71-72.)

Hoc sibi *Staienus* cognomen ex imaginibus *Aeliorum* delegerat ne si se *Ligurem* fecisset, nationis magis quam generis uti cognomine videretur. (*Chu.*, 26, 72. — Le surnom de *Ligus* était porté par les *Aelii*; la peuplade des *Ligures* avait, chez les Romains, la réputation d'être perfide et barbare.)

Atque etiam, ut nobis renuntiatur, hominem multorum hospitem, *Ambivium* quemdam, coponem de *via Latina*, subornatis, qui sibi a *Cluentio* servisque eius in taberna sua manus adlatas esse dicat. Si invitaverit, id quod solet, sic hominem accipiemus, ut moleste ferat se de *via decessisse*. (*Chu.*, 59, 165. — Cf. *Herwig*, p. 15.)

Volitat enim ante oculos istorum *Iuba*, regis filius adolescens non minus bene nummatus quam *bene capillatus*. (*Agr.*, 2, 22, 59.)

Cognomen sibi ex *Aeliorum* imaginibus arripuit, quo magis nationis eius quam generis videretur. (*Sest.*, 32, 69. — Cf. supra, *Chu.*, 26, 72.)

(*Gellius Poplicola*) usque eo non fuit *popularis* ut bona solus comesset... ut *plebicola* videretur, libertinam duxit uxorem. (*Sest.*, 51-52, 110.)

Unus *Leo*, ducenti bestiarum. (*Sest.*, 64, 135. — Cf. *Schol. Bob.*, p. 309, 25-32.)

(A Vatinius :) Quae tu impudenter *valicinando* sperare te dixisti. (*Vat.*, 2, 6.)

Quadrantaria illa permutatione. (*Cael.*, 26, 62. — Allusion au surnom de « *Quadrantaria* » donné à Clodia.)

Nisi omnia quae cum turpitudine aliqua dicerentur in istam *quadrare* apte viderentur. (*Cael.*, 29, 69.)

Accessit ut... *magister equitum* constitueretur. Tum existimavit se suo iure cum *Hippia* vivere. (*Phil.*, 2, 25, 62.)

Bambalio quidam pater, homo nullo numero. Nihil illo contemptius, qui propter haesitantiam linguae stuporemque cordis cognomen ex contumelia traxerit. (*Phil.*, 3, 6, 16.)

O *Fide* (hoc enim arbitror *Trebellium* sumpsisse cognomen): (*Phil.*, 6, 4, 11.)

Lumen et decus illius exercitus paene praeterii, T. Annium Cimbrum, *Lysidici* filium, *Lysidicum* ipsum, quoniam omnia iura dissolvit, nisi forte iure *Germanum* (frère — Germain) *Cimber* (Cimber — Cimbre) occidit. (*Phil.*, 11, 6, 14. — Cf. *Quintil.* 8, 5, 29.)

De Falerno *Anseres* depellantur. (*Phil.*, 13, 5, 11. — Voir la note de King.)

Decius ab illis, ut opinor, *Muribus*, itaque Caesaris munera rosit. (*Phil.*, 13, 15, 27.)

Quelquefois le nom dont il s'agit n'est pas un nom de personne.

Illam via salebrosior qua spectatum ille veniebat *Appia* iam vocabatur. (*Sest.*, 59, 126)¹.

Ubi *Galli* (coq — Gaulois) cantum audivit, avum suum revixisse putat. (*Pis.*, 27, 67.)

Quamvis *salsa* ista *Sarda* (Sarde—sardine) fuerit. (*Scaur.*, 4, 6.)

IV. Citations plaisantes tirées des poètes. — Cicéron fait rentrer dans le même genre, dans le comique de mots, les citations de vers ou de proverbes destinées à égayer l'auditoire². C'est là une sorte d'esprit assez peu personnelle; l'originalité n'en est pourtant pas totalement exclue: il peut s'y trouver un à-propos qui ne manque pas de saveur.

1. Dans le texte suivant, le jeu de mots n'est pas de Cicéron: Admonuisti etiam quod in *Creta* fuisses, dictum aliquod in petitionem tuam dici potuisse, me id perdidisse. (*Planc.*, 34, 85).

De Or., 2, 64, 257-258.

Les textes empruntés aux poètes ne sont pas très fréquents dans les discours de Cicéron¹, l'orateur devait tenir compte de l'aversion que les Romains avaient pour la littérature.

Multos caesos non ad Trasumennum lacum sed ad Servilium vidimus :

Quis ibi non est vulneratus ferro Phrygio?

(*Rosc. Am.*, 52, 89. — Ennius, *Hectoris Lytra*, 173, Vahlen; Ennius, incert., 315. Ribbeck, *Trag. fragm.*⁵, p. 68; cf. *Schol. Gronov.*, p. 454, 1-8.)

Et enim ut ait ingeniosus poeta et auctor valde bonus « *praелиis promulgatis pellitur e medio* » non solum ista vestra verbosa simulatio prudentiae, sed etiam ipsa illa domina rerum « *sapientia; vi geritur res, spernitur orator* », non solum odiosus in dicendo ac loquax verum etiam « *bonus; horridus miles amatur* » vestrum vero studium totum iacet. « *Non ex iure manum consentum sed ferro* », inquit, « *rem repetunt* ». (*Mur.*, 14, 50. — Ennius, *Ann.*, 268-269, 272-273, Vahlen.)

« *Non multas peccas* », inquit ille fortissimo viro senior magister, *sed peccas; te regere possum*. (*Mur.*, 29, 60. *Frag. incert.*)

Emergebat subito, cum sub tabulas subrepserat ut *Mater te appello* dicturus videretur. (*Sest.*, 59, 126. — Pacuvius, *Iliona*, v. 197. Ribbeck, cf. *Schol. Bob.*, p. 307, 6-14, et Ribbeck, *Trag. fragm.*³, p. 114-115.)

Quo loco possum dicere id quod vir clarissimus, M. Crassus, cum de adventu regis Ptolemaei quereretur, paulo ante dixit :

Utinam ne in nemore Pelio.

Ac longius quidem mihi contexere hoc carmen liceret :

Nam numquam era errans.

hanc molestiam nobis exhiberet.

Medea animo aegro, amore saevo saucia.

Sic enim, iudices, reperietis... hanc Palatinam Medeam migrationemque huic adulescenti causam sive malorum omnium sive potius sermonum fuisse (*Cacl.*, 8, 18. — Ennius, *Médée*, v. 246, 257, 253-254, cf. Vahlen², p. 162-165.)

1. Moins fréquents que dans ses traités philosophiques. Les citations de poètes que contiennent les œuvres de Cicéron sont indiquées dans Schollmeyer, *Quid Cicero de poetis Romanorum iudicaverit* (p. 2-12) et mieux dans Kubik, *De M. Tullii Ciceronis poetarum Romanorum studiis*. On peut voir aussi : Schäfer, *Ciceros Verhältniss zur altrömischen Komödie* (*Blätter für das bayerische Gymnasialschulwesen*, XX, 1884, p. 285-297); Bertrand, *Cicéron au théâtre* (sur les discours de Cicéron, p. 98-105); Tschernajew, *Terentiana : De Ciceronis studiis Terentianis*.

(A Clodia :) Eum (Clodium) putato tecum loqui : « Quid tu multuaris, soror ? quid insanis ? »

Quid clamorem excorsa verbis parvam rem magnam facis?... »
(*Cael.*, 15, 36. — *Comic. incert.* Cf. Ribbeck³, v. 72, p. 145.)

Redeo nunc ad te, Caeli, vicissim ac mihi auctoritatem patriam severitatemque suscipio. Sed dubito, quem patrem potissimum sumam, Caecilianumne aliquem vehementem atque durum :

Nunc enim demum mi animus ardet, nunc meum cor cumulatur ira aut illum :

O infelix, o sceleste !

Ferrei sunt isti patres :

*Egon quid dicam, quid velim ? quae tu omnia
Tuis foedis factis facis ut nequiquam velim*

vix ferendi. Diceret talis pater... :

*Cur alienam ullam mulierem nosti ? Dide ac disice
Per me tibi licet. Si egebis, tibi dolebit, non mihi,
Mihî sat est, qui, aetatis quod relicuom est oblectem meae.*

Huic tristi ac derecto seni responderet Caelius se nulla cupiditate inductum de via decessisse... Leni vero et clementi patre, cuius modi ille est :

*Fores ecfregit, restituentur ; discidit
Vestem, resarcietur,*

filii causa est expeditissima. (*Cael.*, 16, 57-58. — Cf. Caecilius. *Incert.*, 250-241 ; Ribbeck. *Com. fragm.*³, p. 84-85)¹.

Suberat similtas, extincta erat consuetudo, discidium extiterat. « *hinc illae lacrimae* » nimirum ; (*Cael.*, 25, 61. — Térence, *Andrienne*, 126.)

Ita sunt perscriptae scite et litterate, ut scriba, ad aerarium qui eas rettulit Perscriptis rationibus secum ipse caput sinistra manu perfricans commurmuratus sit :

Ratio quidem hercle apparet, argentum οχρεται.

(*Pis.*, 25, 61. — Plaut., *Trinummus*, 419.)

In eius viri copias cum se subito ingurgitasset, exultabat gaudio persona de mimo, modo egens, repente dives. Sed ut est apud poetam nescio quem « *male parta male dilabuntur* ». (*Phil.*, 2, 27, 65². — Naevius, *Frag. incert.* 52, Ribbeck. *Trag. fragm.*³, p. 15. Voir aussi Ribbeck. *Com. fragm.*³, p. 576.)

1. J'ai suivi le texte de C. F. W. Müller et de Clark. Celui de Ribbeck est un peu différent.

2. Autres citations poétiques dans lesquelles il ne faut pas, je crois, voir de plaisanteries : *Sest.*, 48, 102 ; 55, 118 ; 58, 125 ; *Balb.*, 22, 51 ; *Pis.*, 19, 45 ; 53, 82 ; *Planc.*, 24, 59 ; *Rab. post.*, 10, 28 ; 11, 29 ; *Dei.*,

V. Les proverbes¹. — M. Otto a justement remarqué que Cicéron, dans les parties les plus oratoires de ses discours, évite de citer des proverbes². C'est qu'en effet les phrases de ce genre sont d'ordinaire employées plaisamment et, par conséquent, appartiennent au « style simple ». Tels sont les passages suivants³:

Vetus est « de scurra multo facilius divitem quam patrem familias fieri posse ». (*Quinct.*, 17, 55.)

Citharistam de quo saepe audistis id quod est Graecis hominibus in proverbio quem omnia *intus canere* dicebant. (*Ver.*, 1, 10, 53.) Cf. supra. p. 225.

Profecto hinc natum est: « *Malo emere quam rogare* ». (*Ver.*, 4, 6, 12.)

Ut aiunt in Graecis artificibus eos auloedos esse qui citharoedifici non potuerint, sic nos videmus, qui oratores evadere non potuerint, eos ad iuris studium devenire. (*Mur.*, 13, 29.)

Hic hercule « *cornici oculum* » ut dicitur. (*Flac.*, 20, 46). — (Proverbio celeberrimo usus est... : *Schol. Bob.*, p. 242, 6; cf. *Mur.*, 11, 25.)

Utrum igitur nostrum est an vestrum hoc proverbium? *Phrygem plagis fieri solere meliorem*? Quid? de tota Caria nonne hoc vestra voce vulgatum est « si quid cum periculo experiri velis, in Care id potissimum esse faciendum »? Quid porro in Graeco sermone tam tritum atque celebratum est quam, si quis despiciatui ducitur, ut *Mysorum ultimus* esse dicatur? (*Flac.*, 27, 65.)

9, 25; *Phil.*, 1, 14, 34; 2, 41, 104:15, 21, 49. — Je mets à part le vers de Cicéron : *Cedant arma togae*.... (*Pis.*, 29, 72-30, 74; *Phil.*, 2, 8, 20).

1. *De Or.*, 2, 64, 258.

2. *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*, p. XXXVI-XXXVII.

3. Je cite seulement les proverbes proprement dits et non les locutions usuelles qu'on peut appeler locutions proverbiales (v.g. : *pestis ac pernicius. Rab. perd.*, 1, 2; cf. Otto, p. 277). Pour ces dernières voir la table d'Otto, p. 407-409. On peut comparer aussi Landgraf : *De... elocutione*, p. 18-19 (mais je regarderais comme locutions proverbiales quelques expressions que M. Landgraf appelle proverbes); Landgraf, *Pro Roscio*, p. 318-520, 283, 362. L'ouvrage d'Otto est complété par C. Weymann, *Archiv für lateinische Lexikographie*, VIII, 1893, 25-38; 397-411; XIII, 1904, p. 253-270, 379-406, et par A. Sonny, *ibid.*, IX, 1896 p. 55-80. Ces divers articles concernent surtout le latin de la décadence; cependant on y trouve cités quelques exemples de Cicéron. — L'étude de Genthe, *De proverbii a Cicerone adhibitis*, antérieure à l'ouvrage d'Otto, n'a plus d'utilité aujourd'hui. — Szelinski, *Nachträge zu Otto's Sprichwörtern* (Iena, 1892, 38 p.) ne m'a pas été accessible.

Sapientissimum esse dicunt eum cui, quod opus sit ipsi veniat in mentem; proxime accedere illum qui alterius bene inventis obtemperet. In stultitia contra est. (*Clu.*, 31, 84; cf. Otto, p. 91.)

Iste « claudus » quem ad modum aiunt, « pilam » retinere... (*Pis.*, 28, 69.)

Si usus *magister est optimus*. (*Rab. post.*, 4, 9; cf. Otto, p. 359.)

O praeclarum custodem ovium, ut aiunt, lupum! (*Phil.*, 3, 14, 27.)

Postérieures enim cogitationes, ut aiunt, sapientiores solent esse. (*Phil.*, 12, 2, 5.)

Quis hoc vestrum non videt, quod Fortuna ipsa quae dicitur caeca, vidit. (*Phil.*, 15, 5, 10; cf. Otto, p. 141-142.)

Illud tamen mirum quod in hoc Planco proverbii loco dici solet, perire eum non posse, nisi ei crura fracta essent. Fracta sunt et vivit. (*Phil.*, 15, 12, 27.)

VI. Allusions historiques et mythologiques. — Après avoir énuméré dans le *De Oratore* les différentes sortes de plaisanteries que suggèrent les mots, Cicéron passe à celles que fournissent les idées elles-mêmes. Telles sont, d'après lui, les allusions historiques et mythologiques¹.

O hominem fortunatum, qui eius modi nuntios seu potius *Pegasos* habeat! (*Quinct.*, 25, 80.)

In curru collocat *Automedontem* illum. (*Rosc. Am.*, 35, 98.)

Nonne vobis *Numa Pompilius* videtur loqui? (*Dom.*, 49, 127. Il s'agit de Clodius.)

Ex quibus requiram quem ad modum latuerint aut ubi, alveusne ille *an equus Troianus* fuerit, qui tot invictos viros muliebri bellum gerentes tulerit ac texerit. (*Cael.*, 28, 67.)

An vero in Syria diutius est *Semiramis* illa (Gabinius) retinenda. (*Prov. Cos.*, 4, 9.)

Ne tum quidem, *Paule noster*, tabellas cum laurea Romam mittere audebas? (*Pis.*, 17, 39. Cf. Asconius, p. 10, 27-11, 3, Kiessling.)

Horum paucis diebus nihil erat. Quae *Charybdis* tam vorax? (*Phil.*, 2, 27, 67.)

VII. Narrations plaisantes. — La théorie de Cicéron sur les « genera facetiarum » distingue deux sortes de

1. *De Or.*, 2, 66, 265. Bien entendu je ne parle ici que de celles qui sont plaisantes; les autres sont beaucoup plus nombreuses.

récits plaisants¹; les uns tout entiers inventés, les autres où un fait réel devait être assaisonné de « quelques petits mensonges ». En fait, il ne semble pas avoir forgé des narrations de toutes pièces; il a certainement modifié ou inventé bien des détails dans les faits qu'il racontait², mais nous ne saurons jamais dans quelle mesure les *mendaciumcula* y tiennent lieu de la vérité. D'ailleurs, si les plaidoyers de Cicéron contiennent bien des narrations dont quelques-unes sont piquantes³, on n'y trouve que fort peu de récits destinés principalement à faire rire. Telles sont cependant les anecdotes suivantes :

Cum callidissime (Caepasius) se dicere putaret et cum illa verba gravissima ex intimo artificio deprompsisset : « Respicite, iudices, hominum fortunas, respicite dubios variosque casus, respicite C. Fabrici senectutem », cum hoc « respicite » ornandae orationis causa saepe dixisset, respexit ipse. At C. Fabricius a subselliis demisso capite discesserat. Hic iudices ridere, stomachari atque acerbe ferre patronus causam sibi eripi et se cetera de illo loco « Respicite, iudices » non posse dicere; nec quicquam propius est factum quam ut illum persequeretur et collo obtorto ad subsellia reduceret ut reliqua posset perorare. (*Clu.*, 21, 59; cf. *Quintil.*, 6, 3, 39-40)⁴.

Sic tum existimabam, nihil homines aliud Romae nisi de quaestura mea loqui... At ego cum casu, diebus iis, itineris faciendi causa decedens e provincia, Puteolos forte venissem, cum plurimi et lautissimi in iis locis solent esse, concidi paene, iudices, cum ex me quidam quaesisset, quo die Roma exissem, et numquidnam esset novi. Cui cum respondissem me e provincia decedere : « Etiam mehercule », inquit, « ut opinor, ex Africa ». Huic ego iam stomachans fastidiose « Immo ex Sicilia », inquam. Tum quidam quasi qui omnia sciret : « Quid ? tu nescis », inquit, « hunc quaestorem Syracusis fuisse ? » Quid multa ? destiti stomachari et me unum ex iis feci qui ad aquas venissent. (*Planc.*, 26, 64-27, 65)⁵.

1. *De Or.*, 2, 59, 241.

2. On en a la preuve pour le *Pro Milone* (comparez *Asconius*, p. 27-28, *Kießling*, et *Mil.*, 9, 24-10, 29); mais pour la plupart des discours nous n'avons aucun moyen de contrôle.

3. Surtout dans le *De Signis*. Cf. *Thomas, Verrines*, p. 47, note 3 et p. 48.

4. De même *Clu.*, 51, 140-141.

5. D'autres narrations légèrement comiques me paraissent néanmoins plutôt des arguments que des récits destinés à faire rire : *Arch.*, 10, 25; *Planc.*, 14, 33.

VIII. Ironie. — L'ironie n'occupe qu'une place médiocre dans la théorie de Cicéron¹; mais, dans son œuvre oratoire, elle abonde, tantôt mordante et terrible, tantôt légère, fine, le charme des esprits délicats. Il ne pouvait, ce semble, prononcer un discours sans y faire, au moins çà et là, usage de l'ironie². Elle était devenue pour lui une habitude d'esprit et comme une part de son génie.

Dès ses premiers discours, on put voir comme il savait la manier.

Ibi tum *vir optimus* Sex. Naevius hominem multis verbis deterret... (*Quinct.*, 4, 16.)

Tum iste *vir optimus* (vereor ne se derideri putet quod iterum, iam dico « optimus »)... assem se negat daturum. (*Quinct.*, 5, 19)³.

Ita, credo... Cum paratus meditatique venisses, *homo timidus virginali verecundia* subito ipse te retinebas; excidebat repente oratio; cum cuperes appellare, non audebas, ne invitus audiret. Id erat profecto. Credamus hoc, Sex. Naevium, cuius caput oppugnet, eius auribus pepercisse. (*Quinct.*, 11, 39-42, 40.)

Largitus est scilicet *homo liberalis et dissolutus et bonitate affluens* Fannius Roscio. Sic puto. (*Rosc. Com.*, 10, 27.)

Après les premiers adversaires de Cicéron, un grand nombre d'autres personnages défilent dans ses discours et sont bafoués par la même ironie, les uns célèbres : Verrès, Clodius, Antoine; d'autres, obscurs, comme un Falcula ou un Decianus.

Haec est istius (Verris) praeclara tutela. En, cui tuos liberos committas...! (*Ver.*, 1, 57, 95.)

Cognoscite aliud hominis in re vetere edictum novum, et simul, dum est, unde ius civile discatur, adulescentes in

1. *De Or.*, 2, 67, 269-270.

2. S'il fallait citer tous les exemples, on en remplirait un volume, je rappellerai seulement les plus caractéristiques. D'ailleurs, on ne peut toujours à la lecture être sûr qu'un passage était ironique. Les anciens eux-mêmes s'y trompaient. Cf. Pseudo-Ascônus, p. 194, 8-12.

3. Cf. *Rosc. Am.*, 8, 2 et 30, 104. Les mots *vir optimus* sont souvent employés ironiquement par Cicéron. Cf. Landgraf, *Pro Roscio*, p. 175. Aux exemples cités par M. Landgraf on peut ajouter : *Div. Caec.*, 17, 56; *Ver.*, 5, 12, 31; 3, 24, 54; *Caec.*, 6, 16; *Agr.*, 1, 5, 14; 2, 26, 69; *Cat.*, 1, 8, 19.

disciplinam ei tradite; mirum est hominis ingenium, mira prudentia. (*Ver.*, 1, 45, 115.)

Retinete, retinete hominem in civitate, iudices, parcite et conservate, ut sit qui vobiscum res iudicet, qui in senatu, sine ulla cupiditate de bello et pace sententiam ferat... (*Ver.*, 2, 51, 76.)

Quam ob rem novam legem te in decumis statuiste non miror, hominem in edictis praetoriis, in censoriis legibus tam prudentem, tam exercitatum; non inquam miror te aliquid excogitasse... (*Ver.*, 3, 7, 17.)

Iste continuo ut vidit, non dubitavit illud insigne penatum hospitaliumque deorum ex hospitali mensa tollere, sed tamen, quod ante de istius abstinentia dixeram, sigillis avulsis, reliquum argentum sine ulla avaritia reddidit. (*Ver.*, 4, 22, 48.)

Omnes id fore putabant, ut miser atque innocens virgis caederetur; fefellit hic homines opinio! Virgis iste caederet sine causa socium populi Romani atque amicum! *Non usque eo est improbus, non omnia sunt in uno vitia; numquam fuit crudelis. Leniter hominem clementerque accepit.* Equestres sunt medio in foro Marcellorum statuæ... ex quibus C. Marcelli statuam delegit... In ea Sopatrum... divaricari ac deligari iubet. (*Ver.*, 4, 40, 86.)

Hic ita vivebat, iste *bonus imperator* hibernis mensibus, ut eum non facile extra tectum sed ne extra lectum quidem quisquam videret. (*Ver.*, 5, 10, 26; cf. 5, 10, 25.)

Cum autem ver esse coeperat (cuius initium iste non a Favonio neque ab aliquo astro notabat, sed cum rosam viderat, tum incipere ver arbitrabatur) *dabat se labori atque itineribus*; in quibus eo usque se praebebat *patientem atque impigrum* ut eum nemo umquam in equo sedentem viderit. Nam, ut mos fuit Bithyniae regibus, lectica octaphoro ferebatur... (*Ver.*, 5, 10-11, 27.)

Iste enim *praetor severus ac diligens*, qui populi Romani legibus numquam paruisset... (*Ver.*, 5, 11, 28.)

Decimo vero loco testis expectatus et ad extremum reservatus dixit, senator populi Romani, *splendor ordinis, decus atque ornamentum iudiciorum, exemplar antiquae religionis*, Fiducianius Falcula,.... Ita eum placidum mollemque reddidi, ut non auderet, sicut meministis, iterum dicere, quot millia fundus suus abesset ab urbe. Nam cum dixisset minus 1000, populus cum risu acclamavit ipsa esse. Meminerant enim omnes, quantum in Albiano iudicio accepisset. (*Caec.*, 10, 28.)

(Rullus) Explicat orationem sane longam et verbis valde bonis. Unum erat, quod mihi vitiosum videbatur, quod tanta ex frequentia inveniri nemo potuit qui intellegere posset quid diceret. (*Agr.*, 2, 5, 15.)

Quid tibi tandem; Deciane, iniuriae factum est?... Quousque negotiaberere cum praesertim sis isto loco natus? Annos iam triginta *in foro versaris* sed tamen in Pergameno. Longo intervallo si quando tibi peregrinari commodum est, Romam venis, affers faciem novam, nomen vetus, purpuram Tyriam, in qua tibi *invideo* quod unis vestimentis tamdiu lautus es. (*Flac.*, 29, 70. — Cf. notes de du Mesnil.)

(A Clodius) : Sexte noster, bona venia, quoniam iam dialecticus es et haec quoque liguris... (*Dom.*, 18, 47.)

Nunc proxima contio eius (Clodii) expectatur de pudicitia. In ea causa esse dixit domum meam a religiosissimo sacerdote, P. Clodio, consecratam. (*Har. resp.*, 5, 9.)

P. Clodi mortem aequo animo ferre nemo potest; luget senatus, maeret equester ordo, tota civitas confecta senio est, squalent municipia, afflictantur coloniae, agri denique ipsi tam beneficium, tam salutarem, tam mansuetum civem desiderant. (*Mil.*, 8, 20.)

Legem etiam iudiciariam tulit homo castus atque integer iudiciorum et iuris auctor (Antonius). (*Phil.*, 5, 5, 12.)

Souvent Cicéron s'adresse directement à l'avocat de la partie adverse et il se moque de lui agréablement. Dans la *Divinatio in Caecilium* il ridiculise à la fois Hortensius et Caecilius en feignant de louer l'un et d'avoir pour l'autre une vive commisération.

Te vero Caecili, quem ad modum sit elusurus, quam omnino ratione iactaturus videre iam videor; quotiens ille tibi potestatem optionemque facturum sit, ut eligas utrum velis, factum esse necne, verum esse an falsum; utrum dixeris, id contra te futurum. Qui tibi aestus, qui error, quae tenebrae, di immortales! erunt, homini minime malo! Quid? Cum accusationis tuae membra dividere coeperit et in digitis suis singulas partes causae constituere?... Ipse profecto metuere incipies ne innocenti periculum facessieris. (*Div. Caec.*, 14, 45.)

On sait les fines plaisanteries dont Sulpicius et Caton sont l'objet dans le *Pro Murena*¹, je rappelle seulement ces deux traits légèrement ironiques :

Saltatorem appellat L. Murenam Cato.... Cum ista sis auctoritate, non debes, Marce, arripere maledictum ex trivio.... (*Mur.*, 6, 15.)

1. *Mur.*, 7, 15-13, 29; 29, 60-31, 66.

Ego tuum consilium, Cato, propter singulare animi mei de tua virtute iudicium vituperare non possum, non nulla forsitan confirmare et leviter emendare possim. (*Mur.*, 29, 60.)

Cicéron montre plus d'aisance encore quand il a devant lui quelque jeune avocat peu expérimenté : son ironie se nuance alors d'une bonhomie, tantôt un peu dédaigneuse, tantôt plus amicale. Quelquefois, il feint de donner des conseils ou regrette de ne pouvoir être plus louangeur. Sa réponse à Torquatus¹ est jolie, mais rien ne dépasse en finesse et en naturel les admonestations que reçut Atratinus :

Quam quidem partem accusationis admiratus sum et *moles-
te tui potissimum esse Atratino datam*. Neque enim decebat, neque *aetas illa postulabat*, neque, quod animadvertere poteratis, pudor patiebatur *optimi adolescentis* in tali illum oratione versari. Vellem aliqui ex vobis robustioribus hunc male dicendi locum suscepisset; aliquanto liberius et fortius et magis more nostro refutarem istam male dicendi licentiam. *Tecum, Atratine, agam lenius*, quod et pudor tuus moderatur orationi meae et meum erga te parentemque tuum beneficium tueri debeo. Illud tamen te esse admonitum volo primum ut, quantum a rerum turpitudine abes, tantum te a verborum libertate seiungas; deinde ut ea in alterum ne dicas quae cum tibi falso responsa sint erubescas.... Sed istarum partium culpa est eorum qui te agere voluerunt; *laus pudoris tui quod ea te invitum dicere videbamus; ingenii, quod orate politeque dixisti*. (*Cael.*, 3, 7-8.)

On pourrait encore citer une grande partie du *Pro Ligario*². L'ironie est continuelle dans ce long argument *ad hominem* à la fois terrible et comique, pressant et badin, poussé avec vigueur, mais entremêlé de protestations amicales.

Après avoir trouvé dans les discours de Cicéron tant de passages plaisants, on peut se demander s'il n'abusait pas de son esprit. Certains Romains trouvaient déjà qu'il dépassait la mesure³; volontiers ses ennemis lui en

1. *Sul.* 16, 46-47.

2. Voir surtout *Lig.*, 5, 8; 4, 10; 9, 26-27; 10-29.

3. *Quintil.*, 6, 3, 2-5. Dans ce passage, Quintilien n'exprime pas sa

faisaient un reproche¹. Sans doute, il avait peine à maîtriser sa langue et perdait difficilement l'occasion de dire un bon mot; mais si, dans ses conversations et ses lettres, il ne mettait guère de frein à son esprit, on ne peut, ce semble, faire le même reproche à ses discours. Le comique y tient une grande place, mais il ne s'y étale pas hors de propos; l'orateur se souvient de l'effet qu'il veut produire, du but qu'il se propose; il observe la règle qu'il a donnée; on ne doit rien dire qui puisse nuire à la cause qu'on défend². Il se garde bien d'exercer sa verve ironique sur les puissants du jour, de faire des plaisanteries blessantes pour les juges qui l'écoutent; il n'emploie pas devant César le sel un peu gros qui lui sert à dérider les juges populaires.

Drumann³ trouve pourtant que Cicéron n'observe pas les règles tracées dans le *De Oratore*⁴, l'*Orator*⁵ et le *De Officiis*⁶. Il est bien vrai que Cicéron a donné des règles, moins littéraires d'ailleurs que morales, sur l'emploi des plaisanteries; il voulait que l'orateur gardât partout la décence, le *decorum*. Nous trouvons dans ses œuvres des plaisanteries qui blessent notre goût⁷; mais ce qui nous choque ne choquait point les Romains⁸. D'ailleurs, Cicéron lui-même nous a suffisamment expliqué sa pensée en

propre opinion : il ajoute qu'il ne croit pas devoir s'associer à ces critiques. Encore moins admet-il que les plaisanteries de Cicéron aient été peu spirituelles. D'après M. Tyrrell, « Quintilien dit que Cicéron était *in salibus aliquando frigidus* » (*The correspondence of Cicero*, IV, p. 515). Mais cette assertion est inexacte : le passage auquel M. Tyrrell fait allusion est celui-ci : « *M. Tullium... habemus... in omnibus, quae in quoque laudantur, eminentissimum. Quem tamen et suorum homines temporum incessere AUDEBANT ut tumidiorem... et in salibus aliquando frigidum* (Quintil., 12, 10, 12). Tout le contexte (12, 10, 10-15) montre que Quintilien considère ces attaques comme absolument injustes.

1. *Planc.*, 54, 85; *Phil.*, 2, 16, 39-40.

2. *De Or.*, 2, 60, 244-245; 2, 75, 305-305.

3. *Geschichte Roms...* VI, p. 599.

4. *De Or.*, 2, 58, 257-59, 258; 2, 60, 244-247.

5. *Or.*, 26, 88-89.

6. *Off.*, 1, 29, 103-104; 1, 57, 154.

7. Cf. Drumann, VI, p. 604-606, 610, 611.

8. Cf. Gurlitt, *Rheinisches Museum*, N. F., LVII, 1912, p. 357.

citant Plaute comme modèle¹; sa théorie sur l'exclusion du trivial n'était donc pas si sévère que le veut Drumann.

Cicéron, comme Plaute, a toutes les sortes d'esprit, depuis le jeu de mots le plus vulgaire jusqu'à l'ironie la plus fine; il les manie toutes avec une égale dextérité. On peut cependant remarquer, à ce point de vue, comme à tant d'autres, un progrès continu dans son talent. S'il n'a jamais perdu complètement le goût des calembours, il en a usé bien plus parcimonieusement dans ses derniers discours que dans les premiers. Surtout il est facile de remarquer combien il a progressé dans l'emploi de l'ironie : ses sarcasmes sont d'abord un peu rudes; il multiplie les antiphrases faciles, les qualifications d' « homme excellent »² appliquées à des scélérats. Quelques traits des *Verrines* ont déjà plus de finesse; ils sont surpassés par les élégants badinages du *Pro Murena*; de ce discours au *Pro Caelio*, au *Pro Ligario* on sent encore un progrès. Cicéron est arrivé alors à une aisance souveraine, à une légèreté et à une délicatesse d'ironie qui ne peuvent guère être surpassées. Plus que jamais, la plaisanterie est entre ses mains une arme qu'il manie avec une sûreté parfaite; elle fait tantôt des blessures profondes et tantôt effleure, égratigne à peine; mais toujours elle frappe juste.

Il avait donc bien raison de dire que l'esprit est une partie de l'éloquence; il avait raison d'attribuer une grande importance à ces *sales* qui, d'après la théorie de l'*Orator*, caractérisent le « style simple ». Grâce à eux sa parole était plus puissante, plus variée aussi: elle quittait la région des grands développements oratoires, se rapprochait de la conversation et si, à d'autres moments, elle valait surtout par l'ampleur et l'harmonie, elle charmait alors par le naturel et la simplicité.

1. *Off.*, 1, 29, 104; cf. *Fam.*, 9, 15, 2.

2. Cf. *supra*, p. 235, note 3.

CHAPITRE II

QUELQUES DIALOGUES

Tant de plaisanteries suffiraient à prouver que Cicéron n'est pas toujours pompeux. Mais d'autres passages de ses discours ne sont peut-être pas moins éloignés du style solennel ; ce sont ceux où sa phrase, coupée, hachée, reproduit le mouvement et le naturel d'une conversation. Tantôt il raconte ou prétend raconter une discussion de ses clients et de ses adversaires ; tantôt il prend à partie quelque personnage comme Caton et lui prête des paroles qu'il réfute aisément ; tantôt il se fait poser des questions et se donne le plaisir d'y répondre. Toujours il montre alors qu'il sait quitter, quand il le veut, le ton grave et majestueux pour descendre à cette simplicité que prônaient tant les néo-attiques.

De re pecuniaria cupio contendere. — Non licet. — At ea controversia est. — Nihil ad me attinet ; causam capitis dicas oportet. — Accusa, ubi ita necesse est. — Non, inquit, nisi tu ante novo modo priore loco dixeris. — Dicendum necessario est. — Praestituentur horae ad arbitrium nostrum ; iudex ipse coercebitur. — Quid tum?... (*Quinct.*, 22, 71.)

« Minime » inquam. « Sed quid id ad rem? » « Nimirum » inquit « in eo causa consistit ». « Quo modo? » (*Quinct.*, 25, 79.)

Dic, Naevi, diem. « Ante diem V Kalend. intercalares ». Bene ais. Quam longe est hinc in saltum vestrum Gallicanum? Naevi te rogo « DCC millia passuum ». Optime. De saltu deicitur Quinctius. Quo die? possumus hoc quoque ex te audire? Quid taces? dic inquam diem. Pudet dicere ; intellego ; verum et sero et nequiquam pudet. (*Quinct.*, 25, 79.)

Ubi occisus est Sex. Roscius? — Romae. — Quid? tu T. Rosci, ubi tunc eras? — Romae. Verum quid ad rem? et alii multi. (*Rosc. Am.*, 35, 92.)

Dices : Quid postea si Romae assiduus fui? Respondebo : At ego omnino non fui. — Fateor me sectorem esse, verum

et alii multi. — At ego, ut tute arguis, agricola et rusticus. — Non continuo, si me in gregem sicariorum contuli, sum sicarius. — At ego profecto, qui ne novi quidem quemquam sicarium, longe absum ab eius modi crimine. (*Rosc. Am.*, 55, 94.)

At enim tu tuum negotium, gessisti bene. — Gere et tu tuum bene. — Magno tu tuam dimidiam partem decidisti. — Magno et tu tuam partem decide. — HS CCCIOOO tu abstulisti. — † Si fit hoc vero, HS CCCIOOO tu quoque aufer. (*Rosc. Com.*, 11, 52.)

« Ad quos? » « Ad me » inquit, « si tibi idoneus videor, qui de homine Siculo ac Graeculo iudicem. » « Idoneus », inquit, « sed pervellem adessent ii qui antea adfuerant causamque cognorant ». « Dic, inquit, illi adesse non possunt ». « Nam hercule, » inquit Minucius, « me quoque Petilius ut sibi in consilio essem rogavit. » (*Ver.*, 2, 29, 72.)

Quo modo? — Quantum poposcerit Apronius, dato. — Quid est hoc?... Ego tantum dem, quantum ille poposcerit? poscet omne, quantum exaravero. — Quid omne? plus immo etiam, inquit, si volet. — Quid tum? quid censes? — Aut dabis, aut contra edictum fecisse damnabere. — Per deos immortales quid est hoc? veri enim simile non est. (*Ver.*, 5, 10, 25.)

« Quid? de hordeo, inquit, et de Docimo, amiculo meo, quid cogitatis? » Negabant illi quicquam sibi esse mandatum. « Non audio; numerate HS XII. » (*Ver.*, 5, 34, 79.)

Venit praetor; frumentum, inquit, me abs te emere oportet. — Optume. — Denario modium. — Benigne ac liberaliter; nam ego ternis HS non possum vendere. — Mihi frumentum non opus est, nummos volo. — Nam sperabam, inquit arator, me ad denarios perventurum; sed si ita necesse est quanto frumentum sit considera. — Video esse binis HS. — Quid postea? quid? — Pro singulis modiis, quos tibi impero, tu mihi octonos HS dato. — Qua ratione? — Quid quaeris rationem?... (*Ver.*, 5, 85, 196-197.)

Imprudens huc incidi iudices; emit enim, non abstulit; nollem dixisse; iactabit se et in his equitabit eculeis. « Emi, pecuniam solvi. » Credo. « Etiam tabulae proferentur. » Est tanti; cedo tabulas. (*Ver.*, 4, 20, 43.)

Quid ita? « Prodiderat classē. » Quod ob praemium? « Deseruerat. » Quid Cleomenes? « Ignavos fuerat ». At eum tu ob virtutem corona ante donaras. « Dimiserat nautas ». At ab omnibus tu mercedem missionis acceperas.... « Cleomenem nominare non licet. » At causa cogit. « Moriere si appellaris » numquam enim iste quoquam est mediocriter minitatus. At remiges non erant. — « Praetorem tu accuses? frange cervices ». (*Ver.*, 5, 42, 110.)

Unde deiectus est Cinna? Ex urbe. Unde Telesinus? Ab

urbe. Unde deiecti Galli? A Capitolio. Unde qui cum Graccho fuerunt? Ex Capitolio. (*Caec.*, 30, 87.)

« Condemnastis Scamandrum, quo crimine? » — Nempe, quod Habitum per servum medici veneno necare voluisset. « Quid Habiti morte Scamander consequeretur? » « Nihil sed administer erat Oppianici ». « Et condemnastis C. Fabricium, quid ita?... » (*Ch.*, 22, 61.)

Age non definis locum; quid? naturam agri? « Vero, » inquit « qui arari aut coli possit ». (*Agr.*, 2, 25, 67.)

At leve delictum est. Omnia peccata sunt paria. Dixisti quippiam, fixum et statutum est. Non re ductus es, sed opinione, sapiens nihil opinatur. Errasti aliqua in re; male dici putat. Hac ex disciplina nobis illa sunt. « Dixi in senatu me nomen consularis candidati delaturum. » Iratus dixisti. « Numquam » inquit « sapiens irascitur ». At temporis causa. « Improbi » inquit « hominis est mendacio fallere; mutare sententiam turpe est, exorari scelus, misereri flagitium. » (*Mur.*, 30, 62.)

« Nihil ignoveris » Immo aliquid, non omnia. « Nihil gratiae concesseris ». Immo resistito gratiae, cum officium et fides postulabit. « Misericordia commotus ne sis. » Etiam in dissolvenda severitate; sed tamen est laus aliqua humanitatis. « In sententia permaneto ». Vero, nisi sententiam sententia aliqua vicerit melior. (*Mur.*, 31, 65.)

« Inimicum ego » inquis, « accuso meum ». Et amicum ego defendo meum. « Non debes tu quemquam in coniurationis quaestione defendere. » Immo nemo magis eum de quo nihil umquam est suspicatus, quam is qui de aliis multa cogitavit. « Cur dixisti testimonium in alios? » Quia coactus sum. « Cur damnati sunt? » Quia creditum est. « Regnum est dicere in quem velis et defendere quem velis. » Immo servitus est non dicere in quem velis et non defendere quem velis. (*Sul.*, 17, 48.)

« Non deduxi » inquit. « Sextilium. » Cedo tabulas. « Non deportavi ». Fratres saltem exhibe. « Non denuntiavi. » (*Flac.*, 15, 35.)

Cupio audire. « Non » inquit « dicimus. » Quid igitur? « Delatam ad nos, creditam nobis L. Flacci nomine ad eius dies festos atque ludos. » Quid tum? « Hanc te » inquit « capere non licuit. » Jam id videro sed primum illud tenebo. (*Flac.*, 25, 55.)

« Non est » inquit « tum Alexandrinis testibus creditum. » Quid postea? « Creditur nunc. » Quam ob rem? « Quia nunc aiunt quod tum negabant. » Quid ergo?... (*Rab. post.*, 12, 34.)

Quid ergo tulit? Nempe ut quaeretur. Quid porro quaerendum est? factumne sit? At constat. A quo? At paret. (*Mil.*, 6, 15.)

Videte nunc illum primum egredientem e villa subito (cur?)

vesperi (quid [necesse est?], tarde (qui convenit, praesertim id temporis?) « Devertit in villam Pompei. » Pompeium ut videret? Sciebat in Alsiensi esse. Villam ut perspiceret? Milienus in ea fuerat. Quid ergo erat? Morae et tergiversationes; dum hic veniret, locum relinquere noluit. (*Mil.*, 20, 54.)

Quisbusnam de servis? Rogas? De P. Clodi. Quis eos postulavit? Appius. Quis produxit? Appius. Unde? Ab Appio. Di boni! Quid potest agi severius? (*Mil.*, 22, 59.)

Age vero quae erat aut qualis quaestio? « Heus tu, Rufio » verbi causa, « cave sis mentiare. Clodius insidias fecit Miloni? » « Fecit. » Certa crux. « Nullas fecit. ». Sperata libertas. Quid hac quaestione certius? (*Mil.*, 22, 60.)

Durum videbatur; itaque fracti sumus, cessimus. Recedit igitur a Mutina? Nescio. Paret senatui? « Credo » inquit Calenus, « sed ita ut teneat dignitatem. » (*Phil.*, 12, 2, 4.)

Entre le ton de ces divers passages, il y a bien des différences : les uns sont tout à fait plaisants et comme pris sur le vif dans la conversation de tous les jours. D'autres ont encore plus de vivacité que de naturel. Mais tous appartiennent à un style bien autre que les amples périodes du « genre tempéré ». Si on ne le sentait pas, il suffirait, pour s'en convaincre, de relire un de ces petits dialogues après le *De Imperio Cn. Pompei* ou seulement après la première phrase du *Pro Milone*.

CHAPITRE III

TRACES DE LA LANGUE FAMILIÈRE

§ 1. — La langue familière.

Il y a un latin vulgaire et l'on n'en aurait pas douté, ce semble, si cette vérité évidente avait toujours été exposée avec exactitude et modération. Quand bien même l'étude des textes anciens ne nous la démontrerait pas, nous devrions encore la soupçonner : le peuple n'a pas coutume de s'exprimer dans un langage châtié comme celui des puristes ; la langue parlée aux Halles n'est pas celle qu'on entend à l'Académie française. Une différence semblable existait à Rome. Aussi les personnages de Plaute ont un autre vocabulaire que Pline en son panégyrique.

Il y a aussi un latin familier, comme il y a un français familier ou un allemand familier, tout simplement parce que les littérateurs eux-mêmes ne gardent pas dans leur conversation la même tenue de style que dans leurs ouvrages ou dans leurs discours publiés. Si quelqu'un parle toujours comme un livre, on le remarque et on s'en amuse ; presque tout le monde, au contraire, emploie dans la conversation et, jusqu'à un certain point, dans la correspondance intime bien des mots ou des tournures qui ne seraient pas à leur place dans un discours ou dans un ouvrage soigné. C'est pour cela que l'ensemble des lettres de Cicéron comparé à l'ensemble de ses discours, s'en distingue par des caractères notables.

Mais encore dans la langue vulgaire, et la langue familière, il y a des nuances indéfinies¹, et souvent un savant

1. Cf. Wölfflin, *Bemerkungen über das Vulgärlatein* (*Philologus*, XXXIV, 1874, p. 157-165 ; spécialement p. 158) ; Rebling, *Versuch einer Charak-*

appelle vulgaire, ce qu'un autre trouve seulement familier. On ne peut noter toujours ces variétés innombrables; mais on peut sentir le caractère spécial que donnent à certaines phrases les expressions empruntées à la langue de la conversation¹.

Mais de telles expressions se trouvent-elles dans les discours de Cicéron? On pourrait croire que non, puisque l'on s'est habitué à les considérer comme le modèle de la langue la plus châtiée. Et n'avons-nous pas vu plus haut qu'ils sont la partie de son œuvre la plus irréprochablement conforme au purisme le plus exigeant?

Mais la théorie de Cicéron sur les trois styles nous donne ici des indications précieuses. D'après l'*Orator*, le style « simple » imite la langue de tous les jours : « Consuetudinem imitans »². Et un peu plus loin, Cicéron déclare qu'il ne veut pas laisser aux poètes le privilège d'employer le *cotidianum genus sermonis*.

An ego Homero, Ennio, reliquis poetis et maxime tragicis

teristik der römischen Umgangssprache, p. 8-12; Sittl, *Was ist Vulgärlatein?* (*Verhandlungen der vierzigsten (Versammlung deutscher Philologen*, p. 585-592; surtout 585-586); Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 51-57; Lejay, *Revue critique*, 1891, II, p. 160-165; Geyer, *Bursian's Jahresbericht*, XCVIII, 1898, p. 55-56.

1. Dans ce qui suit, je suppose connus les résultats des travaux scientifiques relatifs à la langue familière et vulgaire. Pour nommer les principaux, il faut ajouter à ceux qui ont déjà été cités : Lorenz, *Pseudolus, Einleitung*, p. 56-64; Goelzer, *Latinité de saint Jérôme*, p. 51-52, 92-95, etc.; *Grammaticae in Sulpicium Severum Observationes potissimum ad vulgarem latinum sermonem pertinentes*; Köhler, *De auctorum belli Africani et belli Hispanensis latinitate (Acta sem. Erlang., I, 1878, p. 368-471)*; Kretschmann, *De latinitate L. Apulei Madaurensis*; Landgraf, dans *Historische Grammatik der lateinischen Sprache*, III, p. 85-85; Rönsch, *Itala und Vulgata* (où sont réunis, p. 12-14, les principaux témoignages anciens prouvant l'existence du latin vulgaire); Uri, *Quatenus apud Sallustium sermonis Latini plebeji aut cotidiani vestigia appareant* (spécialement p. 13-23); Ludwig, *De Petronii sermone plebejo*; Schmilinsky, *De proprietate sermonis Plautini ex usu linguarum Romanicarum illustrato*; Boissier, *Commodien*, p. 47-51; *Journal des Savants*, 1884, p. 451-452; Schuchardt, *Vokalismus*, I, p. 44-75; Cooper, *Word formation in the roman sermo plebeius*; Koziol, *Der Stil des L. Apuleius*; Degenhart, *De auctoris Belli Hispaniensis elocutione et fide historica*, p. 1-44.

2. *Or.*, 25, 75.

concederem ut ne omnibus locis eadem contentione uterentur crebroque mutarent, non numquam etiam ad *cotidianum genus sermonis* accederent : ipse numquam ab illa acerrima contentione discederem? (*Or.*, 51, 109.)

Or le *cotidianum genus sermonis*, c'est précisément la langue familière que Cicéron emploie d'ordinaire dans ses lettres : *epistulas cotidianis verbis texere solemus*¹.

Il est donc légitime de rechercher dans l'œuvre oratoire de Cicéron des traces de la langue familière. Un certain nombre ont d'ailleurs été relevées dans ses premiers discours² et l'on a remarqué que le purisme a été en progressant. Je ne conteste aucunement la vérité de cette observation ; mais je crois qu'il y a lieu de la compléter.

Des expressions familières se trouvent, en effet, dans les discours de toutes les époques ; mais tandis que dans le *Pro Quinctio* et le *Pro Roscio*, elles sont l'effet de négligences, plus tard elles sont voulues et contribuent à l'effet du « style simple ». Dans les passages où elles se trouvent, la pensée est très souvent plaisante, ironique, ou bien les caractères généraux du style font voir que Cicéron a visé surtout à la simplicité. Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer que les termes empruntés au grec sont souvent employés avec une intention railleuse³. J'ajoute ici d'autres exemples empruntés à des catégories de mots dont le caractère familier n'est aucunement contestable : les diminutifs, les composés de *per* et de *sub*.

1. *Fam.*, 9, 21, 1. Cf. Quintil., 12, 10, 40 : Suétone, *Aug.*, 87.

2. Cf. Landgraf, *De Ciceronis elocutione in orationibus pro P. Quinctio et pro Sex. Roscio Amerino conspicua* (avec un appendice sur le *Pro Roscio Comoedo*, et sa date ; comparer A. Mayr, *Wiener Studien*, XXII, 1900, p. 115-119 ; H. Morgan, *Harvard Studies*, XII, 1901, p. 237-248 ; Garrelon, *Etude sur le plaidoyer Pro Roscio Comoedo*, p. 14-18 ; Zielinski, *Philologus*, LXIV, 1905, p. 15-16) ; Hellmuth, *De sermonis proprietatibus quae in prioribus Ciceronis orationibus inventiuntur* (étudie surtout les discours suivants : *Pro Quinctio*, *Pro Roscio Amerino*, *Pro Roscio Comoedo*, *Verrines*, *Pro Fonteio*, *Pro Caecina*). Le commentaire de M. Landgraf sur le *Pro Roscio* complète la dissertation du même auteur.

3. *Supra*, p. 62-65.

§ 2. — Diminutifs.

C'est un fait bien connu que les diminutifs appartaient surtout à la langue familière et à la langue vulgaire¹. Pour saisir les nuances de sens qu'ils présentent, on doit se rappeler que, malgré leur nom, ils n'expriment pas uniquement l'idée de petitesse, mais aussi le sentiment que l'écrivain éprouve en nommant un objet² : tantôt la tendresse ou au moins la sympathie, tantôt au contraire le mépris. De tels mots sont tout à fait propres à exprimer les formes les plus délicates de l'ironie cicéronienne. Aussi sont-ils fréquents même dans les discours. Je vais citer, autant que possible, tous les exemples³. L'ordre chronologique me paraît préférable à l'ordre alphabétique, on verra mieux ainsi dans quels discours les diminutifs se trouvent ou sont spécialement fréquents.

1. Wolfiin, *Philologus*, XXXIV, 1874, p. 155-156; Lorenz, *Pseudolus*, p. 57-65; Köhler, p. 371-374; Gœlzer, *Latinité de saint Jérôme*, p. 128-130; Landgraf, *Blätter für das bayer. Gymn.*, XVI, 1880, p. 319; Nägelsbach⁹, p. 195-198; Weise, *Caractères de la langue latine*, p. 278-279; Ludwig, p. 28-29; Cooper, p. 164-195; Thielmann, p. 96-98; Koziol, p. 260-266; Schmilinsky, p. 34-35, 39-40; Köhler, *De auctor.*, p. 5-8; Schwabe, *De diminutivis*, p. 15, etc. Stinner (p. 9) dit avec raison : « Nomina... deminutiva maxime esse quotidiani sermonis inter omnes satis constat ».

2. Madvig, *Grammaire latine*, § 182, et les auteurs cités dans la note précédente. Il ne faut pas néanmoins exagérer cette idée comme le fait G. Müller : » Deminutivum vocabulum ubicumque de parvis rebus dicitur proprie nullam aliam vim habet nisi quae semper deminutivis inest i. e. animi affectum notandi » (*De linguae latinae deminutivis*, p. 17; cf. *ibid.*, p. 14).

3. J'omets quelques mots qui se rapprochent des diminutifs au point de vue purement étymologique mais qui n'en ont aucunement les caractères au point de vue du sens. Ce sont : *eculeus* (au sens d'instrument de torture) (*Mil.*, 21, 57; *Dei.*, 1, 3; *Phil.*, 11, 5, 7); *formula* (18 exemples); *pupilla* (7 exemples); *pupillus* (58 exemples); *tabella* (36 exemples). Quelques autres termes comme *libellus* ou *castellum* sembleraient peut-être devoir être exclus également; mais en examinant le contexte, on verra qu'ils ont au moins quelquefois les nuances de sens propres aux diminutifs. — Ne pas confondre avec les diminutifs les autres noms en *ulus*, *ula*, *ulum*, *illa*, etc., comme *crapula* (κραπίλη), *argilla* (ἀργίλλος). — Sur les suffixes diminutifs on peut voir V. Henry, § 157; Brugmann, *Grundriss*, II, p. 455-456; Abrégé, p. 356-358; Lindsay, *The Latin Language*, p. 353, 356-357.

Tum iste vir optimus (vereor ne se derideri putet, quod iterum iam dico « optimus ») qui hunc in summas angustias adductum putaret, ut eum suis condicionibus in ipso *articulo* temporis adstringeret, assem se negat daturum. (*Quinct.*, 5, 19.)

Libellos Sex. Alfenus, procurator P. Quincti, familiaris et propinquus Sex. Naevi, deicit, *servulum* unum quem iste prehenderat, abducit.... (*Quinct.*, 6, 27.)

Alfenus interea Romae cum isto gladiatore *vetulo* cotidie pugnabat. (*Quinct.*, 7, 29.)

De quo *libelli* in celeberrimis locis proponuntur; huic ne perire quidem tacite obscureque conceditur. (*Quinct.*, 15, 50.)

Si dupondius tuus ageretur, Sex. Naevi, si in *parvula* re captionis aliquid vererere.... (*Quinct.*, 16, 55.)

Ergo adfuit, non passus est, *libellos* deiecit Sex. Alfenus. (*Quinct.*, 19, 61.)

Fatetur enim *libellos* Alfenum deiecisisse. (*Quinct.*, 20, 65.)

Aut doceas oportet Alfenum negasse se procuratorem esse, non deiecisisse *libellos*.... (*Quinct.*, 22, 75.)

Fatetur se non *belle* dicere. (*Quinct.*, 30, 95.)

Hunc sibi ex animo *scrupulum*, qui se dies noctesque stimulat ac pungit, ut evellatis postulat. (*Rosc. Am.*, 2, 6.)

Qui homo? *adulescentulus* corruptus et ab hominibus nequam inductus? (*Rosc. Am.*, 14, 59.)

Nonne, si ex negotio *tantulum* in rem suam convertisset... honestatem omnem amitteret? (*Rosc. Am.*, 59, 114.)

Num aut ille lanista omnino iam a gladio recessisse videtur aut hic discipulus magistro *tantulum* de arte concedere? (*Rosc. Am.*, 40, 118.)

Ita credo; litteris eorum et urbanitate Chrysogonus ducitur, ut inter suos omnium deliciarum atque omnium artium *puerulos*... velit hos versari homines paene operarios.... (*Rosc. Am.*, 41, 120.)

Ego haec... quaero... cur *tantulo* venierint. (*Rosc. Am.*, 45, 130.)

... Ut ad libidinem suam liberti *servolique* nobilium bona fortunasque nostras vexare possent? (*Rosc. Am.*, 49, 141.)

Hic nisi planum facit HS 1000 ad *libellam* sibi deberi causam perdit. (*Rosc. Com.*, 4, 11.)

Et illa fuit pecunia immanis, haec *parvula*, illa honesta, haec sordida.... (*Rosc. Com.*, 8, 23.)

Quid ille respondit? « Ego vero cupide et libenter mentiar tua causa, et, si quando me vis peierare ut *parvulum* tu compendii facias, paratum fore scito.... » (*Rosc. Com.*, 16, 49.)

... Ex illa pecunia magnam partem ad se verit, mulieri reddidit *quantulum* visum est. (*Div. Caec.*, 17, 57.)

Putant fore ut... per homines honestissimos virosque for-

tissimos non imperitos *adulescentulos* aut illius modi quadruptatores leges, iudiciaque administrentur. (*Div. Caec.*, 21, 68.)

Ut... si *tantulum* offensum titubatamque sit... universa perdamus. (*Div. Caec.*, 22, 72.)

Praeclare se res habebat; *libelli* nominum vestrorum consiliique huius in manibus erant omnium. (*Act. pr.*, 6, 17.)

Audistis quaestoriam rationem tribus *versiculis* relatam. (*Ver.*, 1, 59, 98.)

... Quod tu, homo castissimus, aliud in tabulis habebas. Hinc illae extraordinariae pecuniae, quas nullo duce tamen aliqua ex *particula* investigamus, redundarunt. (*Ver.*, 1, 59, 100.)

Ecquis Volcatio, si sua sponte venisset, unam *libellam* dedisset? (*Ver.*, 2, 10, 26.)

Illi ipsi auctores iniuriae et ex aliqua *particula* socii praedae ac rapinarum, clamare coeperunt, sibi ut haberet haereditatem. (*Ver.*, 2, 19, 47.)

« Ad me, inquit, si tibi idoneus videor, qui de homine Siculo ac *Graeculo* iudicem. » (*Ver.*, 2, 29, 72.)

Etiam, quod paene praeterii, *capella* quaedam est, ea quidem mire, ut etiam nos, qui rudes harum rerum sumus, intellegere possumus, scite facta et venuste. (*Ver.*, 2, 35, 87.)

Hoc praeterea addit homo Venerius... bonaque eius statim coepit vendere; et vendidisset, si *tantulum* morae fuisset, quo minus ei pecunia illa numeraretur. (*Ver.*, 2, 38, 93.)

Non ego a Vibone Veliam *parvulo* navigio inter fugitivorum ac praedonum ac tua tela venissem. (*Ver.*, 2, 40, 99.)

Quorum oratione iste, cum pretium iam accepisset, ne *tantulum* quidem commotus est. (*Ver.*, 2, 50, 124.)

Syracusana civitas, ut eam potissimum nominem, dedit ipsi statuam — est honos — et patri — *bella* haec pietatis et quaestuosa simulatio. (*Ver.*, 2, 59, 145.)

Inveni duos solos *libellos* a L. Canuleio missos. (*Ver.*, 2, 74, 182.)

Quicquid erit in his *libellis*, *quantulumcumque* videbitur esse, hoc quidem certe manifestum erit; de ceteris ex hoc coniecturam facere debebitis. Recita mihi, quaeso, hunc primum *libellum*, deinde illum alterum. LIBELLI CANULEIANI. (*Ver.*, 2, 74, 183.)

Et cum haec paucorum mensuum ratio in his *libellis* sit, facite ut vobis triennii totius veniat in mentem. Si contendo, ex his *libellis* parvis... vos iam coniectura adsequi posse.... (*Ver.*, 2, 75, 184.)

Pauculis igitur mensibus, ut hi *pusilli* et *contempti libelli* indicant, furta praetoris quae essent HS ∞ CC ex uno oppido solo exportata sunt.... His inventis *libellis* ceteri

remoti et diligentius sunt reconditi; nos tamen, ut omnes intellegant hoc nos sine cupiditate agere, his ipsis *libellis* contenti sumus. (*Ver.*, 2, 75, 185.)

At homo inertior, ignavior, magis vir inter mulieres, impura inter viros *muliercula* proferri non potest. (*Ver.*, 2, 78, 192.)

Quamquam minus etiam perspicitur eorum virtus et integritas, qui ad hanc rem *adulescentuli*, quam qui iam firmata aetate descendunt.... Nos qui iam et quid facere et *quantulum* iudicare possemus ostendimus. (*Ver.*, 3, 1, 5.)

Non a patre ei traditi sed a *meretricula* commendati. (*Ver.*, 3, 12, 30.)

Ageret videlicet causam arator... conferrent viri boni capita, de comissione loquerentur inter se ac de *mulierculis*, si quas a praetore abeuntis possent deprehendere. *Survexisset* Apronius nova dignitas publicani. (*Ver.*, 3, 12, 31.)

Tammenne putamus patronum tuum in hoc crimine *cerviculam* iactaturum et populo se ac coronae daturum? (*Ver.*, 3, 19, 49.)

Quid tum? Apronio, deliciis praetoris, *lucelli* aliquid iussi sunt dare. Putate Apronio datum, si Apronianum *lucellum* ac non praetoria praeda vobis videbitur. (*Ver.*, 3, 50, 72.)

Veniunt Herbitam duo praetoris aemuli non *in* molesti, *muliercularum* deterrumarum improbissimi cognitores.... *Mulierculae* publicanae noluit ex decumis nimium lucri dare. (*Ver.*, 3, 54, 78.)

« Quid? de hordeo », inquit, « et de Docimo *amiculo* meo, quid cogitatis? » (*Ver.*, 3, 54, 79.)

Ita civitas una sociorum atque amicorum duabus deterrimis *mulierculis* Verre praetore vectigalis fuit. (*Ver.*, 3, 55, 79.)

Quam tu totam insulam cuidam tuorum sodalium sicut aliquod *munusculum* condonaras ab hac etiam haec frumentaria lucra tamquam a mediterraneis exigebantur? Itaque qui tot annis *agellos* suos redimere a piratis solebant.... (*Ver.*, 3, 57, 85.)

Habet enim quemdam *aculeum* contumelia. (*Ver.*, 3, 41, 95.)

Docuerunt vos, quid *lucelli* fecerit homo non malus, familiaris praetoris, Apronius. (*Ver.*, 3, 44, 106)¹.

Noli hos colligere, qui *nummulis* corrogatis de nepotum donis ac de scaenicorum corollariis, cum decuriam emerunt, ex primo ordine explosorum, in secundum ordinem civitatis se venisse dicunt. (*Ver.*, 3, 79, 184.)

Ante hos deos erant *arulae*. (*Ver.*, 4, 3, 5.)

1. J'ometis : *volo mi frater fraterculo tuo credas* (*Ver.*, 3, 66, 155). La phrase est une citation d'une lettre de Timarchide.

Itaque furor eius *paululum* non pudore, sed metu ac timore repressus est. (*Ver.*, 4, 19, 41.)

Patella grandis cum *sigillis* ac simulacris deorum. (*Ver.*, 4, 21, 46.)

Illā quidem certe pro *lepusculis* capiebantur *patellae*, paterae, turibula.... Quae forsitan vobis parvae esse videantur, sed magnum et acerbum dolorem commovent *mulierculis* praesertim. (*Ver.*, 4, 21, 47.)

Hic nolite expectare, dum ego haec crimina agam ostiatim, ab Aeschylō Tyndaritano istum pateram abstulisse, a Thrasone item Tyndaritano *patellam*, a Nymphodoro Agrigentino turibulum. Cum testes ex Sicilia dabo, quem volet ille eligat, quem ego interrogem de *patellis*, pateris, turibulis.... Apposuit *patellam* in qua *sigilla* erant egregia.... *Sigillis* avulsis reliquum argentum sine ulla avaritia reddidit. (*Ver.*, 4, 22, 48.)

Archagathō imperat, ut illis aliquid, quorum argentum fuerat, *nummolorum* dicis causa daret. (*Ver.*, 4, 24, 53.)

Tum illa, ex *patellis* et turibulis quae evellerat.... (*Ver.*, 4, 24, 54.)

Casu signum iste animum advertit in *cretula*. (*Ver.*, 4, 26, 58.)

Duo tamen *sigilla* *perparvola* tollunt, ne omnino inanes ad istum praedonem religionum revertantur. (*Ver.*, 4, 43, 95.)

Neque quicquam ex fano Chryssae praeter unum *perparvulum* signum ex aere desideratum est. (*Ver.*, 4, 44, 96.)

Epigramma Graecum pernobile incisum est in basi, quod iste homo eruditus et *Graeculus* qui haec subtiliter iudicat, qui solus intelligit, si unam litteram Graecam scisset, certe una sustulisset. (*Ver.*, 4, 57, 127.)

Quid Athenienses (arbitramini merere velle) ut (amittant) ex marmore Iacchum aut Paralum pictum aut ex aere Myronis *buculam*? (*Ver.*, 4, 60, 135.)

Ille autem insanus.. *libellum* mihi dat, in quo istius furta Syracusana perscripta erant. (*Ver.*, 4, 66, 149.)

Reticulumque ad naris sibi admovebat tenuissimo lino, minutis maculis, plenum rosae. (*Ver.*, 5, 11, 27.)

... Omnia praetoris urbani nutu atque arbitrio Chelidonis *meretriculae* gubernari. (*Ver.*, 5, 13, 34.)

Tametsi in acta cum *mulierculis* iacebat ebrius, erexit se tamen. (*Ver.*, 5, 25, 63.)

Stetit soleatus praetor populi Romani cum pallio purpureo tunicaque talari *muliercula* nixus in litore. (*Ver.*, 5, 53, 86.)

Hic te praetore praedonum *naviculae* pervagatae sunt. (*Ver.*, 5, 57, 98.)

Minime esse mirandum si... praetore tot dies cum *mulier-*

culis perpotante tanta ignominia et calamitas esset accepta. (*Ver.*, 5, 58, 100.)

Te illo tempore ipso... in litore cum *mulierculis* perpotasse dico. (*Ver.*, 5, 50, 151.)

... Si qui *tantulum* de recta regione deflexerit. (*Ver.*, 5, 68, 176.)

... Si *tantulum* oculos deiecerimus, praesto esse insidias. (*Ver.*, 5, 71, 181.)

(Facit haeredem...) ex duabus *sextulis* M. Fulcinium, liberum superioris viri, Aebutio *sextulam* aspergit. Hanc *sextulam* illa mercedem isti esse voluit assiduitatis et molestiae, si quam ceperat. Iste autem hac *sextula* se ansam retinere omnium controversiarum putat. (*Caec.*, 6, 17.)

Cum iste *sextulam* suam nimium exaggeraret. (*Caec.*, 7, 19.)

Caecina cum amicis ad diem venit in *castellum* Axiam.... Ecce ipse Aebutius in *castellum* venit. (*Caec.*, 7, 20.)

Imperium domesticum nullum erit si *servulis* hoc nostris concesserimus. (*Caec.*, 18, 52.)

Quid enim facilius est quam probare iis qui modo Latine sciant, in uno *servulo* familiae nomen non valere. (*Caec.*, 19, 55.)

Tam restitues, si unus *servulus* quam si familia fecerit universa; non quo idem sit *servulus* unus quod familia.... Etiam si, ut longius a verbo recedamus, ab aequitate ne *tantulum* quidem.... (*Caec.*, 20, 58.)

Atque ego hanc *adulescentulus* causam cum agerem, ... probavi. (*Caec.*, 35, 97.)

Quid tam novum quam *adulescentulum* privatum exercitum difficili rei publicae tempore conficere? Confecit. (*Imp. Pomp.*, 21, 61.)

M. Aurius *adulescentulus* bello Italico captus.... (*Clu.*, 7, 21.)

Fuit Avillius quidam Larino perdita nequitia et summa egestate, arte quadam praeditus ad libidines *adulescentulorum* excitandas accommodata. (*Clu.*, 15, 56.)

Cum esset adulescens apud *mulierculam* quandam, ... Avillius, ut erat constitutum simulat se aegrotare.... Asuvius autem, brevi illo tempore, quasi in *hortulos* iret... occiditur.... (*Clu.*, 15, 57.)

Minime amarus iis visus est qui aliquid ex eius sermone *speculae* (var. : spe gulae) degustant. (*Clu.*, 26, 72.)

Hic tum iniectus est hominibus *scrupulus*. (*Clu.*, 28, 76.)

Tum etiam illi quinque, qui imperitorum hominum *rumusculos* aucupati tum illum absolverunt, iam suam clementiam laudari magno opere nolebant. (*Clu.*, 38, 105.)

Idem C. Iuni filii, pueri *parvuli* lacrimis commotus. (*Clu.*, 49, 157.)

Tres ipse excitavit recitatores cum singulis *libellis*, quos M. Brutus ... de iure civili reliquit. (*Clu.*, 51, 141.)

Evellere se *aculeum* severitatis vestrae posse confidunt. (*Clu.*, 55, 152.)

Nicostratus quidam, fidelis Oppianici *servolus* percuriosus et minime mendax. (*Clu.*, 62, 175.)

Recordatus est se nuper in auctione quadam vidisse in rebus minutis aduncam ex omni parte dentatam et tortuosam venire *serrulam*.... Invenitur ea *serrula* ad Stratonem pervenisse. (*Clu.*, 64, 180.)

At is et ex *serrula* insimulatus et a puero conscio est indicatus. (*Clu.*, 65, 185.)

Non illi in *libellis* laudationem decretam miserunt. (*Clu.*, 69, 197.)

Humus erat immunda, lutulenta vino coronis *languidulis* et spinis cooperta piscium. (*Pro Gallio*, fragm. 1, p. 236, Müller.)

Dum *sitella* defertur, dum aequantur sortes, dum sortitio fit. (*Pro Cornelio*, I, fragm. 29, p. 248, Müller.)

Neque enim maius est legere codicem, cum intercedatur, quam *sitellam* ipsum de ipso intercessore deferre. (*Pro Cornelio*, 1, fragm. 30, p. 249, Müller.)

Hispaniensem *pugiunculum*. (*In toga candida*, frag. 27, p. 268 Müller. — (Appellation appliquée à Pison, cf. Asconius, *ibid.*, ou p. 83, 24, Kiessling.)

Etenim *quantulum* interest utrum in massici radices an in † Italiam aliove deducamini? (*Agr.*, 2, 25, 66.)

Deinde anteibant lictores, non cum *bacillis* sed... cum fascibus duobus. (*Agr.*, 2, 54, 93.)

Habet illis legibus spem non nullam, cui ademptum est, aliquem *scrupulum*, cui datum est. (*Agr.*, 3, 2, 6.)

Reperti sunt duo equites Romani qui te ista cura liberarent et... me in meo *lectulo* interfectores pollicerentur. (*Cat.*, 1, 4, 9.)

Cui tu *adulescentulo*... non aut ad audaciam ferrum aut ad lubidinem facem praetulisti? (*Cat.*, 1, 6, 15.)

Desinant... *malleolos* et faces ad inflammandam urbem comparare. (*Cat.*, 1, 15, 52.)

Num suas secum *mulierculas* sunt in castra ducturi? (*Cat.*, 2, 10, 25.)

Neque meam mentem non domum saepe revocat examinata uxor et abiecta metu filia et *parvulus* filius. (*Cat.*, 4, 2, 3.)

... Qui non illum ipsum sellae atque operis et quaestus cotidiani locum, qui non cubile ac *lectulum* suum... salvum esse velint. (*Cat.*, 4, 8, 17.)

Et quoniam mihi videris istam scientiam, iuris tamquam *filiolem* osculari tuam. (*Mur.*, 10, 25.)

Cum hoc fieri *bellissime* posset : « Fundus Sabinus meus

est ». « Immo meus », deinde iudicium, noluerunt. (*Mur.*, 12, 26.)

Verum haec Cato nimium nos nostris verbis magna facere demonstrat et oblitos esse bellum illud omne Mithridaticum cum *mulierculis* esse gestum. (*Mur.*, 14, 51.)

Cum esset, ut ego mihi statuo, talis qualem te esse video, numquam esset profectus si cum *mulierculis* bellandum arbitraretur. (*Mur.*, 14, 52.)

Atque ille, homo eruditissimus ac Stoicus, stravit *pelliculis* haedinis *lectulos* Punicanos. (*Mur.*, 36, 75.)

Itaque homo integerrimus... his haedinis *pelliculis* de praetura deiectus est. (*Mur.*, 36, 76.)

Noli hac lenitate nova abuti mea, noli *aculeos* orationis meae, qui reconditi sunt, excussos arbitrari. (*Sul.*, 16, 47.)

Tum tuus pater, Corneli... illam sibi officiosam provinciam depoposcit ut... me in meo *lectulo* trucidaret. (*Sul.*, 18, 52.)

... Quantum alii tribuunt tempestivis conviviis, quantum denique *alveolo*, quantum pilae. (*Arch.*, 6, 13.)

Sulla...quem nos in contione vidimus cum ei *libellum* malus poeta de populo subiecisset, quod epigramma in eum fecisset tantum modo alternis versibus *longiusculis*, statim ex iis rebus quas tum vendebat, iubere ei praemium tribui sed ea condicione, ne quid postea scriberet. (*Arch.*, 10, 25.)

Ipsi illi philosophi etiam in iis *libellis* quos de contemnenda gloria scribunt, nomen suum inscribunt. (*Arch.*, 11, 26.)

Nego esse ista testimonia, quae tu psephismata appellas, sed fremitum egentium et motum quemdam temerarium *Graeculae* contionis. (*Flac.*, 10, 25.)

Illud vero neque suscepit neque suscipere debuit ut, si qua uspiam *navicula* praedonum apparuisset, accusandus videretur. (*Flac.*, 12, 29.)

O pastores nescio quos cupidos litterarum, siquidem nihil istis praeter litteras abstulerunt! Sed aliud esse causae suspicamur... Si veras protulissent, criminis nihil erat, si falsas, erat poena. *Bellissimum* putarunt dicere amissas. (*Flac.*, 17, 59.)

Cuius mors te aliqua re levavit; edacem enim hospitem amisisti; Flacco vero quid profuit? qui valuit tam diu, dum huc prodiret, mortuus est *aculeo* iam emisso ac dicto testimonio. (*Flac.*, 17, 41.)

Pecuniam *adulescentulo* grandi fenore fiducia tamen accepta occupavisti. (*Flac.*, 21, 51.)

Mihi crede, ludebant. Cum vero coronam auream litteris imponebant, re vera non plus aurum tibi quam *monedulae* committebant, ne tum quidem hominum venustatem et facetias perspicere potuisti? (*Flac.*, 51, 76.)

Atque eodem etiam M. Lurco vir optimus, meus familiaris, convertit *aculeum* testimonii sui. (*Flac.*, 54, 86.)

Ista omnis pecunia huic *adulescentulo* L. Flacco reddita est. (*Flac.*, 36, 89.)

Nunc denique *materculæ* suae festivus filius, *aniculæ* minime suspiciosæ, purgat se per epistolam. (*Flac.*, 36, 91.)

His tu igitur epistulis, Deciane, recitatis, his *mulierculis* productis... tantum te crimen probaturum putasti? (*Flac.*, 37, 93.)

Paululum a mea causa recesserunt. (*Red. sen.*, 3, 7.)

Cum vero etiam literis studere incipit et belua immanis cum *Graeculis* philosophari. (*Red. sen.*, 6, 14.)

Cum parva *navicula* pervectus in Africam, quibus regna ipse dederat, ad eos inops supplexque venisset. (*Red. Quir.*, 8, 20.)

Quæ maior calomniæ est quam venire imberbum *adulescentulum* bene valentem ac maritum, dicere se filium senatorem populi Romani sibi velle adoptare? (*Dom.*, 14, 37.)

Hoc vos pati potestis, hoc ferre civitas, ut singuli cives singulis *versiculis* e civitate tollantur? (*Dom.*, 17, 44.)

Hoc ipsum quod nunc apud pontifices agis, te meam domum consecrasse... eaque te ex una *rogatiumcula* fecisse... (*Dom.*, 20, 51.)

Quod enim est in terris commune tantum *tantulumve* consilium quod non de meis rebus gestis..., pulcherrima iudicavit? (*Dom.*, 28, 73.)

Plebei quoque urbanae maiores nostri *conventicula* et quasi concilia quaedam esse voluerunt. (*Dom.*, 28, 74.)

Bona Q. Metelli... consecravit *foculo* posito in rostris adhibitoque tibicine. (*Dom.*, 47, 125.)

Tu, tu, inquam, capite velato, contione advocata, *foculo* posito bona tui Gabini... consecrasti. (*Dom.*, 47, 124.)

Quid *foculus*, quid preces, quid verba prisca voluerunt? (*Dom.*, 48, 125.)

Cum Licinia... aram et *aediculam*... dedicasset. (*Dom.*, 52, 136.)

Sin *scrupulus* tenuissimus residere alicui videbitur... parebo. (*Har. resp.*, 5, 11.)

Post patris mortem primam illam *aetatulam* suam ad scurrarum locupletium libidines detulit. (*Har. resp.*, 20, 42.)

P. Clodius a *crocota*, a *mitra*, a muliebribus soleis purpureisque *fasceolis*, a *strophio*, a *psalterio*, a *flagitio*, a *stupro*, est factus repente popularis. (*Har. resp.*, 21, 44.)

Alter unguentis affluens, calamistrata coma, despiciens conscios stuprorum ac veteres vexatores *aetatulæ* suæ, puteali et faeneratorum gregibus inflatus. (*Sest.*, 8, 18.)

Multos plane in omnis partis fefellit. Erat enim hominum opinioni nobilitate ipsa, blanda *conciatricula*, commendatus. (*Sest.*, 9, 21.)

Ex iis princeps emitur ab inimicis meis, is quem homines in luctu inidentes Gracchum vocabant, quoniam id etiam fatum civitatis fuit ut illa ex *vepreculis* extracta *nitedula* rem publicam conaretur adrodere. (*Sest.*, 53, 72.)

Tum *conventicula* hominum quae postea civitates nominatae sunt, tum domicilia conjuncta... (*Sest.*, 42, 91.)

Postquam rem paternam ab idiotarum divitiis ad philosophorum *reculam* perduxit, *Graeculum* se atque otiosum putari voluit, studio litterarum se subito dedidit. Nihil suavitates iuvabant anagnostae; *libelli* etiam saepe pro vino oppignerabantur. (*Sest.*, 52, 110.)

Non sum... tam insolens in dicendo ut omni ex genere orationem aucuper et omnes undique *flosculos* carpam. (*Sest.*, 56, 119.)

Graeculorum instituto contionem interrogare solebat. (*Sest.*, 59, 126.)

Non est ea medicina cum sanae parti corporis *scalpellum* adhibetur atque integrae. (*Sest.*, 65, 135.)

Gellius, *nutricula* seditiosorum omnium. (*Vat.*, 2, 4.)

Cum T. Annium tanto opere laudes et clarissimo viro non nullam laudatione tua *labeculam* adspergas. (*Vat.*, 17, 41.)

Nunc demum intellego P. Clodi insulam esse venalem, cuius hic in *aediculis* habitat, decem, ut opinor, milibus. (*Cael.*, 7, 17.)

Sin autem est *rivolus* accersitus et ductus ab ipso capite accusationis vestrae. (*Cael.*, 8, 19.)

Vestrae sapientiae, iudices, est non abduci ab reo nec quos *aculeos* habeat severitas gravitasque vestra, cum eos accusator erexerit in rem... emittere in hominem. (*Cael.*, 12, 29.)

Aliquis mihi ab inferis excitandus est ex barbatis illis, non hac *barbula*, qua ista delectatur, sed illa horrida, quam in statuis antiquis atque imaginibus videmus... Qui profecto si exlitterit, sic aget ac sic loquetur. « Mulier, quid tibi cum Caelio, quid cum homine *adulescentulo*, quid cum alieno? » (*Cael.*, 14, 53.)

Vicinum *adulescentulum* aspexisti; candor huius te et proceritas, vultus oculique pepulerunt. (*Cael.*, 15, 56.)

Velut haec tota *fabella* veteris et plurimarum fabularum poetria, quam est sine argumento, quam nullum invenire exitum potest! (*Cael.*, 27, 64.)

Mimi ergo est iam exitus, non fabulae; in quo cum clausula non invenitur, fugit aliquis e manibus, deinde *scabilla*¹ concrepant, aulaeum tollitur. (*Cael.*, 27, 65.)

1. *Scabillum*, diminutif de *scannum*; cf. Walde, p. 549-550.

Res in Sardinia cum mastrucatis *latrunculis* a propraetore una cohorte auxiliaria gesta. (*Prov. cos.*, 7, 15.)

Id igitur quisquam Cn. Pompeium ignorasse dicere audebit, quod mediocres homines... quod *librarioli* denique se scire profiteantur? (*Balb.*, 6, 14.)

Si Pompeius abhinc annos quingentos fuisset, is vir, a quo senatus *adolescentulo* atque equite Romano saepe communi saluti auxilium expetisset.... (*Balb.*, 6, 16.)

More hominum invident, in conviviis rodunt, in *circulis* vellicant, non illo inimico sed hoc malo dente carpunt. (*Balb.*, 26, 57.)

Arma in templo Castoris... constituebantur ab eo latrone cui templum illud fuit te consule... *castellum* forensis latrocinii, bustum legum omnium ac religionum. (*Pis.*, 5, 11.)

Neque hercule ego supercilium tuum neque collegae tui cymbala fugi neque tam fui timidus ut... frontis tuae *nubeculam* aut collegae tui contaminatum spiritum pertimescerem. (*Pis.*, 9, 20.)

Dicunt isti ipsi... sapientem... dicturum tamen suave illud esse seque ne *tantulum* quidem commoveri. (*Pis.*, 18, 42.)

Togulae lictoribus ad portam praesto fuerunt; quibus illi acceptis *sagula* reiecerunt. (*Pis.*, 23, 55.)

Quid cessat hic *homullus* ex argilla et luto fictus dare haec praeclara praecepta sapientiae clarissimo et summo imperatori genero suo?... (*Pis.*, 25, 59.)

... Mitte ad eum *libellum* et, si iam ipse coram ingredi poteris, meditare quibus verbis incensam illius cupiditatem comprimam atque restinguas. (*Pis.*, 25, 59.)

L. Crassus, homo sapientissimus nostrae aetatis, *specillis* prope scrutatus est Alpibus, ut ubi hostis non erat, ibi triumphum causam aliquam quaereret. (*Pis.*, 26, 62.)

Iste... olim *furunculus*, nunc vero etiam rapax... (*Pis.*, 27, 66.)

Reprehendat eum licet, si qui volet, modo leviter, non ut improbum, non ut audacem, non ut impurum, sed ut *Graculum*, ut assentatorem, ut poetam. (*Pis.*, 29, 70.)

Nonne compensavim cum uno *versiculo* tot mea volumina laudum suarum? (*Pis.*, 30, 75.)

Cognoscis ex *particula* parva scelerum et crudelitatis tuae genus universum. (*Pis.*, 55, 85.)

Quid? per tuum *servulum* ordines assignatos (meministi?) (*Pis.*, 56, 88.)

Hic est enim, qui *adolescentulus* cum A. Torquato profectus in Africam sic ab illo.. dilectus est... (*Planc.*, 11, 27.)

Raptam esse *mimulam*, quod dicitur Atinae factum a inventute vetere quodam in scaenicos iure maximeque oppidano. (*Planc.*, 12, 30.)

Vidit M. Pisonem ista in aedilitate *offensiuncula* accepta summos a populo Romano esse honores adeptos. (*Planc.*, 21, 51.)

Et mihi *lacrimulam* Cispiani iudicii obiectas. Sic enim dixisti : « Vidi ego tuam *lacrimulam* ». Vide quam me verbi tui paeniteat. Non modo *lacrimulam* sed multas lacrimas et fletum cum singultu videre potuisti. (*Planc.*, 51, 76.)

Ut illi *aniculae* non ille quidem vim afferret (neque enim erat rectum patronae) sed collum *digitulis* duobus oblideret, *resticula* cingeret, ut illa perisse suspensio putaretur. (*Scaur.*, 6, 10.)

Est enim haec causa « quo ea pecunia pervenerit » quasi quaedam *appendicula* causae iudicatae atque damnatae. (*Rab. Post.*, 3, 8.)

Semper ille antea cum uxore, tum sine ea; numquam nisi in raeda, tum in equo; comites *Graeculi*, quocumque ibat, etiam cum in castra Etrusca properabat; tum nugarum in comitatu nihil. (*Mil.*, 21, 55.)

Domus in clivo Capitolino scutis referta, plena omnia *malleolorum*, ad urbis incendia comparatorum. (*Mil.*, 24, 64.)

... Ut videret ne quid res publica detrimenti caperet, quo uno *versiculo* satis armati semper consules fuerunt. (*Mil.*, 26, 70.)

Quid enim ego de *muliercula* Scantia, quid de adolescente P. Apinio dicam? (*Mil.*, 27, 75.)

« Cum », inquit, « in *castellum* Peium venisses¹ ». (*Dei.*, 6, 17.)

« In posterum », inquit, « diem distulit, ut, cum in *castellum* Blucium ventum esset, ibi cogitata perficeret ». (*Dei.*, 7, 21.)

« ... Itaque cum esset ei nuntiatum Domitium naufragio perisse, te in *castello* circumsederi... » (*Dei.*, 9, 25.)

Nonne intellegis, Caesar, ex urbanis malivolorum *sermunculis* haec ab istis esse collecta? (*Dei.*, 12, 55.)

An in *commentariolis* et chirographis et *libellis* uno auctore prolatis... acta Caesaris firma erunt; quae ille in aes incidit... pro nihilo habebuntur? (*Phil.*, 1, 7, 16.)

Nisi forte, si quid memoriae causa rettulit in *libellum*, id numerabitur in actis...; quod ad populum centuriatis comitiis tulit, id in actis Caesaris non habebitur. (*Phil.*, 1, 8, 19.)

Venisti Brundisium, in sinum quidem et in complexum tuae *mimulae*. (*Phil.*, 2, 25, 61.)

Delituit in quadam *cauponula* atque ibi se occultans perportavit ad vesperam. (*Phil.* 2, 51, 77.)

Quid de innumerabilibus chirographis loquar? quorum.

1. Cet exemple et les deux suivants sont entre guillemets; mais il ne semble pas que ce soient des citations textuelles.

etiam institores sunt, qui ea tamquam [gladiatorum *libellos* palam venditent. (*Phil.*, 2, 58, 97.)

Huius domi inter *quasilla* pendebatur aurum, numerabatur pecunia. (*Phil.*, 5, 4, 10.)

Sententiolas edicti cuiusdam memoriae mandavi, quas videtur ille peracutas putare; ego autem qui intellexeret quid dicere vellet, adhuc neminem inveni. (*Phil.*, 5, 9, 21.)

Hostium aditus urbe prohibentur *castellis* et operibus. (*Phil.*, 5, 4, 9.)

Accipietne excusationem is, qui quaestioni praeerit, *Graeculi* iudicis, modo palliati, modo togati? (*Phil.*, 5, 5, 14.)

Quo in praelio... interfectus est Gracchus et M. Fulvius consularis eiusque duo *adulescentuli* filii. (*Phil.*, 8, 4, 14.)

Popilius... cum tempus ille differret, *virgula* stantem circumscripsit... (*Phil.*, 8, 8, 25.)

Hic hesterno die sententias vestras in *codicillos* et omnia verba referebat, huic se etiam summis honoribus usi contra suam dignitatem venditabant. (*Phil.*, 8, 10, 28.)

His quasi praeter dotem... agrum Campanum est largitus Antonius, ut haberent reliquorum *nutriculas* praediorum. (*Phil.*, 11, 5, 12.)

At enim (nam id exaudio) C. Caesari *adulescentulo* imperium extraordinarium mea sententia dedi. (*Phil.*, 11, 8, 20.)

Valde enim nobis... de duobus nequissimis *Graeculis* cogitandum fuit. (*Phil.*, 15, 16, 53.)

Testamenta, credo, subiciunt aut eiciunt vicinos aut *adulescentulos* circumscribunt. (*Phil.*, 14, 5, 7.)

On a souvent remarqué que les diminutifs sont fréquents dans les lettres de Cicéron, et on a trouvé en cela une preuve de plus qu'ils appartiennent au langage familier¹. Mais voici que l'étude des discours nous en révèle presque autant. Faut-il en conclure qu'on s'était trompé jusqu'ici? Nullement, mais le style familier a quelquefois sa place dans les discours, comme le style élevé se trouve çà et là dans la correspondance elle-même.

Les différentes catégories d'ouvrages se distinguent entre elles par leurs caractères généraux; mais dans chacune le ton est loin d'être uniforme.

L'étude des diminutifs qu'on rencontre dans les discours confirme plutôt la conclusion des savants qui con-

1. V. g. Stinner, p. 9-11; P. Meyer, p. 57-45; Landgraf, *Blätter für das bayer. Gymn.*, XVI, 1880, p. 519.

sidèrent ces mots comme familiers. Ils sont plus fréquents dans les plaidoyers que dans les harangues. Or, précisément les plaidoyers renferment bien plus de parties voisines du ton de la conversation. Ils manquent totalement dans certains discours plus solennels, comme le *Pro Rabirio perduellionis reo*, modèle de la grande éloquence d'après Cicéron ¹, la troisième Catilinaire, le *Pro Marcello*. On n'en trouve pas non plus dans certaines Philippiques, notamment dans la 4^e et la 6^e, adressées au peuple, la 9^e, éloge funèbre de Servius Sulpicius.

Au contraire les diminutifs sont nombreux dans les discours où l'ironie se donne libre carrière. Tels sont les *Verrines*, le *Pro Cluentio*, le *Pro Murena*, le *Pro Flacco*, le *Pro Caelio*, l'invective *In Pisonem*.

Souvent même ils se trouvent justement dans les parties des divers discours où la pensée est sarcastique, ou légèrement amusante. Ainsi, dans le *Pro Archia*, l'histoire comique d'un poète et la réflexion satirique sur certains écrits des philosophes contiennent précisément des diminutifs. De même, dans le *Pro Sestio*, les descriptions plaisantes de Pison et de Gabinus.

Aussi, n'est-il pas étonnant que le même passage contienne quelquefois plusieurs diminutifs; il y en a trois de suite, par exemple, dans une phrase du *Pro Scauro* (6,10) où l'intention satirique de l'orateur est bien facile à sentir.

D'autres traits de la langue familière se trouvent plus d'une fois à côté des diminutifs; tantôt ce sont des mots grecs évidemment ironiques, comme dans certaines descriptions de Clodius² ou de Pison³, tantôt ce sont des composés de *per* ou *sub*. Il est difficile de se méprendre sur l'ironie de ces mots : SENTENTIOLAS... *quas ille videtur PERACUTAS putare... ego autem qui intellegeret quid dicere vellet adhuc neminem inveni*⁴.

Quelquefois c'est une construction syntaxique comme

1. *Or.*, 29, 102.

2. *Har. resp.*, 21, 44.

3. *Sest.*, 51, 110.

4. *Phil.*, 3, 9, 21.

le génitif épexégétique *nova dignitas publicani*¹, ou certains génitifs descriptifs : *fabella veteris et multarum fabularum poetriae*², *inter suos omnium deliciarum atque omnium artium puerulos*³.

Ces réflexions ne peuvent évidemment faire comprendre toutes les nuances de pensée que les diminutifs expriment. Peut-être aident-elles cependant à sentir leur caractère familier. D'ailleurs, ce caractère même, tous ne l'ont pas au même degré, et pour ne rien omettre d'essentiel, il faudrait encore remarquer que, dans les premiers discours l'emploi paraît moins voulu, a souvent moins d'à-propos, et n'est pas encore aussi délicat que dans le *Pro Flacco* ou le *Pro Caelio*.

§ 5. — Les composés de *sub*.

Les atténuatifs, composés de *sub* ont depuis longtemps attiré l'attention des savants qui étudient la langue familière⁴. Ils sont fort peu nombreux dans les discours de Cicéron. Ceux qu'on y trouve ne sont qu'au nombre de sept, et aucun d'eux n'est répété deux fois. La différence est donc grande avec les lettres, et l'on a eu raison de considérer leur emploi fréquent comme un des traits caractéristiques de la correspondance⁵. Mais les quelques exemples que fournissent les discours ne sont pas moins familiers; d'ailleurs, pour presque tous, le contexte est évidemment sarcastique, et toujours le ton général du morceau est absolument simple.

1. *Ver.*, 5, 12, 31; supra, p. 251. Emploi fréquent chez les comiques, Tyrrell, I^s, p. 81; II^s, p. 151; Holtze, I, p. 540. Tyrrell avait tort de croire que Cicéron emploie ce génitif uniquement dans les lettres; cf. Lebreton, *Études*, p. XIII.

2. *Cael.*, 27, 64.

3. *Rosc. Am.*, 41, 120. Le contexte est, du reste, comme dans les deux exemples précédents, nettement ironique.

4. Cf. Wölflin, *Philologus*, XXXIV, 1874, p. 163; Landgraf, *Blätter für das bayer. Gymn.*, XVI, 1880, p. 321; Cooper, p. 256-258, 286-289, etc.

5. Wölflin, et Landgraf, *ibid.* Voir les listes dans Stinner, p. 18-19; P. Meyer, p. 48-49, et comparer Lebreton, *Caesariana syntaxis*, p. 76.

Subridet Saturius, veterator, ut sibi videatur. (*Rosc. Com.*, 8, 22.)

Vidētis illum *subcrispo* capillo, nigrum, qui eo vultu nos intuetur, ut sibi ipse peracutus videatur esse.... (*Ver.*, 2, 44, 108.)

Quia tristem semper, quia taciturnum, quia *subhorridum* atque incultum videbant et quod erat eo nomine ut ingenerata familiae frugalitas videretur, favebant.... (*Sest.*, 9, 21.)

Toreuma nullum, maximi calices, et ii, ne contemnere suos videatur, Placentini; exstructa mensa. non conchyliis aut piscibus, sed multa carne *subrancida*. (*Pis.*, 27, 67.)

Meum discessum, quem saepe defleras, nunc quasi reprehendere et *subaccusare* voluisti. (*Planc.*, 55, 86.)

Cataplus ille Puteolanus, sermo illius temporis, vectorumque cursus atque ostentatio, tum *subinvisum* apud malos Postumi nomen propter opinionem pecuniae nescio quam.... (*Rab. post.*, 14, 40.)

Nescio quid conturbatus esse videris: numquid *subtimes* ne ad te hoc crimen pertinere videatur? Libero te metu; nemo credet umquam; non est tuum de re publica bene mereri. (*Phil.*, 2, 14, 56.)

§ 4. — Les composés de *per*.

Dire que dans les discours de Cicéron, les composés de *per* se trouvent uniquement dans les parties familières serait une exagération. Mais il ne serait pas moins erroné de nier qu'ils aient d'ordinaire un caractère familier¹.

1. Le caractère familier des composés de *per* a été souvent signalé, v. g. Wölfflin, *Philologus*, XXXIV, 1874, p. 165; *Comparison*, p. 26-27; Landgraf, *Blätter für das bayer. Gymn.*, XVI, 1880, p. 321; Cooper, p. 252-256, 285-286. Pour les exemples de Cicéron, voir aussi : Stinner, p. 17-19; P. Meyer, p. 46-48; Lebreton, *Caesariana syntaxis*, p. 75-76; Lochmüller, p. 6-12. Bien entendu il ne s'agit pas ici de tous les composés de ceux qui ont le sens augmentatif. On ne s'étonnera donc pas de voir omis dans les listes qui suivent, des mots comme *peragro* ou *persequor*. Mais il est quelquefois difficile de déterminer exactement à quelle catégorie telle ou telle forme doit se rapporter; cf. Stolz, *Archiv. für lateinische Lexikographie*, II, p. 505 et 507 (dans l'article intitulé *Per und Anhang*, *ibid.*, p. 497-508). Les nuances du même terme ont varié suivant les époques. Je me suis efforcé de citer tous les composés dans lesquels *per* semble avoir eu, au temps de Cicéron, le sens augmentatif; j'exclus seulement *perhorresco*, *perterreo* et *pertimesco*, dont les exemples, très nombreux, n'offrent pas d'intérêt au point de vue qui m'occupe ici : je ne crois pas, du reste, devoir les considérer comme

Dans leur étude, il faut tenir compte de deux faits : Cicéron les emploie surtout dans sa jeunesse ; quand il s'en sert encore dans ses derniers discours, il les réserve pour certains passages où son style a plus de simplicité, d'abandon.

A vrai dire, chaque mot a une histoire et représente presque dans chaque texte une nuance différente. Aussi, est-il impossible de tout analyser, il faut se contenter souvent de donner quelques indications. Je distingue d'abord certains termes plus fréquents *permagnus*, *perpaucus*, *permultus* pour lesquels la considération chronologique est la plus importante¹.

Permagnus.

Tua quoque res *permagna* agitur. (*Rosc. Am.*, 36, 104.)

Cum eius filio... haereditas... *permagna* venisset. (*Ver.*, 1, 10, 27.)

Permagnam... pecuniam confici posse. (*Ver.*, 1, 52, 138.)

Audivit Dioni cuidam Siculo *permagnam* venisse haereditatem. (*Ver.*, 2, 8, 21.)

Huius... pecuniae... quae *permagna* est. (*Ver.*, 2, 62, 155.)

At *permagno* decumas eius agri vendidisti. (*Ver.*, 3, 39, 90.)

Pecuniam *permagnam* tuo nomine aufers. (*Ver.*, 3, 87, 202.)

C. Sentium vidimus... *permagnam* ex cibariis pecuniam deportare. (*Ver.*, 5, 93, 217.)

Dicet aliquis « quid tu ista *permagno* aestimas? » (*Ver.*, 4, 7, 15.)

Permagnum est in eum dicere aliquid. (*Ver.*, 4, 24, 53.)

Quae sunt omnia *permagna*. (*Ver.*, 4, 51, 113.)

In re publica *permagni* momenti est ratio atque inclinatio temporum. (*Ver.*, 5, 69, 177.)

Pecuniam *permagnam* ratione ista cogi potuisse confiteor. (*Font.*, 9, 20.)

Permagnam initis a nobis gratiam. (*Caec.*, 27, 79.)

familiers. *Pertimesco* est surtout fréquent dans les clausules, où il fournit, soit un dichorée (*pertimescam*), soit un crétique-trochée (*pertimescamus*).

1. Je reprends cette question parce qu'elle n'a pas été traitée en détail par les savants qui ont étudié les particularités des premiers discours. M. Hellmuth (p. 28) a seulement fait quelques remarques sur les mots : *pernegare*, *percrepare*, *pervelle*, *pernecesse*, *perbonus*.

Cum maximas aedificasset ornassetque classes exercitusque *permagnos*. (*Imp. Pomp.*, 4, 9.)

Initio *permagnam* pecuniam poposcit. (*Clu.*, 25, 69.)

Est etiam reliqua *permagna* auctoritas, quam ego turpiter paene praeterii; mea enim esse dicitur. (*Clu.*, 50, 158.)

Hoc... beneficium... duco esse *permagnum*. (*Agr.*, 2, 2, 5.)

Manus... coniuratorum, quam videtis esse *permagnam*. (*Cat.*, 4, 10, 20.)

Tribuni pl. *permagni* interest qui sint. (*Planc.*, 5, 15.)

Permagnum est alieno debere idem quod parenti. (*Planc.*, 50, 72.)

Permagnum optimi pondus argenti. (*Phil.*, 2, 27, 66.)

Une petite statistique n'est peut-être pas inutile ici; sur 22 exemples, 12 se trouvent dans le premier volume de l'édition Müller, 7 dans le second volume, 3 dans le troisième¹.

Il est donc bien évident que le mot *permagnus* disparaît progressivement dans les discours de Cicéron. Mais, de plus, si l'on examine les trois textes qui appartiennent aux derniers discours, on verra que tous les trois se trouvent dans des passages où le ton est familier; le premier (*Planc.*, 5, 15) dans une petite admonestation satirique que le peuple romain est censé adresser à Laterensis, le compétiteur malheureux de Plancus; le second (*Planc.*, 30, 72), dans une réponse ironique au même Laterensis; Cicéron vient d'avertir qu'il ne parlera pas avec véhémence². Enfin, la troisième phrase fait partie d'une description entremêlée de plaisanteries que nous avons déjà citées³.

Perpaucus.

Quid sciret ille *perpauci* animadvertent. (*Rosc. Com.*, 10, 50.)

Aut nulli, aut *perpauci* dies ad agendum futuri sunt. (*Act. pr.*, 10, 31.)

1. Cette différence ne peut être due à la longueur des volumes, puisque au contraire, le premier contient 499 pages, le second 541, le troisième 568.

2. *Planc.*, 50, 72. C'est aussi dans ce paragraphe que se trouve la phrase ironique : *Fingenda mihi fuit videlicet causa peracuta*.

3. *Phil.*, 2, 27, 65-67; supra, p. 251.

- Condemnatur enim *perpaucis* sententiis. (*Ver.*, 1, 30, 75.)
 Tantum potuit apud *perpaucos* homines. (*Ver.*, 2, 5, 14.)
 Ut *perpauca* occulte fecerit. (*Ver.*, 2, 18, 45.)
Perpaucæ Siciliae civitates. (*Ver.*, 5, 6, 15.)
 De Aetnensibus *perpauca* dicam. (*Ver.*, 5, 44, 105.)
 Erant *perpauci* reliqui, ceteri dimissi. (*Ver.*, 5, 54, 87.)
 ... Cum advocatis *perpaucis* eo venisse Caecinam. (*Caec.*, 9, 26.)
Perpauca mihi de meo officio verba faciunda sunt. (*Clu.*, 42, 117.)
 Reliqua *perpauca* sunt. (*Clu.*, 58, 160.)
Perpaucis et minime obscuris litteris continetur. (*Mur.*, 13, 28.)
 Cum *perpaucis* nominatim egissem gratias. (*Planc.*, 30, 74.)
 Non nullae, sed *perpaucæ* tamen acerbae sententiae. (*Rab. Post.*, 6, 15.)
- 1^{er} volume de Müller, 8 exemples ; deuxième, 4 ; troisième, 2.

Permultus.

- Permulta* male agendi causa fraudandique fecerunt. (*Quinct.*, 16, 52.)
 Sic cogitabam... fore uti *permultis* in rebus timore prolaberer. (*Quinct.*, 24, 77.)
Permultos ego novi... (*Rosc. Am.*, 17, 48.)
 ... Ubi *permulti*... observandi multaque servanda sunt. (*Rosc. Am.*, 52, 90.)
 Video igitur causas esse *permultas*. (*Rosc. Am.*, 35, 92.)
Permulta sunt, quae dici possunt. (*Rosc. Am.*, 55, 94.)
 Alia in te falsi accusatoris signa *permulta*. (*Div. Caec.*, 9, 29.)
 Video enim *permulta* esse crimina. (*Div. Caec.*, 9, 50.)
 Itaque *permulti* ducti sunt. (*Ver.*, 2, 56, 65.)
 Civitates ex Sicilia *permultae*. (*Ver.*, 2, 46, 114.)
 Furta quoque istius *permulta*... Ita factum est ut essent *permulta*. (*Ver.*, 2, 70, 171.)
Permulta erant eiusdem modi nomina. (*Ver.*, 2, 76, 187.)
 Magnam rationem C. Verruci *permultis* nominibus esse. (*Ver.*, 2, 77, 188.)
 Diffugerant enim *permulta*. (*Ver.*, 5, 18, 46.)
 Audistis *permulta*, iudices, testimonia. (*Ver.*, 5, 27, 66.)
Permulti locupletes homines. (*Ver.*, 3, 51, 120.)
Permultis civitatibus pro frumento nihil solvit omnino. (*Ver.*, 3, 70, 165, et *Ver.*, 5, 72, 169.)
Permultos aratores... non habuisse. (*Ver.*, 3, 77, 178.)

- Cives Romani... *permulti*... in illo oppido... vivunt. (*Ver.*, 4, 45, 95.)
- In demoliendo signo *permulti* homines moliebantur. (*Ver.*, 4, 45, 95.)
- Praetereunda videntur esse *permulta*. (*Ver.*, 4, 44, 97.)
- Syracusis autem *permulta* atque egregia reliquit. (*Ver.*, 4, 54, 121.)
- Permulta* multis navibus illinc exportata. (*Ver.*, 4, 67, 150.)
- Jam hoc istum vestitu Siculi civesque Romani *permulti* saepe viderant. (*Ver.*, 5, 33, 87.)
- Ad Cn. Pompeium... *permulti*... confugerunt. (*Ver.*, 5, 58, 155.)
- Qua in oratione *permulta* in L. Pisonem turpia... dicuntur. (*Font.*, 17, 39.)
- Homines *permultos*... armasse Aebutium. (*Caec.*, 7, 20.)
- Veniunt in mentem mihi *permulta*. (*Caec.*, 19, 55.)
- De hoc iure *permulta* praetereo. (*Caec.*, 35, 101.)
- In Asia res magnas *permulti* amiserunt. (*Imp. Pomp.*, 7, 19.)
- ... Ceterasque urbes Ponti et Cappadociae *permultas*. (*Imp. Pomp.*, 8, 21.)
- Permulta* item contra eam legem verba fecisti. (*Imp. Pomp.*, 17, 52.)
- Permultum* classe ac maritimis rebus valuerunt. (*Imp. Pomp.*, 18, 54.)
- Permulta* sunt quae mihi... dicenda esse videantur. (*Clu.*, 3, 8.)
- Ut in Sicilia *permulti* Venerii sunt. (*Clu.*, 15, 45.)
- At enim iudicia facta *permulta* sunt. (*Clu.*, 32, 88.)
- Omitto et haec et alia *permulta*. (*Clu.*, 36, 100.)
- Maiestatis absoluti sunt *permulti*. (*Clu.*, 41, 116.)
- Quodque *permulta* essent ornamenta. (*Clu.*, 56, 154.)
- Permultos* annos quievit. (*Clu.*, 59, 163.)
- Permulta* alia quae senatus... vendenda censuit. (*Agr.*, 2, 14, 36.)
- Permulti*... se in illa castra conferre dicuntur. (*Cat.*, 2, 10, 21.)
- Cum *permulta* praeclare legibus essent constituta. (*Mur.*, 12, 27.)
- Permulti* alii praeterea pugnant inter se. (*Arch.*, 8, 19.)
- Permulti* enim tum Metelli... vobis... supplicaverunt. (*Red. Quir.*, 3, 6.)
- Permulta*... adumbrata lineamenta virtutum. (*Cacl.*, 5, 12.)
- Permulta* in Plancium, quae ab eo numquam dicta sunt, conferuntur. (*Planc.*, 14, 35.)
- Socrates *permulta* disputat. (*Scaur.*, 5, 4.)
- Quod cum fecissent, *permulti* saepe vicerunt. (*Rab. Post.*, 5, 10.)

Erant *permulti* alii, ex quibus id facillime scire posset. (*Mil.*, 17, 46.)

Premier volume de Müller, 27 exemples; deuxième, 20; troisième, 5.

Autres mots.

Pour les autres composés de *per*, les exemples sont bien plus rares; il semble préférable de les placer ici tous ensemble d'après l'ordre chronologique¹.

Vident *perfamiliarem* Naevi, qui ex Gallia pueros venales isti adducebat. L. Publicium (*Quinct.*, 6, 24.)

Dicebam huic Q. Roscio... mihi *perdifficile* esse contra tales oratores... verbum facere conari. (*Quinct.*, 24, 77.)

Si causa cum causa contenderet, nos nostram *perfacile* quoivis probaturos statuebamus. (*Quinct.*, 30, 92.)

Perfacile hunc hominem incautum et rusticum... de medio tolli posse. (*Rosc. Am.*, 7, 20.)

Nonne satis fuit iis gratias agi, denique, ut *perliberaliter* ageretur, honoris aliquid haberi? (*Rosc. Am.*, 37, 108.)

Tamen fraudis ac furti mentionem facere audes? *Perstat* in impudentia. « Pactionem enim » inquit « mecum faceret ». (*Rosc. Com.*, 9, 26.)

Posteaquam e scaena non modo sibilis, sed etiam convicio explodebatur, sicut in aram confugit in huius domum... itaque *perbrevis* tempore, qui ne in novissimis quidem erat histrionibus, ad primos pervenit comoedos. (*Rosc. Com.*, 10, 50.)

Perstat in sententia Saturius, quodcumque sibi petat socius id societatis fieri. Quod si ita est, qua, malum, stultitia fuit Roscius? (*Rosc. Com.*, 18, 56.)

Et ait idem... certos esse in consilio, quibus ostendi tabellas velit; id esse *perfacile*. (*Div. Caec.*, 7, 24.)

Hoc adhuc *percommode* cadit, quod cum incredibili eius audacia, singularis stultitia coniuncta est. (*Act. pr.*, 2, 5.)

Cum ego diem inquirendi in Sicilia *perexiguam* postulavisse. (*Act. pr.*, 2, 6.)

Quae res primo, iudices, *pertenui* nobis argumento indicioque patefacta est. (*Act. pr.*, 6, 17.)

Sollicitabar rebus maximis uno atque eo *perexiguo* tempore. (*Act. pr.*, 9, 24.)

Saepe appellati *pernegaverunt*. (*Ver.*, 1, 41, 106.)

1. Cette méthode a ses inconvénients, mais je crois que c'est celle qui en a le moins. Quant à rapprocher les exemples du même mot, on pourra le faire aisément en se servant de l'index alphabétique placé à la fin du volume.

Neque enim *perfacete* dicta neque porro hac severitate digna sunt. (*Ver.*, 1, 46, 121.)

Tutoresne defendent? *Perfacile* vero apud istius modi praetorem! (*Ver.*, 1, 58, 155.)

Ea erat, iudices, *pergrandis* pecunia. (*Ver.*, 2, 7, 20.)

« Idoneus », inquit, « sed *pervellem* adessent ii qui antea adfuerant. (*Ver.*, 2, 29, 72.)

Videtis illum subcrispo capillo, nigrum, qui eo vultu nos intuetur ut sibi ipse *peracutus* videatur esse. (*Ver.*, 2, 44, 108.)

Iste homo ingeniosus et *peracutus* : « Optime », inquit... (*Ver.*, 2, 51, 127.)

Video enim eius pecuniae summam esse *pergrandem*. (*Ver.*, 2, 57, 141.)

Superiore omni oratione perattentos vestros animos habuimus. (*Ver.*, 3, 5, 10.)

Istos inter se *perbrevis* tempore... studiorum turpitudine similitudoque coniunxit. (*Ver.*, 3, 9, 22.)

Videbant Agyrinenses... illum *perfacile* probaturum.... *Pernegabant*. « Quid ergo? in singulos HS, quinquagenis milibus damnari mavultis? (*Ver.*, 3, 28, 69.)

A Tissensibus, *perparva* ac tenui civitate... nonne plus lucri nomine eripitur? (*Ver.*, 3, 38, 86.)

Atque hoc *peraeque* in omni agro decumano reperietis. (*Ver.*, 3, 52, 121.)

Perparvum ex illis lucris ad se pervenire. (*Ver.*, 3, 57, 150.)

Mihi autem hoc *perarduum* est demonstrare. (*Ver.*, 3, 71, 166.)

Erat apud Heium sacrarium... *perantiquom*. (*Ver.*, 4, 2, 4.)

Nullum, inquam, horum reliquit neque aliud ullum tamen praeter unum *pervetus* ligneum, Bonam Fortunam, ut opinor; eam iste habere domi suae noluit. (*Ver.*, 4, 3, 7.)

De hoc Verri dicitur habere eum *perbona* toreumata. (*Ver.*, 4, 18, 58.)

Ut hoc liceret suspicari, fuisse aliquando apud Siculos *peraeque* pro portione cetera. (*Ver.*, 4, 21, 46.)

Eupolemo... Lucullorum hospiti ac *perfamiliarum*... non idem fecit? (*Ver.*, 4, 22, 49.)

Mulier est Segestana *perdives* et nobilis Lamia nomine. (*Ver.*, 4, 26, 59.)

Erat etiam vas vinarium, ex una gemma *pergrandi* trulla excavata. (*Ver.*, 4, 27, 62.)

Segesta est oppidum *pervetus* in Sicilia. (*Ver.*, 4, 33, 72.)

Vehementer ab omnibus reclamatur. Itaque illo tempore ac primo istius adventu *pernegatur*. (*Ver.*, 4, 34, 76.)

Erat hiems summa, tempestas... *perfrigida*. (*Ver.*, 4, 40, 86.)

Dant sese in fugam istius praeclari imperatoris nocturni

milites. Duo tamen sigilla *perparvola* tollunt ne omnino inanes... revertantur. (*Ver.*, 4, 43, 95.)

Neque quicquam ex fano Chrysaë praeter unum *perparvulum* signum ex aere desideratum est. (*Ver.*, 4, 44, 96.)

In eo sacrario intimo signum fuit Cereris *perantiquum*. (*Ver.*, 4, 45, 99.)

Henna autem... est loco *perexcelso* atque edito. (*Ver.*, 4, 48, 107.)

Ex aëre fuit quoddam (simulacrum) *perantiquum*. (*Ver.*, 4, 49, 109.)

Ante aedem Cereris... signa duo sunt... pulcherrima ac *perampla*... Eorum demolitio atque asportatio *perdifficilis* videbatur. (*Ver.*, 4, 49, 110.)

Epigramma Graecum *permobile* incisum est in basi, quod iste homo eruditus et Graeculus... si unam litteram scisset, certe una sustulisset. (*Ver.*, 4, 57, 127.)

Ille requisisse etiam dicitur Archimedes... quem cum audisset interfectum, *permoleste* tulisse. (*Ver.*, 4, 58, 131.)

C. Norbanus in summo otio fuit, *perfacile* enim sese Sicilia iam tuebatur. (*Ver.*, 5, 4, 8.)

Lectica octaphoro ferebatur, in qua pulvinus erat *perlucidus* Melitensis rosa fartus. (*Ver.*, 5, 11, 27.)

Locum illum litoris *percrepare* totum mulierum vocibus cantuque symphoniae... non ferebant homines moleste (*Ver.*, 5, 13, 31.)

Tempsanum incommodum... ad quod recens cum te *peropportune* fortuna attulisset. (*Ver.*, 5, 15, 59.)

Pipa quaedam... de qua muliere plurimi versus, qui in istius cupiditatem facti sunt, tota Sicilia *percelebrantur*. (*Ver.*, 5, 51, 81.)

Cleomenes autem, qui alterum se Verrem... putaret, similiter totos dies in litore tabernaculo posito *perpotabat*. (*Ver.*, 5, 53, 87.)

Praetore tot dies cum mulierculis *perpotante*. (*Ver.*, 5, 58, 100.)

Te illo tempore... in litore cum mulierculis *perpotasse* dico. (*Ver.*, 5, 50, 151.)

Fateor... *persaepe* esse severe ac vehementer vindicatum. (*Ver.*, 5, 50, 155.)

Ille... *perbrevis* postea est mortuos. Iste autem homo Venerius adfluens omni lepore ac venustate, de bonis illius in aede Veneris argenteum Cupidinem posuit. (*Ver.*, 5, 54, 142.)

Ut ille... *perangusto* fretu divisa servitutis, ac libertatis iura cognosceret. (*Ver.*, 5, 66, 169.)

Unum hoc abs te L. Quincti *pervelim* impetrare... ut ita tibi

multum temporis ad dicendum sumas, ut his aliquid ad iudicandum relinquas¹. (*Tul.*, 3, 6.)

Hoc *persimile* atque adeo plane idem est. (*Tul.*, 15, 51.)

Significant quam noluerint maiores nostri, nisi cum *perneccesse* esset, hominem occidi. (*Tul.*, 21, 49.)

Persaepe... iudices de clarissimis nostrae civitatis viris dubitandum non putaverunt? (*Font.*, 11, 25.)

Alterum... minus laedit et *persaepe* disceptatore domestico diiudicatur. (*Caec.*, 2, 6.)

Cum... in his rebus vim nominamus, *pertenuis* vis intellegi debet. (*Caec.*, 16, 47.)

Hoc loco *percommode* accidit quod non adest... C. Aquilius. (*Caec.*, 27, 77.)

Peracutum hoc tibi videtur, hic est mucro defensionis tuae. (*Caec.*, 29, 84.)

Cum una excursio equitatus *perbrevis* tempore totius anni vectigal auferre possit. (*Imp. Pomp.*, 6, 16.)

Homini *peradulescenti*... imperium atque exercitum dari. (*Imp. Pomp.*, 21, 61.)

Videant, ne sit *periniquum* et non ferundum. (*Imp. Pomp.*, 22, 63.)

Altera pars... *per* mihi *brevis* et non magnae in dicendo contentionis fore videtur. (*Clu.*, 1, 2.)

A. Aurius... M. illius Auri *perpropinquus*. (*Clu.*, 8, 25.)

Hoc *persaepe* dixisti tibi sic renuntiari... Itane est? ab amicis imprudentes videlicet prodimur... (*Clu.*, 52, 145.)

Quem propter animi dolorem *pertenuis* suspicio potuisset ex illo loco testem in A. Cluentium constituere. (*Clu.*, 60, 168.)

Nicostratus quidam, fidelis Oppianici servulus *percuriosus* et minime mendax. (*Clu.*, 62, 175.)

Tertium (genus) est de legum obrogationibus, quo de genere *persaepe* S. C. fiunt. (*Corn.*, I, fragm. 25, p. 246, Müller.)

Hominem dis ac nobilitati *perinvisum*. Cn. Pompeium. (*Corn.*, I, fragm. 55, p. 255, Müller.)

Ornamenta ista villarum quibus L. Paulum et L. Mumium... ab aliquo video *perfacile* Deliaci aut Syro potuisse superari. (*Corn.*, II, fragm. 9, p. 258, Müller.)

Iubet enim eosdem decemviros omnibus agris publicis *pergrande* vectigal imponere. (*Agr.*, 1, 4, 10.)

Quibus studiis hanc dignitatem consecutus sim, memet ipsum commemorare *perquam* grave est. (*Agr.*, 2, 1, 2.)

Me *perlongo* intervallo... hominem novum consulem fecistis. (*Agr.*, 1, 1, 3.)

1. Cet exemple manque dans Merguet, *Lexikon zu den Reden*.

Persaepe seditiosis atque improbis tribunis plebis boni et fortes consules obstiterunt. (*Agr.*, 2, 6, 14.)

Eique agro *pergrande* vectigal imponitur. (*Agr.*, 2, 21, 56.)

An ignoratis cetera... vectigalia *perlevi* saepe momento fortunae inclinatione temporis pendere? (*Agr.*, 2, 29, 80.)

Cum (duo maria) *pertenui* discrimine separantur. (*Agr.*, 2, 52, 87.)

Omnes consulares, qui tibi *persaepe* ad caedem constituti fuerunt. (*Cat.*, 1, 7, 16.)

Persaepe etiam privati in hac re publica perniciosos cives morte multarunt. (*Cat.*, 1, 11, 28.)

Homo enim videlicet timidus aut etiam *permodestus* vocem consulis ferre non potuit. (*Cat.*, 2, 6, 12.)

Quod... renuntiatio gradus habeat, dignitas autem sit *persaepe* eadem omnium. (*Mur.*, 8, 18.)

Omnes enim artes, quae nobis populi Romani studia concilient... *pergratam* utilitatem debent habere. (*Mur.*, 10, 25.)

Petere consulatum nescire te, Servi, *persaepe* tibi dixi. (*Mur.*, 21, 45.)

Tertius ille locus... *perpurgatus* ab his qui ante me dixerunt. (*Mur.*, 26, 54.)

Scire ex te *pervelim* quam ob rem, qui ex municipiis veniant, peregrini tibi esse videantur¹. (*Sul.*, 7, 23.)

A D. Laelio paterno amico ac *pernecessario*. (*Flac.*, 6, 14.)

At, qui ita sit ambitiosus, ut omnis vos nosque cotidie *persalutet* Temni usque ad illam aetatem in senatum venire non potuit. (*Flac.*, 18, 42.)

Agros habent... natura *perbonos*. (*Flac.*, 29, 71.)

Sed haec de auspiciis, quae ego nunc *perbreviter* attingo, acta sunt a te. (*Dom.*, 15, 40.)

Legem de iniuriis publicis tulisti Anagnino nescio cui Menullae *pergratam*. (*Dom.*, 50, 81.)

Ille furor tribuni pl. ductus ex non nullis *perveterum* temporum exemplis. (*Dom.*, 47, 125.)

C. Marium... navigio *perparvo*... in oras Africae desertissimas pervenisse. (*Sest.*, 22, 50.)

Lapidationes *persaepe* vidimus. (*Sest.*, 56, 77.)

Inter hanc vitam *perpolitam* humanitate et illam immanem. (*Sest.*, 42, 92.)

Rem quaeris praeclaram... nec mihi difficilem ad *perdocendum*. (*Sest.*, 44, 96.)

1. J'onets *perdomiti* (*Sul.*, 1, 1), conjecture de Halm, que Merguet admettait encore dans son *Lexikon zu den Reden*. Mais le même auteur, dans son *Handlexikon*, revient comme Reid et C. F. W. Müller à la leçon des manuscrits *redomiti*.

Dixisse se C. Alfium praeteritum *permolestè* tulisse. (*Vat.*, 16, 58.)

Perfacile est isti loco respondere. (*Cael.*, 10, 24.)

Animadverti enim, iudices, audiri a vobis meum familiarem, L. Herennium, *perattente*... Qui in reliqua vita mitis esset et in hac suavitate humanitatis, qua prope iam delectantur omnes, versari *periucunde* soleret, fuit in hac causa *pertristis* quidam patruus, censor, magister. (*Cael.*, 11, 25.)

Si quae mulier sit eius modi, qualem ego paulo ante descripsi, tui dissimilis, vita institutoque meretricio, cum hac aliquid adulescentem hominem habuisse rationis numi tibi *persturpe* aut *perflagitiosum* esse videatur? (*Cael.*, 20, 50.)

Sed quoniam emersisse iam e vadis et scopulos praerecta videtur oratio mea, *perfacilis* mihi reliquus cursus ostenditur. (*Cael.*, 21, 51.)

Cuius *perceleri* interitu esse ab hoc comprobatum venenum. (*Cael.*, 24, 58.)

Quae quidem omnia, iudices, *perfacilem* rationem habent reprehendendi. (*Cael.*, 26, 62.)

Non dubito quin sint *pergraves* (testes), qui primum sint talis feminae familiares, deinde eam provinciam susceperint ut in balneas contruderentur. (*Cael.*, 26, 63.)

A se illam pyxidem traditam *pernegaret*. (*Cael.*, 27, 65.)

Audita et *percelebrata* sermonibus res est. (*Cael.*, 29, 69.)

Si hoc magni cuiusdam hominis et *persapientis* videtur. (*Prov. cos.*, 18, 44.)

Mihi ipsi omnino *perhonorificum* est discessum meum funus dici rei publicae. (*Prov. cos.*, 19, 45.)

Placuit amobus adhiberi hunc a me quasi *perpoliendi* quendam operis extremum laborem. (*Balb.*, 7, 17.)

Servos... bene de re publica meritos *persaepe* libertate... donari videmus. (*Balb.*, 9, 24.)

Se... omnia iura belli *perdiscere* ac nosse potuisse. (*Balb.*, 20, 47.)

A quo haec, quae ego nunc percurro, subtilissime sunt omnia *perpolita*. (*Balb.*, 22, 50.)

Cum me praesertim rerum varietate atque usu ipso iam *perdoctum* viderent. (*Balb.*, 27, 60.)

Qui hic inluxit dies mihi quidem, patres conscripti, *peropatus*, ut hoc portentum huius loci, monstrum urbis, prodigium civitatis viderem! (*Pis.*, fragm. 1.)

Caput sinistra manu *perfricans*. (*Pis.*, 25, 61.)

Est autem hic non philosophia solum sed etiam ceteris studiis... *perpolitus*. (*Pis.*, 29, 70.)

Quod cum *peraeque* omnes, tum acerbissime... Thessalonica sensit. (*Pis.*, 35, 86.)

Illi autem statuum istius *persimilem*, quam stare celeberrimo in loco voluerat, ne suavissimi hominis memoria moretur, deturbant. (*Pis.*, 58, 95.)

Sed mihi... *perdifficilis*, indices, et lubrica defensionis ratio proponitur. (*Planc.*, 2, 5.)

Hoc *persaepe* accidit ut, et factos aliquos et non factos esse miremur. (*Planc.*, 6, 15.)

« Hic quam ille dignior » *perquam* grave est dictu: Quo modo igitur est aequius? Sic credo, quod agitur, quod satis est iudici: « Hic factus est ». (*Planc.*, 7, 16.)

Ego quia dico aliquid aliquando... et quia, ut fit in multis, exit aliquando aliquid si non *perfacetum*, at tamen fortasse non rusticum, quod quisque dixit, me id dixisse dicunt. (*Planc.*, 14, 55.)

Tua fuit *perelegans* et *persubtilis* oratio. (*Planc.*, 24, 58.)

Fingenda mihi fuit videlicet causa *peracuta*. (*Planc.*, 50, 72.)

Non *perpurgata* sunt, non refutata, non fracta. (*Scaur.*, 8; 14.)

Eis vicissim *percarus* et iucundus fuit. (*Scaur.*, 17, 59.)

Huic videlicet *perblandus* reperiendus fuit. (*Rab. post.*, 8, 21.)

Persapienter et quodam modo tacite dat ipsa lex potestatem defendendi. (*Mil.*, 4, 11.)

Iam usu obduruerat et *percalluerat* civitatis incredibilis patientia. (*Mil.*, 28, 76.)

Etsi *persaepe* virtuti, tamen plerumque felicitati tuae gratulabere. (*Marc.*, 6, 19.)

Cum maximis eum rebus liberares, *perparvam* amicitiae culpam relinquebas. (*Dei.*, 3, 10.)

Quibus vos non satis moveri *permolesto* fero. (*Phil.*, 1, 15, 56.)

Delituit in quadam cauponula atque ibi se occultans *perpotavit* ad vesperam. (*Phil.*, 2, 51, 77.)

At quam multos dies in ea villa turpissime est *perbacchatus!* (*Phil.*, 2, 41, 104.)

Sententiolas edicti cuiusdam memoriae mandavi, quas videtur ille *peracutus* putare. (*Phil.*, 3, 9, 21.)

On a pu remarquer dans cette liste que les composés de *per* étaient employés surtout dans les Verrines. A partir de cette époque ils deviennent de plus en plus rares. Le *Pro Caelio* fait exception. Ce plaidoyer offre bien d'autres traits caractéristiques, non pas de la langue populaire, mais d'une langue à la fois familière et distinguée; le contexte permet, d'ailleurs, de comprendre la

bonhomie malicieuse que rendent à merveille ces expressions.

La chronologie ne donne donc pas seule l'explication de ces différences de style. M. Hellmuth a justement observé que le verbe *pervolo* n'est pas propre aux premiers discours¹; mais il faut, je crois, ajouter que, s'il peut se trouver à toutes les époques, il ne prend pas place dans n'importe quel développement. Les trois exemples que nous en avons appartiennent tous trois à des passages satiriques. Le premier² est un dialogue où se rencontrent les expressions *hercule*, *Graeculus*; le second³ est d'une ironie amère; le troisième⁴ est la réponse moqueuse à ce Torquatus qui, lui aussi, avait voulu faire de l'esprit⁵, mais qui dut s'en repentir. D'ailleurs, la nuance de familiarité variait à l'infini, elle était peu accentuée dans *perpolio* qui, par une exception curieuse, ne se trouve, semble-t-il, que dans les derniers écrits de Cicéron⁶. Elle l'était moins dans *peradulescens*; comme il n'y avait pas de superlatif *adulescentissimus*⁷, l'écrivain n'avait guère le choix qu'entre le diminutif *adulescentulus*, et le composé *peradulescens*⁸. Aussi ces mots se trouvent-ils même dans le *De Imperio Cn. Pompei*.

Malgré toutes les distinctions qu'on peut encore ajouter, il est vrai de dire en général que les composés de *per* sont familiers, et aussi qu'ils se trouvent surtout dans les parties familières des discours⁹. On en comprend mieux

1. Hellmuth, p. 28. On se rappelle que ce verbe se trouve plusieurs fois dans les lettres à Atticus (cf. P. Meyer, p. 48; 5 exemples).

2. *Ver.*, 2, 29, 72.

3. *Tul.*, 3, 6.

4. *Sul.*, 7, 23.

5. *Facetus esse voluisti* (*Sul.*, 7, 22).

6. Les exemples des discours sont : *Sest.*, 42, 92; *Balb.*, 7, 17; 22, 50; *Pis.*, 29, 70. Dans les ouvrages philosophiques on trouve : *Rep.*, 18, 15, *Fin.*, 5, 29, 88; *Tim.*, 15, 46. Merguet (*Handlexikon* s. v.) cite encore plusieurs exemples du *De Oratore* et deux, tirés des lettres : *Fam.*, 5, 12, 10 (année 56); *Att.*, 14, 17, 6 (année 44).

7. Cf. *Thesaurus Linguae Latinae*, I, 794, 75.

8. Quelquefois Cicéron a employé *admodum adulescens* (*Rub. perd.*, 7, 21; *Cael.*, 19, 47; *Phil.*, 5, 17, 48).

9. M. Dutilleul n'a malheureusement pas remarqué cette particularité

le sens, si on prend soin de remarquer à quelle langue ils appartiennent¹.

§ 5. — La langue familière dans quelques passages des discours.

Dans les études qui précèdent, il est arrivé que nous avons cité plusieurs fois les mêmes exemples : une phrase contenait un diminutif et aussi un] composé de *per* ou encore une plaisanterie. Souvent, en effet, plusieurs particularités du style familier se rencontrent dans le même passage. C'est ce que nous constaterons aussi en étudiant quelques morceaux.

Pro Milone, 22, 60.

Age vero, quae erat aut qualis quaestio? « Heus tu, Rufio » verbi causa, « cave sis mentiare. Clodius insidias fecit Miloni? » « Fecit. » Certa crux. « Nullas fecit. » Sperata libertas. Quid hac quaestione certius?

Heus, mot archaïque, fréquent dans Plaute et Térence. Plusieurs fois, dans les lettres de Cicéron (cf. Merguet, *Handlexikon*, s. v.), jamais dans les traités de philosophie et de rhétorique. Pas d'autre exemple dans les discours.

Cave suivi du subjonctif sans conjonction. « Tour familier » d'après Riemann-Lejay⁴, p. 520. Suivant Riemann-Gœlzer, II, p. 356-357, il y a dans les phrases de ce genre une véritable ellipse de *ne*². L'ellipse, en effet, est parti-

dans l'étude qu'il a consacrée aux composés de *per* (*Revue de Philologie*, XIII, 1889, 135-136); sans quoi ses conclusions (p. 136) eussent été différentes.

1. Le nouveau fragment du *Pro Gallio* découvert par M. Hilberg confirme encore les remarques précédentes. C'est un passage satirique où le mot *perlitteratus* est employé ironiquement : *Unus quidem poeta dominatur, homo perlitteratus, cuius sunt illa convivia poetarum ac philosophorum, cum facit Euripiden et Menandrum inter se et alio loco Socraten, atque Epicurum disserentes, quorum actales non annis sed saeculis scimus fuisse disiunctas.* (*Wiener Studien*, XXVII, 1905, p. 94).

2. Et par là elles se distinguent des constructions comme *volo se efferat*

culièrement fréquente dans la langue familière ; et le passage que nous étudions en renferme de nombreux exemples, analogues à ceux qu'on rencontre continuellement dans les lettres de Cicéron. Cf. Heidemann, p. 10-53.

Sis, contraction pour *si vis*, fréquente dans les comiques, (cf. Holtze, II, 371, et mieux Forcellini, s. v.). Se trouve une autre fois dans un des premiers discours : *Rosc. Am.*, 16, 48. M. Landgraf remarque à propos de ce dernier texte que « ces formes contractées » (*sodes, sis, sullis*) « appartiennent à la langue de la conversation » (*Pro Roscio*, p. 226). Quelques exemples dans les traités (entre autres, *Tusc.*, 2, 18, 42), où les commentateurs remarquent son caractère familier¹.

Je ne parle que des expressions dont le caractère familier est nettement accentué. Peut-être faut-il ajouter d'autres remarques plus subtiles. Ainsi *verbi causa* n'est pas, il est vrai, absolument rare dans Cicéron (Merguet, *Lex. Red.*, I, 485 ; *Lex. phil.*, I, 598), pas plus qu'en latin (Wölfflin, *Archiv. für lateinische Lexikographie*, I, 172) ; et pourtant dans le style élevé, Cicéron n'introduirait pas une citation par ces simples mots, comme il le fait ici.

Pro Murena, 10, 23 — 13, 28.

(*Satire des Jurisconsultes.*)

10, 23. Et quoniam mihi videris istam scientiam iuris tamquam *filiolam*² osculari tuam... Non dicam *operam perdidisti*.

L'expression *operam perdere* ne se trouve pas ailleurs dans les discours ; elle est moins familière que *oleum et operam perdere* employé dans les lettres de Cicéron (cf. Otto, *Sprichwörter*, p. 255), mais il est pourtant curieux

ou *fac habeas*, dans lesquelles *ut* n'est pas vraiment sous-entendu. Cf. Riemann-Gelzer, *ibid.*

1. « Eine Formel der Umgangssprache » (Heine). « A colloquial form » (Dougan). « *Sis* et *sullis* familiaris sermonis propria erant » (Kühner).

2. Je me contente de souligner les mots dont le caractère familier est évident, comme les diminutifs.

que cette idée est toujours exprimée sous une autre forme quand la pensée demande un ton plus relevé; alors Cicéron emploie un autre tour de phrase, par exemple, un verbe accompagné de *frustra*.

10, 25. Omnes enim artes quae nobis populi Romani studia concilient... *pergratam* utilitatem debent habere.

11, 25. Res enim sunt parvae, prope in singulis litteris atque *interpunctionibus* verborum occupatae.

Interpunctio ne se trouve pas ailleurs dans la langue atine. Freund-Theil qualifie ce mot de « très classique », parce que Cicéron l'a employé; mais on sait que les dérivés en *io*, étaient plus fréquents dans la langue familière¹. Rien ne prouve, il est vrai, que celui-ci soit un néologisme inventé par Cicéron; mais ce n'était pas un mot de la langue ordinaire; car, sans cela, les grammairiens latins ne l'eussent pas évité, et surtout Quintilien n'aurait pas été chercher la périphrase *ratio distinguendi* (cf. Gœlzer, *Dictionnaire français-latin*, s. v. *punctuation*). Cicéron a usé ici de la liberté plus grande qu'avait le langage familier dans la formation des dérivés.

11, 25. Id, enuntiatis vestris *mysteriis*, totum est contemptum et abiectum.

Mot grec employé ironiquement.

11, 25. Inventus est scribe quidam, Cn. Flavius, qui *cornicum oculos confixerit*... et ab ipsis *capsis* iuris consultorum sapientiam compilarit.

Cornicum oculos confixerit, expression proverbiale; cf. *Flac.*, 20, 46; supra p. 252; Otto, *Sprichwörter*, p. 95.

Capsis, cf. *Div. Caec.*, 16, 51.

Compilare s'emploie d'ordinaire avec un régime concret; uni à *sapientiam*, il est particulièrement plaisant.

12, 26. Cum hoc fieri *bellissime* posset « Fundus Sabinus meus est. » « Immo meus », deinde iudicium, noluerunt.

1. P. Meyer (p. 18) dit avec raison : « Substantiva verbalia in *io* et in *or* desinentia frequentiora fuisse in sermone cotidiano quam in eleganti oratione nemo infitabitur. » Cf. Thielmann, p. 89-92; Schmilinsky, p. 52-55; Cooper, p. 5-17; Stinner, p. 7-8, etc.

Bellissime. Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer combien ce mot est plus fréquent dans les lettres de Cicéron que dans les discours et nous en avons donné la raison (supra, p. 89-90).

12, 26. « Fundus », inquit, « qui est in agro qui Sabinus vocatur ». Satis *verböse*, cedo quid postea?

Les *ellipses*, dans tout ce passage, rappellent celles que nous avons remarquées plus haut dans le *Pro Milone*.

Verböse. Seul exemple dans les discours. Se trouve aussi dans la correspondance (Merguet *Handlexikon* s. v.). Cicéron, qui aimait tant la *copia verborum*, s'en moquait pourtant quelquefois, et savait alors trouver dans la langue familière une expression méprisante. *Verbosus* se trouve un peu plus loin (*Mur.*, 14, 50) avec une nuance semblable; mais dans l'adverbe, le caractère familier est un peu plus sensible.

L'archaïque *cedo* si fréquent dans les comiques (Freund-Theil. s. v.) se rencontre beaucoup plus souvent dans les premiers discours de Cicéron que dans les derniers (cf. Merguet, *Lex. Red.*, s. v.)

12, 26. Quid huic tam *loquaciter litigioso* responderet, ille, unde petebatur, non habebat.

Loquaciter, autreadverbe familier, très rare. Seul exemple dans Cicéron.

Litigiosus, « processif ».

12, 26. Haec iam tum apud illos *barbatus* ridicula, credo, videbantur.

Comparer les exemples de *barbatus* dans Merguet, *Lex. Red.*, s. v.

12, 26. Postea vero *pervulgata*... sunt.

12, 27. Nam cum *permulta* praclare legibus essent constituta.

15, 28. Itaque si mihi homini vehementer occupato *stomachus moveritis*, triduo me iuris consultum esse profitebor.

Stomachus, au sens de colère, se trouve déjà un peu plus haut (*Mur.*, 9, 19) dans la description ironique des

occupations auxquelles se livrait Sulpicius; on en trouve un autre exemple dans les Verrines (2, 20, 48). On sait quelle différence d'emploi distingue *stomachari* et *irasci*, et quand on n'en aurait pas d'autre preuve, il suffirait pour la comprendre, de lire les quatre exemples de *stomachari* dans les discours (*Ver.*, 1, 46, 121; *Clu.*, 21, 59; *Planc.*, 14, 55; 27, 65).

Pro Sestio, 51, 110.

« Est enim homo iste populo Romano deditus. » *Nihil vidi magis...* Usque eo non fuit popularis ut bona solus comesset (jeu de mots déjà cité). Deinde ex impuro adulescente et petulante, postquam rem paternam ab *idiotarum* divitiis ad *philosophorum reculam* perduxit, *Graeculum* se atque otiosum putari voluit, studio litterarum se subito deditit. Nihil suavitates iuvabant *anagnostae*, *libelli* etiam saepe pro vino oppignerabantur; manebat *insaturabile abdomen*; copiae deficiebant.

Ce seul paragraphe contient bien des particularités de vocabulaire¹; les mots grecs y sont évidemment ironiques *idiotarum*, *philosophorum*, *anagnostae*. La rareté et le sens spécial de *philosophus* dans les discours ont déjà été signalés plus haut (p. 63, n. 1).

Idiota, toujours ironique dans les discours. (*Ver.*, 4, 2, 4; *Pis.*, 26, 62; 27, 65).

Anagnostes. Pas d'autre exemple dans les discours; plusieurs fois dans les lettres.

On peut remarquer les diminutifs *Graeculus*, *libelli* et surtout *recula*. Ce dernier ne se trouve pas ailleurs dans Cicéron, mais est employé par Plaute et, sous la forme *rescula*, par Apulée.

Insaturabilis ne se trouve aussi qu'une fois dans Cicéron, puis disparaît jusqu'à ce qu'on le retrouve dans la Vulgate, Orose et Cassiodore.

Abdomen n'est évidemment pas un mot noble. Nous le

1. Il est vrai que plusieurs mots sont discutés (voir la note critique de C.F. W. Müller). Mais la plupart des particularités sont indépendantes des leçons douteuses.

rencontrons du reste plusieurs fois dans les injures adressées à Pison (*Pis.*, 17, 41 ; 27, 66).

Quant à *nihil vidi magis*, cette courte phrase contient, avec une très forte ellipse, un emploi de *nihil* pour *neminem* beaucoup moins fréquent que ne prétend Koch-Eberhard dans son commentaire ; cf. Merguet, *Lex. Red.*, s. v.¹.

In Pisonem, 6, 13.

6, 13. Meministine, *caenum*, cum ad te quinta fere hora cum C. Pisone venissem, nescio quo e *gurgustio* te prodire, involuto capite, soleatum, et, cum isto ore *foetido* taeterrimam nobis *popinam* inhalasses, excusatione te uti valetudinis, quod diceres *vinulentis* te quibusdam medicaminibus solere curari?... Paulisper stetimus in illo *ganearum* tuarum *nidore* atque fumo ; unde tu nos turpissime *ructando* eiecisti.

Foetidus et *nidor* ne se trouvent pas ailleurs dans Cicéron. Sur *ganea* (*ganeum*) cf. Walde, s. v. *ganeum*.

Caenum. Sur ce terme injurieux et d'autres semblables, cf. Lorenz, *Pseudolus*, p. 51.

Dans le même discours on trouve une riche variété d'autres injures, dont quelques-unes au moins ne semblent pas appartenir à la langue la plus châtiée, par exemple *furcifer* (*Pis.*, 7, 14) si fréquent dans les comiques, ou *asine* (*Pis.*, 30, 73 ; cf. Otto, *Sprichwörter*, p. 40).

Dans les invectives, les expressions empruntées à la langue familière sont particulièrement fréquentes². Quelques injures pourraient même être qualifiées de vulgaires, et il serait permis de retourner contre Cicéron le reproche qu'il adressait à Caton : *Non debes, Marce, arripere maledictum ex trivio*³.

Toutes ces études prouvent un fait : si l'ensemble des

1. Fréquent seulement dans les lettres à Atticus, 2, 24, 4 ; 5, 1, 5 ; 5, 1, 4(2 ex.) ; 5, 1, 5 ; 6, 7, 2 (2 ex.) ; 7, 2, 5 ; 7, 15, 2(2 ex.) ; 10, 11, 5 ; 10, 15, 1 ; 10, 17, 5 (j'ometts les exemples douteux) ; ne se rencontre plus dans les derniers livres (14, 1, 1, est une citation) ; semble avoir été abandonnée par Cicéron les dernières années de sa vie.

2. Beaucoup de passages de l'*In Pisonem* ont déjà été cités plus haut à propos des diminutifs ou des composés de *per* et de *sub*.

3. *Mur.*, 6, 15.

discours est évidemment beaucoup moins familier que l'ensemble de la correspondance, il peut très bien arriver que tel ou tel passage des discours le soit plus que telle ou telle lettre. Qu'on relise par exemple les rapports adressés au Sénat pendant l'expédition de Cilicie¹, ou même la réponse faite à Pompée en 62², et qu'on mette en regard la satire des jurisconsultes dans le *Pro Murena*, on sentira aisément où se trouve le style le plus familier. On devait d'ailleurs s'y attendre : la langue est en rapport avec la pensée, et celle-ci, même dans l'œuvre oratoire, est souvent simple et fine plutôt que grave et solennelle.

1. *Fam.*, 15, 1; 15, 2.

2. *Fam.*, 5, 7.

CHAPITRE IV

TROIS DISCOURS

§ 1. — Exemples cités par Cicéron.

Être simple et familier à l'occasion, c'est un mérite; mais ce mérite, à lui seul, serait mince. Cicéron prétend bien ne pas être lié, — comme ses ennemis, les néo-attiques, — à un seul genre de style; il est fier de pouvoir varier sa parole suivant ce qu'exigent la cause et les circonstances. Aussi ne résiste-t-il pas au désir de nous indiquer où nous pourrions trouver des modèles :

Is igitur erit eloquens... qui poterit parva *summis*, modica *temperate*, magna *graviter* dicere. Tota mihi causa *pro Caecina* de verbis interdicti fuit : res involutas definiendo explicavimus, ius civile laudavimus, verba ambigua distingimus. *Fuit ornandus in Manilia lege Pompeius* : temperata oratione ornandi copiam persecuti sumus. Jus omne retinendae maiestatis *Rabirii causa* continebatur : ergo in ea omni genere amplificationis exarsimus. (*Or.*, 29, 101-102.)

Malgré sa forme un peu technique, ce passage de l'*O*-*rator* exprime une idée absolument naturelle et fondée sur la psychologie la plus élémentaire : le style doit être en rapport avec le sujet traité. Une certaine solennité peut convenir quand on parle des grands intérêts de l'État ou qu'on célèbre les exploits d'un conquérant; tout le monde sent qu'elle serait ridicule dans une question de mur mitoyen¹. Cicéron ne l'ignorait pas et sa théorie des *tria genera dicendi* aide peut-être à comprendre l'art avec lequel

1. Quam enim indecorum est, de stillicidiis cum apud unum iudicem dicas, amplissimis verbis et locis uti communibus, de maiestate populi Romani *summis* et *subtiliter*. (*Or.*, 21, 72.) Cicéron a indiqué aussi dans

il savait varier son style suivant les circonstances; elle permet de caractériser le ton général de certains discours.

§ 2. — Pro Caecina et De Imperio Cn. Pompei.

Quand on passe du *Pro Caecina* au *De Imperio Cn. Pompei*, il semble qu'on entre dans un monde nouveau. Si les témoignages n'étaient formels, on assurerait que ces deux discours n'ont pu être écrits par le même auteur. On sent qu'il y a entre eux une dissemblance extrême; la préciser est difficile. Cicéron nous fournit un moyen de reconnaître plus nettement quels traits distinguent les deux œuvres: l'une appartient, nous dit-il, au genre « simple », l'autre au genre « tempéré »¹.

I. Plaisanteries.

Le style « simple », comme nous l'avons vu, aime les plaisanteries; elles ne manquent pas dans le *Pro Caecina*. Dès les premières pages, nous trouvons un portrait amusant du plaideur Aebutius.

Quam personam iam ex cotidiana vita cognostis, recuperatores, mulierum adsentatoris, cognitoris viduarum, defensoris nimium litigiosi, contriti ad Regiam, inepti ac stulti inter viros, inter mulieres periti iuris et callidi, hanc personam imponite Aebutio. (5, 14.)

Puis ce curieux, mais méchant personnage est appelé ironiquement *vir optimus*² (6, 16). L'ironie continue dans

une de ses lettres quelle variété il prétend avoir mis dans ses plaidoyers: Ipsa iudicia non solemus omnia tractare uno modo. Privatas causas et eas tenuis agimus subtilius, capitis aut famae scilicet ornatus (*Fam.*, 9, 21, 1).

1. On a souvent remarqué que le *De Imperio Cn. Pompei* appartient à ce genre, mais on ne semble pas avoir cherché à préciser en quoi il consiste. On ne trouve presque rien sur ce sujet dans les dissertations de Bauermeister, Haun et J. Meusbürger, ni dans les diverses éditions. Quant à la « simplicité » du *Pro Caecina*, elle a été moins étudiée encore et même elle a été niée (Hendrickson, *American Journal of philology*, XXVI, 1905, p. 274).

2. Peut-être y a-t-il aussi une intention plaisante dans les mots *Aebutio*

la narration : « Itaque homo timidus imperitusque, qui
 « neque animi neque consilii satis haberet, non putavit
 « esse tanti haereditatem, ut de civitate in dubium veniret :
 « concessit credo Aebutio, quantum vellet de Caesenniae
 « bonis ut haberet » (7, 18)¹. Elle est plus sensible encore
 dans les descriptions des témoins : nous voyons défiler
 successivement un certain Caesennius, « dont le corps a
 « plus de poids que le témoignage » *non tam auctoritate
 gravi quam corpore* (10, 27); puis Sex. Clodius, comparé à
 un personnage de comédie : « Sex. Clodius cui cognomen
 « est Phormio, nec minus niger, nec minus confidens
 « quam ille Terentianus est Phormio » (10, 27). Enfin
 paraît Fidiculanus Falcula. L'orateur fait ironiquement
 l'éloge de ce juge corrompu, puis rappelle l'aventure co-
 mique dont il a été victime.

Decimo vero loco testis expectatus et ad extremum reser-
 vatus dixit, senator populi Romani, splendor ordinis, decus
 atque ornamentum iudiciorum, exemplar antiquae religionis,
 Fidiculanus Falcula; qui cum ita vehemens acerque venisset,
 ut non modo Caecinam periurio suo laederet, sed etiam mihi
 videretur irasci, ita eum placidum mollemque reddidi, ut
 non auderet, sicut meministis, iterum dicere quot milia
 fundus suus abesset ab urbe. Nam cum dixisset minus 1000,
 populus cum risu acclamavit ipsa esse. Meminerant enim
 omnes quantum in Albiano iudicio accepisset (10, 28).

Comment ne pas voir encore de l'ironie dans les quali-
 ficatifs que l'avocat se décerne à lui-même : « *ego homo
 imperitus iuris, ignarus negotiorum ac litium* (11, 52), *non
 copiosus homo ad dicendum* (25, 64). » Et n'est-ce pas en
 souriant qu'il donnait un argument comme celui-ci : « Actio
 « est in auctorem praesentem his verbis : *quandoque te in
 « iure conspicio. Hac actione Appius ille Caecus uti non pos-
 « set, si ita in iure homines verba consecrarentur...* » (19, 54.)

sextulam aspergit (6, 17). *Iste autem hac sextula se ansam retinere
 omnium controversiarum putat* (ibid.).

1. Le caractère ironique de cette phrase a été bien reconnu par Keller
 (voir aussi la note de Long). La phrase suivante est la réponse à cette
 ironie : *Inmo vero, ut viro forti ac sapienti dignum fuit...* : « Au con-
 traire il n'a pas été timide.... »

D'autres passages encore pouvaient, surtout si le ton de la voix y invitait, égayer l'auditoire, ceux-ci par exemple :

Atque illud in tota defensione tua mihi maxime mirum videbatur, te dicere iuris consultorum auctoritati optemperari non oportere... Nam ceteri... si verbis et litteris et, ut dici solet, summo iure contenditur solent eius modi iniquitati aequi et boni nomen dignitatemque opponere. Tum illud quod dicitur « *sive nive* » inrident, tum aucupia verborum et litterarum tendiculas in invidiam vocant; tum vociferantur ex aequo et bono, non ex callido versutoque iure rem iudicari oportere.... (23, 65.)

Ut si Galli a maioribus nostris postularent, ut eo restituerentur, unde deieci essent, et aliqua vi hoc assequi possent, non, *opinor*, eos in cuniculum, quâ aggressi erant, sed in Capitolium, restitui oporteret... Ut si qui ex alto, cum ad patriam accessisset, tempestate subito reiectus optaret, ut cum a patria deiectus esset, eo restitueretur, hoc *opinor* optaret, ut a quo loco depulsus esset, in eum se fortuna restitueret, non in *solum*, sed in ipsam urbem, quam petebat, sic, quoniam verborum vim necessario similitudine rerum aucupamur, qui postulat, ut, a quo loco deiectus est, hoc est unde deiectus est, eo restitatur, hoc postulat ut in eum ipsum locum restitatur. (30, 88.)

Il y a dans ces comparaisons des suppositions si bizarres¹, qu'on les comprend mieux, ce semble; en y voyant des plaisanteries plutôt que des raisons péremptoires. N'est-ce pas, du reste, ce que montre la présence du mot *opinor*? Il donne à la phrase moins de force logique, mais quelque chose de plus dégagé et de plus piquant; « le naufragé demanderait, je pense, à rentrer dans sa patrie, non à être jeté à la mer. »

Le *Pro Caecina* renferme donc bien des traits plaisants; nous n'en trouvons pas un seul dans le *De Imperio Cn. Pompei*. Et pourtant l'occasion ne manquait pas: Cicéron avait en face de lui Hortensius; il aurait pu se moquer de son rival comme dans les *Verrines*; il aurait pu aussi ba-

1. Il est bien évident que l'interdit *unde vi* n'avait rien à voir avec les Gaulois, mais il ne pouvait pas plus s'appliquer à des naufragés jetés à terre par la tempête.

fouer les adversaires de la loi qu'il défendait. Ce n'est pas la verve qui lui a manqué, mais il a pensé que des plaisanteries dépareraient son discours : il voulait ce jour-là égaler la gravité de sa parole à la majesté du peuple romain.

II. Langue familière.

Quelques expressions familières semées çà et là convenaient bien au style « simple », et Cicéron lui-même l'a remarqué¹. Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve dans la langue même des deux discours quelques légères différences².

Dans le portrait ironique d'Aebutius nous rencontrons ces mots : *personam... mulierum adsentatoris, cognitoris viduarum, defensoris nimium litigiosi* (8, 14).

Or on a souvent remarqué que les dérivés en *tor* ou *sor* sont particulièrement fréquents dans la langue familière³. Non pas assurément que beaucoup d'entre eux ne se rencontrent, même fréquemment dans le style élevé. Mais la langue familière a plus de liberté ; elle peut employer comme la langue châtiée *auctor* ou *praetor* et cent autres, mais elle peut se servir aussi de termes moins en usage, comme *approbator* ou *joculator*. C'est, je crois, dans cette catégorie que rentre le mot *assentator*⁴. La même remarque s'applique à *veterator* que nous trouvons un peu plus loin et qui, dans les discours est toujours ironique :

Visus est mihi *veterator* intellegere praeclare. (10, 50 ; cf. *Rosc. Com.*, 8, 22 ; *Ver.*, 3, 14, 35.)

1. *Supra*, p. 246-247.

2. On pourrait se demander si elles ne s'expliquent pas par des raisons chronologiques. Mais l'intervalle entre les discours est peu considérable (le *Pro Caecina* est de 69 ou 68 ; le *De Imperio Cn. Pompei* de 66), et comme les expressions familières reparaissent plus tard dans d'autres discours ou parties de discours « simples », on peut conclure avec certitude que le genre choisi est ici la raison principale des différences signalées.

3. Cf. *supra*, p. 278, n. 1.

4. Voir l'article du *Thesaurus linguae latinae*, II, 854, 52. Le mot est assez rare. Aucun poète ne l'a employé, sauf Horace, qui s'en est

Voici une expression presque vulgaire : *quid huic tu homini facias?* (11, 50)¹. Puis un composé de *per* : « *per-te-nuis*² vis intellegi debet » (16, 47); puis encore cette phrase caractéristique : « Sermo *hercule* familiaris et cotidianus « non cohaerebit si verba inter nos *aucupabimur*; denique « imperium domesticum nullum erit si *servulis* hoc nostris « concesserimus... » (18, 52). L'expression proverbiale « qua « denique *digitum proferat* non habet » (25, 71 ; cf. Otto, *Sprichwörter*, p. 115-116) a le même caractère familier qu'en français, « il ne peut pas remuer le petit doigt ». D'autres expressions proverbiales se trouvent plus loin : « Aut *tuo* « quem ad modum dicitur *gladio* aut nostro *defensio* tua « conficiatur necesse est » (29, 82; cf. Otto, p. 154).

« *Peracutum* hoc tibi videtur, hic est *mucro* defensionis « tuæ » (29, 84; cf. Otto, p. 251)³. La nuance de *peracutum* dans la même phrase est facile à saisir⁴.

Dans « si quod erit *armorum iudicium* tuum ista dicito », (21, 61) il faut, pour comprendre le ton de la phrase, se rappeler l'allusion à des pièces connues⁵.

Enfin bien d'autres particularités seraient encore à noter :

Tum illud quod dicitur « sive nive » inrident, tum *aucupia* verborum et litterarum *tendiculas*⁶ in invidiam vocant, tum *vociferantur*.... (25, 65.)

servi une seule fois, non dans les Odes, mais dans l'Épître aux Pisons. Les discours de Cicéron n'en renferment que deux exemples, le second se trouve dans l'invective *In Pisonem* (29, 70, satire de l'épicurisme).

1. Comparer les exemples cités dans Kühner, II, p. 256-257.

2. *Pertenuis* est assez rare : quatre exemples dans les discours (cf. Merguet, s. v.), le dernier est dans le *De lege agraria*; *tenuissimus* est notablement plus fréquent.

3. Otto (p. 180) signale une autre expression proverbiale, mais qui n'est peut-être pas familière : si contra verbis et litteris et ut dici solet *summo iure* contenditur (25, 65).

4. Du reste les quatre autres exemples de ce mot, dans les discours (*Ver.*, 2, 44, 108; *Ver.*, 2, 51, 127; *Planc.*, 50, 72; *Phil.*, 5, 9, 21) sont tous ironiques.

5. Je crois que les éditeurs devraient distinguer (par des guillemets ou des italiques) les mots *armorum iudicium*. Sur les pièces qui portaient ce titre, cf. Ribbeck, *Trag. fragm.*³, p. 90-93 (Pacuvius), p. 178-181 (Accius), *Com. fragm.*³, p. 270-271 (Pomponius).

6. *Tendiculae* ne doit pas être confondu avec les diminutifs, mais c'est un mot rare qui ne se trouve pas ailleurs dans Cicéron.

« Ego invenio in interdicto verbum unum ubi *delitiscam*. (25, 66)¹.

*Percommode*² accidit quod non adest... C. Aquilius. (27, 77.)

... Quisquam existat nisi lui, *Sexte*, similis et stultitia et impudentia. (35, 102.)

En comparant entre eux les passages des discours dans lesquels un prénom est ainsi employé seul, on se rend compte aisément que toujours il y a un sens ironique³. En fait le prénom s'employait dans la conversation, surtout dans l'intimité, il ne convenait guère à la solennité des harangues prononcées au forum. Si, quelquefois, il trouve place dans les plaidoyers de Cicéron, c'est qu'alors le ton est familier; on ne s'étonne pas de lire *Sexte* dans le *Pro Caecina*, mais rien ne serait plus étrange dans le *De Imperio Cn. Pompei*. Aussi ne rencontre-t-on dans la Manilienne ni cette particularité, ni aucun autre des traits qui caractérisent la langue familière. Le style est constamment noble, soutenu; si l'idéal de l'éloquence était la conversation de tous les jours, Cicéron en aurait été on ne peut plus éloigné ce jour-là. Jamais il n'a été moins « simple » et ne s'est plus complètement gardé de la langue familière.

III. Le nombre oratoire.

Mais la grande différence, au strict point de vue du style, est dans l'emploi du *nombre* oratoire. A vrai dire,

1. Comparer, dans Merguet, les autres exemples de ce verbe avec ceux de *latere*.

2. Dans les discours, un seul autre exemple : Hoc adhuc *percommode* cadit quod cum incredibili eius audacia singularis stultitia coniuncta est (*Act. pr.*, 2, 5).

3. *Quinct.*, 11, 38; 12, 40; *Mur.*, 6, 13; *Dom.*, 18, 47; — J'ai laissé de côté plusieurs particularités du *Pro Caecina* qui doivent peut-être aussi être attribuées à la langue familière, mais qui me paraissent moins probantes. Ainsi quelques verbes en *itare*, *itari* (cf. Landgraf, *Blätter f. d. bayert. Gymn.*, XVI, 1880, p. 520; mais aussi Jonas, *Ueber den Gebrauch der verba frequentativa... in Ciceros Briefen*, p. 150-152 et 161-162): *minitabatur* (7, 21), *minitatum* (23, 66), *factitatum* (28, 81) (cf. Hellmuth, p. 24). — *Dixi* (29, 82) était surtout une forme familière (cf. Bücheler, *Rheinisches Museum*, N. F., XI, 1857, p. 509), mais peut-être est-elle préférée ici à cause de la clausule (*Restituissē tē dixi*, crétiquetochée). De même *essē minitātūm* (= *essē vidēālūr*) est préféré à *essē*

cette différence très profonde ne l'est pourtant pas tout à fait autant que la théorie de Cicéron le ferait attendre. Parlant du style « simple », il semble en exclure totalement le nombre oratoire.

Primum igitur eum¹ tanquam e vinculis numerorum eximamus. Sunt enim quidam, ut scis, oratori numeri, de quibus mox agemus *observandi ratione quadam, sed alio in genere orationis, in hoc omnino relinquendi.* (Or., 25, 77.)

On pourrait conclure de là que dans le style « simple », on ne retrouvera aucun des éléments rythmiques énumérés ailleurs dans l'*Orator*², en particulier que les clausules ne sont soumises à aucune règle. Mais, qu'on ouvre au hasard n'importe quelle page du *Pro Caecina*, comme n'importe quelle page de n'importe quel discours de Cicéron, on est sûr d'y rencontrer très fréquemment les clausules que sa théorie recommande : dichorée, combinaisons du crétiqne, du péon et du spondée³; on est non moins sûr de ne rencontrer qu'exceptionnellement d'autres finales si fréquentes dans Salluste⁴, comme le dactyle-trochée ou le choriambetrochée. Voici, à titre d'exemples, les clausules d'un chapitre; je note celles qui se trouvent devant un point dans l'édition Müller⁵.

4. 9. iūrē dūbītētīs	péon 1 ^{er} -trochée
10. quaeso ut ignōscātīs	dispondée
optinuissē vidēātūr	péon 1 ^{er} -trochée

mīnūtūm (fin d'hexamètre). — *Abrado*, au sens métaphorique (7, 19), me paraît familier; comparer les exemples cités dans le *Thesaurus Linguae Latinae*, I, 128, 56 ou dans l'*Archiv. f. lat. Lex.*, V (1888), p. 121-122.

1. *Eum* désigne l'orateur qui se sert du style « simple ».

2. Il est vrai que la phrase suivante corrige en partie celle-ci, mais par une règle très vague : *Solutum quiddam sit, nec vagum tamen, ut ingredi libere, non ut licenter videatur errare* (Or., 25, 77).

3. Cf. *supra*; on se souvient que les clausules les plus fréquentes dans Cicéron sont : le dichorée — — — — —; crétiqne-trochée — — — — —; double-crétiqne — — — — —; péon 1^{er}-trochée — — — — —, péon 4^e-trochée — — — — —; dispondée — — — — —.

4. Cf. *supra*, p. 175-176.

5. M. Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 9-12) a dressé la liste des clausules qu'il considère comme clausules de périodes. Je renvoie à cette liste détaillée, très précieuse, pourvu qu'on tienne compte des quelques restrictions faites plus haut.

	ignōbilēm fecit	crétique-trochée
	testamento declāravīt	dispondée
11.	cōllōcārētūr	crétique-trochée
	adiūctā mērcātūr	crétique-trochée
	unā cūm filijō	spondée-crétique
12.	ipsā cāpiēbāt	péon 1 ^{er} -trochée
	mature fortūna adēmīt	dichorée
	bonorūm lēgāvīt	dispondée
	mulierēs vocātāē sūnt	crétique-trochée.

Il est donc évident que, même dans le style « simple », les clausules sont soumises à certaines règles. Quelle sera donc la différence entre les deux discours? D'abord, ces clausules, tout en n'étant pas laissées au hasard ne sont pourtant pas choisies avec autant de soin dans le *Pro Caecina* que dans le *De Imperio Cn. Pompei*. Cette observation peut sembler bien subtile, et pourtant elle est certaine. Il suffit, pour la vérifier, d'étudier avec soin les deux discours, en se rappelant quelles sont les finales les plus affectionnées de Cicéron. On verra que le dichorée, le crétique-trochée, le péon 1^{er}-trochée (*esse videatur*) sont bien plus fréquents dans le *De Imperio Cn. Pompei*. Au contraire les clausules de second ordre comme le trochée-crétique, le spondée-crétique, les combinaisons dans lesquelles le péon est à la dernière place, y sont bien plus rares. Les statistiques de M. Zielinski permettent de vérifier cette conclusion; je leur emprunte les chiffres suivants; pour en comprendre la signification vraie, il faut se rappeler que le *Pro Caecina* est beaucoup plus long que le *De Imperio Cn. Pompei* (56 pages contre 24 1/2 dans l'édition Müller)¹.

		Caec.	Imp. Pomp.
— — — — —	(crétique-dichorée)	51	50
— — — — —	(molosse-dichorée)	35	51
— — — — —	(crétique-trochée)	80	78
— — — — —	(péon 1 ^{er} -trochée)	17	20
— — — — —	(molosse-crétique ²)	50	8

1. Cette statistique comprend les finales des phrases que M. Zielinski considère comme des périodes.

2. Comme je l'ai dit plus haut, dans la théorie de Cicéron, on verrait ici plutôt un spondée qu'un molosse.

u o _ _ _ u u ¹	3	0
u _ _ _ _ u u ²	2	0 ³

Dans aucun discours, le soin donné aux clausules n'est plus visible que dans la Manilienne. Il y explique le choix de certaines expressions redondantes ou légèrement inexactes. On peut assurément trouver de belles raisons pour justifier l'infinitif passé de « *Corinthum patres vestri, totius Graeciae lumen extinctum esse voluerunt* ». Mais ce temps n'eût pas été employé s'il n'avait servi à former la clausule *ēssē vōluērūnt*. La formule *esse videatur* revient plus souvent que dans aucun autre discours⁴, et quelquefois, elle contente plus l'oreille que l'esprit :

Restat ut de imperatore ad id bellum deligendo... dicendum *esse videatur*. (10, 27.)

Reliquum est ut de Q. Catuli auctoritate... dicendum *esse videatur*. (20, 59.)

C'est le dichorée plus que le sens qui amène les verbes *putetis, existimetis*, dans les phrases suivantes :

Videte quem vobis animum suscipiendum *putetis*. (4, 11.)

Tum facilius statuetis quid apud exterarum nationum fieri *existimetis*. (13, 58)⁵.

De plus dans le *De Imperio Cn. Pompei*, les clausules sont fréquentes non seulement à la fin des phrases, mais à la fin des membres de phrases. Il en est ainsi toutes les

1. Cette clausule renferme un spondée-crétique. M. Zielinski y voit un molosse dont la première longue est dissoute, et un crétique.

2. Dactyle-crétique ou double dactyle. Dans la théorie de M. Zielinski, le premier pied serait un molosse dont la seconde longue serait dissoute et la première pourrait être remplacée par une brève.

3. On pourra voir d'autres chiffres dans le tableau de M. Zielinski, je cite seulement ceux qui soulèvent moins de questions controversées.

4. Dans le *De Imperio Cn. Pompei*, on trouve à la fin des phrases huit exemples de *esse videatur* : 4, 10; 9, 24; 10, 27; 14, 41; 16, 47; 20, 59; 25, 67; deux exemples de *esse videantur* : 4, 10; 8, 20. Au contraire dans le *Pro Caecina*, deux exemples de *esse videatur* : 25, 71; 27, 78; aucun de *esse videantur*.

5. Cf. *supra*, p. 185-184. Peut-être faudrait-il ajouter : in praedonum fuisse potestatem sciatis (12, 33; *supra*, p. 182).

fois que l'orateur veut faire sentir vivement le rythme de sa parole. Les exemples donnés dans l'*Orator* sont frappants.

Neque me divitiae movent, quibus omnis Africānōs et Laeliōs | multi venalicii mercatorēsque sup̄erārunt; | neque vestis aut caelatum aurum et argētum | quo nostros veteres Marcēllōs Māximōsque | multi eunuchi e Syria Aegyptōque vicērunt, | neque vero ornamenta istā villarum | quibus Lucium Paulum | et Lucium Mummium | qui rebus his urbem | Italiamque omnem refererunt | ab aliquo video perfacile Deliaeo aut Syro potuissē sup̄erari. (*Or.*, 70, 252.)

Or cette règle est certainement appliquée aussi dans le *De Imperio Cn Pompei*. Voici deux exemples entre bien d'autres¹:

Maiores nostri saepe mercatoribus aut naviculariis nostris | iniuriosius tractatis | bellā gesserunt; || vos tot milibus civium Romanorum | uno nuntio atque uno | tempore necatis | quo tandem animo esse debetis? || Legati quod erant appellati superbius, | Corinthum patres vestri | totius Graeciae lumen | extinctum esse voluerunt; || vos eum regem inultum esse palamini | qui legatum populi Romani consularem | vinculis ac verberibus atque omni supplicio excruciatum necavit? || Illi libertatem imminutam | civium Romanorum non tulerunt; | vos ereptam vitam neglegetis? Ius legationis verbo violatum illi persecuti sunt; | vos legatum omni supplicio interfectum relinquetis? | Videte ne, ut illis pulcherrimum fuit | tantam vobis imperii gloriam traderet, | sic vobis turpissimum sit | id quod accepistis | tueri et conservare non possit. (5, 11-12.)

Itaque non sum praedicaturus, | quantas ille res domi militiae, terram marique | quantaque felicitate gesserit | ut eius semper voluntatibus | non modo civis adsenserint, | socii obtemperarint, | hostes obediuerint, | sed etiam venti tempestatesque obscurandarint; | hoc brevissime dicam | neminem unquam tam impudentem fuisse, | qui ab dis immortalibus | tot et tantas res tacitus auderet optare, | quot et quantas di immortales | ad Cn. Pompeium detulerunt. (16, 48.)

Dans le *Pro Caecina*, les *καλα* ont des clausules beaucoup plus libres, on y trouve assez souvent la *clausula*

1. Les clausules préférées à la fin des membres sont les mêmes qu'à la fin des phrases; naturellement la liberté est un peu plus grande

*heroica*¹, ou d'autres formes dans lesquelles le rythme est peu sensible². La phrase suivante, comparée à celles qui viennent d'être citées montre bien la différence des deux styles :

Cum igitur praetor interdixerit, unde deiectus es, ut eo restituaris, tu hoc idem, quod ego dico et quod perspicuum est, interpretabere, cum illud verbum « UNDE » in utramque rem valeat, eoque tu restitui sis iussus, tam te in aedes tuas restitui oportere, si e vestibulo, quam si ex interiore aedium parte deiectus sis. (*Caec.*, 51, 89.)

Mais les clausules ne sont pas le seul élément du nombre oratoire, les anciens n'attachaient pas moins d'importance à l'emploi des constructions symétriques ou antithétiques, quelquefois relevées par l'assonance. Or ces constructions sont d'un emploi beaucoup plus fréquent dans le *De Imperio Cn. Pompei*. On peut dire qu'elles y sont à peu près continuelles. Ce balancement incessant est peut-être la cause principale de l'impression ou même de la sensation nouvelle qu'on éprouve en lisant cette harangue après le *Pro Caecina*.

Quamquam mihi semper frequens conspectus vester multo iucundissimus, | hic autem locus ad agendum amplissimus, | ad dicendum ornatissimus | est visus, Quirites, || tamen hoc aditu laudis, qui semper optimo cuique maxime patuit, | non mea me voluntas adhuc | sed vitae meae rationes ab ineunte aetate susceptae prohibuerunt. 1, 1.

La phrase se divise en deux parties antithétiques dont chacune se subdivise de nouveau en membres opposés. Dans tout le discours ces mêmes moyens rythmiques sont

1. Voir les exemples cités plus haut, p. 168.

2. Je dis « assez souvent », car même dans le *Pro Caecina*, les $\kappa\omega\lambda\alpha$ ont souvent des clausules soignées; mais il y a certainement une notable différence de degré avec le *De Imperio Cn. Pompei*. Quiconque lira les deux discours avec soin le remarquera. On ne peut cependant établir une statistique précise, parce qu'il n'est pas toujours possible de fixer exactement les limites des $\kappa\omega\lambda\alpha$. C'est justement la clausule qui, dans plus d'un cas, pourrait seule les faire reconnaître avec certitude, et elle manque.

constamment employés avec une continuité¹ qu'on ne trouve pas dans le *Pro Caecina*.

Enfin dans la Manilienne, la phrase est beaucoup plus ample et périodique². Assurément les périodes ne manquent pas dans le *Pro Caecina*, quoiqu'elles soient le plus souvent lâches et peu rythmées. Mais dans ce plaidoyer la longueur moyenne des phrases est moindre, et surtout l'on y trouve de toutes petites propositions détachées dont la brièveté et la simplicité n'ont, dans le *De Imperio Cn. Pompei*, aucun équivalent.

Conlocuntur; dies ex utriusque commodo sumitur. (7, 20.)

De castello descendunt, in fundum proficiscuntur. Videtur temere commissum, verum, ut opinor, hoc fuit causae.... (7, 21.)

Restituissse se dixit. Sponsio facta est. Hac de sponsione vobis iudicandum est. (8, 23.)

Des phrases de ce genre n'apparaissent nulle part dans la Manilienne³; même le récit se développe avec ampleur.

Atque ut inde oratio mea proficiscatur, unde haec omnis causa ducitur, bellum grave et periculosum vestris vectigalibus ac sociis a duobus potentissimis regibus infertur, Mithridate et Tigraue, quorum alter relictus, alter lacessitus occasionem sibi ad occupandam Asiam oblatam esse arbitratur. (2, 4.)

IV. Tropes et figures.

Décrivant le style « tempéré », Cicéron nous dit : « *Huic omnia dicendi ornamenta conveniunt* ⁴ ». Or ces ornements, le *De Oratore* et l'*Orator* ⁵ nous les détaillent longuement :

1. Il y en a des exemples presque à toutes les pages; on peut voir entre autres les passages cités plus haut (p. 293) à propos des clausules (5, 11-12; 16, 48).

2. Cette ampleur est souvent réunie à la symétrie dont je viens de parler; mais peut très bien en être séparée. Ainsi le balancement rythmique peut se trouver dans des phrases assez courtes (*Imp. Pomp.*, 8, 20), et manquer dans des phrases assez longues (*Caec.*, 5, 15).

3. Je n'ai pas signalé les petites phrases interrogatives ou légèrement antithétiques (vg. *Caec.*, 15, 44), parce que la différence avec les interrogations du *De Imperio Cn. Pompei* (surtout 21, 61) est moins évidente.

4. *Or.*, 27, 92.

5. *De Or.*, 5, 53, 202-54, 208; *Or.*, 59, 134-40, 159; 27, 92-95.

ce sont les « tropes » et les « figures »¹ que les Grecs avaient si subtilement étudiés. Leur classification formait une partie considérable de la rhétorique ancienne; l'esprit hellénique y avait mis toute sa subtilité, son amour des distinctions fines, inutiles à la pratique, mais capables d'amuser la curiosité. Malheureusement les discussions séculaires ne réussirent pas à faire de cette énorme nomenclature autre chose qu'une division assez artificielle, quelquefois peu logique. Parmi les figures, on comptait les choses les plus disparates²; on y confondait souvent le fond et la forme, la composition et le style³.

Pourtant, si la théorie des figures n'était pas une analyse méthodique et scientifique de la parole, elle comprenait plus d'une indication utile, et elle peut aider à saisir certains traits qui distinguent les divers styles.

L'emploi fréquent des « tropes »⁴ caractérise, au dire de Cicéron, le style « tempéré »⁵. Mais qu'est-ce qu'un trope? Cicéron n'en a jamais donné une définition précise; mais il a souvent parlé des mots changés de sens, *immutata*, transportés d'un sens à un autre, *translata*⁶; ces expres-

1. *Ornari orationem Græci putant, si verborum immutationibus utantur quos appellant τρόποις et sententiarum orationisque formis, quæ vocant σχήματα.* (*Brut.*, 17, 69.)

2. Ainsi l'on comptait parmi ces ornements du style le *reditus ad propositum* (*de Or.*, 5, 53, 205; cf. *Or.*, 40, 137), qui consistait simplement à dire: « Revenons à notre sujet ».

3. Par exemple quand on comptait pour les figures de style la « division » du discours (ou « proposition ») (*de Or.*, 3, 55, 205; *Or.*, 40, 137) et la digression (*de Or.*, 3, 53, 202; *Or.*, 40, 137).

4. Cicéron fut, autant que nous en pouvons juger par les documents existants, le premier Romain qui distingua les tropes des figures. L'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* (4, 13, 18-55, 69) les confondait encore. Evidemment la distinction avait été faite par les Grecs, comme le montre, du reste, le passage de *Brutus* (17, 69) cité plus haut, note 1.

5. *Or.*, 27, 92-94. L'emploi des tropes et des figures dans Cicéron a été l'objet de travaux très détaillés; le plus complet est celui de Straub, *De tropis et figuris quæ inveniuntur in orationibus Demosthenis et Ciceronis*. Il a été utilisé par Volkman (p. 415-442, 465-505). Beaucoup d'exemples avaient déjà été réunis par du Cygne, *Analysis rhetorica omnium orationum Ciceronis (index figurarum)*; Caussin, *Eloquentiæ sacræ et humanæ parallela*, p. 435-442; da Cesena, *Opera analitica sopra le orazioni di M. T. Cicerone*; et par Kayser dans son Commentaire de la *Rhétorique à Hérennius*.

6. Cf. Causeret, p. 120-121, 181-185.

sions traduisent tantôt le grec τρόπος et tantôt μεταφορά¹. Dans l'*Orator*, il est aussi question de la catachrèse et de la métonymie², sans que ces termes soient distingués avec précision.

Seule l'*allégorie* est décrite plus clairement : c'est une série de métaphores, d'expressions imagées qui se suivent³.

En somme, de toute cette théorie, il suffit de retenir que l'orateur emploie souvent des expressions métaphoriques, et que ces expressions sont plus fréquentes dans le style élevé que dans le style « simple ». L'étude du *Pro Caecina* et du *De Imperio Cn. Pompei* confirme jusqu'à un certain point cette idée. Mais la différence est moins sensible qu'on ne pourrait le croire. En effet, le style de Cicéron n'est jamais bien imagé⁴. Même dans l'éloge de Pompée, les métaphores sont bien pâles :

Hoc aditu laudis qui semper optimo cuique maxime paruit. (1, 1.) Ruere illa non possunt ut haec non eodem labefacta motu concidunt. (7, 19.)

Le plus souvent même on se demande si l'expression qu'on croit métaphorique n'était pas déjà en usage avant Cicéron⁵, et peut-être n'y avait-il pas plus de mérite à

1. Linderbauer (II, p. 25-26) a prouvé que ces mots sont pris, tantôt dans un sens plus large (trope), tantôt dans un sens plus restreint (métaphore). Mais il est impossible de trouver dans Cicéron des idées précises sur ces questions (cf. Straub, p. 3-4). Sur les tropes, etc. voir les textes dans Linderbauer, *ibid.*; les principaux sont : *Or.*, 27, 92; 59, 154; et *de Or.*, 3, 38, 155-43, 170. Les théories des autres rhéteurs ne les éclairent qu'imparfaitement; comparer Volkman², p. 415-442; Volkman-Hammer, p. 40-45.

2. *Or.*, 27, 93-94.

3. *Or.*, 27, 94.

4. Cf. Pichon, *Lactance*, p. 516. Les métaphores de Cicéron ont été réunies par Häggström, *De aliquot translationum Ciceronianarum generibus*; plus complètement par Meissner, *De translationibus Ciceronianis*; voir aussi Straub, p. 26-70; les comparaisons par Nottola, *La similitudine in Cicerone* (pour les discours, voir surtout p. 14 et 18-19). La dissertation de Lindskog, *In tropos scriptorum Latinorum studia*, comprend peu d'exemples empruntés à Cicéron.

5. On sait combien il y a de métaphores empreintes dans le langage (cf. Bréal, *Sémantique*, ch. XII, p. 124-136). Cicéron l'avait remarqué (*de Or.*, 3, 58, 155; *Or.*, 24, 81), mais il ne se doutait pas jusqu'à quel point elles s'usent et perdent peu à peu leur premier sens; il nous a

dire: « Mithridatem insolita *inflammatum* victoria » que n'en auraient aujourd'hui ceux qui parleraient de « lever l'étendard de la révolte » ou de « conduire le char de l'État ».

Pour les figures proprement dites la différence entre les deux discours que nous étudions est un peu plus sensible. On distinguait les « figures de pensée » et les figures de « mots »¹; les premières restent, quels que soient les termes dont on se sert, les autres disparaissent si l'on change l'expression.

L'étude de certaines figures peut quelquefois donner une idée assez juste du style où elles sont employées. Cicéron a remarqué avec raison que, dans le style « simple », on ne doit pas faire une prosopopée de la patrie, ou appeler les morts en témoignage². De pareilles hardiesses seraient évidemment ridicules dans le *Pro Caecina*, mais nous ne les trouvons pas non plus dans le *De Imperio Cn. Pompei*. De toutes les figures de pensée, j'en vois à peine une qui mérite d'être signalée, encore n'excitera-t-elle pas l'admiration. C'est cette hyperbole qu'amène le récit des exploits de Pompée :

Saepius cum hoste conflictit, quam quisquam cum inimico concertavit, *plura bella gessit quam ceteri legerunt* (!) *plures provincias confecit quam alii concupiverunt*.... (10, 28.)

Parmi les figures de mots, les seules où nous trouvions des différences notables entre les deux discours, sont celles qui ont une influence sur le rythme de la phrase. Plusieurs ont déjà été signalées³, mais il faut encore noter l'emploi de la répétition⁴, et spécialement de cette répéti-

onné, sans le savoir un curieux exemple de ce fait; il cite (*ibid.*), parmi les métaphores populaires, l'emploi du verbe *geminare* en parlant des vignes qui bourgeonnent; il croit que *gemma* a signifié d'abord *pietre précieuse* et que le sens de *bourgeon* est métaphorique. Or, c'était précisément le contraire : cf. Lindsay, *The latin Language*, p. 273; Bréal, *Sémantique*, p. 127-128.

1. *De Or.*, 3, 52, 201.

2. *Or.*, 25, 85.

3. *Supra*, p. 294-295. Cicéron énumère parmi les figures (*de Or.*, 3, 55, 206; *Or.*, 37, 135), l'anlithèse, l'isocolon et l'homœoteleuton dont il parle plus longuement à propos du nombre oratoire.

4. Je ne parle ici que des répétitions oratoires; quant à celles que nous regarderions aujourd'hui comme des négligences (cf. Thomas, *Pro Archia*,

tion, la plus rythmique de toutes, qu'on nommait l'anaphore; elle est particulièrement fréquente quand l'orateur donne plus de soin au nombre oratoire. Aussi la Manilienne en offre-t-elle de nombreux exemples. Je cite le plus caractéristique¹.

Testis est Italia, quam ille ipse victor L. Sulla, huius virtute et subsidio confessus est liberatam; testis est Sicilia, quam multis undique cinctam, periculis non terrore belli, sed consilii celeritate explicavit; testis est Africa, quae magnis oppressa hostium copiis eorum ipsorum sanguine redundavit, testis est Gallia per quam legionibus nostris iter in Hispaniam Gallorum internicione patefactum est; testis est Hispania, quae saepissime plurimos hostes ab hoc superatos prostratosque conspexit; testis est iterum et saepius Italia, quae, cum servili bello taetro periculosoque premeretur, ab hoc auxilium absente expetivit, quod bellum expectatione eius attenuatum atque imminutum est, adventu sublatum atque sepultum; testes nunc vero iam omnes... exterae gentes ac nationes.... (11, 30-31.)

En général, la grande différence entre les deux discours paraît être que dans le *De Imperio Cn. Pompei*, Cicéron donne à l'élément musical de la parole beaucoup plus d'importance. L'orateur veut charmer autant que convaincre. Son but est de faire un discours agréable à entendre, « orné », solennel : un bel éloge de Pompée. Au contraire dans le *Pro Caecina*, la préoccupation principale de l'orateur est l'argumentation juridique; il donne moins de soin à la phrase, aux « ornements »; aussi les termes les plus techniques ne sont pas exclus; la simplicité et le naturel demandent même qu'on n'écarte pas entièrement la langue familière. C'est presque une spirituelle conversation, tandis que la Manilienne est un morceau d'apparat.

Introduction, p. 14, n. 2), elles sont aussi très fréquentes (cf. Wopkens, p. 186-190). Il est remarquable que jamais Cicéron n'a recommandé de les éviter.

1. Straub énumère (p. 110-111) les exemples d'anaphores, dans lesquels un même mot est répété six fois ou plus; il n'en a recueilli aucun dans le *Pro Caecina*, mais a relevé dans le *De Imperio Cn. Pompei* celui que je cite.

§ 5. — Pro Rabirio perduellionis reo.

Le *Pro Rabirio*, que Cicéron nous présente comme un modèle du style « sublime », ne nous a malheureusement pas été conservé en entier. Mais nous en possédons la plus grande partie, bien assez pour nous rendre compte qu'il ne ressemblait pas tout à fait au *De Imperio Cn. Pompei*, et pas du tout au *Pro Caecina*.

Les circonstances étaient solennelles, la simplicité n'eût point convenu; bien moins encore la gaieté. Aussi n'y a-t-il dans ce discours aucune plaisanterie. Si l'ironie s'y rencontre, elle est grave et dure, destinée à provoquer, non pas le rire, mais l'indignation.

Namque haec tua, quae te, *hominem clementem popularique*, delectant, « I LICTOR COLLIGA {MANUS », non modo huius libertatis mansuetudinisque non sunt, sed ne Romuli quidem aut Numae Pompili; Tarquini, superbissimi atque crudelissimi regis, ista sunt cruciatus carmina quae tu, *homo lenis ac popularis*, libentissime commemoras : « CAPUT OBNUBITO, ARBORI INFELICI SUSPENDITO », quae verba, Quirites, iam pridem in hac re publica, non solum tenebris vetustatis, verum etiam luce libertatis oppressa sunt. (4, 13)¹.

Rien, non plus, ne rappelle la langue familière ou l'aisance de la conversation; les diminutifs plaisants, les composés de *per* ou de *sub* ne seraient point ici à leur place. Aussi dans les listes que nous en avons dressées plus haut, n'avons-nous rencontré aucun exemple tiré du *Pro Rabirio*.

Le nombre oratoire est observé avec soin, mais la phrase a plus d'élan, de vivacité que dans la Manilienne; elle jaillit au lieu de couler à grands flots tranquilles. Les moyens rythmiques sont du reste à peu près semblables. Ce sont les mêmes clausules, avec un peu moins de re-

1. Le mot *popularis*, dans le paragraphe précédent (4, 12) a déjà été employé plusieurs fois avec ironie, mais nullement d'une manière plaisante.

cherche¹. Si la période est moins longue, la phrase n'est jamais aussi coupée que dans le « style simple ». La symétrie joue un grand rôle; l'antithèse est particulièrement fréquente.

Porcia lex virgas ab omnium civium Romanorum corpore amovit, hic misericors flagella rettulit; Porcia lex libertatem civium lictori eripuit, Labienus, homo popularis, carnifici tradidit; C. Gracchus legem tulit ne de capite civium Romanorum iniussu vestro iudicaretur; hic popularis a duumviris iniussu vestro non iudicari de cive Romano, sed indicta causa civem Romanum capitis condemnari coegit. (4, 12.)

Dire que le style du *Pro Rabirio* est imagé serait une exagération, mais il s'y trouve pourtant un des rares exemples de métaphore suivie, d'« allégorie », qu'on rencontre dans l'œuvre oratoire de Cicéron². L'image nous paraît aujourd'hui bien pâle, mais Cicéron devait être assez fier de l'avoir si bien continuée :

Nec tuas umquam rates ad eos scopulos appulisses, ad quos Sex. Titi adflictam navem et in quibus C. Deciani naufragium fortunarum videres. (9, 25.)

A part cet exemple, aucun autre « trope » n'est digne d'attention, mais quelques figures sont un peu plus caractéristiques. La grande invocation aux dieux, quelque peu sincère qu'elle fût, était du moins solennelle.

Quae cum ita sint, primum, quod in tanta dimicatione capitis, famae fortunarumque omnium fieri necesse est, ab Iove optimo maximo ceterisque dis deabusque immortalibus, quorum ope et auxilio multo magis haec res publica quam ratione hominum et consilio gubernatur, pacem ac veniam peto, precorque ab iis, ut hodiernum diem et ad huius salutem conservandam et ad rem publicam constituendam illuxisse patiantur. (2, 5.)

L'« accumulation » était d'après l'*Orator* une de ces

1. Quelquefois cependant, même à la fin d'un $\zeta\omega\lambda\omicron\nu$ la clause commande l'ordre des mots : An vero si ulla actio popularis esset | et si ullam partem *aequitatis haberet aut iuris* |, C. Gracchus eam reliquisset? (5, 14). Les mots *aut iuris* séparés de *aequitatis* donnent la clause crétiqne-trochée (*habērēt aut iūrīs*), tandis que sans cette *trajectio verborum* (*Or.*, 69, 229-250), on aurait une fin d'hexamètre : *aequitatis aut iuris habērēt.*

2. Comparer les exemples cités dans Straub, p. 72.

hardiesses que les Néo-Attiques ne pouvaient se permettre ; certains autres plus puissants, — nous comprenons bien de qui l'auteur veut parler, — en étaient seuls capables : *nec acervatim multa frequentans¹ una complexione devinct. Valentiorum haec laterum sunt. (Or., 25, 85)².*

Quam ob rem uter nostrum tandem, Labiene, popularis est, tunc qui civibus Romanis in contione ipsa carnificem, qui vincla adhiberi putas oportere, qui in campo Martio comitiis centuriatis, auspicato in loco, crucem ad civium supplicium defigi et constitui iubes, an ego, qui funestari contionem contagione carnificis veto, qui expiandum forum populi Romani ab illis nefarii sceleris vestigiis esse dico, qui castam contionem, sanctum campum, inviolatum corpus omnium civium Romanorum, integrum ius libertatis defendo servari oportere. (4, 11.)

L'anaphore allait rarement jusqu'à répéter treize fois le même mot³ ; c'est pourtant ce qui est arrivé ici.

De te ipso inquam, Labiene, quaero : *Cum* ad arma consules ex senatus consulto vocavissent, *cum* armatus M. Aemilius... in comitio constitisset... *cum* denique Q. Scaevola... et animi vim et infirmitatem corporis ostenderet, *cum* L. Metellus... omnesque qui tum erant consulares arma cepissent, *cum* omnes praetores cuncta nobilitas ac iuventus accurreret... *cum* omnes Octavii Metelli Iulii... *cum* L. Philippus, L. Scipio, *cum* M. Lepidus, *cum* D. Brutus, *cum* hic ipse P. Servilius, *cum* hic Q. Catulus... *cum* hic C. Curio, *cum* denique omnes clarissimi viri cum consulibus essent : Quid tandem C. Rabirium facere convenit? (7, 21).

On voit que, par le style, le *Pro Rabirio* ne ressemble pas du tout au *Pro Caecina* ; qu'il est, au contraire, assez voisin du *De Imperio Cn. Pompei* : l'un et l'autre sont absolument éloignés du ton familier et du ton plaisant. L'un et l'autre emploient les mêmes artifices de rythme, mais le *Pro Rabirio* est plus vif, plus violent. C'est cette véhémence plus grande qui caractérisait surtout le style « sublime »⁴.

1. Cette figure est la *congeries* ou *συναθροισμός* ; cf. Volkmann, p. 451.

2. Il s'agit dans ce passage du style simple qui, d'après Cicéron, est le seul auquel les Néo-Attiques pouvaient prétendre.

3. Cf. Straub, p. 111.

4. Cf. Or., 28, 97-99.

CHAPITRE V

VARIÉTÉ DU STYLE DANS UN MÊME DISCOURS

§ 1. — Observations générales.

Le *Pro Caecina*, le *De Imperio Cn. Pompei*, le *Pro Rabirio* nous font connaître, comme l'*Orator* nous l'indique, trois styles assez différents; on pourrait faire des remarques analogues sur d'autres discours : le *Pro Balbo*, et plus encore le *Pro Tullio* ressemblent au *Pro Caecina* : ce sont des plaidoyers civils; le *Pro Tullio*, qui a pour sujet une question d'indemnité, est naturellement plus simple; le *Pro Balbo*, traitant du droit de cité, l'est un peu moins. Le *Pro Marcello*, au contraire, ressemble davantage à la Manilienne; on ne doit pas s'en étonner : il célèbre les louanges de César, comme le *De Imperio Cn. Pompei*, celles de Pompée. On peut aussi en rapprocher le *Pro Archia* : quoique ce soit un plaidoyer, il n'est pas éloigné de ce qu'on appelait alors le genre « épideictique » : l'éloquence d'apparat, qui a pour sujet l'éloge ou le blâme. Le *Pro Archia* est, en effet, surtout un éloge des lettres¹, et c'est pour cela qu'il est écrit dans un style si brillant et si cadencé. Enfin les deux remerciements que Cicéron, revenant de l'exil, adresse au peuple et au sénat appartiennent aussi au « genre tempéré », et l'orateur le laisse entendre quand il dit : « *Vobis egi gratias ... quantum potui, satis ornate agere nullo modo possum*² ». Au contraire, il pensait bien

1. Thomas, *Pro Archia*, p. 9. Cela n'empêche pas que faire l'éloge des lettres ne fût, dans les circonstances, une excellente manière de défendre Archias. Cf. Halm-Laubmann, *Pro Archia, Einleitung*, p. 105.

2. En parlant du style « tempéré » Cicéron s'exprime ainsi : *Huic omnia dicendi ORNAMENTA conveniunt* (*Or.*, 27, 92).

avoir été « sublime¹ » dans la première Catilinaire quand il avait par deux fois prêté la parole à la patrie.

Nunc te patria... odit ac metuit... Quae tecum, Catilina, sic agit et quodammodo tacita loquitur : « Nullam iam aliquot annis facinus extitit nisi per te, nullum flagitium sine te... » (*Cat.*, 1, 7, 17-18.)

Si mecum patria quae mihi vita mea multo est carior, si cuncta Italia, si omnis res publica loquatur : « M. Tulli, quid agis...? » His ego sanctissimis rei publicae vocibus... pauca respondebo. (*Cat.*, 1, 11, 27-12, 29.)

C'était là encore une de ces hardiesses interdites au « style simple » et aux Attiques : *Non faciet rem publicam loquentem* (*Or.*, 25, 85). Il est permis de n'être pas très ému par ce pathétique; mais ce qui est certain, c'est que le discours où il se trouve appartient à un tout autre genre que le *Pro Caecina* ou le *De Imperio Cn. Pompei*. Saisir ces différences capitales, c'est commencer à comprendre le style de Cicéron.

Mais ce n'est pas encore le comprendre tout entier. Il faut surtout se souvenir que c'est là une vue approximative. Cette classification est exacte, mais si on la prenait trop à la lettre, on se priverait de sentir certaines nuances. Le *Pro Caecina* dans son ensemble est simple assurément, mais l'exorde et la péroraison² y sont pourtant un peu plus ornés que le reste. Il faut surtout y remarquer l'« amplification » sur l'utilité du droit civil³: dans ce développement d'une idée générale, le style est plus brillant que dans les discussions juridiques, et la phrase prend plus d'ampleur et de nombre :

Quid est enim *ius civile*? | Quod neque *inflecti gratia* | neque *perfringi potentia* | neque *adulterari pecunia possit*; | quod si non *modo oppressum* | sed *etiam desertum* | aut *negligentius asservatum erit*, | nihil est quod quisquam *se habere certum* |

1. Mérimée disait encore : « Je ne veux pas affaiblir par une traduction la *sublime* éloquence de la première Catilinaire. » (*Études d'histoire romaine*, II, p. 160.)

2. Remarquer les périodes des premiers paragraphes (1, 1-2) et du dernier (36, 104) avec leurs clausules. Le dernier mot du discours est un dichorée.

3. *Caec.*, 26, 73; 27, 77.

aut a patre acceptum | aut relicturum liberis arbitretur. (Caec., 26, 75).

Au contraire, il y a certains passages où le rythme est particulièrement lâche. On trouve trois périodes terminées par des fins d'hexamètres¹. C'était la plus forte négligence que l'orateur pût commettre, et certains critiques pourraient être tentés de suspecter le texte malgré l'accord de tous les manuscrits. Mais corriger ces finales serait appliquer des règles trop simples à un artiste infiniment plus délicat qu'on ne le suppose souvent. La négligence rythmique est ici une habileté de plus; nous avons déjà eu occasion de citer ces trois passages comme exemple d'ironie², de récit comique³, d'argument plaisant⁴. L'absence même de la clausule rendait le style simple plus simple encore, et donnait à la phrase plus d'abandon.

Le *De Imperio Cn. Pompei* lui-même n'est pas tout à fait aussi uniforme que le ferait croire une lecture superficielle; sa tranquillité harmonieuse fait place à la véhémence quand l'orateur déplore les excès des magistrats romains envoyés dans les provinces⁵. Le *Pro Marcello* ne contient pas uniquement les louanges de César; il renferme aussi des conseils⁶, et ces avis discrets sont donnés dans un style qui, sans être familier, n'a plus tant d'ampleur et de sonorité⁷. Les remerciements que Cicéron

1. Aucune période du *De Imperio Cn. Pompei* ni du *Pro Rabirio* ne se termine ainsi.

2. *Caec.*, 7, 18; *supra*, p. 285.

3. *Caec.*, 10, 28; *supra*, p. 285.

4. *Caec.*, 50, 88, p. 286. La phrase, il est vrai, présente une lacune dans certains manuscrits (cf. la note critique de Baïter-Halm), mais elle se termine toujours par *restituatur*. Un autre exemple (9, 24) se trouve dans une phrase interrogative. Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 198) propose de le corriger; mais Wüst (p. 68) avait déjà remarqué que la *clausula heroica* se trouve assez souvent dans les interrogations. La raison en est simple: c'est qu'alors il n'y avait pas une ponctuation forte.

5. *Imp. Pomp.*, 22, 65-25, 68; surtout 22, 65.

6. C'est ce qu'on oublie trop souvent quand on juge ce discours (vg. Froude, *Caesar*, p. 504-510). Sur le vrai sens du *Pro Marcello*, cf. Bois-sier, *Cicéron et ses amis*, p. 289-291; O. E. Schmidt, *Der Briefwechsel des M. Tullius Cicero*, p. 45-47; Cornali, *Pro Marcello*, p. XXIII-XXVI.

7. *Marc.*, 8, 25-10, 52.

adresse au peuple et au sénat sont solennels, mais ne le sont pas toujours. En présence du peuple, il ne parle pas de ses ennemis, et rien ne vient troubler la sereine harmonie de ses périodes; mais au sénat, il est plus libre de s'abandonner à sa verve satirique; pour railler Gabinius et Pison, il recourt à des expressions qui ailleurs sembleraient étranges.

Cum hoc homine an cum *stipite* in foro constitisses nihil crederes interesse; sine sensu, sine sapore, elinguem, tardum, *inhumanum negotium*. Cappadocem modo abreptum de grege venalium diceres... Idem domi quam libidinosus, quam impurus, quam intemperans non ianua receptis sed *pseudothyro* intromissis voluptatibus! Cum vero etiam litteris studere incipit et *belua* immanis cum *Graeculis philosophari*, tum est Epicureus non penitus illi disciplinae, quaecumque est, deditus, sed captus uno verbo voluptatis.... Hi voluptates omnes *vestigant* atque *odorantur*, hi sunt *conditores instructoresque* convivii. (6, 14-15.)

Stipes, mot passé en proverbe (v. Otto, p. 252), est une injure presque grossière; *negotium*, en parlant d'une personne, se trouve deux ou peut-être trois fois dans la correspondance de Cicéron (un exemple est douteux), mais ne se rencontre pas ailleurs dans les traités, ni dans les discours (cf. Lebreton, *Études*, p. 70); *pseudothyro* n'est qu'ici et dans *Ver.*, 2, 20, 50; pas d'autre exemple dans la langue latine jusqu'à Ammien et Orose. Linderbauer (I, p. 18) trouve dans l'emploi de ce mot une raison d'approuver les critiques qui, autrefois, contestaient l'authenticité du discours; or, justement dans ce passage satirique, le mot grec est tout à fait cicéronien, il ne le serait pas une page plus loin. *Conditores, instructoresque convivii*... nous rappellent la liberté de la langue familière dans l'emploi des composés en *tor*. Peut-être y a-t-il aussi un jeu de mots : *conditor* et *conditor*. *Instructor* ne se trouve qu'ici dans le latin classique; il ne reparaît que plus tard, dans saint Cyprien, Rufin, saint Augustin, Casiodore.

Quand l'invective est terminée, quand l'orateur entonne

les louanges de Milon¹, de Sestius², de ses autres amis³, son style redevient noble et majestueux ; les termes sont choisis, le mouvement de la période est plus lent ; c'est le genre « tempéré »⁴.

Le *Pro Rabirio* a beau être « sublime », il ne l'est pas d'un bout à l'autre ; l'orateur s'enflamme en parlant de la cruauté de Labienus⁵, mais il est plus calme dans son exorde⁶, et plus simple quand il se borne à raconter des faits⁷.

§ 2. Exemples cités par Cicéron, Verrines, Pro Cluentio, etc.

Dans la plupart des discours, tous les tons s'entremêlent et c'est un de leurs charmes.

Quod igitur in accusationis septem libris non reperitur genus? quod in Habiti? quod in Corneli? quod in plurimis nostris defensionibus? (*Or.*, 29, 105.)

I. — Verrines.

Rien n'est plus varié que les « sept livres d'accusation ». Il est aisé de remarquer, par exemple, que le *De Signis* et le *De Suppliciis* sont écrits dans un style plus oratoire que les trois premiers discours de la seconde action. Mais de plus, dans un même « livre », il y a des parties fort différentes. Les narrations et les discussions juridiques dont se compose principalement le *De Praetura urbana*, le *De*

1. *Red. sen.*, 8, 19.

2. *Red. sen.*, 8, 20.

3. *Red. sen.*, 8, 24-9, 25.

4. Au contraire les expressions familières sont assez fréquentes dans le *In Pisonem* quand Cicéron raille ses ennemis ; mais quand il parle de lui-même et de Pompée (vg. *Pis.*, 52, 79-81) son style redevient d'un purisme irréprochable.

5. *Rab. perd.*, 4, 11-15.

6. Au moins dans les premières phrases, *Rab. perd.*, 1, 1-4.

7. *Rab. perd.*, 7, 20.

Iurisdictione Siciliensi et le *De Re frumentaria* sont, en général, écrites dans un style assez simple. On y trouve beaucoup de plaisanteries¹, de petits dialogues²; l'orateur y use même, quoique avec discrétion, d'expressions légèrement familières, par exemple, des diminutifs³, de certains composés⁴, de mots grecs ironiques⁵. C'est là que se trouvent des phrases comme :

Videtur illum *subcrispo* capillo, nigrum, qui eo vultu nos intuetur, ut sibi *peracutus* videatur esse. (*Ver.*, 2, 44, 108).

Quid? de hordeo, inquit, et de Docimo *amiculo* meo, quid cogitatis? (*Ver.*, 3, 54, 79.)

Quae cum iste cognosset novus *astrologus*, qui non tam *caeli* rationem quam *caelati* argenti duceret.... (*Ver.*, 2, 52, 129.)

Mais il y a dans les mêmes discours des parties toutes différentes : le *De Iurisdictione Siciliensi* commence par un éloge de la Sicile⁶; or, l'éloge nous ramène naturellement au style « tempéré »; aussi ce passage est-il grave et digne; et c'est, au dire de Cicéron lui-même⁷, un exemple de nombre oratoire.

Au milieu des discussions techniques sur le blé « décimé », le blé « acheté » et le blé « estimé », s'intercalent des *amplifications* ou développements d'idées plus générales; le ton alors s'élève, comme lorsque l'orateur rappelle l'immense cri de douleur que fait entendre le monde romain las de souffrir des pillages incessants.

Lugent omnes provinciae, queruntur omnes populi liberi, regna denique etiam omnia de nostris cupiditatibus et iniuriis expostulant; locus intra Oceanum iam nullus est neque tam longinquus, neque tam reconditus, quo non per haec tempora nostrorum hominum libido iniquitasque pervaserit; sustinere iam populus Romanus omnium nationum non vim,

1. *Supra*, p. 225, 227-228, etc.

2. *Supra*, p. 242.

3. *Supra*, p. 250-251.

4. *Supra*, p. 265, 269.

5. *Supra*, p. 65.

6. *Ver.*, 2, 1, 2-4, 11.

7. *Or.*, 62, 210.

non arma, non bellum, sed luctus, lacrimas, querimonias non potest. (*Ver.*, 5, 89, 207.)

Dans le *De Signis* et le *De Suppliciis* la variété du style est encore plus facile à sentir. Il suffit de comparer dans le *De Signis* le récit de l'aventure arrivée à Pamphyle de Liiybée¹ avec la description de Syracuse², et avec les développements indignés sur le vol du candélabre d'Antiochus³; dans le *De Suppliciis*, l'argumentation piquante sur la guerre des pirates⁴, avec l'amplification sur l'édilité⁵, la prosopopée du père de Verrès⁶, ou le supplice de Gavius⁷.

II. — Pro Cluentio.

« *Quod in Habiti* »? Le *Pro Cluentio* renferme, en effet, des discussions plaisantes⁸, à côté de passages plus brillants ou plus véhéments; la péroraison⁹ est une des plus pathétiques de Cicéron, une de celles où le style a le plus de mouvement et de hardiesse; les narrations elles-mêmes y sont très différentes les unes des autres. En voici, par exemple, une de la plus grande simplicité :

Larinas quaedam fuit Dinaca, socrus Oppianici, quae filios habuit M. et N. Aurius et Cn. Magium et filiam Magiam nuptam Oppianico ... N. autem Aurius, frater eius, mortuus est heredemque Cn. Magium fratrem reliquit. *Postea* Magia, uxor Oppianici, mortua est. *Postremo* qui reliquus erat Dinacae filius, Cn. Magius est mortuus. Is heredem fecit illum adulescentem Oppianicum.... (*Clu.*, 7, 21).

On peut difficilement imaginer un style plus nu; si, en lisant ce récit, on n'en sentait pas la simplicité, il serait

1. *Ver.*, 4, 14, 52.

2. *Ver.*, 4, 52, 115-53, 119; cf. *Or.*, 62, 210.

3. *Ver.*, 4, 50, 67-52, 71.

4. *Ver.*, 5, 2, 5-3, 7.

5. *Ver.*, 5, 14, 35-37.

6. *Ver.*, 5, 52, 136-138.

7. *Ver.*, 5, 61, 158-67, 173.

8. Voir les plaisanteries citées plus haut, p. 228, et comparer *Or.*, 30, 108 : *quaedam etiam paulo hilariora ut pro Habito*.

9. *Clu.*, 69, 195-71, 202; cf. *Or.*, 50, 107 (= *Clu.*, 70, 199)

du moins impossible de ne pas la remarquer en rapprochant ce passage d'une narration toute différente.

Nam *Sassia mater huius Habiti* — mater enim a me in omni causa, tametsi in hunc hostili odio et crudelitate est, — mater, inquam, appellabitur, neque unquam illa ita de suo scelere et immanitate audiet, ut naturae nomen amittat.... Ea igitur mater *Habiti*... ita flagrare coepit amentia, sic inflammata ferri libidine, ut eam non pudor, non pudicitia, non pietas, non macula familiae, non hominum fama, non filii dolor, non filiae maeror a cupiditate revocaret. (*Clu.*, 5, 12; cf. 6, 15.)

III. — Pro Cornelio.

« *Quod in Corneliū?* » Les fragments qui restent des deux *Pro Cornelio* ne permettent pas de se faire une idée complète de ces discours. Néanmoins, quelques-uns des passages conservés nous font au moins soupçonner quelle était leur variété. Ainsi ces quelques mots : *Latet in scalis tenebrosis Cominius* que Fortunatien cite comme *verba humilia*¹ appartiennent évidemment à un autre style que l'invocation à Jupiter « *optimus maximus* » et aux autres dieux immortels².

IV. — Autres plaidoyers.

« *Quod in plurimis nostris defensionibus?* » Montrer la vérité de cette assertion serait interminable, mais on peut choisir quelques exemples. Nous avons vu déjà combien le *Pro Murena* est simple par endroits, mais l'exorde ne l'est pas du tout; il débute même comme le *Pro Rabirio* et le 1^{er} *Pro Cornelio* par une solennelle invocation aux

1. *Rhet. Lat. min.*, p. 125, 17, Halm; *Pro Corn.*, I, fragm., 15, p. 244, Müller. Beaucoup de lexicographes (vg. Georges, Freund-Theil, Lewis-Short) croient à tort que le mot *tenebrosus* ne se trouve pas dans Cicéron.

2. *Corn.*, 1, fragm. 2, p. 241, Müller. Les fragments qui nous ont été conservés ont, en général, plus d'intérêt au point de vue historique qu'au point de vue littéraire : en effet, les plus considérables sont ceux qu'Asconius a jugé à propos d'expliquer. Voir cependant les deux modèles de rythme oratoire cités par Cicéron, *Orator*, 61, 225; 70, 232.

dieux¹. Plus loin l'appel pathétique à l'intérêt de l'État² fait un contraste complet avec le passage qui le précède, satire amusante de Caton et du stoïcisme³. Après avoir tant fait rire aux dépens de Clodius et de Clodia, l'avocat de Caelius achève son discours par une péroraison grave et digne⁴; le style s'y élève en même temps que la pensée et l'on y chercherait vainement les expressions familières si fréquentes dans le reste du *Pro Caelio*⁵.

§ 3. — Pro Flacco.

Essayons de suivre les principales variations du style dans un seul plaidoyer, nous verrons combien Cicéron avait raison d'en appeler à ses *defensiones* pour prouver qu'il n'était pas monotone.

Le *Pro Flacco* s'ouvre sur une large et harmonieuse période; le rythme y est très soigné; dans l'exorde, la gravité domine, presque le pathétique.

Cum in maximis periculis huius urbis atque imperii⁶, | gravissimo atque acerbissimo rei publicae casu, | socio atque adiutore | consiliorum periculorumque meorum L. Flacco⁷, | caedem a vobis, coniugibus, liberis vestris, | vastitatem a templis, delubris, urbe, Italia depellebam, || sperabam, iudices, honoris potius L. Flacci | me adiutorem futurum | quam miseriarum deprecatorem. (*Flac.*, 1, 1.)

1. *Mur.*, 1, 1.

2. *Mur.*, 37, 78-80.

3. *Mur.*, 55, 75-56, 77. Dans ce passage M. Lebreton (*Études*, p. 205) a signalé l'emploi familier de *nihil* avec le parfait du subjonctif prohibitif. *Mur.*, 50, 62 : trois exemples.

4. *Cael.*, 29, 70-32, 80.

5. Beaucoup ont été signalées plus haut, surtout p. 257, 261, 275, 274.

6. Ou peut-être *imperi* : *urbis atque imperi*, double-crétique.

7. Dans la prononciation, *Lucio Flacco*, et plus loin *Lucii Flacci* donnaient la clause crétique-trochée comme *publicae casu, liberis vestris, deprecatorem*. Les clauses : *adiutore, depellebam* sont des dispondées. *Adiutorem futurum* est un dichorée. Peut-être faut-il couper après *maximis periculis* (trochée-crétique) ou *maximis periculis* (dichorée) et après *atque acerbissimo* (double-crétique).

Mais bientôt le discours s'égaie, Cicéron commence à se moquer des témoins grecs¹; il développe une argumentation plus serrée que brillante, et non exempte d'ironie²; puis il se rapproche plus encore du ton de la conversation, alors les plaisanteries se succèdent en même temps que les expressions familières et proverbiales.

Venio nunc ad Dorylensium testimonium; qui producti tabulas se publicas ad Speluncas perdidisse dixerunt. (O pastores nescio quos cupidos litterarum siquidem nihil istis praeter litteras abstulerunt!... Si veras protulissent, criminis nihil erat, si falsas, erat poena. *Bellissimum*³ putarunt dicere amissas. (17, 59.)

Ei cum solveret, sumpsit a C. M. Fufiis equitibus Romanis, primariis viris. *Hic hercule « cornici oculum »* ut dicitur.... Habebat... rhetor iste adolescentis quosdam locupletis, quos dimidio redderet stultiores, quam acceperat; neminem tamen adeo infatuare potuit ut ei nummum ullum crederet. (20, 46).

Mais le ton s'élève de nouveau : Cicéron ne parle plus de ses adversaires, mais de ses amis; il fait un éloge pompeux d'Athènes, de Lacédémone, de Marseille; c'est alors que les périodes reprennent leur ampleur⁴.

Ces beaux morceaux d'apparat ne durent que peu; Cicéron a loué les Athéniens, mais il se moque des Mysiens, des Cariens, cite des proverbes qui font rire à leurs dépens⁵, exerce sa verve sur un certain Decianus, dont il est jaloux, à ce qu'il nous assure⁶; il réfute, en les ridiculisant, les principales accusations, se permet des récits plaisants et familiers où l'on trouve des phrases comme celle-ci :

Nunc denique, *materculae* suae, *festivus* filius *aniculae* minime suspiciosae, purgat se per epistolam. (36, 91.)

1. V. g. *Flac.*, 4, 10.

2. V. g., *Flac.*, 15, 54.

3. Le *Thesaurus linguae Latinae* dit très justement de « *bellus* » : *vox satis rara ad sermonem collidianum pertinens*. Dans les discours de Cicéron, ce mot ne se trouve qu'une autre fois dans une phrase ironique (*Ver.*, 2, 59, 145). Au contraire il se trouve vingt-quatre fois dans les lettres. Comparer ce qui a été dit de *belle* (*supra*, p. 89.)

4. *Flac.*, 26, 62-64.

5. *Flac.*, 27, 65.

6. *Flac.*, 29, 70.

Avant de terminer, l'orateur veut faire appel au pathétique, il se reproche de n'avoir pas plus tôt rappelé les grands intérêts de l'État, il s'adresse à la pitié des juges. Alors, plus rien de familier dans sa parole, mais des figures hardies et des périodes véhémentes ou passionnées.

O nox illa quae paene aeternas huic urbi tenebras attulisti, | cum Galli ad bellum, | Catilina ad urbem, | coniurati ad ferrum, | et flammam vocabantur, | cum ego te, Flacce, | caelum noctemque contestans, | flens flentem obtestabar, | cum tuae fidei optimae et spectatissimae | salutem urbis et civium commendabam! | Tu, tum, Flacce, praetor communis exitii nuntios cepisti, | tu inclusam in litteris rei publicae pestem deprehendisti, | tu periculorum indicia, tu salutis auxilia ad me et ad senatum attulisti. (40, 102) ¹.

Il serait facile de multiplier les exemples, mais ceux-ci suffisent à montrer combien sont inexactes les théories trop simples qui voient dans les discours de Cicéron un style uniforme, qui croient suffisant de les opposer en bloc aux lettres ou aux traités, qui appliquent partout les mêmes lois relatives aux clausules, qui font de cette prétendue uniformité une règle de critique. En réalité, quoi qu'il soit utile, et même nécessaire, de fixer d'abord les traits généraux qui caractérisent l'ensemble de l'œuvre oratoire, il ne faut pas se borner à ce travail préliminaire. Pour comprendre les nuances de la pensée, comme pour ne pas s'égarer dans l'établissement même du texte, il faut tenir compte des différences profondes qui distinguent divers discours, diverses parties d'un même discours. Les règles rythmiques ne s'appliquent pas avec une rigueur mathématique, mais se relâchent à l'occasion quand le sujet demande plus d'abandon; la langue, malgré son purisme habituel, peut être quelquefois familière, si la pensée le demande. Le rythme et le langage sont des moyens d'expression pour l'idée et varient suivant ses exigences.

1. Remarquer non seulement l'apostrophe, mais les parisa, les antithèses, les répétitions, les accumulations, et aussi la valeur des clausules.

CHAPITRE VI

LES DIVERSES PARTIES D'UN DISCOURS¹

La théorie de Cicéron donne quelques indications sur l'emploi des divers styles dans les différentes parties d'un discours. Ici encore, elle éclaire la pratique et fait mieux comprendre le caractère de certains passages.

§. 1. — Exorde.

L'exorde, d'après l'*Orator*, doit être plutôt brillant et calme que trop passionné ou, au contraire, trop simple.

Vestibula nimirum honesta aditusque ad causam faciet illustres. (*Or.*, 15, 50.) Principia verecunda nondum elatis incensa verbis, sed acuta sententiis vel ad offensionem adversarii vel ad commendationem sui. (*Or.*, 56, 124.) Nec est dubium, quin exordium dicendi vehemens et pugnax non saepe esse debeat; sed si in ipso illo gladiatorio vitae certamine, quo

1. L'étude qui suit suppose connue la « disposition » des discours de Cicéron. On pourrait objecter qu'elle est souvent difficile à établir et que les résultats des divers travaux sur ce sujet sont loin de concorder. Mais les divergences d'opinion ne concernent guère les grandes divisions dont il est ici question : exorde, narration, argumentation, péroraison, qui peuvent presque toujours être établies avec une exactitude suffisante; c'est sur les subdivisions de l'argumentation qu'on discute et qu'on pourra toujours discuter. Voir sur ce sujet les analyses données dans les diverses éditions, et aussi Ziegeler, *Zwölf Reden Ciceros disponiert*; Kunz, *Inhalt und Gliederung Ciceronischer Reden*; Schneidewin, *Disponierende Uebersicht der Ciceronischen Miloniana und Sestiana*; Grumme, *Ciceronis orationis Sestianae dispositio*; H. Meusbürger, *Quatenus Cicero in oratione pro Milone observaverit praecepta rhetorica*, p. 5; J. Meusbürger, *Quatenus Cicero in oratione De Imperio Cn. Pompei observaverit praecepta rhetorica*, p. 4-5; Füsslein, p. 16-18; Sternkopf, *Gedankengang und Gliederung der Divinatio in Q. Caecilius*, p. 16-17. L'ouvrage fort ancien de du Cygne : *Analysis rhetorica omnium orationum M. T. Ciceronis* peut encore rendre quelques services.

ferro decernitur, tamen ante congressum multa fiunt quae non ad volnus sed ad *speciem* valere videantur; quanto hoc magis in oratione est *spectandum in qua non vis potius quam delectatio postulat*!... Sic omnia quae fiunt quaeque aguntur acerrime, *lenioribus principiis* natura ipsa praetexit. (*De Or.*, 2, 78, 317.)

Dans l'exorde, en effet, l'orateur cherche à gagner peu à peu la bienveillance de ses auditeurs, à les bien disposer; pour cela, il faut éviter ce qui pourrait, dès l'abord, les choquer, il faut même s'efforcer par tous les moyens de leur être agréable. Une parole harmonieuse et abondante était chez les anciens un des plus sûrs moyens de plaire.

Cicéron a suivi la règle qu'il avait donnée. Il n'aurait jamais pensé à commencer un discours par une prosopopée : rien n'eût été plus ridicule. Une apostrophe même, à cette place, n'est justifiée que par une circonstance exceptionnelle; jamais elle ne commence un plaidoyer et même elle ne se trouve que deux fois au début des invectives¹, quoique l'invective soit une apostrophe presque continue :

Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra? (*Cat.*, 1, 1.)

Si tua tantum modo, Vatini, quid indignitas postulare spectare voluissim.... (*Vat.*, 1, 1).

Mais le style des exordes n'est pas non plus « simple », les premières phrases n'y renferment ni plaisanteries, ni traces de la langue familière; ce qui y domine, au contraire, c'est le genre « tempéré » avec ses longues périodes, habilement cadencées. On n'a qu'à prendre au hasard n'importe quel exorde², on verra que la première phrase

1. Le *In Pisonem* commençait par une exclamation (fragm. 1), l'apostrophe ne venait qu'ensuite. Il y a bien au début de la dixième Philippique (1, 1-2) quelques phrases qui ne s'adressent pas à tout l'auditoire, mais, ce n'est pas une apostrophe, c'est un calme remerciement.

2. Il y a des exordes dans tous les plaidoyers; cependant la seconde action contre Verrès formant un ensemble n'en a que dans le premier livre (cf. Thomas, *Verrines*, p. 46). Les harangues autres que les Philippiques en ont aussi; mais dans les plus courtes de celles-ci, l'exorde manque quelquefois (cf. note d'Abram sur *Phil.*, 1, 1, 1).

est une période, et c'est presque toujours une des plus soignées de tout le discours, soit pour la régularité du parallélisme rythmique, soit pour le choix des clausules, je n'en cite ici que deux exemples¹ :

Si quid est in me ingenii², iudices, | quod sentio quam sit exiguum, || aut si qua exercitatio dicendi, | in qua me non infitior, mediocriter esse versatum, || aut si huiusce rei ratio aliqua ab optimarum artium studiis ac disciplina profecta, | a qua ego nullum confiteor aetatis meae tempus abhorruisse, || earum rerum omnium vel in primis³ | hic A. Licinius fructum a me repetere prope suo iure debet. (*Arch.*, 1, 1.)

Si⁴ auctoritates patronorum in iudiciis valere debent, | ab amplissimis viris L. Corneli causa defensa est, | si usus, a peritissimis, | si ingenia, ab eloquentissimis, | si studia, ab amicissimis | et, cum beneficiis cum L. Cornelio, tum maxima familiaritate coniunctis. (*Balb.*, 1, 1.)

Il importe, dès la première phrase, de prendre possession de l'auditeur, et les premiers mots ont une grande importance, mais il faut que l'impression se fortifie; aussi, dans tout l'exorde, sent-on le même effort de l'orateur qui veut plaire. Et cet exorde est quelquefois long. Dans l'étonnante harangue qui fit rejeter par le peuple même une loi agraire, le consul avait à prendre mille précautions oratoires⁵; il devait n'aborder que peu à peu le sujet, commencer par des remerciements, montrer ses intentions bienveillantes, son désir de soulager les misères, et ne combattre la loi qu'après avoir gagné complètement la confiance de l'assemblée. L'habileté avec laquelle il sut toucher aux questions délicates fut assurément la cause principale de son succès. Mais il ne croyait pas seu-

1. Plusieurs ont déjà été cités plus haut, v. g. II, p. 23, 55.

2. Ou *ingeni iudices* (double-crétique).

3. On peut hésiter sur cette manière de diviser cette partie de la période; mais je crois que la coupe est ici : *omnium vel in primis* : crétique-trochée.

4. Le souci qu'avait Cicéron de commencer par une période a été cause de certaines ressemblances entre les exordes. Onze discours commencent par si : *Div. Caec.*, *Caec.*, *Arch.*, *Red. sen.*, *Sest.*, *Vat.*, *Cael.*, *Prov. cos.*, *Balb.*, *Rab. post.*, *Phil.* 14. On voit que cette particularité se rencontre surtout dans la dernière période de sa vie.

5. *Agr.*, 1, 1-5, 10.

lement à la puissance des idées ; il comptait aussi sur celle des sons ; et pour mieux gagner les Romains, il s'efforçait de les enchanter par le charme de sa belle musique ; c'est pour cela qu'il leur parlait avec cette harmonieuse abondance :

Nam profecto, si recordari volueritis¹ | de novis hominibus, | reperietis eos, qui sine repulsa consules facti sunt, | diuturno labore atque aliqua occasione esse factos, | cum multis annis post petissent, | quam praetores fuissent, | aliquanto serius, quam per aetatem | ac per leges liceret ; | qui autem anno suo petierint, | sine repulsa non esse factos ; || me esse unum ex omnibus novis hominibus, | de quibus meminisse possimus, | qui consulatum petierim | cum primum licitum sit, | consul factus sim, cum primum petierim, | ut vester honos ad mei temporis diem petitus, | non ad alienae petitionis occasionem interceptus, | nec diuturnis precibus efflagitatus, | sed dignitate impetratus esse videatur. (*Agr.*, 2, 2, 5.)

§ 2. — Narration.

Toute différente de l'exorde est la *narration* ; elle doit avant tout avoir un air de sincérité, de vérité. Le naturel et la simplicité doivent surtout y paraître. Ainsi les auditeurs se défieront moins et croiront facilement que les faits se sont passés comme on les leur raconte. Cicéron ne veut donc pas que l'orateur emploie les ornements en usage chez les historiens antiques, mais que, pour mieux persuader, il se fasse aussi simple que le permettaient les lois imposées, chez les anciens, à la parole publique.

Narrationes credibiles nec historico sed prope cotidiano sermone explicatae dilucide. (*Or.*, 56, 124.)

Cette règle, Cicéron l'a observée si bien qu'on lui en a fait un reproche ; au temps de l'empire, beaucoup de gens critiquaient la narration du *Pro Milone*², elle ne leur paraissait pas assez brillante. Quintilien ne partage pas leur

1. La pénultième de *volueritis* est probablement encore longue au temps de Cicéron. Cf. Zielinski, *Clausesgesetz*, p. 184.

2. Quintil., 4, 2, 59.

avis; il remarque plus justement que la simplicité même est là une habileté.

Plurimum tamen facit illa callidissima simplicitatis imitatio : *Milo autem, cum in senatu fuisset eo die, quoad senatus est dimissus, domum venit, calceos et vestimenta mutavit, paulisper, dum se uxor, ut fit, comparat, commoratus est. Quam nihil festinato, nihil praeparato fecisse videtur Milo! Quod non solum rebus ipsis vir eloquentissimus, quibus moras et lentum profectionis ordinem ducit, sed verbis etiam vulgaribus et cotidianis et arte occulta consecutus est....* (Quintil., 4, 2, 57-58 ; cf. *Mil.*, 9, 24-10, 29.)

Milon change de souliers et de vêtements, attend que la toilette de sa femme soit terminée; ces petits détails, qu'expriment des expressions familières¹ donnent l'impression que Milon n'était point pressé. L'allusion à la lenteur des femmes dans leur toilette égaye les auditeurs; les deux petits mots *ut fit*, comme jetés négligemment, achèvent de donner au récit une simplicité naturelle et sans apprêt. Ce n'est plus du tout le style de l'exorde *Etsi vereor*.

Bien d'autres narrations, sans être tout à fait aussi artificieuses, ont le même caractère d'apparente simplicité². On ne se défie guère quand on entend raconter ainsi les malheurs de Rabirius Postumus :

Multa gessit, multa contraxit, magnas partes habuit publicorum; credidit populis, in pluribus provinciis eius versata res est; dedit se etiam regibus; huic ipsi Alexandrino grandem iam antea pecuniam credidit.... Pulsus interea regno Ptolemaeus, dolosis consiliis, ut dixit Sibylla, sensit Postumus, Romam venit. Cui egenti et roganti hic infelix pecuniam credidit, nec tum primum; nam regnanti crediderat absens.... Supplex erat rex, multa rogabat, omnia pollicebatur.... Nihil autem erat illo blandius, nihil hoc benignius, ut

1. La familiarité des expressions vient ici principalement des objets qu'elles expriment. Je crois cependant que, même dans la forme, il y a ici quelque chose de familier : *se comparat* au sens de *se préparer* (s'apprêter) ne se trouve pas ailleurs dans les discours de Cicéron et, si je ne me trompe, n'aurait pas convenu dans le style élevé.

2. J'ai déjà cité *Clu.*, 7, 21. On trouvera un grand nombre d'exemples dans le *De Praetura urbana* et le *De Iurisdictione Siciliensi* et le *De Re frumentaria*.

magis paeniteret coepisse quam liceret desistere. (*Rab. post.*, 2, 4-5, 5).

Ici la simplicité est surtout dans l'allure de la phrase; mais il est à remarquer que, précisément dans la même narration, se trouve une construction que plusieurs savants ont crue contraire à l'usage cicéronien et qu'on a voulu corriger : *quamvis* concessif avec l'indicatif¹; dans un passage familier comme celui-ci, elle n'aurait pas dû étonner².

Mais quelquefois le sujet demande plus de gravité ou même d'indignation. Dans les Verrines, où les narrations sont si nombreuses, toutes ne devaient pas être écrites du même style : c'eût été monotone et cette simplicité continue eût été elle-même un manque de naturel. Aussi à côté de récits familiers, il s'en trouve de plus ornés, par exemple, les passages où Cicéron raconte le vol de la statue de Diane à Ségeste³ et celui de la statue de Cérès à Henna⁴. Il pensait qu'il fallait alors « *plus dignitatis quam doloris* »⁵, il s'excusait de quitter la langue de tous les jours :

Jam dudum vereor ne oratio mea aliena a iudiciorum ratione et a cotidiana dicendi consuetudine esse videatur⁶.

Quelquefois aussi la douleur devait dominer et c'était la place du style « sublime ». L'exemple le plus caracté-

1. *Quamvis patrem suum numquam viderat* (*Rab. post.*; 2, 4); cf. Riemann-Gœlzer, p. 485, n. 2; Riemann-Lejay, p. 540, n. 1; note-critiques de Baizer-Halm et de Müller. Celui-ci corrige avec Madvig, *videtur* en *videret*, ce qui force à changer plus loin *est* en *esset*. Draeger (II, 769) admet le texte des manuscrits *viderat* et fait remarquer que l'orateur évite ainsi la répétition : *quamquam... numquam*. Mais Schmalz, *Lateinische Grammatik*, p. 588, range Cicéron parmi les auteurs qui n'ont jamais employé *quamvis* avec l'indicatif. — Le sens de *quamvis* dans ce passage a paru aussi suspect, mais il se trouve certainement ailleurs dans Cicéron; cf. Riemann-Gœlzer, *ibid.*

2. Parmi les prosateurs qui ont employé *quamvis*, concessif, avec l'indicatif, Schmalz cite Cornelius Nepos, Celse, Valère Maxime, Pétrone, Sénèque le philosophe, Columelle, sans compter les auteurs postérieurs.

3. *Ver.*, 4, 35, 72-56, 79.

4. *Ver.*, 4, 48, 106-49, 110.

5. *Or.*, 62, 210.

6. *Vcr.*, 4, 49, 109.

ristique est le supplice de Gavius¹, morceau trop connu pour qu'il faille le citer.

Ainsi même dans la narration, le style de Cicéron est quelquefois pathétique et véhément, comme il peut être ample et tranquille; mais, en général, il est bien ce que la théorie fait prévoir, naturel et relativement « simple ».

§ 5. — Argumentation.

Pour l'argumentation, l'*Orator* donne une règle très large et qui tient grand compte des différents genres.

Dein si tenuis causa est, tum etiam argumentandi tenue filum et in docendo, et in refellendo; idque ita tenebitur, ut quanta ad rem, tanta ad orationem fiat accessio. Cum vero causa ea incidit, in qua vis eloquentiae possit expromi, tum se latius fundet orator, tum reget et flectet animos et sic afficiet, ut volet, id est ut causae natura et ratio temporis postulabit. (*Or.*, 56, 124-125.)

Ainsi, d'après Cicéron, il n'y a pas pour l'argumentation, comme pour la narration, un style qui convienne généralement, mais tout dépend de la cause qu'on défend: si elle est de peu d'importance, on sera simple; si de grands intérêts sont en jeu, l'éloquence pourra se donner libre carrière.

Nous avons vu plus haut quels traits généraux distinguent le *Pro Caecina*, le *De Imperio Cn. Pompei*, le *Pro Rabirio*. Ce qui a été remarqué au sujet de ces discours convient principalement à leurs argumentations; elles en forment la plus grande partie², et c'est elles qui font dominer dans le style la simplicité, l'agrément ou la véhémence. Il est donc inutile de reprendre à propos de l'argumentation ce qui a été dit sur l'ensemble du discours. Mais les exemples déjà cités montrent aussi que, dans une même argumentation, on trouve des exemples de styles,

1. *Ver.*, 5, 61, 160-62, 162.

2. *Caec.*, 2, 23-56, 104; *Imp. Pomp.*, 2, 6-24, 69; *Rab. perd.*, 2, 6-12, 25.

très différents; n'est-ce pas dans le *Pro Murena* que nous avons remarqué, à côté de parties familières, un appel pathétique aux grands intérêts de la République? Les plaisanteries du *Pro Flacco* ne ressemblaient pas à l'éloge de Marseille, ni les amplifications du *De re frumentaria* aux discussions sur la loi de Hiéron. Tous ces exemples étaient empruntés à des argumentations; on y trouve successivement tous les tons, suivant les sujets traités; elle est plus simple dans les questions juridiques, plus brillante dans les développements d'apparat, plus véhémence dans les causes capitales et les discours politiques. Dans un seul et même discours, elle passe de la simplicité familière à la dignité ample et majestueuse pour redescendre à une virulence presque populaire, ou à une douce bonhomie.

§ 4. — Péroraison.

Les *péroraisons*¹, au contraire, ont un caractère général qui les distingue de toutes les autres parties des discours, elles ont plus de hardiesse, de mouvement, de vie. Les Romains ne ressemblaient guère aux Grecs de l'époque classique qui terminaient leurs œuvres littéraires par quelque chose de doux et d'apaisé; ils gardaient au contraire pour la fin leurs effets les plus puissants. On sait à quels moyens les avocats avaient recours: Cicéron, qui voulait gagner ses procès, faisait comme les autres; et il le faisait d'autant plus volontiers que le pathétique était précisément son triomphe. Drumann² reconnaît qu'il était admirablement doué pour y réussir. Aujourd'hui, ses péroraisons, dépouillées pour nous de tout ce que le décor extérieur et l'action véhémence de l'orateur leur ajoutait de vie, nous émeuvent peu. Cela ne prouve pas qu'elles

1. Les passages de l'*Orator* cités plus haut (15, 50 et 56, 124-125) ne donnent pas de règles sur le style des péroraisons. On ne trouve rien non plus dans le *De Oratore* (2, 81, 352 ne parle pas du style), mais quelques indications se trouvent dans les *Partitions oratoires* (15, 52-54).

2. *Geschichte Roms...*, VI, p. 658.

fussent alors mauvaises. En tout cas elles sont intéressantes pour l'histoire du style latin. Le rythme n'y a pas tant de régularité que dans les exordes, trop de soin eût nuï à la vérité du sentiment; la période a aussi moins d'ampleur mais plus de vivacité; en cela encore, le rythme est un auxiliaire de l'idée. La langue offre un contraste instructif avec les parties familières de l'argumentation et de la narration; elle est toujours d'une pureté irréprochable, même quand l'orateur s'est donné plus de liberté dans les parties qui l'ont précédée. C'est ce que nous avons déjà remarqué à propos du *Pro Caelio*¹ et du *Pro Flacco*². On peut en dire autant du *Pro Murena*, du *Pro Milone* et de bien d'autres discours. La plus grande particularité des péroraisons est l'emploi des figures les plus hardies³, c'est là qu'on trouve le plus souvent l'apostrophe, les prosopopées, l'exclamation. Les exemples suivants en donneront quelque idée.

O miserum et infelicem illum diem, quo consul omnibus centuriis P. Sulla renuntiatus est! o falsam spem! o volucrum fortunam! o caecam cupiditatem! o praeposteram gratulationem! Quam cito illa omnia ex laetitia et voluptate ad luctum et lacrimas reciderunt, ut qui paulo ante consul designatus fuisset, repente nullum vestigium retineret pristinae dignitatis! (*Sul.*, 52, 91.)

O excubias tuas, Cn. Planci, miseras! o flebiles vigilias! o noctes acerbis! o custodiam etiam mei capitis infelicem! siquidem ego tibi vivus non prosum, qui fortasse mortuus profuissem. Memini enim, memini neque umquam obliviscar noctis illius, cum tibi vigilantem, adsidentem, moerentem vana quaedam miser atque inania falsa spe inductus pollicebar.... (*Planc.*, 42, 101.)

Vos vos appello, fortissimi viri, qui multum pro re publica sanguinem effudistis; vos in viri et in civis invicti periculo appello, centuriones, vosque milites.... O me miserum! o me infelicem! Revocare tu me in patriam, Milo, potuisti per hos, ego te in patria per eosdem retinere non potero? Quid respondebo liberis meis qui te parentem alterum putant? Quid tibi, Quinte frater, qui nunc abes, consorti me-

1. *Supra*, p. 311.

2. *Supra*, p. 313.

3. Pour le *Pro Roscio Amerino*, voir le Commentaire de Landgraf, p. 387-590.

cum temporum illorum? ...Utinam di immortales fecissent (*pace tua, patria, dixerim*; metuo enim ne scelerate dicam in te quod pro Milone dicam pie), utinam P. Clodius non modo viveret sed etiam praetor, consul, dictator esset potius quam hoc spectaculum viderem! (*Mil.*, 37, 101-102; 38, 103.)

A la fin des Verrines Cicéron invoque tous les dieux dont Verrès a pillé les temples; il s'adresse à Jupiter, Junon, Minerve, Latone, Apollon, Diane, Mercure, Hercule, Cybèle, Castor et Pollux, Cérés et Proserpine et d'autres encore; il les supplie de venger les injurés qu'ils ont reçus de Verrès¹.

Quand il s'agit de sauver un citoyen accusé de brigue ou de concussion, de violence ou de quelque crime, un Fonteius², un Murena³, un Sulla⁴, un Flaccus⁵, un Sestius⁶, un Caelius⁷, un Plancius⁸, un Scaurus⁹, un Rabirius Postumus¹⁰, un Milon¹¹, en même temps qu'il fait agir sur les jurés le *pathétique de haillons*, il appelle aussi à l'aide les ressources de l'art oratoire et, grâce à elles, frappe plus puissamment.

Mais ici encore la règle souffre des exceptions, la péroraison n'est pas toujours « sublime », les circonstances peuvent demander qu'il en soit autrement. Rien de plus calme que la péroraison du *Pro Caecina*¹²; il s'agit d'une assez mince affaire d'argent : chercher à apitoyer les juges eût été complètement déplacé. Quelques périodes harmonieuses forment la conclusion du *Pro Archia*¹³; l'orateur n'y cherche pas à émouvoir les juges, il lui suffit de les charmer comme il l'a fait dans tout le discours, c'était le

1. *Ver.*, 5, 72, 184-189.

2. *Font.*, 20, 44-21, 49.

3. *Mur.*, 40, 86-41, 90.

4. *Sul.*, 31, 86-33, 95.

5. *Flac.*, 40, 100-42, 106.

6. *Sest.*, 69, 144-147.

7. *Cael.*, 32, 77-80.

8. *Planc.*, 42, 101-104.

9. *Scaur.*, 23, 46-24, 50.

10. *Rab. Post.*, 17, 45-48.

11. *Mil.*, 34, 92-38, 105.

12. *Caec.*, 36, 104.

13. *Arch.*, 12, 31-32.

meilleur moyen d'obtenir l'acquiescement. Parlant après Crassus et Pompée en faveur de Balbus, Cicéron peut, même dans la péroraison¹, montrer une confiance tranquille; au lieu de fondre en larmes comme tant d'autres fois, il se contente de rappeler combien son client a de puissants protecteurs; il insiste sur l'amitié de César l'alliance des triumvirs, qu'on croyait dissoute, est renouvelée, et se manifeste au grand jour dans ce procès², elle sera le grand argument en faveur de Balbus. Enfin quand le sort de l'accusé ne dépend plus d'un jury, mais du dictateur, Cicéron se garde bien de faire appel aux grands moyens pathétiques; il demande délicatement et simplement la grâce de Ligarius³ et l'acquiescement de Dejotarus⁴; lui-même en fait la remarque : *Non debeo, C. Cesar, quod fieri solet in tantis periculis, temptare ecquonam modo dicendo misericordiam tuam commovere possim*⁵.

Dans la péroraison même, il y a donc place pour une grande variété de style. Partout, nous avons rencontré la même complexité; il y a des principes généraux sur les différents genres, sur les différentes parties du discours. Ces principes divers combinent leur action, se corrigent, se complètent, mais la grande loi est celle que Cicéron a exprimée ainsi : *Semper in omni parte orationis, ut vitæ, quid deceat est considerandum*⁶. Le même style ne convient pas dans le plaidoyer civil et dans les causes capitales; l'exorde, la narration, l'argumentation, la péroraison demandent une manière de parler différente. Mais cela ne suffit pas; si les règles sont fondées sur la nature, elles doivent être souples comme la nature est complexe. Aussi les diversités qu'on remarque dans le style de Cicéron sont-elles infinies; pour s'y orienter, il faut quelques principes généraux; pour en saisir les nuances, il faut se souvenir que ces principes ne sont pas absolus.

1. *Balb.*, 28, 63-65.

2. Cf. Jullien, *Etude sur le plaidoyer de Cicéron pour Balbus*, p. 22.

3. *Lig.*, 11, 52-12, 38.

4. *Dei.*, 13, 35-15, 43.

5. *Dei.*, 14, 40.

6. *Or.*, 21, 71.

CHAPITRE VII

LE STYLE DES PHILIPPIQUES

§ 1. — Le prétendu style spécial des Philippiques.

Les études précédentes permettent, ce semble, de corriger certaines théories relatives au style des Philippiques. On a cru voir dans ces harangues un style spécial dont on a relevé les particularités¹; les Philippiques ne seraient pas écrites dans une langue aussi pure que les autres œuvres oratoires de Cicéron. On y trouverait beaucoup de traces de la langue familière. Elles ressembleraient par là aux premiers discours de Cicéron, du moins en ce qui concerne le choix des mots². Mais nous avons vu que bien d'autres discours de la meilleure époque renferment aussi des expressions familières. Est-il vrai de dire que les Philippiques en contiennent davantage? Je prends pour exemples les particularités que nous avons étudiées plus haut.

§ 2. — Diminutifs.

M. Hauschild³ cite les mots suivants :

commentarioli (*Phil.*, 1, 7, 16); *libelli* (*ibid.*); *cuniculus* (3, 8, 20); *propugnaculum* (5, 10, 27); *curriculum* (7, 5, 7); *sententiolae* (3, 9, 21); *nutricula* (11, 5, 12); *quasilium*

1. Hauschild, *De sermonis proprietatibus quae in Philippicis Ciceronis orationibus inveniuntur*.

2. *Ibid.*, p. 259.

3. P. 255.

(5, 4, 10); *Graeculus* (5, 5, 14); *cauponula* (2, 51, 77); *minula* (2, 25, 61 et 2, 27, 69).

M. Hauschild dit des cinq premiers : « De commentarioli et libelli, cuniculus, propugnaculum, curriculum, disputari opus non est ». Trois au moins de ces cinq mots ne sont pas des diminutifs. Dans *cuniculus*, *propugnaculum* et *curriculum*, le suffixe *culo* signifie le lieu ou l'instrument, et c'est par erreur qu'ils ont été cités ici. Il est inutile d'insister beaucoup sur *commentarioli* et *libelli* puisque M. Hauschild ne semble leur attribuer aucune valeur probante; remarquons néanmoins que *commentarioli* se trouve dans le *De Oratore* (1, 2, 5); et que *libellus* est dans le *Pro Cluentio*, le *Pro Archia*, le *Pro Sestio*, l'*In Pisonem*, sans compter les premiers discours. Mais les autres exemples seraient plus probants; examinons-les donc avec plus de soin. *Nutricula* se trouve dans *In Vatinium* (2, 4). *Mimula* dans *Pro Plancio* (12, 50). *Graeculus* dans les *Verrines* (2, 29, 72; 4, 57, 127), le *Pro Flacco* (10, 25), le *Post reditum in senatu* (6, 14), l'*In Pisonem* (29, 70), le *Pro Milone* (21, 55).

Il reste donc deux diminutifs qui ne se trouvent pas ailleurs dans Cicéron : *quasillum* (petite corbeille) et *cauponula*. Est-ce là une particularité bien remarquable? Non assurément, car le *Pro Caelio*, incomparablement plus court que l'ensemble des *Philippiques*¹, renferme deux diminutifs que Cicéron n'a jamais employés ailleurs : *barbula* (14, 55) et *scabilla* (28, 66); l'*In Pisonem*² en renferme quatre : *nubecula* (9, 20), *homullus* (25, 59), *furunculus* (27, 66), *sagulum* (25, 55).

Mais on dira peut-être que l'ensemble des diminutifs est néanmoins plus considérable dans les *Philippiques*. Cela encore serait erroné. M. Hauschild cite en tout huit exemples, j'en ai cité seize³, en y faisant rentrer bien des noms où la nuance familière des diminutifs est fort peu

1. Le *Pro Caelio* a dans l'édition Müller 31 pages; les *Philippiques*, environ 200.

2. 41 pages dans la même édition,

3. *Supra*, p. 259-260,

sensible¹. Or, il y a douze diminutifs dans l'*In Pisonem* qui est cinq fois plus court; et huit dans le *Pro Caelio*² qui est six fois plus court. La proportion n'est donc pas du tout en faveur des Philippiques. En moyenne, les diminutifs n'y reviennent pas même toutes les douze pages³, tandis qu'ils reparaissent toutes les quatre pages dans le *Pro Caelio* et presque toutes les trois pages dans l'*In Pisonem*. Cette statistique n'a sans doute pas grande importance en elle-même, mais elle était nécessaire pour montrer l'inexactitude de certaines assertions qu'on accepte trop facilement.

§ 3. — Composés de *sub*.

M. Hauschild en cite un⁴ : *subtimere* (*Phil.*, 2, 14, 56) et de fait il n'y en a pas d'autres⁵ dans les Philippiques. On ne saurait donc tirer de là aucune preuve, d'autant plus que des composés analogues se trouvent dans d'autres discours. *Pro Roscio Comoedo*, *De Iurisdictione siciliensi*, *Pro Sestio*, *In Pisonem*, *Pro Plancio*, *Pro Rabirio Postumo*⁶.

§ 4. — Mots empruntés au grec.

Mais les mots empruntés au grec sont plus nombreux. M. Hauschild leur attribue une grande importance; ils prouveraient, d'après lui, le caractère familier du style employé dans les Philippiques⁷. Il faut donc examiner la

1. J'ai prévenu que, pour être complet, je notais des mots comme *libellus* ou *castellum* qui ont quelquefois, mais non toujours, les nuances de sens propres aux diminutifs (*supra*, p. 248, n. 5).

2. *Supra*, p. 257.

3. Dans l'édition C. F. W. Müller.

4. P. 262. M. Hauschild note le caractère familier de ce mot.

5. Bien entendu, il s'agit uniquement ici des composés de *sub* au sens atténuatif, les seuls qui aient un caractère familier,

6. *Supra*, p. 262-263.

7. Hauschild, p. 276-277.

question avec quelques détails. Voici d'abord la liste des mots grecs cités par M. Hauschild.

<i>apotheca</i>	(2, 27, 67; 5, 12, 51.)	<i>basis</i>	(9, 7, 16.)
<i>corycus</i>	(15, 12, 26.)	<i>archipirata</i>	(15, 8, 18.)
<i>peristroma</i>	(2, 27, 67.)	<i>crapula</i>	(2, 12, 30.)
<i>diadema</i>	(2, 54, 85.)	<i>mimicus</i>	(2, 24, 58.)

Apotheca se trouve dans *In Vatinium* (5, 12).

Basis dans *In Pisonem* (58, 92), et souvent dans les *Verrines*; c'est d'ailleurs le terme précis dont Cicéron se sert toutes les fois qu'il doit parler du piédestal d'une statue. Or, dans la neuvième Philippique, il demandait qu'on élevât une statue à Sulpicius, et parlait de l'inscription qu'on devait tracer sur le piédestal.

Archipirata, comme terme injurieux, dans *Post Reditum in senatu* (6, 15); *Pro Domo* (10, 24); sans compter les nombreux exemples des *Verrines* où il est pris dans son sens propre de « chef de pirates ».

Peristroma est employé pour désigner un objet de *luxe*; *supra*, p. 63-64.

Crapula se trouve dans *Ver.* (3, 11, 28).

Diadema ne pouvait être remplacé par *corona* qui n'avait pas du tout le même sens; d'ailleurs le mot étranger convenait parfaitement pour rendre plus odieux aux Romains le diadème des rois. *Corycus* et *mimicus* peuvent étonner un peu plus; *corycus* est emprunté à la langue des gladiateurs. Quant à *mimicus* M. Hauschild dit qu'on ne le rencontre pas ailleurs dans Cicéron; c'est inexact, car il se trouve au moins deux fois dans le *De Oratore* (2, 59, 239; 2, 68, 274).

Les mots grecs que l'on peut considérer ici comme familiers sont peu nombreux: *apotheca*, *archipirata*, *corycus*, *crapula*, peut-être *mimicus*. Mais il n'est même pas besoin de recourir à ces distinctions; admettons que tous les mots grecs cités par M. Hauschild soient familiers: sont-ils plus nombreux dans les Philippiques que dans les autres discours? Certainement non, et il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la liste de M. Hauschild avec

celles qu'a dressées M. Linderbauer¹. Je me borne aux exemples tirés de l'*In Pisonem*²; en excluant les mots tout à fait usuels³, ceux qui n'étaient pour ainsi dire plus des mots étrangers, il reste encore les mots suivants :

Cymbalum (9, 20; 10 22); musicus (10, 22); pompa (11, 24; 25, 60); schola (16, 57; 25, 60); machina (19, 45); scaena (20, 46); tragicus (20, 47); maeander (22, 53); idiota (26, 62; 27, 65); philosophia (24, 58; 29, 70, 71); toreuma (27, 67); conchylium (27, 67); propola (27, 67); poema (29, 70); grammaticus (7, 73); symphoniacus (34, 83); diploma (37, 90); poena (37, 91); basis tropaeorum (38, 92).

Cette liste, on le voit, est bien plus longue que celle de M. Hauschild⁴, et les termes relevés y sont au moins aussi caractéristiques; *cymbalum*, *maeander*, *propola*, ne se rencontrent pas ailleurs dans Cicéron.

§ 5. — La langue familière. Distinctions à apporter.

Ces exemples suffisent, je crois, à montrer que les preuves données pour affirmer, dans les Philippiques, l'existence d'un style spécial, particulièrement familier, sont bien loin d'être convaincantes. On pourrait poursuivre le même travail sur les autres classes de mots cités par M. Hauschild⁵. Je me borne à une remarque sur les composés de *per*. Nous avons constaté qu'ils sont

1. I, p. 11-25.

2. I, p. 20-21. J'emprunte la liste à M. Linderbauer en y faisant de légères corrections : référence de *schola* (26, 60, non 26, 59), suppression du dérivé *lanternarius*.

3. D'après M. Linderbauer (I, p. 20) il y aurait en tout 45 mots grécés dans l'*In Pisonem*.

4. Il est vrai que la liste de M. Hauschild pourrait être complétée; cf. Linderbauer, I, p. 22-25. Mais la proportion reste beaucoup plus forte dans l'*In Pisonem*.

5. Par exemple les fréquentatifs (p. 256-257). M. Hauschild rapproche ces deux textes de la seconde Philippique : *septemdecim dies de me in Tiburtino Scipionis declamavit* (*Phil.*, 5, 7, 19). — *Tot dies in aliena villa declamasti* (*Phil.*, 2, 17, 42); et conclut que *declamito* a le même sens que *declamo*. Il est vrai que le fait auquel Cicéron fait allusion est le même, mais la nuance de sens exprimé par le verbe est différente.

particulièrement fréquents dans les premiers discours et que leur nombre diminue dans la dernière période de la vie de Cicéron. S'il était vrai que Cicéron fût revenu dans les Philippiques au style de sa jeunesse, nous les verrions reparaître en grand nombre; or, il n'en est rien, leur nombre continue à diminuer¹.

Le contraire serait étonnant; il n'est pas au pouvoir d'un homme de reprendre à soixante ans le style qu'il avait à trente; il s'y essaierait qu'il n'y pourrait réussir complètement. C'est d'ailleurs une conception étrange de se figurer Cicéron abandonnant progressivement le style familier dans sa jeunesse, et le reprenant subitement à soixante-deux ans pour l'employer dans quatorze discours.

La réalité est différente : à toutes les époques de sa vie, aussi bien dans le *Pro Caelio* et l'*In Pisonem* que dans le *Pro Murena* et le *Pro Flacco*, aussi bien dans le *Pro Milone* que dans les *Verrines*, Cicéron a quelquefois recours à la langue familière, elle lui permet de donner à ses récits plus de naturel, à ses argumentations quelque chose de plus piquant. Lorsque la colère l'emporte, il se laisse aller à proférer des injures presque vulgaires, et le purisme cède alors devant le besoin d'un terme énergiquement expressif.

Les Philippiques, comme d'autres discours, renferment des parties satiriques, plaisantes et aussi de vigoureuses invectives; on y retrouve çà et là des traits familiers ou presque populaires. Mais ces traits y sont-ils plus nombreux que partout ailleurs? Non, les injures ne sont pas plus vulgaires que dans l'*In Pisonem* ou dans les parties satiriques du *Post reditum in senatu*², du *Pro Sestio*³; les traits familiers ne le sont pas plus que dans le *Pro Caelio*. On ne dira pas, je pense, qu'il y a aussi un style spécial pour le *Pro Caelio*, un autre pour l'*In Pisonem*.

Il faut donc distinguer parmi les Philippiques : certaines

1. *Supra*, p. 265-276.

2. *Red. sen.*, 6, 13-7, 18.

3. *Sest.*, 8, 18-20; 38, 82; 51, 110; 54, 116.

d'entre elles, la seconde surtout, renferme une multitude d'invectives, et aussi quelques descriptions satiriques; c'est là que le style rappelle celui de l'*In Pisonem*; c'est là que nous trouvons des passages comme celui-ci :

Sed stuporem hominis vel dicam *pecudis* attendite... Edormi *crapulam*, inquam, et exhala. (*Phil.*, 2, 12, 30.)

At quam insolenter statim *helluo* invasit in eius viri fortunas!... (2, 27, 64.) In eius igitur viri copias cum se subito *ingurgitasset*, exultabat gaudio persona de *mimo*, modo egens, repente dives. (2, 27, 65.) Quae *Charybdis* tam vorax? (2, 27, 67.) *Avet* animus apud consilium illud pro reo dicere... Lysiaden Atheniensem plerique novimus; est enim Phaedri *philosophi* nobilis filius, homo praeterea *festivus*¹, ut ei cum Curio *concessore* eodemque *conlusore* facillime possit convenire. (5, 5, 15.) ... Accipietne excusationem is, qui quaestioni praeerit *Graeculi* iudicis modo palliati modo togati (5, 5, 14.) *Sallatores*, *citharistas*, totum denique commissationis *Antonianae chorum* in tertiam decuriam iudicum scitote esse coniectum. *Em causam* cur lex tam egregia... inter fulmina et tonitrua ferretur (5, 6, 15)... Sed illud os illam impuritatem *caeni* fuisse, ut hos iudices legere auderet! (5, 6, 16.)

In lustris, *popinis*, alea, vino tempus omne consumpsisses, ut *faciebas*, cum in gremiis mimarum mentem mentumque² deponeres. (15, 11, 24.) Praetorii *Philadelphus* Annius et innocens Gallius, aedilicii *corycus* laterum et vocis meae, Bestia, et fidei patronus, *fraudator* creditorum Trebellius et homo *diruptus dirutusque* Q. Coelius, columenque amicorum Antoni Cotyla Varius quem Antonius deliciarum causa loris in convivio caedi iubebat a servis publicis, septenvirales Lento, Nucula, tum deliciae atque amores populi Romani, L. Antonius... Insteius nescio qui, fortis ut aiunt, latro, quem tamen, *temperantem* fuisse ferunt Pisauri *balneatorem*... (15, 12, 26.)

1. M. Hauschild (p. 204) remarque avec raison le caractère familier de ce mot; mais il a tort, ce semble, d'en conclure à une particularité des *Philippiques*; *festivus* n'y est employé qu'une fois; nous l'avons déjà rencontré dans un passage familier du *Pro Flacco* (56, 91; *supra*, p. 311); il se trouve aussi dans *In Pisonem*, 29, 70 (satire de l'épicurisme) et dans trois autres passages ironiques (*Ver.*, 3, 69, 162; 4, 22, 49, et *Clod. Cur. fragm.*, 22, p. 274, Müller). En somme, c'est un mot familier qui est employé dans six passages ironiques des discours; l'un de ces passages se trouve dans les *Philippiques*.

2. Les plaisanteries que renferme la treizième *Philippique* ont déjà été citées (livre III, chap. 1), mais il est utile de les rappeler ici; elles se trouvent précisément dans le même passage que les expressions familières et elles en font mieux comprendre le caractère.

Illud tamen mirum quod in hoc Planco proverbii loco dici solet, perire eum non posse, nisi ei crura fracta essent. Fracta sunt et vivit. (13, 12, 27.) Est etiam ibi Decius ab illis, ut opinor, *Muribus*, itaque Caesaris múnera rosit. (15, 15, 27.) *Mutavit calceos*, pater conscriptus repente factus est. (13, 15, 28.) Valde enim nobis in tanta perturbatione rei publicae de duobus nequissimis *Graeculis* cogitandum fuit. Scilicet *verba dedimus*, decepimus. (15, 16, 35.) *Quid huic facias?*... (13, 18, 37.) Sed iam se colligit et ad extremum incipit *philosophari*. (15, 20, 45.) *Quin tu abis in malam pestem malamque cruciatum?* (13, 21, 48.)

Mais certains passages ont un tout autre caractère; c'est avec une gravité émue que Cicéron rend hommage à la mémoire de Sulpicius; aussi serait-ce une erreur de voir du style familier dans la neuvième Philippique. Quand Cicéron célèbre la « gloire immortelle » de Brutus¹, ou qu'il glorifie les soldats morts devant l'ennemi², le style familier conviendrait encore bien moins. Devant le peuple, Cicéron est plus réservé que devant le sénat; il modère son ironie, il s'abstient de faire des descriptions satiriques; aussi ni la quatrième, ni la sixième Philippique n'offrent-elles d'expressions familières. Le seul vulgarisme qu'on puisse relever dans la sixième est une exclamation du peuple répétée par l'orateur : « *Malam quidem illi pestem!* » *clamori enim vestro adsentior*. (*Phil.*, 6, 5, 12)³.

Il est donc inexact de dire qu'il y a une langue spéciale dans laquelle sont écrites les Philippiques; le style familier n'y est pas toujours employé; il y a sa place comme ailleurs quand le sujet le demande, quand la force expressive du discours peut y gagner.

§ 6. — Autres particularités.

Mais on pourrait examiner le style des Philippiques à d'autres points de vue qu'à celui de la langue elle-même,

1. *Phil.*, 10, 5, 7-4, 9.

2. *Phil.*, 14, 12, 31-15, 35.

3. M. Hauschild (p. 272) cite les mots *malam quidem illi pestem*

et les conclusions seraient assez analogues. Les plaisanteries n'y sont ni plus ni moins fréquentes qu'ailleurs, elles n'y sont point du tout réparties également; elles se trouvent en général dans les mêmes harangues qui renferment des particularités de la langue familière, surtout dans la deuxième, la troisième et la treizième¹. On comprend, au contraire, qu'elles manquent dans la neuvième ou la quatorzième.

La seule remarque vraiment notable qu'on puisse faire sur le style des Philippiques opposé à celui des autres discours se rapporterait au nombre oratoire. Encore la différence n'est-elle pas très grande, les clauses sont les mêmes que dans les autres discours². Mais la phrase est plus coupée, moins périodique que dans l'ensemble de l'œuvre oratoire; le rythme est plus vif, comme il convient dans une lutte ardente. Quelquefois même la chute de la phrase a une énergie rude à laquelle Cicéron ne nous avait pas habitués.

Nos ad eivem mittimus, ne imperatorem populi Romani, ne exercitum, ne coloniam circumsedeat, ne oppugnet, ne agros depopuletur, *ne sit hostis?* (*Phil.*, 5, 10, 27.)

Negat hoc D. Brutus imperator, consul designatus, natus rei publicae civis, negat Gallia, negat cuncta Italia, negat senatus, *negatis vos.* (*Phil.*, 4, 4, 9.)³

Quant à l'emploi des « tropes » et des « figures » il est, comme ailleurs, subordonné au genre du discours, au sujet traité. Les parties où nous avons rencontré le style familier ne renferment pas de figures hardies; nous les trouvons, au contraire, dans les passages où nous avons remarqué la pureté plus grande de la langue⁴.

et rappelle que l'expression est fréquente chez les comiques, mais il ne remarque pas la suite de la phrase qui en change tout à fait le caractère. Dans ce discours, Cicéron n'eût point dit ces mots de lui-même, les répéter était tout différent. — Cette nuance semble avoir échappé aussi à S. Hammer (*Contumeliae*, p. 12).

1. Elles ont été citées, *supra*, p. 225-240.

2. Il suffit de renvoyer à Zielinski, *Clauselgesetz*, tableau placé à la fin du volume.

3. Dans ces deux exemples, la clause est régulière (dichorée, crétiquetrochée), mais la division des mots donne au rythme sa vigueur.

4. *Supra*, p. 332.

O spectaculum illud non modo hominibus sed *undis ipsis et litoribus luctuosum*, cedere e patria servatorem eius, manere in patria perditores! (*Phil.*, 10, 4, 8.)

O fortunata mors, quae naturae debita pro patria est potissimum reddita! Vos vero patriae natos iudico quorum etiam nomen a Marte est, ut idem deus urbem hanc gentibus, vos huic urbi genuisse videatur.... Illi igitur impii quos cecidistis, etiam ad inferos poenas parricidii luent, vos vero, qui extremum spiritum in victoria effudistis, piorum estis sedem et locum consecuti.... Actum igitur praeclare vobiscum, fortissimi, dum vixistis, nunc vero etiam sanctissimi milites quod vestra virtus neque oblivione eorum qui nunc sunt, nec reticentia posterorum sepulta esse poterit cum vobis immortale monumentum suis paene manibus senatus populusque Romanus extruxerit... (*Phil.*, 14, 12, 32-33.)

Ainsi nous trouvons dans le style des Philippiques, la même variété que dans celui des autres discours, et les règles qui les régissent ne sont pas moins complexes¹.

1. En étudiant le style des *Philippiques* je n'ai pas parlé du style des décrets (v. g. *Phil.*, 5, 19, 53; 8, 11, 53; 9, 7, 15-17). Il présente certaines particularités dues à l'emploi de formules officielles comme : *consules alter ambove si iis videatur*; les clausules n'y ont pas la même régularité qu'ailleurs (cf. L. Havet, *Ad Ciceronianum de Sophocle testimonium*, p. 5).

CHAPITRE VIII

ATTICISME ET ASIANISME

Si l'on saisit les différences de ton que l'analyse découvre dans l'œuvre oratoire de Cicéron, l'on comprend pourquoi, dans sa théorie, il attribue tant d'importance à la variété du style. Par elle, il se met au-dessus des deux écoles qui rivalisaient de son temps ; les Néo-Attiques parlaient avec correction et simplicité, mais avec froideur ; les Asiatiques ne cessaient de prodiguer avec une abondance débordante les figures de rhétorique et tous les ornements du langage. L'orateur parfait doit, d'après Cicéron, éviter leurs excès opposés, mais surtout la monotonie qui leur est commune, être capable de s'abaisser jusqu'au ton de la conversation, comme de s'élever jusqu'au style le plus ample et le plus magnifique.

Pour réaliser cet idéal, Cicéron s'est efforcé de réunir les qualités qui distinguaient chacune des deux écoles.

§ 1. — Ce que Cicéron doit aux Asiatiques.

Comme les Asiatiques, il a l'ampleur, l'abondance, la richesse ; comme eux, il a le souffle oratoire, la grande inspiration qui l'élève et le soutient, rend sa parole digne des sujets les plus graves ; comme les Asiatiques, il sait manier ce *nombre* que les Néo-Attiques méprisaient¹ ; il emploie la cadence des constructions symétriques², et manie sans effort les plus imposantes périodes. Enfin, c'est

1. Cf. *infra*, p. 353, n. 2.

2. C'était un des ornements que les Asiatiques employaient le plus volontiers. Cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 226.

à l'éloquence d'Asie qu'il emprunte ses clausules favorites. On l'a prouvé par des rapprochements avec les fragments d'Hégésias¹ et avec l'inscription d'Antiochus dans la Commagène²; pour le dichorée, des témoignages précis nous en informent.

Insistit autem ambitus modis pluribus ex quibus unum est secuta Asia maxime qui dichoreus vocatur. (*Or.*, 65, 212.)

Claudet et dichoreus... quo Asiani sunt usi plurimum. (*Quintil.*, 9, 4, 105.)

Cicero in dialogis de re publica multa dicit referens Asianos oratores ditrochaeo clausulas terminare. (*Rufin, Rhet. Lat.*, p. 582, 10-11, Halm.)

On pourrait, il est vrai, se demander si les Asiatiques ont, par là, rendu grand service à Cicéron. Le rythme des clausules nous charme difficilement, et la *copia verborum* n'est pas un mérite qui séduise beaucoup le lecteur moderne. Mais les anciens étaient sensibles au nombre, et Cicéron lui dut une partie de ses succès. Quant à l'abondance du style, ceux qui la jugent trop sévèrement oublient qu'elle est peut-être un des moyens d'agir sur les foules. M. Boissier regrettait autrefois que l'éloquence de Cicéron « s'embarrasse de phrases pompeuses, au lieu de s'appliquer à parler cette langue précise et nette qui est « celle des affaires³ ». Mais il semble corriger aujourd'hui son premier jugement ou du moins le compléter. « On « aurait tort de croire que cette façon de parler si soignée, « si large, si harmonieuse ne soit faite que pour quelques « esprits distingués et ne puisse plaire qu'à ceux qui ont « étudié dans les écoles les procédés de la rhétorique. Cicéron pensait, au contraire, que c'est celle qui convient « aux foules assemblées, qu'elles ont naturellement peu « de goût pour une parole sobre, froide, sèche, faite de « déductions et de raisonnements sévères, comme celle

1. E. Müller, p. 53-55.

2. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 140. Cette inscription d'abord publiée par Humann et Puchstein (*Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, p. 262-278) a été reproduite par Norden, p. 141-145. Plus récemment Dittenberger l'a commentée (*Oriens Graeci inscriptiones selectae*, I, p. 595-605).

3. Cicéron et ses amis, p. 47.

« que les prétendus Attiques voulaient leur infliger, tant
 « dis qu'elles sont sensibles à cette abondance d'idées et
 « de mots, à ces délicatesses d'expression, à cette ampleur
 « de développements qu'on lui reprochait, et que c'est
 « là vraiment l'éloquence populaire. *L'expérience que*
 « *nous faisons des réunions publiques et des mérites par*
 « *lesquels on y réussit semble bien prouver qu'il a rai-*
 « *son*¹ ».

Cicéron n'avait donc pas tort de ressembler quelquefois aux Asiatiques; d'autant plus qu'il ne leur ressemblait pas en tout ni toujours. Dans sa jeunesse, il n'avait pas évité leurs défauts². Le *Pro Roscio* et le *Pro Quinctio* ne sont pas exempts d'une certaine monotonie; le ton y est assez uniforme; le style, plein de redondances³ et quelquefois déclamatoire. Alors Cicéron ressemblait trop aux orateurs d'Asie⁴; mais les leçons de Molon l'habituerent à plus de variété et de simplicité; lorsqu'il revint à Rome,

1. *La conjuration de Catilina*, p. 64-65.

2. Cf. Landgraf, *De Ciceronis elocutione in orationibus pro P. Quinctio et pro Sex. Roscio Amerino conspicua: Pro Roscio, Einleitung*: Wühner, *De Ciceronis oratione pro Q. Roscio comoedo*, p. 6-16, 52-53. Quelques brèves indications se trouvent aussi dans Fiegl, *M. Tullius Cicero quatenus ad Asianum dicendi genus accesserit* et dans Ernst, p. 8-10.

3. M. Landgraf en a cité des exemples (*De... elocutione*, p. 9-10). Souvent, pour donner plus d'ampleur à la phrase, Cicéron réunit deux substantifs synonymes, v. g. *finis terminosque*. Les redondances de ce genre sont bien plus fréquentes dans les premiers discours que plus tard, comme le montrent les exemples réunis par Hatz (*Zur Hendiadys in Ciceros Reden*, p. 15-26). Il n'en est pas tout à fait de même des hendiadys formés par deux substantifs de sens différent qui se complètent l'un l'autre, v. g. *necessitudine ac vetustate = veteri necessitudine*. Cf. Hatz, p. 26-68. Ce résultat d'ensemble est certain, malgré les nombreuses difficultés que l'on a pour préciser dans chaque cas si l'on a affaire à un hendiadys, et aussi malgré certaines influences contraires qui se sont exercées en même temps sur le style de Cicéron: l'hendiadys, en général, tendait alors à se développer (Wölfflin, *Archiv für lateinische Lexikographie*, IV, 1887, p. 143-144; cf. III, 1886, p. 584). Pour essayer de préciser toutes les causes qui ont déterminé l'usage plus ou moins fréquent de l'hendiadys, il faudrait maintenant tenir compte des raisons rythmiques et spécialement des clausules.

4. Il semble que ces défauts fussent dus plus à la jeunesse de l'orateur (*Brut.*, 91, 316; *Or.*, 50, 107) qu'à une influence directe des rhéteurs asiatiques; Cicéron n'avait pas encore suivi leurs leçons. Cf. Iv. Müller, *Bursian's Jahresbericht*, XIV, 1878, p. 201-205; Landgraf, *Pro Roscio*, p. 120-125, qui corrige *De... elocutione*, p. 7-13.

il n'était pour ainsi dire plus le même¹. C'est à partir des *Verrines* qu'on trouve dans son œuvre oratoire des styles vraiment différents; désormais, il sait prendre tous les tons, suivant les questions qu'il doit traiter, et la souplesse de son talent ne fera qu'augmenter.

§ 2. — Cicéron fut-il « attique » ?

Les Néo-Attiques prétendaient être simples, Cicéron l'est comme eux dans ses narrations, dans les argumentations relatives aux questions juridiques, dans les passages où il fait usage de la plaisanterie. Il se rapproche de leur genre d'éloquence toutes les fois que la solennité serait déplacée. Quand il défend le roi Dejotarus non plus au grand jour du forum, devant une foule impressionnable et enthousiaste, mais dans la maison de César, presque seul avec le dictateur, il se rend bien compte que sa parole est « rétrécie par l'enceinte où il parle »², et il conforme son style à ce que les circonstances exigent. Même au forum, quand il plaide devant un juge tout-puissant que l'attitude des assistants n'influencera pas, il ne doit pas parler comme devant un jury. Aussi le *Pro Ligario*, comme le *Pro Dejotaro*, est-il plus simple que le *Pro Sestio* ou le *Pro Plancio*.

Ce serait pourtant une erreur de croire que Cicéron ait jamais voulu imiter en tout ses adversaires. On l'a, il est vrai, prétendu. M. de Wilamowitz a cru découvrir que les trois discours prononcés devant César étaient écrits dans le style des Néo-Attiques³. M. Guttman a développé soigneusement ce paradoxe dans une consciencieuse dissertation⁴. L'hypothèse a eu trop peu de succès pour qu'il

1. Non modo exercitator sed prope mutatus (*Brut.*, 91, 316).

2. *Dei.*, 2, 7.

3. *Hermes*, XII, 1877, p. 552.

4. *De earum quae vocantur Caesarianae orationum Tullianarum genere dicendi*.

faulle la discuter en détail¹. Il est inutile de montrer que le style du *Pro Marcello* est à peu près l'opposé de ce que nous savons du style néo-attique. Mais je veux au moins rappeler que même dans le *Pro Ligario* et le *Pro Deiotaro*, il y a un souci constant qui distingue absolument Cicéron d'un Calvus ou d'un Brutus; c'est le souci du rythme et en particulier des clausules. Nous savons positivement que les prétendus Attiques en faisaient fi². Or le défenseur de Ligarius et de Dejotarus a, devant César, comme devant les jurys, les mêmes préférences pour les clausules asiatiques. Je cite quelques exemples³.

Nullum igitur habes, Caesar, adhuc in Q. Ligario signum (*crétique-trochée*), alienae a te voluntatis; (*crétique-trochée*) cuius ego causam animadverte, quaeso, (*dichorée*) qua fide defendam, prodo meam (*spondée-crétique*). O clementiam admirabilem (*spondée-crétique*) atque omnium laude (*crétique-trochée*), praedicatione (*dichorée*) litteris monumentisque decorandam! (*péon 1^{re}-trochée*). Cum M. Cicero apud te defendit (*dispondée*) alium in ea voluntate non fuisse (*dichorée*) in qua se ipsum confitetur fuisse, (*dichorée*) nec tuas tacitas cogitationes extimescit (*dichorée*) nec quid tibi de alio audient (*dichorée*) de se ipso occurrat, reformidat (*crétique-trochée*). (*Lig.*, 2, 6.)

Nempe apud eum qui cum hoc sciret (*dispondée*), tamen me antequam vidit (*crétique-trochée*) rei publicae reddidit (*double crétique*) qui ad me ex Aegypto litteras misit, (*crétique-trochée*) ut essem idem qui fuissem (*dichorée*), qui cum ipse imperator (*dichorée*) in toto imperio populi Romani unus esset (*dichorée*), esse me alterum passus est (*double crétique*) a quo hoc ipso C. Pansa mihi nuntium perferente (*crétique-dichorée*) concessos fascas laureatos (*dichorée*) tenui quoad tenendos putavi, (*crétique-dichorée*) qui mihi tum denique se salutem (*dichorée*) putavit reddere (*spondée-crétique*) si eam nullis spoliatis ornamentis dedisset (*dichorée*). (*Lig.*, 5, 7.)

Cum audiret senatus consentientis auctoritate arma sumpta, (*crétique-dichorée*) consulibus, praetoribus, tribunis plebis,

1. Cf. Landgraf, *Archiv für lateinische Lexikographie*, I, 1884, p. 158-159; Schanz, I^{er}, p. 276; Teuffel-Schwabe³, p. 551; Lebreton, *Études*, p. XI, n. 1, etc.

2. *Or.*, 70, 254-71, 255; cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 219, n. 1; Schlittenbauer, p. 197-198, 228-229, 255-256.

3. Pour les finales des périodes, il suffit de renvoyer au tableau de M. Zielinski, *Clauselgesets*, fin.

(dispondée) nobis imperatoribus (double crétique) rem publicam defendendam datam, (spondée-crétique) movebatur animo et vir huic imperio amicissimus (péon⁴-crétique), de salute populi Romani extimescebat (crétique-trochée), in qua etiam suam esse inclusam videbat (dichorée)¹. (Dei., 4, 11.)

Cicéron n'a donc jamais été ni voulu être complètement attique, pas plus qu'il n'était complètement asiatique. Il voulait, au contraire, réunir les qualités des deux écoles opposées. En éloquence, comme en philosophie, il a été éclectique. Il a demandé sa formation aux hommes les plus éminents des différents partis. A Athènes, il s'exerça six mois à la parole sous la direction du rhéteur Démétrius². En Asie, Ménippe de Stratonicee, Denys de Magnésie, Eschyle de Cnide, Xénoclès d'Adramyttium lui donnèrent des leçons³. Mais, plus qu'aucun autre, Molon semble avoir exercé sur sa formation une influence décisive. Cicéron suivit ses leçons à plusieurs reprises, à Rome d'abord⁴, puis à Rhodes même⁵, où ce rhéteur avait fondé une école célèbre⁶. Molon n'était ni attique, ni asiatique; s'il n'avait pas pour idéal la simplicité extrême, il n'approuvait pas non plus l'abondance continue et la richesse exubérante qui caractérisaient l'éloquence d'Asie. C'est à lui, semble-t-il, que Cicéron a dû de n'être ni attique, ni asiatique, mais rhodien, d'éviter l'abondance excessive et la sécheresse, d'être tantôt simple et familier, tantôt brillant, tantôt ardent et pathétique. Sans les leçons de Molon, nous n'eussions pas eu Cicéron⁷.

1. Remarquer la *traiectio verborum*: « esse inclusam videbat », pour « inclusam esse videbat », dichorée au lieu de fin d'hexamètre.

2. *Brut.*, 91, 515.

3. *Brut.*, 91, 515-516.

4. *Brut.*, 90, 512; cf., 89, 507. (Voir les notes critiques des éditeurs. Au moins l'un des deux passages est incontestable).

5. *Brut.*, 91, 516.

6. Suétone, *César*, 4. L'importance des écoles de Rhodes, autrefois mise en doute, ne peut plus être contestée aujourd'hui. Cf. Marx, *Ad Her. Proleg.*, p. 157; W. Schmid, *Ueber den kulturgeschichtlichen Zusammenhang der griechischen Renaissance in der Römerzeit*, p. 11-15, 41. Aux textes réunis par ces auteurs, il faudrait ajouter le « *Rhodi enim ego non fui* » de Laterensis (*Planc.*, 54, 84).

7. Cicéron lui-même semble vouloir reconnaître tout ce qu'il doit à Molon (*Brut.*, 91, 516).

CONCLUSION

Les théories oratoires de Cicéron nous ont permis de dégager certaines particularités de son style. Chacun de ces traits est chose bien minime, et cependant tous contribuaient, par leur groupement, à composer une œuvre d'art souvent admirée. Quelque sévère que l'on soit pour Cicéron, il est bien difficile de ne pas lui reconnaître le mérite d'un style presque incomparable. Non seulement les auteurs qui blâment le plus son caractère et sa conduite politique lui rendent hommage à ce point de vue¹, mais ceux-là même qui refusent de voir en lui un orateur, avouent qu'il est du moins un grand styliste².

Mais, n'est-il qu'un styliste? Les études qui précèdent pourraient peut-être le faire croire : choisir ses mots avec un soin méticuleux, construire des périodes harmonieuses, raffiner sur les clausules, changer à volonté sa manière de parler comme on tire les jeux d'un orgue, n'est-ce pas là le fait d'un artiste en paroles plus que d'un orateur?

Non, car dans tout ce travail dont témoignent les discours et que révèlent plus complètement les traités ora-

1. Drumann, VI, p. 525, 597, 598; Gurlitt, *Berliner philologische Wochenschrift*, XXI, 1901, p. 1491. On sait d'ailleurs que, même en Allemagne, Cicéron est jugé maintenant bien plus favorablement qu'au temps de Drumann. Voir entre autres Aly, *Cicero, sein Leben und seine Werke; Cicero und Drumann (Zeitschrift für das Gymnasialwesen, L., 1896, p. 84-112)*; O. Weissenfels, *Cicero als Schulschriftsteller*; O. E. Schmidt, *Der Briefwechsel des M. Tullius Cicero*; Schneidewin, *Die antike Humanität*; Zielinski, *Cicero im Wandel der Jahrhunderte*; Leo, *Miscellanea Ciceroniana* (surtout p. 18-19); *Römische Literatur*, p. 552-559.

2. Mommsen, *Histoire romaine*, VII, p. 561; Jebb, *The Attic Orators*, II, p. 450; Goumy, *Les Latins*, p. 109; cf. p. 68-71, 88, 106, 108; Schanz, I^e. p. 548.

toires, une idée maîtresse guide Cicéron, l'idée du but à atteindre : de la persuasion.

S'il n'emploie que des mots et des tours parfaitement corrects et connus de tous, s'il évite les raretés du vocabulaire, les archaïsmes de formes ou de syntaxe, c'est que, pour persuader, il faut être compris facilement de tous, et constamment suivi par la pensée; rien ne doit distraire l'auditeur de l'idée qu'on lui présente; une incorrection, une étrangeté pourraient choquer, au moins feraient-elles perdre un moment d'attention.

Le nombre oratoire lui-même est un auxiliaire du raisonnement, un instrument de persuasion; il sert à mieux exprimer la pensée; il en accentue la véhémence ou la grandeur. Toujours important, il l'était beaucoup plus chez les anciens. Les Romains, à qui Cicéron parlait, étaient, plus que les modernes, sensibles à la musique d'une belle parole. Le nombre était un moyen de leur plaire, et plaire est un moyen de persuader.

Langue et rythme, élégances ou hardiesses, tout variait, parce que, suivant les circonstances, suivant les sujets traités, suivant le point même où en était le discours, la persuasion avait des exigences différentes. Un mot qui eût choqué dans le *Pro Marcello* était à sa place dans l'invective contre Pison. Une apostrophe qui eût été ridicule dans le *Pro Caecina* pouvait être émouvante dans les Catilinaires. Une période qui eût nui à l'effet de la narration dans le *Pro Milone* contribuait à la valeur persuasive de l'exorde.

Par le style donc, Cicéron était grand orateur, il l'était plus encore peut-être par l'action¹, il l'était aussi par l'artificieuse habileté de son argumentation². Le désir que manifestaient les accusés de l'avoir pour défenseur est une

1. Cf. Drumann, VI, p. 522.

2. On apprécie davantage cette habileté quand on étudie les réfutations qui montrent la contre-partie des arguments apportés par Cicéron. Voir, outre les éditions et les nombreuses études sur les quatre plaidoyers civils : Lincke, *Zur Beweisführung in der Rede für Sextus Roscius*; Cicotti, *Il processo di Verre*, p. 194-254; Nettleship, *Lectures and Essays*, p. 67-85 (sur le *Pro Cluentio*).

preuve de ses succès¹; mais on connaît aussi l'enthousiasme que soulevait sa parole², les étonnants résultats des discours pour Roscius Othon³, ou contre la loi agraire; enfin la lutte étrange et acharnée qu'il soutint contre Antoine⁴. S'il appliqua exactement les préceptes détaillés que nous révèle l'*Orator*, il se conforma plus encore à la règle souveraine de l'éloquence : parler de manière à produire la persuasion.

1. Mommsen les nie (*Histoire Romaine*, VII, p. 558-559), mais Drumann dit plus justement : « Es erklärt sich zum Theil aus der schönen Form seiner Reden dass er die Zuhörer fast immer in eine dem Zweck des Vortrags günstige Stimmung versetzte ». (VI, p. 598).

2. Quintil., 8, 3, 3-4. C'est à lui-même que pense Cicéron quand il soutient que le succès d'un orateur devant le peuple est le critérium de la véritable éloquence (*Brut.*, 49, 181-54, 200; 89, 289-290; *Epist.*, *ad Brut.*, fragm. 8, p. 500, Müller; *Tusc.*, 2, 1, 3).

3. Plutarque, *Cicéron*, 13; Pline, *Hist. Nat.*, 7, 50, 117; *Att.*, 2, 1, 5; cf. Boissier, *La conjuration de Catilina*, p. 91-92.

4. Drumann reconnaît l'influence prépondérante qu'eut Cicéron pendant toute cette période. Cf. Drumann-Gröbe, I, p. 223-225.

APPENDICE I¹

MOTS QUI SE TROUVENT DANS LES DISCOURS
ET NE SE TROUVENT PAS DANS LES TRAITÉS PHILOSOPHIQUES.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

I. — Cette liste a été dressée avec l'aide des deux lexiques de Merguet; mais j'ai essayé de corriger les quelques erreurs qui s'y sont glissées.

Pour expliquer des omissions apparentes, il faut noter les points suivants :

1^o Certains mots manquent dans l'un des lexiques. *Lamina* (*Ver.*, 5, 63, 163) et *ve* (*Caec.*, 20, 57 etc.), ont été oubliés dans le dictionnaire des discours. *Latine* ne s'y trouve pas non plus. Au contraire *Stoici*, *Stoice*, *Stator* ne sont pas dans le dictionnaire des traités. Sans doute, ils y ont été considérés comme noms propres. Mais tous ces mots sont communs aux discours et aux traités.

2^o Tenir compte de quelques fautes d'impression, même dans les titres : *suscepto* pour *susceptio* (discours).

3^o Certains mots forment un article spécial dans l'un des dictionnaires non dans l'autre; v. g. : *siquidem*, à part dans le dictionnaire des traités, non dans celui des discours; de même *propemodum*, *postquam*, etc.; remarquer spécialement *sis* (*si vis*) article spécial (phil.) ou avec *volo* (disc.). Le cas est fréquent pour les participes : v. g. *valens* article spécial (phil.) ou sous *valeo* (disc.).

4^o Les mots qui se trouvent seulement au participe sont quelquefois, mais non toujours, rapportés au verbe dont ils sont formés; v. g. : *distortus* (disc.), *distorqueo* (phil.) quoique dans les traités philosophiques, comme dans les discours on trouve seulement le participe passé *distortus*.

1. Cf. *supra*, p. 66.

5° Quelquefois des exemples semblables sont rapportés à des types différents : *gravor* (disc.); *gravo* (phil.), quoique tous les exemples soient déponents (un exemple de sens passif est une citation poétique).

6° L'ordre suivi dans les deux dictionnaires n'est pas toujours le même : *Humane* : disc. (II, 516), après *humanitas* (II, 515); phil. II (188) avant; — *manubiae* : disc. (III, 419), après *mansuetus*; phil. (II, 522), avant *mansio*, *mansuefacio*, *mansuetudo*, *mansuetus*; — *serus* : disc. (IV, 468) avant *servator*, *servilis*; phil. (III, 515), après *servo*, *servolus*.

7° L'orthographe est souvent différente; ainsi *decumanus* (disc.), *decimanus* (phil.). De même *benevolentia*, *benivolentia*; *difficiliter*, *difficulter*; *fascia*, *fascea*; *iudicalis*, *iudicialis*; *obstupesco*, *obstipesco*; *opportune*, *opportunitas*, *opportunus*, et *oportune*, *oportunitas*, *oportunus*; *quinquies* *quinquiens*; *rivolus*, *rinulus*; *sexcenti*, *sexcenti* et *sesceni*, *sescenti*; *scena*, *scenicus* et *scaena*, *scaenicus*; *transcribo*. *transscribo*.

8° Consulter la liste des *errata*, sans quoi *psaltria* semblerait ne se trouver que dans les discours.

II. — Je ne compte pas comme étant dans les traités, les mots qui s'y trouvent seulement dans les citations; je les note donc si on les rencontre dans les discours (v. g. *aspecto*, *intono*, *obvolvo*, *serus*). J'ometts *eviscero* qui de part et d'autre se trouve seulement en citation.

III. — Je mets entre crochets les mots qui se trouvent seulement dans les citations que contiennent les discours v. g. [*ingratificus*].

Abalieno, abavus, abdomen, abiectio, abitus, abiudico, ablego, abortio, abrado, abrumpo, abs, abscindo, absentia, absterreo, abstinenter, accelero, accido, accitus (-us), acclamatio, acclamo, accola, accommodatio, accumbo, accumulate, accumulo, accusatorie, accusatorius, acervatim, acrimonia, acroama, acta, actutum, acus, addictio, additamentum, adedo, ademptio, adeps, adfabre, adfecto, adflctor, adgrego, adhinno, adiuro, adlegatio, adlego, adlevamentum, adlino, adloquor, admetior, administra, admissarius, admurmuratio, admurmuro, adoptivus, adior, adorno, adrepo,

adrodo, adsectatio, adsectator, adsero, adsignatio, adsuefacio, adversaria, adversio (?), adular, æditumus, aeratus, agedum, albatu, aleatoriu, aliqua (*adverbe*), aliquam (*sans diu*). altaria, alveu, amandatio, amatorie, amburo, amiculu, amita, amphora, amplexu, amplio, anagnostes¹, ancora, angiportu, antesignanu, antestor, antistita, apotheca, appellatio, appellator, appendicula, appendo, appromitto, appropero, aquariu, arator, arenaria, argilla, armamentarium, armarium, armiger, arula, ascriptio, ascriptor, aspectu, asportatio, asyllum, atavus, atratus, atrium, atrociter, atrox, attempto, attenuo, attero, attrecto, auctio, auctio-narius, auctionor, aversor (*subst.*), aulaeum, auloedus, aurifex, austere, austeru, authepsa, auxiliariu, bacchatio, baculum, balneator, balneum, balneae, barbula, basilica, bellicosu, bellicum (*subst.*), bestiariu, [bimaritu], bipartito, biremis, bovari, bracatu, brachium, bucca, bucina, bulla, bustuariu, cachinno, caelator, caespes, calamistratu, calamistrum, calautica, calceo, calcitro, calleo, callis, calumniator, campester, cancelli, candelabrum, capella, capillatu, capsu, carbaseu, care, carnifex, cassu, castor, castrensis, cata-mitu, cataplus, catena, caupona, cauponula, causor, cautor, cenaculum, centiens, centumviri, centumviralis, centuriatim, cerarium, cero, certatim, cervicula, chlamydatu, chlamys, cilicium, cincinnu, cinis, circa, circumcludo, circumduco, circumfero, circumfluo, circumforaneu, circumretio, circum-saepio, circumscriptor, circumscriptu (-us), circumseco, circum-sedeo, circumsessio, circumssisto, cisium, cista, cistophorus, citra, citreus, civicu, clare, clavis, claustra, clausula, clementer, clitellae, clivus, cloaca, coacervo, coactor, coactus (-us), coaedifico, coaequo, codex, codicilli, coemptio, cogitate, cognitor, cohonesto, collybus, [comatu], comissatio, comis-sator, comitalis, commaculo, commeatu, commendaticiu, commeo, commilito, commiseror, commodum (*adv.*), commone-facio, communio (-is), commurmuro, comoedus, compectum, compellatio, comperendino, competitrix, compitalia, compitaliciu, compitum, complano, comploro, comporto, compotor, compransor, compromissum, computo, conatum, concebro, concessio, conchyliatu, conciliatricula, concitator, conclamo, concorditer, concors, concredo, conculco, condemnatio, condisco, conditor, condonatio, conductio, confertus, conflictio, confidenter, confingo, confirmator, conflictor, confrico, confringo. congemo, congiarium, coniec-

1. N'est pas dans le *Lexikon zu den Reden* de Merguet (suit le texte de Baiter-Kayser) mais est dans son *Handlexikon* (d'après C. F. W. Müller).

turalis, coniectus (-us), coniuratus, coniuro, conlaudatio, conlectio, conlibertus, conliquefio, conludo, conclusio, conlusor, conquestio, conquisitor, consceleratus, conscriptio, consecratio, consobrina, consors, constipo, constructio, consuasor, consurrectio, conterreo, contestatio, contestor, contionator, contrucido, contrudo, contubernalis, contubernium, contumax, contumeliosus, convallis, conveho, conventiculum, conviciator, convivor, convocatio, convomo, cooperio, coorior, corbis, cornix, corollarium, coronarius, corrector, corrogo, corruptor, corycus, crapula, cratera, credibiliter, crepida, crepidatus, creta, cretula, criminose, criminosus, crinis, crocota, cruciamentum, cruor, crusta, cubicularium, cubito, cuius (-a, -um), culeus¹, cupa, curulis, cybaea, cymbalum, damnatorius, dealbo, debilitatio, debitio, december, decempedator, decemviratus, decertatio, decido, deciens, decisio, declamator, decoctor, decoquo, decuria, decuriatio, decurio (-as), decurio (-onis), dedicatio, dedisco, definite, defloresco, defringo, defungor, dehortor, deiectio, delatio, delectamentum, delego, deletrix, deliberator, deligo (-as), delino (?), deludo, dementer, deminuo, demolitio, demorior, denego, denoto, dentatus, denuo, deonero, depeccator, depeculator, dependo, depopulator, depopulor, deprecatio, deprecator, deprehensio, depulsor, derogatio, desilio, despiciatus (-a, -um), despiciatus (-us), despolio, despondeo, destitutio, desuefacio, desultorius, detestatio, detrectatio, detrecto, deturbo, devenio, deunx, devolo, devolveo, diadema, dica, dicatio, dicax, dicis (causa), dictatorius. [dido], diffidenter, digero, digitulus, dilacero, dilargior, dilatio, dilucesco, diluculum, dilutus, dimano, dimicatio, dimoveo, dioecetes, diploma, direptor, diribeo, diribitio, diribitor, diruo, discerpo, discessio, discolor, discrimino, discrucio, discumbo, disiuncte, dispensatio, disperdo, dispereo, disperse, dispertitio (?), disposite, dispositio, disquisitio, dissemino, dissolute, dissuasio, dstringo, divarico, divendo, divisor, divolgo, divortium, dodrantarius, dolenter, dolium, dolosus, dominium, drachma, ducentiens, duodecies, duodecimus, duodeni, duodetriens, dupondius, duumvir, duumviratus, dynastes, eblandior, eburneus, ecquo, edax, editicius, editio, editus (*élevé*), efflagitatus (-us), efflagito,

1. Dans son *Handlexikon*, M. Merguet admet maintenant le mot *culus* ; le seul exemple serait : non modo facie sed etiam culo tuo dignissimum (*Pis.* 4, 8). Mais *culo* n'est ici qu'une conjecture de La Roche (*Philologus*, XVII, 1861. p. 672) et le texte de tous les manuscrits *oculo* semble préférable si on compare les passages analogues : « L. Piso, tunc ausus es isto oculo, non dicam isto animo... » *Réd. sen.*, 7, 16 ; (voir les notes des commentateurs dans Savels p. 108-110) ; *Sest.*, 8, 19 ; *Prov. cos.*, 4, 8 ; *Pis.*, 1, 1 ; 9, 20.

effrenatio, effringo, egressus, eiectio, eiero, elinguis, eloco, eluvies, emblema, embolium, emendator, emissarius, en, [endoploro], enixe, ephemeris, epoto, epulo (-onis), epulum, ereptio, ereptor, ergastulum, erogo, eructo, essedum, eveho, everro, eversor, eunuchus, evocator, exaeresimus, exanimo, excavo, excisio, excubiae, excursor, excuso, exhalo, exheredo, eximie, exinanio, exitialis, exlex, exoletus, exorabilis, exorsus (-us), exostrata, expergefacio, expiscor, exporto, exposco, expostulatio, expugnator, expulsor, exscribo, exsectio, exsequiae, exsero, exsilio, exstinctor, exsultatio, exsurgo, extemplo, extergeo, extorris, extraneus, extraordinarius, extrudo, exturbo, exulcero, exuo, exuviae, faex, falcarius, fasceola, fastidio, fastidiose, fauste, fautor, ferociter, festino, fecte, fimbria, finitor, fiscina, fiscus, fistula, flabellum, flagellum, flagrantia, flaminium, flo (-as), focolus, foederatus, foeneus, foetidus, foetor, formidolose, fornix, fortassis, fovea, [fraterculus], fraterne, fraternus, fraudator, fremo, frons (*feuillage*), frugalis, fucosus, fugito, fuligo, fumosus, fumus, funis, furaciter, furcifer, furtivus, furunculus, fustis, fustuarium, ganea, ganeo, gemmeus, genialis, gentilicius, germanitas, gesto, gigas, gnavus, gramineus, grandifer, gratulatio, gregalis, gregarius, gregatim, gula, gurgulio, gustus (?), gymnasiarchus, gynaeceum, habitatio, haedinus, haesitantia, hara, hastile, haustus, helluatio, helluo, hem, hercisco, heus, hiberno, hiemo, hisco, homicida, homullus, honorifice, hordeum, hornotinus, horride, hortatus (-us), hospita, hostificus, hostiliter, humanitus, hydria, ianitor, ianuarium, idiota, ignominiosus, illico, illo (*adv.*), imberbus, imbibo, immaturitas, immaturus, immoderatio, immundus (?), immunitus, imperatrix, imperiosus, impiger, imploratio, impluvium, impolitus, impressio, improbatio, improdictus (?), impubes, impudicitia, impudicus, impugno, impulsor, impuritas, inaedifico, inauguro, incallidus, incensus (*non recensé*), incensio, inceptum, inceste, incitamentum, inclemens, inclusio, inconsultus, incontinentia, incubo, inculcte, incursus, indigne, indignor, indolesco, indormio, inductus (-us), indulgens, inermus, infamo (?), infandus, infatuo, [infectus], infeste, infirmatio, infitiatio, infitiator, inflammatio, infreno, infula, ingero, ingrate, [ingratificus], ingratum, inguen, inhalo, inhibeo, inhio, inhumaniter, inibi, inique, iniuriose, inlaqueo, inlibatus, inlitteratus, innovo, inofficiosus, inoratus (-a, -um), inquilinus, inrogatio, inruptio, insaturabilis, inscriptio, insecro, insidiator, insidiosus, insigne, insimulatio, insperans, instauratio, instigo, instimulator, institor (?), instructor, insulsitas, insumo, insuo, integumentum, intempestus, intentus (-us), intercalaris, intercalarius, interceptio, intercessio, intercido,

intercipio, intercolumnium, interdictio, interfatio, interitio, interlino, intermortuus, internicivus, interpunctio, intertrimentum, interverto, intestatus, intolerantia, intono, introfero, intromitto, introvoco, intrudo (?), invesperasco, invigilo, inviolatus, involneratus, iudicatum, iudicatus (-us), iudiciarius, iugerum, iustitium, iuxta, labecula, labefacio, laboriose, lacerna, lacertosus, lacrimula, lacuna, lacte, laevo, lambo, languidulus, lanista, lapidatio, lapidator, lanternarius, lar, latebrosus, latio, latito, latro, latrunculus, laureus, lautumiae, laxamentum, laxe, lecticarius, lectus (-a, -um), lemniscatus, lepide, lepidus, libatio, libella, liberator, liberta, libertina, libraria (taberna), librarium, licitatio, licitator, ligurio, linter, linteum, linum, liquido, litterate, litura, locatio, locator, locus, longiusculus, loquaciter, lorica, lorum, ludibundus, ludificatio, ludifico, ludius, lues, lupa, lupinus, lustrum, luteus, lutulentus, lutum, luxus (?), lychnus, macer, maculosus, madeo, magmentarius (?), maialis, maius, maledictio, malignus, manceps, mandatus (-us), manes, manica, manicatus, manifeste, manifesto, manifestus, manipularis, mansuete, manubrium, manumissio, manupretium, margarita, maritus, martius, mastruca, mastrucatus, matercula, maternus, matricida, matrimus, medicamen, medimnum, mendosus, mendum, mensarius, meretricius, merito, meritorius, messorius, metator, mima, mimicus, mimula, minaciter, mire, miseratio, missus (-us), mitra, monedula, monile, monitor, montanus, morator, moribundus, mulco, mulierarius, mulio, mulionius, multatio, munia, munificentia, munitio, munito, mutilo, myrmillo, mystagogus, navarchus, navicularia, navicularius, navo, navus, nebulo, nedum, nefandus, nefarie, neglectio, negotiator, negotiosus, nexus (-us), nidor, nitedula, nive (sive nive), nomenclator, nominatio, nonagiens, nongenti, november, novicius, nubecula, nubilus, nummatus, nummulus, nundinae, nundinatio, nundinum, nuntiatio, nuptialis, nurus, nutricula, obductio, obiecto, obliido, oblittero, obloquor, [obnubo], obhorior, obhsaepio, obsecratio, obsecundo, observantia, obses, obsessio, obsessor, obsignator, obsolefio, obsolete, obstinatio, obstepo, obstructio, obtestatio, obtestor, obtorpesco, obtorqueo, obvallo, obvolvo, occidio, occisio, occultator, occursatio, oceanus, octavus, october, octogiens, octoni, octophorus, odoror, offensiuncula, oleaster, oppidanus, oppignero, oppilo, oppugnator, oratus (-us), orbita (-ae), osculatio, ostento, ostiatim, ovo (-as), pacificatorius, pactor, paenula, paenulatus, paganus, palaestrita, palla, palleo, palliatus, paludatus, palus, panchrestus, parentalia, pareo (*apparaître*), pascua, pastio, pastoricius, patibulum, patraus,

patricida, patricius, patrimus, patrona, paucitas, pauculus, pavementatus, paulatim, peccatus (-us), pecto, pecuaria (?) pecuarius, peculiaris, pecuniarius, pedisequus, peditatus, pelex, pellicio, pellicula, pellitus, pensio, pensito, pensum, peracutus, peradulescens, peraeque, peramplus, perangustus, perarduus, perattente, perattentus, perbacchor, perblandus, perbonus, percallesco, percarus, percelebro, perceler, percenceo, percio, percrepo, percuriosus, percursatio, percussor, perditor, perdives, perdoceo, perdoctus, perdomo, perductor, perelegans, perendinus, perexcelsus, perfacete, perfacetus, perfidia, perfidiose, perflagitiosus, perfrigidus, pergrandis, pergravis, perhonorificus, periculose, periniquus, perinvisus, peripetasma, peristroma, peristylum, periucunde, perlevis, perliberaliter, perlongus, permodestus, permolestus, permutatio, pernecessarius, pernecesse, pernego, pernobilis, perotatus, perparvulus, perperam, perpetuo (-as), perpotatio, perpoto, perridicule, perrogatio (?), persalutatio, persaluto, persapiens, persapienter, perscriptio, perscriptor, perseverantia, persimilis, persuasus (-us), persubtilis¹, pertenuis, perturpis, pervigilo, pervolo (-vis), pessumdo, petitio, petitor, petulanter, phalerae, pharmacopola, pignerator, pignus, pilosus, pilum, pilus, piratica, piraticus, placabilis, plango, planor, planities, planus (*imposteur*), platea, plebicola, pluvius, poetria, pontificatus, popa, popina, portio, portorium, postilio, postis, postliminium, potatio, praecellens, praecentio, praeceptor, praecerpo, praecingo, praeccludo, praeconium, praeconius, praecursor, praedator, praediator, praediatorius, praedicator, praefatio, praegestio, praegredior, praegustator, praeiudicium, praemandata, praenomen, praenuntia, praepostere, praes, praesepe, praeses, praesideo, praestanter(?), praestolor, praetendo, praetervectio, praetextatus, praeveraricator, praeveraricor, praevideo, prandeo, precario, prisce, privignus, proagorus, probator, probrosus, processio, proclamo, procrastinatio, procrastino, prodige, professio, prohibitio, prolapsio, prolatio, prolato (-as), prolecto, proluxe, prolusio, promisce, promissio, promoneo, prompte, pronepos, propatulus, propello, propola, propudium, propugnatio, propugnator, propulsatio, prorogo, prorumpo, prosilio, prospecto, prospicientia, prostituo, prosto, protero, protervitas, protraho, provincialis, provocator, prout, prytanium, psephisma, pseudothyrum, pudenter, puerulus, pugiunculus, pulsatio, pulvinus, punitor, pupilla, pupillus, pusillus, putridus, pyxis, quadrageni, quadragens, quadrantarius, quadrigarius, quadringentiens, quadriremis, quadro, quadruplato, quadru-

1. *Planc*, 24, 58. — Manque dans le *Lexikon zu den Reden*.

plum, quaesitor, quantuluscumque, quasillum, quasso, qua-
 terni, quattuordecim, quattuorviri, queribundus, querimonia,
 quindeciens, quingeni, quingentesimus, quini, quinquageni,
 quinqueviratus, quisquiliae, quominus, quonam, quoquam,
 quoquoversus, R (*lettre*), rabide, raeda, raedarius, rapacitas,
 raptim, rea, rebellio, recensio; receptor, receptrix, recido, re-
 citatio, recitator, reclamatio, reclamito, reclamo, recolo, recon-
 ciliatio, reconcilio, recula (?), recuperatio, recuperator, recupe-
 ratorius, redemptio, redimiculum, reditio, redivivus, redoleo,
 reduvia, referveo, refigo, refragor, refrico, refringo, regie, rela-
 tio, relegatio, relevo, relictio, remansio, remoror, renuntiatio,
 renuo, reparo, repentino, repleo, repraesento, repressor,
 repromissio, repromitto, repudiatio, resaluto, resarcio, resi-
 duus, resigno, resilio, resipisco, resticula, restipulatio, resti-
 pulor, restitutio, restitutor, retardatio, reticulum, retorqueo,
 retribuuo, retrudo, revecho, revello, revenio, revinco, reviresco,
 rictum, ridicule, rite, rogito, rubeo, rudis (*baguette*), saccus,
 sacrarium, sacrosanctus, saeptum, sagatus, sagina, sagino,
 sagittarius, sagulum, sagum, saliatu, saltatorius, saltatrix,
 samnis, sanctimonia, sarcio, satsidatio, sauciatio, savior,
 saxetum, scabillum, scalae, scaphium, sceleste, scelestus,
 scopulosus, scriptura, secedo, secreto, sectator, sectio,
 sector (-aris), sector (-oris), secundo (*adv.*), securus, seditiose.
 seduco, seductio, segniter, semigro, semihora, semiplacen-
 tinus, semiplenus, semis, semisomnus, semivivus, semidsti-
 latus, semiustus, semuncia, seni, sentiola, september,
 septemvir, septemvirales, septemviratus, septiens, septin-
 genti, sequester, sermocinor, sermunculus, serracum, ser-
 rula, serus, servator, sesquimodius, sexageni, sexagiens,
 sexiens, sextilis, sextula, sextum (*adv.*), sicco, sigillatus,
 simultas, singulariter (*ou* singulare?) singultus, siparium,
 soccus, socialis, sodalicium, solea, soleatus, sollerter,
 sollicitatio, sono (-as), sorbeo, sordidatus, sororicida, soro-
 rius, sortitio, sortito, sortitor, sortitus (-us), sospita, soter,
 spatior, speciosus, spectatio, spectio, specula (?) (*diminutif*
de spes), specula (*dérivé de specio*), spoliatio, spoliator,
 spoliatrix, spondeo, sponsor, spurce, spurco, squaleo,
 squalor, stabulum, stativus, stillo, stilus, stipatio, sti-
 pes, stiva, stola, stragula (vestis), strangulo, strenue, stre-
 nuus, strophium, struma, stupiditas, suasio, subaccuso,
 subcrispus, subditivus, subhorridus, subiector, subinvisus,
 subiungo, sublate, subministro, subrancidus, subrepro,
 subrideo, subscriptio, subscriptor, subsidio, subsigno, sub-
 sortior, subsortitio, substructio, subtimeo, suburbanitas,
 suburbium, succendo, successor, succingo, succurro, suffigo,
 suffoco, suffodio, suffragatio, suffragator, suffringo, sump-

tuose, suppleo, supplicatio, suppliciter, suppletio, suppressio, surripio, suspendium, suspiciose, sutor, symphonia, symphonicus, tabernarius, tacite, taciturnitas, taciturnus, taedet, talaris, talus (*talon*), tametsi, taxatio, tector, tenax, tendiculae, tenebrosus, tener, tensa, tenuiter, terdecies, tergiversatio, terni, territorium, tertio (*adv.*), testificatio, tetrarches, tetrinum, theatralis, theca, titubanter, titubo, togula, toreuma, [torridus], trabalis, traditio, trames, transactor, transalpinus, transfugio, transfusio, transgressio, translaticius, translator, transmissio, transporto, tremibundus, trepidatio, tribuarius, tribulis, tribunal, tributarius, tributim, triceni, triclinium, triens, trierarchus, trinundinus, trinus, tripudio, triremis, triumphalis, triumviratus, trucidatio, truculenter, trulla, tuba, tugurium, tumultuose, tumultus, tunicatus, turibulum, tyrannice, vacuefacio, vador, vadum, vafre, vasarium, vasularius, vastatio, vectura, velificor, vellico, ubivis, venabulum, venalicius, venaticus, vendito, venefica, veneficium, ventilo, ventosus, venuste, veprecula, verbena, verbose, verbosus, vernaculus, verres, verminus, vespera, veteratorius, vexator, vexillum, vicarius, vicatim, viceni, viciens, victoriatus, vidua, viduitas, vigil, vindicta, vitio (-as), vitricus, vitrum, vixdum, ulterior, ullor, umbilicus, uncus, undecim, undecimus, undequinquagesimus, univere, vociferatio, vociferor, volaticus, volgo (-as), volneratio, volturius, volutatio, vomer, vorax, ustor, usurpatio, uterlibet, utpote, zonarius.

APPENDICE II

MOTS QUI SE TROUVENT DANS LES TRAITÉS PHILOSOPHIQUES
ET NE SE TROUVENT PAS DANS LES DISCOURS.

Les principes suivis sont les mêmes que dans la liste précédente.

Les mots qui dans les discours font partie de citations ne sont pas omis, si on les trouve dans les traités philosophiques, v. g. *quandoque*.

Les mots qui, dans les traités philosophiques, font partie des citations sont mis entre crochets v. g. [*fallaciloquus*].

A (*lettre*), a (*exclamation*), ab dico (-is), [abiegnus], [abies], abluo, abruptio, [abs], abscedo, abscessio, abscessus, abscondite, absolute, abstrudo, abunde, accipiter, accolo, accomodate, accretio, accubatio, accuratus, accusabilis, acerra, acervalis, acetum (*ou acidum?*), acinus, acratophoron, [acredula], acriculus, actito, actuosus, aculeatus, acupenser, acutulus, addisco, addubito, adfabilis, adfabilitas, adfatim, adfectio, adfectus (-us), adfirmate, adfirmatio, adflatus (-us), adflictatio, adfluenter, adgravesco, adhaereo, adhaesio, adiunctio, adlabor, adlecto, adlevatio, adludo (?), adminiculo, administratum, administratio, admirabilitas, admirabiliter, admixtio, admonitio, admonitor, admotio, adnecto, adnilor, adno, adolesco, adrideo, adsentor, adservio, adsector, adseveranter, adsimilis, adsumptio, advento, advigilo, adulatio, [adulo], aduncitas, advocatio, advocatus, [advolutus], aduro, aedificator, aegritudo, aegrotatio, aemulatio, aenigma, aequilibras, aequiperio, acquor, aerarius (?), aereus (?), aeriis, aerugo, aestimabilis, aether, aetherius, aevitas, aevum, agitator, agnatio, agnitio, agnus, agripeta, ala, alabaster, albescio, ales, algeo, alibi, alimentum, aliquantum (?), [almus], [alnus], altercatio, [altisonus], [altitonans], [altivolans], altor, [alumna], alvarium, amabilis, amanter, amatorius, ambiguus, ambrosia, amiculum, amotio, amphibolia, amplexus, amplificator, ampulla, amputatio, anapaestus, anas, anatica, ancillaris, ancillula, androgyneus, anfractus,

angiportus, anguiculus, anguinus, angulatus, angusto (-as) (?), aniliter, animabilis, animadversor, animalis, animatio, anquiro, antecapio, antecessio, antegredior, anticipatio, anticipo, anticus (*de devant*), antiquo (-as), antisto, anularius, anxietas, [anxifer], anxitudo, anxius, apex, apiscor, apoproegmena, apparatio, apparatus (-us), appendix, appetenter, appetentia, appetitio, appetitus, applicatio, appropinquatio, appulsus (-us), apricatio, apricor, apricus, aquatilis, aquatio, aquilo, aquilonius, araneola, arbustum, arcanus, arcessitus (-us), architector, architectura, archon, arcula, ardentier, aresco, argutiae, aries, [arieto], arista, aristolochia, armilla, arte (*adverbe*), arteria, articulatum, artificiose, artificiosus, artus (-us), arvus (-a, -um), ascea, ascripticius, asellus, asotus, aspectabilis, [aspello], aspernatio, aspersio, aspiratio, ast, astrologia, astu, astute, athleta, atomus, atramentum, attexo, [attondeo], [attractatus (-us)], auceps, [auctifer], auctoramentum, [-avena], augesco, auguralis, auguratio, augurius, auguro, auguste, avis, avocatio, avolo, aureolus, [aurifer], auriga, [auriger], [aurora], australis, autumnus, axis, baca, baiolus, balbutio, balista, balneolum, [balo], barbare, [barbaricus], barbatulus, bardus, baro, beatitas, beatitudo, bellatrix, [bellipotens], beneficentia, benivole, bestiola, bibliotheca, biceps, [bicorpor], bifariam, [biformatus], blandiloquentia, brevilocuentia, bruma, brumalis, bubulus, cachinnatio, cachinnus, caelebs, caeles, caelum (*ciseant*), caeruleus, [caerulus], caesius, caestus, calamitose, calceolus, calciamentum, calculus, calefacio, calesco, caliginosus, callum, calvitium, camelus, candeo, candidulus, [candidus], canesco, canorus, cantharis, cantherius, cantiuncula, canus, capacitas, capeduncula, capital, capito, capra, caprinus, captiose, captus (-us), capudo, capulus, carbo, cardiacus, cardo, carica, caruncula, [cascus], caseus, cassus, castigatio, castigo, castitas, catellus, catulus, catus, caverna, cavillor, caulis, cauponor, cavus, celsus, centeni, cenula, cerebrum, cereus, cerva, cervus, cessatio, cessio (?), cetarius, ceteroqui, chorda, cibarius, ciconia, cicur, cieo, cingulus, circuitus, circumicio (-is), circumiectus (-us), circumitio (-onis), circumligo, circumlino, circumplico, circumpotatio, circumscripte, circumsono, circumvectio, [citus], [clangor], [clareo], [claro (-as)], claudicatio, claudico, claudio (*boiler*), clavicula, clepo, clepydra, clipeus, [clueo], coagmentatio, coangusto, coaptatio (?), coclea, coepto, coeptus (-us), [cognomentum], cohaerentia, cohaeresco, cohorresco, coinquino, coloro, columba, columella, combibo, cometes, comitiatus, commemorini, commendatrix, commentatio, commentum, commetior, [commolior], commonstro, commotio, compactio, compages, compendia-

rius, compensatio, compesco, compingo, complico, compo-
 tatio, comprehendibilis, compresse, compressus, comprobatio,
 compungo, concalefacio, concalesco, concallesco, concavus,
 concenatio, concentus, conceptio, conceptus (-us). concha,
 [concieo], conciliatrix, concino, conclusiuncula, concordo,
 concresco, concretio, concubitus, concubius, concumbo,
 [concupiens] (?), concursio, condimentum, conditio (*de*
condio), condocefacio, condolesco, [conduplico], conecto,
 conexio, conexum, confatalis, confercio, confinium, confisio,
 conflicto, conflagrosus, congestus (-us), conglacio, conglobo,
 conglutinatio, congregabilis, congregatio, congruenter,
 conector, coniugium, coniugo, coniuncte, conlibet, conli-
 gatio, conlinio, conlustro, conquassatio, consaepio, consan-
 guineus, conscensio, consecrarius, consecratrix, consecr-
 tio, consecutio, consequentia, consero (*semer*), conserte, conser-
 vatrix, consideratio, consitio, consitura, consociatio, consola-
 tor, consopio, consortio, constitutio, constructio, consul-
 tatio, consultrix, consumptio, consumptor, contabesco,
 contemplatio, contemplator, contente, contexte, contextus (-us),
 continuatio, contorqueo, contorte, contortio, contortulus,
 contractiuncula, contrarie, contraversus, contrectatio, con-
 trecto, controversor (-aris), contumaciter, conturbatio, conu-
 bium, convena, convenienter, convenientia, conventicium, con-
 verro, converso, [convexus], convictus (-us), convolve, conus,
 cooptatio, copulatio, coquo (-is), [cordatus], corneolus, cor-
 neus, cornicen, [corniger], corporeus, corporo, corpusculum,
 correctio, corrigia, corrodo, corrupte, corruptio, cortex,
 coruscus, corvus, coryphaeus, cos, cosmoe, cotidiano, cras-
 situdo, crastinum, creatio, cribrum, crinitus, crispus, croco-
 dilus, cruditus, cubicularis, cubitum (-i), cuias, culcita, culmus,
 culter, cultrix, cumba, cumprime (?), cunae, cuneolus,
 [cuneus], cupedo (?), [cupido], cuppedia, cupressetum, curia-
 lis, curiatim, curiose, cursor, curtus, cygnus, cylindrus,
 decanto, decentia, decolor, decoloratio, decore, decorus,
 decrepitus, decusso, dedegeo, dedecoro, dedoceo, deerro, de-
 faenero, defectus, defensito, defenstrix, [defio], defodio, defor-
 matio, [defundo], degredior, deletrix, delicate, deliquesco, de-
 liratio, deliro, delirus, delphinus, demeto, deminus, demissio,
 demutatio, denicales, densus, deorsum, deorsus, depasco,
 depravate, depravatio, deputo, derelictio, derepente, deriva-
 tio, derodo, descensio, deseco, desiderabilis, desideratio,
 desido, despectio, despiciatio, despicientia, destruo, desu-
 bito, desudo, detego, determinatio, determino, detractio,
 dextrorsum, dialectica, dialectice (*adverbe*), dialogus, dictam-
 nus, dicto, diduco, differentia, diffidentia, diffindo, diffuse,
 digladiator, digno, diiudicatio, dilucidus, dimensio, dimetior,

dimeter, dinoto, dinumeratio, dinumero, directo, diremptus (-us), dirus, disceptatrix, discerpo, discludo, discordo, discrepantia, disparilis, disparo, dispello, dispensator, disputator, disrumpo, dissaepio, dissignatio, dissigno, dissipabilis, dissocia, dissolubilis, dissuo, distantia, distincte, distortio, distractio, distribute, disturbatio, dividuus, divine, divinitas, [dius], docilis, docte, dogma, dolo (-as), dolose, dominator, [domiporta], domitus (-us), dormito, [drachuma], dubie, dubitanter, duellum, dulcesco, dulciculus, dulciter, dumetum, dumus, duodequadragesima, duodetrigesima, duresco, eadem (*adverbe*), eatenus, ebrietas, ebriositas, ebullio, [eccio], [edepol], edissero, edomo, educatrix, effectio, effector, effectrix, effectus (-us), effeminate, [effertitas], effero (-as), effectus, efficacitas, efficienter, efficientia, effodio, effutio, [ehu], eiulatio, eiulo, eiuro, elamentabilis, elate, elatio, elementum, elevo, elido, elimo, eluvio, emax, emendatio, emendatrix, emereor, eminentia, eminus, emissio, empiricus, eneco, enato, enavigo, endo, eno (-as), enodate, enodatio, enodo, [ensis], enucleate, enuntiatio, ephippium, ephorus, epularis (*adjectif*), equa, equinus, era, erraticus, erratio, erudite, eruditio, eruptio, erus, esca, evagor, evanesco, evidens, evidentia, evigilo, evito (*éviter*), [evito] (*tuer*), evolsio, evolutio, exacuo, exadversus, exaggeratio, exalbesco, exanco, exanimatio, excaeco, excandescencia, excandesco, excarnifico, excellentia, excelsitas, excepto, excerpo, excessus, [excetra], excudo, exedo, exedra, exhalatio, exhorresco, exigue, exiguitas, exiliter, exin, exinde, exortus, [expectoro], expedite, expeditio, experimentum, expingo, explanator, expletio, explicatrix, explicatus (-us), explore, expolio, exposite, expositio, expultrix, exquisite, [exsacrifico], esibilo, exsicco, exspiratio, extinctio, extirpo, exsuperantia, [exsupero], exsuscito, extabesco, extendo, exterebro, exterreo, extispex, extumus, extremitas, extrinsecus, extumefacio, exustio, faba, fabrica, fabricatio, fabricator, factio, faelis, [fallaciloquus], famosus, famula, famularis, famulatus (-us), famulor, famulus, [fartor], fasciculus, fastidiosus, fataliter, fatidicus, fatigo, favonius, favus, fel, felicitus, [femineus] (?), fenestra, ferior (-aris), ferme, fertilitas, fervesco, fervidus, fetura, fetus (-us), fetus (-a, -um), fictilis, fictrix, fideliter, fidenter, fidentia, fides (*lyre*), fidicen, fidicula, figuro, filum, findo, finio, finite, firme, firmiter, firmitudo, fissio, fissum, flabilis, flaccus, [flamen], flammus, [flamifer], [flammo], flammula, flatus (-us), flebiliter, [flexanimus], flexiloquus, flexuosus, floridus, fluviatilis, fodico, foeditragus, follis, fomentum, foramen, formica, formido (-as), formositas, fornax, forticulus, fortuitus, fortunate, forus, fossio, fragor, [fremibundus], [frendo], frondesco, fronto, frugifer, frustror,

fulgur, fulguralis, fulgurator, [fulguro], [fulix], [fulvus], funale, furca, fuscina, fuse, fusio, futilis, futilitas, galeo, gallina, gallinarius, garrio, gemino, gena, genealogus, generalis, generator, generosus, [genetrix], geniculus, genitor, genuinus, geometres, geometria, geometricus, germen, [glandifer], glisco (?), globosus, globus, [glomero], gloriatio, [gnata], [gnatus], grabatus, gradior, grammatica, granarium [grandesco], grandiloquus, grando, grassator, grates, gratulator, gravedinosus, graviditas, gravido, grunditus, grus, [gumia], gutta, gymnicus, gyrus, habena, habilitas, habitabilis, habitator, hac (*adverbe*), haedus, haeresis, [halitus], halucinator, hamatus, harena, hariolatio, hariolor, hariolus, harmonia, haruspicina, haruspycinus, hastatus, haudquaquam, hedychrum, heia, helica, hemicyclium, herbesco, [herbigradus], herbula, hermes, heroicus, heros, herous, hiatus, hiemalis, hilare, hilaro, [hilus], hinnitus, hippocentaurus, hirsutus, homuncio, homunculus, honorabilis, horresco, [horrifer], [horrissonus], hospitalitas, humatio, [humifer], humiliter, humor, humor, hydraulus, iaculor, iaculum, iambus, ianus, ibis, ichneumon, iecur, iecusculum, ieiune, ieiunitas, ignave, ignesco, igneus, igniculus, illac, imbecille, imbecillus (?), imbellis, imitatrix, immensitas, imminutio, inmissio, immobilis, immoderate, immodestus, immolatio, immolator, immutabilitas, immutatio, impeditio, imperfectus, impetibilis, impetrio, impigritas, impotentia, imprudenter, impulsio, impunita, inaequabilis, inaestimabilis, inanitas, inaniter, inauspicato, incalide, inceptio, [incingo], incitatio, [incitus], [inclitus], incommode, incommutabilis, incomptus, incondite, inconditus, inconsiderate, inconsulte, incontentus, incontinenter, incrementum, incurvesco, incurvo, incus, incutio, indagatio, indagatrix, indecore, indecorus, indefinitus (?), indifferens, indigentia, indisertus, indissolubilis, indissolutus, individuus, indocilis, indocte, indolentia, inductio, indulgenter, inelegans, ineleganter, inenodabilis, inepte, inerrans, inexcitatus, inexplebilis, inexplicabilis, inexpugnabilis, infectus, inferiae, [infernus], inficio, infinitas, infinite, infinitio, inflatio, inflatus (-us), inflexio, informatio, infractio, ingenue, ingigno, inglorius, inhabitabilis, inhaeresco, inhonoratus, inhorresco, inhospitalitas, inhumane, inintelligens, iniucunditas, iniucundus, [iniuratus], iniurius, iniustitia, inlabor, inlacrivor, inlepidus, inliberalis, inliberalitas, inliberaliter, inlicio (?), inlicitator (?), inliquefacio, inlumino, [inluyves], innato, innitor, inno, innoxius (?), innumerabilitas, innumerabiliter, inordinatus, inrigatio, inrigo, inrisor, insanabilis, insanitas, insaturabiliter, inscendo, inscianter, inscite, inscitus, insculpo, insignio, insipienter, insipientia, insitio, insomnia, inspergo

instantia, instaurativus, instillo, instinctus (-us), institio,
 institutio, instructio, insuavis, insulanus, insulsus, intactus,
 intellegenter, imtemperate, imtemperatus, imtemperies, im-
 tempestive, imtempestivus, intentio, interaresco, intercalo,
 intercapedo, intercus, interiectus (-us), intermenstruus, inter-
 minatus, intermissio, intermundia, [internecio], interpellator,
 interpositus, interregnum, interrex, interrogatiuncula,
 intersaepio, interscindo, interventor, intexo, [intonsus],
 intractatus, intrico, intrinsecus, invectio, inventio, inven-
 trix, inverecundus, investigatio, inveteratio, invicem, invi-
 dentia, inviolate, inundo, invoco, inurbane, iocosus, iocularis,
 ironia, [istac], [itero], itidem, itio, iuba, iudicatio, iugatio,
 iugis, iuglans, iugo (-as), iunctio(?), iurgo, iuvencus, iuvenilis,
 iuveniliter, [iuventa], labellum (*lèvre*), labellum (*bassin*), lac,
 lacerta, lactesco, lacteus, lacunar, lacunosus, laetabilis, laeti-
 fico, [lactificus], laevus, lamentabilis, laneus, languefacio,
 languide, laniatus, [laniger], [lanius], lanx, lapathus, lapidi-
 cinae, lapideus, lapsio, lapsus (-us), largitas, lascivia, lascivio,
 later, [latex], laudabiliter, laudatrix, laxo, laxis, laena, lec-
 ticula, lectio, lector, legumen, lena, [lentiscus], lentitudo,
 [lessus], letum, levamentum, levatio, leviculus, lēvis, lēvitas,
 libamentum, libo, libra, libramentum, libro (-as), ligurritio,
 limes, limo (-as), linea, lippitudo, liquesco, liquide, [liquo],
 liquor (-eris), liquor (-oris), liticen, lituus, lividus, locutio,
 lolligo, lucerna, lucifugus, luctatio, [luctificus], lucubratio,
 lucubro, luculente, luculenter, ludicer, lunaris, lusio, [lym-
 pho], lyra, machinatio, macte, maena, magnanimitas, mag-
 nes, magus, [mala (-ae)], maledice, mālum, mamma, man-
 cipo, mansio, mansuefacio, marinus, mas, matellio, materio,
 matertera, mathematicus, maturesco, matutinus, medianus,
 medietas, melancholicus, melos, membrana, meracus, mergo,
 meridiatio, meridies, merula, [meto], mico, milito, millen-
 simus, milvus, mina, ministerium, minutatim, minute, mira-
 biliter, miraculum, miratio, miserabiliter, mitesco, mitifico,
 mobiliter, modulate, mola, molitio, molitor, [mollipes], mol-
 liter, mollitudo, monitio, monitus (-us), monogrammus, mons-
 truose, monstruosus, montivagus, moralis, mordicus, moro-
 sitas, morosus, mortalitas, molio, mugio, mugitus, mula,
 muliebriter, mulierositas, mulierosus, mullus, multifariam,
 multiformis, multimodis(?), [multiplicabilis], multiplico, mun-
 danus, munditia, mundus (-a, -um), munifice, [munimentum]
 murena, mus, musa, musculus, musica, mustela, mutabilis,
 mutabilitas, mutuor, naevus, narthecium, nasturcium, nasus,
 natatio, natrix, naturabilis(?), naturaliter, natus (*filis*), nauci,
 nebulosus, nectar, necto, nefastus, negito, nenia, nepa, nep-
 tis, nequedum, nequiter, nervose, neutiquam, nidus, [nigror]

[nihildum], nimbus, nisus (-us), [nitesco], [nivalis], niveus, no (-as), nodus, [noenum], nonagesimus, norma, nostras, novacula, novellus, novo (-as), noxius (?), nugor, numerose, numquid, numquidnam, nuto, nutricor, obaeratus, obdormisco, obiectus, oblectatio, oblimo, obliquus, oblitescio, obliviosus, [obnubilus], obnuntiatio, oboedientia, obscene, obscuratio, observito, obsono, [obstipus], absurdesco, obtemperatio, [obtrunco], obturo, obtutus (-us), [obverto], occatio, occento, occulo, occumbo, octiens, octingentesimus, octogesimus, octonarius, odoratio, odoratus (-us), oeconomicus, offa, officiose, olearius, oliva, olympias, [omnipotens], omnivagus, opaco (-as), opacus, operculum, operimentum, operosus, opertum, opinabilis, opinatio, opinor, opinosus, opipare, oppido (*adverbe*), opprobrium, optatio, opusculum, oratiuncula, oratorie, oratorius, oratrix, orbitas, ordino, orichalcum, origo, [oriundus], orsus (-us), oscen, osculum, ostrea, otior, ovum, paedagogus, paedor, paetulus, pagina, pagus, pala, palatus, pallidus, palliolum, palpito, pampinus, panthera, parabilis, parasitus, parietinae, participo, parvitas, passer, passerulus, pastoralis, patefactio, patibilis, patritus, patro, patulus, [paveo], [pavidus], pavio, pavo, pavor, pectorator, pedalis, [pelagus], penna, penus (-us), perabsurdus, peracerbus, peractio, peracute, perceleriter, percoquo, percursorio, percussio, perdifficiliter, perdiuturnus, perduellis, [peredo], perennis, perennitas, pereruditus, perexpeditus, perfecte, perfectior, perflabilis, perfluo, perfodio, [perfremo], perfunctio, perhibeo, periclitatio, perindulgens, perinfirmus, perinsignis, periucondus, perlabor, perlego, perleviter, perlibenter, perluceo, permetior, permirus, permixtio, permolestus, permotio, perniciose, pernicitas, pernosco, perobscurus, perpauculus, perpaulum, perpendo, perpetuitas, perseco, perspicax, perspicientia, perspicuitas, perstudiosus, perterebro, pertracto, perturbatrix, pervehor, pervello, perverse, perversitas, perversicia, pervideo, pervigilatio, pervius, perungo, perutilis, pestifere, petesso, philitia, philosophe (?), phreneticus, physica, physice (*adverbe*), physicus, physiognomon, physiologia, piaculum (?), pigmentum, pigritia, pina, pinna, pinnatus, pinniger, pinnula, pinoteres, piscator, piscatus, pisciculus, piscor, pituita, pituitosus, placabilitas, placatio, planitia, planta, platalea, platanus, plecto (*tresser*), plectrum, plene, ploratus (-us), pluma, plumatus, plumbeus, plumbum, plumeus, pluo, plusculus, podagra, poesis, poetica, poetice (*adverbe*), poeticus, [pol], politia, polleo, pollex, polus, pomarium, pomerium, pomum, pone (*preposition*), ponticulus, pontificalis, [pontus], poples, populus (*peuplier*), porca, porcus, porrectio, [postilla], post-

meridianus, potentatus, [potis], potulentus, potus, praehibo, praebitor, praecento, praeceptio, praeceptra, praecise, praecordia, praecursio, praedicabilis, praedictum, praefidens, praefor, praefracte, praefractus, praegressio, praegressus (-us), [praelabor], praeluceo, praemeditatio, praemolestia, praenosco, praenotio, praenuntio, praeparatio, [praepes], praepondero, praepositio, praesagio, praesagitio, praesensio, praesignifico, praesul, praeterfluo, praetermissio, praetervolo, praevolo, pratulum, prave, presse, pressus (-us), primordia, principalis, privatio, probabilitas, probabiliter, procacitas, procerus, procinctus (-us), proclivi (*adverbe*), proclivis, proclivitas, proco, procreatio, procreator, procuratrix, productio, proegmena, profluer, progigno, [prognatus], prognostica, progressio, proletarius, proloquor, promoveo, promptus (-us), pronoea, pronus, propendeo, propensio, propino, proportio, propositio, proprietas, propylaea, prosapia, prosemino, prosperitas, proterve, protrudo, [provenio], providenter, provisio, pseudomenus, psychomantium, pubertas, pubesco, puella, pueriliter, pugilatus, pugio, pugnaciter, puleium, pulpamentum, pulsus (-us), puppis, pupula, pure, purpurasco, putamen, puteo (*ou* puter?), putesco, pyramis, quadratum, quadrigulae, quadriugus, quaesticulus, quaestiuncula, qualiscumque, qualislibet, qualisnam, qualitas, quandoque, quartanus, [quassus (-us)], quatio, quercus, quincunx, quingenti, quomodocumque, quorsus, quocumque, rabies, [rabilio], rabiose, rabiosus, radiatus, radícula, [radio], radius, ramulus, rana, ranunculus, rapide, rapidus, raritas, ratiocinator, ratiuncula, ravus, reapse, recalesco, reciproco, recludo, recoquo, rectio, rector, redamo, redhibeo, refervesco, reflō, refrigeratio, refugium, [refulgeo], refundo, [regifice], regressus (-us), regula, relectaneus, relaxatio, relego (is), religatio, religo (-as), [reluco], remeo, remigium, remigo, remigro, remote, renes, renascor, renovatio, reor, repandus, repastinatio, repens, replicatio, repuerasco, repugnanter, rescisco, resipio, resono, respersio, respiratio, respiratus (-us) (?), responsio, restinctio, restricte, resupinus, rete, retentio, [retento], retro, retrorsum, reverentia, revereor, revolo, revolveo, rhetorice, rhetoricus, rho, ricinium, rigeo, rigidus, [rigo], rimor, ritualis, rivalitas, rivus, roboro, roro, [ros], rostrum, rotunde, rotundo, rotundus, rubeta (?), ruber, rudens, ruinosus, [russus], rusticatio, rustice, rutilus, sacculus, sacrificatio, sacrifico, saepenumero, saepes, saepimentum, saeta, saevitia, saga, sagio, salebra, salinae, salsamentum, salubriter, sanatio, sanctitudo, sanguineus, [sanies], [sapientipotens], [satias], sator, satur, saturitas, satus (-us), [saxeus], scaber, scabies, scalmus, scalpo,

scammonia, [scamnum], scando, [scateo], scienter, [scindo], scintilla, scriptio, scriptito, scrobis, scrupulosus, scrupus, sculpo, scutella, scutulum, secretio, secretum, secundarius, securitas, sedate, sedatio, segnitia, seiugo, selectio, [semianimus], [semiesus], [semifer], seminator, semino, senariolus, [senecta], senesco, seorsum, separabilis, sepia, sepse, septenarius, septentrio, septimum (*adverbe*), septuagesimus, serenitas, [sereno], serenus, sero (-is) (*entrelacer*), serra, serva, servatrix, serviliter, sescentesimus, seselis, sesquialter, sesquioctavus, sesquitercius, sessio, sessiuncula, sexennium, sextarius, sicine, sidus, silex, silvesco, silus, simia, simpulum (?), simulator, sitienter, sobrie, sobrinus, socors, soliditas, solistimus, solitarius, solivagus, sollertia, solstitialis, solstitium, solute, somniculosus, somnio (-as), sophisma, sophistes, [sopor], sorites, sortilegus, speculatrix, [specus], sphaera, spica, spiculum, spicum, spinosus, spirabilis, splendesco, spondeus, [spumo], squalide, squama, [squamosus], squilla, st. [stabilimen], stadium, statio, stella, stellans, stellifer, stello, stercoro, stercus, sternumentum, sterto, stigmatias, stilla, stillicidium, stirpitus, stirps, [stolidus], strabo, stragulum, stranguria, [strepo], stricte, strigilis, stringo, suaviloquens, suaviter, subadroganter, subagrestis, subamarus, subdifficilis, subirascor, sublatio, sublevatio, subligaculum, sublime, [sublimus], submergo, submissio, subnixus, subripio, subrogo, subsicivus, substerno, subter, subtilitas, subvolo, successio, succidia, [succussus (-us)], succus, [suesco], suffimentum, suffundo, suggestum, sugo, sulcus, sumptio, suo, [superbiloquentia], superstes, superstitione, supervacaneus, supinus, suppeditatio, supplanto, surdaster, surditas, sursum, sursus, sus (*porc*), suspirium, suspiro, susurrus, syllaba, syllabatim, sympathia, tabes, tabificus, tactio, talaria (*talonnères*), talarius (-a, -um) (*des dés*), talio, talpa, talus (*dé*), [tardigradus], tegimen, tegmentum, tellus, temetum, [temo], temperamentum, tempestive, tempestivitas, [tempora (*tempes*)], tenacitas, [tenebricus], teneritas, tepefacio, tepesco, tepor, teres, tergeo, terminatio, terrenus, [terrigena], terripavium, terripudium, tertianus, tertium (*adverbe*), teruncius, tesca (?), testudo, texo, theogonia, theologus, tibicina, tibicinium, tignarius, timefactus, timide, titillatio, titillo, tolerabiliter, toleranter, tolerantia, toleratio, tonsor, tonsorius, tonstricula, tormina, torminosus, torno, torpedo, torpeo, torpor, torrens, [tortus (-us)], [lorus], [torvus], tosillac, trabs, tractabilis, tractatio, traectio, tranato, trano, tranquille, tranquillo, transfigo, transfuga, transgredior, transitio, transitus (-us), transvectio, [transvehor], [transverbero], trecentesimus, [tremefacio], [tremulus], triangulum, tributio,

triceps, tripertito (*adverbe*), triplex, triplus, tripudium, tri-
 pus, tristiculus, [tristificus], tritus (-us), tubicen, tumeo, [tu-
 mesco], tumor, tunica (?), turgesco, turgidus, turpificatus,
 [turpo], tyrannis, vacca, vacuitas, vado (?), vagio, validus,
 vallus, vapor, varix, [vastificus], vaticinatio, vectio, vegetus,
 [velivolans], vello, velocitas, velociter, velox, venatio, venat-
 us (-us), venditatio, veneratio, ventriculus, vepres, verax,
 verecundor, veridicus, vernus, [verrunco], versicolor, vervex (?),
 vescor, vesica, vesicula, vicesimus, vicina, viculus, viduus,
 vietus, vilico, villus, vinaceus, vinetum, vinitor, viola, [vipe-
 rinus], vireo, virgetum, virginitas, viriliter, viritim, virus,
 visceratio, viscus, visio, visito, vitalis, vitellum, viticula, vi-
 tiositas, vitis, vitulinus, vitulus, vituperabilis, vituperator,
 viviradix, ulcero, umbraculum, umbratilis, [umbrifer], unci-
 natus, unctura, [unculus], undenonaginta, undequadraginta,
 undevicesimus, [undo (-as)], unguiculus, ungula, unigena, uni-
 versitas, volatus (-us), volvo, volutabundus, vomica, vomitio,
 vorago, voro, uredo, urina, urinor, urnula, usitate, utcumque,
 utiliter, utro, utrobique, utroque (*adverbe*), uva, vulpecula,
 uxorius, xystus.

APPENDICE III

ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU « CURSUS »

Bibliographie.

J'excepte les travaux relatifs à Cicéron; ils ont tous été cités plus haut¹.

ARNOLD (Carl Franklin). *Caesarius von Arelate*. Leipsig, Hinrich, 1894, p. 85, 468-490.

BAINVEL (J.-V.). *La prose métrique et la prose rythmique : Études religieuses*, LIX, 1895, p. 145-155.

BAYARD (L.). *Le latin de saint Cyprien*. Paris, Hachette, 1902, p. 298-305.

BELLETT (Charles-Félix). *L'ancienne vie de saint Martial et la prose rythmée*. Paris, Picard, 1897. — *Les origines des Églises de France et les fastes épiscopaux*. Nouvelle édition suivie d'une étude sur le « cursus » et la critique. Paris, Picard, 1898. — *La prose rythmée et la critique hagiographique*. Paris, Picard, 1899. — *L'âge de la vie de saint Martial : Revue des questions historiques*, LVIII, 1900, p. 5-40 (§ 4, le cursus, p. 51-58).

BICKEL (E.). *Die Schrift des Martinus von Bracara, Formula vitae honestae* : Rheinisches Museum, N. F., LX, 1905, p. 505-551 (p. 516-520 : sur les clausules).

BIGELMAIR (Andreas). *Zeno von Verona*. Münster, Aschendorff, 1904, p. 151.

BORNECQUE (Henri). *Quid de structura rhetorica praeceperint grammatici atque rhetores Latini*. Parisiis, Bouillon, 1898. — *La prose métrique et le Dialogue des orateurs* : Revue de philologie, XXIII, 1899, p. 554-542. — *Les lois métriques de la prose oratoire d'après le Panégyrique de Trajan* : ibid., XXIV, 1900, p. 201-256. — *Les clausules métriques dans Florus* : Musée belge, VII, 1903, p. 16-36. — *Les clausules métriques dans Minucius Felix* : ibid., p. 247-265. — *La Rhétorique à Herennius et les*

1. P. 143-218 et VI-XXI.

clausules métriques : Mélanges Boissier. Paris, Fontemoing, 1905, p. 75-79.

BURN (A. E.). *An introduction to the Creeds and to Te Deum*. London, Methuen, 1899, p. 240-252. — *Niceta of Remesiana, his life and works*. Cambridge, University Press, 1905, p. CIX-CXII, CXXII-CXXIII.

CANDEL (Iulius). *De clausulis a Sedulio in eis libris qui inscribuntur Paschale Opus adhibitibus*. Tolosae, Societas sancti Cypriani, 1904.

COUTURE (Léonce). *Le cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et la littérature de l'Église latine* : Revue des questions historiques, LI, 1892, p. 255-261 (= Compte rendu du congrès scientifique international des catholiques, V^e section, Paris, Picard, 1891, p. 103-109). — *Le rythme des oraisons liturgiques* : Musica sacra (de Toulouse), XV, 1892, p. 19-21. — *Encore la question du cursus* : *ibid.*, XVI, 1895, p. 9-14.

CURCIO (Caietanus). *De Ciceronis et Calvi reliquorumque Atticorum genere dicendi quaestiones*. Acide prope Catinam, ex officina Aetnae, 1899, p. 59-69.

DABIN (A.). *Nos oremus. Paroles et chant* : Revue du chant grégorien (de Grenoble), III, 1894-1895, p. 106-111, 125-127.

DUCHESNE. *Note sur l'origine du cursus* : Bibliothèque de l'École des chartes, L, 1889, p. 161-165.

ENGELBRECHT (August). *Stilfragen bei lateinischen Autoren in ihrer Nutzanwendung auf die Kirchenschriftsteller* ; Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien. LIII, 1902, p. 1-20.

FREUND (Joannes Wolfgang). *De C. Suetoni Tranquilli usu atque genere dicendi*. Berolini, Imberg, 1891, p. 39-45.

GABRIELLI (Annibale). *L'epistole di Cola di Renzo e l'epistolografia medievale* : Archivio della R. Società Romana di Storia Patria, XI, 1888, p. 381-479 (p. 391-395, 420-422 sur le cursus).

GASTOUÉ (Amédée). *Cours théorique et pratique de plainchant romain grégorien*. Paris, Schola Cantorum, 1904, p. 189-195.

GATSCHA (Fridericus). *Quaestionum Apuleiarum capita tria* : Dissertationes philologiae Vindobonenses, VI, 1898, p. 159-190; caput II, p. 159-176 : De Apulei sermone numeris astricto.

GIRY (A.). *Manuel de diplomatique*. Paris, Hachette, 1894, p. 454-462.

GROPELLIER (Alexandre). *Le rythme des oraisons* : Revue

du chant grégorien (de Grenoble), V, 1897, p. 102-104, 122-131, 145-147, 175-176; VI, 1898, p. 58-45.

HARENDA (Gulielmus). *De oratorio genere dicendi quo Hieronymus in epistulis usus sit*. Vratislaviae, Fleischmann, p. 59-65.

HAVET (Julien). *Questions mérovingiennes*; VII. *Les actes des évêques du Mans*: Bibliothèque de l'école des Chartes, LIV, 1895, p. 597-692 (p. 659-645 sur le *cursus*).

HAVET (Louis). *La prose métrique de Symmaque et les origines métriques du cursus*. Paris, Bouillon, 1892. — Article « *Prose métrique* » dans la « *Grande Encyclopédie* ». Paris, Société de la Grande Encyclopédie, XXVII, p. 804-806. — *La prose métrique de Martial*: *Revue de philologie*, XXVII, 1905, p. 125-124. — *La prose de Pomponius Mela*: *ibid.*, XXVIII, 1904, p. 57-59.

HOFACKER (Carolus). *De clausulis C. Caecili Plini Secundi*. Bonnae, typis Georgi, 1905.

JONGE (E. de). *Les théories récentes sur la prose métrique en latin*: *Musée belge*, VI, 1902, p. 262-279. — *Les clausules de saint Cyprien*: *ibid.*, p. 344-365. — *Les clausules métriques dans saint Cyprien*. Louvain, Peeters, et Paris, Fontemoing, 1905.

JORDAN (Hermann). *Rhythmische Prosa in der altchristlichen lateinischen Literatur*. Leipsig, Weicher, 1905.

KIRCHHOFF (Alfredus). *De Apulei clausularum compositione et arte*. Lipsiae, Teubner, 1902.

LIETZMANN. *Fünf Festpredigten Augustins in gereimter Prosa*. Bonn, Marcus, 1905, p. 3.

MACÉ (Alcide). *Essai sur Suétone*. Paris, Fontemoing, 1900, p. 579-400.

MARX (Fridericus). *Ad Herennium libri IV*. Leipsig, Teubner, 1894, *Prolegomena*, p. 99-102.

MEYER (Wilhelm). *Gesammelte Abhandlungen*, Berlin. Weidmann, 1905, I, p. 15-17; II, p. 256-286 (= *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1895, p. 1-27). — *Das turiner Bruchstück der ältesten irischen Liturgie*: *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil. Classe, 1905, p. 163-214 (p. 209 sur le *cursus*).

MISSET, *Compte rendu de l'Étude sur le rythme des bulles pontificales*¹ de N. Valois: *Lettres chrétiennes* (revue publiée à Lille), V, 1882, p. 89-90.

1. Quoique j'aie omis dans cette liste les simples comptes rendus, j'ai cru devoir faire une exception, l'abbé Misset ayant dans cet article signalé pour la première fois la présence du *cursus* dans les oraisons liturgiques. M. Couture, à qui l'on attribue souvent cette découverte a reconnu l'antériorité de M. Misset.

MOCQUEREAU. *Le cursus et la psalmodie : Paléographie musicale*, V, 1895, p. 27-50. — *Note sur l'influence de l'accent et du cursus toniques latins dans le chant ambrosien : Ambrosiana*. Milan, Cogliati, 1897, fascicule IX¹.

NORDEN (Eduard). *De Minucii Felicis aetate et genere dicendi*, Greisswald, Kunike, 1897, p. 18-25. — *Die antike Kunstprosa*. Leipzig, Teubner, 1898, p. 959-950.

PICHON (René). *Lactance*. Paris, Hachette, 1901, p. 522-552. — *Le texte de Quinte Curce et la prose métrique : Revue de Philologie*, XXX, 1906, p. 90-100.

POTHIER (Joseph). *Les mélodies grégoriennes*. Tournay, Desclée, 1880, p. 257.

QUENTIN (H.). *La plus ancienne vie de saint Seurin de Bordeaux : Extrait des Mélanges Couture*, Toulouse, Privat 1902, p. 12-14.

SABBADINI (Remigio). *Del « numerus » in Floro : Rivista di Filologia*, XXV, 1897, p. 600-601.

[SANTI (DE).] *Il « cursus » nella storia letteraria e nella liturgia : Civiltà cattolica*, serie XVIII, vol. XI, 1905, p. 24-59; vol. XII, 1905, p. 58-52, 288-507.

SCHLICHER (John J.). *The origin of the rhythmical verse in late Latin*. Berlin, Gerhardt, 1902, appendix I, p. 83-87.

SKUTSCH² (F.). *Zu Favonius Eulogius und Chalcidius : Philologus*, LXI, 1902, p. 195-200. — *Firmicus de errore profanarum religionum : Rheinisches Museum*, N. F., LX, 1905, p. 262-272, (p. 268-272 sur le cursus).

[SMEDT (C. DE)]. *Le cursus dans les documents hagiographiques : Analecta bollandiana*, XVI, 1897, p. 501-506; XVII, 1898, p. 587-592.

STANGE (C.). *De Arnobii oratione*, Saargemünd, Strassburger Druckerei (Filiale), 1895, II : *De clausula Arnobiana*, p. 15-56.

THOMAS (Émile). *Pétrone*. Paris, Fontemoing, 1902, p. 187-195.

1. Je n'ai pu consulter un article du même auteur paru dans la *Musica sacra* (de Milan) du 5 mars 1892.

2. C'est à tort qu'on cite à propos du cursus l'article de J. Schmidt, *Satzrhythmus und Neuposfrage (Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien)*, XLVI, 1895, p. 97-109; il ne se rapporte aucunement à cette question, pas plus que le travail du même auteur : *Das rhythmische Element in Ciceros Reden (Wiener Studien)*, XV, 1893, p. 209-247.

THUROT (Charles). *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales du moyen âge* : Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale, XXII, 2^e partie, 1868, (p. 481-485 sur le cursus).

VACANDARD (E.). *Saint Victrice*. Paris, Lecoffre, 1905, appendice B, p. 173-177. — *Le cursus, son origine, son histoire, son emploi dans la liturgie* : Revue des questions historiques, LXXVIII, 1904, p. 59-102, 699.

VALENTIN (L.). *Saint Prosper d'Aquitaine*. Toulouse, Privat, p. 865-888.

VALOIS (Natalis). *De arte scribendi epistolas apud Gallicos mediæ aevi scriptores rhetoresve*. Paris, Picard, 1880, p. 70-80. — *Étude sur le rythme des bulles pontificales* : Bibliothèque de l'École des Chartes, XLII, 1881, p. 161-198, 257-272.

WATSON (E. W.). *The style and language of saint Cyprian* : *Studia biblica et ecclesiastica* (publiés à Oxford), IV, 1896, p. 189-318 (p. 217-221 sur le cursus).

WILSON (H. A.). *The metrical endings of the leonine sacramentary* : *Journal of theological studies*, V, 1904, p. 386-595; VI, 1905, p. 381-391.

WINTERFELD (Paul). *Ueber die translatio sanctorum Alexandri papae et Iustini prespiteri (sic)* : *Neues Archiv. der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, XXVI, 1901, p. 751-754. — *Die vier Papstbriefe in der Briefsammlung des H. Hildegard* : *ibid.*, XXVII, 1902, p. 237-244. — *Der Rhythmus der Satzschlüsse in der Vita Bennonis* : *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1901, p. 165-168. — *Der Satzschluss bei Favonius Eulogius* : *Philologus*, LXI, 1902, p. 625-626. — *Zu Avianus* : *Rheinisches Museum*, N. F., LVII, 1902, p. 167-168. — *Satzschlussstudien zur Historia Augusta* : *ibid.*, p. 549-558. — *Zu Minucius Felix* : *Philologus*, LXIII, 1904, p. 315-320.

ZIEGLER (Konrad). *Neue Firmicus Lesungen* : *Rheinisches Museum*, N. F., LX, 1905, p. 275-296.

ZIELINSKI (Th.). *Das Ausleben des Clauselgesetzes in der römischen Kunstprosa*. (I, Die Panegyriker ; II, Cyprian). Leipzig, Weicher, 1906. — *Der Rhythmus der römischen Kunstprosa und seine psychologischen Grundlagen* : *Archiv für die gesammte Psychologie*, VII, 1906, p. 125-142.

LE CURSUS¹

— On appelle « cursus » les cadences régulières qui marquent la fin des phrases (ou membres de phrases) dans la prose latine, depuis l'époque classique jusqu'à la Renaissance.

— Si les savants n'ont pu se mettre d'accord sur le rythme de Cicéron, leurs dissentiments sur le *cursus* sont bien plus nombreux encore. Les auteurs étudiés appartiennent à des époques, à des pays très différents; on ne les examine ni à l'aide des mêmes méthodes, ni avec le même soin; on arrive difficilement à connaître les travaux antérieurs dispersés dans des recueils peu accessibles. Aussi n'est-il pas étonnant que les résultats obtenus paraissent à première vue contradictoires.

Ils le sont en effet sur plus d'un point. Le temps est bien éloigné où la science pourra tracer dans tous ses détails l'évolution des cadences finales depuis le premier siècle jusqu'aux temps modernes.

Mais au milieu des innombrables incertitudes, quelques faits demeurent établis d'une manière indiscutable. Ce sont eux seulement que je voudrais essayer de dégager en esquissant brièvement les transformations du cursus.

I. — Du I^{er} au VII^e siècle.

A. — Emploi du cursus.

— Cicéron ne fut pas le seul à se préoccuper des clauses. Il est vrai que les grands historiens, César, Salluste, Tite Live, Tacite paraissent ne s'en être aucunement souciés, ou même avoir évité à dessein les rythmes usités dans le style oratoire. Mais la plupart des écrivains en agissaient autrement. Même parmi les historiens, quelques-

1. Cf. *supra*, p. 189.

uns, comme Suétone ou Florus, finissent leurs phrases par des cadences analogues à celles de Cicéron. Le même souci est bien visible chez Sénèque, chez Pline le Jeune et les panégyristes qui l'imitent, chez Apulée, chez bien d'autres encore.

Les auteurs chrétiens qui prétendent mépriser la vaine éloquence du siècle ne se croient pourtant pas autorisés à négliger le *cursus*. On ne le retrouve pas seulement chez d'élégants Cicéroniens comme Minucius Félix ou Lactance; saint Cyprien l'observe avec un soin minutieux; saint Ambroise ne le cède pas sur ce point à son adversaire païen Symmaque; saint Augustin, comme saint Jérôme, continue la même tradition; et les écrits d'obscurs personnages comme Ennodius ou Sedulius ressemblent par là à ceux de saint Léon et de saint Grégoire le Grand.

Les plus anciennes prières de l'Église sont soumises aussi aux mêmes rythmes. Formules du Canon, préfaces, oraisons des fêtes nous montrent appliquées les règles des cadences finales. On en trouve des exemples dans une multitude d'autres documents publics ou privés, discours, lettres et même décrets de Conciles jusqu'à la fin du vi^e siècle.

Vers cette époque le *cursus* tombe en désuétude; bientôt il disparaît; — totalement ou partiellement; on ne le sait pas encore avec certitude.

B. — Formes du cursus.

— On peut s'attendre à ce que dans une si longue vie, le cursus ne soit pas resté immuable. Et, de fait, il a, peu à peu, par une série de changements insensibles, subi une importante évolution.

Parmi les diverses cadences finales, Cicéron, comme nous l'avons vu, préférait en théorie et en pratique le dichorée, et les combinaisons du crétique, du péon et du

spondée. Nous avons remarqué chez lui la fréquence des formes suivantes :

Dichorée $\bar{u}\bar{u}\bar{u}$; ex. : « *comprobavit* », « *senatu viderent* »¹.

Le dichorée est souvent précédé du crétique; ex. : « *a senatu viderent* ».

Combinaisons du crétique :

$\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$ (crétique-trochée); ex. : « *causã sublata* », « *adsensuri viderentur* », « *experiremur* ».

$\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$ (double crétique); ex. : « *cuiusque sententia* », « *senatui pareat* ».

$\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$ (spondée-crétique); ex. : « *expectabimus* », « *in re publica* ».

$\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$ (trochée-crétique ou crétique-iambe); ex. : « *ipsã publica* », « *exercitior* ».

Péon suivi de trochée :

$\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$ (péon 1^{er}-trochée); ex. : « *esse videatur* », « *quid facere possit* ».

$\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$ (péon 4^e-trochée); ex. : « *propriã libertas* ».

Dispondée $\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$; ex. : « *comparant contra nos* ».

(Le dispondée est souvent précédé du crétique « *consulem designatum* »).

— Ces mêmes finales se retrouvent dans les auteurs des siècles suivants; mais progressivement elles se transforment. On peut constater quatre changements principaux.

1^o La fréquence du crétique augmente aux dépens du dichorée. Les finales $\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$ (crétique-trochée), $\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}\bar{u}$ (double crétique) deviennent plus fréquentes encore, tandis que le dichorée ne suffit plus à former une clausule. Dans Cicéron, tout en étant souvent précédé d'un crétique, il était à lui seul une cadence harmonieuse : le crétique devient de plus en plus nécessaire.

2^o L'influence de l'accent supplante de plus en plus celle

1. On se souvient que la dernière syllabe est indifférente en prose comme en poésie.

de la quantité¹. C'est là un phénomène très général dans l'histoire de la langue latine à cette époque; mais particulièrement visible dans le cursus. Ainsi, le dichorée finit par n'être plus la double alternance d'une longue et d'une brève (*cōmprōbāvīt*); il devient plutôt la double alternance d'une syllabe accentuée et d'une atone; il importe peu que les syllabes soient longues ou brèves : *ēxorāntes* devient l'équivalent de *ādjuvēmur* et de *videāmur*.

De même le crétique n'est plus composé d'une longue, une brève, une longue (—), mais plutôt d'une syllabe accentuée, suivie d'une atone et d'une syllabe portant l'accent secondaire. Par exemple *precibus* composé de trois brèves est presque l'équivalent de *alteros* où pourtant se trouvent deux longues; la place des accents étant la même, la différence rythmique entre ces deux mots s'efface de plus en plus.

3° Par suite de l'influence croissante que l'accent acquiert, la division des mots devient, elle aussi, de plus en plus importante; car d'elle dépend en partie la place de l'accent. Ainsi, le dichorée, étant surtout une série de quatre syllabes alternativement accentuées et atones, ne pourra plus être formé par un trisyllabe précédé d'une longue. *Hōs|tēs fērāmūs* était pour Cicéron l'équivalent de *vōs | cōmprōbāvīt*; mais *hōstes ferimus* est au point de vue de l'accent tout différent de *vōs cōmprōbāvīt* et ressemble bien plus à *hōstes caelāmus*.

Sōrtē pārticipēs ne contenait qu'un crétique au temps de Cicéron; il en renferme deux quand on tient compte surtout de l'accent : *sōrte participēs*.

1. Une évolution semblable transforme à la même époque les clauses des phrases grecques. L'influence de l'accent s'y fait sentir de plus en plus et c'est sur lui qu'est fondé le cursus byzantin. Les principaux travaux sur ce sujet sont : E. Bouvy, *Poètes et Mélodes* (Nîmes, Maison de l'Assomption, 1886), p. 185-220; 555-555; 361-365; W. Meyer, *Gesammelte Abhandlungen*, I, p. 17-22; II, p. 202-255; L. Havet, *Revue critique*, 1894; II, p. 207-240; *Byzantinische Zeitschrift*, VIII, 1899, p. 555-557; C. Litzica, *Das Meyersche Satzschlussgesetz in der byzantinischen Prosa* (Munich, Buchholtz, 1898); Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 922-925.

4^e Les finales employées deviennent de plus en plus unificables. Les mots qui ont plus de quatre ou moins de trois syllabes sont exclus de plus en plus sévèrement.

Toutes les cadences usitées finissent par se ramener à quatre formes¹ :

a) *Cursus planus*, un trisyllabe accentué sur la pénultième précédé d'un mot également accentué sur la pénultième :

córde currámus

b) *Cursus tardus*, un quadrisyllabe accentué sur l'antépénultième précédé d'un mot accentué sur la pénultième :

retrahámur excéssibus

c) *Cursus velox*, un quadrisyllabe accentué sur la pénultième précédé d'un mot accentué sur l'antépénultième :

sérviat libertáte

d) *Cursus dispondaïque*, un quadrisyllabe accentué sur la pénultième précédé d'un mot également accentué sur la pénultième :

consolatióne respirémus.

Mais dans ces divers types que distingue l'accent on peut encore remarquer des formes diverses suivant la quantité des syllabes ; celle-ci garde longtemps une part de son ancienne influence. Par exemple dans le *cursus planus*, le crétique-trochée *córdě currámüs* est préféré au molosse-trochée *dignĩ rēddāmūr*.

II. — Du XI^e au XV^e siècle.

A. — Emploi du *cursus*.

Le *cursus* reparait ou revient en honneur à la fin du XI^e siècle. Les « dictatores » d'Italie ou de France, du Mont

1. Avec cette restriction que les quadrisyllabes et les trisyllabes peuvent quelquefois, surtout devant une ponctuation faible, être remplacés par des équivalents, *pourvu que les accents principaux et secon-*

Cassin ou d'Orléans commencent à en donner les règles.

Le pape Urbain II charge, en 1088, son secrétaire Jean Gaetani de retrouver les règles de l'ancien style épistolaire. Gaetani étudie les lettres de saint Léon le Grand et introduit dans la chancellerie pontificale les habitudes de rédaction qui, tantôt plus sévères, tantôt moins, y régneront cependant jusqu'à la Renaissance. Dès lors, les bulles des papes ne sont pas seules soumises au *cursum*. Il est facile de s'en convaincre en étudiant les oraisons composées à cette époque.

C'est seulement au xv^e siècle que les anciennes cadences tombent en désuétude. Au xvi^e siècle, elles sont à peu près totalement oubliées. Après cette époque, si elles se retrouvent parfois dans les documents pontificaux ou les oraisons du missel, c'est que l'on a calqué les anciennes formules. On continue à écrire dans les bulles *audeat attentare, noverit incurrisse* et dans les oraisons *gloriam consequamur, precibus adjuvemur*. Mais, en réalité, personne ne connaît plus les règles : le *cursum* est complètement oublié¹.

B. — Règles du *cursum*.

Rien n'est plus simple.

Toutes les phrases soumises au rythme de la prose se terminent alors par une des trois formes suivantes :

<i>cursum planus</i>	nóstris infúnde
<i>cursum tardus</i>	incarnatiónem cognóvimus
<i>cursum velox</i>	glóriam perducámur

Le *cursum* dissondaïque n'est pas rétabli.

La quantité ne joue aucun rôle, l'accent seul entre en considération.

dares soient à la même place (Dómine Déus nóster ou váleat ét salúti pour sérviat libertáte).

1. Depuis quelques années seulement il semble avoir repris une nouvelle vie; on commence à s'en préoccuper dans la composition des nouveaux offices approuvés à Rome.

III. — Quelques exemples¹.

I. — Pline. *Panegyrique de Trajan.*

(Chap. 94. Pêroraison.)

In fine orationis praesides custodesque imperii divos² ego consul pro *rebus humanis* (crétique-trochée) ac te praecipue, *Capitoline Iuppiter* (trochée-crétique ou crétique-iambe³), precor, ut beneficiis tuis faveas tantisque muneribus addas *perpetuitatem* (péon 1^{er}-trochée). Audisti quae malo principi *precabamur* (crétique-trochée), exaudi quae pro dissimillim⁴ *optamus* (crétique-trochée). Non te *distringimus votis* (crétique-trochée); *non enim pacem* (crétique-trochée), *non concordiam* (spondée-crétique), *non securitatem* (dichorée), *non opes oramus* (dispondée), *non honores* (dichorée); *simplex cunctaque ista* (dichorée) *complexum omnium votum est* (crétique-trochée), *salus principis* (dochmius).

II. — Anciennes prières chrétiennes.

1^o Prière après la communion (*Missel romain*)⁵.

Quod ore sumpsimus (trochée-crétique ou crétique-iambe), Domine, pura mente capiamus (péon 1^{er}-trochée) et

1. Des exemples et non des preuves; dans les quelques passages que je vais citer l'existence du cursus est évidente; mais on ne peut démontrer en quelques pages toutes ses transformations.

2. Peut-être *imperii divos* (crétique-trochée). — On se souvient qu'en prose comme en poésie la dernière syllabe est indifférente; *Supra*, p. 146-147.

3. *Supra*, p. 157-158.

4. A cette époque encore l'élision (ou la synalèphe) se fait comme au temps de Cicéron et de Virgile.

5. Sacramentaire léonien, éd. Feltoe (Cambridge, University Press, 1896), p. 69; Migne, *Patrologia latina*, LV, 75; Sacramentaire gélasien, éd. Wilson (Oxford, Clarendon Press, 1894), p. 57; Migne, LXXIV, 1078; Sacramentaire grégorien, éd. Muratori (Venise, 1748), p. 178.

de munere temporali (dichorée)¹ fiat nobis *remedium sem-piternum* (dichorée)².

2^o Une oraison du sacramentaire *léonien*³.

Propitiare Domine supplicationibus nostris (crétiquetrochée) et sanctorum tuorum (dichorée) suffragantibus meritis (double crétique dont le second est fondé sur l'accent⁴) preces nostras dignanter exaudi (crétique-trochée)⁵.

3^o Préface des apôtres (*Missel romain*)⁶.

Vere dignum et justum est *aequum et salutare* (VELOX)⁷. Te Domine suppliciter exorare (VELOX) ut gregem tuum, Pastor aeternae non deseras (TARDUS) sed per beatos apostolos tuos continua protectione custodias (TARDUS) ut iisdem rectoribus gubernetur (VELOX) quos operis tui vicarios eidem contulisti (DISPONDAÏQUE) praeesse pastores (PLANUS). Et ideo cum Angelis et Archangelis, cum Thronis et Dominationibus, cumque omni militia caelestis exercitus (TARDUS) hymnum gloriae tuae canimus sine fine dicentes (PLANUS)⁸.

III. — Une lettre d'Innocent III^o.

... Recepimus ergo ab eodem comite super crucem et evangelia publice iuramentum (VELOX) quod nec per se nec per alium quicquam contra personam (PLANUS) vel coronam regiam attentabit (VELOX) sed potius hostes regis

1. Le dichorée est précédé d'un mot accentué sur la pénultième; le *cursus velox* (mûnere temporali) commence à se faire jour.

2. Même remarque.

3. Ed. Feltoe, p. 2; Migne, *Pat. lat.*, LV, p. 25.

4. *Suffragantibus meritis*, quoique *meritis* ait la première syllabe brève.

5. Et en même temps *cursus planus*.

6. Sacramentaire grégorien, éd. Muratori, p. 101-102; cf. Sacramentaire léonien, éd. Feltoe, p. 50; Migne, *Pat. lat.*, LV, p. 60; Sacramentaire gélasien, éd. Wilson, p. 186; *Pat. lat.*, p. 1169-1170.

7. Cf. *supra*, p. 372, n. 1.

8. On peut faire l'analyse de cette préface au point de vue de la quantité prosodique des syllabes; on y remarquera encore des clausules fort semblables à celles de Cicéron.

9. Lettres, liv. V, ep. 38; *Pat. lat.*, CCXIV, p. 994.

et regni^{1.}, *viriliter impugnavit* (VELOX) quod ipse *fideliter executus* (VELOX) bis, concedente Domino, mirabiliter obtinuit de Diobuldo *triumplum* (PLANUS) et prostratis multis ex fautoribus eius^{2.}... *detinet vinculis alligatos* (VELOX); volentes igitur per eum regi et regno *plenius subvenire* (VELOX) ipsum contra Marcowaldum in *Siciliam destinamus* (VELOX) *sperantes in Domino* (TARDUS)³ quod desideratam de ipso *victoriam citius assequetur* (VELOX).

IV. — Deux oraisons du moyen-âge.

1^e Oraison de saint Thomas Becket, canonisé en 1175.

Deus pro cuius *Ecclesia* (TARDUS) gloriosus Pontifex Thomas gladiis *impiorum occubuit* (TARDUS) *praesta quaesumus* ut omnes qui eius *implorant auxilium* (TARDUS) *petitionis suæ salutarem consequantur effectum* (PLANUS).

2^e Oraison du Saint Sacrement, composée en 1264.

Deus qui nobis sub *sacramento mirabili* (TARDUS) *passionis tuæ memoriam reliquisti* (VELOX), tribue *quaesumus*, ita nos corporis et sanguinis tui *sacra mysteria venerari* (VELOX) ut *redemptionis tuæ fructum in nobis iugiter sentiamus* (VELOX).

1. Ici des séries de noms propres.

2. Idem.

3. Cf. *supra*, p. 372, n. 1.

Vu, le 19 janvier 1907 :

*Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,*

A. CROISSET.

Vu et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

L. LIARD.

TABLE ALPHABÉTIQUE

- | | | |
|--|--|--|
| <p><i>Abdomen</i>, 280.
 <i>Abiegnus</i>, 26.
 <i>Abies</i>, 26.
 <i>Abnuto</i>, 26.
 <i>Abs</i>, 100.
 <i>Accent</i>, 187 n. 1, 199 n. 5
 370-371, 372.
 <i>Accumulation</i>, 301-302.
 <i>Acredula</i>, 43.
 <i>Acroama</i>, 63.
 <i>Aculeus</i>, 251, 252, 254, 255,
 257.
 <i>Adaugesco</i>, 43,
 <i>Adulescentulus</i>, 249, 250,
 251, 253, 254, 255, 256,
 257, 258, 260, 275.
 <i>Adversaires de Cicéron</i>;
 langue, 21-22.
 <i>Adversaria</i>, 60.
 <i>Advolatus</i>, 44.
 <i>Aedicula</i>, 256, 257.
 <i>Aequimelium</i>, 60.
 <i>Aequor</i>, 82-83.
 <i>Aestifer</i>, 44.
 <i>Aetatula</i>, 256.
 <i>Agellus</i>, 251.
 <i>Agrarius</i>, 60.
 <i>Alius, aliae</i>, 100.
 <i>Allégorie</i>, 297, 301.
 <i>Allitération</i>, 113-114.
 <i>Allongement par position</i>,
 146.
 <i>Almus</i>, 44.
 <i>Altisonus</i>, 44.
 <i>Altitonans</i>, 44 n. 1.
 <i>Allivolans</i>, 26.
 <i>Alveolus</i>, 255.</p> | <p><i>Ambiguum</i>, 225-226
 <i>Amiculus</i>, 251.
 <i>Amplification</i>, 308.
 <i>Anagnostes</i>, 63, 280
 <i>Analogie</i>, 95-96.
 <i>Anaphore</i>, 299, 302.
 <i>Anguitenens</i>, 44.
 <i>Anicula</i>, 256, 259.
 <i>Anomalie</i>, 95-96.
 <i>Antepes</i>, 44.
 <i>Antithèse</i>, 116-118, 121-
 122, 294.
 <i>Antonius</i>, 179-180.
 <i>Anxifer</i>, 44.
 <i>Aplustra</i>, 44.
 <i>Apostrophe</i>, 315.
 <i>Appendicula</i>, 259.
 <i>Archaisme</i>, 85-89, 94, 98-
 99.
 <i>Archipirata</i>, 328.
 <i>Architectura</i>, 60.
 <i>Arcitenens</i>, 45.
 <i>Argumentation</i>, 320-321,
 342 n. 2.
 <i>Arieto</i>, 26.
 <i>Armamenta</i>, 45.
 <i>Articulus</i>, 249.
 <i>Arula</i>, 251.
 <i>Asiatiques</i>, 335-338.
 <i>Aspello</i>, 45.
 <i>Assonance</i>, 116-118, 122-
 125, 294.
 <i>Astrologus</i>, 65.
 <i>Asyndeton</i>, 65 n. 1.
 <i>ἄτεγνοι πίστεις</i>, 77-79.
 <i>Attique (prose)</i>, 141 n. 13.
 Cf. Néo-Attiques.</p> | <p><i>Atque, ac</i>, 115, 179.
 <i>Attondeo</i>, 45.
 <i>Auctifer</i>, 45.
 <i>Aurifer</i>, 45.
 <i>Auriger</i>, 45.
 <i>Aurora</i>, 45.
 <i>Authenticité</i>, 1, 306.
 <i>Authepsa</i>, 60, 63-64.
 <i>Autumnalis</i>, 45.
 <i>Autumo</i>, 26.

 <i>Bacillum</i>, 254.
 <i>Balo</i>, 27.
 <i>Barbaria, barbaries</i>, 100-
 101.
 <i>Barharicus</i>, 27.
 <i>Barbula</i>, 257, 326.
 <i>Barzizza</i>, 214.
 <i>Basis</i>, 328.
 <i>Beatitas, beatitudo, bea-
 tus</i>, 69, 73.
 <i>Belle</i>, 89-90, 249, 254,
 279.
 <i>Bellipotens</i>, 27.
 <i>Bellus</i>, 250, 255.
 <i>Beo, as</i>, 25.
 <i>Bicorpor</i>, 45.
 <i>Biformatus</i>, 46.
 <i>Blandiloquentia</i>, 27
 <i>Brèves (syllabes)</i>, 120-130,
 188.
 <i>Bucula</i>, 252.

 <i>Calembours</i>, 225-226, 227-
 229, 306.
 <i>Caligo</i>, 46.
 <i>Capella</i>, 250.</p> |
|--|--|--|

- Caprigenus*, 46.
Cardo, 46.
Cascus, 27.
Cassus, 94.
Castellum, 253, 258, 259, 260.
Castro, 27.
Cate, 46.
 Catilinaires, rédaction, 7-8; 1^{re}, 303-304; 3^e, 261.
Cauponor, 27.
Cauponula, 259.
Causa, 94.
Cave suivi du subjonctif, 276.
Cedo, 279.
Cervicula, 251.
Cervix, 98.
 César, 57, 176; — (discours prononcés devant), 338-340.
Cetarius, 27.
Chaere, 42.
 Choriambre, 165-166, 194.
 Cicéroniens, 176-177.
Circa, 67.
Circulus, 258.
 Citations (mots employés dans), 26-45.
Clangor, 46.
Clareo, 46.
Clarisonus, 46.
Claro, 46.
Clausula heroica, 167-169, 210, 293-294, 305, 340 n. 1.
Clausule, 143-218, 222, n. 1, 263 n. 1 (fin), 290-294, 311 n. 7, 336, 337 n. 3, 359-340; — résumé des principales, 171-172.
Cline, 46.
Clueo, 28.
Codicilli, 260.
Cognomentum, 28.
Colus, 28.
Comatus, 28.
Comissor, 28.
Commentariolus, 259.
Commolior, 28.
Compilo, 278.
 Composés (Voir *per*, *sub*).
- Concastigo*, 28.
Conchyliatus, 64.
Concio, 28.
Conciliatricula, 256
Conditor, 306.
Conducibilis, 29.
Conduplico, 29.
 Conjectures, 177-178, 208-259, 210.
Constitutiones, 79-82.
Consulares orationes (publication), 8.
Contremo, 29.
Conventiculum, 256-257.
Convexus, 46.
Conviso, 46.
Cordatus, 29.
Corniger, 47.
 Correspondance (voir Lettres).
Coruscus, 47.
Cotidianum genus sermonis, 246-247.
 Courtes phrases, 125-129, 295; — clausules, 206-208.
Crapula, 328.
 Crétique, 155-159, 172, 176, 185 n. 1, 186, 189, 190, 192-193, 333 n. 3, 370, 371, 372.
Cretula, 252.
Crispisculans, 29.
Crispus, 29.
 Critique des textes, 167-168, 177-178, 182 n. 7, 208, 213, 305.
Crocota, 65.
Culmen, 47.
Culus, 347 n. 1.
Cuneus, 47.
Cupiditas, 25.
Cupido, 25, 29.
 Cursus, 189, 365-376.
Cymbalum, 329.
 Dactyle, 163-165, 167-169, 175.
Decolor, 47.
Decorum, 239-240.
 Décrets (style des), 169, 334 n. 1.
- Decretum*, 69 n. 1.
Defio, 30.
Defundo, 30.
De Imperio Cn. Pompei, 115, 284-299, 305.
De Inventione, 76-77.
De Lege agraria, 287, 306; — Rédaction, 13.
Deprecatio, 80.
 Dérivés en *tor*, 59, 287, 306; — en *io*, 59, 278.
Dextrorsum, 50.
Diadema, 528.
Dialectica, 71.
Dialecticus, 71 n. 3.
 Dialogues, 241-244.
 Dichorée, 152-155, 156, 190-191, 191-192, 192-193, 199-200, 204, 333 n. 3, 336, 340 n. 1, 370, 371.
Dido, 30.
Digitulus, 259.
 Diminutifs, 248-262, 280, 300, 325, 227.
 Dispondée, 161-162, 188.
 Disposition, 314 n. 1.
 Dissolution, 186-188.
Distermino, 47.
Dius, 30.
Divertium, 99.
Divisiones, 94.
Dixti, 100, 189.
Domiporta, 30.
Duint, 94.
Eccio, 30.
 Eclectisme, 340.
Eculeus, 248 n. 3.
Edepol, 30.
Effari, 84.
Effertus, 47.
Effertus, 31.
Eheu, 31.
Eho, 31.
 εἶρων, 76.
 Elision, 115-116, 146.
 Ellipse, 65 n. 1, 276-277, 279.
Embolium, 63.
 Enclitique, 211-212.
Ensis, 47.

- ἔντεχνοι πίστεις, 77-79
Epistula, 62.
 Esprit de Cicéron, 225-224.
Esse videatur, 160, 180-181, 292.
Evalidus, 47.
Evidens, 72.
Evidentia, 70, 72 n. 1.
Eviscero, 47.
Evito, 51.
Eacetra, 47.
 Exorde, 511, 513-517.
Exostra, 65.
Expectoro, 51.
Explicavi, explicui, 182.
Esacrifico, 51.
Exsupero, 48.

Fabella, 257.
Fallaciloquus, 51.
 Familiale (langue), 59, 245-285, 287-289, 300, 508, 512 n. 3, 517-520, 529-532.
Fari, 85.
Fartor, 51.
Fasceola, 256.
Femineus, 48.
Festive, 90.
Festivus, 531 n. 1.
 Figures, 296, 298-299, 501-502, 555-554.
Filiola, 254.
 Finale (syllabe indifférente), 146-147.
Flamen, 48.
Flammifer, 51.
Flammo, 48.
Flexanimus, 51.
Flosculus, 257.
Fluctiger, 48.
Fluzus, 52.
Foculus, 256.
 Formes, 95-101.
Formula, 248, n. 3.
Fraterculus, 52, 251.
Fremibundus, 52.
Frendo, 48.
 Fréquentatifs, 289 n. 3.
Fulix, 48.
Fulvus, 48.

Funda, 48.
Furunculus, 258, 526.
Genera dicendi, 220-221, 285, 304.
Genetrix, 48.
Genitalis, 52.
 Genitif, pl. en *um*, 96; — sing en *ai*, 98; — en *i*, *ii*, 101 n. 4; — de *alius*, 100; — de *poema*, 101; — épexégétique, 262.
Geometria, 71.
Glandifer, 49.
Glomero, 49.
 Gracques, 13.
Graeculus, 255, 256, 257, 258, 259.
 Grammaire, 95-106; — et clausules, 182-185; 292.
Grammatica, 71, 97-98.
Grandesco, 49.
Gratulator cum, 104.
 Grecs (mots), 61-62, 70-71, 75-76; — latinisés, 62-64, 71, 76-77, 112, 280, 327, 329; — orthographe, 97-98.
 Guarino, 214.
Gumia, 52.
Guttur, 49.

Halitus, 49.
 Hellénismes, 105-106.
 Hendiadys, 357 n. 5.
Herbigradus, 52.
Heus, 276.
 Hiatus, 114-116, 146.
Hilum, 52.
Historia, 62.
Homullus, 258, 326.
Horrifer, 52.
Horrificus, 49.
Horrisonus, 49.
Hortulus, 255.
 Humanistes, 215-217.
Humifer, 49.
 Iambe, 165, 165-167, 172, 178 n. 1. 192,
 Ictus, 187 n. 1.
Idiota, 65, 280.
Ignifer, 49.

Ille: illi a Platone, 105.
Illico, 67.
 Impératif avec *ne*, 105.
Implecto, 49.
In Clodium et Curionem, rédaction, 7.
In Piraea, 20, 105.
In Pisonem, 281, 507 n. 1, 526, 527, 528, 529, 530, 531.
In potestatem esse, 182.
In Vatinium, rédaction, 6.
Incingo, 55.
 Incises, 128-129; — clausules, 206-209, 295.
Incitus, 55.
Inclitus, 55.
Incurvesco, 55.
Indiges, 55.
Infernus, 50.
 Infinitif en *ier*, 98; — avec verbes de mouvement, 101; — avec *valeo*, 105; — passé pour le présent, 292.
Ingratificus, 55.
 Injures, 281.
Insaturabilis, 280.
Instructor, 506.
Interpunctio, 278.
Intonusus, 55.
Ironia, 76.
 Ironie, 255-258, 284-285; — des mots grecs, 62-65, 280.
Isocolon, 117-120, 140-141, 294-295. Cf. parison.
Istac, 55.
Iubatus, 50.
Iuventa, 50.

 Jeux de mots, 225-229.

Labecula, 257.
Lacrimula, 259.
Lætificus, 54.
 Langue, pureté, 19-106, 342; — variété, 515; — vulgaire, 244-245; — Cf. familière.
Languidulus, 254.
Laniger, 54.
Lanius, 54.

- Largificus*, 54.
Latesco, 50.
Latex, 50.
Latrunculus, 258.
Lectulus, 254, 255.
Lentiscus, 50.
Lessus, 54.
 Lettres, langue, 58-65, 99,
 105-104; — clausules,
 184 n. 2.
Levipes, 50.
Lexis, 54.
Libella, 249, 250.
Libellus, 249, 250, 251,
 252, 254, 255, 257, 258,
 259, 260.
Librariolus, 258.
Liquo, 50.
Logus, 65.
Longiusculus, 255.
 Longues (syllabes), 129-
 150, 159, 188.
Loquaciter, 279.
Loveola, 99.
Lucellum, 251.
Luctificus, 50.
Lumbus, 50.
Lymphatus, 54.

Mæander, 529.
Mala, 34.
Male audire, 105.
Malleolus, 254, 259.
Manifestus, 72.
Mastruca, 65 n. 2.
Matercula, 256.
 Membres (ἁδῶλα), 128 -
 129; — de périodes,
 126 n. 1; — clausules,
 206-209, 292-294.
Meo, 50.
Meretricula, 251, 252.
 Métaphore, 296-298.
Meto, 50.
 Métrique (prose), 151 n. 2.
Mi (mih), 99.
Mimicus, 328.
Mimula, 258, 259.
Missor, 51.
Mitra, 65.
Moenimentum, 54.
Mollipes, 51.

Molon, 540.
Monedula, 255.
 Monosyllabe final, 211.
Mordax, 55.
 Mots, choix, 25-92; —
 évités, 25; — inventés
 par Cicéron, 57 n. 1,
 59-61, 68-70, 77, 212,
 213, 555 n. 3; — har-
 monie, 111-113; —
 clausules, 179-181; —
 ordre, 181, 205; —
 inutiles, 185-184; —
 division, 66 n. 2; —
 division des mots dans
 clausules, 194-196, 212,
 213, 553 n. 3, 371 — mot
 final, 194-200.
Mulceo, 51.
Multercula, 251, 252, 255,
 254, 255, 256, 259.
Multiplicabilis, 51.
Munusculum, 251.
 Muret, 206.
Musca, 55.
Musica, 71.
Musicus, 71 n. 3.
 Mythologie, plaisanterie,
 255.

 Narration, 517-520; —
 narrations plaisantes,
 253-254.
Navicula, 252, 255, 256.
Ne avec l'impératif, 105.
Necesse sit et sit necesse,
 212.
Negotium, 506.
 Néo-Attiques, 535, 536, 585.
 Néologismes, 57 n. 1, 59-
 61, 68-70.
Nihil en parlant des per-
 sonnes, 281 n. 1.
Nigror, 55.
Nitedula, 257.
Nitescō, 51.
Nivalis, 51.
Niveus, 51.
Noenum, 35.
 Nombre oratoire, 107-
 218, 289-295, 300-301,
 555-554, 555-557.

 Noms propres, 227-228.
Nubecula, 258, 326.
Nubila, 51.
Nummulus, 251, 252.
Nuncupo, 85.
Nutricula, 257, 260.
Nux, 55.

Obnubilus, 56.
Obstipus, 51.
Obtrunco, 56.
Oberto, 52.
Occulo, 56 n. 2.
Odovit, 22.
Offensiuncula, 259.
Omnipotens, 56.
Operam perdere, 277-
 288.
Opinor, 87-89.
 Ordre des mots, 181,
 205.
Orsus, 52.
 Orthographe, 95-101.

Palumbes, 52.
Panchrestus, 65.
Parilis, 52.
Parison, 116-121, 294,
 295. Cf. isocolon.
Pavo, 52.
Paronomase, 226-227.
Particula, 250, 258.
Parvulus, 249, 250, 255,
 254.
Patella, 252.
Pauculus, 250.
Paululum, 249, 252, 256.
Paveo, 52.
Pavidus, 56.
Pavor, 56, 57.
Pelagus, 52.
Pellicula, 255.
 Péon, 159-161, 172, 177
 178, 186-187, 193.
Per (composés de), 263-
 276, 288, 529-550.
Peracutus, 269, 271, 274,
 288.
Peradulescens, 271, 275.
Peræque, 269, 275.
Peramplus, 270.
Perangustus, 270.

- Perantiquus*, 269, 270.
Perarduus, 269.
Perattente, 275.
Perattentus, 269.
Perbacchor, 274.
Perblandus, 274.
Perbonus, 269, 272.
Perbrevis, 270.
Perbrevis, 268, 269, 271.
Perbreviter, 272.
Percalesco, 274.
Percaus, 274.
Percelebro, 270, 275.
Perceler, 275.
Percommode, 268, 271, 289.
Percrepo, 270.
Percuriosus, 271.
Perdifficilis, 268, 270, 274.
Perdisco, 275.
Perdives, 269.
Perdocco, 272.
Perdoctus, 275.
Peredo, 57.
Perelegans, 274.
Perexcellus, 270.
Perexiguus, 268.
Perfacete, 269.
Perfactus, 274.
Perfacile, 268, 269, 270, 271.
Perfacilis, 268, 275.
Perfamiliaris, 268, 269.
Perflagitiosus, 275.
Perfremo, 57.
Perfrico, 275.
Perfrigidus, 269.
Pergrandis, 269, 272.
Pergratus, 272.
Pergravis, 275.
Perhonorificus, 275.
Perhorresco, 265 n. 1.
Periniquus, 271.
Période, 125-127, 295, 511; — exorde, 515-516; — péroraison, 511-515, 521-525.
Perinvisus, 271.
Peristroma, 65-64, 528.
Periucunde, 275.
Perlevis, 272.
- Perliberaliter*, 268.
Perlongus, 271, 272.
Perlucidus, 270.
Permagis, 264-265.
Permodestus, 272.
Permolestus, 270, 275, 274.
Permultus, 266-268.
Pernecessarius, 272.
Pernecesse, 271.
Pernego, 268, 269, 275.
Pernobilis, 270.
Peropportune, 270.
Peroptatus, 275.
Péroraison, 511, 521-524.
Perparvolus, 252, 270.
Perparvus, 269, 272, 274.
Perpaucus, 265-266.
Perpolio, 272, 275, 275.
Perpoto, 270, 274.
Perpropinquus, 271.
Perpurgo, 272, 274.
Perpusillum (*perpusillus*), 57.
Perquam, 271, 272, 274.
Persape, 270, 271, 272, 275, 274.
Persaluto, 272.
Persapiens, 275.
Persapienter, 274.
Persimilis, 271, 274.
Perspicuus, 72.
Persto, 268.
Persubtilis, 274.
Pertenuis, 268, 271, 272, 288.
Perterreo, 265 n. 1
Perterricrepus, 57.
Pertimesco, 264.
Pertristis, 275.
Perturpis, 275.
Pervetus, 269, 272.
Pervolo, 269, 270, 272, 275.
- Philippiques, 525-534; — rédaction, 14-15, 552; 6—clausules, 147-160, 162-165, 166-167.
Philosophia, 65, 71.
Philosophus, 65 n. 1, 286.
Piissimus, 22.
- Piræa*, 20.
Pirata, 62.
Pistrix, 52.
 Plaisanteries, 224-240, 284-287, 500, 508, 551 n. 2, 555.
 Plan, 514 n. 1.
Plecto, 52.
 Pline, 574.
Plumo, 52.
Poematorum, poematum, 101.
 Poèmes (mots employés dans), 45-57.
Poeta, 62.
 Poètes (citations des), 229-251.
 Poétiques (mots), 49-58, 82-89, 112; — syntaxe, 102.
Pol, 57.
Polus, 53.
Pomponius Lætus, 214-215.
Pontus, 55.
 Position (allongement par), 146.
Post redditum in senatu, 505, 504, 505, 506, 550; — authenticité, 506; — rédaction, 5.
Postilla, 57.
Postprincipia, 57.
Pote (est), 99.
Potesse, 98.
Prælabor, 55.
Præbando, 55.
Præpes, 55.
Præporto, 55.
Prævius, 55.
 Prénom, 289.
Pro Archia, 261, 505; — péroraison, 525.
Pro Balbo, 505; — péroraison, 524.
Pro Cæcina, 284-299, 504; — péroraison, 525.
Pro Cælio, 77-79, 550; — langue familière, 261, 274-275, 526, 527; — ironie, 258; — rédaction, 4, 6.

- Pro Cornelio*, rédaction, 16.
- Pro Cluentio*, 309-310, 261.
- Pro Domo*, rédaction, 14.
- Pro Flacco*, 311-313, 261; — rédaction, 4.
- Pro Fonteio*, rédaction, 4.
- Pro Lege Manilia*, voir *De Imperio Cn. Pompei*.
- Pro Ligario*, 80, 358; — ironie, 238; — clauses, 339; — péroraison, 524; — rédaction, 14.
- Pro Marcello*, 358, 303, 305-306; — diminutifs, 261.
- Pro Milone*, 81; — langue familière, 276; — narration, 317-318; — péroraison, 322-323; — rédaction, 5-6, 12.
- Pro Murena*, 80, 310-311; — plaisanteries, 257-258; — langue familière, 277-280; — rédaction, 4, 9-12.
- Pro Quinctio*, 247, 337; — rédaction, 4-5.
- Pro Rabirio perduellionis reo*, 300-302, 307, 261.
- Pro Rabirio Postumo*, narration, 318-319.
- Pro rege Deiotaro*, 358; — clauses, 339-340; — péroraison, 324; — rédaction, 6.
- Pro Roscio Amerino*, langue familière, 247; — asianisme, 337; — rédaction, 16.
- Pro Scauro*, rédaction, 14.
- Pro Sestio*, 350, 261.
- Pro Tullio*, 303.
- Pro Vareno*, rédaction, 4.
- Procéleusmatique, 174, 175.
- Prognatus*, 37.
- Progrès de Cicéron, 125, 185-184, 240, 247, 262, 274, 357-358.
- Proles*, 85-84.
- Proloqui*, 58.
- Prononciation, 97, 115-116.
- Propola*, 329.
- Provenio*, 38.
- Proverbes, 252-255.
- Proverbiales (expressions), 278, 288.
- Psalterium*, 65.
- Psaltria*, 63.
- Psephisma*, 65.
- Pseudothyrum*, 506.
- Publication des discours, 8, 14-15.
- Puculus*, 249.
- Pugiunculus*, 254.
- Pupilla*, 248 n. 1.
- Pupillus*, 248 n. 1.
- Pureté de la langue, 19-106, 342; — dans la péroraison, 322.
- Pusillus*, 250.
- Quadruplex*, 55.
- Quantulum*, 249, 251, 254.
- Quantuluscumque*, 250.
- Quasillum*, 260.
- Que*, 179; *que...que, que... et*, 105.
- Quocirca*, 67 n. 1.
- Rabio*, 58.
- Radio*, 55.
- Reclino*, 54.
- Recula*, 257, 280.
- Rédaction des discours de Cicéron, 1-17.
- Redondances, 185, 537.
- Refulgeo*, 54.
- Regifice*, 58.
- Reluceo*, 54.
- Reor*, 86-87.
- Répétitions, 298-299; — négligences, 298 n. 4; — *Rescripti*, 92.
- Responsio*, 139-142; — des clauses, 201-208.
- Resticula*, 259.
- Retento*, 54.
- Reticulum*, 252.
- Rhetorica*, 71, 97-98.
- Rhetoricoterus*, 38.
- Rhodes, 340.
- Rigo*, 54.
- Rivolus*, 257.
- Rogatiuncula*, 256.
- Ros*, 54.
- Rumusculus*, 253.
- Rythmique (prose), 131 n. 2.
- Sagittipotens*, 54.
- Sagulum*, 258, 326.
- Salluste, 175-176.
- Sanies*, 38.
- Sapientipotens*, 38.
- Satias*, 38.
- Saxeus*, 39.
- Saxifragus*, 39.
- Scaber*, 39.
- Scabillum*, 257, 326.
- Scansion des clauses, 171, 187-189.
- Scateo*, 39.
- Scrupulus*, 249, 253, 254, 256.
- Semianimus*, 54.
- Semiusus*, 39.
- Semifer*, 54.
- Senecta*, 25, 39.
- Senectus*, 25.
- Sénèque, 202-203.
- Senius*, 39.
- Sententiola*, 260.
- Sereno*, 54.
- Sermunculus*, 259.
- Serrula*, 254.
- Servotus*, 249, 253, 254, 258.
- Sextula*, 253.
- Si dans exordes, 316 n. 4.
- Sigillum*, 252.
- Signipotens*, 55.
- Simple (style), 308, 309, 317-320, 221, 290, 291.
- Singulier : *cervix*, 98.
- Sis (si vis)*, 277.
- Sitella*, 254.
- Somnus*, 25.
- Sonipes*, 39.
- Sopor*, 25, 40.
- Specillum*, 258.
- Specula*, 255.

- Spiniger*, 55.
Spondée, 156 n. 1, 161-165, 170, 172, 188, 193, 196-179.
Spumo, 55.
Sputatilica, 40.
Squamiger, 55.
Squamosus, 55.
Stabilimen, 40.
Statistiques, 67 n. 2.
Status, 69 n. 2, 79-82.
Stellans, 55.
Stelliger, 55.
Stinguo, 55.
Stipes, 506.
Stomachor, 280.
Stomachus, 279-280.
Strebaeus, 215-216.
Strepo, 55.
Strophium, 65.
Sturm, 216.
Suada, 40.
Sub (composés de), 262-265, 327.
Subaccuso, 265.
Subcrispus, 263.
Subhorridus, 265.
Subinvisus, 263.
Suboles, 84.
Subrancidus, 265.
Subrideo, 265.
Substitution, 187-188.
Subtimeo, 265, 327.
Succussus, 40.
Suesco, 56.
Super, 104.
Superbiloquentia, 40.
Sura, 56, 57.
- Symétrie de l'expression :
 Cf. parison.
Synalèphe, 115-116, 156.
Syntaxe, 101-106, 182, 292.
Tabella, 248 n. 5.
Tabum, 40.
Tagax, 40.
Tantulo, 249.
Tantulum, 249, 250, 255, 256, 258.
Tantulus, 256.
Tardigradus, 41.
Temo, 56.
 « Tempéré » (style), 284-292, 315.
Tempestas, 85.
Tempora, 56.
Tenebricus, 56.
Terrigena, 41.
Tesserula, 41.
Togula, 258.
Torcuma, 64.
Torridus, 41.
Tortus, 56.
Torvus, 56.
Traités (langue des), 65-82; — clausules, 178 n. 2, 184 n. 2.
Traiectio verborum, 540 n. 1.
Transveho, 56.
Tremefacio, 56.
Tremulus, 56.
Trepido, 41.
Tribaïque, 165-167.
Tristificus, 57.
- Trochée*, 156-157, 157-158, 169-170, 172, 192.
 « Trois styles », 220-221-
Tropes, 295-298, 353.
Tumescio, 57.
Tormalis, 41.
Umbrifer, 57.
Undo, 41.
Unus, uni, unac, 100.
Valeo, 105.
 Variété du style, 178-179, 219-540, 342.
Vastificus, 57.
Vegrandis, 41.
Vetivolans, 42.
Veprecula, 257.
Vermiculatus, 42.
Verrines, 507-509, 61, 261.
Verrunco, 42.
 Vers et prose, 150-152; — dans la prose, 152-157; — lecture des vers, 187 n. 1.
Versiculus, 250, 256, 258, 259.
Versutiloquus, 42.
Veternus, 42.
Vetulus, 249.
Viperinus, 42.
Vir optimus, 255 n. 5.
Virgula, 260.
 Vocabulaire (voir mots)
Voss, 217.

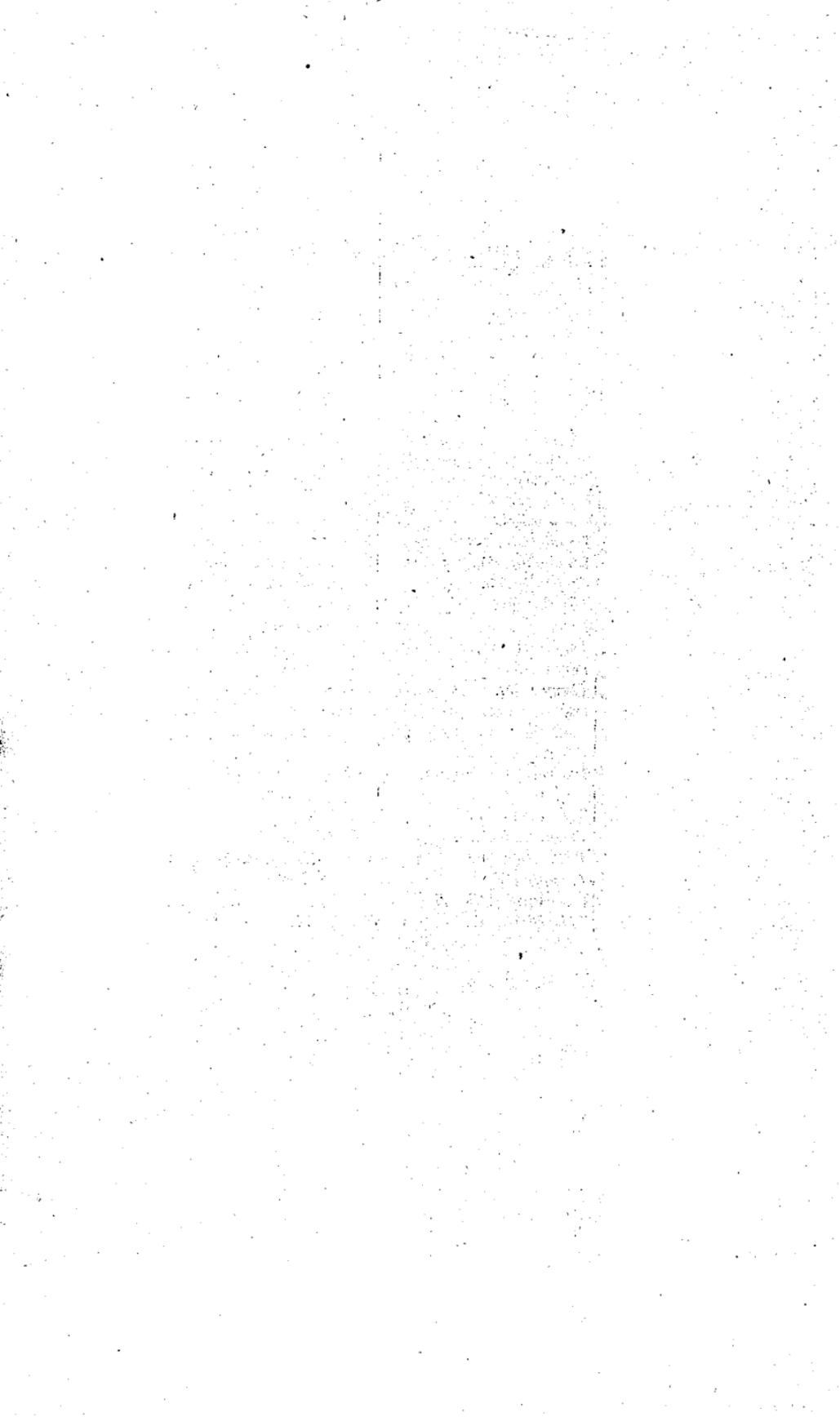


TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE	
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE	
ÉDITIONS DES AUTEURS ANCIENS AUTRES QUÉ CICÉRON	XXIX
ÉDITIONS DE CICÉRON	XXXIII
INTRODUCTION : les discours prononcés par Cicéron et les discours publiés	1

LIVRE I

Pureté de la langue.

CHAPITRE I. — Choix des mots	24
§ 1. — Comparaison avec le vocabulaire des citations	24
§ 2. — Comparaison avec le vocabulaire poétique de Cicéron	43
§ 3. — Comparaison avec le vocabulaire des lettres	58
§ 4. — Comparaison avec le vocabulaire des traités	65
I. — Traités philosophiques	66
II. — Traités de rhétorique	75
§ 5. — De quelques mots signalés par Cicéron comme rares ou poétiques	82
CHAPITRE II. — La grammaire	95
§ 1. — Formes et orthographe	95
§ 2. — Syntaxe	101

LIVRE II

Le nombre oratoire.

CHAPITRE I. — Divers éléments du <i>nombre</i> oratoire	107
§ 1. — Importance du <i>nombre</i> oratoire	107
§ 2. — Ce qu'est le <i>nombre</i> oratoire d'après Cicéron	109

	Pages.
§ 5. — Choix de mots harmonieux	111
§ 4. — Allitération. Hiatus	115
§ 5. — Constructions symétriques et antithétiques. Assonances	116
§ 6. — Périodes et phrases courtes.	125
§ 7. — Combinaisons des syllabes longues et brèves.	129
I. — Règle négative : éviter les vers . . .	152
II. — Règles positives	157
III. — La " <i>responsio</i> ".	159
CHAPITRE II. — Les clausules. Principaux faits	145
§ 1. — Raisons de douter.	145
§ 2. — Trois remarques préliminaires	146
§ 3. — Les clausules de la sixième Philippique . . .	147
§ 4. — Préceptes de l' <i>Orator</i> et leur application . .	152
§ 5. — Preuves du soin donné aux clausules.	174
I. — Les clausules elles-mêmes	174
II. — Comparaison avec certains auteurs latins.	175
III. — Comparaison avec les Cicéroniens. . .	176
IV. — Comparaison avec les conjectures des éditeurs	177
V. — Usage fait des clausules.	178
VI. — Place et emploi des mots	179
CHAPITRE III. — Les clausules. Questions secondaires. . . .	184
§ 1. — Quelques théories synthétiques.	184
I. — Examen des principales théories com- parées à celle de Cicéron	186
II. — En quoi l'on s'accorde.	191
§ 2. — L'importance du mot final.	194
I. — Théories différentes de celle de Ci- céron.	196
II. — Accord des résultats	200
§ 3. — La <i>responsio</i>	201
§ 4. — Les phrases courtes	206
§ 5. — Application à la critique des textes	208
§ 6. — L'étude des clausules de Cicéron depuis la Renaissance.	215

LIVRE III

Variété du style.

CHAPITRE I. — Le style " simple ". Les plaisanteries. . . .	222
CHAPITRE II. — Quelques dialogues	241

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
CHAPITRE III. — Traces de la langue familière	245
§ 1. — La langue familière	245
§ 2. — Diminutifs.	248
§ 3. — Composés de <i>sub</i>	262
§ 4. — Composés de <i>per</i>	265
§ 5. — La langue familière dans quelques passages des discours	270
<i>Pro Milone</i> (22, 60).	276
<i>Pro Murena</i> (10, 25-15, 28).	277
<i>Pro Sestio</i> (51, 110)	280
<i>In Pisonem</i> (6, 15)	281
CHAPITRE IV. — Trois discours.	285
§ 1. — Exemples cités par Cicéron.	285
§ 2. — <i>Pro Caecina</i> et <i>De Imperio Cn. Pompei</i>	284
I. — Plaisanteries.	284
II. — Langue familière	287
III. — Nombre oratoire.	289
IV. — Tropes et figures	295
§ 3. — <i>Pro Rabirio perduellionis reo</i>	300
CHAPITRE V. — Variété du style dans un même discours.	305
§ 1. — Observations générales	305
§ 2. — Exemples cités par Cicéron : <i>Verrines</i> , <i>Pro</i> <i>Cluentio</i> , etc.	307
§ 3. — <i>Pro Flacco</i>	311
CHAPITRE VI. — Les diverses parties d'un discours	314
§ 1. — Exorde	314
§ 2. — Narration	317
§ 3. — Argumentation	320
§ 4. — Péroration	321
CHAPITRE VII. — Le style des Philippiques.	324
§ 1. — Le prétendu style spécial des Philippiques.	324
§ 2. — Diminutifs.	324
§ 3. — Composés de <i>sub</i>	327
§ 4. — Mots empruntés au grec	327
§ 5. — La langue familière : distinctions à apporter	329
§ 6. — Autres particularités	332
CHAPITRE VIII. — Atticisme et Asianisme.	355
§ 1. — Ce que Cicéron doit aux Asiatiques	355
§ 2. — Cicéron fut-il « attique » ?	358
Conclusion	341

	Pages.
<i>Appendice I.</i> — Mots qui se trouvent dans les discours et ne se trouvent pas dans les traités philosophiques.	344
<i>Appendice II.</i> — Mots qui se trouvent dans les traités philosophiques et ne se trouvent pas dans les discours.	355
<i>Appendice III.</i> — Esquisse de l'histoire du « cursus. »	365
<i>Table alphabétique.</i>	379
